



HAL
open science

**Interroger les discours et représentations dominantes sur
les quartiers dits prioritaires : l'apport d'une
recherche-médiation au sein de Rennes Métropole.
Approche ethnographique et filmique des relations entre
dimensions spatiales et dimensions sociolinguistiques.**

Nicolas Kühl

► **To cite this version:**

Nicolas Kühl. Interroger les discours et représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires : l'apport d'une recherche-médiation au sein de Rennes Métropole. Approche ethnographique et filmique des relations entre dimensions spatiales et dimensions sociolinguistiques.. Sciences de l'Homme et Société. Université Rennes 2, 2021. Français. NNT : . tel-03429706

HAL Id: tel-03429706

<https://shs.hal.science/tel-03429706>

Submitted on 15 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT

DE L'UNIVERSITE RENNES 2

Présentée par
Nicolas KÜHL

École Doctorale - *Sociétés, Temps, Territoires*

Disciplines : « *Sociolinguistique* » et « *Géographie sociale* »

Unités de recherche : PREFICS EA7469, Université Rennes 2 /
ESO-Caen UMR 6590, Université Caen Normandie

« Interroger les discours et représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires : l'apport d'une recherche-médiation au sein de Rennes Métropole »

« Approche ethnographique et filmique des relations entre dimensions spatiales et
dimensions sociolinguistiques »

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 13 novembre 2021

Composition du Jury :

Emmanuèle CUNNINGHAM SABOT - Professeure des universités, École normale supérieure de Paris / Rapportrice

Brigitte RASOLONIAINA - Professeure des universités, Institut national des langues et civilisations orientales /
Rapportrice

Frédéric GIRAUT - Professeur Ordinaire, Université de Genève / Examineur

Florian HÉMONT - Maître de conférences, Université Rennes 2 / Examineur

Pascal NICOLAS-LE STRAT - Professeur des universités, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis / Examineur

Gudrun LEDEGEN - Professeure des universités, Université Rennes 2 / Co-directrice de thèse

Benoît RAOULX - Maître de conférences HDR, Université Caen Normandie / Co-directeur de thèse

Marie ANDRÉ – Cheffe de projet renouvellement Urbain, Rennes Métropole / Membre invité

UNIVERSITÉ RENNES 2

École Doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

Unités de Recherche : PREFICS (EA7469) et ESO Caen (UMR 6590)

**Interroger les discours et représentations dominantes sur les quartiers dits
prioritaires : l'apport d'une recherche-médiation au sein de Rennes
Métropole**

**Approche ethnographique et filmique des relations entre dimensions
spatiales et dimensions sociolinguistiques**

Thèse de Doctorat

Disciplines : Sociolinguistique et Géographie sociale

Volume I

Présentée par Nicolas KÜHL

Co-directrice de thèse : Gudrun LEDEGEN – Université Rennes 2

Co-directeur de thèse : Benoît RAOULX – Université Caen Normandie

Soutenue le 13 novembre 2021

Jury :

Emmanuèle CUNNINGHAM SABOT, Professeure des universités, École normale supérieure de Paris
/ Rapportrice

Brigitte RASOLONIAINA, Professeure des universités, Institut national des langues et civilisations
orientales / Rapportrice

Frédéric GIRAUT, Professeur Ordinaire, Université de Genève / Examineur

Florian HÉMONT, Maître de conférences, Université Rennes 2 / Examineur

Pascal NICOLAS-LE STRAT, Professeur des universités, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis /
Examineur

Gudrun LEDEGEN, Professeure des universités, Université Rennes 2 / Co-directrice de thèse

Benoît RAOULX, Maître de conférences HDR, Université Caen Normandie / Co-directeur de thèse

Marie ANDRÉ, Cheffe de projet Programme de Renouvellement Urbain, Rennes Métropole / Membre
invitée

Cette thèse est rédigée selon les rectifications orthographiques du français publiées en 1990
au *Journal officiel* de la République française.

*Ici c'est chacun sa culture, chacun son racisme
Seulement sur fond blanc, c'est le noir qui reste la meilleure cible
Les temps changent c'est sûr, mais y a toujours des irascibles
Ils ont le bonjour d'Henry, d'Arron, Mormeck et Zinédine
À l'heure où les gens dînent, il y en a encore trop qui cherchent
Pour eux pas de 8 pièces, ils crèchent au parking, tout le monde s'en indigne
Ça dévalue le quartier, ça effraie mémé.
Et on sait bien ce que mémé va voter.*

IAM, « La fin de leur monde », 2006.

Remerciements

Une recherche est sans conteste un travail collectif. Si la rédaction de cette thèse est personnelle, la réflexion qui l'anime doit beaucoup aux personnes qui m'ont entouré et que j'ai rencontrées durant ces trois dernières années. Je ne pourrai pas être exhaustif dans les lignes qui suivent et je m'excuse par avance à tous ceux et toutes celles que je ne nommerai pas, et qui ont soutenu, aidé, encouragé et rendu possible cette recherche d'une manière ou d'une autre.

Je voudrais tout d'abord remercier toutes les personnes qui ont accepté de partager un peu de leur vécu avec moi. Je tenais à leur redire sincèrement ma gratitude pour la confiance qu'ils m'ont octroyée. Je pense bien sûr à Abdoul qui a accepté d'être le personnage principal du film documentaire qui accompagne cette thèse. Je pense aussi aux autres habitant·e·s des quartiers de Villejean, de Maurepas, du Blosne, qui ont accepté d'échanger, de discuter, de passer du temps avec moi.

J'aimerais remercier ici toutes les personnes de Rennes Métropole avec lesquelles j'ai pu travailler et qui ont fait confiance à ce collègue « un peu particulier » que j'étais. Je tiens à remercier aussi Patrice Allais qui a accepté de me rencontrer il y a maintenant plusieurs années et qui a largement participé à la volonté de la collectivité d'embaucher un chercheur en sciences humaines et sociales.

Concernant mes collègues plus proches, je voudrais remercier plus particulièrement Marie, ma « tutrice » comme tu apparais dans les dossiers de l'ANRT. Tu as toujours été curieuse et intéressée par mon travail et mon apport dans la collectivité. C'était un plaisir de travailler avec toi. N'oublie pas de réutiliser le mot « exemplifier » ! Merci à toi aussi Alice. Malheureusement, le covid a décidé que le partage de bureau ne serait qu'éphémère, mais c'était toujours agréable de discuter ensemble. Et tu as pu découvrir que je ne faisais pas que lire des livres !

Je voulais également remercier mes directeur·rice·s de thèse, Gudrun Ledegen et Benoît Raoulx. Merci à tous les deux d'avoir accepté de m'accompagner dans ce travail. Vous m'avez apporté des idées nouvelles et m'avez permis d'aller plus loin dans mes réflexions. Vous m'avez fait confiance aussi dans mon travail et je vous remercie pour cela.

Je souhaiterais enfin remercier ma compagne qui a été là tout au long de ce bout de route qui se termine maintenant. Merci Nadège, pour ton soutien indéfectible et ta relecture attentive des 500 pages de cette thèse ! Une autre étape commence, et si elle apportera son lot de nouveautés et d'incertitudes, je suis serein de la découvrir à tes côtés.

Sommaire

AVANT-PROPOS SUR LE FILM DOCUMENTAIRE	9
INTRODUCTION	11
TRANSITION VERS LA PARTIE I	23
PARTIE I : CONTEXTUALISATION D'UNE DEMARCHE DE RECHERCHE-MEDIATION	25
CHAPITRE 1. FAIRE UNE RECHERCHE QUI « SERVE A QUELQUE CHOSE »	27
1. <i>Réflexions épistémologiques autour d'une posture de recherche</i>	28
2. <i>Un chercheur-médiateur à Rennes Métropole</i>	40
3. <i>Méthodes de recherche et d'écriture</i>	55
4. <i>Cadre général de pensée et d'analyse</i>	71
Résumé du chapitre	87
CHAPITRE 2. TROIS QUARTIERS « PRIORITAIRES » DE LA VILLE DE RENNES : ENTRE DYNAMIQUES NATIONALES ET SPECIFICITES LOCALES	91
1. <i>Des « grands ensembles » aux « Quartiers Politique de la Ville »</i>	92
2. <i>Maurepas, Villejean, le Blosne : une recherche située à Rennes</i>	106
3. <i>Parcours photographique des quartiers</i>	126
Résumé du chapitre	146
CHAPITRE 3. PRENDRE APPUI SUR LE DISCOURS DES PROFESSIONNEL·LE·S : ENTRE DEMANDE SOCIALE IMPLICITE ET PERSPECTIVE CRITIQUE DEJA PRESENTE	151
1. <i>« Quartiers prioritaires » : un « concept de l'institution »</i>	152
2. <i>« Tenir » une posture professionnelle et chercher les marges de manœuvre possibles</i>	168
3. <i>Des récurrences discursives à interroger</i>	178
Résumé du chapitre	185
TRANSITION VERS LA PARTIE II	189
PARTIE II : INTERROGER LE REGARD PORTE SUR « LES QUARTIERS » : MEDIATIONS SOCIOLINGUISTIQUES ET FILMIQUES	191
CHAPITRE 4. DERANGER ET INTERROGER L'INSTITUTION : MEDIATIONS SOCIOLINGUISTIQUES AUTOUR DE QUELQUES NOTIONS NATURALISEES	193
1. <i>La construction idéologique des discours : l'idéologie comme « force illocutoire »</i>	194
2. <i>« Cafés sociolinguistiques » et autres espaces de médiations scientifiques</i>	202
3. <i>Interroger des notions naturalisées</i>	210
Résumé du chapitre	245
CHAPITRE 5. DONNER A VOIR ET A ENTENDRE L'ESPACE VECU : UN FILM REALISE « ENTRE 4 TOURS »	249
1. <i>Une autre manière de faire de la recherche</i>	250
2. <i>« Travail sur » et « travail avec » le réel</i>	261
3. <i>De la proposition cinématographique à la médiation scientifique</i>	294
Résumé du chapitre	328
TRANSITION VERS LA PARTIE III	333
PARTIE III : DE LA MISE EN MOTS DE L'ESPACE A LA MISE EN PLACE DE FRONTIERES	335
CHAPITRE 6. CE QUE LES DISCOURS CONVOQUENT ET PROVOQUENT : L'UNIVERS DISCURSIF MEDIATIQUE	337
1. <i>La construction de « lieux médiatiques »</i>	338
2. <i>Une responsabilité sociétale des médias</i>	369
Résumé du chapitre	391
CHAPITRE 7. UNE MARGINALITE ORGANISEE AUTOUR DE DEUX FIGURES : « L'ETRANGER » ET LE « PAUVRE »	395
1. <i>Le « noir » n'est pas devenu « blanc »</i>	398
2. <i>Le malheur du pauvre</i>	422
Résumé du chapitre	445
CHAPITRE 8. L'ESPACE VECU : ENTRE DYNAMIQUES D'APPROPRIATIONS ET RESSENTI D'INSECURITE	449
1. <i>« On est chez nous » ou l'importance des dynamiques d'appropriation</i>	450
2. <i>Comprendre autrement l'insécurité</i>	474
Résumé du chapitre	498
TRANSITION VERS LA PARTIE IV	503

PARTIE IV : ESSAI DE SYNTHÈSE INTERPRÉTATIVE	505
CHAPITRE 9. L'IMAGE « DES QUARTIERS » : COMPRENDRE SA CONSTRUCTION ET APPREHENDER SES IMPLICATIONS	507
1. <i>La marginalisation comme processus de construction socio-discursive des espaces urbains</i>	508
2. <i>La marginalisation comme déconsidération sociale et politique</i>	517
CONCLUSION : POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME	529
BIBLIOGRAPHIE	537
DISCOGRAPHIE	555
FILMOGRAPHIE	555
SITOGRAPHIE	557
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX	559
1. <i>Table des tableaux</i>	559
2. <i>Table des figures</i>	559
INDEX DE LA THÈSE	561
1. <i>Index des notions</i>	561
2. <i>Index des auteur·rice·s</i>	564
TABLE DES MATIÈRES	567
TABLE DES ANNEXES (VOLUME II)	571

Avant-propos sur le film documentaire

Cette thèse est constituée de deux volets qui doivent se comprendre en complémentarité : un écrit et un film documentaire. Le film documentaire, qui a été réalisé durant cette recherche et qui s'intitule « Entre 4 tours », est disponible dans son intégralité sur deux sites institutionnels :

- *La Forge Numérique*, espace numérique des productions multimédias de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Caen Normandie : <https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/7025>
- *Canal U*, vidéothèque numérique de référence pour les ressources audiovisuelles de l'enseignement supérieur mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : https://www.canal-u.tv/video/la_forge_numerique/entre_4_tours.62169

Introduction

Le parcours de recherche : un cheminement nécessairement personnel ?

« Faire de la recherche c'est toujours, dans une certaine mesure, faire de la recherche sur soi et sur son itinéraire » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 53). Mon parcours de recherche et le choix de mon sujet de doctorat n'échappent pas à cette perspective. En effet, il n'est certainement pas anodin que mon objet de recherche touche à la question des quartiers dits prioritaires et aux processus de stigmatisation sociale. S'il n'est pas forcément utile d'entrer dans les détails, il semble en revanche important de commencer par signaler que mon parcours de vie m'a rendu sensible aux situations d'exclusion sociale. Au gré de mon parcours universitaire, cette sensibilité initiale s'est alors transformée peu à peu en un intérêt intellectuel et scientifique. En parallèle de cette sensibilité initiale, un autre aspect est sans conteste venu construire mon intérêt pour ce sujet de doctorat. J'apprécie en effet d'écouter régulièrement des chansons de rap et j'ai depuis longtemps été interpellé par le sentiment d'exclusion de la société qui est exprimé dans un certain nombre de morceaux. Cela m'a toujours d'autant plus questionné que ce sentiment d'exclusion semble le plus souvent exprimé en lien avec l'appartenance à un espace urbain spécifique : les « quartiers ».

Ainsi, lors de mon master de sociolinguistique, je me suis orienté vers des questionnements ayant trait à cette thématique de recherche et plus précisément à la construction de l'image d'un quartier dit prioritaire de Rennes (Kühl, 2018). J'ai alors mené une recherche de deux ans sur le quartier du Blosne afin d'interroger la manière dont cet espace urbain était mis en mots et ce que cette mise en mots venait révéler quant aux représentations à l'œuvre. Arrivé sur Rennes depuis peu, j'avais en effet été frappé par la manière dont cet espace et ses habitant·e·s étaient mis à distance socialement dans les discours et assigné·e·s à des caractéristiques dépréciatives. Si le Blosne « ça craint » comme j'avais pu l'entendre, c'était alors également des références omniprésentes à l'étranger, à l'Arabe ou encore au musulman, qui m'avaient interpellé dès lors qu'il s'agissait de produire un discours ce quartier. Ce sont donc ces aspects que j'ai interrogés plus particulièrement dans le cadre de ce travail de master.

Cet intérêt intellectuel autour de la construction de la figure de « l'étranger », à laquelle le quartier « prioritaire » du Blosne semblait inévitablement associé, n'est pas pour autant uniquement dû à mon expérience d'habitant rennais. Mon parcours de vie m'a aussi amené à être en relation avec le milieu professionnel du « développement et de la solidarité internationale » à travers des expériences de terrain à l'étranger. J'ai alors été confronté à diverses situations où, comme le montre Françoise Dufour dans son livre au titre évocateur, *De*

l'idéologie coloniale à celle du développement, le discours du développement semblait recomposer et reproduire l'idéologie civilisatrice de l'Empire colonial (Dufour, 2010). C'est également de ces expériences que me vient certainement mon intérêt pour la dimension spatiale des rapports sociaux. Il y a bien en effet une dimension spatiale forte qui au cœur des projets de développement : ils sont conçus pour les « pays en voie de développement » ou les « pays du Sud » comme il est possible de l'entendre aussi. L'espace est bien le support et l'opérateur de ces projets. Il permet d'identifier des pays ou des régions, et métonymiquement des personnes, « à aider » pour aller vers un « progrès » où la société occidentale tend à tenir lieu de référence à atteindre.

Si je me suis volontairement éloigné de ce milieu professionnel, je ne me suis pas pour autant éloigné des questionnements qui m'animaient. J'ai trouvé dans la réalisation de mon travail de recherche de master de nombreuses thématiques qui faisaient inexorablement écho à tout un ensemble d'interrogations que je n'avais pas nécessairement encore formalisées ou conscientisées. Lors de ce travail, j'ai également ressenti l'envie d'aller plus loin dans ma réflexion, de l'élargir et de la complexifier, et le travail de doctorat m'offrait notamment cette perspective. J'ai donc entamé des démarches pour mener à bien ce projet et c'est d'ailleurs dans le cadre de mon enquête de terrain de master que j'ai trouvé l'opportunité de commencer à construire celui-ci.

Le 24 avril 2017, à la fin d'un entretien avec une chargée mission de Rennes Métropole qui travaille sur les questions liées à la lutte contre les discriminations, j'ai en effet exprimé mon envie de continuer avec un travail de doctorat en lien avec mes thématiques de recherche. J'étais alors au fait de la difficulté de trouver un financement de thèse et donc de la nécessité d'entamer ces démarches le plus tôt possible. Par ailleurs, la possibilité de m'inscrire dans une démarche de recherche-action m'intéressait tout particulièrement. La chargée de mission me proposa de contacter le directeur général adjoint en charge du Pôle Solidarité Citoyenneté Culture afin de discuter d'une éventuelle collaboration dans le cadre d'un doctorat. Voilà comment je suis « entré » à Rennes Métropole.

La construction d'une recherche-médiation et de son objet de recherche

Les conditions de financement influencent nécessairement la conduite et la teneur d'une recherche. À cet égard, un financement CIFRE¹ ne peut être considéré comme équivalent à une bourse doctorale par exemple. Il impose par sa forme même (le fait de travailler pour et avec)

¹ Le dispositif CIFRE est un dispositif mis en place par l'État qui permet de faire bénéficier à une entreprise, ou une collectivité, d'une aide financière pour le recrutement d'un·e doctorant·e. Dans le cas de Rennes Métropole, une règle interne autorise la collectivité à avoir au maximum 3 contrats CIFRE en même temps au sein de la collectivité.

une certaine posture de travail, voire de « consultance ». La question de la demande sociale, et notamment ici de la demande institutionnelle (de la part de Rennes Métropole), amène inévitablement le·la chercheur·se à devoir interroger et composer avec un ensemble de tensions induites par la relation de contrat qui le lie à la structure. Plus uniquement confronté·e aux impératifs de la recherche académique, plus uniquement guidé·e par le temps long et la déambulation intellectuelle, le·la chercheur·se est aussi pris dans une « commande » de la part de l'institution.

Deux solutions semblent alors s'offrir à lui·elle face à cette tension. Il·elle peut décider de « subir » cette contrainte extérieure, de ne la voir que comme une commande, et de la séparer, avec ce qu'elle implique, de la recherche académique. Cela revient alors à réaliser deux travaux : une recherche avec ses exigences académiques formelles et un travail de chargé·e de mission visant à poser un diagnostic sur un problème identifié. Ou bien il·elle peut décider d'inscrire pleinement sa recherche dans cette « demande de consultance », dans une démarche de recherche-action, devant composer continuellement en équilibre instable entre posture du chercheur·euse et posture du consultant·e. C'est le choix que j'ai réalisé.

Dans cette perspective, deux aspects doivent être mis en avant dès à présent afin de comprendre la réussite de cette entreprise : d'une part, ma mission de recherche-action a été négociée entre Rennes Métropole et moi-même lors de plusieurs rendez-vous, d'autre part, la collectivité avait une réelle demande sociale de pouvoir être interrogée et dérangée quant aux discours produits et aux représentations dominantes vis-à-vis des quartiers dits prioritaires.

Ce dernier aspect est fondamental puisqu'il marque le commencement de cette recherche qui s'organise ainsi, et implicitement, autour d'une « situation-problème » : la collectivité éprouve des difficultés dans la mise en œuvre de ses politiques publiques et plus globalement dans la compréhension de certains phénomènes socio-spatiaux concernant trois quartiers dits prioritaires de la ville de Rennes : Le Blosne, Villejean et Maurepas. Mon objet de recherche s'est alors construit autour de cette situation-problème, en écho à mes intérêts intellectuels, et à ma volonté de m'inscrire dans une démarche de recherche-action. Il s'agissait donc dans ce travail d'interroger, à travers et à partir d'une recherche-action au sein d'une collectivité, les représentations dominantes et les discours produits sur les quartiers dits prioritaires ainsi que leurs implications en termes d'espace vécu pour les habitant·e·s de ces espaces urbains.

Il est important de préciser ici que ces questionnements m'ont également amené à penser la question des implications sociales et politiques des discours produits et des représentations vis-à-vis de ces espaces urbains. Ces aspects ne relevaient pas des questionnements initiaux de mon travail mais ils sont pourtant devenus centraux au fur et à mesure de cette recherche. Ces

implications sont donc plus certainement à comprendre comme une forme d'aboutissement de ma recherche et du travail analytique et interprétatif engagé. C'est ce que je tenterai de montrer à travers la progression et le fil conducteur de cet écrit. Dans ce sens, je proposerai à la fin de cet écrit dans la synthèse interprétative de considérer la question de la reconnaissance sociale comme centrale dès lors que l'on interroge l'image « des quartiers » et ses implications. Dans la continuité d'Honneth, l'aboutissement de ma pensée m'amènera ainsi à penser l'expérience subjective d'un déni de reconnaissance de la part des habitant·e·s de ces espaces urbains (Honneth, 2013 ; 2015). Dans la continuité de Fraser, je montrerai ensuite que cette reconnaissance sociale doit avant tout se comprendre en termes d'injustice sociale, et je parlerai alors de « considération » (Fraser, 2005). Ces précisions me semblent importantes à poser dès à présent afin de faciliter l'appréhension de mon propos, de son évolution, et *in fine* de sa cohérence globale.

Une approche interdisciplinaire des dynamiques socio-spatiales

L'approche théorique proposée dans ce travail est résolument interdisciplinaire (sociolinguistique et géographie sociale). Cette interdisciplinarité est directement dictée par mon objet de recherche.

La question des quartiers dits prioritaires cristallise un certain nombre de discours et de représentations dominantes sur l'immigration, l'identité nationale, l'insécurité, la « mixité sociale », le « communautarisme » ou encore la pauvreté. Sur le mode de l'évidence, ces espaces urbains semblent ainsi associés à un certain nombre de caractéristiques qui les institue comme « problème de société » (Borrell, 2017, p. 8). Il apparaît une forme d'implicite partagé dans les discours produits et les notions mobilisées pour identifier et évaluer ces espaces urbains. Cette mise en mots participe ainsi à la construction sociale de ces espaces urbains et cet aspect marque le premier enjeu de cette recherche. On perçoit à travers ces quelques lignes l'importance de penser la dimension langagière (sociolinguistique) en lien avec la production sociale de l'espace (géographie sociale).

Cette manière de penser conjointement ces deux aspects a été notamment formalisée par Thierry Bulot qui propose de penser une « sociolinguistique urbaine » où la ville est conçue comme une matrice discursive où les discours agissent au niveau des représentations sociales, mais aussi de la mise en place des normes, ou encore de la hiérarchisation des espaces. Ce qui est mis en avant dans une telle approche, c'est l'efficacité sociale des discours, c'est-à-dire la manière dont la mise en mots de l'espace « contribue à façonner l'espace social, l'espace énonciatif, et au final le territoire » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 9). Dans ce sens, il est possible de parler de construction socio-discursive des espaces urbains. Les discours ne sont

pas une instance abstraite dissociée des phénomènes sociaux humains, ils ont des effets concrets et visibles. Ils participent pleinement à la (re)production des rapports sociaux et à la construction des espaces urbains, à leur identification, à leur évaluation et à leur hiérarchisation. L'espace doit ici être compris comme un attribut du social qui « est pensé, signifié, informé, en bref, [...] il représente un produit social » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 2). Interroger les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires par les discours, c'est donc aussi interroger la manière dont ces espaces produits sont dits et institués comme « problématiques ».

Dans une telle perspective, il est possible d'entrevoir l'intérêt de penser la dimension langagière dans sa dialectique radicale avec les dimensions sociales et spatiales. L'espace se construit socialement, mais aussi discursivement. « Dans notre manière d'envisager la géographie, une telle prise de conscience [de l'efficacité sociale des discours] doit se traduire par un intérêt accru pour toute opération de mise en mot et de catégorisation de l'espace. En partant de l'hypothèse que derrière ces catégorisations de l'espace (dénominations, classements, hiérarchisations...), ce sont bien des catégorisations sociales qui sont à l'œuvre. Il s'agit de faire le lien entre catégories de pensée, discours, structurations de l'espace et par là même, de la société » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 20).

Dictée par mon objet de recherche, cette interdisciplinarité vise ainsi à faire dialoguer les apports et les perspectives de chaque discipline. Il s'agit en effet de réussir à penser ce qui n'est pas dans le « cadre » d'un prisme disciplinaire. Cette démarche de recherche travaille donc sur les « jointures » et les ponts possibles entre les deux approches disciplinaires mobilisées. C'est notamment dans ce sens que cette recherche se propose de situer sa contribution en apportant un éclairage complémentaire par une sociolinguistique qui s'ouvre aux questionnements spatiaux et une géographie qui problématise les aspects socio-discursifs.

Une approche filmique comme méthode de recherche et support de médiation

L'interdisciplinarité exposée précédemment se voit favorisée dans ce travail par la mobilisation de l'approche filmique. Cet écrit doit en effet se comprendre en complémentarité avec un film documentaire, « Entre 4 tours »², qui a été réalisé durant cette recherche. Ce film constitue pour ainsi dire le deuxième volet de cette thèse. Il s'agit bien ici d'une complémentarité puisque ces deux modes de mise en forme (et en sens) de la recherche participent à la production des connaissances différentes qui s'alimentent mutuellement (Hémont, Patrascu, 2016, p. 14). Ainsi, l'écrit, bien qu'il puisse à certains égards le

² Le film est disponible dans son intégralité ici : <https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/7025>

contextualiser, n'a pas pour objectif d'expliquer le film, et de la même manière, le film, bien qu'il puisse à certains égards l'appuyer, ne cherche pas illustrer l'écrit.

Dans une telle perspective, les intérêts d'une approche filmique sont nombreux : la méthode audiovisuelle permet notamment de « faire du terrain » différemment, de (se) poser autrement des questionnements de recherche ou encore de rendre compte d'une dimension sensible difficilement transmissible par l'écrit. Dans un travail comme celui qui est proposé ici, cette méthode de recherche est ainsi particulièrement intéressante à mobiliser puisqu'elle permet notamment de rendre compte de l'imbrication des dimensions spatiales et sociales en donnant à voir et à entendre l'espace vécu.

Avec tous ces éléments en tête, l'originalité de la démarche filmique dans ce travail tient aussi certainement à son utilisation en tant que support de débats et « d'intervention sociale » (Raoulx, Chourio, 2012, p. 224-225). En lien avec ma posture de chercheur-médiateur (que je développe ci-dessous), le documentaire réalisé a donc aussi été pensé comme un autre support permettant d'interroger les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires. Il permet en effet de faire dialoguer des points de vue et des discours qui ne peuvent pas (ou difficilement) se croiser autrement. Le film a ainsi « pour objectif de jeter des ponts entre des mondes sociaux qui s'ignorent » (Raoulx, 2009, p. 9). Cette manière de penser le documentaire offre alors la possibilité de provoquer des débats au sein de la collectivité, mais aussi en dehors, tout en accompagnant ces médiations. C'est ce que j'appellerai des médiations filmiques. Dans une forme d'expérimentation sociale, l'enjeu de l'approche filmique mobilisée est donc aussi d'interroger « l'utilité » d'une telle démarche de recherche, ce qu'elle peut provoquer, ce qu'elle peut révéler, et ce qu'elle peut faire avancer dans un travail de recherche.

Une posture de chercheur-médiateur à Rennes Métropole

L'enjeu de cette recherche n'est pas de faire une évaluation de la politique de la ville. Ce travail a déjà été déjà largement réalisé par de nombreux·ses auteur·rices (Donzelot et al., 2003 ; Tissot, 2007 ; Kirszbaum, 2010 ; Donzelot, 2012 ; Epstein, 2013 ; Kirszbaum, 2013 ; Epstein, Kirszbaum, 2019). Ma démarche est différente, « il s'agit de dévoiler les présupposés qui sous-tendent l'action publique » (Genestier, 2017 : 19) dans une perspective de transformation sociale.

Cette ambition de transformation sociale fait directement écho à une demande sociale de la part de Rennes Métropole de pouvoir être interrogé, et dérangé, quant aux discours produits et aux présupposés implicitement partagés sur les quartiers dits prioritaires. Elle fait aussi écho à une posture épistémologique qui souhaite comprendre la recherche comme un « fait social total » qui « engage le chercheur à être aussi un intellectuel, une ressource sociale,

un acteur potentiel du mouvement social » (Bulot, 2008, p. 2). C'est dans cette double perspective qu'il est possible de comprendre l'inscription de ce travail dans une recherche-médiation où le chercheur se positionne comme un « tiers » dans une visée « interventionniste » (Bonny, 2015, p. 34). Ce travail permet ainsi de mettre en lumière ce qu'un chercheur dans une collectivité peut, ou non, justement venir travailler, révéler et déplier.

Ces aspects m'ont conduit plus spécifiquement dans cette recherche à penser une posture de chercheur-médiateur qui renvoie à un double enjeu que je me suis efforcé de tenir dans ce travail : un enjeu de recherche et un enjeu de médiation.

- Un enjeu de recherche, car ce travail vise à interroger les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales à l'aune d'une perspective langagière.
- Un enjeu de médiation, car le chercheur est pensé dans cette recherche comme un co-acteur potentiel du changement social.

Que le·la lecteur·rice ne s'y méprenne pas, ces deux enjeux ne doivent pas être considérés comme séparés. Il n'y a pas d'un côté, un enjeu de recherche (de dévoilement et d'explicitation) et de l'autre un enjeu de médiation (et de transformation sociale). Ce sont au contraire deux aspects qui doivent se comprendre conjointement tant ils se sont nourris mutuellement tout au long de ma démarche de recherche. C'est bien un seul enjeu de recherche-médiation qui a guidé ce travail et qui a pris la forme d'une double médiation :

- Une médiation scientifique au sein de Rennes Métropole : cette médiation renvoie aussi bien aux apports du chercheur (les « résultats » de recherche) qu'au fait d'être en capacité de rendre ces apports accessibles.
- Une médiation entre professionnel·le·s et habitant·e·s : cette médiation renvoie au fait de réussir à faire dialoguer scientifiquement le vécu de certain·e·s habitant·e·s avec les représentations dominantes qui guident l'action publique. Le travail de terrain ethnographique est essentiel dans cette perspective.

Un tel travail de recherche-médiation incite alors à repenser sa manière de faire de la recherche et de l'écrire. Dans ce sens, ce travail a aussi été l'occasion de mobiliser de nouvelles méthodes de recherche-action en mettant en place des espaces de médiations scientifiques. C'est dans ce cadre que j'ai été amené à penser la mobilisation de l'approche filmique dans une perspective de médiation. C'est également dans ce cadre que j'ai été amené à ouvrir des espaces de discussions et de débats, les médiations ou « ateliers sociolinguistiques », pour interroger collectivement les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires.

Une thèse écrite dans un souci d'accessibilité

Avant d'annoncer le plan de cet écrit, il me semble utile d'apporter quelques précisions sur la construction de celui-ci.

Bien que répondant à des normes universitaires, j'ai voulu essayer modestement de rendre cet écrit le plus intelligible possible pour des lecteur·rice·s d'autres disciplines, mais aussi des personnes hors du milieu universitaire. Cette volonté s'explique ici par l'inscription de cette recherche dans une perspective de recherche-médiation et cela même si l'opérationnalité de ma recherche se situe essentiellement dans le processus amorcé au sein même de la collectivité. Je n'ai pas réussi à écrire une thèse relativement courte et cela lui enlèvera sans aucun doute une partie de son accessibilité. Pour autant, il me semblait tout de même important de réfléchir à certains détails organisationnels facilitant la consultation et l'appréhension du contenu de cet écrit.

Ainsi, l'écrit de cette thèse est organisé de manière thématique. Si cette organisation thématique m'apparaissait la mieux à même de pouvoir rendre compte de mon travail de recherche et des liens entre théorie et terrain, elle est également venue répondre au souci d'accessibilité énoncé ci-dessus. L'organisation thématique me semble en effet rendre plus aisée la consultation d'un seul chapitre, ou d'une seule partie, en fonction des intérêts du·de la lecteur·rice. Cette consultation est d'ailleurs d'autant plus facilitée que chaque chapitre est construit de manière relativement autonome et contient, autant que faire se peut, les éléments historiques, théoriques ou méthodologiques nécessaires à sa compréhension.

J'ai par ailleurs fait le choix de réaliser des résumés de 3-4 pages à la fin de chaque chapitre avec l'idée d'en faire ressortir les éléments clés de compréhension. L'idée de ces résumés est de permettre une première approche de ce travail sans avoir besoin de lire l'écrit en entier, et cela en favorisant l'explicitation des concepts utilisés et la présentation du contenu du chapitre. Cette démarche répond à une forme de compromis entre les exigences académiques (avec la mise en avant des auteur·rice·s cité·e·s et des concepts utilisés) et une inscription dans une recherche-médiation (renvoyant notamment au fait que la connaissance puisse faire commun). Par leurs objectifs de mettre en lumière en quelques lignes la cohérence globale des chapitres, je suis persuadé que ces résumés sauront être appréciés par le·la lecteur·rice accoutumé·e à l'écrit universitaire. Pour les lecteur·rice·s hors du milieu universitaire, je porte l'espoir que ces résumés pourront aussi devenir des portes d'entrée pour approfondir certains chapitres si celui·celle-ci le souhaite.

Dans un dernier souci d'accessibilité, mais toujours afin de faciliter la lecture de ce travail, trois autres aspects, en plus de ces résumés, sont à signaler. Le premier renvoie à la volonté de commencer chaque chapitre par une courte introduction qui présente les enjeux

principaux du chapitre et annonce succinctement le plan de celui-ci. Le deuxième aspect renvoie au fait de proposer au·à la lecteur·rice des transitions avant le début de chaque partie afin de mettre en évidence des éléments de continuité entre les différentes parties. Ni synthèse, ni conclusion du chapitre, l'idée de ces transitions, qui ont vocation à être courtes, est de faciliter encore un peu plus pour le·la lecteur·rice la compréhension du fil conducteur de mon raisonnement. Le troisième aspect renvoie quant à lui à la mise en place à la fin de cet écrit d'un index des auteur·rice·s et des notions importantes mobilisées. Ces détails sauront remplir, je l'espère, le rôle que je leur ai attribué, et contribuer à inscrire ce travail dans une cohérence globale au vu de la posture de recherche-médiation défendue.

Annonce du plan

L'écrit, qui est proposé ici au·à la lecteur·lectrice, commence par une première partie qui s'intitule « contextualisation d'une démarche de recherche-médiation ». La **Partie I** vise en effet à mettre en lumière un ensemble d'éléments contextuels permettant d'appréhender la démarche de recherche dans laquelle je me suis engagé.

Le **chapitre 1** vise tout d'abord à expliciter ma posture de recherche autour d'une volonté de « penser la complexité » du monde social et d'inscrire ce travail dans une visée « interventionniste » et de transformation sociale. La suite du chapitre s'organise autour des aspects méthodologiques ayant été mobilisés, avant de se terminer par la présentation et l'explicitation du cadre général de pensée et d'analyse autour notamment d'une approche interdisciplinaire pensant la dialectique spatio-socio-discursive. Le **chapitre 2** commence par une approche historique sur les grands ensembles et la politique de la ville dans l'optique de mettre notamment en évidence des premiers éléments pertinents quant à mon objet de recherche. La partie suivante quant à elle s'intéresse plus spécifiquement à la situation rennaise qui, si elle n'échappe pas à une conjoncture nationale esquissée dans la partie précédente, possède aussi ses propres spécificités. Enfin, dans la troisième partie de ce chapitre, je m'attache à compléter l'approche « d'en haut » esquissée dans les deux parties précédentes par une approche « d'en bas » qui permette au·à la lecteur·rice de s'appropriier ces espaces à travers un parcours photographique. L'enjeu du **chapitre 3** enfin, est de rendre compte d'un ensemble d'éléments qui m'a permis de penser et de construire mon intervention au sein de la collectivité, et, dans le même temps, d'identifier certains axes à creuser et à interroger dans ma recherche. Entre « perspective critique déjà présente » chez les professionnel·le·s et « demande sociale implicite », ces éléments participent alors pleinement à poser le cadre de cette recherche.

La **Partie II** de ce travail a pour objectif de rendre compte de la mise en œuvre de ma démarche de recherche-médiation au sein de la collectivité. Loin de se réduire à une simple description d'une phase opérationnelle de la recherche, il s'agit toujours d'apporter des éléments analytiques en m'appuyant sur des médiations scientifiques qui visaient à « interroger le regard porté sur “les quartiers” ». Le chercheur devient alors aussi médiateur dans cette nouvelle partie.

Le **chapitre 4** s'attache tout d'abord à rendre compte de l'organisation des médiations sociolinguistiques et de la manière dont ces espaces de médiation scientifique ont permis d'interroger avec les professionnel·le·s certaines notions qui se « laissent à voir comme une évidence » pour l'action publique. Les développements de ce chapitre s'appuient ainsi sur ces temps collectifs de réflexion afin de mettre en évidence le caractère idéologique des discours produits. Je montre notamment comment il est possible de réinterroger les notions de « mixité sociale » et de « communautarisme », et ce que cette interrogation permet de révéler quant à la délégitimation sociale et l'injonction à la « normalisation » qui caractérisent les quartiers dits prioritaires et leurs habitant·e·s. Le **chapitre 5** se concentre quant à lui sur les médiations filmiques autour du documentaire « Entre 4 tours » que j'ai pu mettre en place lors de cette recherche, et qui sont venues compléter les médiations sociolinguistiques. Dans ce chapitre, je propose alors d'explicitier la manière dont j'ai pensé et construit le documentaire réalisé, et cela dans un double objectif de rendre compte de l'espace vécu et de devenir un support d'intervention sociale et de médiation. Des projections-débats ont alors été organisées au sein de la collectivité notamment : c'est l'objet du dernier point de ce chapitre qui vise à interroger ce que les projections-débats peuvent révéler et ce qu'elles peuvent faire « avancer » dans une perspective de transformation sociale.

Dans la **Partie III**, après avoir « interrogé le regard porté sur les quartiers » (cf. Partie II), il s'agit de continuer à comprendre la manière dont ces espaces urbains sont mis en mots et comment cette mise en mots induit la mise en place de frontières.

Le **chapitre 6** se concentre sur « ce que les discours convoquent et provoquent » à travers une analyse de l'univers discursif médiatique qui entoure les quartiers dits prioritaires. Les discours médiatiques semblent notamment s'organiser autour de deux thématiques qui renvoient à la figure de « l'étranger » et à l'insécurité. En prenant appui sur la réception de ces discours par les professionnel·le·s et les habitant·e·s, les développements de ce chapitre permettent alors de mettre en lumière l'importance de cet univers discursif dans la construction socio-discursive des quartiers dits prioritaires. L'enjeu du **chapitre 7** est d'interroger « l'irréductible étrangeté » qui entoure ces espaces urbains et la manière dont celle-ci oriente la

grille de lecture mobilisée quand il s'agit d'appréhender ces espaces et leurs habitant·e·s. Dans la continuité des développements précédents, je propose ici de montrer que cette étrangeté doit se comprendre à l'aune d'une altérité qui s'exprime principalement à travers deux figures : celle de « l'étranger » et celle du « pauvre ». Je m'attache alors à montrer que la mobilisation de ces deux figures n'est pas sans implications dans la manière de considérer les habitant·e·s de ces espaces urbains. Le **chapitre 8** propose quant à lui de se concentrer sur les dynamiques d'appropriation de l'espace et la manière dont elles nous renseignent sur l'espace vécu des habitant·e·s. L'objectif est alors double : montrer comment les processus d'appropriation de l'espace s'inscrivent dans une dynamique plus globale du vécu d'une mise à distance sociale et spatiale, et proposer de « comprendre autrement l'insécurité », dans une perspective sociologique, en prenant appui sur les dynamiques socio-spatiales mises à jour précédemment, et plus largement sur l'ensemble des développements précédents dans cet écrit.

À l'aune des chapitres précédents, la **Partie IV** doit se comprendre comme « un essai de synthèse interprétative ». L'idée de cette dernière partie n'est pas de revenir sur l'ensemble des points déjà énoncés, ni même de les résumer ou de déjà conclure ce travail. Il s'agit plutôt d'essayer de comprendre comment ces éléments tendent à s'articuler afin de gagner en intelligibilité quant aux implications, sociales et politiques, des discours produits et des représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires.

Le **chapitre 9** s'organise alors autour de deux points qui s'inscrivent directement en lien avec le programme scientifique de Bulot pour qui le·la chercheur·se se doit de concevoir une théorie sociale, mais aussi « une théorie politique (car derrière le projet scientifique et social, il y a un modèle de société) » (Bulot, 2008b, p. 6). Le premier point du chapitre vise ainsi à comprendre la construction de l'image « des quartiers » dans une perspective théorique. Je propose alors une conceptualisation de « la marginalisation comme construction socio-discursive des quartiers dits prioritaires ». Le deuxième point vise quant à lui à appréhender les implications d'une telle construction en termes de reconnaissance et de justice sociale, et cela dans une perspective de théorisation politique. Je propose alors comprendre également « la marginalisation comme déconsidération sociale et politique ».

Transition vers la Partie I

Cette première partie vise à mettre en lumière un ensemble d'éléments contextuels permettant d'appréhender la démarche de recherche dans laquelle je me suis engagé. Les éléments contextuels renvoient ici à « ce depuis quoi on règle les focales (y compris le contexte du chercheur et de la recherche) [...] » (Blanchet, 2012, p. 170). Dans ce sens, contextualiser, ce n'est pas seulement « resituer un phénomène ou un ensemble de phénomènes dans un contexte qui lui reste extérieur », c'est aussi et surtout rendre compte de la construction de la recherche et de ce qui a guidé sa mise en œuvre. À l'image des trois chapitres la composant, l'enjeu de la Partie I est donc triple : poser le cadre de cette recherche et les intentions qui ont guidé sa réalisation aussi bien sur la forme que sur le fond, apporter des éléments contextualisant permettant de soulever les premiers questionnements de recherche, mettre en lumière à partir des discours des professionnel·le·s des éléments de compréhension quant aux enjeux de cette recherche-médiation.

*Partie I : Contextualisation d'une démarche
de recherche-médiation*

Chapitre 1. Faire une recherche qui « serve à quelque chose »

« Parmi les autres et non au-dessus des autres ou séparés des autres, inquiet de sa propre pente narcissique, soucieux de ses responsabilités sociales, mais n'hésitant pas à prendre du champ pour ne pas avoir les yeux brûlés par les évidences de l'évènement, l'intellectuel engagé dessiné en pointillés par Merleau-Ponty apparaît en plus fragile et plus modeste, mais plus sérieux. Il n'oublie pas l'exigence de distanciation, mais incorpore dans un engagement inéluctable une telle exigence. Un équilibre instable se dessine entre engagement et distanciation, aliments de l'expérience et outils intellectuels » (Corcuff, 2012, p. 204)

Le titre de ce premier chapitre est emprunté à Thierry Bulot lors de son interview en 2015 par le réseau R2DIP (Réseau de Recherches sur les discours institutionnels et politiques)³. À la question, « quels sont les enjeux de ces recherches [en sociolinguistique urbaine] ? », le chercheur explique qu'il souhaite renouer avec les premiers temps de la sociolinguistique dont l'enjeu était « pour dire simplement les choses pour que ça serve à quelque chose ». Voilà également, et humblement, l'enjeu que je me suis fixé pour cette recherche. En gardant à l'esprit cette perspective, ce premier chapitre s'organise de la manière suivante :

- je commence d'abord par expliciter ma posture de recherche à travers diverses réflexions épistémologiques sur la manière d'appréhender la complexité sociale, mais aussi sur la place du chercheur et sa subjectivité,
- je continue ensuite par introduire mon positionnement en tant que chercheur-médiateur à Rennes Métropole, en insistant notamment sur l'importance de la question de la demande sociale et mon inscription dans une recherche-médiation,
- de là, je poursuis en cherchant à mettre en lumière les méthodes de recherche et d'écriture transversales et sous-jacentes à tout ce travail de recherche, de la mise en œuvre du travail ethnographique à la réflexion sur la mise en place d'une écriture polyphonique,
- enfin, je m'attache à présenter, le cadre général de pensée et d'analyse à partir duquel j'ai pensé cette recherche dans une perspective interdisciplinaire, analysé le matériau ethnographique recueilli, et produit les interprétations présentes dans cet écrit.

³ Cette interview, intitulée « MaCommunicationen3questions », est disponible en ligne ici : <https://www.youtube.com/watch?v=JUuA1zySHHg>

1. Réflexions épistémologiques autour d'une posture de recherche

La contribution d'un travail de recherche ne peut s'appréhender qu'à l'aune d'une posture de recherche explicite, une posture épistémologique. Développer une telle posture, c'est alors « s'interroger sur ce qu'est connaître et de choisir des réponses qui constituent autant de choix, au moins provisoires, à partir desquels et dans le cadre desquels la recherche va être construite davantage qu'appliquée, dans le cadre desquels les connaissances vont être élaborées et diffusées » (Blanchet, Chardenet, 2011, p. 7).

1.1. *Penser et appréhender la complexité sociale*

La posture de recherche qui guide tout ce travail s'inscrit tout d'abord dans un paradigme de connaissances scientifiques permettant de penser et d'appréhender la complexité. Ce paradigme, nous le devons à Edgar Morin.

« Paradigme » doit ici être compris comme un système ouvert de production de connaissances. Le point de départ de la réflexion d'Edgar Morin est son insatisfaction à l'égard des connaissances scientifiques produites. Il expose ainsi le fait que la science dominante aujourd'hui est une science rationnelle qui ne prend pas (ou peu) en compte l'irrationalité des êtres humains dans le fonctionnement du monde. Cette science produit également selon lui des connaissances disjonctives et réductives sur le monde qui nous entoure. Face à ce constat, la pensée complexe qu'il propose « refuse les conséquences mutilantes, réductrices, unidimensionnalisantes et finalement aveuglantes d'une simplification qui se prend pour le reflet de ce qu'il y a de réel dans la réalité » (Morin, 2005, p. 11). Cette simplification Morin la décrit sous la forme d'un système de production de connaissances caractérisé notamment par les traits suivants : utilisation des principes de disjonction (qui « sépare ce qui est lié ») et de réduction (qui « unifie ce qui est divers ») (Ibid, p. 79), production d'une vision mutilante de la société et du monde (Ibid, p. 20) qui « met de l'ordre dans l'univers, et en chasse le désordre » (Ibid, p. 79). Cette atomisation de la connaissance, renforcée par les séparations disciplinaires actuelles, devient ainsi fortement dommageable pour la connaissance. Il y a une nécessité d'une connaissance moins arrogante, plus fine, plus juste et intégrant donc l'imprédictibilité.

Morin développe alors ce qu'il appelle la pensée complexe. Celle-ci devant être entendue dans son sens étymologique comme un « tissu (complexus : ce qui est tissé ensemble) de constituants hétérogènes inséparablement associés » (Ibid, p. 21). La pensée complexe souhaite substituer au « paradigme disjonction / réduction / unidimensionnalisation » un « paradigme distinction / conjonction qui permette de distinguer sans disjoindre, d'associer sans

identifier ou réduire » (Ibid, p. 23). Il s'agit de rassembler les éléments pour comprendre de la manière la plus cohérente possible la complexité du monde et de gagner ainsi en intelligibilité. Le paradigme de la complexité aspire, d'une part, à la prise en compte de la multidimensionnalité (et non de la disjonction) (Ibid, p. 11), et d'autre part, à la reconnaissance d'un principe d'incertitude et d'incomplétude, car « nous ne pourrons jamais échapper à l'incertitude et [...] nous ne pourrons jamais avoir un savoir total » (Ibid, p. 93). L'auteur explique ainsi que les humains ne sont pas « des machines triviales » où « si vous connaissez tous les inputs, vous connaissez tous les outputs » (Ibid, p. 109).

Afin de mettre en œuvre ce programme épistémologique, la pensée complexe prend appui sur trois principes qui ont guidé mon travail de recherche et qui seront mobilisés, parfois explicitement, parfois implicitement, dans cet écrit :

- Principe dialogique : ce principe « permet de maintenir la dualité au sein de l'unité. Il associe deux termes à la fois complémentaires et antagonistes. » (Ibid, p. 99). Il prône l'intégration des paradoxes et des contradictions afin d'aller au-delà de cette simple constatation et de comprendre la complexité des phénomènes humains. Il s'agit ainsi de penser un méta-point de vue qui permette d'éclairer ces contradictions et de les prendre en compte.
- Principe de récursion organisationnelle ou de récursivité : il s'agit de considérer les phénomènes humains comme des « processus où les produits et les effets sont en même temps causes et producteurs de ce qui les produit » (Ibid, p. 99-100). Autrement dit, « le produit est producteur de ce qui le produit » (Ibid, p. 114). Ce principe de récursivité renvoie ainsi à un processus continuellement en mouvement où les éléments s'entre-alimentent l'un et l'autre. On verra que cette dynamique se révèle essentielle dans ce travail.
- Principe hologrammatique ou hologrammique : il peut être défini comme suit « on peut enrichir la connaissance des parties par le tout et du tout par les parties, dans un même mouvement producteur de connaissances » (Ibid, p. 101). Ce principe s'appuie sur la pensée systémique postulant que « le tout est plus que la somme des parties », mais va aussi plus loin puisque « le tout est à la fois plus et moins que la somme des parties » (Ibid, p. 114). Il est prôné le résultat de la prise en considération des interactions entre les parties et non la simple juxtaposition de celles-ci. Néanmoins, toutes les potentialités des parties ne s'expriment pas nécessairement et seulement une partie des potentialités participe au processus du tout. Ce principe est primordial dans l'appréhension globale

de cet écrit et il est au fondement de la partie IV qui propose « un essai de synthèse interprétative ».

À partir de ces principes, « il s'agit de *comprendre* (c'est-à-dire “donner du sens à des événements spécifiques”) et non d'*expliquer* (c'est-à-dire d'“établir des lois universelles et uniquement rationnelles de causalité”) » (Blanchet, 2015, p. 34).

Afin de penser et de saisir la complexité, il reste à en expliciter la méthode ou tout du moins à commencer à l'énoncer puisque celle-ci prendra en réalité forme au fur et à mesure de cet écrit. Dans la suite de Morin, je parle délibérément ici de « méthode » afin de rendre compte encore une fois du caractère ouvert de cette posture épistémologique. Si la « méthodologie » peut être enfermante, disjonctive et inadaptable, la « méthode » cherche quant à elle au contraire à s'inscrire dans le mouvement et l'incertitude. La seule méthode à même de pouvoir s'inscrire dans ce mouvement est selon moi la méthode empirico-inductive. Cette dernière considère que la recherche est nécessairement impliquée par les pratiques. Les connaissances produites sont induites par le terrain lui-même. Dans son principe, elle entre en opposition avec la méthode hypothético-déductive reposant sur la pensée logico-mathématique et la transposition dans le domaine des sciences humaines et sociales de protocoles de recherche issus d'expériences en laboratoire. Or, si elles restent un défi pour la pensée complexe et la méthode empirico-inductive, je suis convaincu que l'irrationalité, l'imprédictibilité, les contradictions et l'inattendu ne peuvent se laisser saisir par une pensée logico-mathématique transposée aux phénomènes sociaux humains.

« Il s'agit en effet de la prédominance séculaire d'un style de pensée spécifique qui, pour une bonne part, s'est formé dans la relation des hommes aux phénomènes physiques et s'est révélé tout à fait adapté dans ce domaine. Il a contribué dans une mesure considérable à modeler la langue courante et la pensée de tous les jours. [...] L'une des raisons [des difficultés des sociologues] est le transfert non critique, et souvent dogmatique, sur d'autres plans d'expérience – dont celui de l'homme lui-même – de formes de pensée et de construction conceptuelle qui se sont révélées relativement adéquates sur le plan de la matière et de l'énergie. » (Elias, 1993, p. 30)

Se réclamer d'une méthode, ou tout du moins, d'une dimension empirico-inductive implique nécessairement de se réclamer du terrain. Largement utilisé par les chercheurs en sciences humaines et sociales, la notion de terrain est me semble-t-il trop souvent réduite au seul lieu géographique. Or, le terrain est indubitablement un lieu géographique, mais il est surtout un « espace social et temporel et situationnel » (Blanchet, 2011, p. 18). Il n'est donc pas un « objet dissocié » du chercheur, mais est plutôt un « réseau d'interactions humaines et individuelles » dont fait partie le chercheur et sur lequel il influe (Ibid). Ce réseau d'interactions

vient justifier implicitement la nécessité réflexive à laquelle j'essaierai de m'astreindre tout au long de ce travail de manière certainement perfectible.

Cette manière de comprendre le terrain est aussi primordiale pour comprendre la dimension empirico-inductive de ce travail : ce ne sont pas (plus) des hypothèses de départ que le-la chercheur·se pose, mais plutôt des questionnements, des intuitions issues directement de ses observations ou de ses interactions. Plus spécifiquement ici peut-être, c'est aussi une « situation-problème » qui est au fondement de cette recherche (cf. « la question de la demande sociale » dans la suite de ce chapitre) et qui ancre d'autant plus celle-ci dans une dimension empirico-inductive. Tout au long de la recherche, les questionnements et les données empiriques sont alors constamment confrontés dans un va-et-vient heuristique. Cette approche renvoie à la notion de rationalité développée par Morin : la rationalité c'est un « dialogue incessant entre notre esprit qui crée des structures logiques, qui les applique sur le monde, et qui dialogue avec ce monde réel » (Morin, 2005, p. 94). L'auteur différencie la rationalité de la rationalisation qui consiste à « vouloir enfermer la réalité dans un système cohérent » (Ibid). Je garderai cette distinction en posant que la méthode empirico-inductive demande d'exercer « un commerce incessant avec le monde empirique, seul correctif au délire logique » (Ibid, p. 97). La recherche est conçue ici comme un aller-retour continu entre théorie et terrain, les deux se co-construisant et interagissant ensemble. Cette démarche est d'ailleurs aussi appelée « itération » par Olivier de Sardan lorsqu'il évoque le va-et-vient nécessaire entre les données, la problématique et les interprétations (Olivier de Sardan, 1995, p. 13).

Dans ce travail, je souhaite penser de manière continue le lien entre terrain et théorie. Ce lien trouve son expression dans la manière de considérer l'imbrication des différentes phases de la recherche. Or, « il n'y a pas le "terrain" d'un côté et l'interprétation de l'autre : le chercheur fait toujours les deux en même temps » (Canut, 2017, p. 329). Afin de rendre compte de cette élaboration de la recherche en train de se faire, j'ai fait le choix de retranscrire ponctuellement dans cet écrit certains passages de mon journal de terrain. En effet, le journal de terrain semble primordial dans l'optique de penser la concomitance entre terrain et interprétation. Sans en nier le caractère artificiel, je pense que ce processus d'écriture a le mérite de pouvoir rendre compte, en partie tout du moins, de l'inscription empirique de la recherche et de rendre visible la construction du questionnement analytique (Rémy, 2014, p. 4). Il permet ainsi d'interroger son implication, ses propres ressentis et représentations, et dans le même temps de réaliser un premier travail d'analyse. Nicolas-Le Strat parle à cet égard d'une double portée du journal de terrain : « à la fois de distanciation (le chercheur construit peu à peu un rapport réflexif à sa propre implication) et d'objectivation (la réalité du terrain prend forme au fur et à mesure de la collecte des observations) » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 86).

1.2. Une sociolinguistique et une géographie d'intervention

La posture de recherche portée dans ce travail s'exprime également à travers une manière de concevoir la recherche comme un fait social total et pleinement inscrit dans une perspective de transformation sociale. Ces deux aspects demandent quelques développements.

1.2.1. La recherche comme fait social total

Il ne s'agit pas ici d'aborder le cadre conceptuel de la recherche, mais plutôt d'exprimer le fait que cette dernière relève d'un acte de militance sociale et scientifique « qui ambitionne de contribuer à la réflexion – voire à l'intervention – sur les différentes façons de lutter contre les discriminations toutes les fois que les pratiques langagières sont impliquées » (Bulot, 2009, p. 64). Dans une telle perspective, il apparaît que l'implication du chercheur devient inévitable et le positionnement choisi dans ce travail sera donc celui d'une subjectivité assumée ayant valeur heuristique. L'interrogation ne concerne plus alors le fait de savoir si l'implication du chercheur est possible ou non, mais bien plutôt la manière dont cette implication est possible. Dans ce sens, « on considèrera la question de l'implication d'un chercheur comme non pertinente, celle de la neutralité comme difficile à tenir, celle de l'engagement à interroger. » (Charaudeau, 2013, p. 3).

L'engagement du-de la chercheur-se se conçoit dans cette recherche comme total, pleinement scientifique, mais aussi social, sociétal, politique pouvant l'amener en toute conscience de l'instrumentalisation possible des connaissances produites à être co-acteur-riche d'un changement social. La recherche est ainsi considérée comme praxis : elle « engage le chercheur à être aussi un intellectuel, une ressource sociale, un acteur potentiel du mouvement social » (Bulot, 2008, p. 2). Dans la continuité de Bulot et de sa formalisation de la sociolinguistique urbaine, cela revient également à accepter de :

- « produire des outils et des méthodes d'intervention dont on assume une évaluation tant par les pairs que par les acteurs qui en usent,
- théoriser et inclure dans la problématisation la subjectivation des approches dont on assume la dimension réflexive,
- conceptualiser les discours tant descriptifs qu'interprétatifs qui les sous-tendent comme des actes de militance scientifique dont on doit expliciter les tenants : le/la sociolinguiste a non seulement à concevoir une théorie linguistique (où la langue est un fait éminemment social), et à adhérer ou développer une théorie sociale (car analyser des situations sociolinguistiques sans projeter ces analyses sur le lien social n'a guère de sens), mais encore une théorie politique (car derrière le projet scientifique et social, il y a un modèle de société),

- médiatiser des recherches, en acceptant d'instrumenter ce qui peut l'être, pour être, non seulement accessibles aux différents acteurs (collectivités locales, associations, médias, partis politiques, élus...), mais encore transférables à ceux-ci (et cela dans une pratique de co-gestion des outils) » (Bulot, 2009, p. 3-4)

C'est dans cette double perspective d'une théorisation sociale et d'une théorisation politique que je souhaite également inscrire cette recherche. Cette double perspective sera d'ailleurs « mise en application » dans la synthèse interprétative de ce travail (cf. chapitre 9. « L'image "des quartiers" : comprendre sa construction et appréhender ses implications »). La formalisation ci-dessus de la sociolinguistique urbaine par Bulot fait en tout cas directement écho à l'importance à la « démarche réflexive » et la « dimension citoyenne » qui est partie prenante de la géographie sociale (Raoulx, Chourio, 2012, p. 224). Si ce ne sont certainement pas les seules disciplines à concevoir ainsi une démarche de recherche, cette mise en relief permet tout de même de poser une première complémentarité dans l'approche interdisciplinaire mobilisée dans ce travail.

Il est important de préciser que cette conception de la recherche ne nie en rien la nécessité d'une conceptualisation rigoureuse légitimant les connaissances produites. Un tel positionnement du chercheur demande en réalité de s'inscrire à la croisée de deux attitudes : une « attitude existentielle » renvoyant au fait d'« être présent, manifestant une empathie envers les individus et groupes rencontrés, tout en étant un étranger » ; une « attitude intellectuelle » renvoyant au fait de « s'intéresser aux questions sociales, aux inégalités, tout en produisant des connaissances étayées, relevant des sciences sociales » (Raoulx, 2009, p. 1). On retrouve ici dans la posture même du·de la chercheur·se le principe dialogique de la pensée complexe. Refusant de m'inscrire dans une posture disjonctive, j'ai ainsi toujours cherché à comprendre ces deux attitudes, à les faire interagir, à m'en nourrir, chacune d'elles apportant son lot de connaissances indispensables à un tel travail.

Ces deux attitudes, « existentielles » et « intellectuelles », en impliquent nécessairement une troisième qui était déjà apparue dans le 4^{ème} point de la formalisation de la sociolinguistique urbaine ci-dessus : une attitude que je qualifierais « d'interventionniste » :

« S'ajoute un troisième pilier, étroitement lié au précédent, et qui définit le chercheur comme un citoyen, sensible aux inégalités sociales. Cela conduit à l'action pour contribuer à une plus grande justice sociale, à restituer la recherche vers les populations rencontrées, enfin à diffuser la recherche vers les autres citoyens. » (Raoulx, 2006, p. 3)

Le·la chercheur·se « doit être de son temps et contribuer à la prise de conscience collective et à la solution des problèmes de sociétés » (Frémont et al., 1984, p. 125). Dans une telle perspective praxique, l'idée est donc de penser une épistémologie politique visant à ne

plus penser selon un modèle dichotomique, science et société, mais bien selon un modèle de « sciences en société » (Souchard, Bonny, 2015, p. 2-3).

« L'autonomie de l'institution scientifique à l'égard de toute forme d'instrumentalisation immédiate, quelle qu'en soit l'orientation, doit constituer un enjeu partagé pour tous ceux qui s'y rattachent et s'y réfèrent. Mais réfléchir aux conditions de l'autonomie n'est pas la même chose que poser une extériorité illusoire entre sciences et société, qui relève à la fois d'une épistémologie naïve et d'un aveuglement majeur à l'égard des dynamiques qui traversent l'époque. À l'heure de la technoscience, de l'économie dite de la connaissance, de la recherche massivement finalisée et orientée par des politiques publiques en tous genres, des incitations croissantes à développer des recherches partenariales avec les entreprises ou la "société civile", continuer à entretenir le mythe d'une vérité scientifique poursuivie exclusivement pour elle-même, dans un sanctuaire institutionnel à l'abri des bruits du monde et des pressions de toutes natures, n'est pas tenable. La multiplication des interrogations sur les rapports entre sciences et société, qui conduit à parler aujourd'hui plutôt des "sciences en société", témoigne de ces transformations. L'on ne peut pas continuer à raisonner selon le modèle antérieur, distinguant la recherche fondamentale et la recherche appliquée, comme s'il y avait d'un côté un univers complètement indépendant, le monde académique, et de l'autre les usages, bons ou mauvais, heureux ou malheureux, de la science. » (Souchard, Bonny, 2015, p. 11)

1.2.2. Une ambition critique et émancipatrice

Le programme de recherche esquissé précédemment porte en lui une double ambition : critique et émancipatrice.

Se réclamer d'une ambition critique implique de devoir expliciter mon acception du terme « critique » tant l'usage de celui-ci peut être équivoque : « critiquer signifie tantôt juger ("ne me critique pas" = "ne me juge pas"), tantôt objecter ("Je me permettrais de critiquer cet argument" = "présenter une objection"), tantôt examiner ("peser le pour et le contre") » (Charaudeau, 2013, p. 3). La critique, c'est tout cela à la fois et aucun des trois en même temps. Elle n'est ni uniquement un jugement, ni une simple objection, ni seulement le résultat d'un examen, elle est une praxis (Chamayou, 2012). En s'opposant à la doxa, à ce qui est considéré comme une évidence, elle tend avant tout à signaler, dévoiler, expliciter un horizon des possibles et de transformation sociale. La critique révèle donc et son objectif est de « viser moins la critique des individus ou la stigmatisation de coupables qu'aider à comprendre ou à rectifier des visions, des pratiques erronées, ou contreproductives. En ce sens, "la critique c'est le contraire de critiquer" (Fassin 2012 : 270) et aucun domaine ne doit lui échapper » (Rabatel, 2013, p. 11).

Cette « éthique de la critique » comme la nomme Rabatel (Ibid), c'est aussi et surtout une « affaire de contrat ». En effet, l'ambition critique que je crois avoir réussi à réaliser dans

ce travail est en grande partie tributaire de ma posture au sein de l'institution. Celle-ci est notamment le résultat de la négociation de mon contrat de mission, du rôle qui m'a été attribué dans l'institution, de la légitimité scientifique que m'a conférée le statut de doctorant et d'universitaire, et enfin de ma posture de recherche à laquelle j'ai pu réfléchir en amont de cette mission de recherche-action.

« Question théorique aussi bien que pratique, la posture adoptée par le sociologue est en relation directe avec sa praxis, c'est-à-dire avec le type de relations qu'il crée et le mode de production qu'il met en œuvre dans son travail. La manière dont est envisagée la relation au terrain constitue l'aspect central qui permet de différencier les différentes postures. » (Felder, 2007, p. 44)

Le point suivant de ce chapitre (cf. Point 2. « Un chercheur-médiateur à Rennes Métropole ») permettra d'approfondir le « type de relations » et « le mode de production » que j'ai mis en œuvre dans ce travail et, qui m'a donné de fait la possibilité de pouvoir porter un discours critique tout au long de mon travail au sein de Rennes Métropole.

Une ambition critique = une ambition émancipatrice. Cette équation symbolique vise à montrer que si ces deux ambitions doivent se penser dans le même temps, elles doivent surtout se penser ensemble et dans leurs implications réciproques. Elle vise également à mettre en exergue la nécessaire posture politique qui découle de cette ambition (et qui en est à l'origine) comme le soulèvent plusieurs auteur·rice·s :

« Plus encore, cette focalisation majeure sur les processus de réflexivité nécessite de s'interroger sur le rôle du chercheur lui-même qui doit s'impliquer dans son travail selon un point de vue critique, mais aussi politique, au sens d'un engagement épistémologique œuvrant à la mise au jour de nouveaux processus d'émancipation des sujets avec lesquels il co-construit des interprétations du monde social et des modalités d'action. » (Canut et al., 2018, p. 346)

« Ce qui caractérise la sociologie impliquée telle que nous l'entendons, que ce soit dans le cadre de recherches-actions coopératives ou de recherches plus classiques, c'est une double orientation, critique à l'égard de certains modes de structuration des rapports sociaux ou de certaines orientations d'action, et contributive, en ce sens qu'elle refuse de se positionner en pure extériorité. » (Soucard, Bonny, 2015, p. 12)

« C'est bien cette sociologie-là qui m'intéresse (politiquement) et que je revendique (professionnellement) ; une sociologie tout à la fois critique, car elle aspire à la transformation de l'ordre existant, et contributive car elle juge indispensable de s'associer aux expériences engagées et d'y apporter sa pierre » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 10)

« Une critique sociale qui pointe les aspects négatifs des ordres sociaux existants (le cœur du geste critique) à l'horizon d'un positif, appelé dans ce

cas, émancipation. [...] Une critique sociale émancipatrice s'efforcerait donc d'articuler un volet négatif (la critique sociale au sens restreint du terme) et un volet positif (la perspective d'émancipation) sans négliger toutefois les tensions entre les deux pôles » (Corcuff, 2012 p 8-9)

Appréciable pour sa clarté d'exposé, l'équation symbolique précédente ne doit cependant pas faire oublier les questionnements épistémologiques fondamentaux qu'elles posent. La perspective émancipatrice, ou contributive comme nommée précédemment, implique de se positionner sur la manière d'appréhender les personnes rencontrées, les pratiques sociales étudiées et les discours qui seront interprétés. N'oublions pas que penser la complexité, « c'est échapper à l'alternative entre la pensée réductrice qui ne voit que les éléments et la pensée globaliste qui ne voit que le tout » (Morin, 2005, p. 135), et pour ce qui nous occupe ici, entre l'individualisme méthodologique et la macro-sociologie dominocentrée. Je fais référence ici aux dérives possibles qui nous guettent inexorablement en tant que chercheur·se et qui ont été mises en avant dès 1989 par Grignon et Passeron (Grignon, Passeron, 1989). Ces dérives possibles sont reprises ici par Corcuff :

- « *le légitimisme* (ou *dominocentrisme*, ou encore *misérabilisme*), qui n'envisage les pratiques populaires que dans un rapport hiérarchique avec les normes dominantes et socialement légitimes, comme si les activités symboliques des dominés ne pouvaient être appréhendées que dans leur dépendance à l'égard de celles des dominants ;
- *le populisme* qui, en sacralisant les cultures populaires comme des entités dotées d'une autosuffisance symbolique, oublie que certaines des caractéristiques de ces cultures sont associées aux rapports de domination entre classes dans lesquels elles sont prises » (Corcuff, 2012, p. 40)

En accord avec une pensée complexe, l'enjeu de cette recherche est donc de tenter de saisir à la fois les capacités et les incapacités des personnes dans un principe dialogique. Sans nier les logiques structurelles et systémiques, et un certain déterminisme social, je tenterai également de comprendre et de mettre à jour l'autonomie, même relative, des personnes. Cette autonomie, elle prendra notamment la forme dans ma compréhension d'une reconnaissance de la capacité réflexive des habitant·e·s sur leur vie quotidienne et les processus de stigmatisation dont elles font l'objet. Elle se retrouvera aussi dans la mise en avant de la « perspective critique déjà présente » chez les professionnel·le·s à plusieurs endroits de cet écrit. Je m'éloigne inévitablement dans cette posture de celle du·de la chercheur·se seul·e à même de comprendre les rapports de domination, de les expliquer aux personnes impliquées dans ces derniers, et *in fine* seul·e à même de pouvoir les en sortir.

Je chercherai ainsi tout au long de ce travail écrit à montrer la capacité réflexive des différents acteurs sociaux interrogés ainsi que l'importance de la prendre en compte et de la déployer comme dirait Nicolas-Le Strat (Nicolas-Le Strat, 2003, p 121). L'approche empirico-inductive me semble encore une fois la seule à même de permettre d'appréhender cette capacité

réflexive, et cela dès lors qu'il est possible de se départir d'une position surplombante du·de la chercheur·se en position d'extériorité sociale. C'est à ce prix, me semble-t-il, qu'il est possible d'entrevoir la complexité d'une situation sociale et de saisir le plus subtilement possible des éléments de compréhension quant à celle-ci. C'est également à ce prix qu'il est possible de s'inscrire dans une perspective émancipatrice au sens de Rancière : l'idée que les personnes peuvent participer aux affaires communes et à la réflexion collective, et cela de manière transgressive, car précisément ce « “ne sont pas leurs affaires”, mais [ce] sont celles des gens qui ont les “titres” pour le faire » (Rancière, 2008, p. 60). Voilà en quoi je m'inscris dans une sociologie émancipatrice.

On peut ainsi dire que l'approche scientifique que je défends engage à chaque fois des positionnements épistémologiques voire « épistémopolitiques » pour reprendre le terme de Nicolas Le Strat, c'est-à-dire le fait que ces positionnements sont concomitants avec la posture du·de la chercheur·se vis-à-vis de son projet scientifique, social et sociétal. « En recourant à ce néologisme, je souligne que sur le terrain d'une sociologie critique, aucun engagement épistémologique ne vaut s'il n'endosse pas concomitamment un engagement démocratique radical » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 156). Cet engagement fait ainsi écho à la recherche comme fait social total et aux développements notamment du chapitre 9 sur « La marginalisation comme déconsidération sociale et politique ».

1.2.3. Donner un statut scientifique à la subjectivité

La posture de recherche précédemment explicitée amène nécessairement à poser la question de la subjectivité dans une démarche scientifique en sciences humaines et sociales. Le·a lecteur·rice l'aura compris, je remets en question dans ce travail une épistémologie positiviste et je revendique de m'inscrire dans une « épistémologie politique ».

« Le champ scientifique s'est constitué historiquement autour d'une conception épistémologique et d'une élaboration institutionnelle impliquant une dissociation radicale entre science (vérité, objectivité) et “sens commun” (préjugés, opinions, idéologies), théorie et pratique, jugements de fait et jugements de valeur. Cette épistémologie positiviste constitue encore aujourd'hui un référentiel central pour les chercheurs et l'institution scientifique, y compris dans des espaces où elle est particulièrement malaisée à soutenir » (Soucard, Bonny, 2015, p. 12)

L'épistémologie politique, et la subjectivité assumée qui peut en découler, n'enlèvent rien du caractère scientifique de mon propos. Comment définir la plausibilité et à la validité d'une recherche, soit *in fine* à sa « scientificité » ? Blanchet propose quatre critères de « scientificité des connaissances produites » (Blanchet, 2011, p. 19) :

- L'opérationnalité des connaissances produites : c'est-à-dire qu'il doit être possible de tirer des interventions concrètes de ces connaissances.
- La « cohérence interne » de la recherche : la réflexion du chercheur autour du cadre épistémologique, théorique et méthodologique implique une cohérence entre les méthodes mises en place, le corpus, les interprétations, etc. La recherche est un tout ayant sa propre cohérence et non la juxtaposition de plusieurs parties.
- La « cohérence externe » de la recherche : les connaissances produites doivent être confrontées à d'autres données ou études afin de valider leur pertinence et significativité.
- La « discutabilité/acceptabilité » de la recherche : toute recherche doit pouvoir être discutée dans des échanges à valeur heuristique. Son acceptabilité par des chercheurs, les informateurs, les divers acteurs sociaux sur le terrain contribue aussi à sa scientificité.

Partant de ces éléments, la recherche de scientificité oblige à penser la subjectivité de son travail. Le·la chercheur·se n'est pas extérieur·e au social et il·elle dispose de ses propres filtres d'interprétation. Lors de la réalisation d'une recherche, le·la chercheur·se apporte avec lui·elle une culture, c'est-à-dire une grille d'interprétation et d'adaptations au monde qui l'entoure (*Ibid*, p. 11). Cette grille par laquelle les pratiques sociales se « révèlent » au·à la chercheur·se, renvoie en anthropologie sociale à la notion d'« équation personnelle du chercheur ». Celle-ci doit être comprise comme un ensemble d'éléments qui le·la singularisent et dont il·elle doit tenir compte : son parcours de vie, sa manière d'apparaître aux yeux des autres, son expérience, son sexe, son attitude, etc. Autrement dit, les connaissances ordinaires que l'on possède déjà, et ses représentations sociales, sont notamment issues des « classifications signifiantes de sa culture » (*Ibid*). Car « il n'y a d'objet que par rapport à un sujet (qui observe, isole, définit, pense), et il n'y a de sujet que par rapport à un environnement objectif (qui lui permet de se reconnaître, se définir, se penser, etc., mais aussi d'exister) » (Morin, 2005, p. 57). Ainsi, le·la chercheur·se et l'objet de recherche sont indissociables puisque « les données sont la transformation en traces objectivées de 'morceaux de réel' tels qu'ils ont été sélectionnés et perçus par le chercheur » (Olivier de Sardan, 1995, p. 4). Le·la chercheur·se est ainsi nécessairement engagé·e dans et par sa recherche. Ma posture de recherche nécessite donc un effort de vigilance et un esprit autocritique, certes difficiles à mettre en œuvre, mais essentiels pour le reste de mon raisonnement. C'est une démarche réflexive qui est ainsi demandée au·à la chercheur·se quant aux tenants et aux aboutissants du travail mené. L'explicitation de la subjectivité sous-jacente à toute démarche de recherche, qui guide la

recherche, et même se traduit à travers elle, marque alors la scientificité d'un travail. Je comprendrai ainsi la « réflexivité » comme le fait de produire des connaissances pouvant être ensuite débattues dans l'espace public et scientifique, et cela du fait de l'explicitation de la construction de celles-ci. Dans la continuité de Rabatel, on pourrait ainsi parler « d'éthique de subjectivité » et « d'éthique d'objectivité » :

« je parle d'éthique de subjectivité et d'éthique d'objectivité, car subjectivité et objectivité obligent. Elles obligent à un travail réflexif qui implique le refus de tout déni, comme on vient de le voir. Elles obligent également à répondre à un double défi : celui de penser la subjectivité aussi objectivement que possible et celui de penser l'objectivité en faisant place à la subjectivité. » (Rabatel, 2013, p. 6)

Cette double éthique renvoie notamment à une démarche d'objectivation des rapports subjectifs du·de la chercheur·se à son objet et au contexte de son objet. Bourdieu parle d'« objectivation participante » : « l'objectivation du rapport du sociologue à son objet est [...] la condition de la rupture avec la propension à investir dans l'objet qui est sans doute au principe de son 'intérêt' pour l'objet » (Bourdieu, Wacquant, 1992, p. 224). Cette « rupture » est centrale pour mon propos, car la « prise en considération des faits subjectifs favorise, au lieu d'anéantir, l'objectivité du travail » (Ghasarian, 2002, p. 11). La subjectivité, questionnée continuellement par une démarche réflexive, prend alors un statut scientifique.

« Ni la négation de la rigueur scientifique de sciences sociales dotées d'une autonomie relative, ni la négation scientiste – le scientisme étant entendu comme la prétention illusoire à une sociologie sans présupposés—de nos « impuretés » et de nos fragilités constitutives ne constitueraient des voies praticables. Nous aurions plutôt à assumer réflexivement ces impuretés et ces fragilités dans le processus artisanal de constitution de rigueurs scientifiques partielles et provisoires » (Corcuff, 2012, p. 206)

Si elle n'est pas prise en compte, cette subjectivité inhérente à toute démarche de recherche peut d'ailleurs provoquer des risques de « més-interprétation » et de « sur-interprétation » (Olivier de Sardan, 1995, p. 19). L'anthropologue Olivier de Sardan décrit la surinterprétation comme une « violence faite aux données » (Olivier de Sardan, 1996, p. 3) lorsque le chercheur refuse « le défi qu'une prise en compte de la complexité de celles-ci (les données) adresse à l'imagination interprétative rigoureuse » (Ibid, p. 1). Il explique cette violence par ce qu'il nomme le « ciseau surinterprétatif » (Ibid, p. 6), c'est-à-dire une « projection excessive de préconceptions et [une] paresse méthodologique » (Ibid, p. 3). D'où la nécessité d'une vigilance méthodologique qui sera décrite et développée avec les différentes méthodes de recherche mobilisées.

Il me reste un dernier point à aborder sur ce thème et qui est en filigrane des lignes précédentes : c'est celui de l'intersubjectivité. Cette notion qui est implicite et sous-entendue

dans toutes les réflexions avancées renvoie à la rencontre et à la communication entre deux personnes, portant chacune leur subjectivité et entrant en interaction, c'est-à-dire agissant l'une sur l'autre. L'expérience humaine est nécessairement intersubjective. « Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu* : pas de subjectivité sans *intersubjectivité* » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 553). L'expérience de la recherche, et plus spécifiquement l'enquête de terrain, n'échappe pas à cette réalité sociale. Cet aspect est notamment mis en avant par Devereux dans son ouvrage, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, sorti pour la première fois en France en 1980. L'ethnopsychanalyste y aborde la question de l'effet du-de la chercheur-se sur la subjectivité de la personne interrogée, mais aussi de la personne interrogée sur sa propre subjectivité (Devereux, 2002). Il démontre comment cette intersubjectivité est le produit de subjectivités se répondant entre elles de manière perpétuelle.

Ainsi, l'intersubjectivité est inhérente à toute rencontre. Par sa seule présence, un-e chercheur-se influe inévitablement sur la situation observée et sur les relations qui s'y jouent. C'est le « paradoxe du chercheur » qui cherche à observer des pratiques qu'il-elle modifie pourtant par sa présence (Blanchet, 2011, p. 74). Devereux propose d'aborder cette difficulté « d'une manière constructive et [de] découvrir quels insights positifs, non susceptibles d'être obtenus par d'autres moyens, nous pouvons tirer du fait que la présence d'un observateur perturbe l'évènement observé » (Devereux, 2002, p. 369). L'expérience de terrain lors de la réalisation du film documentaire dans cette recherche sera à cet égard exemplaire (cf. chapitre 5. Point 2.2. « Du "sous-terrain" au "sous-film" »). Devereux donne ainsi une dimension heuristique aux perturbations issues et ressenties sur le terrain et c'est également ce que je m'efforcerai de faire dans ce travail.

2. Un chercheur-médiateur à Rennes Métropole

Comme je l'ai évoqué dans l'introduction, les conditions de financement influencent nécessairement la conduite et la teneur d'une recherche. À cet égard, un financement CIFRE impose par sa forme même (le fait de travailler pour et avec une institution) une certaine posture de travail, voire de « consultance ». Cette posture amène nécessairement le-la chercheur-se à devoir interroger et composer avec un ensemble de tensions induites par la relation de contrat qui le lie à la structure. Il s'agit donc ici de rendre compte :

- d'une part, de la négociation du contrat avec la collectivité et ce que cette négociation implique en termes de demande sociale,

- d'autre part, de mon choix de m'inscrire dans une démarche de recherche collaborative et d'intervention, devant composer continuellement en équilibre instable entre posture du chercheur·se et posture du consultant·e.

2.1. La question de la demande sociale

J'ai explicité dans l'introduction la manière dont j'étais « entré » à Rennes Métropole en ayant un premier rendez-vous avec le directeur général adjoint du Pôle Solidarité Citoyenneté Culture. Tout l'enjeu des rendez-vous suivants a ensuite été de voir comment il était possible d'articuler une demande sociale implicite, celle que j'avais identifiée, avec une demande sociale explicite, celle de Rennes Métropole. Cette question de la demande sociale est essentielle dans le cas d'une recherche-action puisqu'elle vient interroger l'inscription de l'objet de recherche dans cette demande sociale et qu'elle tend aussi à conditionner la réussite d'une telle démarche de recherche.

Le 29 juin 2017, après un premier rendez-vous durant lequel j'avais présenté succinctement ma proposition de travail de recherche, ce deuxième rendez-vous vise à délimiter les contours potentiels de ma mission, son objectif, ce que j'accepte ou non de faire en fonction des besoins et souhaits exprimés par les personnes de la collectivité présentes lors de ce rendez-vous. Il commence à apparaître ici ce qui est essentiel dans tout travail d'intervention comme celui que je propose de mener : l'existence d'une demande externe. Si le processus a bien été initié de mon côté par ma proposition de travailler autour des discours produits et des représentations dominantes vis-à-vis des quartiers dits prioritaires de Rennes, il était par ailleurs primordial que cette proposition fasse écho à une demande et un besoin de la part de la collectivité. La première condition nécessaire à la réussite d'une intervention sociologique est en effet celle de la « demande ».

« Pourquoi l'existence et la formulation explicite et autonome d'une demande externe constituent-elles la règle fondamentale et la condition *sine qua non* de toute pratique professionnelle de l'intervention ? Parce que l'existence et la reconnaissance d'une demande externe définit un type de relation, un cadre, des règles qui conditionnent l'existence même et la réussite de l'intervention. S'il existe une demande, les deux parties entrent en négociation sur un contrat clairement défini qui explicite les rôles et les attentes respectives ainsi que le cadre et les règles de l'intervention. » (Felder, 2007, p. 215)

Une tension propre à une démarche de recherche-action commence alors à apparaître entre les enjeux d'une recherche fondamentale, qui souhaite certes à « servir à quelque chose », et les enjeux propres à la collectivité : recherche d'« attractivité » des quartiers concernés, vente

des logements nouvellement construits, etc. Cela a donc impliqué des discussions entre les professionnel·le·s présent·e·s lors de ces rencontres et moi-même. Pour un·e chercheur·se, une tel démarche implique surtout de se positionner dès le départ en tant que chercheur·se justement : une indépendance scientifique totale, une liberté critique qui est devenue la base de mon travail au sein de la collectivité, un refus de s'inscrire dans des problématiques autres que celles de mon sujet de recherche, une mise en garde face au temps long de la recherche, et l'acceptation enfin de se positionner, mais sans s'engager dans des perspectives d'opérationnalité tant il faut dans ma conviction éviter d'être juge et partie. Ces différents points seront à nouveau abordés dans la suite de ce travail.

Ces premières discussions aboutissent alors sur l'écriture d'un projet de recherche et... d'une attente.

La réponse positive arrivera plusieurs mois plus tard le 9 janvier 2018. Je reçois un mail, concernant ma note d'intention de recherche, du directeur général adjoint rencontré précédemment : « Cette note a reçu un premier accueil favorable en interne côté RH (ma directrice générale, Hubert Chardonnet, Vice-Président à Rennes Métropole et adjoint à la Maire). Logiquement les autres Directions générales qui peuvent aussi avoir des projets de CIFRE⁴ ont été sollicitées pour savoir si elles en avaient. Nous aurons le 22 janvier une réunion pour arbitrer si nécessaire entre les différents projets de CIFRE. Je vous tiendrai informé, mais d'où mon report de notre rdv prévu initialement en décembre. »

Le 11 avril 2018, la co-construction du projet, se poursuit avec divers échanges de mail et une nouvelle réunion avec une personne du service du renouvellement urbain et une personne du service chargée de la question des luttes contre les discriminations.

Si l'histoire commune à venir avec Rennes Métropole est actée administrativement, mais cela implique également qu'elle reste encore à écrire. Après la « demande » puis les « négociations », c'est la phase de la « commande », c'est-à-dire de l'« institutionnalisation de la demande » (Felder, 2007, p. 217), sa formalisation, tel qu'elle sera portée et présentée en tant que « demande officielle » : interroger les représentations et les discours produits vis-à-vis des quartiers dits prioritaires et leurs implications. La « demande implicite » est elle aussi présente, bien qu'elle ne s'exprime « explicitement » que dans les réunions et non dans le projet écrit : avoir une perspective critique visant à interroger les actions mises en place par la collectivité. Une des personnes ayant participé à ces réunions de co-construction me dira plusieurs mois plus tard en reparlant de cette demande : « *quand même à la base on n'est pas convaincu à 100% de ce qu'on fait* ». On détecte ici implicitement la « situation-problème » qui est au

commencement de cette recherche : la collectivité éprouve des difficultés dans la mise en œuvre de ses politiques publiques et plus globalement dans la compréhension de certains phénomènes socio-spatiaux. Il s'agissait alors pour moi de mettre à jour les présupposés implicitement partagés dans les actions mises en place et les discours produits. On est bien ici dans le domaine de l'implication au sens discursif du terme qui consiste « à ne pas exprimer clairement certaines informations qui restent ainsi latentes dans l'énoncé » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 257). Dans cette implication, il est alors possible de retrouver les présupposés qui sont les objets centraux de cette recherche.

Mai 2018, je vois le bout de cette première phase de ce travail qui est à mon sens, et avec le recul, la phase la plus déterminante pour le reste du processus de recherche quant à la liberté que cela a pu me donner dans mon travail, quant à mon acceptation au sein de la collectivité, quant à « l'utilité » enfin de ce travail pour la collectivité. Le dossier est déposé à l'ANRT⁵ qui gère les contrats CIFRE, la réponse définitive de cette dernière arrive au mois d'août 2018, le début du contrat est le 1^{er} décembre 2018. Un an et demi s'est donc écoulé entre la première prise de contact et le début effectif de mon travail. Si le contrat de travail en lui-même dure 3 ans, un tel projet de recherche est, on l'aura compris, bien plus long temporellement.

Ces quelques lignes introductives sur la mise en place de mon travail visent surtout à montrer que la perspective critique de mon travail a été (et doit être) (re)négociée continuellement lors d'une recherche-action et cela dès le début de la mission, dès sa construction. « L'enjeu n'est pas de démarrer le processus en parfaite transparence, mais de s'assurer, dès le début, que le souci d'explicitation est partagé, que la mise en réflexion sera possible et que chacun se sentira à l'aise pour le faire » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 50). C'est aussi cette négociation initiale et cette co-construction qui donnent la légitimité nécessaire à mon travail au sein de la collectivité pendant tout le temps de ma mission. Ma voix portait, elle avait un poids, un capital symbolique, du fait même que ma mission était soutenue par le directeur général adjoint du pôle Solidarités, des cheffes de services, et surtout, qu'elle était l'expression d'une demande sociale. On verra dans cet écrit que, ce qui est intéressant et ce qui a permis aussi la bonne réalisation de cette mission, c'est le fait que cette demande officielle « prise d'en haut » a trouvé un fort écho au sein des autres personnes de la collectivité, tous services confondus.

⁵ Association Nationale Recherche Technologie

Pour que ma voix puisse être également entendue, il fallait enfin acter une différenciation entre Rennes Métropole et ma propre personne. Durant cette mission, je m'exprimais donc en mon nom, avec mon capital symbolique d'universitaire, sans devoir demander d'une manière ou d'une autre une « autorisation » à porter certaines critiques, et sans être « obligé » non plus de porter un discours officiel de la collectivité. Les notes écrites, les médiations réalisées, le film produit, ou encore les avis donnés lors de ma mission n'engageaient donc que moi. C'est cela qui m'a permis d'être critique. Avec l'idée que ce qui a été négocié pendant cette année et demie, ce n'est ni plus ni moins que le travail d'un chercheur, certes situé et engagé, mais le travail d'un chercheur quand même. « J'ai envie d'écrire qu'il est attendu rien de plus ni de moins que d'exercer son activité, à savoir partager un doute salutaire et se donner les moyens (prendre ses dispositions) pour observer et explorer, nommer et caractériser, expliquer et justifier. C'est bien là la raison d'être d'un travail de recherche. C'est bien là fondamentalement que réside sa contribution » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 143).

2.2. Entre recherche collaborative et recherche-intervention⁶

J'ai fait le choix dans ce travail de m'inscrire pleinement dans une démarche de recherche devant composer continuellement en équilibre instable entre posture du chercheur et posture du consultant. Dans cette perspective, le chercheur se retrouve confronter à des tensions qu'il s'agit de problématiser et de mettre à jour dans une démarche réflexive afin de comprendre dans quelle mesure ces tensions contraignent le cadre épistémologique, théorique et méthodologique de la recherche. Le choix de négocier un équilibre instable et de s'inscrire dans une « recherche qui serve à quelque chose » implique en effet une première tension : quand le cœur du travail et de l'intérêt du chercheur-universitaire se situent le plus souvent du côté de l'élaboration de questionnements scientifiques toujours renouvelés, celui du chercheur-consultant demande à être orienté du côté de l'opérationnalité de ses apports au sein de l'institution qui l'embauche.

On pourrait représenter sous la forme d'un schéma cette première tension inhérente à une recherche-médiation pour laquelle il ne s'agit pas d'apporter une réponse définitive, mais qu'il s'agit plutôt de garder à l'esprit tant celle-ci semble inhérente à une démarche de recherche comme la mienne.

⁶ cf. Bonny, 2015

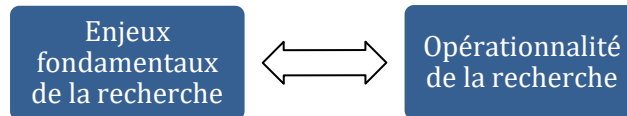


Figure 1. 1^{ère} tension d'une recherche-médiation

Journal de terrain, 7 mai 2019

J'ai été sollicité par le service de la Direction de l'Habitat Social (DHS) pour intervenir hier en conférence de Direction Solidarité Santé (DSS). La demande était de faire une présentation équivalente à celle réalisée en Coordination Cohésion Sociale (CCS) au mois de février dernier et à laquelle la responsable du service avait participé. La situation du chercheur dans ce type de contexte est difficile, car on lui demande des préconisations, des solutions opérationnelles que je cherche avant tout à refuser pour garder une posture distanciée. Pourtant, je me rends compte que cette posture n'est pas tenable, car je suis nécessairement engagé comme le dit Corcuff et je me dois « de prendre des risques » aussi. Il y aurait, il me semble, une incohérence fondamentale de proposer une perspective critique à ces personnes sans ne jamais la relier à une forme de praxis. Je ne peux pas prôner ce lien entre théorie et praxis à certains moments et me garder de l'appliquer à d'autres.

Si les enjeux fondamentaux autour de la collecte et de l'analyse des données ont toujours été pensés dans mon travail, il est apparu avec le temps de ma mission que l'opérationnalité pouvait également être pensée autrement que par des préconisations :

« Certes le consultant procède par diagnostic, analyse et problématisation et produit de la connaissance, mais ce n'est pas tant la 'qualité' épistémologique ou méthodologique de ce savoir qui est première et décisive, c'est principalement son 'opérativité', à savoir sa capacité à redresser la situation, à ouvrir de nouveaux horizons de sens, à réordonner la part et l'absence de part des parties, à requalifier les tâches afin que certaines puissent enfin être reconnues, à permettre à la parole de l'agent d'être prise en compte... » (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 40)

L'opérationnalité de la recherche, qui se retrouve implicitement dans la demande institutionnelle, et souvent de manière plus explicite dans la demande des professionnel·le·s, j'ai ainsi voulu la comprendre et y répondre dans la perspective du double mouvement dépliement/dépliage décrit par Nicolas-Le Strat. « Le consultant ou le chercheur-consultant est donc amené à opérer un double mouvement, un mouvement de dépliement (érudit) des savoirs enfouis et un mouvement de dépliement (politique) des savoirs disqualifiés » (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 223). Le dépliement érudit se rapporte à des savoirs dits « enfouis », car maintenus comme tels « dans les mesures et les dispositifs, tout à la fois enkystés et incorporés

dans ces fonctionnements ». L'enjeu est ainsi de « déconstruire les *savoirs d'évidence* incorporés dans les fonctionnements », ce que j'appelle aussi les présupposés implicitement partagés (Ibid, p. 221-222). Le déploiement politique se rapporte quant à lui à des savoirs dits « disqualifiés » (habitants, mais aussi professionnels) car « trop fréquemment cantonnés à la lisière des politiques publiques et interdits de présence dans les enceintes légitimes de la délibération politique » (Ibid, p. 223). C'est tout l'enjeu notamment des médiations scientifiques que j'ai pu mettre en place dans ce travail.

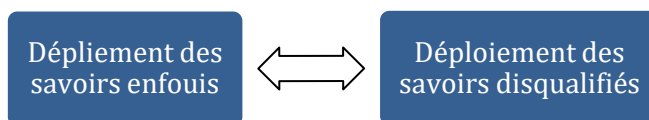


Figure 2. 2^{ème} tension d'une recherche-médiation

C'est autour de cette deuxième tension que s'est organisée mon travail de recherche-action et que j'ai pensée l'opérationnalité de celui-ci. Ce double mouvement a permis de penser l'ouverture de nouveaux espaces de discussions et de pensée au sein de la collectivité. Dans ce sens, et dans une perspective de dépliement des savoirs enfouis, j'ai notamment réalisé diverses interventions sociolinguistiques, sous la forme de médiation scientifique, pour interroger avec les professionnel·le·s des notions idéologiques qui se laissent à voir comme des évidences (cf. chapitre 4. « Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions naturalisées »). Dans une perspective de déploiement des savoirs disqualifiés, ce sont aussi ces espaces de discussion et de pensée que j'ai ouverts dans le cadre de médiations filmiques organisées à partir d'un film documentaire réalisé dans cette recherche et mobilisé en tant que support d'intervention sociale et de médiation (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »).

Dans ce sens, mon travail au sein de la collectivité a peu à peu évolué, passant d'une posture de consultance au début de ma mission à une posture et une fonction de médiation au fur et à mesure de mon travail de terrain dans et hors la collectivité. D'un chercheur-consultant, ma posture a ainsi évolué vers celle d'un chercheur-médiateur. C'est ainsi un double travail de médiation qui s'est mis en place :

- Une médiation scientifique au sein de Rennes Métropole : cette médiation renvoie aussi bien aux apports du chercheur (les « résultats » de recherche) qu'au fait d'être en capacité de rendre ces apports accessibles.
- Une médiation entre professionnel·le·s et habitant·e·s : cette médiation renvoie au fait de réussir à faire dialoguer scientifiquement les savoirs des habitant·e·s et des

professionnel·le·s, mais également le vécu de certain·e·s habitant·e·s avec les représentations dominantes qui guident l'action publique. Le travail de terrain ethnographique est essentiel dans cette perspective.

Les méthodes de recherche mises en œuvre, je pense ici notamment aux médiations scientifiques, ont été essentielles au vu de ce double objectif de recherche-médiation. Dans cette perspective, les espaces de discussions ouverts ont aussi été importants, car ils répondaient à une réelle demande de la part des professionnel·le·s et parce qu'ils ouvraient des espaces de légitimité quant à des réflexions critiques déjà présentes (cf. chapitre 3. « Prendre appui sur le discours des professionnel·le·s : entre demande sociale implicite et perspective critique déjà présente »).

Journal de terrain, 15 septembre 2020

Une collègue à Rennes Métropole me disait aujourd'hui, concernant la portée critique de mon apport à la collectivité, que j'avais surtout permis selon elle de légitimer des pensées et réflexions que certaines personnes dans la collectivité pouvaient avoir, mais de manière informelle. Par le fait même de ma mission, par le discours que je porte, teinté « d'objectivité scientifique », par la place aussi que je peux donner à certains discours discordants au sein de la collectivité, il semblerait donc que je permette à certains savoirs et réflexions critiques de s'exprimer et de prendre un petit plus de place. Sinon, comme me le disait cette collègue, les gens mettent « des mouchoirs dessus » et continuent leur travail et ce qui leur est demandé concernant notamment les projets de renouvellement urbain.

On retrouve bien à travers cette note extraite du journal de terrain la fonction de « dépliement des savoirs enfouis » et de médiation au sein même de la collectivité. Il est à noter que la fonction de médiation de mon travail de recherche n'est pas uniquement une manière de mettre en œuvre une recherche-action. Elle est aussi le résultat de la posture de recherche explicitée précédemment dans cet écrit. L'interaction des différents aspects développés jusqu'à présent m'amène en effet à comprendre et à inscrire ce travail de médiation dans une forme d'« interpellation réciproque des savoirs » :

« entre savoirs spécialisés et savoirs du quotidien, entre savoirs formalisés et savoirs d'expérience, entre savoirs de recherche et savoirs d'action. Ce point de vue de méthode, qui est aussi un point de vue politique, suppose évidemment que les différences qualitatives entre ces savoirs ne se réifient pas en hiérarchisation et en prise d'autorité de l'une sur les autres. Ce jeu d'interpellation réciproque n'est envisageable que dans le cadre d'un rapport symétrique et égalitaire. Cette dynamique possède donc un caractère profondément démocratique, mais un caractère démocratique qui va au-delà d'une simple démocratie participative pour s'orienter vers une démocratie contributive » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 23-24)

C'est ce refus d'une rupture épistémologique entre savoirs ordinaires et savoirs professionnels qui caractérise selon moi une recherche-médiation. Ce refus ne signifie pas pour autant, comme il serait possible de le conclure rapidement, une indistinction totale entre ces deux types de savoirs. Il s'agit plutôt ici de penser la dialectique entre ces savoirs et non leur hiérarchisation. Ces savoirs sont bien distincts, produits dans des contextes et selon des méthodes différentes. Ils n'en restent pas moins complémentaires, chacun apportant « sa pierre à l'édifice », éclairant l'autre ou le mettant au contraire au travail en le nuancant ou le contredisant. La méthode empirico-inductive prend ici tout son sens. Les remontées du terrain « ré-ouvrent la réflexion » face à des problématisations acquises et instituées (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 38). Cet aspect est d'ailleurs tout aussi vrai pour les professionnel·le·s que pour le·la chercheur·se. En effet, les diverses médiations sociolinguistiques que j'ai pu faire, ainsi que les débats-discussions suite à la projection du film de recherche, ont indubitablement favorisé une conscientisation de mes analyses, mais aussi une remise en question ou un approfondissement de ces dernières. Mon travail interprétatif, et l'opérationnalité de ma mission, s'en retrouvaient d'autant plus pertinents que mes analyses étaient confrontées à la compréhension des personnes avec lesquelles j'ai échangé. Ces confrontations m'amenaient à douter de mon propre regard et ce doute était bien évidemment salutaire pour continuer à se questionner et à affiner sa compréhension de la complexité sociale.

Cette manière de penser la recherche comme une « interpellation réciproque des savoirs » a également un autre intérêt, ici épistémologique, qui tient au fait d'éviter le paradoxe du « scientifique » qui « veut souvent tirer les dominés de leur situation par la science. Mais il ne peut les penser que comme ignorants. Le scientisme, c'est l'idée que la science du savant est science de l'ignorance de l'ignorant » (Rancière, 2008, p. 53). De manière plus pragmatique peut-être, une telle posture sera aussi dommageable pour les relations de travail et les échanges formels et informels qui se mettent inévitablement en place lors d'une mission de recherche-action au sein d'une structure. Ce serait une erreur de penser que ce qui se passe « à côté » de la recherche à proprement parler n'influe pas sur celle-ci et n'a pas d'impact. Bien au contraire, la capacité du chercheur à nouer des relations bienveillantes, voire amicales avec ses collègues de travail, est ici fondamentale, et cela pour deux raisons.

La première tient au fait que de telles relations permettent précisément au chercheur de porter plus librement une parole critique à des moments spécifiques de travail, et cela sans que celle-ci ne soit pas perçue comme un jugement personnel, mais plutôt comme une remise en question collective. La deuxième tient quant à elle au fait que de telles relations permettent aussi au chercheur « d'accéder » plus facilement à certaines informations et donc à une certaine compréhension. Si la formulation pourrait tendre à rendre ce deuxième aspect comme uniquement utilitariste, il est plutôt à comprendre selon moi comme l'un des enjeux nécessaires

à une recherche ayant un objectif de transformation sociale. « Dans le cadre de la sociologie publique, la critique revient en fait purement et simplement à une entreprise dialogique dans laquelle les deux parties – les chercheurs et ceux avec qui ils coopèrent – sont, d’un point de vue épistémologique, sur pied d’égalité » (Baert, Shipman, 2015, p. 141). Ce pied d’égalité, il passe aussi et surtout par les relations que le chercheur a su mettre en place avec ses collègues.

Non au-dessus des autres, ni extérieur à eux·elles, ma posture de recherche m’a donc imposé de ne pas attribuer au travail de recherche universitaire le seul monopole d’un travail réflexif et de remise en question. Pour ces raisons, je me situe ainsi dans une démarche de « recherche collaborative » où les personnes étaient pensées avant tout comme « en recherche », cette qualification cherchant à désigner « une attitude ordinaire d’acteur lorsque celui-ci ne se satisfait pas des routines constitutives de sa pratique et de son univers d’expérience et les interroge sur la base de certaines aspirations » (Bonny, 2015, p. 2).

« S’ils ne sont pas considérés comme des co-chercheurs et si les attributions identitaires sont tranchées, les praticiens collaborent cependant activement au processus de recherche, mais sur des modes fortement différenciés selon les étapes de celui-ci. La co-construction de la recherche concerne essentiellement deux moments du processus d’ensemble, situés respectivement en amont et en aval du cœur de la recherche : la co-définition de l’objet de la recherche et de ce que l’on peut appeler sa problématisation profane d’une part, la discussion et la diffusion des résultats de l’autre. » (Bonny, 2015, p. 2-3)

L’extrait à suivre de mon journal de terrain marque notamment la mise en place de la relation de collaboration qui a caractérisé mon travail de recherche.

Journal de terrain, 27 février 2019

Hier, j’ai fait une présentation de ma mission lors de la réunion Coordination Cohésion Sociale (CCS) à la maison du projet de Maurepas. Au-delà de la présentation stricto sensu, l’idée était également de commencer à poser quelques réflexions critiques concernant le pouvoir symbolique des mots, les dénominations, ou encore la notion de « mixité ». C’est à la demande de Rennes Métropole que je commence à amener cette perspective critique. Sans me brider donc, mais en gardant certains aspects pour une sensibilisation progressive sur les 3 années, j’ai eu lors de cette présentation une réelle liberté critique. Ce qui est intéressant pour la suite est le fait que les personnes semblaient intéressées, plusieurs personnes venant me dire ensuite (directement ou indirectement) qu’ils ont trouvé la présentation stimulante. Malgré l’aspect dérangent, voire déstabilisant, de mes propos qui remettaient en question les fondements mêmes des actions mises en place par ces personnes, j’ai ressenti une demande sincère d’un regard extérieur critique. Le directeur général adjoint en charge du pôle Solidarité Citoyenneté Culture a d’ailleurs proposé que ces échanges puissent être poursuivis sous une forme à prévoir dans les trois années à venir.

Au-delà d'une collaboration en amont et en aval, le travail de recherche a aussi et surtout pris la forme d'un processus de transformation sociale continu sous la forme de diverses médiations. Collaborative, cette recherche l'est donc indubitablement. Mais la qualification de « collaborative » ne permet pas totalement de rendre compte du travail effectué et surtout de sa visée transformatrice. Il est important de rappeler ici deux aspects essentiels dans cette perspective : j'ai envisagé la question de l'opérationnalité de la recherche sous la forme du double mouvement de « dépliement des savoirs enfouis » et de « déploiement des savoirs disqualifiés » ; j'ai pensé ma mission, et je l'ai mise en œuvre, comme une mission de recherche-médiation, de mise en dialogue des capacités réflexives, une posture d'un « tiers » entre des professionnels qui ont selon leur dire ont « le nez dans le guidon » et « des voix d'habitant·e·s » qu'on n'entend et qu'on ne voit que trop peu.

« La dimension participative est de nature indirecte : en s'efforçant de prendre en compte l'ensemble des acteurs impliqués, en restituant leurs perspectives, le sociologue-intervenant prétend proposer une vision globale de l'organisation étudiée où tous les points de vue sont intégrés. À l'autre extrême, l'on insistera à l'inverse sur l'idée que la démarche d'intervention se distingue nettement de celle mise en œuvre dans la recherche académique classique, à la fois de par la finalité d'action transformatrice et du fait que le chercheur se positionne comme "tiers" "entre et parmi les acteurs" (Herreros, 2009, p. 25) et non en extériorité ou en surplomb vis-à-vis d'eux. » (Bonny, 2015, p. 34)

À cet égard, si c'est recherche est collaborative, elle s'inscrit aussi dans une visée « interventionniste » qui n'est pas sans faire écho au point précédent quant « la sociolinguistique et la géographie d'intervention » dans lesquelles je m'inscris. Je parlerai donc aussi à cet égard d'une recherche-intervention. Un extrait de journal de terrain après presque deux ans de missions permet d'illustrer l'inscription de ma recherche dans cette recherche-intervention.

Journal de terrain, 9 juillet 2020

Une collègue est venue me voir aujourd'hui afin de me parler de sa réunion de ce matin sur le projet urbain au Blosne. Cette réunion concernait notamment la mise en place de la « centralité commerciale » voulue. Elle commence par me dire en rigolant : « nous ne pourrons plus travailler ensemble, ce n'est plus possible ». La conversation se poursuivant, je comprends qu'elle m'a dit cette blague, car elle m'explique qu'elle a maintenant un regard critique sur plusieurs actions mises en place, qu'elle les remet parfois en question notamment quant aux objectifs visés. On pourrait dire avec mes mots qu'elle remet en question les présupposés des politiques menées. Or, ce matin-là, son discours est notamment sorti du lot par rapport à celui porté par les aménageurs. Il a aussi dérangé, bousculé les autres personnes présentes. À la fin, elle m'explique qu'elle est allée voir un urbaniste sur le projet afin de s'excuser de ces critiques dont elle avait peur qu'elles aient été reçues comme trop virulentes. Ce à quoi l'urbaniste lui

aurait répondu qu'il comprenait les critiques et qu'elles étaient pertinentes, tout en ajoutant : « *c'est vrai que la mission de Nicolas, elle interroge* ». On entraperçoit bien ici l'impact que mon travail de recherche-médiation peut avoir dans l'institution après presque deux années de contrat. Peu à peu, il semblerait que je sème des graines. Il est évidemment difficile d'évaluer réellement l'impact de ma mission. Cependant, des indices à droite, à gauche, des retours de personnes suite aux médiations scientifiques organisées, viennent conforter ma démarche de recherche-médiation qui possède nécessairement une composante « intervention ».

Un autre des indices quant à « ma capacité à semer des graines » pourrait être ce mail envoyé aux habitant·e·s de Villejean le 18 août 2020 et reproduit ci-dessous :

Bonjour,

Qu'est-ce que le contrat de Ville ?

Le contrat de ville est un programme d'actions mises en œuvre depuis 2015 par la Ville de Rennes et Rennes Métropole, avec leurs partenaires en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants des **quartiers dits prioritaires** tels que Bréquigny, Le Blosne, Maurepas, Cleunay et Villejean.

Vous résidez dans le quartier de Villejean, votre avis nous intéresse. Cela ne vous prendra pas plus de 5-10 minutes en répondant à ce questionnaire.

Vous en remerciant par avance,

Bien cordialement,

Direction de quartiers Nord-Ouest
Villejean, Beauregard, Saint-Martin
43, cours Kennedy
dqno@ville-rennes.fr
02 23 62 17 72

Le passage en gras est un soulignement de ma part. Si ce passage pourrait être considéré comme relevant de l'ordre du détail, la question de la dénomination de ces espaces urbains, quant à ce qu'elle pouvait convoquer et provoquer, a notamment fait partie de mon travail de réflexion et d'intervention au sein de la collectivité. J'interprète ainsi ce passage comme une mise à distance vis-à-vis de cette dénomination administrative, et notamment vis-à-vis ce qu'elle convoque et provoque en termes de grille de lecture mobilisée.

Ce passage de mon journal de terrain et ce mail ne sont pas anodins, et ils renseignent, je crois, sur les processus que j'ai modestement réussi à amorcer au sein de la collectivité et plus spécifiquement auprès de certaines personnes. Ce sont bien ces processus réflexifs et de remise en question qui marquent l'inscription de mon travail dans une recherche-intervention,

et qui viennent répondre à l'enjeu « d'opérationnalité » de celle-ci. Ce sont aussi ces processus réflexifs amorcés et/ou légitimés qui marquent la « réussite » de mon travail de recherche-intervention bien plus que des résultats « objectivés » qui prendraient la forme d'un énième rapport final (d'étude ou de diagnostic).

« Cet appel à l'autonomie des acteurs – il leur appartient, à eux directement concernés, de s'appropriier les résultats de la recherche et de les finaliser en fonction de leurs intérêts propres – est une belle fiction professionnelle dont s'est doté le métier pour ne pas s'exposer outre mesure en terrain difficile, en terrain inconnu : nous engageons notre responsabilité sur les conditions de production, sur la recevabilité de ses résultats, aucunement sur l'usage, certainement sur les dynamiques qui s'engagent. La sociologie excelle dans l'art de l'esquive et s'en tire à bon compte. Une autre politique de la sociologie est à la fois indispensable et parfaitement accessible – une sociologie qui se préoccupe moins des résultats qu'elle est supposée produire que des processus qu'elle a inévitablement amorcés, des processus constituants qu'elle a politiquement l'ambition de faire naître et de déployer » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 16)

Recherche collaborative, recherche-intervention, dans mon propos, cette typologie ne vaut donc que pour ce qu'elle révèle d'une posture de recherche-médiation qui s'inscrit dans une perspective de transformation sociale au sein d'une collectivité. Dans une perspective où le-la chercheur-se se positionne comme un « tiers » (Bonny, 2015, p. 34), et amorce ou légitime des processus réflexifs au sein de la collectivité à travers une interpellation réciproque des savoirs, une démarche de recherche-action tend alors à alimenter à la fois la production de connaissances (la recherche) et une transformation sociale (l'action).

Quelques mots sur la structuration de la collectivité et mon environnement de travail

Afin de compléter cette contextualisation autour de la présence d'un chercheur à Rennes Métropole, il me reste à présenter en quelques lignes mon environnement de travail, et plus spécifiquement la structuration de la collectivité. La collectivité est organisée autour de quatre grands « pôles » qui structure les différents services de Rennes Métropole, mis à part la « Direction de la Communication » par exemple qui dépend directement de la « Directrice Générale des Services ».

Les quatre pôles sont répartis comme suit :

- Le Pôle Ressources, qui comprend notamment la « Direction des affaires juridiques », la « Direction Systèmes d'Information », ou encore la « Direction Finances et Commandes publiques ». Je n'ai pas été en lien avec des services de ce pôle pendant ma recherche.
- Le Pôle Solidarité Citoyenneté Culture, qui comprend de nombreux services avec lesquels j'ai pu travailler. Je pense notamment à la « Direction Solidarité Santé », la « Direction habitat Social », les « Directions de quartier », la « Direction Associations Jeunesse Égalité ».

- Le Pôle Stratégie Développement Aménagement, qui comprend notamment la « Direction Aménagement Urbain et Habitat » ainsi que les personnes qui travaillent sur le « marketing territorial » pour ne citer que les personnes concernées par ma recherche.
- Le Pôle Ingénierie et Services urbains, qui comprend notamment la « Direction des déchets », la « Direction de la voirie » ou encore la « Direction des jardins ». Je n'ai pas non plus été en lien avec ces services durant ma recherche.

Pour appréhender globalement la structuration de Rennes Métropole, je propose l'organigramme simplifié ci-dessous. Dans cet organigramme, j'ai enlevé pour plus de lisibilité les services de deux pôles avec lesquels je n'ai pas été en lien durant ma démarche de recherche, et j'ai fait au contraire apparaître à l'aide de cercle rouge les différents services avec lesquels j'ai pu être en lien, d'une manière ou d'une autre, dans mon travail. Les élu·e·s n'apparaissent pas sur cet organigramme, mais ils·elles sont aussi à inclure dans les personnes que j'ai pu rencontrer. Il est enfin à noter que, tout au long de mon travail, j'ai été rattaché au « Programme de renouvellement urbain » qui est une mission transversale à plusieurs services au sein du « Pôle Solidarité Citoyenneté Culture ». Cette mission n'étant pas un service à proprement parler, elle n'apparaît pas sur l'organigramme ci-dessous.

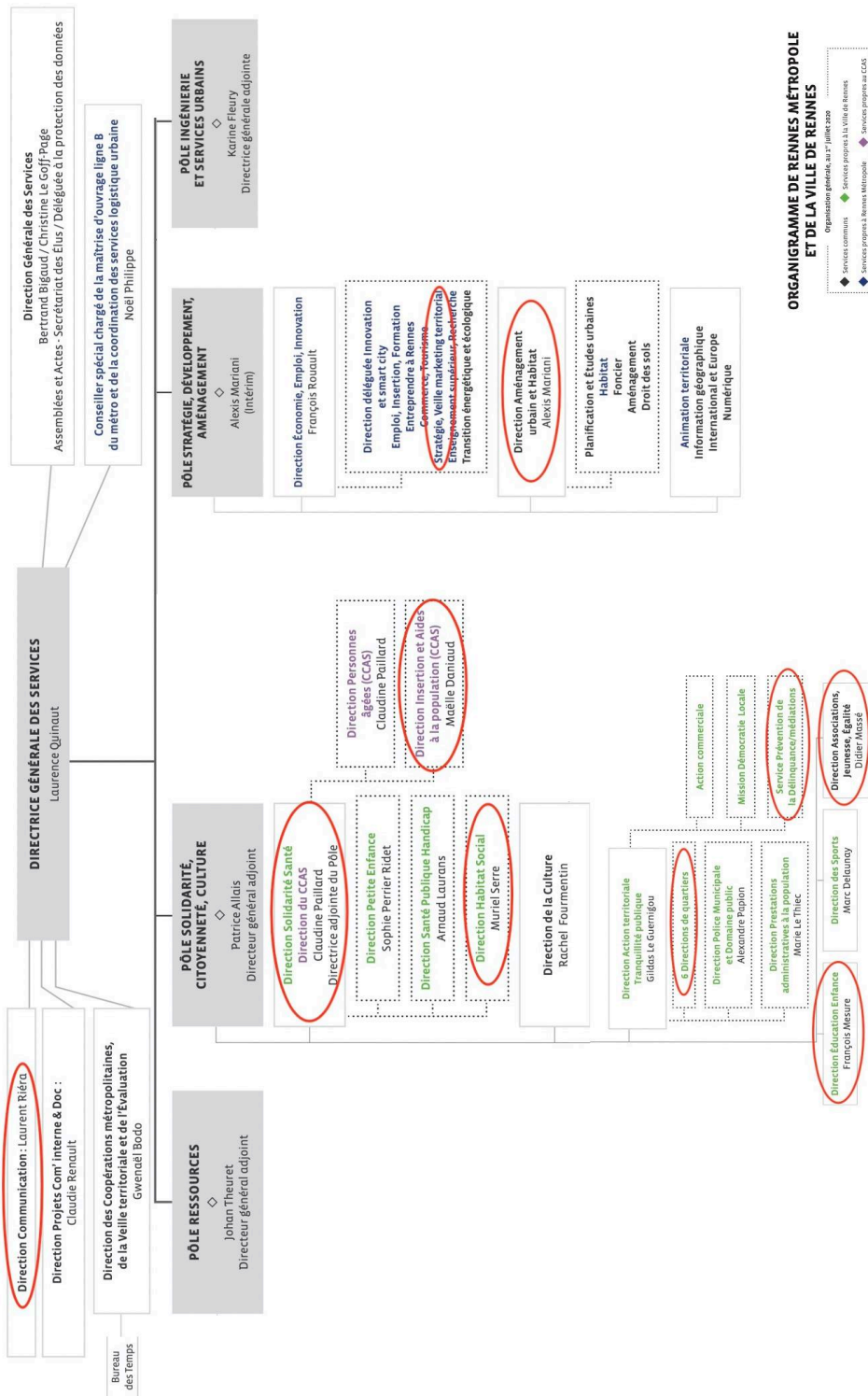


Figure 3. Organigramme simplifié de Rennes Métropole mettant en évidence les services avec lesquels j'ai pu être en lien durant ma mission.

3. Méthodes de recherche et d'écriture

Les développements précédents impliquent certaines méthodes de recherche et d'écriture. Je pense notamment ici aux modalités de « mise en œuvre » de la démarche de recherche-médiation. Les médiations scientifiques réalisées au sein de la collectivité peuvent ainsi être considérés comme des méthodes de recherche à part entière. Dans le cas du documentaire réalisé, c'est une également une autre manière d'écrire la recherche qui se fait jour et qui permet de rendre compte d'une dimension sensible en lien avec l'espace vécu. Au vu de leur importance dans ce travail, et des réflexions analytiques et interprétatives qui ont découlé de ces deux démarches, elles feront l'objet de deux chapitres distincts dans la partie II de ce travail (cf. chapitre 4. « Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions naturalisées », et chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »).

Au-delà de ces deux modalités de travail, il y a également des méthodes de recherche et d'écriture qui sont transversales et sous-jacentes à tout mon travail de recherche. C'est sur ces méthodes que je propose maintenant de me concentrer. Le terme de méthode renvoie ici à la manière de mener la recherche et de l'écrire afin d'aboutir à la production d'une connaissance scientifique. Induites par le cadre épistémologique précédent, les méthodes mobilisées dans cette recherche sont à considérer comme des dispositifs et des principes de recherche qui guident le travail de terrain, qui permettent de l'appréhender et, en complément du cadre d'analyse, de donner sens et forme aux expériences de terrain.

3.1. *Une approche résolument ethnographique*

3.1.1. **Observation « flottante » et participante**

Le travail de terrain est primordial dans une approche empirico-inductive comme je l'ai souligné précédemment. Dans cette perspective, je me suis notamment appuyé dans ma recherche sur la méthode de « l'observation flottante » développée par Colette Pétonnet :

« Elle consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser 'flotter' afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans *a priori*, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (Pétonnet, 1982, p. 39)

Plus concrètement peut-être, la mise en application de cette méthode s'est traduite durant mon travail par de longues déambulations sur les différents quartiers étudiés. Sans parcours défini préalablement, et sans intention d'observer quelque chose en particulier, il

s'agissait alors de se laisser imprégner par l'espace. Ainsi ouvert aux imprévus, tout comme à ses ressentis, le·la chercheur·se tend à s'inscrire dans un processus de « compréhension subjective » de son terrain (Morin, 2006, p. 139-140). Cette compréhension subjective, associée à une expérience empirique documentée dans un journal de terrain, permet de commencer à formaliser de premiers questionnements de recherche. Dans le même temps, et bien que l'on s'en rende compte que plus tard dans la recherche, la méthode de l'observation flottante permet également de développer une forme de connaissance « par imprégnation » qui a été essentielle dans ma compréhension de certains phénomènes sociaux (Olivier de Sardan, 1995, p. 5-6). Cette connaissance par imprégnation est difficilement transmissible par l'écrit, mais elle est pourtant primordiale dans les interprétations que le·la chercheur·se peut faire quant aux discours produits ou aux pratiques observées. Cet aspect se laissera notamment à voir (et à lire) plus loin dans cet écrit, dans le travail de recherche autour du film documentaire par exemple, ou encore, dans la manière dont je propose de comprendre les dynamiques d'appropriation de l'espace et le sentiment d'insécurité (cf. chapitre 8. « L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriation et ressenti d'insécurité »).

Cette première méthode s'est vue complétée par une autre méthode ethnographique, plus couramment mobilisée dans la recherche universitaire, celle de l'observation participante. Cette méthode possède plusieurs intérêts qui expliquent certainement son succès auprès des chercheur·se·s (Blanchet, 2015, p. 45-47). Elle permet notamment de limiter le paradoxe de l'enquêteur·rice. Le·la chercheur·se peut en effet observer de « l'intérieur » certaines pratiques sociales du fait de sa participation, à des degrés divers, à l'activité sociale visée. Il peut ainsi appréhender de manière plus fine la mise en place de l'interaction langagière et les enjeux sous-jacents aux pratiques qu'il observe. Ce dernier point ne doit cependant pas faire oublier que l'observation est largement dépendante de l'observateur, car « on ne parle jamais qu'à travers ses symboles » (Laburthe-Tolra, 1998, p. 26). Souvent centrale donc dans une approche ethnographique la méthode de l'observation participante n'en reste pas moins complexe. Elle est basée sur un oxymore de deux actions en apparence contradictoires : observer et participer. Le paradoxe de l'observation participante est qu'elle sous-entend deux actions simultanées difficiles à concilier (Leservoisier, 2005, p. 11).

L'observation ethnographique repose sur l'enchaînement de trois savoir-faire imbriqués : « percevoir, mémoriser, noter » (Beaud, Weber, 2010, p. 128). Il est nécessaire de faire un va-et-vient entre les perceptions, les explications mentales de celles-ci, la mémorisation des perceptions et la notation sur le journal de terrain. Ce travail s'avère d'ailleurs particulièrement complexe quand il n'est pas possible, ou souhaitable, d'accéder dans l'immédiat à son journal de terrain. Il s'agit donc parfois de différer la prise de notes. À cela s'ajoute le fait qu'il est important de pouvoir et de savoir observer ce à quoi on ne s'attendait

pas, auquel nous n'étions pas préparés (Olivier de Sardan, 1995, p. 4). Cette disponibilité à l'imprévu est d'ailleurs centrale quand il s'agit d'une démarche de recherche filmique. L'expérience de terrain filmique ne fait en effet que révéler le caractère éphémère des discours produits et des interactions sociales, qui est sans contexte le pendant de leurs imprévisibilités. Le·la chercheur·se·cinéaste doit ainsi pouvoir saisir « la réalité en train de se faire » (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »).

À cette capacité d'observation et cette disponibilité à l'imprévu, l'observation participante demande au·à la chercheur·se d'ajouter la deuxième partie de son oxymore : la « participation ». Selon les acceptions, cette action peut renvoyer au fait d'être partie prenante d'une activité exceptionnelle (dans le sens de « extra-ordinaire »), technique, rituelle ou festive, d'une activité quotidienne ou encore d'être simplement partie prenante de la vie sociale qui s'organise et se déroule dans un espace donné. C'est cette dernière acception qui correspond le mieux à l'utilisation que j'ai pu faire de cette méthode. En fait, l'observation participante semble se situer sur un continuum : participant total, participant comme observateur, observateur comme participant, observateur total, simple fait d'être là (Ghasarian, 2002, p. 9). L'enjeu n'est certainement pas ici de choisir entre ces différentes modalités. Il est plutôt de montrer que la méthode de l'observation participante peut prendre des formes bien diverses selon les situations, les objets de recherche voire les chercheur·e·s. Dans le cas de cette recherche, l'observation participante s'est essentiellement matérialisée à travers deux modalités de travail :

- La première renvoie à mon expérience de terrain au sein même de la collectivité, à ma participation à des réunions et aux échanges informels avec des collègues. Cette mobilisation de l'observation participante se laisse notamment à voir dans les extraits de mon journal de terrain que je mets en lumière à plusieurs endroits dans cet écrit. À cette modalité dans mon travail au sein de la collectivité, il serait certainement possible d'ajouter également ma participation observante à diverses manifestations culturelles ou festives sur les quartiers étudiés.
- La deuxième modalité de travail, qui permet de rendre compte de l'observation participante, renvoie à la mobilisation de cette méthode dans une perspective filmique. On peut alors notamment parler d'« observation filmante » afin de faire référence à une « catégorie de l'enquête ethnographique » et une pratique de terrain (Lallier, 2011). Dans ce travail, il s'agissait en effet d'observer et de participer *par* et *à travers* la caméra aux interactions et pratiques sociales des personnages du film, et notamment d'Abdoul.

Entre participation et observation, les deux méthodes précédentes ont permis d'appréhender un double terrain, travail au sein de la collectivité et travail au sein des quartiers étudiés, et cela en accord avec le double objectif de médiation de ce travail : médiation au sein de la collectivité, et médiation entre professionnel·le·s et habitant·e·s.

3.2. Des entretiens libres et enregistrés

Ces méthodes pour appréhender ces terrains ont aussi permis, au-delà de l'observation ethnographique, de créer les opportunités de réaliser des entretiens libres et enregistrés. C'est sur ce point que je vais maintenant me concentrer.

3.2.1. De simples conversations ?

Les entretiens réalisés dans ce travail s'inscrivent dans deux catégories :

- les entretiens libres, non enregistrés et réalisés au hasard des rencontres et des possibilités qui m'étaient offertes (par l'observation flottante et participante notamment), dans la collectivité, mais aussi et surtout dans les quartiers étudiés.
- les entretiens enregistrés menés dans une perspective compréhensive (Kaufmann, 1996) et uniquement réalisés avec des professionnel·le·s travaillant en lien avec les quartiers étudiés.

Les entretiens libres, d'une durée comprise entre 10 min et 1h30 environ, sont d'autant plus intéressants qu'ils ne sont pas prévus ou organisés à travers une trame d'entretien. De fait, la parole du·de la chercheur·se comme celle de la personne rencontrée est relativement libre. Je dis bien « relativement », car il faut bien garder à l'esprit deux aspects. D'une part, le « paradoxe du chercheur » et le souci de désirabilité sociale des personnes qui peuvent les amener à se conformer dans leurs discours à ce qu'ils imaginent comme attendu, et cela est d'autant plus vrai que la personne peut assimiler le chercheur à un « institutionnel du savoir » (Blanchet, 2011, p. 75). D'autre part, le fait qu'un discours n'est jamais totalement libre, ce qui est précisément l'objet de notre recherche, car il est toujours pris dans d'autres discours déjà là et soumis à des mécanismes sociaux systémiques. Il n'en reste pas moins que les entretiens libres permettent de toucher au plus près des pratiques discursives ordinaires et qu'ils représentent du même coup une source d'informations inestimables.

Dans le cas de cette recherche, ces entretiens libres ont été réalisés avec des professionnel·le·s travaillant en lien avec les quartiers étudiés, mais aussi et surtout avec des

habitant·e·s de ces quartiers. Il est en effet apparu assez rapidement dans ce travail une réelle difficulté à pouvoir enregistrer des entretiens avec des habitant·e·s. Les raisons sont ici multiples : méfiance envers les personnes interrogeant « encore des habitants des quartiers populaires » à l’instar des journalistes, manque de temps pour un entretien formel, prise de son dans l’espace public avec des bruits ambiants, enregistrements de la conversation signifiant son caractère « d’enquête officiel » et rendant difficile de fait une rencontre basée sur l’empathie et la compréhension, modification de la situation communicationnelle du fait même de poser un dictaphone entre soi et la personne, etc. Vouloir à tout prix enregistrer les entretiens aurait été s’enfermer dans une méthodologie et prendre ainsi le risque de passer à côté de certaines rencontres et certains discours essentiels pour cette recherche.

Ces considérations empiriques ne doivent pas cependant faire oublier que la recherche académique est aussi prise dans un « implicite quantitatif » quant au nombre d’entretiens enregistrés à réaliser dans un tel travail afin de lui assurer sa légitimité voire sa scientificité.

« Il ne faut pas non plus oublier le rôle que jouent les diverses institutions qui gèrent des contrats de recherche. Celles-ci ont tendance à faire prévaloir, plus ou moins ouvertement, le critère du “chiffre” dans le domaine des enquêtes qualitatives, comme le montre par exemple la forte pression pour faire apparaître un nombre élevé d’entretiens dans les projets de recherche, gage de scientificité et/ou de “représentativité” de l’enquête » (Beaud, 1996, p. 233)

J’ai déjà donné précédemment mon acception de la scientificité d’une recherche. Dans cette perspective, celle-ci ne relève pas de considération quantitative, et je prendrai même le parti de défendre un travail qui se fonde sur la significativité et non sur un objectif de représentativité statistique notamment. Une enquête de terrain sur le long terme est d’ailleurs caractérisée par un phénomène de saturation, c’est-à-dire le moment où les nouvelles personnes rencontrées « n’apportent plus » d’éléments nouveaux. Ainsi, si ce phénomène ne permet pas de signer une quelconque représentativité statistique, le-la chercheur·se peut alors en revanche acter la significativité des éléments de compréhension déjà à sa disposition. Dans cette significativité, l’entretien libre a selon moi toute sa place. Je défends en effet la « force heuristique » de l’entretien libre qui est partie intégrante d’un travail de recherche ethnographique. Celui-ci permet tout aussi sûrement que les entretiens enregistrés de participer à la scientificité d’une recherche, et cela bien qu’il ne soit pas capté par un appareil garant dans certains imaginaires d’une objectivité scientifique (je pense ici notamment au dictaphone).

« On défend ici l’idée que la force heuristique de l’entretien sociologique tient — à condition qu’il s’inscrive dans une enquête ethnographique qui lui donne un cadre de référence et lui fournit des points de référence et de comparaison — à sa singularité que le sociologue peut faire fonctionner comme cas limite d’analyse, qui lui confère un pouvoir de généralité. » (Beaud, 1996, p. 233-234)

C'est donc un parti pris de ma part de m'appuyer en grande partie dans ce travail sur des entretiens libres non enregistrés. En termes de connaissances produites, je leur donnerai la même valeur heuristique que les entretiens enregistrés que j'ai également réalisés. Il n'en reste pas moins que ces entretiens libres posent plusieurs questions ethnographiques. J'en dégagerai deux.

La première est sans aucun doute celle de la prise de note. Le carnet de terrain n'est pas, à l'instar du dictaphone, un objet neutre. Le fait de le sortir peut totalement modifier une situation communicationnelle. De la même manière, il n'est pas toujours aisé de le sortir dans la rue pour des raisons pratiques et de commodités. Enfin, on peut également noter que le propre de ces entretiens libres est de s'inscrire dans une réalité en train de se faire. Ils s'inscrivent donc dans des situations d'imprévu, de moments éphémères, et leur anticipation n'en est que plus difficile. Pour ma part, une telle démarche a donc impliqué l'acceptation de certains biais, notamment mémoriels. Quand je le pouvais, je prenais des notes sur le moment à la volée, quand je ne le pouvais pas (ce qui était la situation la plus courante) je prenais des notes après-coup. Ma conviction est que ces biais étaient « compensés » d'une certaine manière par l'accessibilité à des informations, des vécus, des ressentis que je n'aurai pas pu appréhender autrement. Ces biais étaient aussi compensés par ce qu'Olivier de Sardan appelle la « triangulation complexe », c'est-à-dire le croisement des méthodes de recherche mises en place afin de produire une connaissance scientifique (Olivier de Sardan, 1995, p. 12). Dans mon travail, cette triangulation complexe a d'ailleurs été plus qu'une triangulation : observation flottante, participante, entretiens libres, entretiens enregistrés, médiations sociolinguistiques, démarche filmique. Ce sont bien six méthodes de recherche différentes – où le « paradoxe du chercheur » ne fait qu'augmenter – qui ont été mobilisées afin de produire les analyses et interprétations présentes dans cet écrit. C'est également ce croisement des méthodes qui a permis d'éviter, ou du moins de réduire, les risques de « més-interprétation » et de « sur-interprétation » énoncés précédemment (Ibid, p. 19).

Une autre question qui s'est posée lors de mon travail de terrain a été celle de la présentation de ma recherche aux personnes rencontrées. Si ce questionnement concerne également l'entretien enregistré, il se révèle avec d'autant plus d'acuité dans le cas des entretiens libres réalisés le plus souvent sur l'espace public, dans un cadre informel et sans qu'ils ne soient prévus en amont. Il est important de signaler ici que je m'inscris dans une éthique humaniste (Blanchet, 2015, p. 34) renvoyant à une certaine « déontologie » de la recherche (Ibid, p. 103). Je m'attache donc à un « principe d'honnêteté et de sincérité » : pas de données cachées, faussées ou modifiées, pas de fraude scientifique, une transparence essentielle et indispensable quant à la subjectivité du chercheur, des démarches méthodologiques ne

cherchant pas à confirmer des hypothèses préconçues, l'explication de la recherche aux témoins (Ibid, p. 102).

Les premiers contacts sont à cet égard déterminants et je me devais de donner une raison crédible et honnête de ma présence sur le lieu de mon terrain de recherche. Si j'ai ainsi toujours expliqué que je faisais une recherche sur l'image des quartiers dits prioritaires, j'ai également voulu mettre l'accent dans ma présentation sur une démarche de compréhension de ma part quant à leur vécu quotidien : j'étais là, car justement « je ne savais pas ». J'étais avant tout un « chercheur ignorant » et c'est aussi cette posture de recherche, ouverte à l'interpellation réciproque des savoirs, que j'ai voulu instaurer et expliciter dès le début des entretiens réalisés. Cet aspect est tout aussi vrai que les entretiens libres concernent des habitant·e·s ou des professionnel·le·s en lien avec les quartiers dits prioritaires.

Cette manière d'appréhender la personne rencontrée, de se positionner vis-à-vis d'elle, d'expliquer sa posture, est primordiale dans une méthode de recherche ethnographique. C'est ici que se construisent les positions relatives de chaque personne participant à l'interaction sociale, et cela en fonction des représentations de chacun·e. L'« entretien de recherche est une interaction » (Olivier de Sardan, 1995, p. 7). Cela implique notamment qu'il se construit à partir des positions sociales et professionnelles attribuées à chaque personne. L'entretien est à cet égard aussi une « négociation invisible » (Ibid, p. 8) qui nécessite la vigilance du·de la chercheur·se vis-à-vis de sa posture et de son attitude. Au-delà d'une posture éthique, c'est donc également le « savoir-faire » du·de la chercheur·se qui se révèle déterminant dans les premiers instants de l'entretien.

Ces entretiens libres ont été complétés par des entretiens enregistrés auprès de divers professionnel·le·s : collectivité, associations, centres sociaux, etc. Ce choix a été fait en fonction de plusieurs aspects : nécessité de mettre en place une « triangulation complexe » et de mobiliser une méthode d'entretien un peu différente de celle de l'entretien libre, mon inscription dans une recherche-médiation qui cherchent à croiser les regards et les discours habitant·e·s/professionnel·le·s (même si ces catégories sont largement artificielles), ou encore une plus grande facilité à pouvoir utiliser le dictaphone du fait de ma présence en tant que « collègue » au sein de la collectivité. Ces entretiens ont été menés à mi-chemin entre l'entretien semi-directif et l'entretien compréhensif.

L'entretien semi-directif est un entretien formel et contractualisé entre le chercheur et une autre personne. Tout autant que cet aspect formel est inévitable, l'enjeu est de pouvoir recueillir des discours aussi libres que possible sur les thèmes spécifiques de la recherche. Pour cela, il faut veiller à réduire la directivité de l'entretien qui renvoie à la manière de diriger celui-ci. L'entretien semi-directif « n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de

questions précises » (Quivy, Van Campenhoudt, 1995, p. 195). Pour réussir la négociation entre la liberté du discours et la directivité nécessaire pour aborder les thématiques propres à l'objet de recherche, je me suis appuyé sur une trame d'entretien ou un « canevas d'entretien » (Olivier de Sardan, 1995, p. 7) reposant sur des questions-guides qui renvoient aux thématiques que je souhaitais aborder dans celui-ci. Ces questions-guides sont cependant largement modifiables dans leur formulation selon le contexte de l'entretien, il n'est d'ailleurs parfois pas nécessaire de les poser, car les thématiques souhaitées apparaissent « naturellement » dans la discussion. L'ordre enfin de ces thématiques à aborder n'est ici aussi qu'un guide dont il faut savoir se détacher en fonction de la dynamique de l'entretien.

De manière plus concrète, la trame d'entretien propose des questions ouvertes avec, dans l'idéal, une infinie de possibilités de réponses (Blanchet, 2011, p. 74). Le·la chercheur·se participe alors le dialogue qui se met en place, accepte les digressions pour ce qu'elles ont de significatif et favorise les associations libres révélatrices des rapports subjectifs (Laburthe-Tolra, 1998, p. 15). Il·elle doit aussi être capable de réorienter l'entretien si nécessaire vers l'objet d'enquête en s'appuyant sur le discours produit. Il s'agit alors de s'appuyer sur ce qui est dit pour poser de nouvelles questions. C'est la « récursivité de l'entretien » (Olivier de Sardan, 1995, p. 8). La capacité du·de la chercheur·se à mettre en place cette récursivité est essentielle dans un entretien semi-directif.

Bien qu'essentielles, ces premières considérations ne permettraient pas de rendre compte de la situation communicationnelle de l'entretien et de la relation qui se crée entre le·la chercheur·se et son interlocuteur·rice. La confiance et l'empathie que le·la chercheur·se parvient ou non à mettre en place lors de l'entretien sont en effet capitales. C'est dans ce sens que j'ai également mobilisé la méthode de « l'entretien compréhensif » dans les entretiens enregistrés, mais aussi dans les entretiens libres quant à mes réflexions sur ma posture et mon attitude (Kaufmann, 2006). Dans cette méthode, Kaufmann rend alors parfaitement compte du fait que l'entretien est un travail complexe qui demande un réel savoir-faire. Ce savoir-faire ne semble d'ailleurs pouvoir s'acquérir qu'avec l'expérience :

« Pour atteindre les informations essentielles, l'enquêteur doit en effet s'approcher du style de la conversation sans se laisser aller à une vraie conversation : l'entretien est un travail, réclamant un effort de tous les instants. L'idéal est de rompre la hiérarchie sans tomber dans une équivalence des positions : chacun des deux partenaires garde un rôle différent. L'enquêteur est maître du jeu, il définit les règles et pose les questions ; l'informateur au début se contente de répondre. C'est ensuite que tout se joue : il doit sentir que ce qu'il dit est parole en or pour l'enquêteur, que ce dernier le suit avec sincérité, n'hésitant pas à abandonner sa grille pour lui faire commenter l'information majeure qu'il vient de livrer trop brièvement. L'informateur est surpris de se sentir écouté en profondeur et il se sent glisser, non sans plaisir, vers un rôle central : il n'est pas interrogé sur son opinion,

mais parce qu'il possède un savoir, précieux, que l'enquêteur n'a pas, tout maître du jeu qu'il soit. Ainsi l'échange parvient à trouver son équilibre, entre deux rôles forts et contrastés. Et l'informateur comprend que s'il plonge plus profondément en lui-même, parvenant à exprimer davantage de savoir, il renforce encore son pouvoir dans l'interaction » (Kaufmann, 1996, p. 48)

La trame d'entretien, et l'utilisation que j'en ai fait, découlent ainsi de ce positionnement compréhensif. Dans ma pratique, il serait d'ailleurs certainement plus juste de dire que la trame a surtout joué le rôle de pense-bête. C'était un soutien dans les entretiens et non pas programme à réaliser obligatoire. Dans ce sens, je l'ai construite volontairement de manière peu détaillée afin de me permettre de rester ouvert et disponible à la dynamique de l'entretien, au mouvement propre à chaque situation communicationnelle. « La meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur » (Kaufmann, 2006, p. 48).

En gardant donc à l'esprit tous ces éléments et le caractère largement adaptable de celle-ci, voici la trame d'entretien que j'ai utilisée :

- Question-guide 1 : Questionnements sur le parcours de la personne et son lien (professionnels, affectifs, etc.) avec les quartiers concernés par le travail de recherche : il est à noter que la première question est presque toujours posée, car elle introduit l'entretien et lui donne sa dynamique. Elle « lance » la conversation. « C'est en effet dans cette position séquentielle particulière que s'établit d'une part la situation et la relation entre les participants, d'autre part qui introduit le premier thème de l'échange » (Mondada, 2000, p. 101)
- Question-guide 2 : Si je vous dis : “quartier prioritaire”, ça vous évoque quoi ?
- Question-guide 3 : Quelles différences ou points communs voyez-vous entre ces trois quartiers : Blosne, Villejean, Maurepas ?
- Question-guide 4 : Quelle est pour vous l'image de ces quartiers ? Comment vous la comprenez ?
- Question-guide 5 : Que pensez-vous des projets de rénovation ? De l'expérimentation du loyer unique ?
- Question-guide 6 : Quel regard portez-vous sur les discours médiatiques vis-à-vis de ces espaces urbains ? sur les discours politiques ?

3.2.2. Tour d'horizon des entretiens

Un tour d'horizon des entretiens « typologiquement » parlant implique de s'arrêter quelques instants sur la question des transcriptions. Cette question concerne les entretiens enregistrés. Le choix a été fait de retranscrire intégralement les entretiens enregistrés afin de

percevoir la manière dont se construit le discours produit et de ne pas introduire de biais supplémentaires avec la sélection de certains passages. Cette retranscription intégrale est « la condition nécessaire pour percevoir et analyser la “dynamique” de l’entretien. » (Beaud, 1996, p. 250). Certains passages ne deviennent ainsi signifiants qu’une fois la dynamique de l’entretien appréhendée et cette appréhension qui permet aussi de ne pas « mésinterpréter » le discours produit.

Une convention de transcription a été utilisée pour tous les entretiens (cf. Annexe 2). Pour autant, « aussi fidèle soit-elle, la transcription est déjà une interprétation » : « l’enregistrement magnétique lui-même, et *a fortiori* sa transcription, n’est qu’une trace incomplète du propos, lequel est normalement accompagné de gestes, regard, mimiques, qui contribuent à faciliter sa compréhension par l’auditeur, dans la situation réelle » (Girin, 1988, p. 16). On retrouve ici l’importance du temps long sur le terrain et de la connaissance par imprégnation afin que cette déjà-interprétation puisse être contrebalancée, tout du moins en partie, dans le travail interprétatif qui mobilise notamment des extraits d’entretiens. Cette construction sociale de la donnée par la transcription ne peut en tout cas que nous rappeler le caractère subjectif de toute recherche.

« Une transcription, parce qu’elle est le résultat d’une action située (transcrire), opérée par un acteur social (le chercheur) est bien davantage une construction qu’une “donnée”. Ce constat ne doit pas être conçu comme un biais à “corriger”, mais bien plutôt comme l’acceptation que la connaissance se produit socialement et que cela mérite d’être posé et explicité lors d’une démarche réflexive et critique envers ses propres manières de faire de la recherche » (Canut et al., 2018, p. 38).

Par ailleurs, j’ai fait le choix dans les transcriptions de certaines conventions afin de faciliter l’analyse ultérieure des entretiens. En effet, comme je le développerai plus loin, les entretiens seront essentiellement analysés par la méthode de l’analyse de contenu ce qui ne nécessite pas un travail de transcription incluant des effets prosodiques et énonciatifs précis. Par ailleurs, il était important pour moi de ne pas utiliser des « trucages » afin de rendre par écrit certaines caractéristiques propres à l’oral. « Les trucages consistent essentiellement en petites transformations de l’orthographe standard comme l’usage des contractions, qui notent une voyelle, une consonne ou une syllabe “en moins” » (Blanche-Benveniste, Jeanjean, 1987, p. 130). Ainsi, et pour exemples, « t’as » a été transcrit « tu as », « c’qui » en « ce qui », « j’suis » ou « chuis » en « je suis », « pa’ce que » en « parce que », « y’a » en « il y a ». Ce choix a également été fait au vu de l’effet potentiellement péjoratif, car « “populaire” et “relâché” » des transformations orthographiques qui peuvent être utilisées pour coller au plus près de la langue parlée (Ibid). Bien sûr, ces exemples d’oralité sont extrêmement courants dans la vie quotidienne, mais il n’en reste pas moins que le « bon français écrit » reste la norme dans

l’imaginaire collectif et que de telles transformations pourraient tendre à déprécier les propos des personnes rencontrées.

Enfin, il est à noter dans ce tour d’horizon que, pour chaque entretien retranscrit, je précise en préambule le lieu de celui-ci, sa date et sa durée, les personnes participantes ainsi que des informations socioprofessionnelles permettant de situer le propos de la personne (cf. Annexe 3). Toutes les personnes rencontrées ont bien évidemment été anonymisées puisque cela fait partie de mon engagement déontologique (Blanchet, 2012, p. 103). Cet aspect est d’autant plus essentiel dans le cadre de cette recherche où l’activité de médiation est centrale.

Au final, l’ensemble des entretiens effectués se répartit de la manière suivante : 76 entretiens libres et 17 entretiens enregistrés. Le nombre d’entretiens avec des habitant·e·s apparaît comme plus élevé dans le cas de Villejean puisqu’il prend en compte les différent·e·s habitant·e·s rencontrés lors du travail de terrain spécifiquement filmique.

- Les 76 entretiens libres se répartissent comme dans le tableau suivant :

Habitant·e·s			
53 personnes			
Quartier du Blosne	Quartier de Maurepas	Quartier de Villejean	Autre quartier
15	10	23	5
Professionnel·le·s avec une action spécifique sur un quartier (associations, centres sociaux, bailleurs, etc.)			
12 personnes			
Quartier du Blosne	Quartier de Maurepas	Quartier de Villejean	Autre quartier
4	3	4	1
Professionnel·le·s de la collectivité avec une action transversale (communication, économie, urbanisme et aménagement urbain, discriminations, etc.)			
11 personnes			

Tableau 1. Typologie des entretiens libres

- Les 17 entretiens enregistrés sont quant à eux présentés ici par ordre alphabétique (les prénoms ont été changés), tout comme dans les annexes (cf. Annexe 3). Il est à noter que deux entretiens enregistrés, bien qu’ils concernent plusieurs personnes, ne sont donc

décomptés que comme un seul entretien. C'est le cas de Julie et Marion, et de l'équipe Optima.

- **Amélie**, responsable de l'observation sociale sur la métropole
- **Arnaud**, directeur de centre social
- **Benjamin**, délégué du préfet
- **Cécile**, élue travaillant en lien avec la politique de la ville à Rennes
- **Charles**, responsable de la mission rénovation à la DDTM⁷
- **Clémence**, députée d'Ille-et-Vilaine
- **Julie**, cheffe de projets de renouvellement urbain, et **Marion**, cadre d'Archipel Habitat (entretien de groupe).
- **Julien**, cadre dans une direction de quartier
- **Louise**, chargée de mission politique de la ville
- **Mathilde**, élue de quartier
- Équipe **Optima**, structure de médiation sociale. Les personnes suivantes étaient présentes (entretien de groupe) :
 - o Fabrice et Romain, coordinateurs
 - o Loïc, Alice, Didier, Guillaume, médiateur·rice·s
 - o Coralie, responsable opérationnelle
- **Pascal**, coordinateur dans une structure de prévention spécialisée
- **Sébastien**, chargé d'opérations à Territoires⁸
- **Stéphane**, cadre de l'APRAS⁹
- **Valérie**, chargée de mission politique de la ville
- **Xavier**, animateur social dans une maison de quartier et habitant du Blosne
- **Sophie**, cadre du service « Prévention de la Délinquance-Médiation »

⁷ Direction Départementale de Territoires et de la Mer

⁸ Entreprise publique locale d'aménagement intervenant dans le cadre des projets de rénovation urbain.

⁹ Association pour la Promotion de l'Action et de l'animation sociale : association d'institutions ayant pour missions l'observation sociale sur le territoire métropolitain et la gestion de l'animation sociale à travers notamment la gestion locative des locaux mis à disposition.

3.3. *Penser une écriture polyphonique*

L'écriture d'une thèse implique-t-elle l'application d'un modèle standard ? Si je suis tenté de répondre par l'affirmative tant ce travail d'ascèse renferme un certain nombre de normes à respecter dans l'optique de sa validation, il n'en reste pas moins qu'il reste au doctorant·e la possibilité de trouver une certaine liberté dans ces contours rigides. Plus qu'une possibilité, cette liberté à trouver est peut-être également une nécessité, car « écrire, c'est faire l'expérience de sa propre capacité à donner sens et forme (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 147). C'est ce travail de mise en sens et en forme qui est bien au centre de la rédaction finale d'un travail de recherche, *a fortiori* quand celui-ci souhaite s'inscrire dans une démarche de transformation sociale. Dans ce sens, j'aurais d'ailleurs pu faire apparaître ici les développements positionnés dans l'introduction et rendant compte de ma réflexion quant au fait de penser « un écrit en lien avec son terrain » (cf. Introduction).

Le fait de penser le travail d'écriture comme une mise en forme et en sens induit tout d'abord dans ma compréhension de refuser un « processus de “désénonciation” (Ouellet, 1984) propre au texte scientifique (promouvant un discours apparemment neutre, où les choses semblent parler d'elles-mêmes grâce aux passivations et aux nominalisations) [...] » (Mondada, 2000, p. 19). Dans ce sens, je privilégie largement l'utilisation du « je » dans ce travail afin de signaler ma subjectivité – assumée dans une perspective heuristique – et mon positionnement. Une deuxième implication de cette manière de penser le travail d'écriture renvoie à la forme de l'écrit de recherche qui ne doit pas être considérée comme un simple artifice, mais au contraire comme quelque chose qui exprime et met déjà en lumière le fond de cet écrit.

« Une pratique de *relation engagée*, visant donc à la transformation du social, ainsi que nous l'avons esquissé ci-dessus va déterminer la production du savoir : dès le départ toute l'attention doit se porter sur la manière de construire les “données” » (Canut et al., 2018, p. 121)

J'ajouterai sans hésitation à la citation de Canut que, si « dès le départ toute l'attention doit se porter sur la manière de construire les “données” », c'est aussi à la manière de les présenter, de leur donner sens et forme que l'on doit porter son attention. C'est cette conviction qui m'a amené à proposer « un écrit en lien avec son terrain » où l'accessibilité de celui-ci est centrale, à m'appuyer sur l'écriture filmique comme une autre manière d'écrire la recherche (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé “Entre 4 tours” »), et à « penser une écriture polyphonique ». C'est sur cette écriture polyphonique je souhaite maintenant m'attarder un peu.

Au vu de ma posture épistémologique et de mon expérience empirique, il m'a en effet semblé essentiel de réfléchir à une manière de rendre compte par l'écrit de la dynamique co-

constructive de ce travail de recherche. À cet égard, c'est bien « l'interpellation réciproque des savoirs » de Nicolas-Le Strat qui rend le mieux compte de mon expérience de recherche. Ma conviction est que l'écriture de la recherche doit essayer de rendre compte de cette interpellation, et donc ici de la *co-construction* de la recherche. Il m'a donc fallu penser à une forme de *co-écriture* qui puisse s'inscrire dans un travail de doctorat.

Les connaissances produites lors de cette recherche ont été le fruit d'un ensemble d'interactions avec diverses personnes rencontrées. C'est à travers ces échanges que s'est construit peu à peu le discours scientifique (re)produit ici. Ce dernier, comme tout discours scientifique au demeurant, n'échappe pas à une forme de dialogisme. Afin de rendre compte de ce dialogisme, et *in fine* de la co-construction des données et interprétations de cette recherche, je propose ainsi dans ce travail de penser une écriture polyphonique (Mondada, 2000, 48). La notion « polyphonie » dans les théories de l'énonciation est révélatrice de mon positionnement :

« La notion de “polyphonie” est plus particulièrement rattachée à des questions d'énonciation. Elle permet de décrire la pluralité des voix qui peuvent s'exprimer à l'intérieur d'une même phrase, d'étudier les énoncés sous l'angle des différents points de vue qui s'y manifestent, d'appréhender la question de la prise en charge énonciative ». (Krieg-Planque, 2017, p. 188)

Je souhaite par ce processus d'écriture mettre à jour « la pluralité des voix » qui ont permis d'aboutir à cet écrit. Cette volonté de mettre à jour la pluralité des voix de cet écrit, c'est, pourrait-on dire, une manière de mettre à jour « l'intradiscours » de cet écrit où celui-ci doit être considéré « [...] comme processus d'élaboration du discours par un sujet parlant à un moment donné, dans le cadre d'une interaction particulière. » (Canut et al., 2018, p. 169). Dans cette perspective, le présent écrit est ainsi, et avant tout, l'aboutissement d'un processus d'élaboration d'un discours scientifique « par un sujet parlant », moi, « à un moment donné » et dans le cadre d'un ensemble d'interactions particulières.

« Il n'y a pas de connaissance scientifique sans connaissance ordinaire, car la posture réflexive des savants découle de la compétence critique des personnes » (Susen, 2015, p. 185)

« Le chercheur est redevable à sa communauté (un commun singulier) et aux savoirs d'expériences stockés dans la société (un commun généralisé, mais trop souvent invisibilisé et mésestimé). Le chercheur est donc redevable aux savoirs existants, il est fondamentalement en dette. Il se rapporte donc aux autres et aux situations sur le mode politique d'une interdépendance, nécessaire, choisie et, de part et d'autre, féconde. » (Nicolas-Le Strat, 2016, p. 251-252)

Rendre compte par l'écriture de ce commun « trop souvent invisibilisé et mésestimé » est aussi une autre manière de (re)penser la reconnaissance sociale des interlocuteur·trice·s qui « font » la recherche. Déontologiquement, il s'agit aussi de rendre compte des savoirs et des

réflexions des personnes, et d'éviter ainsi, en partie tout du moins, une pratique favorisée par l'écriture académique : l'appropriation par le·la chercheur·se de la parole et des analyses portées les personnes rencontrées. « Interroger la parole comme procès interlocutoire de co-construction du réel, c'est donner la parole – même silencieusement cognitive – à ceux qui sont censés être agis par elle » (Ghiglione, 1989, p. 166).

Cette manière de penser l'écriture, c'est aussi une manière de rendre compte de mon travail de médiation tout au long de cette recherche. Dans une perspective d'interpellation réciproque des savoirs, ma mission a en effet consisté à proposer des pistes d'analyses et de réflexions en prenant appui à la fois sur les discours de professionnel·le·s et à la fois sur des discours d'habitant·e·s. Il est donc normal que ces multiples voix viennent ici aussi constituer cet écrit afin de rendre compte de mon travail d'élaboration et de médiation scientifique. En résumé, on peut donc dire que cette écriture polyphonique tente, imparfaitement sûrement, de rendre compte d'un double dialogue qui fut au centre de ce travail :

- un dialogue interne, qui est aussi le dialogue inhérent à tout travail de recherche, et qui renvoie à la co-construction de la recherche et à la manière dont le·la chercheur·se construit sa pensée et sa réflexion,
- un dialogue de médiation qui renvoie au travail de médiation effectuée dans cette recherche, entre discours de professionnel·le·s, discours d'habitant·e·s et discours du·de la chercheur·se.

Concrètement, cette écriture polyphonique prendra plusieurs formes :

- Tout d'abord, les citations d'entretiens seront directement insérées dans le corps du texte et cela afin de rendre compte de la contribution des personnes à cette recherche : ces discours rapportés sont en effet à l'origine des réflexions portées dans ce travail. Les seules exceptions concerneront les moments où il sera pertinent pour mon propos de faire apparaître l'interaction de l'entretien avec les différents tours de parole.
- Par ailleurs, afin de bien les différencier du reste de la production écrite, qui n'engage que moi, ces citations seront en italiques. Les italiques seront donc réservés dans tout cet écrit aux discours rapportés, qu'ils soient issus des entretiens enregistrés ou des entretiens libres. Les citations d'auteur·rice·s seront quant à elles juste entre guillemets.
- Enfin, si tous les extraits d'entretiens sont en italiques, il était aussi nécessaire de pouvoir différencier les extraits exacts des extraits où seul le contenu pouvait être rapporté. C'est notamment le cas des entretiens libres basés sur des prises de notes en direct ou en après-coup : si j'ai pu retranscrire certains passages fidèlement, je ne le pouvais évidemment pas pour de nombreux passages et la retranscription induit alors

une modification du discours initial. Ainsi, quand cela est possible, les extraits exacts sont mis entre guillemets, en plus d'être en italiques. Les extraits dont je ne peux pas assurer de la construction syntaxique exacte ou des choix lexicaux effectués sont quant à eux uniquement en italiques.

Voici un exemple afin de bien comprendre la mise en place de cette écriture polyphonique :

Exemple >> La tension interculturelle se laisse aussi entrevoir à travers les dénominations mobilisées. *Au Landrel, il y a beaucoup d'immigrés et de personnes d'autres communautés comme moi et je pense que « ce n'est pas évident pour un Français de souche » comme on dit (Lucien, habitant du Blosne).*

Ainsi, la première phrase de cet exemple est la mienne. Ensuite, la parole rapportée de Lucien est en italiques. Les mots entre guillemets sont enfin les passages dont je peux assurer de leur exactitude.

Le·la lecteur·ice sera par ailleurs confronté·e à deux types d'indications à la fin du discours rapporté en fonction du type d'entretien :

- (*Marine, professionnelle de la direction de quartier à Villejean*) quand l'écriture polyphonique fait référence à un entretien libre non enregistré.
- (*Julien_8*) quand l'écriture polyphonique fait référence à un entretien enregistré dont la transcription est disponible dans le fascicule des annexes (le chiffre indiquant le numéro du tour de parole). Du fait de l'enregistrement, ces passages seront entièrement entre guillemets, car leur exactitude syntaxique et lexicale peut être assurée.

Pour réussir totalement ce pari de donner une voix aux personnes rencontrées (à défaut de pouvoir leur donner aussi un corps comme le film le permet), il reste également à les « humaniser ». Si l'anonymisation est déontologiquement primordiale, le chercheur garde en son pouvoir la possibilité de donner des prénoms aux personnes rencontrées. Ces prénoms sont évidemment changés, mais ils marquent selon moi une certaine forme de considération pour les personnes rencontrées, ce que ne permettent pas de simples lettres par exemple.

4. Cadre général de pensée et d'analyse

4.1. *Un cadre théorique interdisciplinaire*

Si l'enjeu de ce travail est d'appréhender la complexité sociale de mon objet de recherche, il me reste encore à préciser le cadre général de pensée à partir duquel je vais chercher à penser cette complexité. Il s'agit ici de mettre en lumière le cadre théorique interdisciplinaire qui m'a permis d'élaborer les questionnements de cette recherche et d'organiser de manière intelligible le matériau de recherche. En effet, « un cadre théorique impose un certain ordonnancement du lisible et du dicible et, conséquemment, détermine la façon dont les questions vont devoir se poser et les faits s'établir » (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 223). Il me semblait ainsi inévitable de terminer ce premier chapitre par quelques considérations théoriques explicitant la grille de lecture mobilisée dans cette recherche et la manière dont elle a permis de penser une dialectique spatio-socio-discursive. Ce cadre général de pensée, et cette dialectique, impliquent alors trois temps, trois étapes de pensée, dont je vais maintenant rendre compte.

4.1.1. **1^{er} temps : une approche sociolinguistique pour appréhender la dialectique socio-discursive**

Ce travail se réclame tout d'abord d'une approche sociolinguistique. Mais qu'implique donc une telle approche ? Elle implique tout d'abord de sortir de la doxa dominante sur le langage supportant et facilitant l'idéologie de la communication bien connue : « le langage est un instrument de communication » (Lecercle, 2004, p. 64). Sortir de cette doxa c'est considérer que parler ce n'est pas seulement échanger des informations, mais que le langage consiste avant tout en la production et la négociation perpétuelle de significations. Par le langage, on catégorise, on organise le monde qui nous entoure, on évalue, on donne des traits définitoires, on coopère, mais on entre également en conflit, on peut lutter, prendre le pouvoir, on peut convaincre, agir et faire agir, on peut exprimer des ressentis ou encore (re)produire des représentations de la réalité, etc. Parler c'est se représenter le monde dans lequel on vit, la manière dont on le conçoit, et, *in fine*, la manière dont on conçoit soi et les autres. C'est ce que résume parfaitement cette citation : « les mots et leurs usages sont essentiels, car ils structurent notre compréhension de la réalité, ils donnent un "cadre" à ce que nous vivons et comprenons. Et, par conséquent, ils nous mettent dans une certaine disposition pour penser et pour agir dans ce monde » (Krieg-Planque, Berthier, 2018, p. 14).

Le langage nous permet de construire en représentations le monde social qui nous entoure, mais il est aussi agent et (re)producteur des rapports sociaux. « L'action du langage est un mélange de représentation et d'intervention : l'image du monde que la langue véhicule n'est pas seulement déformée, elle est transformée et, en retour transformatrice » (Lecerle, 2004, p. 105). La perspective sociolinguistique explicitée ici est essentielle puisqu'il ne s'agit donc pas (plus) de considérer les discours comme de simples révélateurs d'une réalité sociale extérieure au langage. Elle insiste en effet sur la capacité « réfractive » du langage afin de rendre compte que le langage n'est pas une simple représentation de la réalité et qu'il implique dans ce sens la « réalité en devenir » (Voloshinov, Bakhtin, 1977, p. 37). Le langage a ainsi des effets visibles et concrets en tant qu'il institue une réalité sociale.

Ces premières considérations nous amènent donc à ce que je nommerai ici un modèle binaire résumant l'approche sociolinguistique et permettant de penser une dialectique socio-discursive, où les discours agissent sur le social tout autant que le social agit sur les discours.

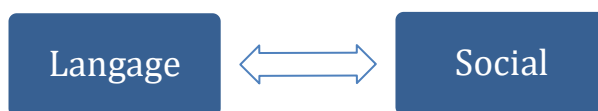


Figure 4. Modèle binaire autour de la dialectique socio-discursive.

Une remarque s'impose ici. La distinction langage/social doit être vue comme une nécessité de conceptualisation théorique et d'explicitation, mais ne doit en aucun cas être comprise comme renvoyant à une réalité empirique effective. Le langage est bien avant tout social. Le·la lecteur·rice voudra bien donc garder en tête l'artificialité d'une telle séparation qui ne vaut que pour la démonstration théorique. L'un ne peut bien évidemment en pas être compris sans l'autre. C'est d'ailleurs bien dans ce sens que Bulot parle de l'importance de penser une « sociolinguistique des discours » (Bulot, 2005, p. 220) où la notion de discours permet de faire référence à la conceptualisation de Guespin, citant Robin :

« les conditions de production (cadre institutionnel, appareil idéologique dans lequel il s'inscrit, représentations qui le sous-tendent, conjoncture politique, rapport de forces, effets stratégiques recherchés, etc.) ne sont pas un simple contexte, des 'circonstances' qui exerceraient à leur façon de simples contraintes sur le discours, [...] ces conditions caractérisent le discours, le constituant, et, le constituant, sont repérables par l'analyse linguistique » (Robin, 1973 citée par Guespin, 1976, p. 4-5).

Or, si les conditions de production des discours (les représentations notamment) sont indispensables à appréhender dans une sociolinguistique des discours, elles le sont dans une perspective dialectique radicale (explicitée ci-dessus par Guespin). Cette dialectique radicale

permet de dire qu'il n'est plus question ici précisément de deux objets distincts, qui pourraient être analysés séparément, avec d'un côté le social et de l'autre le langage. Autrement dit, dans cette acception, le concept de discours met à mal les approches dichotomiques qui appréhenderaient le monde social à travers des couples binaires comme langage/social ou langage/représentations. Une telle acception induit ainsi trois étapes :

- 1^{ère} étape : on part de l'idée que le discours agit certes sur le social, voire le produit (conception d'une séparation entre langage et social),
- 2^{ème} étape : on part aussi de l'idée que le social agit sur le langage (on peut penser à la pragmatique anglo-saxonne – par exemple les travaux de Pierce, Austin, Searle, etc. – qui met en avant le fait que le langage ne peut faire sens que dans la mesure où son contexte de production, donc le social, est connu),
- 3^{ème} étape : pour terminer par concevoir un seul et même processus dans un principe de « récursion organisationnelle » (Morin, 2005, p. 114)¹⁰. C'est cette dialectique langage-social qui transforme alors la linguistique en sociolinguistique.

« Méthodiquement, étudiant une réalité objective déterminée, il [Marx] analyse les aspects et les éléments contradictoires de cette réalité [...]. Après avoir distingué les aspects ou les éléments contradictoires, sans négliger leur lien, sans oublier qu'il s'agit d'une réalité, il la retrouve dans son unité, c'est-à-dire dans l'ensemble de son mouvement » (Lefebvre, 1948, p. 25). Voilà comment Lefebvre définit notamment la pensée dialectique marxiste. Cette référence semble bien exprimer ce qui est à l'œuvre dans le processus explicité. Si séparation il y a donc entre langage et social, elle est avant tout la résultante d'un mécanisme de pensée qui a besoin d'appréhender ces éléments séparés avant de pouvoir penser un seul et même processus. Ici, pour les besoins de la démonstration théorique, j'ai ainsi commencé à séparer ces deux notions avant et afin de pouvoir penser leur unité. Tout l'enjeu semble donc de pouvoir passer par un processus d'abstraction catégorisant (langage/social), et dans le même temps, ou juste après, de pouvoir s'en distancier (en pensant l'unité) pour ne pas tomber dans une vision réductive et disjonctive des phénomènes sociaux (Morin, 2005).

Si la dialectique langage/social est ainsi essentielle à appréhender, il en est de même de la dialectique langage/représentations. Le langage est en effet objet et vecteur de représentations. Le terme de représentations permet ici de rendre compte du caractère socialement produit des grilles de lecture du monde social. Les représentations se jouent entre un consensus social et un espace interprétatif individuel qui dépend de l'élaboration de chaque personne. Elle renvoie ainsi à une construction sociale et psychologique. « C'est une forme de

¹⁰ Je dois beaucoup à Thierry Deshayes pour cette mise en mots du principe récursif et dialectique ainsi explicité.

connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989, citée par Boyer, 2012 : 49). Ainsi, ce sont des constructions individuelles et sociales permettant d'appréhender le monde social, de lui donner sens, mais aussi d'agir sur celui-ci, de le produire. Cet aspect est essentiel, car on retrouve bien ici la dimension « réfractive » du langage précédemment mise en lumière. Les discours produits doivent ainsi se comprendre en lien direct avec les représentations qui guident, se traduisent et se construisent par le langage. Il n'est d'ailleurs pas anodin que mon objet de recherche vise à interroger les discours produits et les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires : ces deux aspects sont indissociables et ils doivent ici aussi se comprendre dans une dialectique radicale. Partant de ces considérations, on concevra les représentations comme la manière dont les acteurs perçoivent, catégorisent, attribuent des valeurs et des significations aux phénomènes sociaux, et de ce fait influencent les processus sociaux (Blanchet, 2012, p. 165)

4.1.2. 2^{ème} temps : une approche de géographie sociale pour appréhender la dialectique socio-spatiale

La dialectique socio-langagière précédente fait écho à la dialectique socio-spatiale explicitée par Soja : « In this notion of a socio-spatial dialectic, [...] the spatiality of whatever subject you are looking at is viewed as shaping social relations and societal development just as much as social processes configure and give meaning to the human geographies or spatialities in which we live » (Soja, 2010, p. 4). Le spatial est socialement produit, mais la réciproque est également vraie. Le social est spatialement produit. Cette dialectique fait directement écho à la notion « d'espace-miroir » où « l'espace est conçu comme un miroir de la société, qui, en retour, agit sur la société » (Raoulx, 2006, p. 2).

Cette acception de la géographie sociale implique donc de considérer que l'espace n'est pas en dehors du social, extérieur aux phénomènes sociaux, et simple substrat aux occupations quotidiennes. Une telle conception de l'espace relèverait d'une essentialisation qui réduirait l'espace à une simple dimension matérielle. L'espace est au contraire conçu dans la géographie sociale comme objet de conflits contribuant à la construction des inégalités sociales. Cette indissociabilité de l'espace et du social inscrit ainsi clairement mon positionnement dans la tradition de la géographie sociale. « Géographie des faits sociaux, et sociologie des faits géographiques, la géographie sociale consiste fondamentalement en l'exploration des interrelations qui existent entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux, plus largement entre sociétés et espaces » (Frémont et al., 1984, p. 90). On pourra alors aisément comprendre

que l'espace ne peut être décrit de manière neutre, et uniquement dans sa dimension morphologique et fonctionnaliste, sans référence à son interrelation avec les rapports sociaux.

« Que cet espace social ne consiste pas en une collection de choses, en une somme de faits (sensibles), pas plus qu'en un vide rempli, comme un emballage, de matières diverses, qu'il ne se réduise pas à une "forme" imposée aux phénomènes, aux choses, à la matérialité physique, il va falloir le montrer. Affirmé ici comme préalable (hypothèse) le caractère social de l'espace se confirmera en s'exposant. » (Lefebvre, 1974, p. 36)

Dans l'objectif de montrer l'indissociabilité de l'espace et du social, certains chercheurs (Ripoll, Veschambre, 2005a) proposent de parler de « dimension spatiale des rapports sociaux » et de ne plus utiliser le terme « espace ». Cette proposition doit notamment être comprise comme une manière d'éviter le piège de penser l'espace en soi et pour soi, et en dehors du social. Si cet argument est bien évidemment entendable, il me semble que la dialectique radicale proposée permet déjà d'éviter ce piège notamment à travers l'appellation « socio-spatiale » où comme pour le concept de « classe socio-spatiale » de Reynaud, « l'adjectif socio- enracine ce concept dans la société et évite l'opposition, fréquente, mais stérile, entre social et spatial [...] » (Reynaud, 1981, p. 19). Dans le même temps, plusieurs points m'amènent à militer pour garder théoriquement la distinction espace-social et cette dialectique.

Cette dialectique, et la distinction qui y est liée, a en effet pour mérite de permettre de faire plus facilement écho à cette essentialisation courante dès lors que l'on parle d'espace dans la politique de la ville, et *a fortiori*, dans les quartiers dits « prioritaires de la politique de la ville ». « À partir du moment où on démolit, on supprime une partie de la réalité, à partir du moment où on construit, on construit une réalité » (Patrice, directeur d'un bailleur social). Cela se retrouve également lorsqu'il s'agit d'appréhender la question de l'appropriation de l'espace : l'un des enjeux en effet des politiques publiques urbaines semble être l'objectif (illusoire) de réussir à contrôler, voire de guider, les différentes appropriations spatiales des habitants de ces espaces. « On a du mal à ne prédéterminer ce qu'on y fera » dans les espaces. « On a besoin de fixer les usages ». Pourtant, il faudrait plutôt aller vers « des lieux qu'il ne faudrait pas forcément prédéfinir » (Thomas, Urbaniste travaillant à la ville). Ce point, qui sera développé plus loin dans ce travail, permet ainsi de mettre en exergue une première fois le spatialisme sous-jacent à certaines conceptions en jeu dans ces politiques publiques, à savoir le « rapport causal direct entre formes spatiales et pratiques sociales, ce qui permet de transmuier des problèmes propres à un certain type de société en problèmes dus à un certain type d'espace [...] » (Garnier, 2011).

Le deuxième aspect qui m'amène à garder cette distinction espace-social dans le développement théorique en cours (ce qui ne m'empêchera pas cependant d'utiliser dans cet écrit le syntagme « dimension spatiale ») renvoie à l'interdisciplinarité que je souhaite penser

avec l'approche sociolinguistique. Il est en effet intéressant pour l'approche sociolinguistique de pouvoir poser « l'espace » comme « une ressource (matérielle et symbolique) qui fait l'objet de conflits d'appropriation, et qui est constitutive des inégalités sociales » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 8). Ainsi, par sa double dimension matérielle-symbolique, l'espace devient le support des imaginaires et il participe pleinement à la production des rapports sociaux en lien avec la dimension discursive. Dans et par les discours, l'espace est pensé, délimité, identifié, évalué, subjectivé, et il représente *in fine* un produit social (Bulot, Veschambre, 2006, p. 2). Ainsi, en gardant la distinction espace-social, c'est « l'espace social » qu'il est justement possible de penser dans toutes ses dimensions : « l'espace social est [...] simultanément produit, représentation et symbole par lesquelles s'exprime la dialectique du social et du spatial » (Frémont et al., 1984, p. 118). On évite ainsi aussi une ré-essentialisation de l'espace où le social ne serait réduit qu'au spatial.

Le troisième et dernier aspect qui me fait garder l'idée d'une dialectique socio-spatiale renvoie à ma volonté, d'une part, de garder une cohérence tout au long de ce travail avec ma posture épistémologique déjà explicitée, et d'autre part, de comprendre et de mesurer toutes les implications de cette posture épistémologique dans la manière d'appréhender le cadre théorique mobilisé. Dans ce sens, ces implications « épistémothéoriques » m'amènent nécessairement à penser à la fois les complémentarités et antagonismes, et à la fois l'intégration des dualités dans une seule unité de compréhension. Il peut être bon d'ailleurs ici de mettre en avant la distinction entre dualisme et dualité dans la continuité de l'intervention de Stefan Kipfer au « Colloque Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux » à Caen le 26-28 juin 2019. La dualité renvoie à une distinction analytique et donc artificielle, mais néanmoins indispensable. Le dualisme renvoie quant à lui à une dualité qui fait système, qui serait « réelle », c'est-à-dire une distinction ontologique qui amènerait une manière dichotomique de penser le monde social. C'est ce dualisme qui est critiqué dans la militance de certain·e·s chercheur·ses pour justifier le passage à la « dimension spatiale ». Pour ma part, mon propos se situe du côté d'une dualité qui possède une dimension heuristique fort pertinente pour mon approche interdisciplinaire et mon objet de la recherche.

On pourrait ainsi avancer un deuxième modèle binaire (ou duel et donc radicalement dialectique ici aussi) autour de la dialectique socio-spatiale.

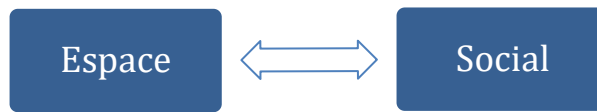


Figure 5. Modèle binaire autour de la dialectique socio-spatiale.

De là, il serait tout aussi intéressant pour mon propos de parler de vécu quotidien (notamment de la stigmatisation) que d'espace vécu (Frémont, 1999). L'espace vécu renvoie alors aussi bien au vécu de l'espace, aux pratiques sociales localisées et aux dynamiques d'appropriations, qu'à la manière dont l'espace est vécu dans l'imaginaire, à la manière dont il est pensé et représenté, à un espace-représentation en somme (Frémont et al., 1984, p. 172-173). On verra dans cet écrit que le fait d'interroger les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires amène nécessairement à penser cette double dimension de l'espace vécu, les deux aspects étant inextricablement liés et agissant mutuellement sur l'un et l'autre.

4.1.3. 3^{ème} temps : une approche interdisciplinaire pour appréhender la dialectique spatio-socio-discursive

L'objet de recherche de ce travail incite à penser les relations entre espace, rapports sociaux et dimension discursive. Dans le même temps, les lignes précédentes sur les approches sociolinguistique et de géographie sociale permettent de commencer à entrevoir les ponts indéniables entre ces deux cadres théoriques : le langage ou l'espace sont en effet considérés alternativement comme produits et producteurs des rapports sociaux. Ce parallèle dans les dialectiques considérées, langage-social et espace-social, nous invite alors à penser une approche interdisciplinaire permettant d'appréhender la complexité des phénomènes sociaux. De deux modèles binaires, il est alors possible de passer à un modèle ternaire (qui ne perd rien de sa dialectique) :

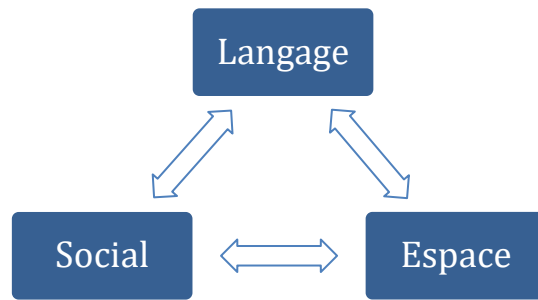


Figure 6. Modèle ternaire de l'approche socio-spatio-discursive

Le passage d'une double dualité à un modèle ternaire se joue notamment autour de la prise en compte de l'efficacité sociale des discours, c'est-à-dire de la manière dont la mise en mots de l'espace « contribue à façonner l'espace social, l'espace énonciatif, et au final le territoire » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 9). Les discours ne doivent pas être considérés comme une instance abstraite dissociée des phénomènes sociaux urbains, ils sont au contraire agents et producteurs des rapports sociaux dont l'espace est un corolaire indissociable. C'est ainsi qu'on pourrait comprendre le modèle ternaire ci-dessus et c'est ainsi également qu'on pourrait résumer succinctement l'approche de la sociolinguistique urbaine que Bulot définit comme une « sociolinguistique des discours parce qu'elle problématise les corrélations entre espace et langues autour de la matérialité discursive » (Bulot, 2005, p. 220).

Les discours ont une existence matérielle, ils ont des effets visibles et concrets, ils participent à la production des espaces, à la manière dont les lieux sont perçus, mais aussi conçus et vécus. Le langage est ainsi bel et bien praxis social « [...] en ce qu'il transforme le social, en ce qu'il le construit » (Canut, 2017, p. 323). Si le langage « transforme le social », il participe aussi à la production sociale des espaces. Conçu et reconnu dans toute sa dimension matérielle, le langage permet ainsi de penser l'espace comme aussi un espace énonciatif, c'est-à-dire un « produit des discours et des représentations qui finissent par constituer le réel social que l'on habite » (Bulot, 2008a, p. 1). On peut alors parler de construction socio-discursive de l'espace. On comprend ainsi mieux pourquoi l'objet de cette recherche vise à interroger les discours produits, mais aussi les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires. Cette mise en mots (discours) et en sens (représentations) participe pleinement à la construction sociale des espaces urbains.

Dans une telle perspective, il est possible d'entrevoir l'intérêt de penser la dimension langagière (sociolinguistique) dans sa dialectique radicale avec la production sociale de l'espace (géographie). L'espace se construit socialement, mais aussi discursivement. Les espaces sont en effet recomposés et restructurés par les discours, leurs effets de catégorisation, d'axiologisation, et *in fine* de sens (Mondada, 2002, p. 72). « Dans notre manière d'envisager

la géographie, une telle prise de conscience [de l'efficacité sociale des discours] doit se traduire par un intérêt accru pour toute opération de mise en mot et de catégorisation de l'espace. En partant de l'hypothèse que derrière ces catégorisations de l'espace (dénominations, classements, hiérarchisations...), ce sont bien des catégorisations sociales qui sont à l'œuvre. Il s'agit de faire le lien entre catégories de pensée, discours, structurations de l'espace et par là même, de la société » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 20).

« L'espace auquel on est confronté quotidiennement, c'est à la fois un ensemble de représentations de l'espace tel qu'elles sont mises en mots par nos interlocuteurs et par nous-mêmes (les idées que l'on se fait du "centre-ville", de "la banlieue", de tel quartier, de telle rue, etc.), ce sont les positions socio-spatiales d'où l'on regarde le monde, et qui nous constituent comme sujets parlants, et ce sont nos pratiques de l'espace (fondamentalement intriquées avec nos représentations et pratiques langagières). Ce sont aussi nos déplacements réels et ce qu'on y rencontre de pertinent, de significatif, et qu'on perçoit ou non, d'après nos codes, depuis nos positions sociales » (Deshayes, Vétier, 2017, p. 53).

Ces développements, et plus largement ma démarche de recherche, s'inscrivent ainsi dans une perspective proche de celle de Ledrut dans *Les images de la ville*. Pour le géographe, les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales se construisent à travers les images de la ville, produites par la société, dans et par les discours. « La ville est symbole et il y a une symbolisation de la ville, mais c'est dans l'Image même, saisie dans et par le discours que se décèle et s'exprime ce que représente la ville pour l'homme et que se manifeste sous des figures diverses – c'est-à-dire se symbolise – la ville et ses aspects » (Ledrut, 1973, p. 22). Dans ce sens, l'espace vécu ne peut être séparé de sa construction symbolique. Comme le montre Ledrut à partir d'une étude sur Toulouse et Pau, cette construction symbolique varie alors selon le statut social de la personne, son lieu d'habitation ou encore la charge affective qui est associée à l'espace considéré : parfois, c'est une relation sensible et effective à l'espace qui est première chez les personnes, parfois, c'est au contraire un rapport « abstrait » à l'espace qui s'exprime où la dimension pratique et fonctionnelle est la première mise en avant. Dans son travail, le chercheur s'attache ainsi à chercher les significations des images produites en discours par les habitant·e·s et leurs liens avec l'espace vécu de ces dernier·ère·s. Dans ce sens, Ledrut décale aussi son regard par rapport à d'autres approches qui tendent à considérer la ville elle-même comme un signifiant : pour le chercheur, la « ville » est avant tout un signifié et ce sont les images produites qui lui sont associées qui jouent le rôle de signifiants (Ledrut, 1973, p. 41). Dans le cas de mon travail, on pourrait ainsi dire que le signifié renvoie aux quartiers dits prioritaires et que je me suis intéressé aux signifiants produits quant à ces espaces urbains à travers la mise en mots de ces derniers.

L'approche interdisciplinaire que je propose de mobiliser comme cadre générale de pensée permet ainsi de penser conjointement l'efficacité sociale des discours, la production sociale des espaces et la construction des rapports sociaux. Dans cette perspective, on comprendra que ce n'est pas un type d'espace, à savoir les quartiers dits prioritaires, qui est au centre de ma recherche. C'est en réalité un objet social qui est au cœur de ce travail puisque l'espace ne peut pas être essentialisé et appréhender sans ses dimensions sociales et discursives. On retrouve bien ici la dialectique du modèle ternaire. On comprend aussi pourquoi l'objet de recherche vise à interroger les discours produits et les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires, et leurs *implications* sociales et politiques : à travers ces questionnements, il ne s'agit pas « d'autonomiser [l'espace] et d'en faire le lieu fondamental de l'explication », mais bien plutôt de considérer la dynamique de ces espaces urbains ne peut se comprendre « sans que référence ne soit faite à la dynamique de la société qui le produit et l'occupe » (Rémy, Voyé, 1981, p. 212). C'est ainsi plus largement une dynamique sociétale qui est interrogée dans ce travail.

4.2. Penser les discours et les analyser : de l'analyse du discours à l'analyse de contenu

L'approche interdisciplinaire présentée dans les lignes précédentes vise à prendre en compte l'efficacité sociale des discours, c'est-à-dire la manière dont les pratiques discursives produisent l'espace et construisent les rapports sociaux. Une telle approche implique donc de s'intéresser à la mise en mots de l'espace : les caractéristiques sociales attribuées aux espaces urbains considérés et métonymiquement à leurs habitant·e·s, les dénominations utilisées, les hiérarchisations mises en place, les notions sollicitées, etc. Ainsi, bien que la place du travail de terrain soit prépondérante dans cette recherche, je propose aussi dans ce travail de m'appuyer sur un corpus discursif (entretiens libres, entretiens enregistrés, discours médiatiques). Dans cette optique, il s'agit ainsi d'expliquer dans les lignes qui suivent la manière dont j'ai considéré ces discours et la méthode d'analyse mobilisée afin d'appréhender ce corpus. Si cette méthode sollicite essentiellement l'approche de l'analyse de contenu, elle s'appuie aussi sur une conception issue de l'analyse du discours (Bulot, Veschambre, 2006, p. 11). C'est donc par l'analyse du discours que je propose de commencer afin de rendre compte de cette conception des discours. Ces développements me permettront ensuite d'explicitier l'approche de l'analyse de contenu mobilisée.

4.2.1. Une conception issue de l'analyse du discours

L'analyse du discours est une méthode d'analyse et un cadre disciplinaire qui s'intéresse « autant à ce que dit un discours qu'à la façon de le dire » (Korkut, Onursal, 2009, p. 87). C'est devenu aujourd'hui un champ disciplinaire particulièrement vaste qui se caractérise par la diversité de ses approches, concepts et objets de recherche : « approches énonciatives et pragmatiques (acte de langage, polyphonie...), approches argumentatives et rhétoriques (ethos, syllogisme...), approches communicationnelles (conditions de production, genres de discours...), approches conversationnelles (interaction, tour de parole...), approches quantitatives (lexicométrie, segments répétés...) » (Bonnafous, Krieg-Planque, 2013, p. 4). L'ouvrage « Dictionnaire d'analyse du discours » (Charaudeau, Maingueneau, 2002) atteste particulièrement bien de cette diversité au point qu'il semble aujourd'hui plus correct de parler, non plus d'*une* analyse du discours, mais plus certainement *des* analyses du discours.

Succinctement, les théorisations et les pratiques de l'analyse du discours se développent en France à partir des années 1960 avec de nombreuses différences selon le lieu de leur genèse. Malgré ces différences, ces théorisations et pratiques « ont pour particularité de considérer le “discours” non pas comme l'expression d'un sujet parlant et de son intention, mais comme l'expression d'un complexe idéologique et politique qui transcende le sujet. Il n'est pas question alors de chercher à savoir comment un sujet autonome s'exprimerait au moyen du langage, mais plutôt de chercher à montrer comment un sujet “est parlé” par une idéologie » (Bonnafous, Krieg-Planque, 2013, p. 2). Ce qui est alors mis en avant c'est l'assujettissement idéologique au langage de l'individu qui serait essentiellement pris dans « l'illusion ». Le langage le précède et semble même le déterminer. C'est dans ce contexte des années 1960 que se structure notamment « L'École française » qui « privilégiait les procédures qui *déstructurent* les textes : il s'agissait de faire apparaître le texte comme une plénitude trompeuse dont l'analyse devait révéler l'“inconsistance” fondamentale en le rapportant au “travail” des forces inconscientes » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 202).

Du fait de cette perspective d'un sujet qui serait uniquement « parlé » par l'idéologie, l'analyse du discours vise à cette époque alors essentiellement à mettre à jour « des répétitions et des schémas invisibles à l'œil nu, des associations de mots qui échappent à la conscience du sujet » (Bonnafous, Krieg-Planque, 2013, p. 3). L'intérêt de l'analyse du discours se porte notamment sur l'organisation structurale du discours. Dans ce contexte des années 1960-1980 où le sens donné par l'individu à sa propre mise en mots n'est pas recherché, l'analyse du discours tend alors essentiellement à se focaliser sur des corpus politiques et institutionnels.

Les années suivantes, 1980 et 1990, voient se mettre en place un nouveau paradigme dans les sciences sociales qui tend à reconsidérer la place des acteurs, leurs capacités réflexives et les stratégies qu'ils peuvent mettre en place :

« Réhabiliter en sociologie les logiques d'acteurs, prendre au sérieux les prétentions et les compétences des gens ordinaires, au lieu de renvoyer leurs propos à l'expression d'une illusion idéologique. Bref, ne pas faire du sujet un individu uniquement soumis aux contraintes sociales extérieures et à ce qui se dit en lui, malgré lui, mais un être qui négocie des marges d'action au sein des structures et des institutions dans lesquelles il agit » (Bonnafous, Krieg-Planque, 2013, p. 3)

On retrouve explicitement dans cette citation la posture épistémologique développée précédemment dans ce chapitre. L'individu, et plus spécifiquement ici le locuteur, retrouve ainsi une marge de manœuvre et une possibilité à donner du sens à ce qui l'entoure et à ce qu'il produit discursivement. Ce tournant général dans les sciences humaines et sociales amène de plus en plus les chercheur·ses en sciences du langage à s'intéresser et à travailler à partir « d'entretiens qualitatifs », de « récits de vie » et des « justifications » données par les personnes elles-mêmes : ces nouveaux corpus « sont reconnus comme des gisements de sens nécessaires à la compréhension du social et des institutions » (Bonnafous, Krieg-Planque, 2013, p. 4). Les corpus analysés sont alors issus de la recherche elle-même et d'un travail ethnographique. Ce « tour ethnolinguistique de l'analyse du discours » (Maingueneau, 1992) a induit de nombreuses réflexions méthodologiques sur l'entretien considéré comme une relation sociale et le discours produit comme un discours « suscité » (Oger, Ollivier-Yaniv, 2003, p. 139). Le travail réflexif devient ainsi primordial, notamment concernant son expérience de terrain.

C'est ainsi sur la base de ces dernières considérations que je propose d'inscrire ce travail dans une perspective d'analyse du discours. Cette inscription mérite cependant de préciser encore deux aspects fondamentaux de ce cadre disciplinaire et qui ont guidé mon travail d'analyse et d'interprétation :

1. L'importance des conditions socio-historiques de production du discours
2. L'opacité du discours

1. Ce qui est commun aux analyses du discours, c'est le fait de considérer et d'étudier chaque énoncé en lien avec ses conditions de production. Ainsi, « l'énoncé » devient « discours » et plus spécifiquement ici « objet de connaissance de l'analyse du discours » : le terme de discours permet alors de désigner « l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production » (Sarfati, 2012, p. 16). Dans ce sens, l'analyse du discours renvoie à une étude du discours dans son contexte socio-

historique. Le rapport à l'extradiscursif (le social notamment) est posé comme primordial afin d'analyser et d'interpréter les discours recueillis.

2. Cette première considération n'est cependant pas suffisante. L'analyse du discours pose un deuxième postulat fondamental : un discours est caractérisé par son opacité. Le sens d'un discours ne se donne pas à voir directement et il faut être capable de déceler les non-dits (ce qui se trouve sous la surface textuelle) en tant qu'éléments de sens pertinent pour l'analyse. Ce travail d'analyse renvoie alors au fait de mettre en lumière les récurrences discursives, les implicites, les éventuelles cooccurrences, etc. Ce sont notamment ces aspects que je chercherai plus particulièrement à mettre en avant dans les analyses lexicométriques (calcul des cooccurrences, classification thématique, analyse des spécificités) que j'ai mobilisées pour les discours médiatiques. Les calculs et les phénomènes étudiés par les analyses lexicométriques seront précisés au moment de leurs mises en œuvre (cf. chapitre 6. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l'univers discursif médiatique »).

Au-delà d'analyses spécifiques (analyses lexicométriques sur les discours médiatiques), le cadre de l'analyse du discours sera plus mobilisé dans ce travail comme *conception* du discours que comme *méthode* d'analyse des entretiens. Cela tient essentiellement à deux autres aspects qui me semblent importants d'explicitier.

L'analyse du discours renvoie notamment à une analyse linguistique des discours, en portant par exemple un intérêt particulier à l'organisation structurale du discours ou aux choix lexicaux réalisés. Cette manière d'analyser les discours est particulièrement pertinente quand elle s'applique aux discours publics (politiciens, médiatiques, institutionnels). Ces discours ont en effet la particularité d'avoir eu le temps d'être réfléchis, pensés, modifiés en amont en fonction des effets rhétoriques recherchés et des convictions idéologiques sous-jacentes. L'analyse du discours est alors un formidable outil pour mettre à jour les positionnements énonciatifs propres à ces discours. Dans ma compréhension, les discours recueillis lors des entretiens, libres ou enregistrés, ne peuvent pas en revanche être analysés selon cette même perspective. Pour argumenter cet aspect, je propose de m'arrêter un peu sur les conditions de production du discours d'entretien.

Lors des entretiens libres, les discours des locuteur·trices n'ont pas été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. J'ai utilisé un système de prise de notes « à la volée » ou en « après-coup » et le biais mémoriel est ainsi évident, ce qui interdit de s'intéresser à l'organisation structurale de ces discours ou aux choix lexicaux (pour ne reprendre que ces aspects). Quant aux discours enregistrés, ils sont le résultat d'une situation communicationnelle spécifique comme j'ai pu le développer précédemment. Cette situation implique pour les deux

interlocuteurs une certaine « spontanéité » avec le risque de ne pas toujours « trouver le bon mot », la « bonne formulation », la mieux à même d'exprimer sa pensée. D'ailleurs, tout l'enjeu pour un·e chercheur·se dans un entretien est de réussir à mettre en place une dynamique qui privilégie l'expression des ressentis et des représentations, et cela de manière même imparfaite. Il s'agissait d'éviter le contrôle absolu du discours produit, car, si tel était le cas, le pari d'un entretien compréhensif serait évidemment perdu. Par ailleurs, il est important d'avoir à l'esprit que les deux interlocuteur·rices ne sont pas dans la même situation : c'est le·la chercheur·se qui demande à la personne en face de lui·elle de se positionner et de répondre à telle ou telle question. Cette situation communicationnelle est le « jeu » de l'entretien et elle implique une contrepartie : le·la chercheur·se doit prêter attention à ne pas « trahir » les personnes rencontrées. Il·elle doit donc se prémunir de chercher à faire dire plus que ce que les personnes ont dit. Une analyse linguistique du discours porte ainsi en elle le risque de mésinterpréter les discours produits en voulant déceler les significations cachées derrière certains mots ou certaines phrases.

Une fois ces garde-fous posés et explicités, il est à noter qu'une méthode d'analyse du discours pourrait cependant également mobiliser, au-delà d'une analyse linguistique, une analyse des environnements discursifs propres à tel ou tel mot (concordancier) ou encore des calculs de cooccurrences entre plusieurs mots. Des analyses concernant les entretiens réalisés ont été commencées dans ce sens au moment de l'écriture de ce travail, mais ces analyses ne se sont pas avérées pertinentes pour mon propos. Elles n'apportaient pas en effet d'éléments supplémentaires, ou particulièrement significatifs, et il me semblait essentiel, afin de garder une cohérence d'ensemble dans cet écrit, de ne pas multiplier les analyses. Dans le cas de cette recherche, je me suis ainsi plutôt attaché à envisager, et quand cela s'avérait significatif, une analyse de différents phénomènes langagiers que l'analyse du discours nous incite faire rentrer dans le cadre de l'interprétation : pauses, hésitations, reformulations, rapports dialogiques, dénominations mobilisées, répétitions, etc.

Dans la continuité de Bulot et Veschambre, plus qu'une méthodologie à part entière, l'analyse du discours a donc avant tout relevé, dans ma compréhension, d'une posture de recherche permettant d'appréhender les discours comme continuellement en lien avec des conditions idéologiques de production, et participant pleinement à la construction des rapports sociaux. Ainsi, dans ce travail,

« [...] les “discours” ne sont pas à considérer comme un simple synonyme de prise de parole, de performance linguistique voire de texte écrit ou oralisé. Précisons qu'il s'agit par ce terme de poser l'ancrage de notre méthodologie dans une conception méthodologique issue de l'analyse du discours qui consiste à penser que les discours sont nécessairement opaques (autrement dit, le sens immédiat est celui qui est modifié par le prisme idéologique) et

que l'objet même d'une analyse est de rendre compte des facteurs extra-discursifs (entre autres le social) ; de ce point de vue, [...] une analyse de discours, par son travail sur la surface des énoncés et la mise en rapport avec les autres formes discursives disponibles et usitées à ce même moment sociohistorique d'énonciation, devra rendre compte des conditions idéologiques de la reproduction et/ou de la transformation des rapports sociaux » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 11)

C'est à partir de cette conception, issue de l'analyse du discours, que j'ai ensuite envisagé la mise en place d'une méthode d'analyse de contenu thématique pour les entretiens (libres et enregistrés) réalisés.

4.2.2. Une méthode d'analyse de contenu thématique

L'analyse de contenu a pour objectif de « rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler et classer tout ce que “contient” ce document ou cette communication » (Mucchielli, 2006, p. 24). Cette méthode d'analyse renvoie ainsi à une analyse de la surface textuelle (le contenu). Le fait de s'intéresser au contenu d'un texte ou d'un discours ne signifie pas pour autant que le sens de celui-ci est directement accessible par tous. Ce point me semble fondamental, car c'est sur cette compréhension que l'analyse de contenu a pu être mise par le passé en opposition avec l'analyse du discours (Coulomb-Gully, 2002). Cette manière de se représenter l'analyse de contenu semble en réalité réductrice et en partie erronée. En effet, l'analyse de contenu renvoie à « un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des « discours » (contenus et contenant) extrêmement diversifiés. Le facteur commun de ces techniques multiples et multipliées [...] est une herméneutique contrôlée, fondée sur la déduction : l'inférence » (Bardin, 2007, p. 13).

Dans ce sens, l'analyse de contenu englobe de nombreuses approches méthodologiques ayant pour point commun de réaliser un examen systématique permettant notamment « d'interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve » (Robert, Bouillaguet, 1997, p. 4). Si c'est bien la surface textuelle (le contenu) qui est visée par ces méthodes, cela n'enlève pas nécessairement la considération d'une forme d'opacité du discours. L'analyse vise ainsi aussi à se décaler du sens premier (analyse de ce qui est dit) afin d'en comprendre sa signification, sociale notamment (analyse interprétative). « La démarche de l'analyse est double : comprendre le sens de la communication (comme s'il était un récepteur normal), mais aussi et surtout “décaler” son regard vers une autre signification, un autre message entrevu à travers, à côté du premier » (Bardin, 2007, p. 46). Bien sûr, cette analyse interprétative ne peut pas non plus ici se faire sans référence aux conditions de production socio-historique et à la conjoncture sociale dans laquelle prennent place les discours

analysés. Ainsi, et de la même manière que l'analyse du discours, les conditions de production sont essentielles à prendre en compte afin de ne pas mésinterpréter les discours analysés. Le but de l'analyse de contenu est en effet « l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production (ou éventuellement de réception), à l'aide d'indicateurs (quantitatifs ou non) » (Bardin, 2007, p. 43).

D'une manière plus spécifique, je me suis inspiré dans ce travail de l'analyse de contenu thématique. L'analyse thématique est un « outil classique pour l'étude des opinions par la catégorisation des énoncés dans des thèmes d'analyse » (Negura, 2006, p. 3). Dans cette méthode, il s'agit ainsi d'analyser les « signifiés » dans les entretiens libres (Bardin, 2007, p. 39) dans l'optique de mettre en avant au fil des entretiens d'éventuelles « répétitions thématiques » (Ibid : 97). Autrement dit, l'enjeu d'une telle analyse est de pouvoir repérer les thèmes qui apparaissent les plus significatifs pour la recherche, puis de chercher à en comprendre leur signification sociale et réaliser des comparaisons entre les différents discours produits. La thématisation effectuée repose alors sur l'inférence qui est justement à la base de l'analyse de contenu : grâce à la prise en compte des conditions de production, à un travail de terrain préalable et à sa compétence linguistique, le·la chercheur·se peut passer de l'examen du discours produit (en tant que matériau récolté) à sa codification thématique.

Cette thématisation correspond ainsi à une procédure en deux temps que j'ai mise en place et que j'ai réalisé à l'aide du logiciel d'analyse MAXQDA¹¹ : le « repérage des idées significatives » puis la « catégorisation de ces idées » (Negura, 2006, p. 4). Dans l'application stricte de cette méthode, Bardin prône « l'exclusion mutuelle » des catégories mises en place (Bardin, 2007, p. 153). Cet aspect est surtout important dans l'objectif d'une analyse statistique des différentes catégories ce qui n'était pas mon objectif. Par ailleurs, il m'est rapidement apparu l'impossibilité dans le cadre des discours recueillis de mettre en place une telle exclusion mutuelle au vu de la dialectique exprimée par les personnes rencontrées entre les différents thèmes. La pensée dichotomique et « atomisante » que dénonce Morin (2005) se confronte donc encore une fois ici à une réalité empirique effective. C'est ainsi plutôt l'imbrication et l'interrelation entre les différents éléments de mon corpus que j'ai pu mettre en évidence par cette méthode d'analyse, et dont je chercherai à rendre compte dans la suite de ce travail.

¹¹ MAXQDA est un logiciel d'analyse conçu pour les recherches qualitatives.

Résumé du chapitre

« Faire une recherche qui serve à quelque chose ». Voilà humblement l'enjeu que je me suis fixé pour ce travail de recherche. Pour cela, j'ai tout d'abord voulu inscrire cette recherche dans plusieurs perspectives épistémologiques, que l'on pourrait comprendre comme plusieurs systèmes de pensées posant le cadre et les intentions qui ont guidé ce travail. Ces réflexions épistémologiques me permettent alors d'explicitier ma posture de recherche, la manière dont j'ai appréhendé la complexité sociale, tout comme la place du chercheur et sa subjectivité.

Ainsi, la première perspective épistémologique renvoie à système de pensée élaboré par Edgar Morin sous le nom de « la pensée complexe » (Morin, 2005). Ce système de pensée incite le·la chercheur·se à penser une méta-compréhension des phénomènes sociaux visant à comprendre les contradictions, les imbrications d'éléments et les rétroactions permanentes de la réalité sociale. Cette manière d'appréhender la connaissance est indissociable d'une méthode empirico-inductive renvoyant au fait de ne pas construire la recherche à partir d'hypothèses élaborées en amont, mais de « partir » du terrain et d'en extraire les éléments les plus signifiants pour élaborer ensuite les questionnements. C'est donc un lien continu entre terrain et théorie qu'il s'agit de penser dans sa recherche, car il ne peut y avoir « le “terrain” d'un côté et l'interprétation de l'autre : le chercheur fait toujours les deux en même temps » (Canut, 2017, p. 329).

Cette recherche s'inscrit également dans une perspective de sociolinguistique/géographie critique et émancipatrice. Critique, car elle vise à mettre à jour les aspects négatifs des ordres sociaux existants tout en se projetant sur un horizon du possible plus positif (Chamayou, 2012). Émancipatrice, car elle est envisagée comme une pratique visant à un processus de transformation sociale. Ces deux éléments impliquent que la recherche est conçue dans ce travail comme devant se concevoir comme un « fait social total » où le·la chercheur·e est pensée comme « un intellectuel, une ressource sociale, un acteur potentiel du mouvement social » (Bulot, 2008, p. 2). Au-delà d'une théorisation sociale, c'est donc également une théorisation politique, c'est-à-dire d'un modèle de société, qu'il s'agit de penser dans une recherche. Ma posture de recherche m'amène ainsi à assumer la subjectivité de ce travail sans rien enlever de la rigueur scientifique que celui-ci réclame. Dans cette perspective, je m'attache à donner quelques éléments permettant de donner un statut scientifique à la subjectivité.

En lien avec les développements précédents, ce travail s'inscrit dans une perspective de transformation sociale qui prend la forme d'une recherche-médiation au sein de Rennes Métropole. Afin rendre compte de cette modalité de recherche, je commence tout d'abord par

mettre en lumière l'importance de la question de la demande sociale. Cette demande, ici de la part de la collectivité, est en effet une condition nécessaire à la réussite d'une telle démarche de recherche et d'intervention sociologique (Felder, 2007, p. 215). De là, Je cherche ensuite à mettre en évidence mon inscription dans un double travail de médiation :

- Une médiation scientifique au sein de Rennes Métropole : cette médiation renvoie aussi bien aux apports du chercheur (les « résultats » de recherche) qu'au fait d'être en capacité de rendre ces apports accessibles.
- Une médiation entre professionnel·le·s et habitant·e·s : cette médiation renvoie au fait de réussir à faire dialoguer scientifiquement les savoirs des habitant·e·s et des professionnel·le·s, mais également le vécu de certain·e·s habitant·e·s avec les représentations dominantes qui guident l'action publique.

Afin de répondre à cet objectif d'une recherche-médiation, des médiations sociolinguistiques ont ainsi été organisées au sein de la collectivité, et un film documentaire a été réalisé puis mobilisé en tant que support d'intervention sociale et de médiation. Dans une perspective où le·la chercheur·se se positionne comme un « tiers » (Bonny, 2015, p. 34), amorce ou légitime des processus réflexifs au sein de la collectivité, une démarche de recherche-action tend alors à la fois à la production de connaissances (la recherche) et à une transformation sociale (l'action).

En lien avec la méthode empirico-inductive mobilisée, et l'objectif de médiation de cette recherche, le travail de terrain ethnographique a été essentiel dans ce travail de recherche. Plusieurs méthodes de recherche ont ainsi été mobilisées. Les médiations sociolinguistiques réalisées au sein de la collectivité, ou le documentaire associé à cet écrit, peuvent être considérés comme des méthodes de recherche à part entière. Elles seront détaillées dans les chapitres 4 et 5 qui leur sont consacrés. Je me concentre ici les méthodes de recherche et d'écriture qui sont transversales et sous-jacentes à tout le travail de recherche entrepris. Induites par le cadre épistémologique précédent, ou par le terrain, ces méthodes sont à considérer comme des dispositifs et des principes de recherche qui guident le travail de terrain, qui permettent de l'appréhender et, en complément du cadre d'analyse, de donner sens et forme aux expériences de terrain.

Je me suis ainsi appuyé tout d'abord sur la méthode de « l'observation flottante » (Pétonnet, 1982, p. 39). Cette méthode renvoie au fait de « flotter », de déambuler sur l'espace objet de sa recherche. Sans intention d'observer quelque chose en particulier, il s'agissait alors de se laisser imprégner par l'espace. Ainsi ouvert aux imprévus, tout comme à ses ressentis, le·la chercheur·se tend à s'inscrire dans un processus de « compréhension subjective » de son

terrain que je mobiliserai à plusieurs endroits dans cet écrit (Morin, 2006, p. 139-140). Cette méthode ethnographique a été complétée par la méthode de « l'observation participante ». Fondée sur un oxymore puisqu'il s'agit de pouvoir observer et participer dans le même temps, la méthode de l'observation participante peut prendre des formes bien diverses selon les situations, les objets de recherche voire les chercheur·e·s (Ghasarian, 2002, p. 9). Dans le cas de cette recherche, l'observation participante s'est essentiellement matérialisée par : mon expérience de terrain au sein même de la collectivité, ma participation observante à diverses manifestations culturelles ou festives sur les quartiers étudiés, et mon travail filmique où il s'agissait d'observer et de participer *par* et *à travers* la caméra aux interactions et pratiques sociales des personnages du film, et notamment d'Abdoul.

La mobilisation de ces méthodes ethnographiques m'a également donné les possibilités de pouvoir réaliser un certain nombre d'entretiens. Des entretiens libres d'abord, non enregistrés et réalisés au hasard des rencontres et des possibilités qui m'étaient offertes (par l'observation flottante et participante notamment), dans la collectivité, mais aussi et surtout dans les quartiers étudiés. Des entretiens enregistrés ensuite, menés dans une perspective compréhensive (Kaufmann, 1996) et uniquement réalisés avec des professionnel·le·s travaillant en lien avec les quartiers étudiés.

Dans ce travail, j'ai également voulu penser une méthode d'écriture permettant de rendre compte de ma recherche-action. Cette réflexion sur le travail d'écriture m'a semblé essentielle, car « écrire, c'est faire l'expérience de sa propre capacité à donner sens et forme (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 147). Ma conviction est que l'écriture de la recherche doit essayer de rendre compte de la *co-construction* de la recherche et de « la pluralité des voix » qui ont permis d'aboutir à cet écrit. Il m'a donc fallu penser à une écriture polyphonique qui puisse s'inscrire dans un travail de doctorat, tout en rendant compte des savoirs et des réflexions des personnes. Je cherchais ainsi à éviter, en partie tout du moins, une pratique favorisée par l'écriture académique : l'appropriation par le·la chercheur·se de la parole et des analyses portées les personnes rencontrées. Les discours produits par les personnes rencontrées sont ainsi directement intégrés dans cet écrit et repérables par leur mise en forme en italiques.

Ce chapitre se termine enfin sur un dernier point concernant le cadre général de pensée et d'analyse mobilisé dans ce travail. Il s'agit ici de mettre en lumière le cadre théorique interdisciplinaire qui m'a permis d'élaborer les questionnements de cette recherche et d'organiser de manière intelligible le matériau de recherche (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 223). Il me semblait ainsi inévitable de terminer ce premier chapitre par quelques considérations théoriques explicitant la grille de lecture mobilisée dans cette recherche et la manière dont elle

a permis de penser une dialectique spatio-socio-discursive. L'approche interdisciplinaire vise en effet à prendre en compte l'efficacité sociale des discours, c'est-à-dire la manière dont les pratiques discursives produisent l'espace et construisent les rapports sociaux. Une telle approche implique donc de s'intéresser à la mise en mots de l'espace : les caractéristiques sociales attribuées aux espaces urbains considérés et métonymiquement à leurs habitant·e·s, les dénominations utilisées, les hiérarchisations mises en place, les notions sollicitées, etc.

Ainsi, bien que la place du travail de terrain soit prépondérante dans cette recherche, je propose aussi dans ce travail de me focaliser sur un corpus discursif (entretiens libres, entretiens enregistrés, discours médiatiques). Dans cette optique, il s'agit aussi d'expliquer le cadre général d'analyse de discours mobilisée afin d'appréhender ce corpus. Les discours médiatiques seront analysés à travers des méthodes d'analyses lexicométriques qui visent à mettre à jour les cooccurrences de mots, les spécificités de tel ou tel journal ou encore l'organisation thématique des articles. Ces aspects seront développés dans le chapitre 6. Les entretiens libres et enregistrés seront quant à eux analysés en mobilisant une méthode d'analyse de contenu thématique. Dans cette méthode, il s'agit de pouvoir repérer les thèmes qui apparaissent les plus significatifs pour la recherche, puis de chercher à en comprendre leur signification sociale et de réaliser des comparaisons entre les différents discours produits (Bardin, 2007). Si ce cadre d'analyse de discours sollicite essentiellement l'approche de l'analyse de contenu thématique, elle s'appuie aussi sur une conception issue de l'analyse du discours. L'analyse de discours mise en œuvre s'attache en effet à mettre en rapport les discours produits « avec les autres formes discursives disponibles et usitées à ce même moment sociohistorique d'énonciation » tout en rendant compte « des conditions idéologiques de la reproduction et/ou de la transformation des rapports sociaux » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 11)

Chapitre 2. Trois quartiers « prioritaires » de la ville de Rennes : entre dynamiques nationales et spécificités locales

« Aujourd’hui, la forme urbaine du grand ensemble, celle-là même qui devait être le creuset d’une nouvelle société plus égalitaire, polarise les tensions sociales. Et le zonage va jusqu’à accrédi­ter la thèse de la fragmentation urbaine en soulignant les territoires de l’exclusion » (Dufaux, Fourcaut, 2004, p. 61)

Les quartiers dits « prioritaires de la politique de la ville » sont régulièrement associés dans les discours et les représentations à la forme urbaine des grands ensembles. Marqués par une succession de politiques publiques depuis plus de 40 ans maintenant, ces espaces urbains sont le résultat d’une dynamique socio-historique particulière et ils semblent devenus au fil du temps des lieux de cristallisation des tensions sociales. À plusieurs égards, et comme on pourra le voir dans ce travail, les quartiers rennais n’échappent pas à cette conjoncture nationale et à l’univers discursif qui leur sont associés (cf. Chapitre 6. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l’univers discursif médiatique »). Dans cette perspective, l’objectif de ce chapitre est de s’inscrire dans un travail de contextualisation qui permette d’appréhender les enjeux de cette recherche à l’aune, d’une part, de son inscription dans des dynamiques socio-historiques nationales, et d’autre part, des spécificités locales propres au terrain rennais. Plus concrètement, ce chapitre s’organise ainsi à la manière d’un entonnoir où il s’agit de resserrer au fur et à mesure le cadre proposé, du macro au micro :

- La première partie du chapitre propose une approche socio-historique cherchant à éclairer l’évolution de la politique de la ville et son lien avec la construction des grands ensembles. L’idée n’est pas ici de faire un diagnostic de la politique de la ville, ce qui a déjà été largement réalisé par de nombreux auteur·rice·s (Donzelot et al., 2003 ; Tissot, 2007 ; Kirszbaum, 2010 ; Donzelot, 2012 ; Epstein, 2013 ; Kirszbaum, 2013 ; Epstein, Kirszbaum, 2019), mais bien plutôt de commencer à mettre à jour un certain nombre des présupposés de cette politique, interrogés dans ce travail à l’aune d’une recherche contextualisée et située à Rennes. L’objet de cette partie est ainsi de réaliser un historique rapide de la politique de la ville en France et de « la spatialisation des problèmes sociaux » qui lui est associée (Tissot, Poupeau, 2005).

- La partie suivante s'intéresse plus spécifiquement quant à elle à la situation rennaise qui, si elle n'échappe pas à une conjoncture nationale esquissée dans la partie précédente, possède aussi ses propres spécificités. C'est autour de cette articulation entre dynamiques locales et histoire nationale que s'organise cette partie, et cela en se concentrant plus spécifiquement sur les trois quartiers qui sont au cœur de cette recherche : Villejean, Maurepas et le Blosne.
- Enfin, dans la troisième partie de ce chapitre, je m'attache à compléter l'approche « d'en haut » esquissée dans les deux parties précédentes par une approche « d'en bas » qui permette au·à la lecteur·rice de s'approprier ces espaces. Dans cette perspective, c'est ainsi un parcours photographique des trois quartiers que je propose dans cette partie. Cette déambulation visuelle vise alors rendre ces derniers plus concrets, plus palpable, plus « incarnés » pour le·la lecteur·rice.

1. Des « grands ensembles » aux « Quartiers Politique de la Ville »

La dénomination de « grands ensembles » fait communément référence à des ensembles urbains de logements collectifs, caractérisés par une architecture en forme de « barres » ou de « tours » et construits après-guerre entre les années 1950 et 1970. Le vocable en lui-même de « grand ensemble » est apparu pour la première fois en 1935. C'est l'urbaniste Maurice Rotival qui l'a utilisé dans un article consacré à des logements collectifs « construits par les offices publics en vue de “moderniser la banlieue”, avec l'objectif de lutter contre la lèpre pavillonnaire” » (Dufaux, Fourcaut, 2004, p. 45).

Ce terme utilisé par les architectes, les urbanistes, les journalistes ou encore les politiciens, ne fera paradoxalement son apparition dans un texte officiel qu'au moment de l'annonce de la fin de la construction de ces ensembles architecturaux. « L'histoire débute à la Courneuve en juillet 1971, à la suite du meurtre d'un jeune de la cité des 4000, abattu par le patron d'un bar. En visite dans le quartier, Albin Chalandon, ministre de l'Équipement et du logement, l'a présenté comme un “miroir grossissant des problèmes généraux qui se posent dans beaucoup de grands ensembles” » (Epstein, 2013, p. 36). Un an et demi plus tard, l'arrêt de leur construction est acté dans la circulaire Guichard du 21 mars 1973, aussi appelée « ni tours ni barres », « relative aux formes d'urbanisation dites ”grands ensembles” et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat » (Epstein, 2013, p. 12) : « il ne sera désormais plus possible de construire d'ensembles de plus de 2 000 logements dans les villes de plus de 50 000 habitants » (Borrell, 2019, p. 53-54). L'histoire des « grands ensembles » n'en est pas finie pour

autant puisque nombre de quartiers associés à ces ensembles architecturaux s'inscrivent aujourd'hui dans le dispositif de la politique de la ville. Des grands ensembles aux QPV, il semble ainsi important dans la contextualisation de ce travail de retracer les grandes lignes de cette évolution socio-historique.

1.1. La « solution » des grands ensembles

Au début de la période d'après-guerre, la pénurie de logements en France est manifeste : les constructions neuves sont insuffisantes et « une part importante de la population est logée dans des logements vétustes, surpeuplés, en meublés ou à l'hôtel, quand ce ne sont pas des taudis » ([Collectif], 1992, p. 5). C'est une « crise du logement » qui apparaît sous la combinaison de nombreux facteurs : les nombreux logements détruits pendant la guerre, un exode rural important, le baby-boom post-guerre et l'augmentation de l'immigration de personnes venant des anciennes colonies françaises nord-africaines. Les grands ensembles représentent alors une solution crédible pour résoudre cette crise dans un contexte d'essor technologique et économique (Fourcaut, 2007, p. 11).

Les années 1950 sont en effet marquées par un développement important de l'industrie qui engendre un afflux de main-d'œuvre dans les villes et leurs banlieues ([Collectif], 1992, p. 6). La guerre a renforcé l'industrialisation des grandes villes situées loin du front. Pour autant, l'objectif est à la décentralisation qui transfère peu à peu les usines en grande banlieue pour les métropoles, et dans les villes de plus petites tailles (Fourcaut, 2007, p. 9). Pour les villes de l'ouest de la France par exemple, dont Rennes fait partie, l'industrialisation est ainsi plus tardive et s'opère essentiellement à travers l'industrie automobile (j'y reviendrai dans le reste de ce chapitre). La main-d'œuvre rurale, l'immigration européenne et issue des anciennes colonies nord-africaines ou encore la fécondité importante post-guerre permettent de répondre au besoin d'ouvriers dans les différentes usines qui se construisent.

Au niveau du bâtiment, les entreprises deviennent également plus structurées et les nouveaux procédés technologiques permettent de réaliser des constructions rapides grâce à des plans de bâtiment facilement reproductibles ([Collectif], 1992, p. 6). Les vertus du progrès et de la modernité sont aussi mises en avant par l'intermédiaire de différentes prouesses technologiques : la construction du Pont de Tancarville, la diffusion du téléphone, de la télévision ou encore de la machine à laver (Ibid, p. 7). Dans cette période prônant le « confort normalisé pour le plus grand nombre », la ville devient également un lieu de réflexions pour les urbanistes, affranchis de certaines contraintes techniques, qui mettent alors l'accent sur les fonctions des espaces urbains (habiter, circuler, travailler). C'est aussi dans ce sens un

mouvement idéologique qui s'inscrit parfaitement dans la période structuraliste qui s'ouvre alors. La forme détermine le contenu et devient le support premier d'un changement sociétal.

« Inspirés par les principes de l'urbanisme moderne formalisés par Le Corbusier dans la charte d'Athènes en 1943, les grands ensembles devaient réaliser une utopie, celle d'une modernisation sociale par la transformation du bâti. En organisant le rapprochement physique des classes sociales, ils devaient faire émerger une nouvelle sociabilité capable de surmonter les antagonismes sociaux de la société industrielle » (Epstein, 2013, p. 91)

On retrouve déjà les prémices de ce que Donzelot appelle l'approche « place » de la politique de la ville à venir et qui renvoie à une forme de spatialisme : agir sur le bâti pour résoudre des problématiques sociales (Donzelot et al., 2003). Cette approche ne sera cependant pas la seule qui dictera toute la politique publique à venir sur ces espaces urbains, car, à des degrés variables, c'est en réalité une alternance entre une approche « place » et une approche « people », orientée vers l'aspect social, qui caractérisera les quarante prochaines années des politiques publiques. Pour le moment en tout cas, c'est donc à partir d'un triple mouvement qu'il s'agit de comprendre la genèse de la construction des grands ensembles : économique, industriel et idéologique.

Le 31 décembre 1958, Charles De Gaulle fait ainsi publier un décret sur les Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP) : « Dans les communes où l'importance des programmes de construction de logement rend nécessaire la création, le renforcement, ou l'extension d'équipements collectifs, un arrêté du Ministère de la Construction peut désigner des zones à urbaniser en priorité dont chacune doit avoir une superficie suffisante pour contenir au moins 500 logements, avec les édifices, installations et équipements annexes » (Sauvage, 2013, p. 4). Ce décret prévoyait la construction de nouveaux quartiers comportant des logements, mais aussi des commerces et des équipements sur des zones pour la plupart vierges de constructions urbaines. « L'industrialisation du bâtiment, l'avance de l'industrie française du béton armé, l'imposition de normes et de plans types pour les appartements conduisent à privilégier des formes simples, des barres et des tours sur de grandes parcelles de terrain » (Fourcaut, 2007, p. 12). Ces ensembles architecturaux, composés principalement de logements locatifs sociaux et collectifs, sont alors essentiellement construits en périphérie des villes sur des terrains agricoles. Ainsi, entre 1958 et 1969, ce sont 195 ZUP qui furent construites à travers la France, soit environ 803 000 logements (Sauvage, 2013, p. 4). Plus globalement,

De 1946 à 1975, le parc immobilier français passe de 12,7 millions de logements à 21 millions. Pour ces 8,3 millions de logements neufs – dont 8 millions entre 1953 et 1975 –, l'engagement de l'État a été important puisque près de 80 % des logements construits durant cette période le sont grâce à une aide publique. Le nombre de logements sociaux passe de moins de 500 000 à près de 3 millions, dont un tiers sous forme de grands ensembles : environ

350 sur l'ensemble du territoire, dont 43 % en région parisienne, où la demande est la plus forte. (Fourcaut, 2007, p. 11)

En termes de taille, d'organisation spatiale ou encore de situation géographique, les grands ensembles construits varient largement selon les situations. L'exemple à venir des trois quartiers rennais concernés par cette recherche en est une bonne illustration tant les conceptions initiales de ces quartiers semblent différentes les unes des autres. Il en est alors de même en ce qui concerne le peuplement de ces espaces urbains. « Les populations logées varient évidemment suivant les cités : ce sont des familles françaises chargées d'enfants du baby-boom, souvent migrants provinciaux ; les populations de rapatriés de la décolonisation de l'Empire français les rejoignent ; pas de personnes âgées, ni d'adolescents au début du peuplement » (Fourcaut, 2007, p. 12). Ce peuplement varié et diversifié s'explique aussi par le rôle important joué alors par les gestionnaires des logements. « [les] familles de salariés sont sélectionnées par les gestionnaires des cités de logement social, et non par le libre jeu du marché immobilier : autour d'une majorité d'employés et d'ouvriers, on trouve des cadres moyens et supérieurs en nombre variable suivant la politique du gestionnaire » (Ibid). À travers ce « brassage » des populations, c'est un changement social qui est visé et qui doit nécessairement se comprendre en lien avec une notion idéologique dont il sera largement question dans cet écrit : la « mixité sociale ».

« La mixité est ainsi au fondement du grand ensemble. En rapprochant sur un même lieu des catégories autrefois séparées (les populations pauvres, les classes populaires et les nouvelles couches moyennes), il est censé fonctionner comme un ascenseur social et favoriser une 'moyennisation' de la société » (Avenel, 2005 : 65).

Toutes les populations ne sont ainsi pas logées à la même enseigne en fonction des gestionnaires. Il apparaît cependant une forme de constance au commence des grands ensembles : « les plus pauvres, les familles très nombreuses, les populations étrangères et immigrées sont logés ailleurs : taudis des villes anciennes, bidonvilles, foyers pour célibataires immigrés, hôtels meublés, cités de transit ou d'urgence » (Fourcaut, 2007, p. 12). Il est à noter ici que l'immigration pour le travail est légale après la fin de la guerre d'Algérie et les mobilités entre la France et les pays de Maghreb notamment sont nombreuses. L'immigration pour le regroupement familial est elle aussi légale et ces deux cadres législatifs induisent de nombreuses mobilités (Beaud, Masclet, 2006, p. 839). Et cela d'autant plus que l'économie française, caractérisée par la période des Trente Glorieuses, fait appel à la main-d'œuvre venue du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) pour assurer une partie des tâches non qualifiées (Wieviorka, 2005, p. 120). « Le logement des étrangers est conçu alors sur le mode de la différenciation : soit ils se logent par eux-mêmes dans le parc ancien, soit la puissance publique

contribue à leur fournir des logements à part, aux normes de confort inférieures » (Fourcaut, 2007, p. 12).

Les années 1970 vont alors largement perturber le peuplement de ces espaces urbains et amorcer la mise en place de la politique de la ville. Mais avant cela, il semble tout d'abord important de signaler que dès les années 60 la critique des grands ensembles devient chronique notamment dans les discours médiatiques. C'est aussi « l'émergence du thème de la « sarcellite » ou maladie des grands ensembles, qui générerait ennui, suicide, délinquance et toucherait en particulier les femmes et les jeunes, s'amplifie après mai 1968 » (Ibid). Dans le même temps, c'est également une dégradation de bâtiments conçus comme provisoires et dans l'urgence qui se fait déjà jour, et cela avant même que tous les équipements collectifs prévus dans ces quartiers soient terminés. Dans ce contexte, « à partir de 1965-1970, les investissements publics privilégiaient d'ailleurs les villes nouvelles, imaginées par Paul Delouvrier comme l'antithèse des grands ensembles » (Fourcaut, 2007, p. 13).

Le 21 mars 1973, la construction des grands ensembles est arrêtée suite à la publication d'une circulaire par Olivier Guichard alors ministre de l'Équipement. La décennie 1970-1980 marque quant à elle l'ouverture d'une période décisive pour l'évolution des grands ensembles. Trois mouvements conjoncturels peuvent ainsi être mis en avant : l'entrée dans la crise économique, le changement de politique migratoire, et la réorientation de l'aide de l'État vers les ménages.

L'année 1973 marque la date du premier choc pétrolier et l'entrée dans la crise économique. Cette décennie se caractérise alors par « le passage d'une situation de plein emploi à une situation de chômage de masse qui touche plus durement les classes populaires et ouvrières » (ORIV, 2012, p. 11). Cet aspect est d'autant plus prégnant que des secteurs entiers sont impactés par la crise économique : métallurgie, machine-outil, chimie (Fourcaut, 2007, p. 9). « Sous l'effet des chocs pétroliers et de l'entrée dans la crise économique, le gouvernement met en œuvre une nouvelle politique d'immigration : fermeture des frontières, aide au retour pour les étrangers jugés responsables de la crise, maintien en l'état du nombre d'étrangers et autorisation du regroupement familial » (Fourcaut, 2007, p. 13). L'immigration de travail devient illégale en 1974 et les regroupements familiaux en 1976. La France cherche alors à ralentir voire à inverser le processus de mobilité qu'elle a elle-même mis en œuvre et encouragé. Malgré ces mesures, les mobilités continuent dans les années 1980 et 1990. En effet, avec le regroupement familial, les mobilités de travail sont devenues peu à peu des mobilités de peuplement (Wieviorka, 2005, p. 120). De nombreuses familles installées ne souhaitent plus partir de la France dont elles sont devenues des citoyens résidentiels (Cesari, 1994). C'est ainsi une nouvelle politique migratoire qui se met en place et qui aboutit à deux changements notables : « L'intégration des familles passe par des conditions de logement semblables à celles

des travailleurs français. Les mouvements de mobilité résidentielle, comme les règles d'attribution des logements Hlm, qui jusqu'alors ignoraient les travailleurs étrangers, allaient faciliter leur installation » (Fourcaut, 2007, p. 13).

Les bidonvilles de la métropole accueillant nombre d'immigrés se résorbent alors peu à peu et la population est relogée dans les logements sociaux des grands ensembles. « C'est par le jeu des départs que se fera l'entrée des familles d'ouvriers issues de l'immigration dans le parc social. Les organismes qui gèrent les cités d'habitat social accueillent ces nouveaux locataires, d'autant que la loi Barre rend solvables les familles les plus modestes » (Ibid). La loi Barre renvoie en effet au troisième mouvement conjoncturel important à identifier dans cette décennie : la réorientation des aides de l'État. « Les banques rentrent sur le marché immobilier et la promotion publique s'effondre à partir de 1976 » (Ibid, p. 14). Dans ce contexte, l'État se désengage de la construction du logement social. La loi Barre de 1977 marque le passage de l'aide à la pierre à l'aide à la personne. De manière succincte, il est important de comprendre ici que ce ne sont alors plus les constructions qui sont subventionnées par l'État, mais les personnes elles-mêmes qui seront aidées afin de payer leur futur loyer grâce notamment aux APL (Aides personnalisées au logement). Ce passage a plusieurs conséquences dont l'une d'entre elles est l'envolée du prix des loyers corrélativement à l'augmentation du prix de la construction des logements. Cette évolution est évidemment favorable à la fois aux entreprises du bâtiment (qui travaillent sur des chantiers plus importants économiquement) et aux banques qui assurent la gestion des prêts (qui sont corolairement également plus élevés). Le problème survient alors quand le montant des APL ne parvient plus à suivre l'évolution des prix de construction. Les loyers arrêtent d'être indexés sur le cout de construction et les loyers des logements neufs ne peuvent plus être recouverts en intégralité par l'APL. Les grands ensembles construits entre les années 1950 et 1970 deviennent ainsi les logements sociaux les moins chers. Dans le même temps, la loi Barre crée les prêts d'accession à la propriété (PAP) et favorise ainsi la mobilité résidentielle « des ouvriers pavillonnaires » :

« Puis, la nouvelle politique du logement et, en particulier, la loi Barre de 1977 ont facilité l'accès à la propriété des familles populaires (Bourdieu, 2000), d'où la sortie massive des HLM des ménages d'ouvriers professionnels (OP) et des couches moyennes et le déclassement des "grands ensembles" qui ont cessé d'incarner la réussite ouvrière. Clientèle de substitution, les familles immigrées accèdent alors aux grands ensembles et en accélèrent le déclassement : ainsi se creuse la division entre "ouvriers pavillonnaires" et "ouvriers de cité". Enfin, la dégradation de la condition ouvrière à partir de la seconde moitié des années 1970 frappe prioritairement les ouvriers les moins qualifiés et, parmi eux, les ouvriers immigrés les plus récents. Pour "les établis" (Elias, Scotson, 1997), "rester en HLM" est la conséquence de l'impossibilité d'accéder à la propriété » (Mauger, 2019, p. 58)

Le peuplement des grands ensembles s'en trouve ainsi durablement impacté : les populations les plus aisées tendent à quitter ces espaces urbains tandis que les ouvriers les moins qualifiés et les ouvriers immigrés deviennent majoritaires. Il est intéressant de noter que l'on retrouve déjà ici explicitement les deux figures que je mettrais en exergue plus loin dans cet écrit et qui structurent dans ma recherche l'image de ces espaces urbains : la figure du « pauvre » et la figure de « l'étranger ». (cf. chapitre 7. « Une marginalité organisée autour de deux figures : "l'étranger" et le "pauvre" »). Cette évolution résidentielle semble alors marquer d'autant plus négativement l'image du logement social et *a fortiori* des grands ensembles.

Peu à peu, à travers ces figures et les discours médiatiques, ce sont des espaces urbains « en dehors » de la ville et de la société qui se construisent. C'est dans ce contexte que la politique de la ville commence à s'instituer. La difficulté de s'accorder sur une définition claire amène inévitablement à une difficulté à dater précisément le début de la politique de la ville. Plusieurs auteur·rice·s s'accordent cependant sur le fait que cette politique publique a été amorcée à partir de 1977 avec les opérations « Habitat et vie sociale » (HVS). Ces opérations visaient essentiellement à une réhabilitation des HLM, à la création d'équipements publics ou commerciaux considérés comme manquants, avec en toile de fond l'idée de « désenclaver » les quartiers concernés.

La politique de la ville remet ainsi en question dès son commencement les principes idéologiques qui étaient au fondement même de la construction des grands ensembles. Ces derniers ont été conçus comme des espaces « modernes » induisant de nouvelles sociabilités et cela en autonomie vis-à-vis du reste de la ville. La politique de la ville renie cette différenciation, elle la tient même responsable des problématiques sociales alors identifiées et elle vise dans ce sens à « réunifier » la ville et à « normaliser » ces nouveaux quartiers. « Car si l'objectif initial d'autonomie de ces quartiers s'est partiellement concrétisé, les vertus positives qui lui étaient associées ont rapidement disparu des discours publics » (Epstein, 2013, p. 95). La particularité de ces opérations HVS est alors le partenariat mis en place contractuellement entre les villes et l'État qui appuie financièrement ces opérations. Ainsi, ces opérations « contiennent déjà les ingrédients constitutifs de cette politique : la globalité d'action qui implique un travail transversal et interministériel, le partenariat (les conventions HVS) » (David, 2001, p. 17). Les bases de politique de la ville des années 1980 et 1990 sont ainsi posées (Epstein, 2013, p. 37).

1.2. Une (géographie de la) Politique de la ville

La politique de la ville doit se comprendre comme une politique de planification urbaine : cela signifie que « les mécanismes et les processus sociaux par lesquels les différents

comportements et mouvements, qui contribuent à modifier la ville et à déterminer son développement, se trouvent contrôlées de façon consciente » (Ledrut, 1979, p. 51). Pour la période 1981-1989, cette planification urbaine passe tout d'abord par une « géographie locale » qui établit un certain « ordre spatial » : « ces “points dans l'espace” étaient caractérisés par une concentration de problèmes, et les mesures politiques devaient spatialement viser ces secteurs » (Dikeç, 2009, p. 4). Ces quartiers sont alors perçus comme le résultat négatif de la crise économique, et dans ce sens, les séparations banlieues / villes ne sont pas encore naturalisées (Ibid). On comprend alors que la politique de la ville évolue vers une « politique des quartiers » dans la ville. Cette période est marquée par trois rapports qui seront d'une certaine manière au fondement de la politique de la ville :

- Le rapport Schwartz (1981) : « L'insertion professionnelle et sociale des jeunes », qui sera notamment à l'origine de la création des Missions locales.
- Le rapport Bonnemaïson (1982) : « Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité », qui aboutira à la création des Conseils National et Communaux de Prévention de la Délinquance (CNCPD).
- Le rapport d'Hubert Dubedout (1983) : « Ensemble refaire la ville », qui amènera à une période d'expérimentation avec les opérations de Développement Social des Quartiers (DSQ).

Ce dernier rapport mérite d'ailleurs qu'on s'y attarde un petit peu tant il fait directement écho, quarante ans avant, aux propos que je vais développer dans ce travail :

« En quoi consiste le problème de la ville selon les auteurs du rapport Dubedout ? En la crise d'un modèle urbain qui ne réussit plus à “réaliser le pluralisme et la cohésion des groupes sociaux et ethniques qui composent la société française”. À quoi tient cette panne du modèle ? À ceci que les quartiers d'habitat social ne constituent plus des lieux d'assimilation, mais qu'ils sont devenus des “boucs émissaires” des problèmes de société. Que reproche-t-on à ces cités ? Leur conformation... ou leurs habitants ? En fait, “en critiquant ces lieux, ce sont leurs habitants que l'on rejette”. Pour quoi cela ? Parce que “leur culture, leur expression, mais aussi parfois leur misère dérangeant et font peur”. » (Donzelot et al., 2003, p. 105)

Ce parti pris argumenté tout au long du rapport surprend par sa profonde actualité. Ce parti pris est aussi celui d'une approche « people », pour reprendre la typologie de Donzelot, qui vise à mettre en place des actions dont le but est d'agir « sur » et « avec » les habitant·e·s. L'accent est en effet mis sur l'amélioration de la vie sociale et la participation des habitant·e·s en prenant appui sur les réseaux de solidarité communautaires (Epstein, 2013, p. 62). Le cœur de ces politiques n'est alors pas encore (ou peu) pensé dans une perspective de réduction de la concentration de la pauvreté voire d'une population immigrée considérée comme des « handicaps » comme on peut le retrouver dans *La Documentation Française* :

« [...] la politique de la ville s'efforce depuis plus de vingt ans de mobiliser des moyens humains et financiers pour réduire les difficultés des "quartiers en crise", c'est-à-dire des îlots résidentiels dont les habitants accumulent les handicaps (habitat dégradé ; chômage ; concentration de population d'origine immigrée, de ménages pauvres, de travailleurs faiblement qualifiés ; échec scolaire ; délinquance...). (La Documentation Française, 2010, p. NP)

Dans le même temps, et alors qu'il se met en place les actions politiques initiées par le rapport Dudebout, cette période est aussi marquée par la construction d'une image médiatique où la forme architecturale des grands ensembles est de plus en plus perçue et conçue comme la source du problème. « Dès 1982, *Le Monde*, journal de l'officialité française, titrait : "Faut-il raser les grands ensembles ?" [...] » (Dufaux, Fourcaut, 2004, p. 8). La fin de la période de « géographie locale », de 1981 à 1989, est d'ailleurs marquée par cette évolution vers une approche plus « place », orientée vers l'action sur le bâti, et qui prendra la suite de la politique de la ville et du DSQ. Lancée en 1983 et disparue en 1991, la mission interministérielle « Banlieues 89 » se donne comme objectif de « faire des banlieues aussi belles que les villes » (Donzelot et al., 2003, p. 108). Animée par l'architecte Roland Castro et l'urbaniste Michel Cantal-Dupart, l'objectif avoué est de se positionner contre l'idéologie ayant présidé à la construction des grands ensembles (visant à mettre en place des espaces « autonomes ») et de proposer dans une perspective spatialiste des projets de rénovation afin que les architectures des quartiers considérés s'intègrent mieux au reste de la ville.

On retrouve enfin cette même volonté à travers l'apparition en octobre 1988 de l'appellation Développement Social Urbain (DSU), et à travers la création d'une « Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain » (DIV), en lieu et place de celle du Développement Social des Quartiers (DSQ). « Il ne s'agit plus de traiter le quartier pour lui-même, mais dans son rapport à la ville, sinon à l'agglomération » (David, 2001, p. 19).

Dans les années 1989-1990, la politique de la ville entre dans sa phase de « géographie relative (ou contractuelle) » pour continuer la typologie de Dikeç. Cette période est caractérisée par la mise en place des « contrats de ville » et des négociations entre « des acteurs locaux et le pouvoir central » (Dikeç, 2009, p. 4). Cette nouvelle phase est aussi et surtout synonyme d'une évolution idéologique fondamentale :

« [...] au fil des années 1990, ils furent de plus en plus associés à l'insécurité. Ils n'étaient plus "en danger" : ils étaient devenus le danger, la menace à laquelle devaient répondre la "re-fondation du pacte républicain" et d'autres mesures sécuritaires. Ce passage du danger à la menace, vers le milieu des années 1990, s'inscrivait aussi dans un contexte mondial : après les émeutes de Los Angeles en 1992 l'idée de "ghettos" et les références aux risques du soi-disant "modèle anglo-saxon" devinrent des constantes du discours sur la Politique de la Ville. Wacquant (1999a) a montré comment les images

dystopiques de “la ville américaine” ont influencé le discours sur les banlieues en France » (Dikeç, 2009, p. 5)

Le « pacte républicain » et l'idéologie qui y est rattachée, la peur des « ghettos » et plus largement du « communautarisme », ou encore la question sécuritaire : tous ces éléments sont essentiels et on les retrouvera d'ailleurs à plusieurs endroits dans ce travail. Il est donc intéressant de noter que ce basculement idéologique et ce qu'il engendre a été, et est encore, structurant dans l'approche des espaces urbains considérés. C'est bien à un « tournant républicain » auquel on assiste dans ce début de décennie. Ce tournant, si fondamental pour mon propos, est corolaire d'une autre politique tout aussi fondamentale, celle de la « mixité sociale ».

« Cette politique de compensation traite les conséquences territoriales de la concentration de pauvreté : la déqualification des services, la diminution des possibilités d'emploi. Elle ne traite pas ses causes, qui tiennent à ces processus mêmes de concentration. Aussi, faut-il doubler cette discrimination positive territoriale par une *politique de mixité sociale* de l'habitat, exactement comme la prévention doit accompagner le traitement si l'on ne veut pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets et que les efforts accomplis pour réduire le mal aient été déployés en vain. Tel paraît, du moins, le raisonnement qui sous-tend le “tournant républicain” du début des années quatre-vingt-dix qui va inspirer les trois lois autour desquelles s'ordonne la politique de la ville depuis ce moment : la loi d'orientation pour la Ville (LOV, 1991), le Pacte de relance de la politique de la Ville (1996), la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement urbains (loi SRU, 2000) » (Donzelot et al., 2003, p. 103).

D'un point de vue administratif, on peut noter en 1990 la création du premier ministère de la ville par François Mitterrand à la suite des tensions sociales de Vaulx-en-Velin. Le 21 décembre 1990, « M. Delebarre est le premier titulaire de cette fonction. » (David, 2001, p. 19). À travers cette création, c'est une politique nationale de la ville qui est mise en place (Epstein, 2013, p. 40-41).

À partir de 1996 et le pacte de relance pour la ville, la « géographie prioritaire » est à nouveau redéfinie avec une dimension économique plus marquée (David, 2001, p. 20). C'est aussi l'ouverture de la troisième période identifiée par Dikeç, celle de la « géographie étatique ». Bien sûr, l'appellation de « géographie étatique » pour caractériser cette période est aussi à nuancer. Si les critères sont bien nationaux et si le rôle de l'État devient prépondérant dans cette politique, la politique de la ville fait toujours preuve d'une certaine variabilité à l'échelle nationale. Les demandes locales et les diagnostics portés par les élus tendent toujours en effet à guider l'action publique. L'implication des acteurs locaux, l'importance du tissu associatif ou encore les dynamiques locales en termes d'aménagement urbain sont primordiales dans la mise en œuvre de la politique de la ville. On verra dans la suite de ce chapitre que la situation rennaise est exemplaire à cet égard.

Cette nouvelle période reste en tout cas caractérisée par la mise en place d'un processus d'homogénéisation des quartiers et des catégories socio-spatiales qui y sont associées. Cette homogénéisation de la « géographie étatique » doit être comprise comme cumulative avec les autres aspects énoncés auparavant : l'insistance sur le « pacte républicain », la « mixité sociale » ou encore l'insécurité. C'est l'ensemble de ces éléments qui interagissent constamment dans la politique de la ville d'alors, mais aussi d'aujourd'hui.

« Les spécificités locales s'effaçaient, et les quartiers furent hiérarchisés en fonction de leur degré d'exclusion, certains étant "plus exclus" que d'autres. On passait également d'une géographie relative des difficultés (la relativité n'existant plus qu'entre les quartiers exclus eux-mêmes, plus en relation avec leurs aires urbaines environnantes) à une géographie absolue de la menace, définie en fonction de critères produits de manière centralisée, et intégrée dans un discours républicain nationaliste. Les quartiers Politique de la Ville étaient ainsi fermés sur eux-mêmes, constitués en tant que "problèmes". Les habitants et les spécificités locales avaient été transformés en catégories spatiales homogènes, et les idées initiales sur l'appropriation des espaces vécus par les habitants disparaissaient » (Dikeç, 2009, p. 5)

Cet aspect cumulatif induit également une diversité d'objectifs et d'actions mises en place : requalification physique, relance économique, améliorations et création des services publics, cohésion sociale, problème de l'image des quartiers considérés, etc. Les moyens financiers alloués à la politique de la ville s'étoffent aussi. « Des mesures nouvelles, en particulier dans le domaine du développement économique. Une montée en puissance du budget de la politique de la ville qui entre 1999 et 2000 augmente de 40% et de 70 % entre 2000 et 2001 » (David, 2001, p. 21).

Dans ce contexte, un nouveau tournant se fait alors sentir au début des années 2000 à travers un double mouvement. Tout d'abord, l'accent est mis, de manière plus importante encore, sur le « principe de mixité », à travers notamment la loi SRU (« solidarité et renouvellement urbain ») obligeant les communes à avoir au moins 20% de logements sociaux (David, 2001, p. 22). Ensuite, et avec la loi Borloo, l'orientation donnée à la politique de la ville tend à se concentrer uniquement sur le volet physique et architectural de ces espaces urbains en réponse aux diverses actions menées jusqu'à présent et qui sont considérées comme des échecs. « La loi Borloo a mis fin à cette diversité, assignant à la politique de la ville un objectif univoque de rétablissement de la mixité sociale dans les ZUS, en même temps qu'elle rabattait ses interventions sur le seul volet urbain. » (Epstein, 2013, p. 15). S'il est certainement possible d'analyser et de présenter l'évolution de la politique de la ville comme un balancement entre l'action sur le bâti et l'action sur le social, c'est bien ici l'action sur le bâti qui est de nouveau largement mis en avant. Restructurations lourdes, opérations de démolitions avec des

reconstructions plus « diversifiées », l'idée qui préside à cette réorientation du 1er août 2003 est bien celle de « casser les ghettos urbains » (La Documentation Française, 2010, p. NP). La transformation urbaine est ainsi conçue « comme levier de transformation sociale et de restauration d'un "pacte républicain" qui serait mis péril par la concentration spatiale des populations d'origine immigrée » (Epstein, 2013, p. 63).

La loi Borloo met en place le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU). Le présupposé spatialiste est au cœur même de ce programme national dont l'enjeu est d'avoir, et surtout de montrer, des résultats rapidement. Rien de tel que l'action sur le logement et l'aspect physique des quartiers pour réaliser cet objectif. Les budgets et les objectifs sont importants et pensés en conséquence : « 200.000 logements démolis, 200.000 logements réhabilités et 200.000 nouveaux logements sociaux » (RésOVilles, 2019, p. NP).

La suite de la politique de la ville voit un nouveau paradigme prendre de plus en plus d'importance, celui de « la cohésion sociale et de l'égalité des chances ». Le 25 juillet 2006, « l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances » (Acsé) est créée. La référence à la justice sociale devient alors prégnante dans les discours politiques. Lors de la présentation du plan Espoir Banlieues en février 2008, Nicolas Sarkozy parlait ainsi de ces quartiers « "où la vie est plus dure qu'ailleurs parce que tous les handicaps, toutes les difficultés y sont concentrées, parce qu'il y a plus de pauvreté, plus de chômage, plus de violence, plus d'insécurité qu'ailleurs". Avant d'ajouter : "Chacun, quelles que soient ses origines, quel que soit le quartier où il habite, saura qu'il a les mêmes chances et qu'il a les mêmes droits" » (Kirszbaum, 2010, p. 4-5). Ce nouvel accent mis sur la cohésion sociale et l'égalité des chances pourrait laisser à penser à une inflexion et un changement des politiques mises en place. En réalité, l'important semble ici, non pas de changer radicalement les politiques mises en place, mais de montrer par les mots que l'on fait quelque chose et surtout quelque chose de nouveau. Le fond idéologique semble en effet bien rester le même :

« Quand, en France, on parle de cohésion sociale, c'est surtout à cette idée d'égalité des chances que l'on pense et, à travers elle, la reconquête du consentement envers l'autorité des institutions que l'on songe à restaurer, tant l'autre volet de la confiance, celui qui désigne celle entre les gens, y paraît grosse du danger de faire, dans les cités d'habitat social peuplées de migrants du moins, le lit de l'ennemi par excellence de la République, le fameux communautarisme. Pour rétablir ce consentement, le ministre de la Cohésion sociale s'emploie explicitement à lutter pour l'égalité des chances, par le biais d'une rénovation urbaine, elle-même placée sous le signe de la mixité sociale. Il y a, en effet, dans la mixité sociale urbaine, une idée qui entre en résonance avec celle de l'égalité des chances. Faire cohabiter les classes dites populaires et dites moyennes, cela revient à établir entre les individus un principe

d'inégalité dynamique, une "égale inégalité" propice à l'entraînement des plus faibles par les plus forts. » (Donzelot, 2006, p. 21)

En creux, les objectifs restent ainsi les mêmes : d'une part, lutter contre le « communautarisme » qui est un danger pour la République une et indivisible, d'autre part, prôner la mixité sociale afin de « normaliser » les quartiers. La fin de cette décennie et les actions mises en place semblent donc confirmer l'orientation de la politique de la ville. Sur le plan comptable, le nombre de quartiers concernés par la politique de la ville s'est aussi accentué pendant ces trente années : « les 53 conventions HVS de 1977 ont laissé place à 148 DSQ en 1984, puis 296 en 1989 ; près de 1300 quartiers dans 214 contrats de ville en 1994, puis 1500 en 2000, et enfin 2500 dans les 490 contrats urbains de cohésion sociale signée en 2007 ... » (Epstein, 2013, p. 43).

Au début de la décennie suivante, il apparaît assez clairement que les résultats escomptés par le PNRU ne sont pas au rendez-vous. C'est donc l'heure d'une nouvelle inflexion dans l'approche de la politique de la ville. La loi du 21 février 2014 « de programmation pour la ville et la cohésion urbaine », également appelée Loi Lamy, lance les bases du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Si le PNRU et la loi Borloo revendiquent une approche essentiellement centrée sur le volet urbain, la mise en place du NPNRU vise à retrouver un équilibre entre l'action sur le bâti et l'action sur le social. Pour cela, l'idée est de combiner le volet urbain avec un volet économique et un volet social. On retrouve ainsi les trois piliers du NPNRU : « cadre de vie », « développement économique », « cohésion sociale ».

Dans ce nouveau programme, la territorialisation des politiques publiques est toujours d'actualité, mais le critère de sélection afin d'identifier les quartiers concernés devient uniquement un critère de pauvreté basé sur le revenu par habitant : la part de la population ayant un revenu inférieur à 11 250 euros par an. Ce critère unique fonde ainsi une nouvelle « géographie prioritaire » permettant de délimiter les « quartiers prioritaires de la politique de la ville », autrement dits dans le langage de la collectivité, les QPV. Ce nouveau critère unique aurait pour but selon l'État de « simplifier les interventions publiques et resserrer les périmètres d'action pour concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté »¹². Dans les faits, ce nouveau critère a aussi pour effet de voir s'amorcer un déclin dans les années 2010 du nombre de quartiers concernés par la politique de la ville dans une logique de réduction budgétaire. Aujourd'hui, selon le site du « Ministère de la Cohésion des territoires et des

¹² Source : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville>

relations avec les collectivités territoriales »¹³, le NPNRU concerne 1514 « quartiers prioritaires » situés dans 859 communes. Concrètement, l'intervention sur ces 1514 quartiers est formalisée à travers les « contrats de ville » qui sont conclus à une échelle intercommunale pour six ans. Au total, ce sont ainsi 435 contrats de ville qui ont été signés.

La loi Lamy cherche également à répondre aux critiques émises à l'encontre de la politique de la ville. La première concerne le manque de « participation des habitants ». Les « conseils citoyens » sont créés afin de favoriser la « co-construction » des actions mises en place. Autre point, les démolitions ne sont plus le leitmotiv incontournable bien qu'elles puissent être toujours envisagées en fonction des problématiques locales. La marge de manœuvre est toujours possible pour les acteurs locaux. La mixité sociale est, quant à elle, à réaffirmer comme un objectif central de ce nouveau programme en y ajoutant une dimension économique à travers l'enjeu de « mixité fonctionnelle ». Enfin, et dans l'optique de répondre à ce dernier enjeu, l'objectif est de favoriser le relogement des habitant·e·s dans des logements sociaux à l'échelle de l'intercommunalité (RésOVilles, 2019).

Si le NPNRU perdure aujourd'hui, il est à noter une dernière inflexion de la politique de la ville à l'occasion du début du mandat d'Emmanuel Macron. À la suite de son élection, la politique de la ville ne compte plus de ministère dédié. Dans le même temps, « le gouvernement Philippe a d'ailleurs opéré d'importantes coupes dans les budgets de la politique de la ville, mais aussi du logement social et des emplois aidés sur lesquels reposaient nombre d'actions de cette politique » (Epstein, Kirszbaum, 2019, p. 36). Cet infléchissement, on peut également le retrouver à travers le refus de mettre en place de nouveaux dispositifs dans le cadre de la politique de la ville. Le refus du « rapport Borloo » et de ses 19 propositions, qu'Emmanuel Macron avait lui-même commandé auprès de l'ancien ministre, est significatif de cet infléchissement. Le président français justifie ainsi ce refus :

« On a depuis très longtemps une priorité qui a été d'avoir une politique territorialisée [...], mais on a oublié qu'il y avait des gens, et les gens, ils veulent pouvoir bouger, ils veulent pouvoir évoluer dans la société par l'école, par la réussite [...]. Je ne vais pas vous annoncer un plan ville, un plan banlieue, parce que cette stratégie est aussi âgée que moi [...]. Je crois qu'aujourd'hui, poursuivre dans cette logique c'est vouloir poursuivre dans l'assignation à résidence, la politique spécialisée [...], qui serait allouée à certains quartiers, certains espaces, et pour tout vous dire je n'y crois pas. »¹⁴

¹³ Source : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/quartiers-de-la-politique-de-la-ville>

¹⁴ Source : « La France, une chance pour chacun », discours du président de la République, Élysée, 23 mai 2018, pp. 1-2. En ligne : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/23/la-france-une-chance-pour-chacun>

Cette dernière évolution fait dire à deux sociologues travaillant sur la politique de la ville que les quartiers concernés par la politique de la ville « sont désormais des quartiers dont on préfère ne plus parler, quitte à poursuivre une politique de la ville, mais sans le dire » (Epstein, Kirszbaum, 2019, p. 46).

2. Maurepas, Villejean, le Blosne : une recherche située à Rennes

Comme j'ai pu l'écrire dans l'introduction de ce chapitre, la situation des quartiers rennais n'échappe pas à la conjoncture nationale esquissée précédemment, mais elle possède aussi ses propres spécificités. C'est autour de cette articulation entre dynamiques locales et histoire nationale que je propose de consacrer les lignes suivantes, et cela en me concentrant plus spécifiquement sur les trois quartiers qui sont au cœur de cette recherche : Villejean, Maurepas et le Blosne

2.1. La construction de trois grands ensembles

Hiver 1954, la France connaît une vague de froid intense. De nombreuses personnes sans-abris meurent. À la radio, un homme lance un appel au secours pour les « couche-dehors ». C'est « l'appel de l'abbé Pierre ». Cet événement déclenche un élan de solidarité au niveau national concernant l'insuffisance de logements décentes ([Collectif], 1992, p. 5). Un projet national de « cités d'urgence » est alors mis en place et aboutit à la construction d'une cité « de dépannage » constitué de 93 logements à Rennes dans le quartier de Cleunay (Ibid). Sur Rennes, les mal-logé·e·s sont nombreux·ses comme dans de nombreuses villes en France. Après-guerre, la population augmente et un recensement réalisé en 1954 met en avant une suroccupation importante des logements dont « “90 % n'ont pas de douche, 60 % n'ont pas de WC intérieurs, un tiers ne possède ni eau courante ni tout-à-l'égout. Et moins d'un logement sur cinq dispose d'un chauffage central”, rappelle l'historien Benjamin Sabatier » (Rennes Métropole, 2019). En matière de logement social, Rennes est par ailleurs en retard et la « cité d'urgence » de Cleunay répond ainsi à un besoin immédiat de logement. Provisoires, les 93 logements de cette cité seront finalement occupés plusieurs décennies durant puisque les dernières personnes seront relogées dans les années 1980.

Au début des années 1950, Rennes est à l'image des autres villes de l'Ouest de la France une ville faiblement industrialisée. C'est d'abord une ville administrative et commerçante. La décentralisation et la déconcentration industrielle qui s'opère au niveau national va alors

changer la dynamique d'urbanisation. Une première usine Citroën est mise en service à l'ouest de la ville avec 1500 ouvriers environ. Neuf ans plus tard, c'est une autre usine qui est mise en service à la Janais au sud de Rennes. Elle compte au départ environ 6000 ouvriers (Association des résidents de Villejean, 2001, p. 19). « Les grands ensembles construits à Rennes répondent aussi à une demande spécifique, que l'on qualifie souvent "d'effet Citroën" : Rennes doit accueillir les ouvriers de Citroën, implantée à La Janais en 1961. L'usine emploie près de 14 000 individus dans les années 1970, qui doivent trouver des solutions de logements » (Rennes Métropole, 2019). Dans cette période s'étendant de la fin de la guerre aux années 1970, la population de Rennes augmente fortement : 114 000 habitants en 1946, puis 152 000 en 1962, la population frôle les 200 000 habitants en 1970. Soit presque un doublement en l'espace de 30 ans (Sabatier, 2012, p. 54).

L'exode rural est important dans cette période et l'immigration, bien que faible en regard de la situation nationale, participe également à cette expansion démographique. Sur Rennes, cette immigration concerne essentiellement les Marocains et les Portugais « venus dans les années 1960 et 1970, pour travailler dans le bâtiment surtout » (Etiemble, Morillon, 2007, p. 9). La faible immigration que connaît la Bretagne à cette époque doit se comprendre ici encore en lien avec son profil économique et industriel. La différence avec d'autres situations nationales « tient en partie au fait qu'à l'époque des principales vagues d'immigration des ressortissants du Maghreb, la Bretagne, alors faiblement dotée en industries, ne constituait pas une destination privilégiée pour ces migrants » (INSEE, 2015, p. 6). L'immigration que connaît la Bretagne est alors essentiellement européenne. « Les immigrés du Maghreb (Algériens, Marocains et Tunisiens) représentent, en 1999, près de 18 % de la population immigrée en Bretagne » (Etiemble, Morillon, 2007, p. 9).

Afin de loger une population de plus en plus importante sous les effets combinés des éléments énoncés précédemment, « la Ville instaure son Plan local d'urbanisme, initiant la construction de trois grands ensembles dans les quartiers de Maurepas, puis de Villejean et du Blosne » (Rennes Métropole, 2019). C'est ici la faiblesse de l'urbanisation de Rennes qui va laisser disponible les territoires nécessaires à la construction de ces trois quartiers qui sont au cœur de ce travail de recherche (Ville de Rennes, 2005, p. 3) :

- **Maurepas**

Dans les années 1950-1960, des terrains agricoles sont encore disponibles sur Rennes, notamment dans sa partie nord-est. C'est cet endroit qui est choisi pour la construction du quartier de Maurepas sur une surface d'environ 30 ha. L'objectif est la construction d'environ 2000 logements. Le projet du quartier de Maurepas (1956-1966) représente la première

application de la conception des grands ensembles, c'est une « sorte de banc d'essai des conceptions urbanistiques, sociales, architecturales, techniques et dans une certaine mesure, législatives » (Sabatier, 2012, p. 54). C'est la première application de la construction industrialisée à grande échelle avec des éléments préfabriqués. Les ensembles architecturaux construits dénotent avec les habitudes visuelles d'alors : dix tours de 15 étages sont construites au milieu desquelles une barre en forme de banane est érigée. Si les premiers locataires arrivent dès l'année 1958, les travaux ont continué encore plusieurs années après. La construction de ce quartier repose sur la première planification globale. Au final, 4200 logements sont construits (pour la plupart des HLM) ([Collectif], 1992, p. 9). En 1964, ce quartier comptait 10200 habitants qui formaient une « population jeune, majoritairement ouvrière, composée d'anciens résidents du centre-ville, d'habitants d'origine rurale, de rapatriés d'Algérie et d'immigrés du Maghreb »¹⁵.

- **Villejean**

La première ZUP de Rennes concerne le quartier de Villejean. Sa construction s'étale de 1964 à 1975. Ce quartier a été conçu par un architecte parisien : M. Madelain. Dès le départ, ce quartier a été pensé avec un schéma d'ensemble ayant la forme d'un ballon de rugby découpé en 6 ilots (Association des résidents de Villejean, 2001, p. 52). « L'urbanisme de ce temps s'inspire des conceptions de Le Corbusier qui consiste à distinguer et à organiser "rationnellement" les fonctions auxquelles l'habitat doit répondre : architecture et urbanisme sont affaire d'analyse scientifique, non d'émotion et de sentiment [...] » (Ibid, p. 53). Chaque ilot doit ainsi avoir quatre fonctions : une fonction de desserte, une fonction commerciale, une fonction d'habitat, et une fonction scolaire. Pour le reste, la construction de ce quartier suit celle du recours massif au béton préfabriqué caractéristique des grands ensembles. Il est à noter que l'idée de départ était un mélange de propriétés privées et d'HLM, à la différence des deux quartiers construits précédemment sur Rennes, Cleunay et Maurepas, qui étaient essentiellement composés d'HLM (Association des résidents de Villejean, 2001, p. 56). La construction de ce quartier doit également se comprendre en lien avec l'ouverture de l'université en 1969.

¹⁵ Le site du projet de renouvellement urbain, actuellement en cours sur Maurepas, donne des détails sur la construction du quartier. Source : <https://www.rennes-maurepas.fr/>

- **Le Blosne**

Suite à la déclaration d'utilité publique arrêtée le 16 juin 1964, il fut délimité définitivement par le Préfet la zone d'un nouvel ensemble au sud de Rennes. Cette opération d'urbanisme recouvre alors deux quartiers distincts aujourd'hui administrativement : Bréquigny et le Blosne. La « ZUP Sud Michel Marty », s'étale sur 340 ha et comporte 12050 logements (Sauvage, 2013, p. 65). C'est Michel Marty qui fut nommé urbaniste en chef du projet en 1960 et qui posa le concept qui organisa la future ZUP : « Deux centres urbains accrochés aux deux pénétrantes centrales, puis 7 éléments de quartier de 1200 à 1500 logements ayant chacun des formes de logements les plus diverses allant des immeubles hauts à des immeubles bas, un équipement scolaire, des micro équipements sociaux et commerciaux. Ces éléments sont tous à l'abri de la circulation de transit. Le schéma d'ensemble est recoupé par des liaisons espaces verts et cheminements piétons reliant Bréquigny aux Hautes-Ourmes. Les unités de voisinage découpent cette globalité » (Ibid : 80).

La ZUP devait également permettre de travailler, de circuler par l'intermédiaire de différents cheminements et d'avoir des activités socioculturelles. De plus, elle avait pour objectif de décongestionner le centre-ville de Rennes (Ibid). La construction en elle-même se déroula de 1966 à 1984. Ce quartier représente alors une des plus grandes opérations d'urbanisme de France. Le Blosne est d'ailleurs le plus grand des quatre quartiers, s'étendant sur 3-4 km de long et 800 m de large. Comme pour les autres grands ensembles, à Rennes et en France, la raison première de la construction de ce quartier a été la forte demande de logements de la part de personnes rurales venant travailler dans les usines locales (Etiemble, Morillon, 2007, p. 9). Des logements sociaux furent également prévus pour les ouvriers migrants qui participèrent activement à la construction du quartier (notamment les ouvriers marocains et portugais) (Sauvage, 2013, p. 106). À l'image de Villejean, c'est aussi un équilibre entre logements privés et parc social qui est recherché. Il est à noter que la ZUP se sépara ensuite en deux quartiers distincts administrativement : le Blosne et Bréquigny qui ne concerne pas cette recherche bien qu'il possède en son sein le « territoire prioritaire » Les Cloteaux-Champs-Manceaux.

Par rapport à la conjoncture nationale, la situation rennaise présente ainsi une double particularité : celle d'une ville de l'ouest de la France ayant été faiblement urbanisé et industrialisé avant la volonté de déconcentration industrielle, et celle d'une région ayant connu une immigration dans la période d'après-guerre plus faible que dans les autres régions urbanisées de France (autour des métropoles industrielles). Le développement urbain de la ville de Rennes est également caractérisé par une autre spécificité. Celui-ci s'est essentiellement

réalisé après-guerre dans la continuité des constructions déjà présentes sur le territoire de la ville-centre et à l'intérieur de la rocade (Ville de Rennes, 2005, p. 2). Cette spécificité est intéressante à garder à l'esprit. Les trois grands ensembles, bien que situés en périphérie de l'aire urbaine intra-rocade, ne sont en effet pas situés à l'extérieur de la ville. Cette organisation spatiale spécifique est le résultat d'une volonté et d'une continuité politique pendant plusieurs décennies. « Le Schéma Directeur de l'agglomération approuvé par le District¹⁶ en mai 1994 a conforté l'organisation spatiale existante en conservant le caractère de limite franche ville-campagne entre la ville-centre et les communes périphériques » (Ibid). Si la population de l'agglomération rennaise a continué à augmenter dans les décennies suivantes, ce choix d'urbanisation a permis de limiter l'étalement urbain ainsi que la séparation physique des quartiers construits du reste de la ville.

2.2. Le début de la politique de la ville à Rennes

La première action mise en place dans le cadre de la politique de la ville sur Rennes concerne le quartier de Cleunay. C'est une opération Habitat et vie sociale (HVS). « Les premières actions développées visent à désenclaver, physiquement et moralement, ce secteur de la ville par notamment la construction de nouveaux boulevards, la création d'un échangeur et l'amélioration de la desserte en transports en commun. Viennent ensuite des travaux de réhabilitation du bâti, la résorption d'une cité d'urgence, puis la création et l'extension d'équipements publics » (Ville de Rennes, 2005, p. 6-7). Dans le même temps, et cela dès la fin des années 1970, la ville de Rennes se donne comme objectif de réaliser au moins 25% de logement social dans toutes les nouvelles opérations de construction (Ville de Rennes, 2005, p. 3). Cet objectif d'un pourcentage de logements sociaux est alors largement précurseur au niveau national. En effet, il faudra notamment attendre la loi SRU en 2000 pour voir imposer 20% de logements sociaux dans la plupart des communes en France.

La politique d'attribution des logements sociaux est quant à elle pensée dès 1963 dans une perspective partenariale. « Guichet unique d'inscription pour les demandeurs de logements HLM, le service logement de la Ville est aussi l'outil de la "Commission Unique d'Attribution", instance réunissant les principales institutions et associations en charge du logement social, qui définit des critères permettant de classer les demandeurs et de faire des propositions de logement selon une règle acceptée par tous » (Ibid, p. 5)

C'est ici aussi une autre spécificité de la situation rennaise où il a été fait le choix de mettre en œuvre très tôt une politique qui permettent de réguler en partie le marché du logement

¹⁶ Le District est la première structure intercommunale de l'agglomération rennaise fondée en 1970.

afin de rééquilibrer progressivement le parc social de l'agglomération. Ce rééquilibrage est d'ailleurs visible si on regarde dès à présent l'évolution du pourcentage de logement social dans les quartiers dits prioritaires rennais. « Ces quartiers rassemblaient, en 1977, les $\frac{3}{4}$ du parc social rennais. Leurs 13 000 logements sociaux ne représentaient en 1999 « plus que » 60 % des logements sociaux de la ville, et donc près de la moitié de ceux de l'agglomération » (Ville de Rennes, 2006, p. 3). Malgré cette politique volontariste mise en œuvre dès le début des années 1970, les conséquences du triple mouvement (crise économique, changement de politique migratoire, changement d'investissement public) des années 1970 se font également ressentir dans les grands ensembles rennais. La loi Barre, qui correspond au passage de l'aide à la pierre à l'aide aux personnes, entraîne une « corrélation entre niveau de loyers et années de construction » (Ville de Rennes, Rennes Métropole, 2015, p. 14).

Ainsi, malgré l'objectif posé très tôt d'un pourcentage minimum de logements sociaux, le peuplement des grands ensembles de la ville est peu à peu impacté par la situation conjoncturelle nationale. Ces quartiers, composés d'une grande part de logements sociaux, ont pu accueillir dans un premier temps des ouvriers (souvent issus des campagnes alentour), des immigrés (ayant souvent participé à la construction des quartiers) et des personnes habitant déjà sur la ville de Rennes (dans des logements suroccupés et dans des conditions précaires). Dans un mécanisme similaire à la conjoncture nationale, les classes moyennes supérieures accèdent alors à la propriété et quittent ces espaces urbains. Avec la crise économique, c'est un phénomène de paupérisation qui touche les personnes restées dans ces quartiers. De nouvelles populations des classes moyennes inférieures arrivent également dont certaines immigrées, mais peu nombreuses au regard des immigrations familiales touchant d'autres régions françaises.

L'opération HVS de Cleunay a été suivie de deux opérations de Développement Social des Quartiers sur Maurepas et le Blosne à la fin des années 80. Ces opérations visent à intégrer des opérations sur le bâti, mais aussi les espaces extérieurs tout en incluant une démarche sociale (Ville de Rennes, 2005, p. 7). Ces opérations sont poursuivies dans d'autres dispositifs en lien avec la dynamique nationale décrite précédemment. « Pour l'ex ZUP Sud (quartiers du Blosne et de Bréquigny – Champs Manceaux), la multiplication d'équipements en pieds de tours locatives a permis de développer un ensemble de services de proximité, au plus près des populations concernées » (Ibid). C'est une politique d'intervention régulièrement qui se met en place dans ces quartiers. Les années 1990 marquent une inflexion dans la rénovation de ces ensembles urbains. Si, jusqu'à présent, l'accent été mis sur Rennes sur la réhabilitation des logements sociaux, la période qui s'ouvre se caractérise également par des opérations plus importantes de rénovation urbaine. Les bâtiments les plus dégradés sont ainsi démolis et reconstruits. Dans le quartier de Maurepas, le centre commercial du gros Chêne est

intégralement démoli et reconstruit, tandis qu'un vaste équipement social est construit afin de regrouper les services sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales, du Département d'Ille-et-Vilaine et de la Ville (Ibid).

Il est à noter que dès cette période, la ville de Rennes joue un rôle important sur le marché immobilier de l'agglomération. « L'agglomération rennaise est le centre d'une aire urbaine en forte croissance économique et démographique depuis 25 ans : 3^{ème} aire urbaine de France pour la croissance démographique 1990/1999 (+ 1,31% par an), elle précède nombre de villes beaucoup plus importantes » (Ville de Rennes, 2006, p. 3). Rennes compte alors en 1999 la moitié des logements collectifs, 80% des logements sociaux, et près de deux tiers des logements de l'agglomération. La ville de Rennes joue donc un rôle essentiel d'accueil des nouvelles populations. Dans le même temps, l'accès à un logement devient difficile pour les populations les plus modestes. « Un parc locatif privé restreint (moins de 30% des résidences principales), un faible taux de logements vacants (moins de 5%) et des loyers connus depuis plus d'une décennie comme les plus chers de province compliquent les itinéraires résidentiels et poussent à l'accession à la propriété » (Ibid). C'est aussi une augmentation importante du prix du logement qui s'observe à cette période. Il est à noter que ces constats et dynamiques démographiques dépassent en réalité cette seule période puisque l'agglomération rennaise connaît le 2^{ème} taux de croissance démographique derrière Toulouse à l'orée de l'année 2015 (Ville de Rennes, Rennes Métropole, 2015, p. 6)

Dans ces conditions, ce sont les grands ensembles composés essentiellement de logements sociaux qui jouent le rôle d'accueil des personnes les plus paupérisées. « Outre leur "poids" (60% de l'offre sociale), la diversité de leur parc, avec notamment beaucoup de grands logements, et la modulation des loyers pratiqués constituent une offre irremplaçable dans une agglomération marquée par des prix très élevés » (Ville de Rennes, 2006, p. 4). La population de ces quartiers peut ainsi être caractérisée par des caractéristiques socio-démographiques communes. « Plus jeunes, plus familiaux et plus ouverts aux ménages modestes que l'ensemble du parc rennais, ces quartiers offrent aussi l'essentiel des logements accessibles aux ménages en difficultés [...] » (Ibid). Rassemblant 25% de la population rennaise, ces quartiers sont notamment caractérisés statistiquement par : 32% des ménages de 4 personnes et plus, 42% des familles monoparentales, 35% des chômeurs, 43% des personnes couvertes par le RMI, 42% des personnes sans diplôme.

À partir des années 2000 et l'arrivée de la Métropole, il s'opère enfin un changement significatif dans la gestion du nombre de logements sociaux. L'équilibre entre parc social et parc privé devient recherché à une échelle intercommunale. Ce changement d'échelle s'inscrit dans la continuité des politiques précédemment mises en place. Il est également à noter que, de manière générale, et malgré les opérations de rénovation plus importantes mises en œuvre, les

quartiers « prioritaires » de Rennes font preuve d'une dégradation relativement faible du bâti et des espaces extérieurs. Cela doit se comprendre à l'aune de trois spécificités locales.

La première renvoie directement aux développements précédents sur la mise en place très tôt d'une politique de l'habitat. D'ailleurs Rennes est l'une des premières villes de France à mettre en place un Plan Local de l'Habitat en 1995 qui vise notamment à énoncer les principes qui président en matière de politique du logement et à programmer les diverses actions et investissements. La deuxième spécificité locale tient certainement au fait que la Ville de Rennes est propriétaire foncier de la plupart des espaces extérieurs sur les quartiers dits prioritaires (à l'exception du sous-quartier Maurepas Le Gast/Gayeulles). Cet aspect limite « les dysfonctionnements souvent induits par la nécessaire articulation sur le terrain entre les différents bailleurs et la Ville de Rennes. Il permet ainsi d'assurer, de manière homogène sur la Ville, l'entretien et de garantir la qualité d'aménagement des espaces extérieurs sans distinction entre quartiers » (Rennes Métropole, 2016, p. 22). Enfin, et troisième spécificité locale, le nombre de bailleurs sociaux présents sur les quartiers concernés est relativement faible. Le parc social des quartiers dits prioritaires se répartit en effet entre 4 principaux bailleurs ce qui facilite sans conteste la mise en place de partenariats au niveau des projets de renouvellement urbain.

Le parc social de Rennes

Le parc social des quartiers dits prioritaires se répartit entre 4 principaux bailleurs :

- **Archipel Habitat** : Archipel Habitat est l'Office Public de l'Habitat de Rennes Métropole. Son parc social est réparti entre Cleunay, le Blosne, Villejean et Maurepas Gros-Chêne (partie sud du quartier) où il est majoritaire par rapport aux autres bailleurs sociaux.
- **Neotoa** : Neotoa est un bailleur présent en Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor, Mayenne et Morbihan. Son parc est composé de logements locatifs, de logements en accession à la propriété et de logements sociaux. En ce qui concerne ce dernier, il est réparti entre Cleunay, Villejean, le Blosne et, à la marge, Maurepas Gros-Chêne.
- **Aiguillon Construction** : Aiguillon construction est un constructeur et un gestionnaire de logements sociaux implanté dans l'ouest de la France. Depuis 2000, cette entreprise a également reçu l'autorisation d'exercer sur l'ensemble du territoire national. Son parc social se répartit essentiellement entre Villejean et Bréquigny au niveau des quartiers dits prioritaires. À la marge, il est aussi présent à Maurepas-Gros Chêne et au Blosne.
- **Espacil** : Espacil est également un constructeur et un gestionnaire de logements sociaux. Initialement implanté en Bretagne, il est aussi présent en Île-de-France et en Loire-Atlantique. Ce bailleur possède exclusivement le parc social de Maurepas-Le Gast (partie nord du quartier). Son parc social est aussi caractérisé par les 8 tours de la dalle Kennedy. Pour le reste, il est présent dans le quartier du Blosne, et à la marge à Bréquigny.

Au final, le parc social actuel se répartit comme suit dans les différents quartiers dits prioritaires : bailleurs : 39 % Archipel Habitat, 26 % Espacil Habitat, 18 % Neotoa et 17 % Aiguillon Construction (Audiar, 2020b, p. 2)

Il est à signaler que les 5 quartiers rennais « Politique de la ville » (Blosne, Villejean, Maurepas, Cleunay, Les Cloteaux-Champs Manceaux à Bréquigny) représentent au 1^{er} janvier 2020 44 % du parc social rennais et 28 % de celui de la Métropole. Ils vont même jusqu'à représenter 57% du parc rennais si l'on s'en tient aux limites administratives des quartiers, et non seulement à la géographie « prioritaire ». « Leur parc est très faiblement diversifié puisque le logement social représente 75,4 % de leurs résidences principales, quand ce taux n'est que de 14,7 % sur le reste de la ville et 23,4 % sur l'ensemble de la Ville de Rennes » (Audiar, 2020b, p. 2). Par ailleurs, 96% du parc social de ces quartiers a été construit avant 1975.

Cet aspect influence plus globalement les caractéristiques du parc rennais puisque 59% des logements datent d'avant 1975. Si la ville de Rennes compte aujourd'hui encore 63% du parc social de Rennes Métropole, il est à noter que l'offre locative social s'est développé dans d'autres quartiers de la ville : 17 % entre 1976 et 1994 et 24 % ces 25 dernières années. (Audiar, 2020a, p. 2)

2.3. Une « politique de renouvellement urbain »

Le début des années 2000 marque le commencement des projets de renouvellement urbain sur Rennes. Le premier PRU (Programme de Renouvellement Urbain) a été contractualisé sur la période 2006-2014 avec divers acteurs du renouvellement urbain : l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), les quatre bailleurs sociaux, la région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine ou encore la Caisse des dépôts. Il concernait alors les cinq « Zones Urbaines Sensibles » en cohérence avec la dénomination qui était alors en vigueur. L'opération la plus emblématique de ce premier PRU a certainement été la requalification de la dalle Kennedy dans le quartier de Villejean. « La stratégie d'intervention urbaine a eu pour objet, dans un premier temps, d'affirmer un véritable lieu de centralité sur la dalle Kennedy en assurant une qualité urbaine et une mixité des fonctions au cœur du quartier » (Rennes Métropole, 2016, p. 11).

Cette opération a été initiée dans le cadre du Grand Projet de Ville mis en place dès 2001 afin d'intervenir sur les quartiers traversés par la première ligne de métro mise en service en 2002 (Villejean, le Blosne et Bréquigny). La dalle Kennedy s'est ainsi vue dotée de la station terminus du métro et un parking relais a été créé sur le quartier. Dans un second temps, ce sont des interventions successives d'ilot en ilot qui ont caractérisé ce projet PRU dans le but notamment « de casser l'image de grand ensemble et de le relier aux quartiers voisins [...] qui représentent d'importants atouts en termes d'opportunités d'emplois, de grands Équipements et de parcours résidentiels » (Ibid).

Cette première contractualisation PRU est depuis arrivée à son terme. Seule la « requalification de la dalle du Gros-Chêne » à Maurepas, initialement prévue, n'a pas été menée comme convenu. « La complexité de cette dernière opération a nécessité un temps de travail complémentaire avec l'ensemble des copropriétaires de la dalle pour la mise en oeuvre

des travaux » (Ibid, p. 15). Si ces projets ont permis des avancées majeures selon les objectifs fixés, le bilan de ce premier programme a aussi permis selon la ville de mettre en lumière le fait que ces quartiers restaient « marqués par de graves dysfonctionnements urbains et par de fortes difficultés sociales » qui nécessitent de fait « un "plan guide" pour les 20 années à venir » (Ibid). Ces difficultés identifiées concernent deux quartiers : Maurepas (Gros-Chêne et Gayeulles) et le Blosne. C'est sur ces deux quartiers, identifiés comme « quartiers d'intérêt national » par l'arrêté du 29 avril 2015 que portera le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) et des « projets de renouvellement urbain majeurs sur les 10 prochaines années » (Ibid, p. 11).

Le quartier de Villejean n'est cependant pas en reste selon ce bilan du premier PRU. Malgré des opérations d'urbanisme importantes sur la dalle Kennedy, « il présente encore des dysfonctionnements urbains importants qui méritent de poursuivre son renouvellement » (Ibid). Ce sera notamment le cas en faisant partie des « quartiers d'intérêt régional » pour son secteur Normandie-Saumurois au nord du quartier et de la dalle Kennedy. Pour rappel, si le PNRU et la loi Borloo revendiquent une approche essentiellement centrée sur le volet urbain, la mise en place du NPNRU vise à retrouver un équilibre entre l'action sur le bâti et l'action sur le social. Dans cette optique, les interventions réalisées sur la dalle Kennedy, sont à cet égard perçues au sein de la collectivité comme un projet révélateur des limites des orientations impulsées par le 1^{er} PRU : concentration de l'action sur le bâti et intervention par îlot sans la mise en place d'un réel projet global à l'échelle du quartier. S'il ne fait pas directement partie du NPNRU sur Rennes aujourd'hui, le quartier de Villejean, et notamment sa partie « prioritaire », n'en reste pas moins perçu et conçu avec la même perspective que les deux autres quartiers, ce qui explique sans aucun doute la demande de la collectivité de prendre également en considération ce quartier dans ma démarche de recherche.

Concrètement, le NPNRU (2016-2026) s'organise autour de trois piliers qui ont déjà été cités dans la partie plus générale sur la « géographie » de la politique de la ville : la cohésion sociale, le cadre de vie et renouvellement urbain, l'emploi et le développement économique. Ces trois piliers seront abordés de manière transversale tout au long de cet écrit afin de rendre compte ou de mettre à jour certains positionnements idéologiques. Il est à noter que ces trois piliers sont complétés par des axes transversaux : la jeunesse, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations, l'histoire et la mémoire des quartiers populaires.

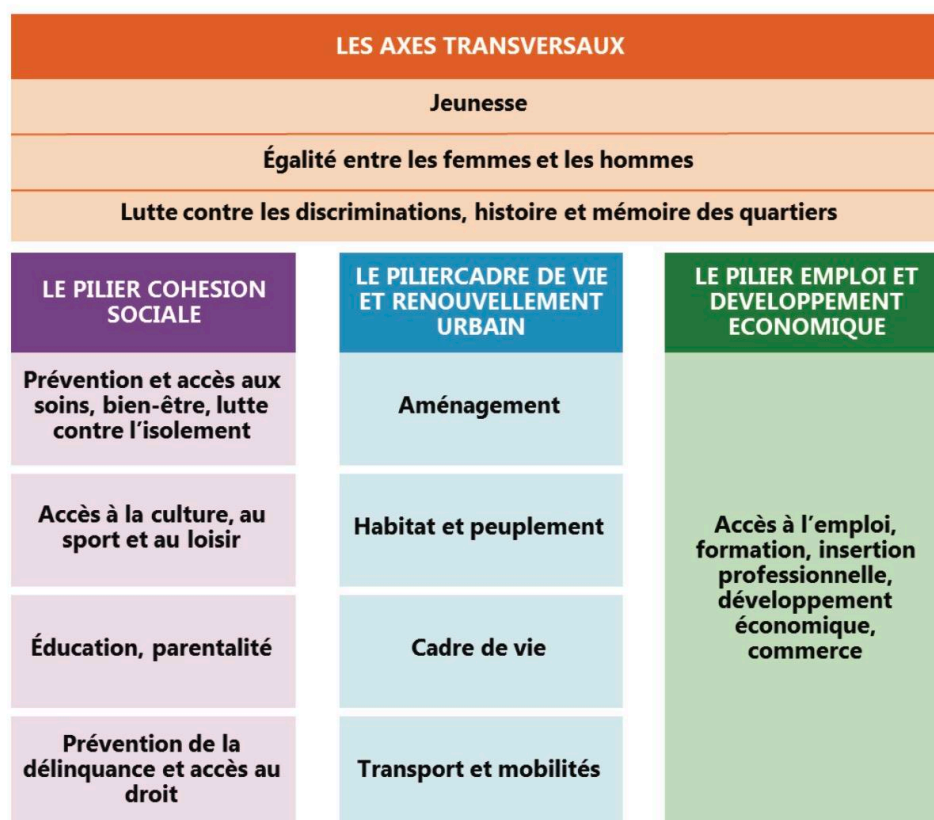


Figure 7. Récapitulatif des enjeux et objectifs identifiés par le Contrat de ville (Rennes Métropole, 2016, p. 16)

Voici la présentation des trois piliers dans la convention NPNRU signée par Rennes Métropole et la ville (Rennes Métropole, 2016, p. 16-17) :

- « Le pilier "cohésion sociale" : L'enjeu principal du pilier « cohésion sociale » est de tisser le lien social, favoriser l'égalité des chances pour les habitants des territoires prioritaires, en portant une attention particulière aux familles monoparentales et aux jeunes et en visant la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès aux droits ».
- « le pilier "cadre de vie et renouvellement urbain" : L'enjeu principal du pilier « cadre de vie et renouvellement urbain » est d'améliorer de façon tangible et significative la vie quotidienne des habitants des territoires prioritaires en intégrant les questions d'habitat et de mobilité ». Dans ce cadre il est à signaler que 3000 logements locatifs sociaux seront réhabilités et le même nombre de logements sera construit sur les deux quartiers que sont Maurepas et le Blosne.
- « le pilier "emploi et développement économique" : L'enjeu principal du pilier "emploi et développement économique" est de réduire les écarts de taux d'emploi entre les territoires prioritaires, soutenir la création d'activité et consolider le tissu économique

des quartiers afin que leurs habitants bénéficient comme les autres des dynamiques de développement de la métropole ».

Au regard des développements précédents, il peut être intéressant de s'arrêter ici sur quelques caractéristiques socio-démographiques actuelles des quartiers dits prioritaires concernés par le NPNRU. C'est un peu un jeu d'échelle qui est recherché puisque la justification première de la politique de la ville tient à « l'écart » dans les indicateurs statistiques entre le quartier considéré et l'aire urbaine. Ces détours statistiques, et plus particulièrement les « écarts » avec le reste de la commune, sont d'ailleurs essentiels dans ce sens à garder à l'esprit. Ils tendent en effet à agir comme une justification *a posteriori* des discours produits, des présupposés qu'ils véhiculent, et des actions mises en place dans ces espaces urbains. Difficile, en effet, de remettre en question une construction socio-discursive quand celle-ci semble être objectivée par une réalité statistique. On touche alors ici à un enjeu fondamental de ma recherche.

Au total, ce sont 5 « territoires » qui sont concernés par le NPNRU. Ces « territoires » sont tous inclus dans les espaces urbains déjà mis en avant précédemment (Villejean, Blosne, Maurepas, Cleunay, Bréquigny) sans qu'ils ne les recouvrent entièrement puisque seules des parties de ces quartiers sont concernées. Pour autant, il est important de signaler que c'est bien le quartier dans son ensemble, ou tout du moins sa représentation, qui était au cœur de ma recherche.

RENNES

Localisation Quartiers Prioritaires

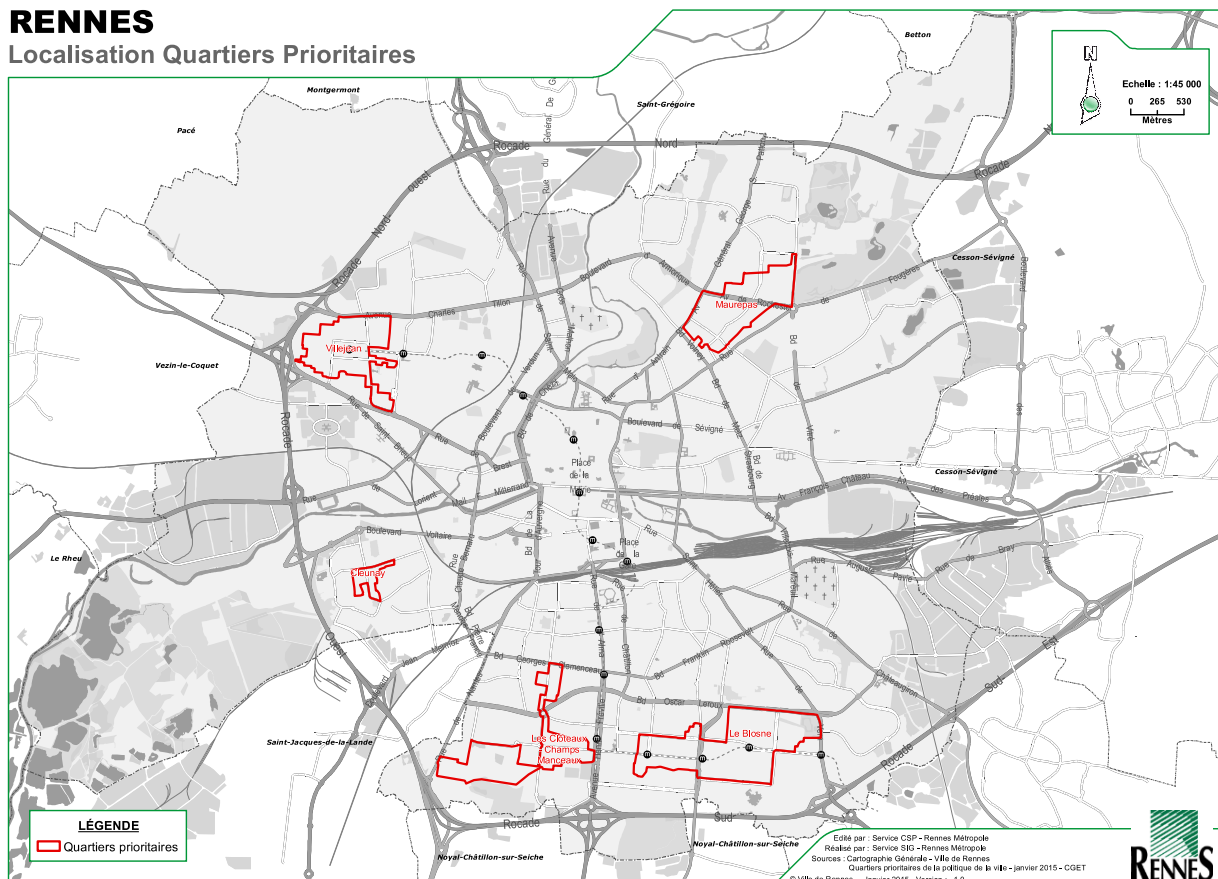


Figure 8. Localisation des « quartiers prioritaires » de la ville de Rennes (Ville de Rennes, 2015)

Ces quartiers « prioritaires » rassemblent aujourd’hui « 31 000 habitants, avec un revenu médian évoluant entre 8 600 € et 10 500 € suivant les quartiers (8 600 € pour Maurepas, 9 400 € pour le Blosne) » (Ville de Rennes, Rennes Métropole, 2015, p. 11). Cet indicateur du revenu médian est primordial puisque c’est à partir de l’unique critère de pauvreté que les quartiers « prioritaires » sont délimités dans le NPNRU. La délimitation des nouveaux « quartiers prioritaires » est ainsi spécifique et il peut être difficile d’obtenir des indicateurs statistiques. L’Apras (Association pour la promotion de l’action et de l’animation sociale) en lien avec Rennes Métropole a ainsi développé une « géographie complémentaire » à partir d’Iris¹⁷. « Les Iris des QPV » permettent l’analyse des QPV à partir d’un regroupement d’Iris (ORS, 2018, p. 3).

¹⁷ Le site de l’INSEE en donne la définition suivante :

« Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l’INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l’Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire. Depuis, l’IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. [...] Les IRIS d’habitat : leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d’habitat et leurs limites s’appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d’eau...).

Source : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1523>

Au niveau des indicateurs statistiques de pauvreté, « la proportion d’habitants sous le seuil de pauvreté [à Rennes], c’est-à-dire dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian, y est près de deux fois supérieures à celle observée dans l’ensemble de la région (18 % contre 11 % en Bretagne en 2013) » (ORS, 2018, p. 8). Ce niveau de pauvreté varie évidemment grandement selon l’Iris considéré sur la ville. Le maximum est par exemple observé dans « l’Iris Brno » situé à Maurepas avec un taux de 55 %. « Les inégalités en matière de revenus sont les plus fortes dans les QPV vis-à-vis du reste de l’agglomération rennaise. La pauvreté y est davantage marquée avec les taux de pauvreté les plus importants qui concernent plus de quatre ménages sur dix au sein de ces zones, soit un niveau de pauvreté quatre fois supérieur à la moyenne régionale » (Ibid). La figure ci-dessous rend ainsi compte du « taux de pauvreté monétaire » qui « correspond à la proportion d’individus dont le niveau de vie est inférieur à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (fixé en France en 2013 à un revenu inférieur à 1 000 € pour une personne seule, soit à 60 % du niveau de vie médian) » (ORS, 2018, p. 22).

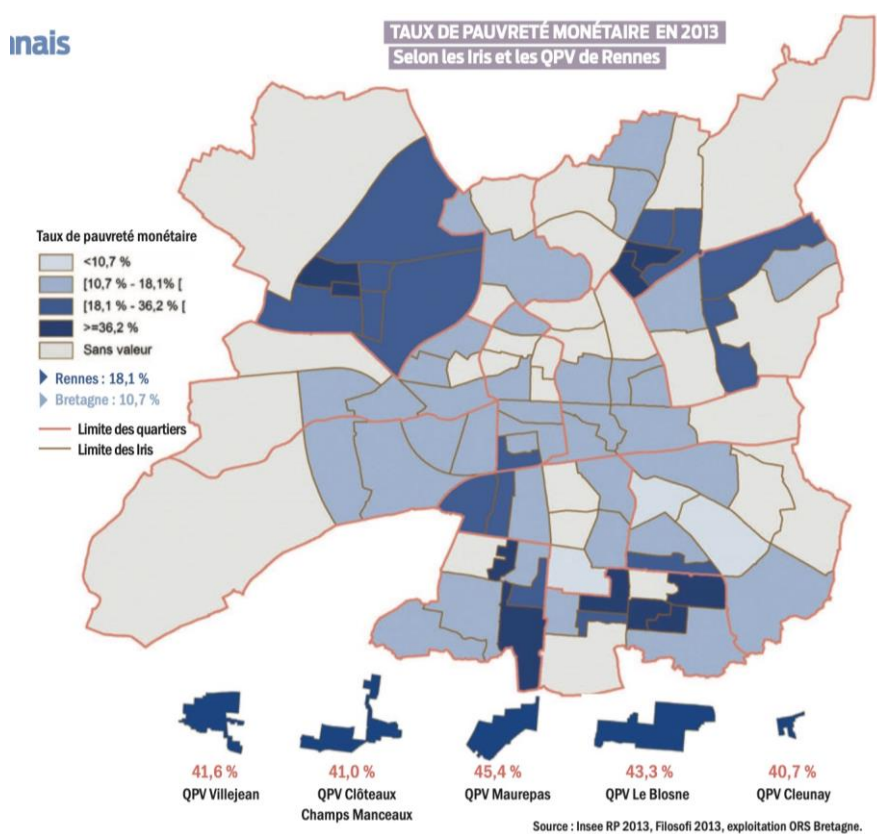


Figure 9. Taux de pauvreté monétaire en 2013. Selon les IRIS et les QPV de Rennes (ORS, 2018, p. 8)

Dans la continuité de ces premiers indicateurs économiques, c'est l'écart, voire le « décrochage » entre les « QPV » et le reste de la commune qui est mis en avant par les analyses des données sur les Iris. L'« Observatoire des données sociales » dirigée notamment par l'APRAS met en avant de manière synthétique ces écarts statistiques (Apras et al., 2017) :

QUARTIERS RENNAIS POLITIQUE DE LA VILLE

Les cinq quartiers rennais Politique de la ville totalisent 12 094 logements locatifs sociaux familiaux début 2017, soit 47 % du parc social rennais et 31 % de celui de Rennes Métropole, tandis qu'ils ne rassemblent que 8 % de sa population. **A eux seuls, ces cinq quartiers rennais comptent quasiment autant de logements locatifs sociaux que l'ensemble des communes de la périphérie réunies.** C'est, toutefois, la première fois que ces dernières comptent un volume supérieur ; les importantes livraisons de locatifs sociaux ces dernières années ont permis un rattrapage et un rééquilibrage de l'offre sur le territoire.

Les quartiers du Blossne et de Maurepas concentrent les volumes les plus importants de locatifs sociaux avec respectivement 3 610 et 3 315 logements.

Parc locatif social familial au 1^{er} janvier 2017

Villejean	2 416
Les Clôteaux - Champs Manceaux	1 999
Maurepas	3 315
Le Blossne	3 610
Cleunay	754
Total Quartiers Politique de la Ville	12 094
Rennes	25 801
Rennes Métropole hors Rennes	13 153

source : Imhoweb, traitements AUDIAR

Logements familiaux (non compris les structures collectives)

QUARTIERS RENNAIS POLITIQUE DE LA VILLE

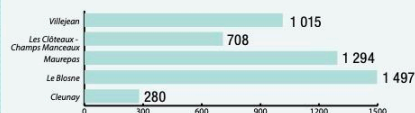
4 794 ménages fortement dépendants des prestations sociales au 31.12.2015.

Les QPV rassemblent 23 % des ménages fortement dépendants des prestations sociales de l'agglomération, tandis qu'ils ne rassemblent que 8 % de sa population.

Le Blossne et Maurepas rassemblent à eux deux, près de 2 800 ménages fortement dépendants.

Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales au 31.12.2015

sources : CNAF, INSEE, APRAS



QUARTIERS RENNAIS POLITIQUE DE LA VILLE

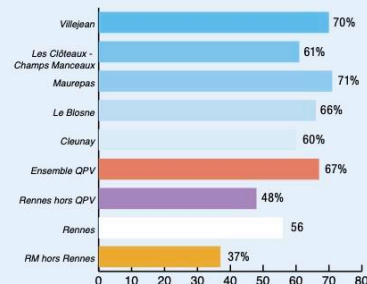
Entre 2014 et 2016, les cinq quartiers rennais Politique de la Ville ont accueilli 3 805 attributions. Cela représente 43 % des attributions rennaises et un quart de celles réalisées sur Rennes Métropole.

Parmi ces attributions, celles concernant des ménages aux très faibles ressources sont encore plus importantes sur ces quartiers. En effet, ces territoires représentent 51 % des attributions rennaises aux ménages aux ressources inférieures à 30 % des plafonds et un tiers de celles de la Métropole.

Bien que la précarité financière des ménages attributaires d'un logement social s'accroisse partout, **les cinq quartiers Politique de la Ville concentrent les plus forts taux de ménages aux très faibles ressources parmi leurs attributions : 67 %**, contre 48 % sur le reste de la ville de Rennes et 37 % sur les communes de la périphérie. C'est à Villejean et à Maurepas que la part des attributions à des ménages à 30 % des plafonds est la plus élevée, supérieure à 70 %.

Part des ménages attributaires aux ressources inférieures à 30% des plafonds (attributions 2014-2016)

Source : Imhoweb / traitements AUDIAR



Cette présentation rapide de quelques dynamiques socio-démographiques actuelles trouve sa valeur heuristique au-delà de la simple perspective contextualisante. Ces indicateurs

sont centraux dans la « géographie prioritaire » de la politique de la ville, mais ils le sont aussi, et surtout dans le cadre de ma recherche, dans la manière d’appréhender les habitant·e·s de ces espaces urbains comme je le montrerai dans la suite de cet écrit. On retrouvera notamment cet aspect à travers la figure du « pauvre » dans le chapitre 7 (cf. « Une marginalité organisée autour de deux figures : “l’étranger” et le “pauvre” »). Dans ce chapitre, une autre figure structurante est également mise en avant, celle de « l’étranger ».

Implicitement, cette figure de « l’étranger » est déjà apparue à plusieurs reprises tout au long des lignes précédentes qui retracent l’évolution socio-historique de la politique de la ville, au niveau national et à un niveau plus local. Si le nombre « d’étrangers » n’est pas un critère retenu par le NPNRU, il semble cependant intéressant de s’attarder un peu sur quelques indicateurs statistiques en lien avec les quartiers concernés par cette recherche, et cela d’autant plus que ces derniers sont mis en avant dans les Plan d’Actions Territoriaux des trois quartiers (cf. Point ci-dessous). Statistiquement parlant, l’INSEE fait une distinction entre « étranger » et « immigré »¹⁸. Scientifiquement parlant, cette distinction n’a que peu d’intérêt pour mon propos si ce n’est peut-être celle de ne pas mésinterpréter les données suivantes. En ce qui me concerne, ces deux catégories statistiques entrent pleinement dans la figure de « l’étranger » développée dans cet écrit.

Les trois quartiers, Villejean, Maurepas et le Blosne, se distinguent aussi du reste de la ville par une augmentation plus importante du nombre d’étrangers et d’immigré·e·s sur le quartier. Villejean, « les Étrangers et les immigrés ont fortement progressé sur le quartier (le nombre d’immigrés a augmenté de +22% entre 2006 et 2011, contre + 23,5% sur les 5TP et +19,9% à Rennes) » (Rennes Métropole, 2015c, p. 7). À Maurepas, ce taux est de 28% entre 2006 et 2011 (Rennes Métropole, 2015, p. 7), au Blosne, il est de 33,6 % (Rennes Métropole, 2015, p. 6). Les immigrés représentent 19 % de la population sur Villejean (Rennes Métropole, 2015c, p. 7) et Maurepas (Rennes Métropole, 2015, p. 7), 21 % de la population du territoire sur le Blosne (Rennes Métropole, 2015, p. 6). Il est à noter que si les Portugais, les Marocains, et plus largement les personnes venant des pays du Maghreb étaient majoritaires dans les personnes immigrées présentes sur ces quartiers dans les années 1960 et 1970, ce sont de nouvelles populations en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique noire qui arrivent majoritairement en Bretagne depuis les années 2000 (Etiemble, Morillon, 2007, p. 10). Cette immigration plus récente représente par ailleurs « quasiment le même poids qu’au niveau

¹⁸ « Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France. » (Rennes Métropole, 2015, p. 11)

national » (INSEE, 2015, p. 6). Cet aspect n'est pas sans conséquence sur les tensions socio-identitaires mises en lumière notamment dans le film documentaire réalisé.

2.4. Le NPNRU dans les quartiers : les Plans d'Actions Territoriaux

Après la présentation générale du NPNRU, il peut être intéressant de se pencher sur les PAT (Plan d'Actions Territorial) des trois quartiers. Les PAT sont la « déclinaison des orientations stratégiques du contrat de ville » et ils ont pour vocation de « mobiliser les énergies autour des actions jugées collectivement prioritaires » (Rennes Métropole, 2015, p. 4). Malgré les spécificités inhérentes à chaque quartier, ce détour par les PAT et le NPNRU à Rennes me permettra de mettre en évidence certaines problématiques de recherche qui structurent cet écrit et qui semblent communes à ces trois quartiers.

Le Blosne fait actuellement l'objet d'un projet de renouvellement urbain envisagé sur le long terme (une vingtaine d'années) et commencé avant les nouvelles conventions NPNRU. Ce projet « à travers un important programme de requalification, [...] entend redynamiser le quartier, offrir un meilleur cadre de vie aux habitants et attirer de nouvelles familles » (Rennes Métropole, 2012). Ce projet a, par ailleurs, explicitement l'objectif de « favoriser la mixité sociale » et de « valoriser l'image du quartier » (Ibid). Depuis 2015, le projet de renouvellement urbain est entré dans sa phase opérationnelle. Différents chantiers de rénovation, aussi appelés « opérations de requalifications », ont été lancés. Ainsi des rénovations d'immeubles ont déjà été finalisées, ainsi qu'un nouveau réseau de chaleur et de nouveaux équipements comme le SAMARA (crèche, école d'aides-soignants, associations d'aide à la personne) et l'antenne Pôle emploi du Blosne. Le projet urbain se poursuit par la construction de nouveaux logements ou d'équipements dont fait partie le nouveau conservatoire. Ce « véritable symbole de la requalification du Blosne » dont l'ouverture est prévue en 2021 sera installé place de Zagreb (nouvellement Jean Normand) et est censé répondre aux objectifs de « mixité sociale » et de dynamisation du quartier (Rennes Métropole, 2016, p. 3). Enfin, « la maison du projet » construite près de la station de métro du Blosne est conçue comme un espace d'accueil et d'informations sur l'état d'avancement du projet urbain (Ibid).

Les objectifs affichés concernant le quartier du Blosne sont sensiblement les mêmes pour le quartier de Maurepas. Cela n'est pas étonnant puisque ces deux quartiers sont directement concernés par la même convention NPNRU en tant que « quartiers d'intérêt national ». Le projet de renouvellement urbain de Maurepas a été envisagé dès le démarrage des études liées à l'arrivée de la seconde ligne de métro en 2021. Deux stations de métro sont

en effet positionnées sur le quartier. Une première étude avait ainsi été menée dans le cadre du 1^{er} PRU (Rennes Métropole, 2016, p. 23). « En transformant le quartier en porte d'entrée structurante pour la ville centre, l'ambition générale poursuivie par cette étude était de faire passer Maurepas de deux sous-secteurs enclavés et relégués, Gros-Chêne et les Gayeulles (anciennement appelé le Gast), à une entité de "quartier" cohérente dans son fonctionnement urbain et social » (Ibid). Plus concrètement, cela induit de nombreuses interventions urbaines : démolitions-reconstructions de certains immeubles, renouvellement de l'offre commerciale, construction d'une école, rénovation complète des 10 tours d'habitations autour de la place du gros Chêne, etc.

Dans un cas comme dans l'autre, il est surtout intéressant pour mon propos de mettre en lumière quelques « points faibles ou de vigilance » identifiés dans les PAT de ces deux quartiers et justifiant la mise en place de ces projets urbains. Je les ai rassemblés dans le tableau suivant afin de rendre compte du parallèle entre les deux quartiers.

Blosne	Maurepas
<ul style="list-style-type: none"> • « une image stigmatisée depuis l'extérieur » 	<ul style="list-style-type: none"> • une image du parc social, et du quartier en général, qui se dégrade »
<ul style="list-style-type: none"> • « des jeunes qui se marginalisent » • « une montée du communautarisme ressentie » 	<ul style="list-style-type: none"> • un possible repli sur soi de certaines populations
<ul style="list-style-type: none"> • « un “vivre ensemble” qui se dégrade (tensions, cohabitations difficiles entre les habitants, insécurité » 	<ul style="list-style-type: none"> • un sentiment d'insécurité dans la population
	<ul style="list-style-type: none"> • des situations de pauvreté de plus en plus fréquentes • des logements sociaux offrant des loyers très bas et regroupant des ménages fragiles

Tableau 2. Liste de quelques « points faibles et de vigilance » identifiés dans les PAT du Blosne et de Maurepas (Rennes Métropole, 2015a, p. 11 ; 2015b, p. 13)

Sur ces constats, les PAT des deux quartiers définissent des enjeux prioritaires. Pour le Blosne (Rennes Métropole, 2015, p. 16), on peut notamment citer :

- « Enjeu 2 : AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE : création d'espaces contribuant à la vie quotidienne, améliorant la sécurité et l'attractivité du territoire ».

- « Enjeu 4 : VIVRE ENSEMBLE » : mobilisation nécessaire pour « prévenir le risque d'un repli sur soi (barrière de la langue, isolement) et renforcer le vivre ensemble ». L'objectif est alors notamment de « lutter contre le repli sur soi en favorisant la mixité et l'interculturalité, développer le vivre ensemble dans le territoire » (Rennes Métropole, 2015, p. 20). Et cela au même titre que le « communautarisme » énoncé ci-dessus.

Pour Maurepas (Rennes Métropole, 2015, p. 16), on peut citer :

- « Enjeu 1 : EMPLOI et DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : Renforcer l'attractivité territoriale de Maurepas et l'accès à l'emploi »
- « Enjeu 2 : ESPACES PUBLICS : Faire de l'espace public un espace de vie pour tous, habitants et professionnels »
- « Enjeu 3 : ÉDUCATION : Prendre en compte les spécificités des habitants du quartier pour proposer une offre éducative adaptée : pauvreté, parentalité, composition familiale, pratiques culturelles, langue, rapport à l'école des familles, parcours de vie ... »
- « Enjeu 4 : VIVRE ENSEMBLE : Permettre la cohabitation des populations / partager le quotidien en bonne intelligence »

La recherche de « l'attractivité » ou encore les spécificités associées aux habitant·e·s de ce quartier (« pratiques culturelles », « langue », « pauvreté ») sont intéressantes à relever dès à présent. Ces aspects seront en effet développés à plusieurs endroits dans cet écrit. De manière plus spécifique, les objectifs opérationnels de deux enjeux sont à signaler pour Maurepas.

Les objectifs opérationnels de l'enjeu 2 « espaces publics », en écho à l'enjeu 2 pour le quartier du Blosne, fait directement écho à des questionnements sur l'appropriation de l'espace et les ressentis d'insécurité. Ces éléments seront notamment abordés dans le chapitre 8 (cf. « L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriations et ressenti d'insécurité »). Il s'agit ainsi dans le PAT de :

- « Dynamiser et valoriser les lieux de vie et de convivialité dans les espaces partagés »
- « Travailler sur l'aménagement urbain et lutter contre l'insécurité ressentie ou factuelle »

L'enjeu 4 « vivre ensemble » font eux directement écho à l'enjeu 4 également du PAT du Blosne. Ce dernier, à travers l'ensemble des notions mobilisées (« communautarisme », « vivre ensemble », « interculturalité »), renvoyait déjà directement aux médiations sociolinguistiques mises en place durant ma démarche de recherche au sein de la collectivité,

et qui visaient à interroger lors de divers ateliers des notions naturalisées (cf. chapitre 4. « Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions naturalisées »). C'est également la question des tensions socio-identitaires qui se laissent à avoir dans ces enjeux comme le signale un enjeu opérationnel du PAT de Maurepas (cf. chapitre 7. « Une marginalité organisée autour de deux figures : "l'étranger" et le "pauvre" ») : « Permettre des temps de vie partagés pour apprendre à se connaître, à travers ses différences, la valorisation de son identité, dans le respect du principe d'égalité ». Au-delà des questions socio-identitaires, c'est aussi le « principe d'égalité » qui est intéressant à noter puisqu'il fait écho au « principe d'indifférenciation » qui doit permettre cette égalité et qui sera notamment interrogé dans le chapitre 4 (cf. Point 3.2.1. « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles »).

J'ai fait le choix de ne pas encore parler du PAT de Villejean au vu de sa « particularité » dans la politique de la ville sur Rennes. Il se distingue en effet des deux autres quartiers dans le dispositif du NPNRU puisqu'il est « quartier d'intérêt régional » et que le gros de l'intervention de la politique publique se concentre sur une partie restreinte de ce quartier. Cette particularité de Villejean, et des projets concernant ce quartier, tient au fait que les premiers projets ont commencé à être pensés à la fin des années 1990. Ces projets ont alors très vite zoomé sur un lieu spécifique du quartier, la dalle Kennedy. Le projet de « requalification » de la dalle a ainsi été issu du dispositif HVS (réhabilitations des immeubles), DSQ puis de Grands Projets de Ville qui étaient les prémices du renouvellement urbain, mais sans prôner des opérations d'ampleur sur tout le quartier. Ainsi, les opérations sur Villejean se font « par petite touche » et sur le long terme à la différence du Blosne et Maurepas.

Malgré ces différences, de nombreux points communs peuvent être retrouvés dans les PAT ce qui vient signaler des objectifs et des questionnements de politique publique sensiblement les mêmes ici aussi entre les trois quartiers. Il est possible de citer ici quelques enjeux du PAT de Villejean (Rennes Métropole, 2015c, p. 18) :

- « Enjeu 3 : Renforcer la tranquillité publique, créer les conditions d'une meilleure appropriation par les habitants et les professionnels des espaces publics et valoriser l'image du quartier. »
- « Enjeu 5 : Renforcer l'attractivité des logements (construction, réhabilitation) afin de favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. »

L'enjeu 3 fait de nouveau référence à la question de l'appropriation de l'espace et du ressenti d'insécurité. L'objectif opérationnel de l'enjeu 3 met d'ailleurs explicitement en lien ces deux aspects : « Travailler sur l'aménagement urbain et favoriser la mobilisation des acteurs

de la sécurité et de la tranquillité publique » dont l'impact attendu est de « réduire le sentiment d'insécurité des habitants spécifiquement concentré sur la dalle Kennedy » (Rennes Métropole, 2015c, p. 21). C'est donc bien un élément structurant aux trois quartiers qu'il s'agit d'interroger.

L'enjeu 5 et ses objectifs opérationnels renvoient quant à eux à des thématiques déjà mises en lumière précédemment. Il s'agit en effet de répondre à l'objectif de « mixité sociale » centrale dans la politique de la ville (« Favoriser l'accueil de nouvelles populations ») tout en favorisant un « vivre ensemble » qui vient de nouveau poser la question des tensions socio-identitaires (« Favoriser la cohabitation sociale, culturelle et intergénérationnelle ») (Rennes Métropole, 2015c, p. 23).

3. Parcours photographique des quartiers

Je me suis attaché dans les points précédents à brosser un portrait, au niveau national et au niveau local, de la politique de la ville et de son évolution. Ce portrait, tout aussi indispensable qu'il soit afin d'appréhender certains enjeux de cette recherche, possède l'inconvénient de rendre compte de manière « désincarnée » des espaces urbains au cœur de cette recherche. Il me semble ainsi essentiel de compléter cette approche « d'en haut » par une approche « d'en bas » qui permette au·à la lecteur·rice de s'appropriier ces espaces. Dans cette perspective, c'est donc un parcours photographique des trois quartiers que je propose dans cette partie. Cette déambulation visuelle vise ainsi à rendre les trois quartiers rennais plus concrets et plus palpables pour le·la lecteur·rice.

3.1. *Maurepas*

Maurepas est l'un des trois quartiers au cœur de cette recherche. Il est situé au nord-ouest de Rennes (cf. Figure 4). Le quartier est caractérisé par une diversité d'habitats : tours, barres, pavillons, petits immeubles collectifs. Il se répartit en plusieurs sous-quartiers. Deux premiers secteurs qui ne concernent pas directement cette recherche :

- Saint-Laurent, qui « se situe davantage en secteur pavillonnaire, au Nord du quartier » (Audiar, 2013, p. 2).
- La Bellangerais, qui « constitue un quartier familial assez diversifié avec une cohabitation de logements en propriété privée et de logements sociaux » (Audiar, 2013, p. 2). Ce secteur se situe au nord-ouest du quartier.

Deux autres sous-quartiers concernent quant à eux directement cette recherche et le projet de renouvellement urbain sur le quartier. Le « quartier prioritaire » est en effet identifié est à cheval sur ces deux secteurs (cf. carte ci-dessous)

- Le secteur du Gros-Chêne au sud de l'avenue Rochester, essentiellement composé de tours et de barres de logements collectifs,
- Le secteur du Gast au nord de l'avenue Rochester (secteur renommé récemment par la ville de Rennes « Gayeulles » en écho au nom du parc présent à proximité et cela afin d'en donner une image plus « positive »), caractérisé par une plus grande diversité d'habitats.

La carte ci-dessous m'a également permis de représenter le parcours photographique que je propose maintenant au à la lecteur·rice avec le numéro des différentes photographies.

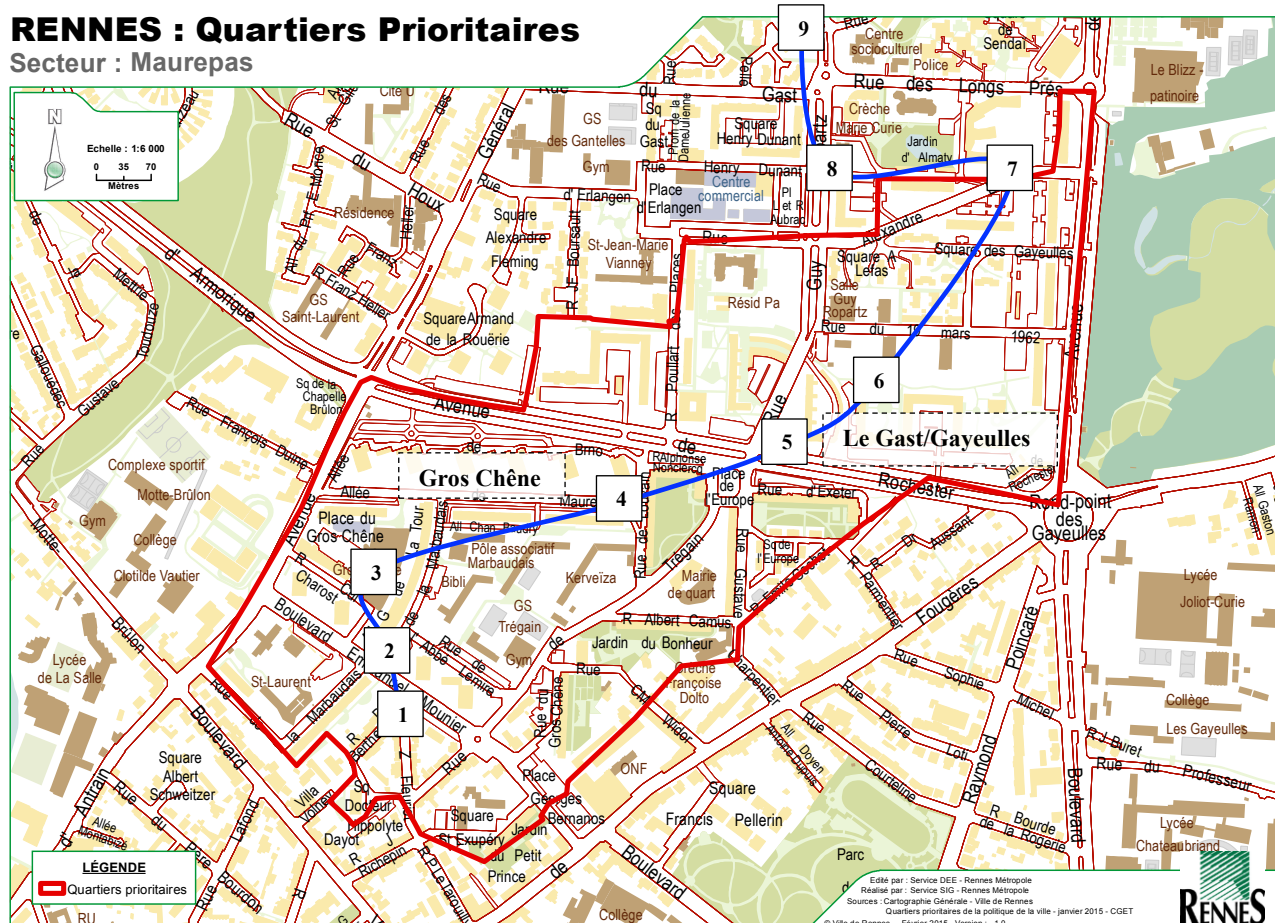


Figure 10. Délimitations du « Territoire prioritaire » de Maurepas (Rennes Métropole, 2015)



1 | **Maurepas Gros-Chêne (Kühl, 2020).** Le quartier de Maurepas est souvent associé dans les discours à ses « tours ». Elles entourent notamment la place du Gros Chêne et elles sont au nombre de 10. Dans le cadre du projet de renouvellement actuel sur Maurepas, les 10 tours font l'objet d'importants travaux de rénovation qui s'étaleront sur plusieurs années (isolation, restructuration interne, changement de typologies des logements). Au vu des travaux engagés, ces opérations induisent tout un mécanisme de relogement (définitif ou temporaire) des habitant·e·s des tours rénovées.



2 | **Maurepas Gros-Chêne (Kühl, 2020).** On se trouve ici le long de la « banane », cet immeuble en forme de courbe qui longe toute la rue de la Marbaudais. En le traversant en son centre, on arrive place du Gros Chêne. Il est possible d'apercevoir aussi au second plan de la photo le PAM (Pôle Associatif de la Marbaudais) qui abrite de nombreuses structures (associations, bibliothèque municipale, espace « jeunes, etc.)



3 | **Maurepas Gros-Chêne (Kühl, 2020).** La place du Gros Chêne est un lieu qui cristallise de nombreux discours sur le quartier quant à son insécurité et son image négative. Cet espace est caractérisé par sa plurifonctionnalité : habitat, commerces (supermarché, pharmacie), centre social, agence d'Archipel Habitat (bailleur social), local associatif, parking. C'est également un point important du trafic de stupéfiants avec notamment les pieds de tours.



4 | **Maurepas Gros-Chêne (Kühl, 2020).** Les tours « Brno ». Les 10 tours de Maurepas sont réparties sur deux rues qui leur donnent leurs dénominations : les tours « Mounier » pour celles boulevard Emmanuel Mounier, les tours « Brno » pour celles allée de Brno. Visibles et repérables de loin, ces tours sont quasi-automatiquement évoquées dès lors qu'il s'agit de produire un discours sur le quartier de Maurepas.



5 | **Maurepas Gros-Chêne/Le Gast (Kühl, 2020).** On se retrouve ici sur l'avenue Rochester qui vient d'être entièrement réaménagée afin de favoriser « l'unité » du quartier : l'objectif du projet de renouvellement urbain est de limiter la séparation entre les deux sous-quartiers concernés par le projet. À gauche de la photo, c'est Maurepas Gros-Chêne. À droite, en suivant les panneaux, c'est Maurepas Le Gast / Gayeulles.



6 | **Maurepas Le Gast/Gayeulles (Kühl, 2020).** Le sous-quartier du Gast, qui constitue la partie nord de Maurepas, fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain sur 31 hectares avec la ZAC Maurepas Gayeulles. Cette partie du quartier se caractérise par une plus grande diversité d'habitat que le Gros Chêne avec des logements sociaux, mais aussi des maisons individuelles et des copropriétés. Ici, des maisons construites dans le cadre du projet de renouvellement urbain afin de favoriser « l'accueil de nouvelles populations ».



7 | **Maurepas Le Gast/Gayeulles (Kühl, 2020).** Cette copropriété se situe presque à l'extrémité est du sous-quartier. En continuant vers l'est, on arrive au parc des Gayeulles qui a émergé en 1983 et qui s'étend aujourd'hui sur 170 ha. C'est en écho au nom de ce parc que le sous-quartier du Gast a été nouvellement nommé par Rennes Métropole « Gayeulles » afin de lui donner une « image plus positive ».



8 | **Maurepas Le Gast/Gayeulles (Kühl, 2020).** Le projet de renouvellement urbain est déjà bien avancé dans le sous-quartier du Gast. Des immeubles ont notamment été construits avec l'idée de multiplier les modalités d'accès (locations, accession libre, accession aidée). Ce sous-quartier s'organise également autour d'une grande place, que l'on voit ici sur la photographie, et qui a été totalement réorganisée avec un nouveau centre commercial et un parking. De nouveaux commerces ont également vu leur apparition aux pieds des bâtiments nouvellement construits.



9 | **Maurepas Saint Laurent (Kühl, 2020).** Nous sommes ici à la limite entre le sous-quartier Le Gast et le sous-quartier Saint Laurent. Ce dernier, bien qu'il ne concerne pas cette recherche, fait partie administrativement du quartier « Maurepas-Bellangerais ». Sur la photographie, on perçoit le changement d'organisation spatiale de ce sous-quartier qui se caractérise notamment par la présence d'un secteur pavillonnaire beaucoup plus important.

3.2. Villejean

Administrativement, le quartier est aujourd'hui celui de « Villejean-Beaugard » puisqu'il est également constitué du quartier de Beaugard construit au nord de celui de Villejean à partir de 1971. Le quartier de Beaugard est une entité qui reste cependant bien distincte du reste du quartier du fait notamment de sa morphologie urbaine, mais également du profil socio-démographique de ses habitants. Il ne concerne d'ailleurs pas cette recherche. Pour le reste, le quartier est essentiellement séparé en deux entités : le secteur Villejean-Université et le secteur Villejean-Kennedy.

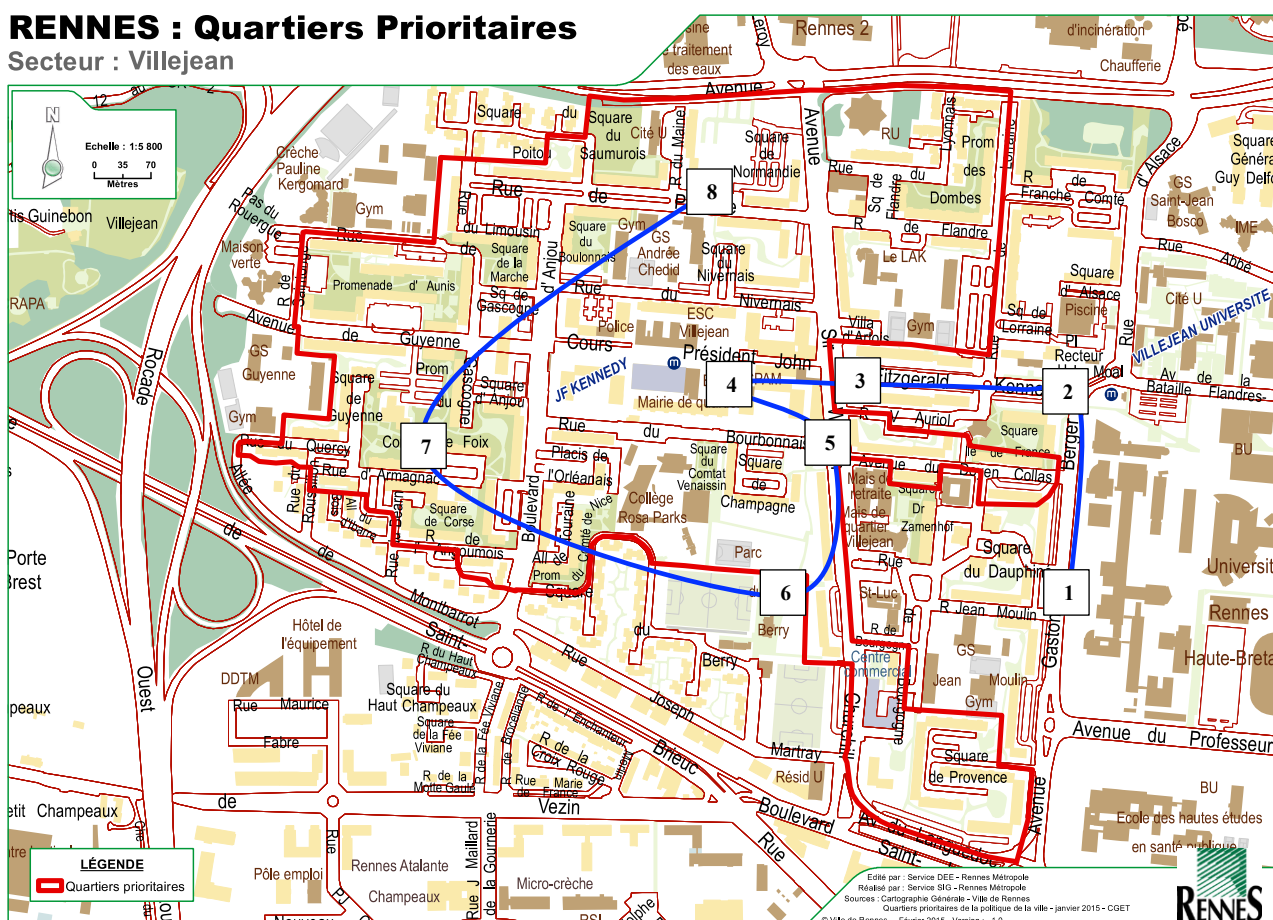


Figure 11. Délimitations du « Territoire prioritaire » de Villejean (Rennes Métropole, 2015)

Comme pour le quartier de Maurepas précédemment, le parcours photographique proposé est directement représenté sur la carte ci-dessus du « quartier prioritaire » de Villejean.



1 | **Villejean (Kühl, 2020).** Le quartier de Villejean se caractérise à l'est par la présence du campus universitaire et du Centre Hospitalier Universitaire de Pontchaillou. C'est notamment l'avenue Gaston Berger, à partir de laquelle cette photographie a été prise, qui joue le rôle de délimiter physiquement (mais aussi symboliquement) cette partie du quartier du « territoire prioritaire » à proprement parler. L'université est ainsi visible sur la droite de la photographie, tandis que le « territoire prioritaire », avec notamment la dalle Kennedy, se situe dans la continuité des immeubles présents sur la gauche de celle-ci.



2 | **Villejean (Kühl, 2020).** On se retrouve ici au bout de l'avenue Gaston Berger, à l'intersection des voies de circulation entre l'est et l'ouest du quartier. La première photographie est orientée vers l'est. On aperçoit au second plan des immeubles « Crous » pour les étudiant·e·s de l'université. C'est également à ce rondpoint que se situe la station de métro « Université ». Sur la deuxième photographie, avec une vue orientée vers l'ouest, il est possible de commencer à percevoir l'organisation spatiale qui a prévalu à la construction du quartier : une artère centrale desservant le quartier d'est en ouest, des voies de circulations nord-sud qui le découpent ensuite en différents îlots. La dalle Kennedy est au bout de cette voie.



3 | **Villejean (Kühl, 2020).** On arrive justement au bout de cette voie qui fait la liaison entre l'université et la dalle Kennedy. Derrière nous se trouve la dalle Kennedy qui marque notamment l'entrée sur le « territoire prioritaire ». Le secteur Villejean-Kennedy est constitué de 5000 logements dont 2500 de logements sociaux. Il est à noter que l'on retrouve aisément sur la photographie l'architecture en forme de barres caractéristique des grands ensembles.



4 | **Villejean (Kühl, 2020).** À l'image de la place du Gros Chêne, la dalle Kennedy cristallise également de nombreux discours quant à l'insécurité et l'image négative du quartier. Si cette dalle a déjà fait l'objet d'une rénovation dans le cadre du 1^{er} PRU (Programme de Renouvellement Urbain), elle reste un espace qui interroge la collectivité quant à son fonctionnement et aux dynamiques socio-spatiales qui la caractérisent. La plurifonctionnalité est aussi au cœur de cet espace. On retrouve sur quelques hectomètres carrés des commerces, des services publics, des logements (habitat social et copropriétés) ou encore le terminus du métro. C'est également un point important de trafic de stupéfiants.



5 | **Villejean (Kühl, 2020).** Visible et repérable de loin avec les huit tours Espacil qui l’encadre, la dalle Kennedy marque le cœur du « territoire prioritaire ». Elle est sans conteste le centre symbolique du quartier ce qui transparait assez aisément dans les discours produits sur le quartier. Dans ces derniers, l’image de Villejean tend ainsi à se réduire le plus souvent à l’image de cet espace urbain.



6 | **Villejean (Kühl, 2020).** Le quartier de Villejean est souvent présenté comme le quartier le plus dense des trois quartiers considérés dans cette recherche. Il n’en reste pas moins que des espaces verts et des parcs sont également présents sur le quartier. Derrière la dalle Kennedy, on trouve par exemple le parc du Berry. C’est notamment sur cet espace qu’ont lieu plusieurs animations et évènements festifs organisés sur le quartier.



7 | **Villejean (Kühl, 2020).** Dans les îlots du quartier, entre les immeubles d’habitation, on trouve également des aires de jeux, des espaces verts et des cheminements piétons. Ces espaces sont souvent méconnus des personnes ne vivant pas dans le quartier. Cet aspect est d’autant plus renforcé que l’univers discursif autour de Villejean participe à la construction d’un imaginaire où seule la dalle Kennedy (et les problématiques sociales qui y sont associées) semble pouvoir qualifier le quartier.



8 | **Villejean (Kühl, 2020).** Si le quartier de Villejean ne fait pas l’objet d’un projet de renouvellement urbain concernant l’ensemble du quartier, il est tout de même présent dans la convention NPNRU en tant que « quartier d’intérêt régional ». Dans ce cadre, l’îlot Normandie Saumurois situé au nord du quartier fait l’objet d’un projet de renouvellement urbain qui avait été lancé dès le 1^{er} PRU (démolition d’un tour). Cette opération « vise à développer de nouveaux équipements et une offre de nouveaux logements, et notamment de logements atypiques (logements modulables, intergénérationnels), pour répondre aux enjeux de mixité sociale et fonctionnelle » (Rennes Métropole, 2016, p. 12).

3.3. *Le Blosne*

Le quartier du Blosne est une émanation de la « Zup Sud » avec le quartier Bréquigny. Il est situé dans le sud de la ville et divisé en quatre sous-quartiers :

- Italie est un sous-quartier qui se situe à l'ouest du quartier. Il est composé d'immeubles, mais aussi de logements individuels. Le boulevard du Portugal marque la délimitation entre ces deux types d'habitats. Au sud des maisons individuelles, des terrains de sport sont aménagés.
- Torigné est le plus petit des sous-quartiers en termes de superficie. Il se situe au centre du quartier du Blosne et est de forme quasiment rectangulaire. C'est dans ce quartier que nous retrouvons la station de métro du Blosne et la place de Zagreb (nouvellement appelé place Jean Normand) où se tient le marché le samedi matin. Comme les autres sous-quartiers, il a été conçu autour d'un petit centre commercial.
- Le Landrel est situé au nord du quartier. Le centre culturel Le Triangle et le Pôle Social du Blosne se trouvent à son extrémité ouest. L'extrémité est du quartier est occupée par le Parc des Hautes-Ourmes.
- Sainte-Élisabeth, enfin, a la particularité d'être composée quasi-exclusivement de maisons individuelles. L'Hôpital Sud est aussi localisé dans ce sous-quartier qui occupe toute la partie sud et sud-est du Blosne. Seul ce dernier sous-quartier n'est pas inclus dans le « quartier prioritaire » délimité par le NPNRU, tout comme d'ailleurs l'ensemble des zones pavillonnaires du quartier.

RENNES : Quartiers Prioritaires

Secteur : Le Blosne

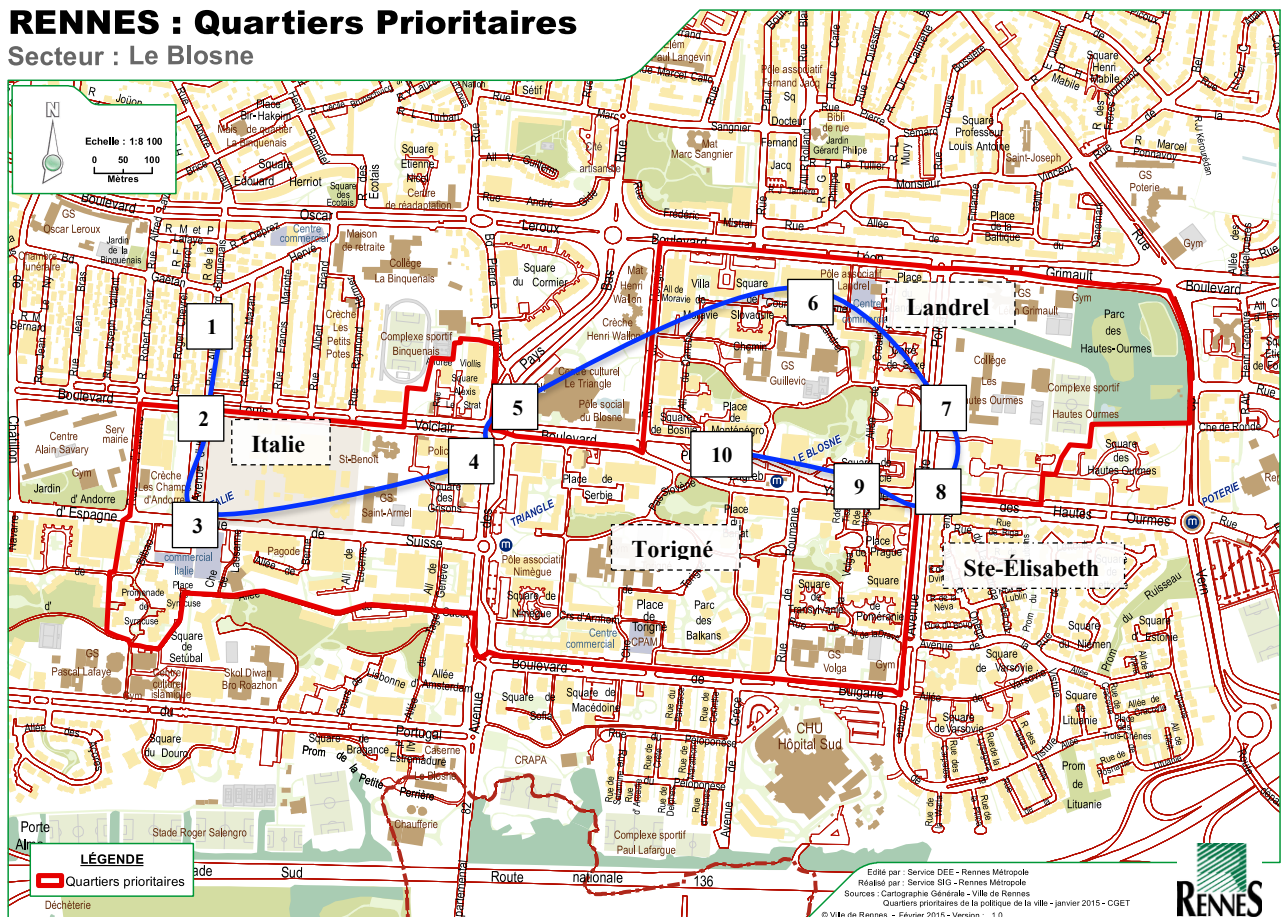


Figure 12. Délimitations du « Territoire prioritaire » de Blosne (Rennes Métropole, 2015)

Comme pour les deux autres quartiers, j'ai également représenté le parcours photographique proposé sur la carte ci-dessus afin de faciliter la spatialisation de la pensée du/de la lecteur/rice.



1 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** Au moment de la construction du quartier dans les années 1960, des maisons sont déjà présentes dans le sud de la ville : ce sont les maisons « Castors ». Cette appellation fait référence à un mouvement d'autoconstruction coopératif qui s'est développé en France après la Seconde Guerre mondiale. C'est au sud de ces maisons que s'est construit le Blosne comme le suggère la tour visible au second plan de cette photographie.



2 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** Cette tour, caractéristique ici aussi de l'époque des grands ensembles, marque notamment la délimitation ouest du « territoire prioritaire » du Blosne. Les tours sont nombreuses sur le quartier qui est l'un des plus importants de la ville de Rennes et l'une des plus grandes opérations d'urbanisme des années 1960.



3 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** Dans les deux autres quartiers, que ce soit la place Gros Chêne à Maurepas, ou la dalle Kennedy à Villejean, il était possible d'identifier un lieu qui cristallisait plus particulièrement les représentations et les discours produits sur ces quartiers. Le Blosne n'échappe pas à cette logique avec le centre commercial Italie, bien que cet aspect soit un peu atténué du fait de la taille du quartier. Si l'insécurité est aussi au coeur des discours produits sur cet espace, c'est également les tensions socio-identitaires qui s'expriment dans ces derniers à travers la question des « commerces communautaires » ou la présence de la mosquée située à une centaine de mètres au sud de ce centre commercial.



4 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** De manière plus prégnante encore que le quartier de Villejean, Le Blosne se caractérise par une organisation spatiale sous forme d'îlot d'habitations. On retrouve cette organisation spécifique sur cette photographie avec la présence d'un square entouré de plusieurs tours de logements. Cet aspect structure largement la manière de se repérer et de s'orienter sur cet espace urbain.



5 | **Le Blois (Kühl, 2020).** Le quartier du Blois fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain à l'échelle du quartier. Les objectifs affichés sont multiples : densifier le quartier, le « redynamiser », favoriser la « mixité sociale » ou encore « valoriser l'image du quartier ». La première phase du projet actuellement en cours concerne le secteur est du quartier.



6 | **Le Blois (Kühl, 2020).** La conception du quartier visait à favoriser les cheminements piétons entre les différents îlots et la présence des espaces verts. Ces derniers sont donc nombreux sur le Blois ce qui donne certainement toute la spécificité de ce quartier : des tours et des barres entourées et reliées entre elles par des parcs, des squares et des chemins. Il est ainsi aisé de traverser le quartier sans jamais quitter les cheminements piétons.



7 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** Comme pour le quartier de Maurepas, l'objectif du projet de renouvellement urbain est aussi « l'accueil de nouvelles populations » en densifiant le quartier avec de nouvelles constructions. On peut observer ici deux immeubles récemment construits sur un espace sans constructions devant deux tours du quartier. Accession libre, aidée, sociale, l'objectif est ainsi notamment d'équilibrer le parc immobilier du « territoire prioritaire » qui se caractérise par un taux de 70% de logements sociaux.



8 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** Certains secteurs du quartier du Blosne sont exclus du « territoire prioritaire ». C'est notamment le cas du sous-quartier Sainte-Élisabeth dont on aperçoit le début au second plan et sur la droite de la photographie. Ce sous-quartier est quasi-exclusivement composé de maisons individuelles et il donne l'impression d'être séparé du reste du quartier par des haies qui le délimitent. Entre les tours sur la gauche de l'image et ces maisons individuelles, on peut également apercevoir le passage de la ligne de métro. Trois stations du métro sont réparties sur tout le quartier.



9 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** En parallèle des nouvelles constructions, une partie des tours est également rénovée à travers notamment des travaux d'isolation par l'extérieur. C'est le cas des tours qui sont visibles sur cette photographie. Ici, il n'était pas question de restructuration interne lourde comme sur les tours de Maurepas.



10 | **Le Blosne (Kühl, 2020).** Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, un conservatoire est également construit au centre du secteur est du quartier. Ce « futur lieu emblématique » est situé sur la place de Zagreb (nouvellement appelé Jean Normand) et à côté d'une station de métro. Il devrait ouvrir ses portes en 2021. C'est aujourd'hui un point important de la communication autour du NPNRU sur le quartier du Blosne.

Résumé du chapitre

L'objectif de ce chapitre est de s'inscrire dans un travail de contextualisation qui permette d'appréhender les enjeux de cette recherche à l'aune, d'une part, de son inscription dans des dynamiques socio-historiques nationales, et d'autre part, des spécificités locales propres au terrain rennais.

Le chapitre débute ainsi par un historique rapide de la construction des grands ensembles. Les quartiers dits « prioritaires de la politique de la ville » sont régulièrement associés dans les discours et les représentations à la forme urbaine des grands ensembles. Or, des grands ensembles aux « QPV », il semble important de s'attacher à retracer les grandes lignes de cette évolution socio-historique et de « la spatialisation des problèmes sociaux » qui lui est associée (Tissot, Poupeau, 2005). Ces premières lignes ont plusieurs mérites : montrer que ces ensembles architecturaux représentaient une solution crédible à l'époque de leur construction, qu'ils ont été conçus pour être des espaces « autonomes » vis-à-vis du reste de la ville (ce qui leur est notamment reproché aujourd'hui), et enfin que l'objectif de « mixité sociale » était déjà au fondement de ces derniers. Ce dernier point est intéressant à noter, car la politique de la ville se construira aussi et surtout autour de cet objectif central. Cet historique rapide permet par ailleurs d'appréhender notamment la manière dont ces ensembles urbains sont passés du statut de « solutions » à un statut de « problème social ».

Ce « problème social » sera notamment pris en charge par la « politique de la ville ». Si cette dénomination largement ambiguë recouvre des actions très diverses mises en place depuis plus de 40 ans, ce chapitre permet néanmoins de dégager quelques fondements qui sont devenus avec le temps des invariants. Afin de les mettre en lumière, je me suis notamment appuyé dans ce chapitre sur une typologie en trois étapes développées par Dikeç et permettant de mettre en lumière l'ancrage géographique fort de cette politique publique (Dikeç, 2009).

La politique de la ville doit se comprendre comme une politique de planification urbaine (Ledrut, 1979, p. 51). Pour la période 1981-1989, cette planification urbaine passe tout d'abord par une « géographie locale » qui établit un certain « ordre spatial » : « ces “points dans l'espace” étaient caractérisés par une concentration de problèmes, et les mesures politiques devaient spatialement viser ces secteurs » (Dikeç, 2009, p. 4). La situation de ces « points de l'espace » est alors essentiellement perçue comme les conséquences de la crise économique. La spatialisation des problèmes sociaux se met ainsi en place et les politiques publiques se doivent ainsi d'intervenir sur ces espaces spécifiques.

Dans les années 1989-1990, c'est une deuxième période qui s'ouvre. Celle de la « géographie relative (ou contractuelle) ». Plusieurs éléments caractérisent cette période. Les contrats de ville sont mis en place et c'est la formalisation des négociations entre l'État et les

acteurs locaux. Les quartiers considérés sont de moins en moins perçus en danger et de plus en plus conçus comme « dangereux ». Enfin, cette décennie est marquée par la mise en avant de la nécessité de « réinscrire » ces espaces urbains dans le « pacte républicain ». Cet aspect est fondamental pour la suite de mon propos dans cet écrit puisqu'il est corolaire d'une autre politique tout aussi fondamentale, celle de la « mixité sociale ».

À partir de 1996, c'est la période de la « géographie prioritaire ». La dimension économique prend une place de plus en plus importante dans les politiques mises en place. C'est aussi la période du processus d'homogénéisation des quartiers considérés, et des catégories socio-spatiales qui y sont associées. Les critères produits pour identifier les quartiers le sont de manière centralisée, les spécificités locales tendent à disparaître peu à peu, les quartiers concernés par la politique de la ville se voient institués comme quartiers à « problèmes ». Il est cependant à noter que, si les critères sont bien nationaux et si le rôle de l'État devient prépondérant dans cette politique, la politique de la ville fait toujours preuve d'une certaine variabilité à l'échelle nationale.

À ces trois phases succède la loi Borloo qui met en place le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU). Ce nouveau dispositif vise avant tout à agir sur le volet urbain et physique et d'aboutir à des résultats rapidement. S'il est certainement possible d'analyser et de présenter l'évolution de la politique de la ville comme un balancement entre l'action sur le bâti et l'action sur le social, c'est bien ici l'action sur le bâti qui est de nouveau largement mise en avant. Un autre objectif semble également s'affirmer comme un invariant : la restauration du « pacte républicain » en danger face à une concentration spatiale de populations identifiées comme étrangères (Epstein, 2013, p. 63).

Au début de la décennie suivante, il apparaît assez clairement que les résultats escomptés par le PNRU ne sont pas au rendez-vous. C'est donc l'heure d'une nouvelle inflexion dans l'approche de la politique de la ville. La loi Lamy de 2014 lance les bases du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Si le PNRU et la loi Borloo revendiquent une approche essentiellement centrée sur le volet urbain, la mise en place du NPNRU vise à permettre de retrouver une approche plus centrée sur les habitant·e·s. Pour cela, l'idée est de combiner le volet urbain avec un volet économique et un volet social. L'objectif de « mixité sociale » est lui réaffirmé comme un objectif majeur avec tous les aspects associés et énoncés précédemment.

Après de ce détour historique qui se veut surtout éclairant pour la suite, ce chapitre se concentre sur la situation rennaise qui, bien qu'inscrite dans une conjoncture nationale, possède également ses propres spécificités. C'est en effet autour d'une articulation entre dynamiques locales et histoire nationale que le chapitre s'organise ensuite, et cela en me concentrant plus

spécifiquement sur les trois quartiers qui sont au cœur de cette recherche : Villejean, Maurepas et le Blosne. Ces trois quartiers sont aussi trois grands ensembles construits sur Rennes entre 1956 et 1984. Par rapport à la conjoncture nationale, la situation rennaise présente alors une double particularité : celle d'une ville de l'Ouest de la France ayant été faiblement urbanisée et industrialisée avant la volonté de décentralisation industrielle, et celle d'une région ayant connue une immigration dans la période d'après-guerre plus faible que dans les autres régions urbanisées de France (autour des métropoles industrielles). Le développement urbain de la ville de Rennes est également caractérisé par une autre spécificité puisque celui-ci s'est essentiellement réalisé après-guerre dans la continuité des constructions déjà présentes sur le territoire de la ville-centre et à l'intérieur de la rocade (Ville de Rennes, 2005, p. 2). Les trois grands ensembles, bien que situés en périphérie de l'aire urbaine intra-rocade, ne sont donc pas situés à l'extérieur de la ville.

La mise en place de la politique de la ville sur Rennes s'organise également autour de plusieurs spécificités locales. Dès la fin des années 1970, le ville de Rennes se donne comme objectif de réaliser au moins 25% de logement social dans toutes les nouvelles opérations de construction (Ville de Rennes, 2005, p. 3). Cet objectif est alors largement précurseur au niveau national et restera au cœur des politiques mises en place sur l'agglomération grâce notamment à une certaine continuité dans le temps de l'orientation politique des élus aussi bien sur la ville que sur la Métropole. Il a ainsi été décidé très tôt de mettre en œuvre une politique qui permettent de réguler en partie le marché du logement afin de rééquilibrer progressivement le parc social de l'agglomération. Malgré cet objectif, le peuplement des grands ensembles de la ville a été peu à peu impacté et a suivi un mécanisme similaire à la conjoncture nationale. Ces quartiers, composés d'une grande part de logement social, ont ainsi pu accueillir dans un premier temps des ouvriers (souvent issus des campagnes alentour), des immigrés (ayant souvent participé à la construction des quartiers) et des personnes habitant déjà sur la ville de Rennes (dans des logements suroccupés et dans des conditions précaires). Les classes moyennes supérieures accèdent alors à la propriété et quittent ces espaces urbains. Avec la crise économique, c'est un phénomène de paupérisation qui touche les personnes restées dans ces quartiers. De nouvelles populations des classes moyennes inférieures arrivent également dont certaines immigrées, mais peu nombreuses au regard des immigrations familiales touchant d'autres régions françaises.

Il est également à noter que les quartiers « prioritaires » de Rennes font preuve d'une dégradation relativement faible du bâti et des espaces extérieurs. Cela doit se comprendre à l'aune de deux nouvelles spécificités locales. La première est due à la mise en place précoce, dès 1995, d'une politique de l'habitat afin d'énoncer les principes qui président en matière de politique du logement et de programmer les divers actions et investissements. Dans ce sens, la

collectivité assure également la gestion de nombreux espaces extérieurs sur les différents quartiers. La deuxième spécificité locale tient certainement au nombre de bailleurs sociaux présents sur les quartiers concernés. Le parc social des quartiers dits prioritaires se répartit en effet entre 4 principaux bailleurs ce qui a facilité et facilite sans conteste la mise en place de partenariats au niveau des projets de renouvellement urbain.

Depuis les années 2000, c'est une « politique de renouvellement urbain » qui est mise en place. Les trois quartiers sont d'ailleurs concernés aujourd'hui par le NPNRU : Villejean dans le cadre d'un projet de renouvellement sur une partie spécifique du quartier, et Maurepas et Le Blosne dans le cadre de deux projets conçus sur une dizaine d'années et concernant l'ensemble de ces quartiers. La présentation des PAT (Plans d'Actions Territoriaux), qui sont la déclinaison dans les quartiers du NPNRU, permet enfin de mettre en évidence certaines problématiques de recherche qui structurent cet écrit et qui semblent communes à ces trois quartiers. Ce sont ainsi des récurrences thématiques qui sont identifiées comme problématiques et qui seront précisément interrogées dans ce travail. Je pense ici à certaines notions (« communautarisme », « mixité »), mais également à certaines dynamiques socio-spatiales (autour de l'appropriation de l'espace notamment).

Le portrait ainsi dressé de la politique de la ville et de son évolution, au niveau national et au niveau local, se voit enfin complété par une dernière partie qui propose une dimension plus « sensible ». En effet, le portrait esquissé précédemment dans ce chapitre, tout aussi indispensable qu'il est afin d'appréhender certains enjeux de cette recherche, possède l'inconvénient de rendre compte de manière « désincarnée » des espaces urbains au cœur de cette recherche. Il m'a donc semblé essentiel de compléter cette approche « d'en haut » par une approche « d'en bas » qui permette au·à la lecteur·rice de s'approprier ces espaces. Dans cette perspective, c'est donc un parcours photographique des trois quartiers que je propose dans cette fin de chapitre. Cette déambulation visuelle vise alors à rendre les quartiers rennais plus concrets et plus palpables pour le·la lecteur·rice.

Chapitre 3. Prendre appui sur le discours des professionnel·le·s : entre demande sociale implicite et perspective critique déjà présente

« on a une culture du dispositif donc on gère des dispositifs et on ne gère pas des / [...] et bah qu'est-ce que ça génère un dispositif c'est des cases c'est des codes j'y suis je ne suis pas / je suis le faiseur et je le fais pour toi parce que je pense que c'est bien / [...], mais / c'est pas c'est pas malveillant dans un dans le but c'est un c'est une culture professionnelle qui a oublié de se reposer des questions qui qui permet de se protéger de mettre de la distance de s'outiller et tellement loin que voilà » (Mathilde_8)

Cette recherche s'inscrit, comme nous l'avons vu, dans un travail de recherche-action. Afin de mener à bien une telle perspective de recherche, il me semblait essentiel de partir du terrain, des professionnel·le·s, afin de construire les questionnements de recherche, mais aussi de réfléchir à la mise en œuvre de cette recherche, et du travail de médiation qui l'accompagne. Je me suis donc tout d'abord appuyé sur les discours des professionnel·le·s. S'il y a « une culture professionnelle qui a oublié de se reposer des questions », mon expérience de recherche m'amène à penser que nombre de professionnel·le·s sont aussi à certains égards « en recherche » (Bonny, 2015, p. 2). Par ce qualificatif emprunté à Bonny, je souhaite souligner que les discours produits s'inscrivent aussi et régulièrement dans une perspective critique qui *cherche* justement, quand l'espace (de discussions) le permet, à questionner les actions menées sur les trois quartiers. On touche là au paradoxe de l'institution :

- Elle tend à favoriser des postures surplombantes et désobjectivantes qui sont renforcées par la forte inertie institutionnelle et une certaine « culture professionnelle »
- Pourtant, et dans le même temps, à l'encontre même de cette force homogénéisante de l'institution, c'est aussi une subjectivité et pensée critique qui peuvent s'exprimer dans des discussions plus ou moins informelles avec les professionnel·le·s.

Les professionnel·le·s rencontrés ont ainsi « le nez dans le guidon » comme ils·elles ont pu me le dire, mais ils·elles sont aussi pour nombre d'entre eux·elles animé·e·s d'une perspective critique déjà présente qu'il s'agit d'entendre et déplier. Je me suis donc intéressé aux discours produits pour ce qu'ils révèlent, ce qu'ils critiquent et ce qu'ils « demandent » implicitement à une mission de recherche comme la mienne. C'est aussi dans une perspective de « sociologie pragmatique de la critique » que je m'inscris ici, dans laquelle « la position métacritique consistera donc à *tirer parti du point de vue des acteurs*, c'est-à-dire à prendre

appui sur leur sens moral et, particulièrement, sur leur sens ordinaire de la justice, pour rendre manifeste le décalage entre le monde social tel qu'il est et ce qu'il devrait être pour satisfaire aux attentes morales des personnes » (Boltanski, 2009, p. 56). Ce chapitre s'attachera ainsi à :

- rendre compte, à travers des discours de professionnel·le·s, de la manière dont les « quartiers prioritaires » sont conçus par l'institution, en mettant notamment en avant, d'abord l'importance des indicateurs statistiques dans la définition de ces espaces urbains, et ensuite la manière dont l'espace conçu par l'institution tend à être déconnecté de l'espace vécu.
- mettre en lumière les différentes tensions qui caractérisent la posture professionnelle, qui permettent de la contextualiser, mais aussi de mettre à jour, d'une part, les marges de manoeuvres qui sont recherchées par les professionnel·le·s, et d'autre part, le manque d'espaces de débats et de discussions au sein de la collectivité.
- présenter plusieurs récurrences thématiques dans les discours des professionnel·le·s sur les quartiers dits prioritaires à Rennes, et qui sont tout autant de pistes de travail que j'ai suivies dans cette recherche.

1. « Quartiers prioritaires » : un « concept de l'institution »

La géographie de la politique de la ville esquissée précédemment a permis de mettre en exergue le fait que les « quartiers prioritaires » sont avant tout le résultat d'une construction socio-politique spécifique. Cette construction, et le parti pris qui en découle, est largement conscientisée par les différents professionnel·le·s rencontré·e·s. « Quartiers prioritaires », *c'est donc une définition aléatoire avec des critères pas forcément pertinents. C'est un « concept de l'institution ».* Cela renvoie à l'évolution de la politique de la ville, qui est passé d'une politique à l'échelle d'un quartier à maintenant une politique à l'échelle d'un territoire sur une base de revenus. C'est donc déjà une définition institutionnelle, qui renvoie à un périmètre, basée notamment sur les revenus (Marine, professionnelle de la direction de quartier à Villejean).

1.1. Une définition institutionnelle statistique

La dénomination « quartiers prioritaires » ou « QPV » renvoie à une définition institutionnelle. Cela signale tout d'abord que l'identification de certains quartiers comme « prioritaires » relève d'une perspective technique et administrative. Aux premiers abords, c'est d'ailleurs la seule chose que cela évoque chez plusieurs professionnel·le·s : « ça m'évoque les

quartiers prioritaires de la politique de ville (rires) [<enqNK> : ouais] donc le périmètre dans les quartiers sur lequel s'applique le dispositif contrat de ville / [<enqNK> : ok] voilà c'est point de vue très technique » (Julien_8). Cette mise à distance technique et administrative n'est pas anodine. L'expérience de terrain, et le travail sur le long terme que j'ai entrepris, permettent en effet de comprendre que celle-ci vient parfois indiquer une tension inhérente au travail sur ces espaces urbains : la nécessité de ne pas trop se questionner parfois sur son travail quotidien afin de ne pas (trop) perdre le sens qu'on a pu y investir. On reviendra sur cette tension.

L'interrogation sur cette dénomination, et sur l'aspect technico-administratif qui lui est rattaché, permet en tout cas déjà de révéler certains positionnements idéologiques. Par le langage, c'est l'identification d'un espace spécifique qui se met en place afin de signaler un écart à la norme comme le montre l'extrait d'entretien ci-dessous. Les passages en gras permettent de faire ressortir les aspects les plus signifiants des citations mises en exergue.

12_<Charles> : quartiers prioritaires ça m'évoque une politique d'exception / [<enqNK> : hum] c'est-à-dire une politique qui tend à remettre à niveau au niveau de la ville c'est-à-dire au niveau de service de la ville un quartier qui est en dessous en dessous du niveau moyen de la ville // donc quartiers prioritaires pour moi c'est une identification d'une géographie prioritaire / qui va de pair avec pas mal de choses / notamment aux situations sociales situations enfin tout tout ce qu'on peut connaître au niveau des minima sociaux, mais pour moi c'est géographie prioritaire le premier mot /

13_<enqNK> : donc délimitation

14_<Charles> : ouais délimitation d'un d'une petite île d'un quartier avec des des limites connues alors **elles sont pas physiques** souvent elles sont pas physiques ça peut arriver je pense à Pont Sainte Maxence et Amboise la délimitation est physique donc ça peut arriver / quand on prend le Haut du lièvre à Nancy c'est une délimitation physique aussi, mais souvent ce n'est pas le cas la plupart du temps ça pas le cas la plupart du temps **c'est une délimitation délimitation administrative** / c'est une délimitation qui / de la puissance publique **qui dit que dans ce quartier-là qui a été identifié** et bien on constate en ce moment c'est un îlot de / on va dire on va reprendre la la c- la définition exacte du CGET c'est un îlot de concentration pauvreté de précarité donc **à base de statistiques** on a pu déterminer les îlots qui étaient enfin oui les îlots les îlots les plus en difficulté et puis on a dressé un une géographie spécifique pour le quartier sur lequel on va pouvoir / euh mettre mettre des moyens suffisants pendant un certain temps / de divers de divers origines différentes **pour remettre à niveau ce quartier par rapport au reste de la ville**

Le choix de ce long extrait, en dehors donc d'une écriture polyphonique, a été fait, car il rassemble plusieurs éléments que je trouve signifiant. On retrouve l'idée d'une délimitation administrative, mais aussi et surtout celle d'une délimitation géographique renvoyant de fait à des espaces spécifiques auxquels sont associés des catégories socio-spatiales elles aussi spécifiques. Cette association se fait sur la base d'indicateurs statistiques qui permettent de prendre la décision de mettre en place des mesures pour « remettre à niveau ces espaces urbains ». Le langage a cependant ceci d'équivoque qu'il fonctionne souvent en prenant appui sur des processus métonymiques. On le verra dans cet écrit, cela est certainement d'autant plus vrai dans le cas des « quartiers prioritaires ». Dès lors, la « remise à niveau » aura tendance à ne plus se limiter aux indicateurs sociaux ou aux « quartiers » comme il peut être facile de le penser. Cette « remise à niveau » tendra à s'appliquer également aux habitant·e·s. Ce point est essentiel pour les développements à venir dans cet écrit.

Un autre aspect que l'on voit apparaître assez clairement ici tient au fonctionnement actuel des politiques publiques. La catégorisation et la classification qui sont au fondement des politiques publiques mises en place sont pensées et réfléchies à un niveau national, et cela au risque d'homogénéiser des situations sociales et de se déconnecter d'une certaine réalité empirique.

« La politique publique a donc besoin de faire la différence de l'intérieur – c'est la définition même d'un travail de catégorisation et de classification – pour justifier l'introduction d'un dispositif qui s'ajoutera à ceux qui l'ont devancé et pour résoudre une difficulté qui n'aura pas été précédemment traitée » (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 104)

Cette catégorisation, et la classification qui en découle, passe par les indicateurs statistiques « *qui mettent en évidence les écarts de ces territoires-là avec les autres quartiers rennais* » (Amélie_6). Cette grille de lecture est évidemment d'autant plus intensément mobilisée que le travail d'Amélie porte sur l'observation sociale par les statistiques. Mais cette grille de lecture n'en reste pas moins largement partagée par les professionnel·le·s. Or, ce « zonage » porte en lui un double risque (qui ne sont en fait que les deux faces d'une même pièce) : laisser à penser que les catégorisations ainsi mises en place sont objectives, et laisser ce « zonage » justifier (et alimenter) *a posteriori* un positionnement idéologique quant à la manière de penser l'écart à la norme.

Ce double risque se laisse entrevoir dans les discours produits. « *ces quartiers-là c'est avant tout une catégorisation administrative c'est-à-dire que c'est une façon de class- classifier en regard d'un certain nombre de critères alors objectifs, mais, mais / très très arbitraires les quartiers pour décider s'ils relèvent oui ou non d'une intervention [<enqNK> : hum] qui nécessite la concentration des moyens publics* » (Sophie_7). On perçoit bien ici la tension entre

des critères dits objectifs d'un côté, et qualifiés d'arbitraires de l'autre. Cette tension, on la retrouve plus loin dans l'entretien de Sophie sous un autre registre. Il est alors exprimé une tension entre, d'une part, les catégories statistiques mises en place, et qui permettent de décider des actions à mener, et d'autre part, l'assignation de certaines caractéristiques sociales dans une forme de déterminisme social du fait même de ces catégories, et cela à partir du moment où l'on vit sur ces espaces urbains. *Ce n'est pas : « parce qu'on habite dans ces quartiers-là on on subit un déterminisme nécessaire sur ces questions-là, mais statistiquement de manière objective le niveau d'instruction le niveau d'accès à des études supérieures / les catégories socioprofessionnelles des parents quand on se focalise sur les situations familiales le taux de chômage tout ça sont un certain nombre d'indicateurs objectifs qui montrent que les populations sont quand même dans une situation plus précaire moins armée [*<enqNK> : hum*] que sur le reste des territoires (Sophie_11).*

Il peut être intéressant d'essayer de revenir rapidement ici sur la construction statistique de ces territoires. Les indicateurs utilisés existent évidemment depuis de nombreuses années, mais c'est l'institutionnalisation de ces indicateurs qui a formé la géographie de la politique de la ville. D'ailleurs, le début de la politique de la ville est relativement peu soumis à ces injonctions statistiques puisqu'elle mobilise alors dans sa première phase une approche locale. C'est l'avènement de la géographie contractuelle et surtout étatique qui a impliqué un recours toujours plus accru aux indicateurs statistiques.

« Au départ, l'entrée par le quartier est donc un moyen d'aborder la question de la pauvreté. Cette dernière entrée est ensuite progressivement remplacée par la catégorie de quartier sensible. L'objet de l'action publique devient ainsi un objet d'étude statistique. Le déplacement des problématiques (de la pauvreté au territoire) et, corrélativement, la construction du quartier sensible comme catégorie statistique, se lisent dans l'évolution de l'intitulé des fonctions. Si les trois statisticiens sont affectés à des postes du "social" (chargé des questions démographiques et sociales pour l'un, responsable de la division sociale pour l'autre), à Orléans, un service Développement social urbain (du nom même qui est donné à la politique de la ville) se met en place » (Tissot, 2004, p. 96)

L'accent mis sur la dimension économique se prêtait alors formidablement bien à cette institutionnalisation des indicateurs. Le problème majeur de cette orientation est qu'il existe aujourd'hui un rapport de concurrence, et non de complémentarité, entre des éléments statistiques et des éléments qualitatifs. Si des éléments qualitatifs peuvent être pris en compte, il semblerait qu'ils doivent avant avoir été amenés et validés en amont par des éléments quantitatifs. Le paradigme prôné par la politique de la ville est ici exemplaire puisque c'est à une « fétichisation » de la statistique que l'on assiste. « *L'ANRU est un peu obsédé par la question des chiffres* » (Nathanaël, architecte de l'ANRU). Cette obsession doit évidemment se

comprendre en lien avec la tension subjectif/objectif qui parcourt tous les champs sociaux. Il s'agit de pouvoir « objectiver » les faits afin de justifier l'action publique mise en place. « Les statistiques s'offrent en effet comme un levier (souvent mobilisé à côté d'autres ressources argumentatives) dans la montée en généralité nécessaire à toute entreprise d'affirmation d'un "problème social" » (Tissot, 2004, p. 100)

Le capitalisme dans lequel est plongé le monde social n'est certainement pas étranger à cet accent mis sur les indicateurs statistiques. Rapidement, je comprendrai le capitalisme dans la continuité de Corcuff : « Il s'agit, de manière synthétique, d'une dynamique d'accumulation illimitée du capital, alimentée par une logique de profit engendrée par la double exploitation du travail et de la nature, fondée sur la propriété privée des moyens de productions, d'échange et de communication, développant la marchandisation du monde » (Corcuff, 2012, p. 211). Dans un tel système économico-politique, tout doit ainsi pouvoir être chiffrable, quantifiable, évaluable, catégorisable. La « réduction mathématique de la réalité » tend alors à devenir le critère premier, et cela même si « ces indicateurs liés aux conditions de vie, ne disent rien sur la vie elle-même. La qualité des rapports sociaux, leur intensité, leur fécondité, la distance sociale, la nature de la vie relationnelle, culturelle, spirituelle, etc., tout ce qui fait l'existence, son suc et son sens, les raisons de vivre, en somme passent à travers les mailles de leurs filets trop larges pour les appréhender » (Sarr, 2016, p. 18)

Cela nous amène d'ailleurs à un autre aspect qui directement lié à cette fétichisation du chiffre : une « nécessité de faire des économies » dans les dépenses publiques. « *Les derniers paramètres qui font l'objet de la politique de la ville c'est uniquement le critère de revenu [enqNK] : hum / fiscal alors qu'auparavant on était sur quand même sur tout un listing assez assez large entre la prévention de la délinquance les / là on a au moins le mérite d'avoir un critère clair certes surement ça a servi des fins politiques puisque ça permet de réduire aussi le nombre de quartiers, etc.* » (Benjamin_8).

La catégorisation statistique est ainsi prépondérante dans la manière d'appréhender les quartiers dits prioritaires et de se les représenter. C'est d'ailleurs à travers ces indicateurs statistiques (et les discours médiatiques) que semble le plus souvent se construire la première image de ces espaces urbains comme j'ai pu le voir dans les entretiens effectués. Ces données sont conçues le plus souvent comme relevant de l'ordre de l'évidence au point que nul ne se préoccupe réellement de la construction de celles-ci. L'indice de vulnérabilité est ici un bon exemple.

Indice de vulnérabilité des moins de 18 ans

En 2017, l'APRAS (association spécialisée notamment dans l'observation sociale sur la ville de Rennes) a développé avec l'appui du COMPAS (bureau d'études spécialisé dans l'observation sociale des territoires) un indicateur agrégé cherchant à croiser la démographie des jeunes et la dimension de la vulnérabilité sociale.

Cet indicateur est forgé à partir de 7 facteurs de risques et un enfant est considéré comme vulnérable quand il cumule 4 de ces 7 facteurs :

- Vivre dans une famille monoparentale
- Vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- Vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- Vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- Vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- Vivre dans une famille locataire du parc social ou dans un logement précaire
- Vivre dans un logement surpeuplé.

L'idée dans le choix de ces facteurs était de pouvoir retrouver les principales dimensions considérées comme en lien avec la réussite éducative des enfants : l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et les conditions de logements.

Cet indice, qui a le mérite de chercher à rendre compte de la complexité de la situation des enfants, a ainsi permis de mettre en évidence que le taux rennais moyen est de 19% tandis que celui des territoires QPV (42%) est à peu près 4 fois supérieur à celui des territoires Hors QPV (11%).

Il semble ainsi donner à voir les écarts entre les territoires concernant les conditions de vie des enfants et des jeunes. Par ailleurs, cet indice a également été utilisé dans une perspective comparative ce qui a permis de mettre en lumière le fait que les écarts entre QPV et Hors QPV s'observent également à l'échelle de la France Métropolitaine.

Enfin, l'indice de vulnérabilité évolue selon l'âge des enfants. Si une évolution commune s'observe à l'échelle de Rennes : ascension jusqu'aux 10 ans des enfants puis stabilisation et diminution après 15 ans. Cette courbe semble d'autant plus marquée dans les QPV avec une ascension plus importante.

Source : APRAS. décembre 2018. « Indice de vulnérabilité des moins de 18 ans ».

« [...] Beaucoup de gens parlent maintenant de l'indice de vulnérabilité, mais je ne sais pas combien sont vraiment en capacité de dire ce qu'il y a derrière, etc. /, mais malgré tout nous on se donne vraiment les moyens pour bah quand on présente cet indicateur-là on présente comment il est structuré derrière / et c'est vrai que j'allais dire c'est presque un acte de résistance (Amélie_16). Pour les professionnel·le·s qui gravitent autour de la politique de la ville, il n'est pas toujours aisé d'apporter de la nuance et une réflexion critique sur l'aspect arbitraire des statistiques « parce que ça c'est quand même un un chemin difficile en France le

le regard critique sur la construction de la donnée [$\langle \text{enqNK} \rangle$: hum] » (Stéphane_20) ». Pourtant, la statistique participe à la construction du monde social ainsi qu'au regard qu'il est possible de porter sur celui-ci. Les indicateurs statistiques donnent une forme à ces espaces urbains. Ils leur donnent aussi un contenu.

Ce contenu, cependant, semble suffisamment flou pour s'adapter aux représentations de chacun·e. On retrouve bien cet aspect dans le discours de Clémence, députée d'Ille-et-Vilaine. En termes de chômage des jeunes, avoir « *des résultats c'est de faire tomber les statistiques c'est assez clair c'est comme ça qu'on voit s'il y a des évolutions* » (Clémence_4). Pourtant, quand cela semble entrer en contradiction avec d'autres enjeux, les statistiques peuvent alors être nuancées et elles ne sont plus nécessairement l'expression de « résultats ». C'est notamment le cas des statistiques en lien avec l'insécurité : « *comme les stats bon sont pas elles changent par période / les référentiels changent aussi ce qu'on prend en compte ce qu'on prend plus en compte / moi je me fie beaucoup au ressenti des gens [$\langle \text{enqNK} \rangle$: hum] en les écoutant en fait* (Clémence_40). Mon propos ici n'est pas de pointer du doigt une personne, mais bien plutôt de montrer l'aspect paradoxalement malléable de statistiques qui sont à la fois « objectives » et « arbitraires », indicatrices de « résultats » et au fondement des actions menées, et pourtant dont le référentiel peut changer.

Cette attitude ambivalente face aux indicateurs statistiques de la part de certain·e·s professionnel·le·s peut également s'expliquer par le fait que ces indicateurs, bien qu'au fondement des actions menées, tendent à participer à la construction d'une image négative de ces espaces urbains. De nombreuses personnes ont ainsi dénoncé tout au long de ma recherche le fait que les gens se concentrent trop souvent sur l'aspect négatif dès lors que ces espaces urbains sont évoqués. « *je dirais l'image un peu négative de ces quartiers là en fait elle est vraiment j'allais dire validée et amplifiée par l'approche statistique parce que les données sur les indicateurs c'est à partir des dispositifs des problématiques [...] donc voilà on peut cumuler en fait énormément que des dimensions négatives qui font partie de la vie de ces quartiers c'est des réalités voilà / par contre il y a de nombreuses réalités positives extrêmement positives qu'on ne va pas forcément trouver ailleurs dans le lien entre la dimension de la solidarité, mais qui ne peuvent pas ou très peu être illustrées par les données statistiques /* (Amélie_28).

C'est donc la complexité de la réalité sociale qui ne peut pas être appréhendée par les statistiques, et plus spécifiquement du fait de la volonté de mesurer les écarts à la norme, c'est uniquement le « manque » qui tend à pouvoir être appréhendé. « [...] *Le risque dans cette démarche d'identification alors peut-être que ouais c'est le deuxième c'est bien la bonne volonté le volontarisme d'éviter la relégation d'une part [$\langle \text{enqNK} \rangle$: hum] /, mais on sait que dès lors que l'on identifie on désigne hein [$\langle \text{enqNK} \rangle$: hum] et même on va qualifier et d'ailleurs qualifier sous un angle qui n'est pas neutre c'est un angle du manque [$\langle \text{enqNK} \rangle$: hum] (*

Cécile_10). Dans un principe récursif, il n'est alors pas étonnant que l'image des quartiers dits prioritaires soit « négative » puisque ce qui les définit et oriente le regard sur ces espaces, ce sont des indicateurs de « difficultés sociales ». « [...] *Enfin c'est un peu le serpent qui se mord la queue* [*<enqNK> : oui*] *notre affaire de toute façon c'est que c'est effectivement si ces quartiers-là sont définis comme QPV c'est bien parce qu'il y a un certain nombre d'indicateurs qui démontrent que euh il y a un certain de difficultés sociales* (*Marion_28*). Ces aspects ne sont pas sans conséquences sur le regard porté métonymiquement sur les habitant·e·s de ces espaces comme je chercherai à le montrer dans cet écrit.

Il est à noter que les indicateurs statistiques ont cependant aussi des aspects bénéfiques dans certaines situations où ils permettent justement, et paradoxalement, de ramener une certaine complexité. C'est en effet à travers ces indicateurs qu'il est possible pour des professionnel·le·s de prendre du recul sur des aspects négatifs devenus trop prégnants au quotidien. Mon expérience de terrain m'a permis de mettre en lumière le fait que les professionnel·le·s présents dans les quartiers étudiés ont souvent l'impression d'être dans l'espace qui concentre le plus de difficultés. Ici, les mesures statistiques et les comparaisons permettent aussi parfois de nuancer ces ressentis : « *du coup on apporte aussi un pas de recul à partir des chiffres et les chiffres ne sont que ce qu'ils sont* (*Amélie_18*).

L'omniprésence des indicateurs statistiques dans la politique de la ville se laisse aussi entrevoir à travers la difficulté pour les professionnel·le·s de définir ces « quartiers prioritaires » dès que l'on sort de la définition institutionnelle statistique. Ces indicateurs permettent de penser ces espaces urbains en termes d'écart vis-à-vis d'une référence à atteindre. Sans cette possibilité d'expliquer par des « chiffres » et des données « objectivées » la spécificité de ces espaces urbains, plusieurs professionnel·le·s se retrouvent alors en difficulté pour différencier ces quartiers des autres espaces urbains de la ville.

Dans cette perspective, une tension entre un positionnement professionnel et un positionnement personnel peut alors se faire jour. La prise en compte de la dimension interactionniste de l'entretien est ici primordiale pour mettre en évidence cette tension. Dans l'entretien avec Sophie, lorsque je lui demande ce que cela évoque pour elle la dénomination de « quartiers prioritaires », elle me répond en précisant qu'elle me répond en tant que « fonctionnaire ». Afin d'essayer de comprendre les ressorts de cette distinction qu'elle semble faire entre « fonctionnaire » et « non fonctionnaire », et la différence qu'il peut se jouer, je lui demande, après sa réponse de « fonctionnaire », ce qu'elle me répondrait maintenant en tant que « non fonctionnaire ».

8_<enqNK> : *ok et si je dis du coup pas en tant que fonctionnaire ça vous avez quelque chose ou / ou pas plus ?*

9_<Sophie> : *euh // objectivement je reprends quand **même même même** en tant que citoyenne l'idée que certains quartiers concentrent un certain nombre de caractéristiques disons [<enqNK> : hum] **qui témoignent qui qui / qui marquent** les situations sociales des gens qui y habitent quantitativement **pas tous les gens** qui y habitent **assez assez** problématiques qui voilà assez précaires **avec / du coup des des des** difficultés à tous les niveaux pour ces personnes-là pour accéder à leurs droits pour développer un parcours d'intégration d'insertion sociale et professionnelle / serein on va dire ou facile [<enqNK> : hum] **donc je sais pas si je transpose pas un peu / et du coup pour moi ça enfin ouais schématiquement comme ça on associe souvent ces quartiers-là aux aux banlieues des grandes agglomérations***

La répétition des mêmes termes (« même », « qui », « assez », « des ») laisse apparaître la difficulté à définir ces espaces urbains, mais surtout à avoir un positionnement plus personnel et de fait plus subjectif. D'ailleurs, les caractéristiques qu'elle peut donner sont sensiblement similaires à celles de la définition institutionnelle produite en tant que « fonctionnaire », ce qu'elle perçoit bien puisqu'elle se demande si elle « ne transpose pas un peu ». C'est alors la référence à un imaginaire national, celui des « banlieues des grandes agglomérations », qui est alors mobilisé afin de définir ces espaces urbains. Cet aspect a été retrouvé à de nombreuses reprises dans ma recherche ce qui m'a encouragé à approfondir cette question de l'imaginaire national plus loin dans cet écrit (cf. chapitre 6. Point 2.2. « Ça fait banlieue de Paris ou de Marseille » ou l'effet de « visibilisation »).

Cette difficulté à définir ces espaces urbains, et leur spécificité, s'est retrouvée dans plusieurs entretiens réalisés tout au long de ma recherche. Dans l'entretien d'Arnaud par exemple, c'est notamment l'utilisation du « peu » qui permet de nuancer constamment son propos afin de ne pas stigmatiser tout en permettant de justifier l'action publique sur ces espaces urbains.

13_<enqNK> : *[...] en tout cas qu'est-ce que vous pensez de cette appellation quoi aussi ?*

14_<Arnaud> : *je ne sais pas si j'en pense grand-chose c'est une continuité qui date depuis les années 80 / voilà une intervention de l'État sur des actions sur des quartiers **qui qui qui qui** démontrent un certain nombre de fragilités quoi voilà des quartiers ce que l'on appelle la politique des grands ensembles des années 50 60 qui ont **un peu vieillis** qui ont concentré **un peu de difficultés** et donc un souhait de l'État d'intervenir **un peu plus fortement** et pas*

*que sur des questions urbanistiques, mais aussi sur la vie sociale / donc il y a des moyens qui sont **un peu spécifiques** et alloués donc oui **c'est c'est c'est c'est** indispensable je pense / c'est bien que ça existe*

Ces deux exemples sont aussi révélateurs pour certain·e·s professionnel·le·s, comme ils·elles ont pu me l'exprimer, d'une certaine habitude à fonctionner dans le cadre de la politique de la ville, dans des dispositifs particuliers avec leurs critères propres, au point que ces dispositifs qui semblent se multiplier sans cesse poussent à ne plus s'interroger sur le « pourquoi ». Difficile en effet de se positionner concernant un cadre dans lequel ils·elles ont potentiellement toujours eu l'habitude d'évoluer professionnellement. Et ce cadre ne change pas, ou peu, pour plusieurs professionnel·le·s et cela malgré les jeux de langage éventuels qui viennent émailler la politique de la ville. « [...] *Pour moi ça fait partie d'une forme d'éléments de langage* [*<enqNK> : ouais*] *c'est-à-dire qu'à un moment donné on va dire quartiers populaires après on va dire quartiers défavorisés et après on va dire quartier ZUS maintenant enfin voilà pour moi c'est uniquement un vocable / un vocable temporel j'allais dire pour pour comment dire signifier que certains périmètres ont été en fait l'objet de délimitations* [*<enqNK> : hum*] *et doivent faire l'objet d'un d'une politique étatique singulière en fait pour moi voilà c'est ça (Benjamin_8)*. Malgré la variabilité des vocables, et des périmètres statistiques définis, le fond et les présupposés qui guident la politique de la ville et ses dispositifs restent les mêmes. C'est une forme de continuum comme j'ai voulu notamment le montrer dans le chapitre précédemment.

1.2. Un espace conçu déconnecté de l'espace vécu

Les professionnel·le·s comprennent la dénomination de « quartiers prioritaires » comme avant tout un « concept de l'institution ». Cette compréhension est corolaire d'une perspective critique déjà présente de la part des professionnel·le·s sur la politique de la ville. « *Le débat la question c'est de savoir si la politique de la ville dans ces cas-là doit exister est-ce que ça vient stigmatiser ou ou au contraire est-ce que ça vient / comment dire permettre justement ce pour quoi la politique de la ville fait réduire les écarts* » (Benjamin_8). La perspective critique sous-jacente à ce discours d'un délégué au préfet fait d'ailleurs directement écho à celle qui a également animé Rennes Métropole lors du choix de m'embaucher sur cette mission de recherche-action.

Cette perspective critique semble notamment guidée par le regard porté sur le bilan antérieur de la politique de la ville. « *on peut que constater quand même que 40 ans de politique*

de la ville ça ça n'a quand même pas réussi à inverser très nettement les tendances » (Marion_46). C'est même une forme de désabusement que j'ai pu ressentir chez plusieurs professionnel·le·s et qui ne peut qu'inciter à penser un changement de paradigme. Dans mon parcours, « j'ai vu plein de politiques de quartiers différentes. Tout le monde s'engage à faire des choses, y croit dur comme fer, nous aussi ». Ce sont « des politiques avec plein de promesses à chaque fois » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social à Maurepas). « On a tout écrit sur les banlieues on a tout écrit sur ces quartiers-là on [<enqNK> : hum*] sur les gens / on a tout écrit sur [...] et en fait ils sont toujours dans la merde et les quartiers sont de plus en plus pauvres et on a beau on a beau vouloir faire changer les choses » (Charles_70).*

Le cadre de la politique de la ville avec ses objectifs est contraignant. Mais face à ces derniers, certains professionnel·le·s se posent donc la question de la possibilité de faire un pas de côté. « Pour faire la même ambition politique et réaliser les mêmes objectifs on peut aussi les décliner de [*<enqNK> : hum*] on a plusieurs chemins pour y arriver donc quel est le chemin qui laisse le moins de gens sur le bord de la route quoi » (Mathilde_8). L'enjeu semble être celui de trouver une marge de manœuvre et de réussir à infléchir sa grille de lecture. « Ce que je trouve dommage avec l'administration c'est que voilà je comprends qu'il faille des règles le pays est grand, mais c'est comment on arrive à contourner ou à être un peu plus souple quoi » (Louise_14). Cette demande, d'une certaine marge de manœuvre, fait écho à une déconnexion, un décalage exprimé par plusieurs personnes entre des dispositifs généralisant et des situations nécessairement singulières. Ce décalage n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur le vécu professionnel comme on le verra ensuite. La question des dispositifs amène en tout cas aussi à un questionnement autour de la catégorisation et ce qu'elle implique. C'est d'ailleurs ce mettait déjà en avant la citation en exergue au début de ce chapitre : « Bah qu'est-ce que ça génère un dispositif c'est des cases c'est des codes j'y suis je ne suis pas » (Mathilde_8).

Ce fonctionnement en termes de dispositifs et de statistiques amène alors à « une sous-connaissance physique et sensible de ce que c'est que la réalité des quartiers » (Stephane_42). Cette méconnaissance sensible, elle est notamment exprimée ici par Stéphane qui travaille sur l'observation sociale de ces espaces urbains à l'aide de divers indicateurs statistiques. Il m'explique alors dans un entretien le décalage, et la violence symbolique parfois, induit par une approche « d'en-haut » où la seule réalité serait celle « objectivée » par les statistiques. Dans les réunions avec les habitant·e·s, « on voyait que on leur renvoyait une image de leur quartier qui n'était pas la leur [*<enqNK> : hum*] / et y compris voilà donc on on a vu des choses comme ça qui bah ça pouvait pas le faire et c'est ça qui nous a amené à à dire on n'arrive plus avec des des des slides des machins tout préparés [*<enqNK> : hum hum*] on a arrêté ça / (Stephane_42).

Mon expérience de terrain m'amène à poser le constat que la complexité technico-administrative de la politique de la ville ne permet pas (ou peu) à beaucoup de professionnel·le·s d'avoir « accès » à cet aspect sensible et à la prise en compte de la complexité qu'il implique. En effet, « ceux qui sont à la manoeuvre ou à l'action concrète dans les territoires ils ont par par expérience une approche plus nuancée [*<enqNK> : hum*] / tous ceux qui sont vraiment au contact qui sont dans les quartiers oui dès lors que / on a affaire à des des collègues des gens des institutions ou élus qui sont pas directement en relation physique avec ce qui se passe / la nuance devient moins évidente / soit on est dans la sur- / on surjoue les difficultés soit on les sous-estime [*<enqNK> : hum*] on navigue entre ça en permanence [*<enqNK> : ouais*] (Stéphane_44). On voit ainsi apparaître une pensée dichotomique, « tout va bien », « tout va mal », sur laquelle je reviendrai dans ce travail. Modestement en tout cas, rendre compte de l'aspect sensible, c'est notamment l'objectif que je me suis donné avec la réalisation d'un film documentaire (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé « Entre 4 tours »).

Ce décalage entre personnes de « terrain » et personnes à « distance » a été exprimé à plusieurs reprises et parfois sur fond d'enjeux politiques autour de ces espaces urbains. *Il y a un « gap » entre les élus qui sont plus sur le rayonnement de la commune, valoriser leurs actions notamment dans des perspectives d'élections // et les techniciens et techniciennes qui eux prennent plus en compte les minorités comme dans les mairies de quartier (Mélanie, professionnelle à la mission jeunesse de Rennes Métropole).* Ce constat est aussi porté par Thibaut. *Sur la politique « finalement tout le monde profite à un moment donné de l'image déplorable des quartiers » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social sur Maurepas).*

Peu à peu, on commence à percevoir que pour certain·e·s professionnel·le·s l'espace conçu par la politique de la ville, et les dispositifs qu'elle déploie, peuvent venir se confronter à un espace vécu qui renvoie à une réalité tout autre. C'est un décalage, voire cette déconnexion, entre l'espace conçu et l'espace vécu qui est ainsi exprimé. Il peut prendre différentes formes. Déjà, une déconnexion en termes de posture et d'organisation administrative. *Il y a une déconnexion forte entre les personnes en haut et la réalité du vécu quotidien. Le problème c'est l'organisation en strates des services, l'information qui ne passe pas, le dialogue qu'il n'y a pas (Didier, responsable d'une structure socio-éducative sur Maurepas).* Cet aspect met notamment en lumière l'importance de la fonction de médiation de ma mission.

Cette déconnexion entre espace conçu/espace vécu, elle s'exprime aussi indirectement à travers les temporalités des projets NPNRU. *La temporalité du projet de rénovation et des actions publiques sont en décalage avec le vécu quotidien. (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas).* Les projets de renouvellement urbain, « *c'est se projeter sur du long terme c'est compliqué quand on vit au quotidien et qu'on a envie que les choses changent assez*

rapidement ça » (Clémence_10). Si certain·e·s professionnel·le·s refusent de parler de « déconnexion » et préfèrent parler de « limite de l'action publique », cette question de la temporalité semble en tout cas inhérente au fonctionnement de l'ANRU et du système capitaliste orienté vers la production de profits. *« j'ai coutume de dire que à l'ANRU on a 2 unités de valeur la première c'est le temps la deuxième c'est l'euro et pour moi la première c'est vraiment le temps [...] on a des croisements d'échelles du temps dans les quartiers qui ne sont dans les quartiers qui sont pas tout à fait les mêmes quoi [<enqNK> : hum hum] / (Charles_64).*

La toponymie, qui renvoie à la manière de dénommer certains espaces urbains, est aussi ici révélatrice d'une déconnexion, non plus fondée sur la temporalité, mais sur l'espace vécu. « Quartiers prioritaires » est l'échelle de décision de la politique de la ville. Sur Rennes, elle est aussi déclinée à l'échelle des quartiers. Or, *les habitants ne disent jamais Blosne, mais « Serbie, Balkans, Bosnie ».* « *L'espace vécu est beaucoup plus petit* » (Fabien, directeur d'une structure sur le Blosne). Le Blosne est à cet égard intéressant puisqu'il « fonctionne par ilots. *Dans chaque ilot, les personnes se connaissent, les enfants ont le droit de jouer dans le périmètre, etc.* (Blandine, professionnelle dans une association sur le Blosne).

Dans le cas de Maurepas, c'est le changement de toponyme, « Le Gast » en « Gayeulles », qui interroge plusieurs professionnel·le·s. Ce changement amène à une certaine incompréhension et ce sont les enjeux sous-jacents qui semblent questionnés. *« j'ai pas compris enfin j'ai pas eu le temps de creuser est-ce que c'est officiellement les Gayeulles maintenant ça il faut que je creuse et que j'ai entendu à plusieurs reprises que avant ça s'appelait le Gast qu'on a décidé de changer en Gayeulles parce que c'est plus positif parce qu'on veut changer la population du quartier et que le Gast c'est une insulte en breton enfin c'est un juron en breton et que donc c'était pour enlever cette connotation négative du quartier on voulait embellir les choses pour faire venir des gens qui ont de l'argent et c'est plus ou moins vu positivement selon qui parle (Louise_26).* Cet « objectif » de changement de population, à moitié implicite, à moitié explicite, interroge plusieurs professionnel·le·s et sera de fait largement questionner dans cet écrit.

Pour pallier à ce décalage mis en avant, entre espace conçu et espace vécu, entre personnes de « terrain » et personne à « distance » de ces espaces urbains, plusieurs professionnel·le·s proposent notamment de s'appuyer plus sur le savoir des personnes en « proximité ». Dans le cas des bailleurs sociaux par exemple, *les agents de proximité permettent un lien fort avec les habitants ils vivent « la même chose qu'eux puisqu'ils habitent là aussi » (Lauriane, professionnelle d'un bailleur social au Blosne).* L'idée derrière est celle de la possibilité ou non pour ces personnes de pouvoir s'exprimer et d'être entendues au sein de l'institution. *« les gens surtout les directions de quartier vu qu'on est réellement à proximité*

des habitants des associations c'est qu'on puisse pouvoir dire au moins à l'élue du quartier ou des élus sectoriels qu'ils puissent avoir des arguments par rapport à leurs idées enfin qu'on puisse échanger je trouve que c'est super important parce que sinon / bah la vie politique elle est un peu loin de la réalité » (Valérie_2). On verra plus loin que les espaces de débats et de discussions ne sont pas nécessairement une pratique courante au sein de la collectivité.

Mais l'appui sur les savoirs des personnes est aussi d'autant plus difficile qu'ils sont enfouis dans le « saucissonnage » induit par la politique de la ville. L'inertie prenant le dessus sur ces expertises potentielles. Le partenariat est d'ailleurs lui aussi difficile à mettre en place. *Chacun tente un peu son action de son côté (Thibaut, professionnel d'un bailleur social sur Maurepas). C'est la division sociale du travail dans la politique de la ville qui est visée ici et qui ne fait que renforcer la déconnexion avec le vécu des habitant·e·s. L'action publique sur ces espaces urbains fonctionne dans les faits sur des projets gérés par différents services. Par exemple, « c'est un service éco qui ou commerce qui va gérer à côté c'est le service immobilier le troisième c'est le service machin puis l'action sociale puis le truc culturel puis chacun a son approche sectorielle » (Mathilde_8). Ce kaléidoscope de services et de responsabilités se révèle également dans la confusion des rôles de chacun·e dans une « machine » qui n'est plus vraiment à taille humaine. « je partage sans doute que sur le fait les jeunes ou les habitants peuvent avoir une perception un peu brouillée de tous ces acteurs qui sont présents sur l'espace public » (Pascal_3). Mon observation de réunions d'information et mes entretiens m'ont confirmé le fait que cette confusion dépasse largement les « jeunes » et l'action éducative.*

La complexité de la « machine publique » empêche à bien des égards la politique de la ville de changer véritablement de paradigme. Cette complexité trouve d'ailleurs son expression dans les dossiers de la politique de la ville qui ne sont pas (ou peu) accessibles à certains habitant·e·s. Il ne « faut pas se leurrer c'est l'équipe qui le fait parce que c'est impossible de remplir un dossier politique de la ville si on n'a pas un je sais pas quoi comme diplôme // pour comprendre les attendus moi je l'ai fait à titre professionnel pendant plusieurs années / (Mathilde_14). Ce sont d'ailleurs le plus souvent les personnes travaillant à la direction de quartier qui aident de manière informelle à remplir ces dossiers. Cette réflexion de Mathilde permet de mettre en lumière le fait que la déconnexion est confortée par un langage et une attitude « inaccessible ». Cela, j'ai également pu l'observer dans plusieurs réunions.

Journal de terrain, 27 septembre 2019

Hier, je suis allé à la « réunion publique d'information » qui était notamment organisée par un bailleur social dans le cadre de la démolition de l'immeuble Pierrefonds à Maurepas. Je croise en arrivant Mathilde qui me dit que ça devrait être mieux que la réunion passée d'un autre bailleur et qu'elle a mis

la pression aux personnes qui vont animer la réunion pour que ce soit le cas. Cette pression explique certainement que les trois personnes d'Espacil attendaient les bras croisés dans une attitude qui n'est pas pour ainsi dire accueillante... Le langage utilisé est ensuite assez éclairant sur les relations professionnel·le·s / habitant·e·s et l'espace de discussions possible. Voici quelques exemples. Une première personne du bailleur parle « d'une offre de logement renouvelée » afin de parler du fait que les nouveaux logements seront mixtes en termes d'accession, et que du coup les personnes ne pourront pas revenir se loger au même endroit, car cela ne correspondra pas à leur budget initial. D'ailleurs, suite à une demande d'une habitante, la personne ne sait pas comment répondre à cette question sur la possibilité de revenir dans le logement. Plutôt que de dire non, ce qui marquerait une forme d'honnêteté, elle tourne autour du pot, euphémise en parlant de l'importance de la mixité d'habitat et termine sa phrase en disant que « ce n'est pas quelque chose qu'on priorise en tout cas ». Afin d'expliquer les raisons de la démolition de l'immeuble, le directeur technique en charge de celle-ci parle quant à lui « des pathologies de l'immeuble ». Il enchaine ensuite sur différentes explications techniques que j'ai moi-même eu du mal à comprendre. De manière générale, le discours a été assez technique tout au long de la réunion, les personnes répondent la plupart du temps à côté de la question, elles ont du mal à se mettre en lien avec les habitant·e·s présent·e·s, à prendre en compte ce qu'on leur dit. Je ressens une forme de peur du conflit potentiel. En voulant l'éviter à tout prix, il me semble qu'elles ne font que l'attiser en marquant une distance appuyée entre elles et les habitant·e·s. Ce n'est pas un hasard si la réponse la plus courante de la part des professionnel·le·s a été « comme je l'ai déjà précisé ». Le discours est tellement flou qu'il ne peut évidemment pas être compris et encore moins répondre aux questions concrètes posées. La réunion s'est terminée par une injonction faite aux habitant·e·s : « maintenant il va falloir se projeter dans ce parcours résidentiel ».

L'espace conçu par la politique de la ville, c'est aussi enfin un espace conçu sur un spatialisme fort qui tend à nier la production sociale de l'espace. On a déjà pu le voir à travers la géographie de la politique de la ville esquissée dans le chapitre 2. Les urbanistes sur les projets de renouvellement urbain sont sans surprise les premières personnes à s'inscrire dans une démarche de transformation du social par une transformation du spatial. « *L'idée c'est par ces transformations urbaines on va essayer aussi de modifier l'approche du quartier et la façon dont il est vécu la façon dont les gens le ressentent / et on espère que ça aura des incidences sur les gens qui restent ici et la façon dont ils voient leur quartier /* » (Sébastien_10). L'espace tend à être conçu comme un réceptacle qui vient se substituer aux problématiques sociales. Comme j'ai tenté d'en rendre compte dans le chapitre précédent, la politique de la ville a été caractérisée par des mouvements de balancier. D'abord assez présent, ce spatialisme a été critiqué dès les années 1980 avant d'être remis de nouveau au goût du jour avec l'orientation donnée par Borloo au début des années 2000. Si le NPNRU essaie de nouveau d'apporter une certaine inflexion, les objectifs de transformation du bâti et de démolition sont en effet encore bien présents à l'ANRU. « *on a souhaité maintenir un niveau de démolition*

parce qu'on est convaincu au niveau national que / que on ne peut pas changer l'image des quartiers sans démolir ça c'est c'est le principe de base » (Charles_36).

Il est à noter que cette conception spatialiste est d'ailleurs intériorisée par certain·e·s habitant·e·s ou d'autres professionnel·le·s qui ne comprennent pas le choix de ne pas démolir à Maurepas. Rennes Métropole prend en effet le contrepied de l'ANRU en considérant qu'il y a suffisamment d'espaces et de marges de manœuvre pour ne pas ou peu faire de démolitions sur Rennes. Cette intériorisation n'est cependant pas nécessairement surprenante, car l'intervention sur le bâti à l'avantage de pouvoir permettre d'évaluer « objectivement » l'action (par des indicateurs notamment), de la rendre visible et de montrer par la même occasion que l'État et les institutions publiques agissent. Ces aspects symboliques sont importants à avoir à l'esprit.

À l'égard du spatialisme sous-jacent aux projets de renouvellement urbain, il semble bien difficile d'émettre une généralité en ce qui concerne les professionnel·le·s travaillant sur ces espaces urbains. Si pour certaines personnes la démolition semble encore la solution à toutes les problématiques sociales, d'autres sont au contraire beaucoup plus critiques et appellent bien à une approche plus globale (comme celle prônée d'ailleurs par le NPNRU). *« c'est que on se rend bien compte que faire juste une opération de démolition reconstruction en logement libre, etc. pour autant ou même de déconstruire une barre pour construire des petits plots si on effectivement on n'intervient pas du tout sur comment ni l'occupation ni les autres dimensions [...] bah on c'est voué à l'échec / donc du coup / euh enfin voilà c'est là où ces quartiers la euh nécessitent de concentrer cette approche comment globale et une intervention de soit de la collectivité de soit d'un bailleur elle n'est pas suffisante en tant que telle » (Julie_39).*

Au sein de la collectivité, cette manière « plus globale » d'envisager la transformation urbaine pose tout de même question quant à son application. Plusieurs professionnel·e·s ont en effet peur que, derrière les discours autour d'une approche globale, l'action publique répète les mêmes « solutions miracles ». L'arrivée du métro à Maurepas par exemple, *« c'est pareil c'est une opportunité de désenclavement un peu de cette partie du territoire, mais ça ne va pas être non plus une solution miracle (rires) qui va amener à ce que l'image du quartier elle évolue (Pascal_19).* « Pour transformer une image de quartier il ne suffit pas d'amener les tractopelles » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social sur Maurepas). L'exemple de la « requalification » de dalle Kennedy à Villejean est souvent cité en guise de contre-exemple local. Cette requalification a été effectuée dans le cadre de « l'ANRU 1 » mise en place suite à l'orientation spatialiste donnée au début des années 2000. Essentiellement axée sur un changement urbanistique, cette requalification a débouché sur refonte importante de la dalle Kennedy et de son organisation spatiale, mais sans que cette modification ne semble avoir résolu diverses problématiques sociales identifiées par la collectivité.

2. « Tenir » une posture professionnelle et chercher les marges de manœuvre possibles

2.1. Une posture de « sachant·e·s » critiquée

« On est trop loin des fois je me dis des gens c'est-à-dire est-ce que c'est parce qu'on veut se protéger de de de / mettre à distance est-ce que c'est parce qu'on est tellement persuadé que ce qu'on fait c'est bon qu'on s'en fiche des conséquences » (Mathilde_8). Cette partie sur la posture professionnelle, bien que relativement courte, est intéressante à garder à l'esprit tout au long de la lecture de cet écrit. En effet, elle permet de mettre en exergue une idée qui interroge le fondement même de l'action publique et qui est transversale à tout mon travail : celle de la considération des habitant·e·s. « Ces questions-là sont des questions qui / qui interrogent l'action publique en général [*<enqNK> : hum hum*] / l'action publique / en gros c'est de dire je sais ce qui est bon pour toi et je vais te faire évoluer je vais te rendre plus intelligent et plus plus docile et plus plus en lien avec avec ton environnement » (Charles_64).

Cette posture de sachant·e·s, qui implique également une forme de mise à distance, semble notamment s'instituer par le langage, le « jargon » mobilisé dans l'institution. « On est tellement imbibé de ce de ce jargon que on a on écrit des trucs voilà c'est c'est de la langue de bois [...] je voulais le présenter à l'équipe, mais la plupart le connaisse maintenant c'est le le truc de Franck Lepage¹⁹ de la Scop Le Pavé [*<enqNK> : hum*] où il mélange tous les mots puis voilà c'est [*<enqNK> : hum*] bah ouais, mais on fait ça tous les jours²⁰ [*<enqNK> : hum*] moi j'ai jamais fait autant ça que depuis que je suis là (rires) et on en fait même plus attention aux mots qu'on utilise euh c'est un mot-valise euh alors voilà le territoire moi j'aimais bien cette notion avant maintenant je peux plus parce qu'on la met à toutes les sauces euh on voit bien qu'on utilise des mots qui sont un peu fourre-tout » (Mathilde_8). Cette « langue de bois » est ainsi caractérisée par un flou sémantique omniprésent qui empêche de penser et d'agir face aux inégalités sociales.

« Dans le sentiment rhétorique commun, les caractéristiques les mieux partagées de la “langue de bois” portent sur sa finalité et sur ses effets. Du côté de sa finalité, la “langue de bois” est perçue comme visant à tromper,

¹⁹ Franck Lepage est un militant de l'éducation populaire notamment connu pour avoir créé la première conférence gesticulée et pour dénoncer ce qu'il nomme « la langue de bois ». Son décryptage de la langue de bois peut notamment être visionné ici : <https://www.youtube.com/watch?v=oNJo-E4MEk8>

²⁰ Dans sa démonstration, Franck Lepage mélange ainsi au hasard différents mots devenus omniprésents dans le discours politique (partenariat, décentralisation, citoyenneté, lien social, etc.) et il montre comment ces mots peuvent être assemblés indifféremment et donner toujours l'impression de dire quelque chose tout en ne disant rien. Au-delà du fait que cette « langue de bois » vient parfaitement rendre compte de mon expérience de terrain, elle semble aussi rendre compte de l'expérience personnelle de certain·e·s professionnel·le·s qui sont justement pris dans cette langue de bois.

manipuler, dissimuler, travestir, faire diversion...Concernant ses effets, elle est perçue comme inhibant la contradiction: particulièrement caractéristique des discours institutionnels (Krieg-Planque,Oger, 2010), elle endort et aliène » (Krieg-Planque, 2017).

Ce flou sémantique autour des mots, ainsi que ses effets, introduit le travail de déconstruction des notions naturalisées que j'ai réalisé dans ma mission de recherche-action à travers notamment diverses médiations sociolinguistiques (cf. chapitre 4. « Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions naturalisées).

Au-delà de cette mise en lumière d'un langage « fourre-tout », Mathilde va ensuite plus loin dans son discours. Elle dessine déjà les contours des conséquences sociales de ces jeux de langage qui mettent à distance. « *voilà, mais qu'est-ce que ça veut dire pour les gens quoi et / on les comprend pas forcément / euh donc quand on comprend pas on se sent un peu on se tend parce que on se dit qu'est-ce qu'ils veulent euh voilà alors que quand on prend on comprend euh voilà c'est plus facile / euh voire on peut être en colère parce que on a l'impression d'être eu voilà et c'est vrai que je trouve qu'il y a quand même un un jargon et une posture une attitude dans nos façons de faire sur un alors particulièrement sur l'aménagement et je trouve, mais aussi dans le social un peu euh de sachant* » (Mathilde_8). On comprend ici qu'une perspective critique de la politique de la ville amène nécessairement à réfléchir aussi à la manière de parler, à ce que cela provoque et produit en termes de rapports sociaux.

La posture surplombante doit aussi se comprendre à travers la tension entre la valeur d'usage, associée aux habitant·e·s, et la valeur d'expertise, associée aux professionnel·le·s et seule à même d'asseoir une légitimité. Je pense que le·la lecteur·rice perçoit aisément le lien avec la posture épistémologique dans laquelle je m'inscris et que j'ai développé dans le chapitre 1 autour notamment de « l'interpellation réciproque des savoirs ». « *Parce que j'ai un regard que j'avais pas avant ce regard un peu on va dire surplombant qu'on peut avoir quand même quand on est fonctionnaire territorial / j'en ai conscience même si de fait je peux l'avoir quand même, mais moi je le sais quoi [*<enqNK> : hum*] ce qui n'est pas le cas toujours je pense[*<enqNK> : ouais*] c'était pas le cas je parle même de moi / [*<enqNK> : bien sûr*], mais j'avais quand même cette image de hyper légitimité de l'institution des élus des fonctionnaires et puis / un rapport avec un peu un peu condescendant vis-à-vis des assos sur le terrain, mais qui en fait ont un regard qui est très complémentaire du nôtre et qui ont une capacité d'innovation et d'intervention et une souplesse aussi que nous on n'a pas* » (Julien_91).

Si l'expérience professionnelle amène parfois à un changement de posture comme c'est le cas de Julien, qui est « au contact » du terrain du fait de son poste en direction de quartier, il semblerait que ce ne soit pas nécessairement le cas de professionnel·le·s de l'ANRU. « *On est tout le temps en train de se gratter le nombril en disant qu'on est les meilleurs que / que ce*

qu'on fait c'est bien qu'on est qu'on est intelligent pour faire tout ça / et qu'on est plus intelligent que les habitants des quartiers parce qu'on sait ce qui est bien pour eux [<enqNK> : hum] / voilà donc on / on est en lorsque on est dans un colloque ou bien dans dans une rencontre entre professionnels on est tout le temps en train de s'auto-légitimer sur le fait qu'on a raison de faire ça que c'est bien ce qu'on fait [<enqNK> : hum] / et qu'on ne se remet pas en cause sur cette manière de faire [...] (Charles_58). À une échelle plus locale, à Rennes, il semblerait que ce changement de posture ne soit pas toujours évident à faire accepter par celles et ceux qui la mettent en place. Avec certain·e·s professionnel·le·s, « nous on est on a on bataille encore aujourd'hui pour dire maintenant si on travaille avec des habitants on va d'abord les voir / » (Stéphane_18), car « nous on a des éléments de connaissance qui sont une partie de la connaissance les gens qui travaillent ou habitent dans les quartiers ont leurs connaissances [<enqNK> : hum] et la question c'est comment ces différentes connaissances se mobilisent au travers de questionnement et d'observation partagée » (Stéphane_16).

2.2. Des convictions personnelles parfois en tension avec la posture professionnelle

Si la confrontation à la marginalité interroge le·la chercheur·se (Raoulx, 2002), elle interroge également les professionnel·le·s en venant questionner la posture professionnelle à tenir. Dans les entretiens réalisés, j'ai posé à plusieurs reprises la question suivante (qui pouvait bien évidemment varier dans sa formulation) : « si je te dis maintenant quel est ton avis personnel, pas celui en tant que fonctionnaire ? ». L'interaction ci-dessous issue d'un entretien est révélatrice de la tension que cette question met en lumière.

31_<enqNK> : *en gros c'est aussi par rapport à tout ce qu'on vient de dire si tu veux euh / est-ce qu'on peut espérer des choses du projet de rénovation urbaine ou pas en termes d'impact **tu penses** ? en termes d'images en termes de tensions en termes de tensions sociales, etc. ou pas enfin voilà c'était un peu ça quoi // bon je te piège un peu*

32_<Benjamin> : *ouais ouais*

33_<enqNK> : *non c'est pas te piéger c'est // ouais je sais pas juste /*

34_<Benjamin> : *(rires) /*

35_<enqNK> : *non, mais vraiment le but c'est pas de te piéger*

36_<Benjamin> : *non non non non, mais j'entends bien après il y a // là pour le coup enfin // **pour le coup il y a une vision euh / professionnelle qui est recoupée aussi en partie***

par une vision personnelle [<enqNK> : hum hum] donc c'est pour ça que c'est je / en tout cas il y a alors ce que je vais

37_ <enqNK> : après tu as le droit de dissocier les aussi [XXX

38_ <Benjamin> : XXX voilà c'est ce que] j'allais dire voilà / euh je vais commencer par une vision euh personnelle (passage non transcrit : demande de Benjamin de ne pas transcrire ce passage) maintenant si on reprend sur un titre plus plus professionnel sur sur le sur Maurepas

Il est à noter que cette interaction s'est déroulée lors d'un échange sympathique dans lequel la confiance s'était installée entre Benjamin et moi. C'est cette situation particulière qui m'a permis de le « piéger un peu » et qu'il accepte de répondre. L'intérêt de cet extrait est de signaler le changement de champ discursif dont j'ai pu souvent être témoin dans les interactions avec les professionnel·le·s. J'entends par champ discursif un lieu « où un ensemble de formations discursives (ou de positionnements) sont en relation de concurrence au sens large, se délimitent réciproquement » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 97). Dans cette perspective, c'est la différenciation et l'alternance entre champ discursif professionnel et champ discursif personnel qui m'a interrogé lors de mon travail. Bien sûr, ces changements devaient également s'appréhender en fonction du statut et de rôle discursif (Korkut, Onursal, 2009, p. 92-95). Le statut de Benjamin est indépendant de la situation d'énonciation, c'est celui de délégué du préfet et c'est la raison pour laquelle j'ai sollicité un entretien avec lui. Le rôle dépend lui de la situation de communication, c'est « l'aspect dynamique du statut », la mise en œuvre pourrait-on dire de ce statut. En fonction du rôle ainsi tenu, Benjamin alternait entre son rôle institutionnel renvoyant à un champ discursif professionnel et son rôle social (répondant à un échange agréable avec moi) renvoyant au champ discursif personnel. Cette tension entre les deux champs discursifs, elle s'observe notamment dans sa demande de ne pas transcrire la partie sur sa vision personnelle.

Le changement de champ discursif intervient plus particulièrement quand le discours critique produit, et les convictions personnelles qui sont exprimées, viennent se heurter à une posture professionnelle qui se doit d'être en accord avec le discours porté par la collectivité. Ce sont ainsi des tensions autour du contrat de communication qui se sont exprimés dans les entretiens, c'est-à-dire autour « la relation qui s'établit entre l'identité sociale de celui qui parle (ou écrit), celle de son public, le rôle qu'il doit jouer et le type de discours qu'il doit tenir, le tout en fonction de la situation de communication dans laquelle il se trouve » (Charaudeau, 2013, p. 6).

Journal de terrain, 11 juillet 2019

À la suite de cet entretien, j'ai un peu discuté avec l'autre délégué du préfet, et il m'a exprimé la même tension. Ici cela concernait la tension entre législation et empathie humaine notamment vis-à-vis des personnes migrantes. Il a une certaine autonomie donc il essaie parfois de l'utiliser pour débloquer certaines situations compliquées. À d'autres moments, il ne peut que « tenir » sa position professionnelle, même si cela n'est pas toujours évident de prendre de la distance avec ce que cela implique. Quand je lui demande comment il gère cette tension, il me répond en rigolant : « en fumant et en allant boire des bières ! ».

Tout l'enjeu pour les professionnel·le·s semble donc de pouvoir trouver des marges de manœuvre quand cela est possible. *« C'est clair que bah c'est pas on est chargé mission politique de la ville, mais on est aussi fonctionnaire sous les consignes d'une orientation municipale et d'une vie administrative donc moi après voilà je vais rentrer dans le cadre qui sera possible [*<enqNK> : hum hum*] / ce qui peut être contourné sera contourné après ce qui ne peut pas voilà / (Louise_110)*. En creux, ce qui est énoncé ici, ce sont bien les décisions et les actions qui viennent questionner directement ou indirectement les convictions personnelles.

Le service « Habitat social » est certainement à cet égard celui qui exprime le mieux cet aspect. Une personne me disait ainsi à propos de *la maison du projet qu'elles l'ont visité pour « s'auto-persuader aussi », c'est-à-dire personnellement et non professionnellement. Elle connaît des collègues à l'ESC Maurepas qui ne descendent pas au parking toute seule, car on leur propose toujours quelque chose et qu'elles se sentent mal. Elle a donc déjà un avis personnel assez négatif sur Maurepas. Elle me précise qu'elle peut me parler de son avis personnel, car l'entretien est anonyme (Claire, professionnelle du service « Habitat social » à Rennes Métropole)*. La difficulté dans le cas de ce service tient au fait que certains arguments de refus d'un logement social ne peuvent pas être considérés comme des refus légitimes selon l'administration. À Maurepas, par exemple, un logement à endroit bien spécifique a été refusé plusieurs fois suite à des visites parce qu'il y avait des personnes qui dealaient juste devant l'appartement qui est situé au rez-de-chaussée. Or l'argument de la « sécurité » n'est pas un motif « légitime » à moins que celui-ci soit « objectif ». *« Quand on dit non parce que vous avez refusé trois logements euh / bah c'est sûr que refuser trois logements à Maurepas ça ça me paraît humain » (Mathilde-18)*.

Journal de terrain, 7 juillet 2019

Lors de mon intervention à la Direction de l'Habitat Social, j'ai dû me positionner en disant que je pouvais agir en amont pour donner des grilles de

lecture, mais que je ne pouvais porter le discours officiel et institutionnel. Cela n'est pas mon rôle. C'était en effet une demande de leur part que je puisse donner ce discours « officiel » afin de savoir comment eux·elles devaient se positionner face aux « usager·ères ».

Le temps long sur le terrain permet en revanche de comprendre que ce refus n'est pas dû à une forme « d'inhumanité » de la part de l'institution, mais plutôt à une inertie institutionnelle prise entre une volonté de déstigmatisation et une forme de négation de certaines réalités empiriques. *« Accepter de fait des refus liés à l'insécurité irait vers plus de stigmatisation des quartiers » (Élise, professionnelle du service « habitat social » de Rennes Métropole).* On retrouve cette dynamique dans plusieurs services. *« voilà on a quand même ces difficultés-là et ça on peut pas les nier donc /, mais je on a une tendance dans le discours au quotidien à ne pas trop vouloir le dire parce qu'on n'a pas non plus on n'a pas non plus envie de stigmatiser ces quartiers où les gens font ce qu'ils peuvent [*<enqNK> : hum*] il y a plein de gens voilà qui ont une énergie qui font des tas de trucs et là et je parle des mêmes sur le quartier prioritaire qui bossent qui s'en sortent et on n'a pas du tout envie de les stigmatiser » (Julien_69).*

Au-delà de cette confrontation avec des convictions personnelles, c'est aussi un sentiment d'inutilité dû à une perte de sens qui anime plusieurs professionnel·le·s. *« Quand je travaille pour la collectivité, je sais pas pour quoi » « c'est quoi l'intérêt public ? ». Quand elle pose cette question à ses collègues, ils répondent des lieux communs « vivre ensemble, accès au droit commun », etc., mais « pragmatiquement » elle se demande. Pour elle il faut revenir à des questions de base « qu'est-ce qu'on défend ? qu'est-ce qu'on veut mettre en place ? » (Mélanie, professionnelle de la mission jeunesse de Rennes Métropole).* Ce sentiment d'inutilité il est aussi présent face à certaines problématiques de justice sociale qui relèvent *a minima* d'une échelle nationale, voire transnationale. *« Au final ça donne l'impression d'écoper le bateau à la petite cuillère et de de [*<enqNK> : hum*] de forcément de ne pas le voir se vider et on utilisait souvent l'expression de pansements sur des jambes de bois sur une jambe de bois quand on est entre nous au niveau national parce que parce que effectivement on vient / on vient colmater certaines brèches, mais qui à un moment donné sont sont sont effectivement des problématiques qui sont qui viennent traverser ces quartiers-là » (Benjamin_48).* L'appui sur les réflexions critiques des professionnel·le·s permet de voir apparaître une autre figure idéologique de la politique de la ville, après le spatialisme : le « localisme ».

« [il] consiste à formuler, étudier et traiter les problèmes là où ils se manifestent, ce qui revient à confondre problèmes dans la ville et problèmes de la ville. Sous cet angle, la “politique de la ville” peut se définir comme une entreprise de maintenance locale des conflits, une tentative toujours recommencée pour gérer sur place les turbulences sociales, alors que la

situation “sur le terrain” trouve son principe tout à fait “ailleurs” » (Garnier, 2011)

Je reformulerais en disant que plus globalement cela revient à « confondre problèmes dans la société avec problèmes de la société ». Plusieurs professionnel·le·s ne s’y trompent pas, notamment en ce qui concerne les moyens financiers alloués à la politique de la ville. « *On a été moi j’ai été sidérée XXX du budget études urbaines quand même quoi parce que si on mettait bah c’est un peu comme Notre-Dame de Paris c’est bizarre on peut trouver un milliard une journée c’est vachement cool (rires) voilà et quand on voit les études on a on n’a pas de capacité de trouver pour l’innovation sociale ou tester un projet collectif qui va être créateur d’emplois ou d’activités trouver trente mille euros c’est quasi impossible* » (Mathilde_10).

Journal de terrain, 7 mai 2019

Lors de mon intervention en conférence de Direction Solidarité Santé, il a été posé la question suivante : « est-ce que c’est vain tout ce qu’on fait sachant qu’il y a toujours plus de demandeurs de logement social en dessous des 30% des plafonds de ressources ? » La seule réponse qui a pu être apportée est : la volonté de la mairesse Nathalie Appéré est de mettre en priorité le droit au logement, le fameux DALO (Droit au Logement Opposable), et dans cette optique, le discours institutionnel à tenir est de dire que l’accueil des personnes doit primer avant toute politique de « mixité sociale ». Il me semble qu’il se pose en creux la question de l’échelle de l’action. On demande à la municipalité, et plus spécifiquement à ces agents, de résoudre des problèmes qui relèvent d’une échelle plus vaste, au moins nationale, voire transnationale. Ce que ces agents mettent en avant intuitivement, c’est finalement une réflexion de philosophie politique. Il se pose la question de l’échelle de l’action, et cette question semble centrale dans le cas des quartiers dits prioritaires de la politique de la ville. Cette politique se base sur des périmètres toujours plus restreints quand une partie de la complexité sociale se joue à l’échelle du national et du transnational.

Cette perspective nationale est d’ailleurs confirmée par certaines réactions au visionnage du film de recherche lors des journées IRDSU (Inter-réseaux des professionnels du Développement Social Urbain) qui rassemblait des professionnel·le·s travaillant sur plusieurs « quartiers prioritaires » en France. « *En fait la vidéo elle m’a interpellé parce que j’ai l’impression de me retrouver dans n’importe quel quartier / en France / ça aurait pu s’appeler un autre quartier ce serait les mêmes problématiques // c’est pareil* » (Muriel, professionnelle présente aux journées IRDSU). À cet égard, le propos que je porte dans cet écrit a ainsi l’ambition de faire écho à d’autres situations en France et d’avoir de fait une certaine portée généralisante.

2.3. *Un manque d'espaces de débats et de discussions*

On le voit, les actions mises en place posent de nombreuses questions aux professionnel·le·s. Face à celles-ci, ce sont des espaces de débats et de discussions qui sont implicitement demandés. Certes, les réunions sont nombreuses, mais « à chaque fois on se dit qu'on va plus revenir à une réunion quoi [*<enqNK> : hum hum*] c'est moi j'ai l'impression de perdre mon temps » (Mathilde_12). « J'ai toujours ça dans la tête tu vois quand je vois des fois des réunions je me dis // bon quel est l'objectif de la réunion quoi » (Valérie_16). Paradoxalement donc au vu des nombreux temps collectifs, plusieurs professionnel·le·s mettent en avant un manque de temps pour la réflexion collective et le débat. Mes intuitions et ma présence au sein de la collectivité m'ont d'ailleurs amené à poser certaines questions dans les entretiens afin d'interroger ce manque d'espaces. C'est alors une perspective critique qui tend à s'exprimer et qui éprouve des difficultés à trouver sa place dans la collectivité. L'interaction ci-dessous avec Julien est révélatrice de ce « manque ».

70_<enqNK> : *et ça par exemple justement à l'intérieur de l'institution c'est un discours que tu peux tenir ça par exemple le discours que tu me tiens là ou ou pas ?*

71_<Julien> : *euh // bah /*

72_<enqNK> : *quand je dis est-ce que tu veux le dire c'est évidemment aussi est-ce que tu peux le tenir*

73_<Julien> : *est-ce qu'il est entendu*

74_<enqNK> : *est-ce que tu peux le dire, mais est-ce que voilà est-ce qu'il peut être entendu est-ce que ça peut amener à des débats internes à l'institution est-ce que qu'est-ce qu'on peut travailler autour de ça quoi ?*

75_<Julien> : *en fait je dirais surtout alors en fait je ne saurais pas dire / **moi je suis pas dans les enfin j'ai pas le sentiment d'être dans des espaces de débat / donc ça règle la question [...]***

[...]

77_<Julien> : *[...]après, mais j'ai pas le sentiment enfin je moi je trouve pas qu'on ait énormément d'espaces de débats en fait [*<enqNK> : hum*] / nos réunions institutionnelles il n'y a pas beaucoup de débats / je te le dis parce que (rires) c'est ce que tu me demandes, mais non non j'ai beau chercher on n'a pas tellement d'espaces de débats de fond en tout cas [*<enqNK> : hum*] on va donner notre avis, mais, mais voilà les débats de fond je sais pas avec qui et où ils ont lieu, mais c'est pas c'est pas avec nous*

J'ai réalisé aujourd'hui une intervention dans un service de Rennes Métropole autour notamment de la mixité sociale. L'intervention s'organisait autour d'une présentation générale puis d'échanges à partir des réflexions et expériences des personnes présentes. J'ai rapidement senti que les échanges n'étaient pas très libres. Je précise pourtant toujours que ce sont des temps qui sont conçus comme des espaces libres de discussions, en dehors de relations hiérarchiques habituelles. Ce sont des temps de mise en commun des réflexions de chaque personne. Malgré ces précautions d'usage, il est évident que ces modalités remettent en question un fonctionnement institutionnel de service, et *a fortiori* de la collectivité, qui est plutôt descendant et où les espaces d'échanges ne sont pas nombreux. Pendant cette intervention donc, la parole a été essentiellement accaparée par une personne qui, de par sa position hiérarchique, avait tendance à énoncer ce que les personnes devaient penser et à délégitimer le peu de réflexions personnelles. Ma position au sein de l'institution m'a permis au contraire de contredire les éventuels arguments avancés et de me mettre en « porte à faux » vis-à-vis de cette personne, ce que ne pouvaient vraisemblablement pas faire les autres personnes présentes ou sinon avec « les formes » comme elles me l'ont dit ensuite. D'ailleurs, le retour informel de leur part quant à mon intervention s'est avéré assez ambivalent : d'une part, enthousiasmé·e·s par mes propos, la réflexion commune que je leur proposais et qu'il semblait leur manquer (« au début on s'est dit enfin on va avoir du contenu ça va être bien »), d'autre part, en colère et frustré de ne pas avoir « eu l'espace pour s'exprimer, comme toujours » alors qu'ils·elles auraient eu envie d'aller plus loin. Dans le cas de discussions ouvertes dans la collectivité, cette situation s'est cependant avérée largement marginale.

Ce manque d'espaces, afin d'exprimer et de développer une réflexion propre, m'amène à qualifier la posture demandée aux professionnel·le·s comme une posture « déssubjectivante ». La subjectivité propre de la personne, sa capacité réflexive et critique n'a que peu d'espaces pour s'exprimer au sein de la collectivité (cet aspect étant évidemment variable selon les services et les statuts professionnels de chaque personne). C'est à la suite de cette « demande » d'espaces de discussions et cette demande de « contenu » qu'il a été décidé de mettre en place diverses médiations au sein de la collectivité sur des formats favorisant au maximum les débats (cf. chapitre 4. « Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions naturalisées »). Le film de recherche comme support d'intervention sociale et de médiation fait partie intégrante de cette volonté (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »). Ces médiations s'inscrivent dans ce que Felder appelle un « principe de dérangement » propre à la posture d'intervention d'un chercheur qui peut remettre en cause des évidences : « ce luxe de rester en quelque sorte le "fou du roi" est dû à sa position et à son statut. » (Felder, 2007, p. 226). Tout cela est rendu possible par mon statut de « chercheur », et ma position au sein de l'institution qui découle directement de la demande externe de la collectivité mise en avant dans le chapitre 1.

« Le principe de dérangement équivaut au questionnement et au travail d'analyse proprement sociologiques. En situation d'intervention, le sociologue pose les questions que personne ne pose ; il interroge la raison d'être des choses, ne considère aucun sujet comme tabou, traite le système-client comme une histoire dont il importe de rappeler les épisodes oubliés, il s'intéresse à la genèse des relations, des structures, des modes de faire ; il révèle les dénis, les falsifications, les souffrances tues – y compris celles qui affectent la structure du pouvoir. En un mot, le sociologue dérange au sens premier du terme, il dérange parce que c'est une de ses fonctions essentielles : il met à nu l'ordre des choses, le "rangement", pour permettre de retrouver le dynamisme essentiel de l'organisation. » (Felder, 2007, p. 220)

Tout cela semble confirmer l'importance de ma posture de recherche et de mon intervention au sein de la collectivité. Si la pensée unique de la politique de la ville peut, en effet, commencer à être interrogée par les professionnel·le·s, il n'en reste pas moins que sa critique effective (vers un horizon du possible rappelons-le) est difficile, car ils·elles ont « le nez dans le guidon » comme plusieurs ont pu me le dire. « *Mais je pense qu'à travers votre recherche vous devez voir à quel point les différents acteurs sont (inspire) chargés chargés chargés de plein plein de choses et ont du mal à se dégager des espaces de de respiration et d'analyse* » (Amélie_22). Ma présence au sein de l'institution signale aux yeux des professionnel·le·s une possibilité de réflexion et de distanciation sur sa pratique quotidienne bienvenue. Le « dérangement » ou « l'étonnement », comme le dit Charles, est ici essentiel pour mener à bien une recherche-médiation. « *On est souvent dans des pensées uniques / à l'ANRU on est dans la pensée unique pure // il y a eu une période il y a 6 7 ans où l'ANRU a connu un schisme / euh il y avait des gens qui n'approuvaient pas les orientations qui avaient été prises voilà / [<enqNK> : hum] ces gens là se sont fait virés / c'est pas pour illustrer ce que je veux dire par là c'est que / le rapport d'étonnement qui pourrait être fait ce que j'attends ce que je t'attends de ça moi c'est quelqu'un qui puisse avoir un regard de / de / pas de profane ni de / ni de candide /, mais quelqu'un qui puisse s'étonner de ça s'étonner de ça [<enqNK> : hum] /, mais est-ce qu'ils sont tous d'accord là-dessus ou comment ça se fait qu'ils sont tous d'accord [<enqNK> : hum] sur la XXX / se dire presque est-ce qu'on est est-ce qu'on est vraiment sur le bon chemin est-ce qu'est est pas tous en train de marcher comme des moutons* » (Charles_96)

Ce principe de « dérangement » ou « d'étonnement » est d'autant plus essentiel que l'inertie institutionnelle est un réel piège pour l'action publique. « *Je vois bien en tant qu'élue j'ai intégré des choses dans les discours dans les arguments dans tout ça et je peux faire des choses que je reprochais de faire il y a quatre ans ou cinq ans* » (Mathilde_12). Tout cela est ici aussi renforcé par la « fétichisation » des statistiques déjà mise en exergue précédemment. On produit, on produit, mais il est difficile de prendre du temps pour analyser et comprendre collectivement. « *Nous on fait la collecte des données on a enrichi / et il y a encore des choses*

à collecter /, mais le souci je dirais c'est que c'est à quel moment qu'on se pose et qu'on travaille ça avec les équipes quoi en fait » (Amélie_20). Mon travail au sein de la collectivité semble en tout cas avoir réussi à ouvrir certaines portes. L'extrait d'entretien ci-dessous avec Julien qui travaille dans une direction de quartier semble en attester.

111_<Julien> : [...] je pense que c'est bien la mixité, mais il faut aussi être vigilant à ces phénomènes là

112_<enqNK> : ouais c'est clair / je pense qu'il y a pas mal de choses à prendre en compte quoi [<Julien> : hum] / [<Julien> : hum] bon bah merci pour pour bah pour ton temps

113_<Julien> : et bah de rien

114_<enqNK> : pour ton temps pour tout ça

115_<Julien> : non c'est pas mal ça permet aussi de refaire le point

116_<enqNK> : ouais / bah tant mieux XXX c'est un peu l'idée

117_<Julien> : de prendre un peu de recul (passage non transcrit : conversation hors entretien)

3. Des récurrences discursives à interroger

Comme cela a pu ressortir de mes nombreux échanges avec eux·elles, chaque professionnel·le a une idée relativement précise des caractéristiques de chaque quartier. Il est possible d'en esquisser ici rapidement les grandes lignes :

- Villejean est un quartier dense urbanistiquement avec de nombreux·ses étudiant·e·s, un trafic de stupéfiants important et des problématiques sociales localisées sur la dalle Kennedy. Il est souvent « réduit » dans les discours à la dalle Kennedy et aux tensions que ce lieu cristallise.
- Maurepas est un quartier assez petit (pour ce qui concerne le « quartier prioritaire »), avec un trafic de stupéfiants présent sur la place du Gros Chêne, et où le *problème de pauvreté* est « plus aigu » qu'au Blosne (Fabien, directeur d'une structure associative sur le Blosne). Il est régulièrement associé à « des indicateurs socio-économiques qui révèlent un niveau de difficultés exceptionnellement fort par rapport à la ville, mais aussi à l'ensemble des territoires prioritaires » (Ville de Rennes, Rennes Métropole, 2015, p. 23).
- Le Blosne quant à lui est peu dense, caractérisé par un fonctionnement sous forme de communautés plus important qu'ailleurs, un trafic de stupéfiants localisés à des endroits

spécifiques, et comme les autres quartiers un point qui cristallise peut-être plus particulièrement certaines tensions sociales : le centre commercial Italie.

On retrouve le même type de classification chez les médiateur·rices :

59_<Alice> : non /je vois une différence entre **Maurepas** où ça va être plus orienté **nuisances trafic alcoolisation** / le **Sud** pour moi c'est plus **des conflits familiaux** des choses comme ça / **Villejean** c'est plus /

60_<collectif> : trafic et nuisances

Derrière ces différences tirées à grand trait, que l'on peut d'ailleurs retrouver aisément dans les discours circulants, il se dégage cependant des communs, des récurrences thématiques qui semblent centrales dans la manière d'appréhender ces espaces. C'est le principe de l'analyse de contenu que j'applique ici : au fil des entretiens, voir « se manifester des répétitions thématiques » (Bardin, 2011, p. 97) afin d'identifier les aspects structurants. Ces récurrences, j'ai choisi de les considérer comme des éléments à interroger qui définissent notamment les axes à creuser dans mon travail de recherche-action.

3.1. Une image « extérieure » négative

S'il semble communément admis par les professionnel·le·s et les habitant·e·s que l'image des trois quartiers est négative, voire « déplorable » (*Emmanuel, médiateur d'un bailleur social*), il semble aussi l'être que cette image « vient de l'extérieur ». « *L'image des quartiers euh // elle est beaucoup plus / mauvaise / quand elle émane de quelqu'un qui est de l'extérieur que quelqu'un qui est de l'intérieur / [...], mais en tout cas les l'image l'image des quartiers reste globalement négative avec une petite différence selon que quand on est dans le quartier elle est moins mauvaise, mais quand on n'est pas du quartier elle est mauvaise globalement elle est mauvaise* [*<enqNK> : hum*] / (*Charles_16*). Il apparaît ici l'idée d'une séparation qui fait directement écho aux développements à suivre dans cet écrit sur la mise en place de frontières par la mise en mots de l'espace.

Ce constat partagé n'empêche cependant pas certaines nuances en fonction des représentations de chacun·e dès lors que les personnes essaient de hiérarchiser cette image

négative. Le Blosne semble parfois jouir de l'image la plus positive. « *Je pense que c'est des quartiers qui sont identifiés avec les mêmes problématiques maintenant je pense que le Blosne a quand même une autre image et moi ça bouge un peu plus différemment je pense dans l'image du quartier vu de l'extérieur (Mathilde_18).* » « *On parle mieux du quartier du Blosne que des autres quartiers* » (Charline, professionnelle au service économie de Rennes Métropole). À moins que ce ne soit le quartier de Villejean. *Villejean à une image de grand ensemble / plus dense, mais a / une image vraisemblablement qui est meilleur que les deux autres du fait de / de la présence d'une forte communauté d'étudiants [<enqNK> : hum] / ça lui a donné au gré des années je pense une image plus plus normalisée par rapport au reste de la ville // les deux quartiers les plus les plus stigmatisés à Rennes sont quand même le Gros Chêne et Le Blosne [<enqNK> : hum] (Charles_18).*

Quand on aborde cette question de « l'image des quartiers », l'importance des discours entourant ces espaces urbains est rapidement palpable. Venant d'une commune extérieure à Rennes, *au début j'avais l'image de la « ZUP SUD » avec « une crainte quand même qui s'est vite estompée ». D'ailleurs, quand je dis que je travaille au Blosne « ah ouais ça doit craindre là-bas ça doit pas être facile tous les jours ». Quand je dis que je travaille à côté de l'hôpital sud, c'est une autre connotation » (Lauriane, professionnelle d'un bailleur social au Blosne).* Cette question de l'image des trois quartiers, la manière dont elle se construit, sera ainsi centrale dans cet écrit. Si cette question guide ma réflexion, c'est aussi qu'elle est fondamentale dès lors que l'on souhaite s'intéresser à l'espace vécu induit par cette image « négative ». En effet, « *l'image négative du quartier impacte les gens dans leur image propre* » (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas). Cela est confirmé par les habitant·e·s que j'ai pu rencontrer. « *L'image du Blosne, je la reçois, je la vois, je la vis* » (Céline, habitante du Blosne).

3.2. Une image « intérieure » positive

L'image « extérieure » négative esquissée précédemment vient répondre à une image « intérieure » qui est elle positive. « *les habitants sont plutôt attachés à leur quartier malgré l'image que renvoie le Blosne* » (Lauriane, professionnelle d'un bailleur social au Blosne). On retrouve le même discours en ce qui concerne Maurepas. « *Par contre pareil de ce que m'en disent les collègues les gens qui habitent Maurepas sont très très très attachés à ce quartier-là quoi / donc la représentation qu'on peut en avoir (Arnaud_44).* » Cet attachement, cette appropriation affective comme je l'appellerai notamment dans le chapitre 8, a été exprimé par plusieurs habitant·e·s tout au long de ma recherche. Il est souvent d'ailleurs appuyé par la présence d'un tissu associatif riche et de réseaux de solidarité importants. Cet attachement est intéressant à mettre en avant, car il semble aussi interroger la manière dont se mettent en place

ou non les processus d'appropriation de l'espace. Dans le cas de ce travail sur les quartiers dits prioritaires, des professionnel·le·s ont d'ailleurs pu m'exprimer leur surprise et leur incompréhension parfois face à cet attachement « fort ». On verra dans le chapitre 8 que cette appropriation importante, revendiquée parfois par des habitant·e·s, n'est ni anodine ni déconnectée des processus de stigmatisation dont ils·elles font l'objet.

Le focus mis sur cet aspect est aussi pour moi l'occasion de réaffirmer mon inscription dans un paradigme de « pensée complexe ». « *c'est intéressant comment dire cette double perception des habitants à la fois du positif, mais aussi du négatif* » (Pascal_9). L'un n'empêche pas l'autre, ce n'est pas une contradiction insurmontable et incompréhensible. Cela entre au contraire dans une méta-compréhension que je vais tenter de mettre en lumière dans ce travail qu'il faut chercher en accord avec le « principe dialogique » de Morin (cf. chapitre 1. Point 1.1. « Penser et appréhender la complexité sociale »). Autour de la complexité sociale, la demande sociale semble ainsi double : comprendre les contradictions apparentes (demande exprimée essentiellement par les professionnel·le·s) et mettre en lumière la complexité sociale des situations en sortant de la dichotomie « tout va bien » / « tout va mal » (demande exprimée essentiellement par les habitant·e·s).

Cette dichotomie autour de l'euphémisation des aspects positifs et de l'hyperbolisation des aspects négatifs est intéressante à relever dès à présent, car elle est souvent exprimée par les professionnel·le·s afin de mettre en évidence l'importance des discours médiatiques. « *c'est des territoires contrastés entre guillemets, mais moi je peux pas qu'on peut pas ranger en disant tout est superbe parce que ce serait enfin voilà ce serait mentir, mais pour autant bah / pour autant tout n'est pas tout n'est pas aussi noir que j'allais dire que la presse veut bien le relayer de manière / assez assez fréquentes au final* (Benjamin_12). Si cela encourage à s'intéresser aux discours médiatiques comme je le ferai dans le chapitre 6, cette dichotomie encourage à nouveau, et justifie, l'inscription de cette recherche dans le paradigme de la pensée complexe. « *en fait on n'est jamais on ne trouve pas le point d'équilibre entre d'un côté une surévaluation des problèmes et de l'autre côté une espère un espèce d'angélisme à dire ah bah finalement on y vit bien il faut qu'on il faut montrer la ressource, etc. je pense que la vérité elle est au milieu et ce ce milieu est difficile à à / bah il est nuancé donc tout ce qui est nuancé ne passe pas dans la période actuelle / (rires)* (Stephane_42).

3.3. Des dynamiques d'appropriation qui interrogent

L'ouverture précédente sur les processus d'appropriation permet d'inscrire pleinement ce travail dans une réflexion sur les relations entre les rapports sociaux et la dimension spatiale.

La frontiérisation semble inhérente aux phénomènes sociaux urbains. « *Le Blosne est le Blosne ouest* » (Julien_21). Ou les deux « *mondes différents* » de Villejean avec la *fac* (Emmanuel, médiateur d'un bailleur social) et « *toutes les grandes tours qui composent et entourent la dalle Kennedy* » (Pascal_7). Sur Maurepas également on retrouve cette séparation. Elle passe notamment par la toponymie différenciée. « *on voit des il y a des changements évidents je pense là au Gast ça a quand même pas mal bougé il y a toute la rénovation urbaine qui est en cours plus là sur Maurepas ///* » (Pascal_19). Le toponyme « Le Gast » est en effet parfois réservé au sous-quartier « Maurepas Le Gast » et celui de « Maurepas » pour « Maurepas Gros Chêne ». Encore une fois cela n'est pas anodin, car c'est le plus souvent le sous-quartier du Gast, renommé récemment par la ville « Gayeulles », qui est bien différencié dans les discours, car ne renvoyant pas (ou moins) au profil sociodémographique attendu d'un « quartier prioritaire ». « *L'image de / de Maurepas elle est double on va avoir une image d'un quartier je dirais quasi normal quand on parle des Gayeulles [...] quand on parle du Gros Chêne c'est une image d'un quartier HLM donc on pense aux 10 tours de Maurepas* » (Charles_18). Les logements locatifs sociaux sont en effet moins nombreux au Gast (ou Gayeulles) qu'au Gros Chêne. On voit apparaître deux éléments qui seront à interroger : la figure du « pauvre » avec le « quartier HLM » et l'importance de la fonction signalétique, ici à travers les « 10 tours ». En tout cas, les discours sur « Maurepas » devront ainsi être le plus souvent entendus comme des discours portant plus spécifiquement sur Maurepas Gros Chêne.

On le verra dans la suite de cet écrit, ces différences d'appropriation ont du mal à être pensées par certains professionnel·le·s et notamment les urbanistes des projets de rénovation. Pour ces derniers, l'idée est avant tout de « forcer » par des moyens urbanistiques l'unification du quartier afin de favoriser l'intégration de ce dernier dans l'unité du reste de la ville. On retrouve l'idéal unificateur de la politique de la ville (et de la construction politique de la République) dans son versant urbain. « *L'idée c'est d'essayer de réintégrer le quartier du Gros Chêne dans tout cet ensemble-là et surtout que Gros Chêne Maurepas Gayeulles tout ça bah ce soit perçu un peu comme un ensemble un peu plus large et qu'on associe ça plutôt au parc des Gayeulles à la coulée verte Patton* » (Sébastien_12). Or, cela semble nier la production sociale de l'espace comme le signale certain·e·s professionnel·le·s qui « *ne croient pas beaucoup au fait de faire un seul et même quartier* » comme le veut la ville de Rennes avec *Maurepas Gast* (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas).

Cette production de l'espace, elle passe aussi par l'appropriation de l'espace public. À cet égard, les trois quartiers se voient associés à des lieux spécifiques qui cristallisent les discours. La place du Gros Chêne à Maurepas, la dalle Kennedy à Villejean et le centre commercial Italie au Blosne. Les trois sont « *des espaces aussi où les gens bah c'est sensé pouvoir bah il y a toute la population du quartier qui est censée pouvoir venir et là c'est un*

phénomène de sentiment d'exclusion finalement parce qu'il y a un groupe qui est dominant et on a l'impression de ne plus avoir sa place quoi (Arnaud_50). Cela pose de nombreuses questions sur « l'occupation positive » recherchée par les projets de renouvellement urbain. En creux, c'est aussi la question de la conception de l'espace public qui est également posée et à laquelle je tenterai de répondre dans cet écrit (cf. chapitre 8. « L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriations et ressenti d'insécurité »).

Ce focus sur ces lieux spécifiques, perçus et conçus en tout cas comme spécifiques, permet ainsi de mettre l'accent sur la dalle Kennedy et d'introduire l'approche filmique de mon travail. En effet, *la dalle Kennedy est « un carrefour de rencontre sur l'espace public » (Frédéric, professionnel de la direction de quartier de Villejean) et « un point dur » (Charline, professionnelle du service économie de Rennes Métropole).* Cet aspect est aussi renvoyé par les habitant·e·s pour qui *la dalle « c'est le gros hic » (Camille, habitante de Villejean) au point que « Villejean la réputation c'est la dalle » (Renaud, habitant du Blosne).* La situation de la dalle Kennedy semble ainsi intéressante à interroger (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé “Entre 4 tours” »).

3.4. Un profil « socio-démographique » commun : entre pauvreté et étrangeté

Ce sont « trois images différentes, trois vies différentes [...] même si les populations peuvent avoir des ressemblances » (Patrice, directeur d'un bailleur social). Cette ressemblance, elle semble se jouer au niveau de la population qui habite ces espaces urbains. Les indicateurs statistiques aident encore une fois à cette homogénéisation, car c'est « *une population avec des profils socio-démographiques différents des autres quartiers* » (Axel, urbaniste à Rennes Métropole). C'est une forme de précarité commune qui est sous-entendue. « *Les taux de pauvreté augmentent maintenant dans le logement social là ce qu'on nous a présenté c'est que quand même à chaque fois qu'un habitant de ces quartiers-là part celui qui arrive est plus pauvre / donc c'est des points communs sur tous nos quartiers prioritaires (Mathilde_18).* Or, si cette précarité économique est communément assignée aux habitant·e·s de ces trois quartiers, il semblerait que ce soit en derniers recours la subjectivité propre à chaque personne qui en décide l'intensité. « *C'est des quartiers qui sont quand même différents parce que même s'il y a des îlots de précarité je ne saurais pas te dire pourquoi le / enfin quand je vais à Maurepas j'y vais encore [*<enqNK> : hum*] enfin l'autre jour on y était et justement quand j'étais assis / pas loin de la fenêtre donc des fois je regardais / et je trouve que ça renvoie vraiment une image de de misère / enfin de grandes grandes difficultés des habitants à Maurepas / et je trouve qu'ici on n'a pas cette image quand on est dans le quartier pas du tout*

/ [*<enqNK> : hum*] et je trouve que c'est quand même une grosse différence alors qu'on a quand même des ilots des ilots de précarité forts (Julien_23). Le « je ne saurais pas te dire pourquoi » est révélateur de la part représentative qui entre en jeu quand il s'agit de caractériser ces quartiers.

En parallèle de ce « commun » de précarité économique assigné aux habitant·e·s, un deuxième se laisse entrevoir si on y prête attention. C'est celui d'un « commun » d'altérité puisque la dimension altéritaire associée aux quartiers dits prioritaires est caractérisée par la figure du « pauvre », mais aussi celle de « l'étranger » (cf. chapitre 7. « Une marginalité organisée autour de deux figures : “l'étranger” et le “pauvre” »). Si la figure de « l'étranger » est plus implicite, elle est bien à lier avec celle du « pauvre ». La figure du « pauvre » se construit dans les discours en lien avec la notion de mixité sociale. [...] *c'est toujours un peu des quartiers qui sont considérés un peu comme / bah pas forcément / très bien vus parce qu'il peut y avoir l'actualité qui fait que / il y a aussi peut-être un peu plus de de de mixité sociale [...] et malheureusement dans l'esprit des gens ça a encore une image un peu “ouais c'est des pauvres il y a des problèmes sociaux” c'est vrai qu'il y en a, mais /* (Sébastien_18). Or, on le verra dans le chapitre 4, la notion de mixité sociale renvoie largement dans les discours à la figure de « l'étranger », de par son flou sémantique et son association avec d'autres notions naturalisées (« communautarisme », ghetto », « interculturalité »). D'ailleurs, comme le dit un habitant, *le Blosne a gardé son image de quartier immigré » et « il y a des images qui restent »* (Gérard, habitant du Blosne). Pauvreté et étrangeté, voilà deux récurrences thématiques que j'interrogerai dans le chapitre 7.

Résumé du chapitre

Ce travail s'inscrit dans une perspective de recherche-médiation. Afin de mener à bien une telle perspective de recherche, il me semblait essentiel de partir du terrain, des professionnel·le·s, afin de construire les questionnements de recherche, mais aussi de réfléchir à la mise en œuvre de cette recherche, et du travail de médiation qui l'accompagne. Je me suis donc tout d'abord appuyé sur les discours des professionnel·le·s. Si les professionnel·le·s rencontrés ont « le nez dans le guidon » comme ils·elles ont pu me le dire, ils·elles sont aussi pour nombre d'entre eux·elles animé·e·s d'une perspective critique déjà présente qu'il s'agit d'entendre et déplier. Je me suis donc intéressé dans ce chapitre aux discours produits pour ce qu'ils révèlent, ce qu'ils critiquent et ce qu'ils « demandent » implicitement à une mission de recherche comme la mienne. Dans ce sens, il s'agit bien toujours d'un chapitre qui s'inscrit dans une forme de contextualisation de ma recherche-action puisqu'il vise à rendre compte de la construction de la recherche et de ce qui a guidé sa mise en œuvre.

La perspective critique déjà présente chez les professionnel·le·s se laisse à voir dès le début de ce chapitre à travers qui s'intéresse à la manière dont les « quartiers prioritaires » sont conçus par l'institution. La dénomination de « quartiers prioritaires » est bien en effet un « concept de l'institution » comme le mettent en avant les personnes rencontrées. Il semble d'ailleurs difficile de pouvoir caractériser ces espaces urbains en dehors d'une définition institutionnelle largement fondée sur des critères statistiques. À cet égard, l'accent mis sur les indicateurs statistiques dans la politique de la ville se révèle un piège pour l'action publique pour trois raisons : il empêche de saisir la complexité sociale de ces espaces urbains en les réduisant aux seuls aspects chiffrables et quantifiables, il tend à essentialiser les personnes en les réduisant à la seule caractéristique de « pauvreté », il tend à justifier *a posteriori* l'institution d'un « problème social » autour de ces espaces urbains (Tissot, 2004, p. 100). Face à ce triple piège, il semble nécessaire de pouvoir ramener dans l'équation des éléments qualitatifs quant à ces espaces urbains et surtout quant aux présupposés implicitement partagés et aux actions qui en découlent.

La complexité de la « machine publique », et notamment dans sa dimension technico-administrative, est aussi mise en lumière dans ce chapitre. La politique de la ville semble ainsi induire une certaine conception de ces espaces urbains qui apparaît en décalage avec l'espace vécu. Ce décalage, que j'appelle également déconnexion, doit se comprendre sous plusieurs formes :

- Une déconnexion temporelle entre les temps des projets de renouvellement urbain sur plusieurs années, voire dizaine d'années, et les temps du vécu quotidien,

- Une déconnexion du « terrain » entre les personnes qui travaillent avec ou à proximité des habitant·e·s de ces espaces et les personnes qui sont à « distance » de ces mêmes habitant·e·s. Cette déconnexion se traduit notamment par une « méconnaissance » de l'aspect sensible, du vécu des habitant·e·s, et un décalage de l'action publique avec ce vécu,
- Une déconnexion « langagière » qui se laisse entrevoir dans différentes interactions sociales entre l'institution et des habitant·e·s et qui s'exprime à travers par des démarches administratives trop complexes ou l'utilisation d'une « langue de bois » par les professionnel·le·s.

Les réflexions critiques des professionnel·le·s ne s'arrêtent pas au fonctionnement même de la politique de la ville. Elles concernent également la question de la posture professionnelle, qu'il s'agit de « tenir » tout en cherchant les marges de manœuvre possibles. Ce qui est critiqué, c'est tout d'abord une posture sachante, en surplomb des habitant·e·s qui tend à se traduire par « je sais ce qui est bien pour eux·elles ». Les discours des professionnel·le·s laissent ensuite à entendre un manque d'espaces de discussions et de débat au sein de la collectivité. Dans ce sens, je qualifie la posture professionnelle au sein de l'institution comme tendant vers une posture « désobjectivante », car elle empêche de pouvoir exprimer une subjectivité, c'est-à-dire une réflexion qui est propre à chaque personne. C'est également le sentiment d'inutilité et la perte de sens qui sont mis en avant dans cette partie de la part de plusieurs professionnel·le·s. Ces aspects s'expriment notamment à travers une alternance de champ discursif de la part des personnes rencontrées (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 97) qui se traduit par un changement dans les discours produits : le discours prend parfois appui sur des convictions personnelles (champ discursif personnel), et parfois sur une posture professionnelle qu'il s'agit de tenir (champ discursif professionnel). Il est exprimé ainsi une posture professionnelle « sous tensions » entre ces deux pôles identificatoires.

Ces éléments de compréhension permettent alors, d'une part, de contextualiser les discours produits lors des entretiens réalisés avec des professionnel·le·s dans cette recherche, d'autre part, d'identifier une certaine « demande » implicite quant à la mise en œuvre de cette recherche-action. Tous ces éléments permettent en effet de mettre en avant une demande implicite de la part des professionnel·e·s quant à ma mission : ouverture d'espaces de débats, légitimation et développement d'une perspective critique, apport de contenu, travail de médiation, etc. C'est donc à la suite de cette « demande » d'espaces de discussions, et cette demande de « contenu », qu'il a été décidé de mettre en place diverses médiations scientifiques au sein de la collectivité selon des formats favorisant au maximum les débats (cf. chapitre 4.

« Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques de quelques notions naturalisées »). Le film de recherche comme support d'intervention sociale et de médiation fait partie intégrante de cette volonté (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »)

Le chapitre se termine enfin par une partie qui vise, non plus à déployer les discours critiques des professionnel·le·s, mais à mettre en lumière la manière dont je me suis appuyé sur les discours produits par ces mêmes personnes pour définir les axes à creuser, et à interroger, dans mon travail de recherche-action. Il se dégage en effet des communs, des récurrences thématiques dans les discours professionnel·le·s qui semblent centrales dans la manière d'appréhender ces espaces. C'est le principe de l'analyse de contenu que j'applique ici : au fil des entretiens, voir « se manifester des répétitions thématiques » (Bardin, 2011, p. 97) afin d'identifier les aspects structurants. Plusieurs récurrences, qui seront interrogées et mises en perspective dans la suite de cet écrit, peuvent ainsi être mises en lumière : la construction de l'image des quartiers considérés, les implications de cette image en termes de vécu, la question de l'appropriation de l'espace, ou encore de la prégnance de la figure du « pauvre » et de « l'étranger » autour de ces espaces.

Transition vers la Partie II

L'objectif de cette première partie était notamment de contextualiser ce travail afin de permettre au·à la lecteur·rice d'appréhender les enjeux d'une recherche-médiation, la manière dont elle s'est construite, et le cadre dans lequel elle s'est déployée. La suite logique d'une telle démarche est alors de pouvoir rendre compte de la mise en œuvre de cette recherche-médiation au sein de la collectivité. Dans cette perspective, la partie II se concentre sur deux modalités de recherche(-action) qui ont été centrales dans ce travail : les médiations sociolinguistiques et les médiations filmiques. Loin de se réduire à une simple description d'une phase opérationnelle de la recherche, il s'agit toujours dans cette partie d'apporter des éléments analytiques en m'appuyant sur ces espaces de médiation scientifique ouverts au sein de la collectivité afin d'interroger le regard porté sur les « quartiers ». Le chercheur devient alors aussi médiateur dans cette nouvelle partie qui se veut résolument inscrite dans une démarche de transformation sociale.

*Partie II : Interroger le regard porté sur « les
quartiers » : médiations sociolinguistiques et
filmiques*

Chapitre 4. Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions naturalisées

« À savoir, avant tout qu'*une idéologie ne se définit pas par elle-même, mais par son effet social*, lequel permet de comprendre, en retour, les contours propres au discours idéologique. Cet effet social, malgré sa diversité, peut être résumé par la double dialectique de l'effet de *légitimation* et de l'effet de *communication*. Le premier signifie que toute idéologie rationalise certains intérêts, afin de présenter leur domination comme expression de l'intérêt général. Mais ce qui fait la force d'un discours idéologique, c'est qu'il constitue toujours un code à partir duquel la communication entre les sujets devient possible [...]. » (Castells, 1972, p. 276)

L'effet de « légitimation » et de « communication » du discours idéologique mis en avant ci-dessus par Castells a été tout au long de mon travail au cœur de mes questionnements. Or, ce discours idéologique dans le cas des quartiers dits prioritaires prend notamment appui sur certaines notions naturalisées qu'il semble important de pouvoir interroger. Je pense notamment ici à la « mixité sociale » et au « communautarisme ». Ce travail d'interrogation ne pouvait cependant se faire qu'avec les professionnel·le·s et cela pour deux raisons. La première tient à mon inscription dans une posture de recherche-médiation où le chercheur se positionne comme un « tiers » afin de favoriser une réflexion collective. La deuxième raison renvoie quant à elle à l'importance de se départir d'une perspective où la conduite de l'action publique serait extérieure aux professionnel·le·s car imposée « d'en haut » : l'action publique est bien au contraire « habitée » de l'intérieur par les professionnel·le·s et la critique des discours idéologiques qui la porte doit donc s'envisager avec les professionnel·le·s qui l'incarnent au quotidien.

« Il est désormais admis que la conduite de l'action publique ne relève pas de l'imposition d'un commandement abstrait ou d'un point unique de gouvernement, qui se maintiendraient au-dessus d'elle et la réguleraient dans une relative extériorité et indépendance, mais qu'elle est 'habitée' de l'intérieur, dans son déroulement même, par l'intervention de nombreux acteurs qui, chacun, concurremment, y loge ses motifs et ses aspirations » (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 83)

Dans ce sens, et au vu de l'ambition de transformation sociale de ce travail, l'idée a donc été de mettre en place divers espaces de médiation scientifique au sein de la collectivité afin d'interroger avec les professionnel·le·s les présupposés implicitement partagés qui font globalement sens dans l'institution, à une échelle collective, et qui sont incarnées par les

professionnel·le·s, à une échelle individuelle. Ce chapitre se propose de rendre compte plus spécifiquement des médiations sociolinguistiques ainsi réalisées qui sont, à côté des médiations filmiques (dont fera l'objet le prochain chapitre), l'une des modalités de recherche-action mises en œuvre lors de mon travail. Les développements à suivre s'organisent plus spécifiquement de la manière suivante :

- La première partie vise à apporter des éléments de compréhension théoriques sur la construction idéologique des discours. L'idée est ici d'identifier et d'explicitier la manière dont ces discours peuvent orienter notre grille de lecture du monde sociale et les actions mises en place. Ces éléments théoriques et un peu « hors-sols » m'apparaissent comme un préalable nécessaire à la mise en place de médiations visant à interroger certains discours idéologiques (qui sont exprimés plus spécifiquement ici à travers certaines notions).
- La deuxième partie du chapitre s'attache à présenter les médiations mises en place et les modalités selon lesquelles ces médiations ont pu être mises en œuvre. Ce travail de médiation doit se comprendre comme faisant partie à part entière de mon travail de terrain puisqu'il m'a permis de continuer à élaborer et affiner ma compréhension des enjeux propres à mon objet de recherche.
- La troisième partie se propose de formaliser l'apport de ces médiations en commençant à apporter quelques éléments analytiques en appui sur les discussions avec les professionnel·le·s. Le premier point de cette partie se concentre plus spécifiquement sur la notion de « mixité sociale », le sens que peuvent lui donner les professionnel·le·s, les ambivalences multiples qu'elle porte et les grilles de lecture du monde social qu'elle peut induire implicitement. Le deuxième point de cette partie s'intéresse à la notion de « communautarisme » qui semble devoir être pensée de pair avec celle de « mixité sociale », tant l'un et l'autre tendent à s'appeler mutuellement. Ce sera aussi l'occasion de mettre à jour certains principes sous-jacents à la construction politique française qui seront primordiaux pour la suite de cet écrit.

1. La construction idéologique des discours : l'idéologie comme « force illocutoire »²¹

Mettre en place des médiations scientifiques afin d'interroger certains discours idéologiques (exprimés plus spécifiquement ici à travers certaines notions) s'inscrit dans une

²¹ Cette expression est issue du travail de Lecercle dans sa « philosophie marxiste du langage (Lecercle, 2004, p. 154). Elle doit se comprendre dans la continuité de la théorie des « speech acts » d'Austin pour lequel

double continuité : d'une part, celle de ma posture épistémologique de recherche-médiation, et d'autre part, celle de la demande sociale de Rennes Métropole de pouvoir être interrogé et dérangé quant à certains présupposés implicitement partagés autour des quartiers dits prioritaires.

« Un nouveau dilemme politique contrarie alors la posture du consultant ou du chercheur-intervenant : soit il campe, non plus sur les frontières établies de la politique publique, mais sur ses catégories d'action et il se contente alors d'attribuer complaisamment quelques traits sociologiques à une catégorie administrative prédéfinie, soit il s'attèle à la délicate tâche de *déplier* les catégories admises au risque alors de s'aventurer en terrain incertain. S'il s'attache à ouvrir les catégories, il va devoir en effet clarifier les référentiels à l'œuvre, expliciter les cadres d'interprétation, discuter les motifs à l'origine de l'action [...]. Il se confrontera à cette part d'implicite qu'incorpore inmanquablement toute conduite collective et à ces évidences mi-savantes mi-spontanées que chacun d'entre nous possède par apprentissage et habitude [...] » (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 108)

C'est bien le deuxième choix que j'ai réalisé dans cette recherche-médiation et ce choix implique, avant le travail de « dépliement » des catégories mises en place, quelques développements sur la construction idéologique des discours, la manière dont je la conçois et dont je la comprends. Cela est d'autant plus important que je mobiliserai la notion d'idéologie à plusieurs reprises dans cet écrit, et que cette compréhension de la construction idéologique des discours est au fondement même des espaces de médiation scientifiques mis en place au sein de la collectivité.

1.1. L'idéologie : entre médiation et illusion

Succinctement, on pourrait dire que les idéologies sont la « base 'axiomatique' de croyances plus spécifiques ou 'représentations sociales' d'un groupe donné, tels que le savoir ou les opinions (attitudes) partagés par le groupe » (Van Dijk, 2006, p. 3). Ce lien entre représentations sociales et idéologies est primordial, car il permet de comprendre comment le registre idéal vient interagir avec le registre réel. Les idéologies ne doivent pas en effet être considérées comme une instance abstraite dissociée des pratiques sociales, elles ont des effets visibles par les comportements (notamment langagiers) qu'elles impliquent (Bulot, 2007b, p. 189). En s'appuyant sur Piketty, on pourrait ainsi définir l'idéologie comme

tous les énoncés amalgamés « trois sortes d'actes, appelés respectivement "locutoires" (actes de "dire quelque chose"), "illocutoires" (actes effectués "en disant quelque chose") et "perlocutoires" (actes effectués "par le fait de dire quelque chose") » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 17). Ici, la force illocutoire de l'idéologie sera comprise dans le sens d'une performativité implicite qui « guide » le discours et « se traduit » à travers lui.

« [...] un ensemble d'idées et de discours *a priori* plausibles visant à décrire comment devrait se structurer la société. L'idéologie sera envisagée dans ses dimensions sociales, économiques et politiques. Une idéologie est une tentative plus ou moins cohérente d'apporter des réponses à un ensemble de questions extrêmement vastes portant sur l'organisation souhaitable ou idéale de la société. (Piketty, 2019, p. 16)

Si tout cela peut sembler limpide et nous apporte une base solide pour commencer la réflexion, il est tout de même nécessaire de s'interroger plus en profondeur sur le concept d'idéologie. En effet, ce concept pose un double problème au·à la chercheur·se : d'une part, « Le concept d'idéologie appartient à cette classe de concepts de la théorie sociale qui sont tellement chargés que leur seule évocation suffit à éveiller les soupçons », d'autre part, « on ne compte plus les commentaires sur ce concept, et il est vain de vouloir entreprendre un inventaire de ses redéfinitions et de ses diverses élaborations » (Voirol, 2008, p. 62). Face à la méfiance entourant son utilisation et au flou sémantique qui le caractérise, l'objet des développements à venir sera d'explicitier la manière dont je comprends l'idéologie dans un souci de cohérence globale avec le reste de mon approche théorique.

Afin de commencer cette réflexion, il peut être bon de faire un détour succinct par la perspective marxiste des rapports sociaux. Il est en effet important de rendre hommage à ce que la perspective marxiste a apporté à la compréhension des questionnements socio-spatiaux. La dialectique matérialiste (et historique) de Marx a été pensée en écho et en réponse à la conception dialectique d'Hegel qui renvoie à une conception idéaliste d'une dialectique qui ne s'exercerait qu'à travers la conscience et les idées (Clément, Delattre, 2009, p. 277). Marx renverse alors cette conception idéaliste en mettant en avant le fait que la dialectique, cette méthode d'analyse du réel, doit avant tout se comprendre à travers les rapports matériels et « non dans les idées ou les intentions des hommes » (Ibid, p. 276). C'est la célèbre analogie descriptive pyramidale avec l'infrastructure en bas, base économique des rapports sociaux, et la superstructure en haut, rassemblant l'ensemble des idées d'une société. Sans l'infrastructure, la superstructure tomberait : ce sont les rapports de production (les conditions d'existence) qui sont avant tout déterminants dans la manière dont prennent forme les relations sociales et la vie politique. Ce renversement est essentiel, car il met en lumière l'importance de la société matérielle dans la construction de rapports sociaux. C'est cette conception qui fait écrire à Lefebvre que les idéologies sont fondamentalement spatiales : « Les idéologies ne produisent pas l'espace ; elles y sont, elles en sont » (Lefebvre, 1974, p. 242). C'est également l'héritage de cette tradition qui me fait comprendre que l'idéologie a une existence matérielle et qu'elle n'est pas une instance abstraite.

L'héritage de la perspective marxiste, ou tout du moins d'une certaine compréhension de celle-ci, pose notamment un problème quand on souhaite utiliser le concept d'idéologie.

Celui-ci tient au fait que, dans cet héritage, l'idéologie tend à s'inscrire dans une coupure épistémique entre ceux·celles qui seraient dans l'illusion de celle-ci et ceux·celles qui seraient dans une posture de vérité et de savoir. En effet, la superstructure est avant tout comprise comme dominée par les pensées de la classe dominante. L'ensemble de ces idées forment alors l'idéologie qui diffuse des illusions puisque l'ensemble des représentations produit vise notamment à légitimer l'exploitation des dominés. C'est précisément pour cela que Marx renverse la conception idéaliste : la science doit mettre à jour l'idéologie et pour cela elle doit se positionner, non du côté des idées, mais bien du côté des rapports réellement vécus par les êtres humains, et fondamentalement inégalitaires, qui sont le produit d'un processus socio-historique (Clément, Delattre, 2009, p. 277).

On retrouve ici la célèbre séparation entre science et idéologie qui est le plus souvent attribuée à Althusser. Cette séparation peut être comprise à travers l'acception de l'idéologie comme distorsion et illusion des rapports sociaux. L'exemple couramment pris pour illustrer ce point de vue est la définition de l'idéologie d'Althusser comme la « représentation du rapport imaginaire que les individus entretiennent à leurs conditions réelles d'existence » (Althusser, 1970, p. 38). Face à ce rapport « imaginaire », seule la science, et *a fortiori* le·la chercheur·se, serait à même de sortir l'individu de ses déterminismes et de l'élever au-dessus de cette illusion. L'idéologie, en tant qu'illusion, est alors le corolaire d'une science qui serait par essence non idéologique justement, et donc non faussée. « Il est d'abord trop vite admis que l'homme du soupçon est lui-même indemne de la tare qu'il dénonce ; l'idéologie, c'est la pensée de mon adversaire ; c'est la pensée de l'*autre*. *Il* ne le sait pas, mais *moi* je le sais » (Ricoeur, 1974, p. 330).

Pourtant, cette « arrogance de la critique » comme le dit Ricoeur (Ricoeur, 1974, p. 355), m'apparaît elle-même contrebalancée dans la définition d'Althusser. Le philosophe parle en effet de « représentation » du rapport imaginaire. S'il est donc possible de comprendre cette définition dans le sens d'un rapport déformé (« imaginaire ») à la réalité, il est aussi possible de comprendre le fait que ce rapport déformé s'inscrit dans une nécessité pour les individus de se représenter les rapports sociaux. L'idéologie ne résiderait donc pas dans l'illusion, mais dans le fait que nous y sommes tous et toutes soumis (le·la chercheur·se compris·e !). De l'illusion, on passe ainsi à la fonction de médiation de l'idéologie. L'idéologie est notre rapport direct au monde, et il n'est pas possible d'en sortir, car il n'y a rien en dehors. La fin de l'idéologie serait illusoire, et d'ailleurs peut-être même non souhaitable selon Ricoeur : une société sans idéologie serait une société sans représentation d'elle-même et sans modèle de société (Ricoeur, 1974, p. 350). L'enjeu n'est donc pas d'en sortir, mais d'en produire des nouvelles pour une société plus juste et cela en lien avec une théorisation politique.

Althusser distingue d'ailleurs à cet égard l'idéologie *des* idéologies. Il est ainsi important de comprendre que l'individu est soumis à l'idéologie dès lors qu'il est au monde social. C'est la fonction de médiation de l'idéologie et elle est dans ce sens anhistorique pour Althusser. Il vient ensuite des idéologies particulières exprimant des « positions de classe » (Althusser, 1970, p. 35). « L'idéologie, comme l'inconscient, est une dimension inhérente de l'esprit humain. Elle n'a, en ce sens, 'pas d'histoire'. Il ne faut donc pas la confondre avec 'les idéologies' particulières, qui sont les vecteurs d'intérêts circonstanciels de groupes sociaux déterminés » (Aron, 2007, p. 3). Dans ce sens, l'être humain et *a fortiori* le·la chercheur·se est nécessairement pris dans l'idéologie, mais également et perpétuellement sous la menace d'une multitude d'idéologies.

D'une théorie de l'idéologie restreinte qui ne serait que « la pensée de l'*autre* » (Ricœur, 1974, p. 330), on passe ainsi à une théorie de l'idéologie généralisée qui concerne tout le monde. Le risque serait alors de passer d'une posture de recherche où les connaissances produites par le·la chercheur·se sont axiologiquement neutres, car en dehors de l'illusion, à une posture de recherche où la critique ne serait plus tenable au nom d'un relativisme radical de la connaissance. Si la première posture ne me semble pas tenable comme je l'ai développée dans le chapitre 1 (cf. Point 1. Réflexions épistémologiques autour d'une posture de recherche), la deuxième me semble tout autant sujette à caution : « de quel lieu parle le chercheur dans une théorie de l'idéologie généralisée ? Il faut bien l'avouer, ce lieu n'existe pas. Et il existe encore moins que dans une théorie de l'idéologie restreinte, où seul l'autre est dans l'idéologie. Mais cette fois le savant sait qu'il est lui aussi pris dans l'idéologie » (Ricœur, 1974, p. 349). Ce dernier point est essentiel : je sais que je suis pris dans l'idéologie et je peux alors assumer la subjectivité inhérente à mon activité de recherche en l'explicitant. « [...] la critique des idéologies, portée par un intérêt spécifique, ne rompt jamais ses attaches avec le fond d'appartenance qui la porte. Oublier ce lien initial, c'est entrer dans l'illusion d'une théorie critique relevée au rang de savoir absolu » (Ibid, p. 355). Dans mes termes, j'ajouterai ainsi que la théorisation politique est toujours présente, elle sous-tend la critique proposée.

La « solution » semble donc bien se situer dans une pensée non-disjonctive permettant de garder la valeur heuristique de ces deux termes que sont science et idéologie dans un rapport de complémentarité.

« tout savoir objectivant sur notre position dans la société, dans une classe sociale, dans une tradition culturelle, dans une histoire, est précédé par une relation d'appartenance que nous ne pourrions jamais entièrement réfléchir. Avant toute distance critique, nous appartenons à une histoire, à une classe, à une nation, à une culture, à une ou des traditions. En assumant cette appartenance qui nous précède et nous porte, nous assumons le tout premier rôle de l'idéologie, celui que nous avons décrit comme fonction médiatrice de l'image, de la représentation de soi ; par la fonction médiatrice des idéologies,

nous participons aussi aux autres fonctions de l'idéologie, fonctions de dissimulation et de distorsion. Mais nous savons maintenant que la condition ontologique de précompréhension exclut la réflexion totale qui nous mettrait dans la condition avantageuse du savoir non-idéologique » (Ricoeur, 1974, p. 352-353)

Il s'agit ainsi de penser la « relative autonomie » du·de la chercheur·se une fois accepté le fait que « le savoir objectivant est toujours second par rapport à la relation d'appartenance » (Ibid, p. 353). Cette autonomie elle s'inscrit dans la possibilité de distanciation et de décentrement que permet notamment l'historicité. La perspective critique est en effet possible, car elle s'inscrit dans un mécanisme de pensée qui vise notamment à comprendre les conditions socio-historiques sous-jacentes à la construction des idéologies. C'est le travail de déconstruction et de dépliement effectué par le·la chercheur·se. J'ajouterai par ailleurs, et à la suite de Ricoeur, que cette distanciation est également rendue possible grâce à l'interpellation réciproque des savoirs – scientifiques et ordinaires – qui nous confronte inexorablement à d'autres idéologies et qui permet de construire *in fine* des alternatives de pensée. La critique des idéologies doit ainsi s'appréhender à l'aune d'un travail d'analyse socio-historique et d'une interpellation réciproque des savoirs. Ce sont ces deux modalités de travail scientifique que je mobilise à différents endroits dans cet écrit et qui permettent d'ouvrir la possibilité à une alternative de pensée.

1.2. Interpellation et contre-interpellation de l'idéologie

Ces développements liminaires s'inscrivent dans la continuité de la posture épistémologique défendue jusqu'ici, à savoir le fait que la posture critique est nécessairement subjective et qu'elle n'est pas le seul privilège du·de la chercheur·se qui doit rechercher sans cesse l'interpellation réciproque des savoirs. Mais ces développements ont aussi l'intérêt de permettre de concevoir l'idéologie de manière constructive afin de rendre compte de sa dimension nécessairement collective tout en gardant sa portée critique et heuristique. Pour ce faire, je m'appuierai essentiellement sur la « philosophie marxiste du langage » de Lecercle s'articulant autour des concepts d'interpellation et de contre-interpellation (Lecercle, 2004). Cette « philosophie » permet de concevoir, d'une part, l'idéologie comme un processus, et d'autre part, l'idéologie comme une « force illocutoire », ce qui m'intéresse particulièrement dans une perspective sociolinguistique des dynamiques socio-spatiales.

Le concept d'interpellation, l'auteur l'explique à travers la parabole mise en avant par Althusser : « l'agent de la circulation siffle, et tout un chacun se retourne, persuadé que cette interpellation le vise personnellement » (Lecercle, 2004, p. 191). En mobilisant cette parabole, il met ainsi l'accent sur une caractéristique essentielle de l'idéologie : elle produit les sujets en

les interpellant. Lecercle définit alors une chaîne d'interpellation en termes linguistiques que je trouve éclairante au vu de mes questionnements et des médiations sociolinguistiques mises en place. L'idéologie devient ainsi « la force illocutoire qui porte les énoncés, et qui ne se contente pas de caractériser tel ou tel acte de langage, mais exerce un effet matériel en produisant des sujets » (Ibid, p. 153). L'idéologie doit ainsi être comprise comme au fondement de la construction de tout discours et de toute subjectivité. La « relative autonomie » de Ricoeur, Lecercle propose alors de la penser en termes de « contre-interpellation » de la part du sujet. Si l'interpellation existe, la contre-interpellation aussi. Ou autrement dit, si l'illusion/distorsion existe, la capacité réflexive qui permet de la remettre en question aussi, et cela pour tou-te-s. Ce point est fondamental, car « la séparation rigide entre savoir ordinaire et savoir scientifique, qui accompagnait l'idée de distorsion et de "fausse conscience", est remplacée par un continuum d'exploration réflexive immanent aux pratiques sociales » (Voirol, 2008, p. 77). Il est également fondamental, car il est à la base des espaces de médiation scientifiques que j'ai ouverts durant ma recherche.

Pour aller plus loin, il est maintenant nécessaire d'approfondir la chaîne d'interpellation au long de laquelle court la force illocutoire de l'idéologie et cela afin d'en comprendre ses implications.

Tout d'abord, la chaîne d'interpellation, en accord avec les développements précédents, est une chaîne à laquelle il est impossible d'échapper. On n'échappe pas au collectif (le début de la chaîne), tout comme on n'échappe pas à la subjectivité du locuteur (qui se joue en bout de chaîne). La chaîne commence ainsi par les « institutions » qui sont « linguistiquement matérielles en ce qu'elles sont la source de discours et d'expressions toutes faites (on devrait dire : du "prêt-à-parler"), que les locuteurs inlassablement répètent parce qu'ils se reconnaissent en elles » (Lecercle, 2004, p. 154). À travers ce « prêt-à-parler », les institutions appellent à la mise en place de « rituels » qui attribuent les rôles de chacun et chacune dans « la division sociale du travail et l'action collective ». Cette étape se situe toujours au niveau collectif. « La question est donc de savoir à quel moment le sujet individuel se sépare du sujet collectif. Et la réponse est : lorsque le rituel se fait pratique » (Ibid, p. 155). C'est alors dans la vie quotidienne qu'apparaît la mise en acte individuelle du rituel qui correspond au sujet assujetti. Mais de sujet assujetti, l'individu peut aussi devenir sujet acteur. C'est donc aussi dans cette mise en acte quotidienne qu'apparaît « l'action individuelle, qui négocie (s'accommode de, résiste, tourne) les contraintes du champ : à chaque sujet acteur sa stratégie, qui le fait émerger de la position de sujet assujetti. [...] L'interpelé contre-interpelle donc l'idéologie qui l'interpelle » (Ibid, p. 156). On pourrait ainsi schématiquement représenter la conceptualisation de Lecercle de la manière suivante :

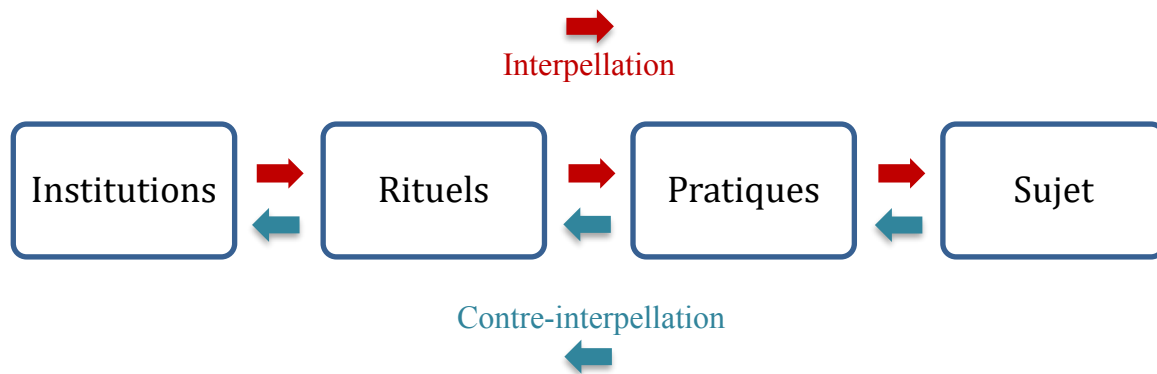


Figure 13. Chaîne d'interpellation et de contre-interpellation de l'idéologie selon Lecercle

Il n'est pas d'idéologie indépendamment des sujets, des pratiques, des rituels et des institutions qui lui donnent une existence matérielle. Ce n'est donc pas tant l'analyse des idées en soi qu'il est nécessaire d'accomplir dans une perspective critique, mais l'analyse de l'idéologie telle qu'elle existe à travers des pratiques, des rituels et des institutions. La compréhension de la construction idéologique des discours permet ainsi d'appréhender la manière dont les discours nous mettent dans une certaine disposition pour penser et pour agir. « L'idéologie est donc langage, par quoi il faut entendre plus que l'affirmation triviale que l'idéologie se manifestant par des discours, le langage y est toujours impliqué – toute pratique, en ce sens, implique le langage » (Lecercle, 2004, p. 157). À travers ces développements sur la notion d'idéologie, et la manière dont je la comprends, on retrouve bien l'objectif énoncé dès l'introduction de ce chapitre quant à la mise en place d'espaces de médiation scientifique au sein de la collectivité : interroger, avec les professionnel·le·s, les présupposés implicitement partagés qui font globalement sens dans l'institution, à une échelle collective, et qui sont incarnées par les professionnel·le·s, à une échelle individuelle. Il s'agissait donc dans les médiations réalisées de venir interroger collectivement un « prêt-à-parler », qui tend à être aussi un prêt-à-penser, et cela par l'intermédiaire principalement de deux notions naturalisées : la « mixité sociale » et le « communautarisme » (cf. suite du chapitre).

Ce travail construit sur un principe d'interpellation réciproque était d'autant plus pertinent à proposer à la collectivité que le propre de l'idéologie est « d'imposer (sans en avoir l'air, puisque ce sont des 'évidences') les évidences comme évidences, que nous ne pouvons pas ne pas reconnaître. [...] C'est pourquoi ceux qui sont dans l'idéologie se croient par définition en dehors de l'idéologie : c'est un des effets de l'idéologie que la dénégation pratique du caractère idéologique de l'idéologie, par l'idéologie » (Bulot, 2007, p. 189).

L'idéologie semble en effet s'appuyer sur deux principes qui sont sous-entendus dans l'expression de « prêt-à-parler » : d'une part, l'exclusion des alternatives de pensée, d'autre part, un principe de naturalisation qui tend à instaurer l'idéologie comme relevant de l'ordre naturel des choses. C'est dans ce sens que je parlerai de notions naturalisées dans la suite de ce chapitre. Les deux principes sur lesquels repose l'idéologie tendent alors à inscrire le « prêt-à-penser » et le « prêt-à-parler » dans une forme de croyance qui est bien exprimée par certain·e·s professionnel·e·s : *« Je pense que les projets de rénovation urbaine ont souvent souffert de ça c'est-à-dire une espèce de de schéma idéal de ce qu'était la mixité [...] et puis donc ses objectifs d'un côté et puis de l'autre des actions menées [*<enqNK> : hum*] avec une **espèce de croyance quasi mystique** que de toute façon ces actions-là elles allaient bien produire du mieux et que elles allaient nous mettre sur le chemin [*<enqNK> : hum*] de cet idéal qui sans doute serait inaccessible »* (Marion_42).

2. « Cafés sociolinguistiques » et autres espaces de médiations scientifiques

Dans son travail autour des modalités de recherche-action, Bonny distingue trois expressions : « être en recherche », « se mettre en recherche » et « faire de la recherche ».

« La première désigne une attitude ordinaire d'acteur lorsque celui-ci ne se satisfait pas des routines constitutives de sa pratique et de son univers d'expérience et les interroge sur la base de certaines aspirations. Se mettre en recherche implique une démarche plus systématique d'investigation, tel qu'on peut par exemple l'engager à travers l'inscription dans une formation individuelle ou la mise sur pied d'un collectif mobilisant des formes de recherche-action. La troisième expression, quant à elle, est réservée aux pratiques qui respectent les canons en vigueur du référentiel scientifique, dont les chercheurs professionnels sont les experts et les garants. » (Bonny, 2015, p. 2)

Nombre des professionnel·e·s rencontré·e·s lors de mon travail « étaient en recherche » comme j'ai d'ailleurs pu commencer à le mettre en évidence dans le chapitre 3 (cf. « Prendre appui sur le discours des professionnel·e·s : entre demande sociale implicite et perspective critique déjà présente »). Partant notamment de ce constat, l'enjeu de la recherche-médiation que j'ai menée a ensuite été de mettre en place des espaces permettant à ces mêmes professionnel·e·s de « se mettre en recherche ». J'ai ainsi élaboré peu à peu des modalités d'interventions avec un triple objectif où il s'agissait de permettre à chaque personne de :

- s'interroger sur sa pratique et ses représentations vis-à-vis des quartiers dits prioritaires ;

- s'approprier un mécanisme de pensée permettant de déconstruire certaines représentations et certaines notions qui orientent notre grille de lecture du monde social ;
- s'exprimer librement et sans jugement dans une situation conçue comme hors des rapports hiérarchiques et de statuts.

L'idée était donc d'interroger la « communauté interprétative » de Rennes Métropole, c'est-à-dire « l'ensemble des gens qui fabriquent et utilisent une forme donnée de représentation » (Becker, 2009, p. 81), tout en donnant des outils ainsi que l'espace nécessaire pour que cette démarche d'investigation ne soit pas uniquement celle d'un « expert », mais qu'elle puisse au contraire être partagée collectivement.

2.1. Dispositifs de discussions et de réflexions collectives mis en place au sein de la collectivité

« La capacité à questionner et à “mener l'enquête”, à donner sens et à porter interprétation à une réalité doit être reconnue comme la compétence de n'importe qui. Le chercheur ne dispose pas d'une compétence réservée. [...] Pour le formuler sur le terrain qui me préoccupe ici, à savoir celui d'une recherche en sciences sociales, je dirais que la question n'est évidemment pas que tout le monde devienne sociologue et que la compétence de recherche soit exercée pareillement par n'importe qui. Par contre, il revient aux chercheurs, dans le cadre d'une épistémopolitique du commun, d'inventer la scène et les dispositifs (construire des situations) où les personnes directement concernées ou intéressées par la question de recherche peuvent s'associer à égalité de reconnaissance et de contribution, dans le cadre de ce pacte intellectuel avancé par Jacques Rancière. » (Nicolas-Le Strat, 2016, p. 248-249)

Ce sont ces « scènes et dispositifs » que j'ai cherché, imparfaitement sûrement, à inventer et mettre en place au sein de la collectivité.

Concrètement, j'ai réalisé trois types de médiations scientifiques durant ma mission :

1. Des interventions ponctuelles ou « ateliers sociolinguistiques »
2. Un cycle d'interventions : les « cafés sociolinguistiques »
3. Des projections-débats du film réalisé « Entre 4 tours »

1. Le premier type de médiation scientifique renvoie à des interventions ponctuelles visant à interroger précisément une notion ou à amorcer le début d'une démarche d'investigation en lien avec les représentations des quartiers dits prioritaires de Rennes. Toutes

ces médiations ont globalement été construites autour de temps de travail d'une durée variable entre 45 minutes et 2h. Dans ce cadre, j'ai réalisé :

- Une intervention à la DHS (Direction de l'Habitat Social) qui gère notamment les demandes de logements sociaux. Cette intervention a pris la forme d'une « analyse des pratiques » (cf. exemple ci-dessous). 20 personnes environ.
- Une intervention au service Habitat de Rennes Métropole. Cette intervention a consisté à interroger la notion de « mixité sociale » et à alerter sur l'importance de la dimension langagière dans le processus de stigmatisation. 20 personnes environ.
- Une intervention lors d'une réunion de service de la DIAP (Direction Insertion et Aide à la Personne). Cette intervention consistait à présenter ma mission et à commencer à interroger et sensibiliser les personnes présentes sur quelques enjeux de réflexions socio-langagières autour des quartiers dits prioritaires. 20 personnes environ.
- Une intervention lors d'un CCS (Coordination Cohésion sociale) : réunion régulière rassemblant différent·e·s professionnel·le·s du Pôle Solidarité Citoyenneté Culture et visant à favoriser le lien entre les services. Les personnes présentes tendent à varier selon les sujets abordés. Cette intervention a suivi les mêmes modalités que l'intervention précédente. 15 personnes environ.
- Une intervention séminaire DIAP (Direction Insertion et Aide à la Personne). Ce séminaire avait la particularité de rassembler toutes les personnes de la DIAP, soit une centaine de personnes. L'intervention a donc consisté en une présentation de quelques enjeux spatiaux et langagiers autour du processus de stigmatisation des trois quartiers de Rennes sur lesquels je travaille. Il s'en est suivi un temps d'échanges sous la forme de questions-réponses et un travail de réflexion collectif en petits groupes. 150 personnes environ.
- Une intervention à la Dircom (Direction de la Communication). Cette dernière s'est déroulée sensiblement sur le même modèle que précédemment (sans le travail de réflexion collectif en petits groupes). 110 personnes environ.

J'ai adapté le déroulé des différentes médiations en fonction du nombre de personnes et des conditions matérielles. Pour les interventions organisées plus centralement sur un format de « présentation », je me suis toujours attaché à laisser un temps d'échanges pendant et après la présentation avec les professionnel·le·s. J'ai également proposé quand cela était possible un travail en petits groupes à la fin de l'intervention. Enfin, lorsque la durée le permettait, j'ai organisé l'intervention de telle sorte de pouvoir partir des savoirs des professionnel·le·s et de

leurs interrogations, avant une mise en commun collective. C'est notamment le cas de l'intervention à la DHS dont je propose ici de reproduire le déroulé.

Atelier sociolinguistique DHS

Lors de cet atelier, je commencerai par une brève présentation de ma mission et j'explicitai le déroulement de la matinée. L'idée étant de partir avant tout des expériences et des représentations de chacun.e, on enchainera ensuite sur les ateliers à proprement parler qui s'organiseront de la manière suivante :

Durée : 45 min environ, **nombre par groupe** : 4-5 personnes, **aménagement** : regroupement de chaises ou autour d'une table

Objectifs > permettre à chacun.e de : s'interroger sur sa pratique et ses représentations vis-à-vis de certains espaces urbains ; s'approprier un mécanisme de pensée permettant de déconstruire certaines représentations et certaines notions qui orientent notre grille de lecture du monde social ; s'exprimer librement et sans jugement dans une situation conçue comme hors des rapports hiérarchiques et de statuts.

Déroulement : Les personnes se rassemblent en groupe de 4-5 personnes maximum en mélangeant si possible les fonctions professionnelles. Une personne est si possible désignée « secrétaire » et prendra des notes succinctes des échanges du groupe. Mais cette personne doit surtout et avant tout participer aux échanges et débats ! L'atelier s'organise de la manière suivante :

- Phase 1 (15 minutes) : quand les personnes doivent faire le choix des quartiers pour la demande ou lors des propositions, êtes-vous parfois en difficulté concernant les quartiers du Blosne, Villejean, Maurepas ? Si oui, pourquoi ou par rapport à quoi ?

- Phase 2 (15 minutes) : Quelle image avez-vous de ces trois quartiers ? Pourquoi ?

- Phase 3 (15 minutes) : Cette image a-t-elle un impact dans votre travail de tous les jours (tensions, incompréhensions, difficultés à tenir un discours « officiel », etc.) ?

NB : Il est important qu'il n'y ait pas de jugements au cours de ces ateliers et que les idées de chacun.e soient considérées avec une égale importance et pertinence : toutes les idées sont les bienvenues. Ne devoir dire que des choses intelligentes, et cela dans un contexte hiérarchique, est une pression sociale poussant parfois une majorité de personnes au silence et les autres à monopoliser la parole (car plus légitimées socialement). Un climat d'empathie et de bienveillance est donc nécessaire et il est demandé aux membres de chaque groupe de veiller à la circulation de la parole entre toutes les personnes.

PAUSE

Après la pause, à partir des « secrétaires » de chaque groupe, une mise en commun des réflexions de chaque groupe sera faite. Cela favorisera la mise en discussion générale avec l'ensemble des personnes présentes. Pendant ces restitutions, j'essaierai également au fur et à mesure et au cas par cas d'apporter quelques clés de lecture sur les situations évoquées. Environ 1h.

Je terminerai par une présentation théorique vulgarisée afin de formaliser et de cadrer un peu tout ce que nous avons pu dire précédemment. L'idée étant aussi de comprendre les processus généraux à l'œuvre mis en évidence par les discussions précédentes. Environ 20 min.

2. Le deuxième type de médiation scientifique s'est construit autour de la trame présentée ci-dessus de l'atelier à la DHS, à savoir donc sous la forme de temps de réflexions collectifs. À la différence des interventions ponctuelles évoquées précédemment, l'idée était ici de proposer un espace régulier d'échanges au sein de l'institution, avec si possible un noyau de personnes qui serait le même à chaque atelier. Ces espaces de discussions collectives étaient ouverts à des professionnel·le·s de la collectivité issu·e·s de nombreux services différents. Afin de favoriser la venue de tout le monde, ces espaces de discussions étaient organisés à tour de rôle dans le quartier de Maurepas, du Blosne et de Villejean. Ces temps ont par ailleurs été organisés autour d'un « café » et sur une plage horaire un peu décalée (16h-18h) afin de différencier ces temps avec un temps de réunion « plus classique ». Tous ces éléments devaient ainsi permettre de favoriser au maximum les échanges et la mise en réflexion collective.

Dans l'intention initiale, ces « cafés sociolinguistiques » comme ils ont été nommés au sein de l'institution devaient se dérouler tous les 3 mois environ. La pandémie du Covid-19 a malheureusement affecté le planning prévu au départ et le nombre de cafés a été largement diminué sur le temps de ma mission de 3 ans. Cependant, plusieurs « cafés » ont tout de même pu être organisés :

- Le premier, le 6 juin 2019, a été consacré à des échanges sur la notion de « mixité sociale ». 13 personnes.
- Un autre, le 7 novembre 2019, a permis de revenir sur éléments du premier « café » et d'élargir les questionnements autour du fonctionnement des processus discriminatoires. 13 personnes.
- Le 14 janvier 2020, un troisième temps a été organisé autour de la notion de « communautarisme ». 19 personnes.
- Le 1^{er} avril 2021, un nouveau temps en distanciel a été organisé où il s'agissait d'approfondir, et de revenir, sur les discussions du temps précédent sur le communautarisme. 8 personnes.

Les développements proposés dans ce chapitre sont largement issus de ces deux premiers types de médiation scientifique.

3. **Le troisième type de médiation scientifique** fera lui l'objet d'un chapitre à part entière, le chapitre 5, puisqu'il concerne les projections-débats organisées à partir du documentaire « Entre 4 tours » que j'ai réalisé (cf. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »). Je parlerai alors de médiations filmiques, mais le principe sous-jacent de volonté de mise en discussion et réflexion collective est également au centre de cette autre modalité de recherche-action.

2.2. Savoir-faire du chercheur-médiateur : progressivité, réciprocité et capacité hétérolingue

Il est à signaler que ces espaces de discussions ont été plébiscités par la plupart des professionnel·le·s rencontré·e·s. Ils ont semblé en effet répondre à la demande sociale implicite identifiée au chapitre 3 (cf. « Prendre appui sur le discours des professionnel·le·s : entre demande sociale implicite et perspective critique déjà présente »), et cela à travers au moins deux caractéristiques : leurs contenus permettant de questionner des sujets « tabous » à partir de référentiels scientifiques ; leurs modalités participatives organisées autour d'un souci de bienveillance, où chaque personne est invitée à s'exprimer. Il n'en reste pas moins que ces médiations, et de manière plus générale mon apport d'une perspective critique au sein de l'institution, a aussi pu être le théâtre de réactions défensives (légères et ponctuelles). Cela a notamment été le cas lors de mon intervention en Dircom où une personne m'a signalé qu'elle « *savait déjà tout* » et que tout ce que je disais était « *évident* ». Lors de mon intervention au service Habitat, la personne responsable du service m'a également signalé que « *questionner la mixité sociale, cela a déjà été fait au sein de la collectivité et la définition donnée par la collectivité est acquise par tous* ».

« Il est vrai que la pratique d'intervention suscite toujours à un moment ou à un autre une réaction (même légère) du système-client contre l'intervenant. Cette réaction se produit en général au moment où une forme de dévoilement s'opère, où l'analyse produit ses effets, où les différents acteurs sont mis en face de leurs responsabilités, c'est le moment où il s'agit de remettre en cause des perceptions ancrées et d'opérer une décentration des points de vue. » (Felder, 2007, p. 67)

Avec le recul, je pense que ces moments de tension ont été limités grâce à deux aspects qui ont guidé toute ma démarche de recherche-médiation : la progressivité et la réciprocité.

- J'ai pris en compte tout au long de ma mission la progressivité nécessaire dans le dérangement quand on s'inscrit dans une perspective de transformation sociale. En effet, quand on s'attèle à déplier certaines notions, à les déconstruire, on déconstruit de la même manière la grille de lecture des personnes avec lesquelles on travaille, c'est-à-dire le socle sur lequel elles se basent afin d'appréhender le monde qui les entoure et parfois afin de donner un sens à leur travail. Une telle démarche de déconstruction nécessite donc d'être progressif dans ses apports critiques et de réfléchir à la manière d'exprimer ces apports. D'ailleurs, il a souvent été difficile d'appréhender, au moment des médiations réalisées, la capacité *réelle* de transformation sociale de mon travail. Comme j'ai pu m'en rendre compte à plusieurs moments de ma démarche de recherche, c'est à moyen terme que les changements de paradigme s'opèrent le plus souvent chez les personnes, après un temps de « digestion » et de réflexion personnelle.
- Durant toutes ces médiations, je me suis inscrit sur « un plan de réciprocité » avec les personnes (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 327). Ni au-dessus des professionnel·le·s, ni jugeant au premier mot de « travers », j'ai cherché à amener progressivement des changements de paradigme en m'inscrivant toujours dans une dynamique de compréhension vis-à-vis des habitant·e·s rencontré·e·s, mais aussi des professionnel·le·s. Cette posture a, semble-t-il, été appréciée, comme on a d'ailleurs pu parfois m'en faire la remarque durant ma mission au sein de la collectivité en distinguant ma posture de celles d'autres chercheur·se·s ou « expert·e·s » de bureau d'études intervenu·e·s précédemment dans la collectivité.

Globalement, la plupart des médiations réalisées s'appuie (à des degrés variables selon les conditions) sur l'organisation suivante : l'idée de partir en priorité du savoir des professionnel·le·s, ce qui les questionne, ce qui les dérange pour ensuite construire une réflexion collective durant laquelle j'essaie modestement de donner quelques clés de lecture sociologique et sociolinguistique, avant de terminer par une formalisation plus théorique afin de cadrer les différents échanges. Il m'est en effet apparu assez rapidement qu'il était nécessaire d'inverser l'organisation plus « classique » de l'apport d'expertise descendant : une présentation puis des questions-réponses. Si le chercheur veut que ses propos « parlent » aux personnes avec lesquelles il travaille, il est nécessaire de partir de leurs savoirs et vécu personnels. Ce n'est qu'ainsi que l'abstraction inévitablement à toute théorisation sociale pourra trouver des points d'appui chez les professionnel·le·s et que l'intervention du·de la chercheur·se pourra remplir pleinement son ambition de transformation sociale.

Cette ambition praxique dans les médiations scientifiques réalisées implique un certain savoir-faire de la part du·de la chercheur·se. Ce savoir-faire prend notamment la forme d'une « capacité hétérolingue » qui fait directement écho à « l'imaginaire hétérolingue » de Nicolas-Le Strat, « à savoir un chercheur bien sûr expérimenté dans la pratique de son idiome spécialisé (le langage d'une science sociale), mais aussi, pareillement habile pour composer avec d'autres langages – ceux des personnes impliquées par sa recherche » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 22). On retrouve ici toutes les caractéristiques d'un travail de recherche-médiation qui renvoie notamment à la capacité de pouvoir rendre accessible les apports du·de la chercheur·se possédant un autre langage que le sien, et dans le même mouvement, d'être en capacité de recevoir et de prendre en compte des savoirs exprimés autrement qu'avec le langage d'une science sociale.

Cet enjeu hétérolingue apparaît dès lors que le·la chercheur·se s'inscrit pleinement dans un travail de recherche-action. Dans le cas de ma mission, cette capacité hétérolingue a pris tout son sens lors des médiations réalisées, mais aussi dans l'ensemble des interactions formelles ou informelles induites par mon travail au sein de la collectivité. La capacité hétérolingue que le·la chercheur·se doit développer s'est aussi révélée indispensable lors de l'écriture des notes de recherche à destination de la collectivité, suite à certains de mes questionnements ou afin de formaliser les apports théoriques et réflexifs mis en avant lors des « cafés sociolinguistiques ». Les notes de recherche réalisées sont disponibles en annexe (cf. Annexe 4).

Journal de terrain, 29 mars 2019

Marie m'a confronté il y a deux jours à la différence de « culture » d'écriture : elle pensait que je me forçais pour écrire des notes de recherche d'une longueur de 4 pages alors que de mon côté c'était déjà un effort important de diminuer la longueur à 4 pages ! Ils ont en effet l'habitude de fonctionner au sein de la collectivité à partir de notes de 1 ou 2 pages maximum. Ma mission me demande donc aussi de déconstruire d'une certaine manière ma façon d'écrire qui est largement formatée par l'écriture universitaire. Celle-ci est certes rigoureuse scientifiquement, mais elle devient ici un frein dans une perspective d'intervention. Un prochain exercice m'attend donc : réduire la longueur, expliciter ma pensée et les concepts, garder la complexité. Un vrai travail.

Le·la chercheur·se doit ainsi accepter de changer son mode d'énonciation. « [...] Dès lors que l'on veut transmettre un certain savoir à un public non spécialisé - et ce doit être, de mon point de vue, l'une des missions du chercheur -, il faut accepter de changer de mode d'énonciation, de risquer d'être critiqué par ses pairs et mal compris par le public. » (Charaudeau, 2013, p. 8-9). C'est le risque que j'ai pris tout au long de ma recherche que ce soit dans les médiations ou dans mes écrits. L'enjeu hétérolingue est d'ailleurs également au

cœur de cet écrit avec les résumés proposés à la fin de chaque chapitre. L'écriture filmique proposée au chapitre 5 répond également à cet objectif et accepte de prendre le « risque » d'une autre forme d'écriture de la recherche (cf. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »).

3. Interroger des notions naturalisées

En s'appuyant sur les développements précédents, la suite de ce chapitre se propose de formaliser l'apport des médiations scientifiques s'inscrivant dans une perspective sociolinguistique tout en commençant à apporter quelques éléments analytiques en appui sur les discussions avec les professionnel·le·s. Les médiations réalisées n'ont pas été enregistrées à l'aide d'un dictaphone. C'était un choix de ma part afin de correspondre au mieux à l'intention initiale de ces temps de discussions qui était d'ouvrir des espaces où les professionnel·le·s peuvent s'exprimer relativement librement et engager une discussion collective sur des sujets parfois « sensibles » au sein de la collectivité. Au vu de mon expérience dans la collectivité, il me semble que la présence d'un dictaphone aurait pu limiter la réussite d'une telle entreprise. Cela est d'autant plus vrai que certaines médiations réalisées ont eu lieu au début de ma mission au sein de la collectivité et que je n'avais pas encore pu mettre en place une certaine relation de confiance avec les professionnel·le·s. Il s'agissait donc aussi de faire connaître ma mission au sein de la collectivité et plus globalement ma posture de recherche fondée sur la volonté de s'inscrire sur « un plan de réciprocité » avec les personnes (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 327).

Les lignes qui suivent cherchent donc à rendre compte des apports de ces médiations sous la forme d'une formalisation qui vise à rassembler à la fois les échanges issus de ces temps de discussions et des éléments analytiques qui me sont propres. Du fait de l'absence d'enregistrement, et afin de rendre compte des échanges avec les professionnel·le·s, je me suis appuyé sur quelques notes issues de mon journal de terrain et les entretiens réalisés par ailleurs dans cette recherche. Il était d'ailleurs d'autant plus difficile de pouvoir prendre des notes durant ces médiations que je jouais également le rôle d'animateur de ces temps de discussions. Plus concrètement, la suite de ce chapitre s'organisera autour de deux notions naturalisées (et de quelques notions connexes) : la « mixité sociale » et le « communautarisme ». Très présentes dans l'espace public et régulièrement associées aux quartiers dits prioritaires, ces notions cristallisent des enjeux politiques et sociaux. Dans ce sens, on peut parler de « formule » afin de faire référence à toutes ces notions, c'est-à-dire à l'« ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux

politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, Berthier, 2018, p. 16).

3.1. La « mixité sociale » : un « pari » idéologique

La notion de mixité a une place particulièrement importante dans la politique de la ville puisqu'elle en est un des objectifs principaux, si ce n'est d'ailleurs l'objectif central comme on a déjà pu l'entrevoir précédemment dans cet écrit (cf. chapitre 2. Point 1. « Des “grands ensembles” aux “Quartiers Politique de la Ville” »). « *Nous on est à l'ANRU / on est de fervents ayatollahs de la mixité sociale qu'on brandit partout tout le temps dans tous les discours / on est de fervents défenseurs de ça et on prône vraiment cette recherche de mixité sociale parce qu'on sait que c'est le fondement de la normalisation des quartiers* » (Charles_80). On retrouve à travers le « on sait que » le caractère idéologique du discours : il est l'ordre de l'évidence que la « mixité » amènera à la « normalisation des quartiers », tout comme il semble de l'ordre d'évidence qu'il faille « normaliser » ces espaces urbains. Or, ce « prêt-à-parler », qui est aussi un « prêt-à-penser », a des implications sociales et politiques que l'interrogation de la notion de « mixité sociale » permet de mettre à jour.

« Qu'on le veuille ou non, le langage qui nous est en grande partie extérieur et antérieur est pétri de ces phénomènes de classements, de catégorisations, de frontiérisations, de dominations, que l'on reproduit bien souvent sans même le savoir, mais par rapport auxquels (voire contre lesquels) on se positionne aussi constamment, qu'on réinvestit. Ces divers phénomènes ont des impacts réels, sociaux et politiques » (Deshayes, Vétier, 2017, p. 54).

3.1.1. Trop ou pas assez de « mixité » ?

Injonction de la politique de la ville depuis plusieurs décennies, la notion de « mixité sociale » est une « notion intrinsèquement relative » (Kirszbaum, 2006, p. 91). « *La mixité sociale ça veut tout dire et ça veut rien dire [...] c'est les couleurs ? c'est l'argent ?* » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social à Maurepas). Cette relativité intrinsèque à la notion est intéressante à relever puisqu'elle permet à chaque personne d'y projeter sa propre signification en fonction de ses normes de référence. Pourtant, et même si l'on commence à percevoir le piège que représente une telle notion pour l'action publique, « la 'mixité sociale' figure au cœur des objectifs de la politique de la ville et des politiques du logement [depuis les années 1990] » (Kirszbaum, 2006, p. 91). De la circulaire Guichard de 1973, circulaire dite « ni tours ni barres » à la loi plus récente de 2017 « relative à l'égalité et à la citoyenneté », favoriser la « mixité sociale » est au centre de l'action publique. Dans le cas des projets de renouvellement

urbain cela est d'autant plus vrai que cette dernière est un présupposé à la résolution des problèmes sociaux. Les professionnel·e·s doivent ainsi chercher à la mettre en œuvre continuellement sans savoir ce à quoi elle renvoie précisément. « [...] j'allais dire cette soi-disant mixité je la mets entre guillemets parce que j'imagine que ça doit être aussi au cœur de vos travaux, mais quand on s'intéresse à ça on sait que déjà on ne sait même pas la définir ça veut dire quoi enfin déjà c'est un truc (rires) c'est plus une injonction une aspiration » (Amélie_40).

Une tentative de définition et de cadrage de la notion

Il est à signaler que Rennes Métropole, et plus spécifiquement le service Habitat en lien avec les élu·e·s ont mis en place un travail, il y a de cela plusieurs années, afin d'essayer de cadrer la notion de « mixité sociale ». La conception de la « mixité sociale » par Rennes Métropole s'organise ainsi autour de trois axes majeurs : « l'égalité d'accès de tous les demandeurs de logement à tous les parcs de l'agglomération », un « objectif de rééquilibrage de l'occupation sociale » dans les quartiers NPNRU notamment « pour homogénéiser le profil des occupants en fonction de leurs ressources », et « continuer à assurer le droit au logement pour l'ensemble des demandeurs » (Rennes Métropole, 2016). Cette tentative de cadrage, bien qu'elle pourrait être largement interrogée, a le mérite de clarifier un peu la notion de « mixité sociale » ou, tout du moins, la manière dont celle-ci est mobilisée au sein du service Habitat de la collectivité. Car, ce cadrage n'est pas nécessairement partagé collectivement au sein de la collectivité, et donc connu par les professionnel·le·s qui ne travaillent pas au service de l'habitat. D'ailleurs, au sein même de ce service, ce cadrage n'empêche pas pour autant les professionnel·le·s de s'interroger sur cette notion et sur ce qu'elle sous-entend. Les médiations réalisées tendent ainsi à montrer que c'est une interrogation collective qui se joue autour de cette notion du fait de son flou sémantique qui autorise les représentations individuelles de chacun·e.

La première chose qu'il est possible de mettre en lumière autour de la notion de « mixité sociale », c'est le fait que certain·e·s professionnel·le·s, et même des habitant·e·s, mettent en avant dans leurs discours sur les quartiers dits prioritaires deux aspects apparemment contradictoires : ces quartiers sont caractérisés par une trop grande mixité pour certain·e·s et une trop faible pour d'autres. Villejean, « Avant c'était un quartier avec une grande mixité sociale », « qu'on a perdu aujourd'hui » (Frédéric, professionnel de la direction de quartier à Villejean). Le Blosne, « c'est un quartier avec une grande mixité sociale et culturelle peut-être » (Emma, habitante du Blosne). L'école est ici révélatrice d'une différence de perception. À l'école Torigné, il n'y a plus aucune mixité. L'école est essentielle et c'est de là que doit repartir la mixité (Fabien, directeur d'une structure associative sur le Blosne).

Le travail de terrain, associé aux médiations réalisées, permet de dépasser cette contradiction apparente et de comprendre que celle-ci dépend en réalité de l'acceptation que chacun·e se fait de la « mixité sociale ». Quand elle renvoie à une mixité de classes sociales, la

mixité sociale est considérée comme trop faible aujourd'hui en comparaison notamment avec le début des grands ensembles où les statuts socioprofessionnels des personnes étaient plus divers. *À mon époque « c'était très mélangé » dans les tours : prof de passage, militaires, gendarmes, ouvriers, etc. (Antoine, ancien habitant de Villejean).* Cette acception semble alors travailler le plus souvent sur une forme d'opposition entre « mixité (de classe) sociale » et une « mixité ethnique » qui ne se dit pas explicitement. Cette opposition, elle apparaît clairement dans le rapport final du bureau d'études « Jeudevi » sur « L'action publique de proximité face aux évolutions sociales et culturelles dans le quartier du Blosne à Rennes ». Dans ce rapport, on peut y lire le titre : « Une progression du caractère multi-culturel de la population au détriment de la mixité sociale ? (Jeudevi, 2017, p. 13).

À d'autres moments, la « mixité sociale » n'est plus en opposition avec une « mixité ethnique », mais au contraire assimilée sémantiquement à celle-ci « *Il n'y a plus de mixité dans le quartier* ». *Avant il y en avait beaucoup, il y avait de tout, des Français de « souche », des Arabes, des Kabyles, des Boat people, des Hmongs, etc. Sur une classe de 25 élèves, il y avait moitié moitié Français de souche et enfants de familles d'immigrés. Maintenant, sans exagérer, il y a 23 de familles d'immigrés sur 25 (Gilles, habitant de Villejean).* Il est intéressant de noter que le « diagnostic » de Gilles et d'Antoine aboutit, malgré un référentiel différent, à la même conclusion : il n'y a plus de mixité. On comprend alors que, soit la « mixité sociale » est trop faible, car les « français de souche » ne seraient plus présents sur ces quartiers, soit trop importante, car « *visuellement il y a une grosse mixité de fait en termes culturel ethnique* » (Céline, habitante de Maurepas).

Journal de terrain, 15 octobre 2019

Aujourd'hui, Comité technique NPNRU sur la location active (que l'on pourrait définir succinctement comme la proposition de logements sociaux sous la forme d'annonces de location « classiques » afin de favoriser la mixité sociale). Pendant cette réunion, une personne-cadre dans le service explique au cours d'un échange que « *le critère économique n'est pas le garant d'être porteur de mixité* ». Mais quel critère le permet alors ? Car c'est bien la définition mise en avant dans tous les discours institutionnels au niveau national, mais aussi dans la collectivité : un pourcentage par rapport au plafond de ressources de référence. Difficile de ne pas voir apparaître en creux ici la question de l'étranger, sous-jacente à la plupart des échanges au sein de l'institution sans être jamais véritablement exprimée.

Le flou sémantique inhérent à la notion de mixité sociale semble donc permettre de faire référence à de nombreux critères d'appréciation différents. Pour s'en convaincre, voici une liste élaborée à la suite de plusieurs ateliers sociolinguistiques autour d'une tentative de définition collective de la « mixité sociale » par les professionnel·le·s. La question, travaillée en groupe, était la suivante : « Comment chaque personne définit ou comprend la notion de mixité sociale ? Peut-on se mettre d'accord sur une définition commune ? ». Il en est ressorti les définitions suivantes :

La mixité renvoie à :

- un mélange « tout horizon » de :
 - religions,
 - de générations,
 - d'habitat
 - de classes sociales,
 - la cohabitation et la diversité sociale,
 - de couleur de peau / critères ethniques
 - de CSP (Classes socioprofessionnelles)
 - de niveaux de diplômes
- ou un mélange :
 - homogène de cultures
 - de revenus
 - dans 1 périmètre donné
- ou à :
 - une mixité sociale
 - une mixité spatiale
 - une mixité statistique
 - une mixité générationnelle
- ou à des dualités sociales et culturelles :
 - pauvreté/richesse,
 - intellectuels/techniques,
 - noirs/blancs, etc.

Sans forme adjectivale associée, le terme de mixité porte en lui une réelle ambiguïté puisqu'il peut renvoyer à plusieurs mixités : des formes d'habitats, des nationalités, des catégories socio-professionnelles, etc. (Avenel, 2005, p. 63). On retrouve d'ailleurs cet aspect

dans les PAT²² et notamment dans l'enjeu 5 de celui de Villejean : « Enjeu 5 : Renforcer l'attractivité des logements (construction, réhabilitation) afin de favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle » (Rennes Métropole, 2015c, p. 18). Mais il me semble que ce qui est intéressant à noter, c'est le fait que ce flou sémantique perdure même lorsque la forme adjectivale « sociale » est associée au terme de « mixité » comme on le voit ci-dessus à travers les ateliers que j'ai réalisés. Dans les entretiens enregistrés et réalisés avec les professionnels lors de mon travail de recherche, le terme de mixité apparaît à 59 reprises et il n'est associé à une forme adjectivale que 37 fois sans que cela ne semble réellement impacter la signification de celui-ci. En effet, on retrouve dans les entretiens la même variabilité sémantique que celle qui a pu être mise en évidence dans les médiations réalisées. Pour s'en rendre compte, je propose de reproduire ci-dessous un concordancier mettant en lumière quelques environnements discursifs associés au terme de mixité dans les entretiens.

*...on a une politique publique qui est de garder la **mixité** machin tout ça... (Mathilde_8)*

*...si derrière **mixité sociale** on parle uniquement de questions de critères de revenus / ça dépend ce qu'on met derrière ce terme là... (Benjamin_72)*

*...l'objectif c'est d'être dans la **mixité** il faut d'abord que la qualité des logements sur place soit bonne, mais il faut pouvoir attirer d'autres populations... (Stéphane_66)*

*...retrouver de la **mixité** c'est aussi redonner peut-être des possibilités de promotion sociale aux gens qui sont là... (Marion_48)*

*...les opérations de renouvellement urbain vont vraiment permettre ça avec différents types d'habitats différents processus d'accession / suffisamment variés pour qu'il y ait vraiment de **la mixité**... (Sophie_33)*

*...nous on parlait de la **mixité** dans le territoire, mais avec des qui correspondent à des typologies de logements différentes donc logement social accès à la propriété tout ça là l'idée c'est de faire aussi de la **mixité**... (Julien_109)*

*...des pavillons des habitations individuelles en tant que propriétaires / donc une certaine **mixité** de populations populations mixtes aussi dans les origines culturelles... (Arnaud_6)*

*...la **mixité** d'activités elle est absolument essentielle... (Clémence_4)*

*...à travers la **mixité** sociale on / on illustre la **mixité** fonctionnelle la **mixité** d'habitat la **mixité** de plein de choses... (Charles_80)*

²² Pour rappel, les PAT (Plan d'Action Territorial) sont la « déclinaison des orientations stratégiques du contrat de ville » et ils ont pour vocation de « mobiliser les énergies autour des actions jugées collectivement prioritaires » (Rennes Métropole, 2015a, p. 4). Cf. chapitre 2. Point 2.4. « Le NPNRU dans les quartiers : les Plans d'Action Territoriaux ».

On perçoit bien ici le piège pour l'action publique et la réflexion collective que représente la mobilisation de la notion de « mixité sociale ». Le flou sémantique mis en lumière induit des compréhensions multiples, et parfois fort différentes, quant à cette notion qui est pourtant l'objectif central de la politique de la ville.

Quand on parle de « mixité sociale » au sein de la collectivité, une idée revient souvent : la nécessité d'attirer une nouvelle population sur les quartiers dits prioritaires. Dans le cas de Charles, qui travaille notamment en lien avec l'ANRU, l'idée est même encore plus précise : il s'agit d'attirer une nouvelle population afin de « normaliser » ces espaces urbains. « *bah des logements en accession à la propriété donc ça va ça va vraisemblablement changer la physionomie du quartier parce que la population va changer / parce que parce qu'on va être vers une mixité sociale beaucoup plus importante* » (Charles_22). « *ça va demander je pense un peu plus que 10 ans ça va demander je pense une génération pour pour faire que la chose soit redevenue plus mixée plus normalisée* » (Charles_40). La juxtaposition des deux termes est ici loin d'être anodine et semble renvoyer à une première équation symbolique : plus de mixité = plus normalisé. On retrouve ce raisonnement autour de la normalisation avec les nouveaux commerces envisagés au Blosne dans le projet de renouvellement urbain comme l'illustre l'extrait suivant du journal de terrain :

Journal de terrain, 15 septembre 2020

Un professionnel de la direction de quartier du Blosne m'a expliqué que l'élue au quartier avait dit qu'elle était favorable à l'installation d'un Carrefour pour la nouvelle centralité commerciale, car cela renvoyait à plus de « *normalité* ». L'idée sous-jacente est de fait de permettre de rendre le quartier plus « *normal* » et de correspondre à la nouvelle population. Il va sans dire qu'un Carrefour renvoie à une « *normalité* » qui est loin d'être partagée par tous et toutes et qui montre bien ici « l'effet de légitimation » mis en avant par Castells. Les intérêts et les normes de quelques personnes sont considérés comme ceux de tous et toutes.

Cette « normalisation » par une nouvelle population induit une véritable tension au sein de l'institution. Elle fait en effet écho à une tension forte entre des discours officiels mettant en avant le fait que les projets de renouvellement urbain sont avant tout pensés pour les habitant·e·s déjà présent·e·s sur ces quartiers, et des aspects opérationnels qui viennent contredire ces aspects. Cette tension a pu être mise en évidence à plusieurs reprises lors des médiations réalisées. L'interaction ci-dessous extraite d'un entretien la montre également à sa manière :

47_<enqNK> : *et tu en penses quoi de cette politique un peu de / de cette volonté d'arriver d'une nouvelle population sur le quartier ?*

48_<Louise> : *ce qu'ils appellent la mixité sociale ?*

49_<enqNK> : *ce qu'ils appellent la mixité sociale*

Il est intéressant de noter la mise à distance par le pronom « ils » de cette acception de la « mixité sociale ». Le « ils » est ici un déictique personnel, c'est-à-dire une unité linguistique qui permet « la localisation et l'identification des personnes [...] par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 160). Or, ici, ce déictique permet notamment de désigner négativement les personnes qui ne sont ni le locuteur ni l'allocutaire (Kerbrat-Orecchioni, 1997, p. 40). C'est un « ils » exclusif pourrait-on dire et cet aspect est intéressant puisque, d'une part, Louise fait partie de la collectivité désignée par ce « ils », et d'autre part, elle est directement impliquée par cette volonté de « mixité sociale » puisqu'elle est chargée de mission politique de la ville.

Pour « attirer une nouvelle population », il faut pouvoir rendre ces quartiers « attractifs ». Cette notion « d'attractivité » est donc elle aussi largement présente dans les discours et notamment dans la convention NPNRU de Rennes Métropole dont l'enjeu 4 est de « Renforcer l'attractivité des territoires prioritaires » (Rennes Métropole, 2016a, p. 17). Plus loin dans ce document, on peut d'ailleurs lire que cette attractivité ne peut se comprendre sans lien avec la mixité sociale : « L'attractivité des QPV : viser un objectif de mixité sociale, en lien étroit avec les objectifs du Contrat de ville, avec les outils déclinés dans le NPNRU et la CIA²³ de Rennes Métropole » (Rennes Métropole, 2016a, p. 50). La perspective économique vient ici largement soutenir et même justifier la « mixité sociale ». C'est alors la « mixité fonctionnelle » et la « mixité d'activités » qu'il s'agit alors de développer afin de favoriser la « mixité sociale ». Cela n'est pas surprenant puisque, dans le NPNRU, « la mixité sociale est, quant à elle, à réaffirmer comme un objectif central de ce nouveau programme en y ajoutant une dimension économique à travers l'enjeu de “mixité fonctionnelle” » (RésOVilles, 2019). Sur Rennes Métropole, cette dimension économique se donne notamment à voir à travers la démarche de « marketing territorial » dont l'objectif est de *faire venir des « actifs avec panier moyen plus élevé » et de développer une offre « pour amener une mixité fonctionnelle, mais aussi une mixité sociale »* (Charline, professionnelle dans le service économie de Rennes Métropole)

²³ Convention Intercommunale d'Attribution

3.1.2. Une « mixité sociale » nécessairement bonne à questionner

En plus du flou sémantique autour de la « mixité sociale » qui fait de cette notion un piège pour l'action publique et la réflexion collective, il apparaît au fur et à mesure des développements précédents une forme d'évidence autour de cet objectif de « mixité sociale » chère à la politique de la ville. Elle va de soi et elle sera le résultat des actions mises en place, que celles-ci soient sociales, économiques ou encore urbanistiques. Si l'objectif de « mixité sociale » semble aller de soi, c'est notamment parce que la « mixité sociale » se voit attribuée la faculté de pouvoir résoudre (tous) les problèmes sociaux. Pourtant, cette faculté, posée comme un présupposé implicitement partagé et qui traduit bien le caractère idéologique de cette notion, ne relève en réalité en rien d'une évidence.

- **Un rapprochement spatial aboutit-il nécessairement à un rapprochement social ?**

Une des premières questions posées par l'objectif de « mixité sociale » est la suivante : un rapprochement spatial aboutit-il nécessairement à un rapprochement social ? Autrement dit, la diminution contrainte de la distance spatiale entre deux personnes socialement différentes induit-elle forcément une diminution de la distance sociale entre ces deux mêmes personnes ? Le mécanisme semble en réalité plus complexe. Il ne relève pas d'une simple causalité linéaire notamment quand on se positionne dans une perspective de dialectique socio-spatiale.

L'habitat contribue à l'habitus (que nous comprendrons comme un ensemble de dispositions durables, acquises notamment dans l'enfance et qui induisent certaines pratiques sociales en fonction des positions sociales de chacun). Mais « l'habitus contribue aussi à faire l'habitat, à travers les usages sociaux, plus ou moins adéquats, qu'il incline à en faire » (Bourdieu, 1993, p. 259). Bourdieu remet ainsi en cause l'idée d'un déterminisme spatial unilatéral dans les comportements sociaux et l'homogénéisation que ce déterminisme sous-tend. Dès 1970, Chamboredon et Lemaire dans leur article connu, « Proximité spatiale et distance sociale », alertent sur la « solution miracle » des grands ensembles et la manière dont la population est d'ores et déjà homogénéisée autour d'un destin « unique » qui serait partagé par tous-te-s. C'est bien l'hétérogénéité qui caractérise ces espaces urbains. Selon ces sociologues, la population est avant tout caractérisée par l'hétérogénéité qui s'explique par un certain nombre de mécanismes sociaux qu'il s'agit d'objectiver : l'accès aux logements, mais aussi « des conduites de sociabilité » qui varient largement d'une classe à l'autre. Ils mettent alors en avant une double dynamique quant au rapprochement social issu d'un rapprochement spatial :

- une dynamique « positive » pour les personnes et les groupes qui sont « en cours de mobilité » en termes de classes sociales, et qui voient de fait favorablement le fait de pouvoir « côtoyer des catégories auxquelles ils aspirent, des raisons de croire qu'ils s'en sont rapprochés et des modèles, pour l'apprentissage de leur condition d'aspiration » (Chamboredon, Lemaire, 1970, p. 18)
- une dynamique « négative » pour les personnes et les groupes qui sont situés à « deux extrémités de la hiérarchie » sociale : « Les groupes les plus défavorisés, exposés au mépris des autres et à la confrontation avec des façons de vivre inaccessibles, le ressentent comme une humiliation. [...] Les sujets de classe supérieure, ou des couches supérieures des classes moyennes, critiquent le principe même du grand ensemble et sont très sensibles aux difficultés de cohabitation. » (Chamboredon, Lemaire, 1970, p. 19). L'hétérogénéité de la population devient ainsi source de tensions sociales.

Ainsi, Chamboredon et Lemaire récusent la vision idéologique qui tend à voir le grand ensemble comme le lieu, d'une part, d'un nécessaire rapprochement de classes, et d'autre part, de la disparition de l'hétérogénéité des groupes sociaux. Au contraire, le rapprochement spatial peut favoriser les tensions et la distance sociales. Aucune solution miraculeuse donc dans la juxtaposition de groupes sociaux.

Ce dernier point est d'autant plus important que tout milieu social possède ses propres codes qu'il faut être en mesure de maîtriser afin de se mouvoir dans ce même milieu, et *a fortiori* dans l'espace (qui rappelons-le est un produit social). Sans cette compréhension et cette maîtrise des codes sociaux utilisés, certaines personnes peuvent ainsi se sentir « étrangères », « pas chez elles », en « insécurité » comme j'ai pu l'entendre dans plusieurs entretiens (cf. chapitre 8. « L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriations et ressenti d'insécurité »). Le rapprochement spatial peut ainsi être violent symboliquement, car « rien n'est plus intolérable que la proximité physique (vécue comme promiscuité) de gens socialement éloignés » (Bourdieu, 1993, p. 259). Cela peut permettre notamment d'interroger l'objectif « d'attirer de nouvelles personnes » d'un « autre milieu social » afin de résoudre les problématiques sociales identifiées dans les quartiers dits prioritaires.

Ces points ne manquent pas d'interroger certains professionnels. « *La mixité quand elle est imposée n'a pas plus de résultats positifs. La mixité imposée peut renvoyer d'autant plus la différence* » (Brigitte, professionnelle du centre social à Villejean). À cet égard, la volonté « d'attirer une nouvelle population » est elle aussi questionnée. « *Quelle est la perception des nouveaux habitants du quartier ?* » Je me pose cette question. « *On n'est pas sur les mêmes profils de population donc on va voir comment tout ça va vivre* » (Thomas,

urbaniste de Rennes Métropole). C'est la « mise en contact direct de 2 populations sociologiques qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer » et on ne sait pas ce que cela va donner (Fabien, directeur d'une structure associative sur le Blosne).

Journal de terrain, 7 novembre 2019

Lors de l'atelier, une personne a posé la question suivante concernant les logements sociaux au Thabor : « *c'est quoi être pauvre dans un quartier riche ?* »

Journal de terrain, 6 juillet 2020

Lors de l'atelier, une personne a posé la question suivante : « *c'est un idéal et un dogme la mixité sociale, mais est-ce qu'on n'impose pas cela aux gens qui n'en ont pas envie ?* »

Ces premières réflexions amènent à ainsi interroger la valeur d'une « mixité sociale » (avec ses dérivés sémantiques vus précédemment) supposée comme nécessairement bonne. C'est en effet un des présupposés de base des projets NPNRU: « la mixité [créerait] les conditions d'une plus grande égalité » et « favorise l'urbanité ou la cohésion sociale » (Avenel, 2005, p. 64). Le qualificatif de « présupposé » est d'autant plus vrai qu'aucune étude sociologique ne permet aujourd'hui d'affirmer l'efficacité en termes de réduction des inégalités sociales des actions mises en place au nom de la « mixité sociale » (Kirszbaum, 2010, p. 7 ; Epstein, 2013, p. 103-111). Le discours sur la « mixité sociale » semble être dans ce sens un « discours constituant », c'est-à-dire « un ensemble de discours qui servent en quelque sorte de garant aux autres discours et qui, n'ayant pas eux-mêmes en amont des discours qui les valident, doivent gérer dans leur énonciation leur statut en quelque sorte “autofondé” » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 133). « *On a fait un pari / j'allais dire fantastique de se dire on va accueillir de nouvelles populations pour faire évoluer vraiment socialement le quartier économiquement, etc. / [...] c'est un pari et on se dit est-ce que ça va marcher ou pas ? est-ce que effectivement d'autres catégories socioprofessionnelles vont venir au Blosne ? est-ce qu'ils vont scolariser leurs enfants dans les écoles du Blosne ? est-ce qu'ils vont utiliser les activités les services proposés au Blosne ? est-ce qu'ils vont se sentir bien ? parce que la mixité on en parle beaucoup, mais c'est pas forcément quelque chose qui se décrète / et comment est-ce que comment est-ce que la mayonnaise elle va prendre ?* » (Amélie_38).

Pour reprendre mes termes, la « mixité sociale » est donc un pari idéologique dont je vais essayer de mettre en lumière les soubassements dans les différents développements à venir (sur la « mixité sociale », mais aussi les autres notions qui y sont rattachées comme le « communautarisme »).

- **La « mixité sociale » est-elle incontestablement souhaitable ?**

Ce pari idéologique amène également à se poser une deuxième question. La « mixité sociale » est-elle incontestablement souhaitable ? En quoi et pourquoi les regroupements de personnes de même classe sociale ou culturelle posent-ils nécessairement problème ? Ces regroupements ne sont-ils pas également bénéfiques ?

Prôner la mixité à tout prix peut aussi renvoyer, d'une part, à un refus des différences, et d'autre part, à une assimilation forcée qui peut potentiellement être vécue avec une grande violence symbolique. Dans un article sur la « ségrégation sociale » (que je comprendrai comme la combinaison d'une mise à distance sociale et spatiale), deux géographes mettaient en garde en 1983 contre une mixité qu'ils nomment « résidentielle » :

« [...] prôner la mixité résidentielle, ou même utiliser la notion, procéderait d'une idéologie de refus des différences et d'assimilation forcée. Cette attitude aboutirait, par exemple, à interdire aux minorités ethniques de défendre leur identité, en préconisant leur dispersion, ou encore, sous prétexte de lutter contre l'insalubrité de l'habitat, à légitimer la destruction des quartiers ouvriers et, par-là, l'élimination des genres de vie et des valeurs culturelles qui leur étaient propres, pour imposer les valeurs des classes dominantes. » (Brun, Chauviré, 1983, p. 78)

Il semble en effet important de ne pas nier tout aspect bénéfique aux regroupements et au sentiment d'appartenance à un quartier : le développement de réseaux de solidarité, d'entraide, d'une identité de groupe, d'une sociabilité, etc. On retrouve d'ailleurs la plupart de ces aspects dans le film de recherche à travers le personnage d'Abdoul (cf. chapitre 5. « Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé "Entre 4 tours" »). On recherche tous·te·s à nous regrouper dans la vie de tous les jours avec des personnes qui nous sont proches, socialement, culturellement, intellectuellement, etc. La volonté d'appartenir à un groupe est inhérente à l'être humain : c'est un « animal social ».

« Il est rare en effet que les politiques de mixité contraignent des ménages aisés à déménager. Plus souvent, la mixité est mise en œuvre par la rénovation urbaine, c'est-à-dire par la démolition de tours et de barres dans des quartiers populaires. Ces démolitions brisent des liens de voisinage et réduisent un capital social qui est parfois le seul capital significatif dont les ménages disposent pour faire face aux difficultés. » (Charmes, 2009, p. 5)

Journal de terrain, 24 mars 2019

J'ai rencontré aujourd'hui une personne qui a habité à Maurepas. Suite à une proposition du bailleur, elle avait choisi de se reloger dans un logement social proche du centre-ville de Rennes. Or, elle vivait assez mal ce relogement : elle n'avait plus ses repères, ses relations, ses habitudes dans les commerces, elle ne se sentait plus « chez elle ». Depuis lors, elle espère pouvoir revenir sur le quartier de Maurepas.

Ainsi, comme l'illustre cet extrait de journal de terrain, « certaines mixités peuvent être ségrégatives » (Marcel Roncayolo cité par Lehman-Frisch, 2009, p. 110) et entraîner des situations d'exclusion sociale. Que ce soit d'ailleurs pour les personnes quittant ces quartiers ou pour celles qui y restent puisque « le renouvellement de la population [peut] déstabiliser les ressources liées à l'insertion dans des réseaux sociaux ancrés dans le quartier » (Gilbert, 2011, p. 4). Ce risque, certain·e·s professionnel·le·s l'ont également bien identifié comme j'ai pu le voir lors des discussions collectives.

Pour se prémunir de ces aspects ségrégatifs, il est mis en avant dans les projets la multiplication des types d'habitats et de modalités d'accession. « *il faut que la diversification soit pensée pas seulement pour faire venir des nouvelles personnes, mais qu'elle soit pensée pour eux les habitants du quartier c'est-à-dire que eux-mêmes [<enqNK> : hum] aient la possibilité d'avoir des parcours résidentiels au sein du quartier / qu'ils soient pas obligés d'en partir* » (Marion_42). On retrouve en creux la tension identifiée auparavant autour d'une injonction remplie de paradoxe : faire venir une nouvelle population, mais continuer à faire en sorte que ces quartiers puissent être pensés pour les habitant·e·s déjà présent·e·s. « *je veux dire historiquement on a en gros un peu opposé depuis 30 ans 40 ans maintenant deux concepts qui sont l'un le l'accueil inconditionnel le la garantie du droit au logement pour les ménages qui ne peuvent pas se loger ailleurs que dans le parc social [<enqNK> : hum] voilà / et la mixité sociale comme si en gros on faisait soit l'un soit l'autre [<enqNK> : hum] ce qui ce qui interroge quand même pas parce que ça veut dire que donc accueillir des pauvres c'est un problème parce que ça génère de la non-mixité donc la non mixité est un problème, mais pourquoi c'est un problème ça on a un peu de mal à le dire* » (Marion_30). Le discours constituant de la « mixité sociale » est encore une fois exprimé à travers le fait qu'il est posé que la « non mixité est un problème » sans qu'on puisse réellement dire « pourquoi c'est un problème ».

Si face à ces injonctions contradictoires « *chacun va choisir le la moitié de la phrase qui l'arrange* » (Marion_32), le besoin de « nouveaux habitants » qui semble implicitement partagé parmi les professionnel·le·s renforce la potentielle perspective excluante de la « mixité sociale ». Cette exclusion est d'ailleurs renforcée par l'exclusion symbolique mise en scène par des panneaux de présentations des projets de renouvellement urbain à destination des habitant·e·s. Que ce soit pour l'ESC²⁴ de Maurepas, ou la réorganisation de la place de Zagreb au Blosne, ces panneaux de communication avaient la particularité de représenter uniquement des personnes blanches avec un habitus vestimentaire correspondant à ce qui était certainement imaginé comme la « normalité », mais en déconnexion avec une réalité empirique. Dans le cas

²⁴ Espace Social Commun

de panneaux représentant les nouveaux immeubles construits au Blosne, les tours en arrière-plan étaient également invisibilisées. En écho à mes remarques, ces aspects ont aussi été signalés par certaines professionnel·le·s auprès du service qui élaborent ces panneaux de communication. La communication autour des projets de renouvellement urbain a par ailleurs été largement discutée lors de différentes médiations réalisées.

Il n'en reste pas moins que le fait de ne pas représenter de manière iconique les habitant·e·s déjà présents et d'invisibiliser leurs habitats est un signal fort envoyé aux personnes. « La question du type d'image de la ville qui est proposé dans ces discours et matérialisé dans l'espace est donc une question de politique de la représentation, dans le sens où elle interroge les destinataires de ces images, ceux qu'elle vise et ceux qu'elle exclut » (Mondada, 2000, p. 37). Une « question de politique de la représentation », mais aussi plus globalement une conception sociétale qu'il s'agit d'interroger où certaines populations semblent plus difficiles à penser et à représenter que d'autres.

Dans ce sens, si la question de la « mixité sociale » se pose dans les quartiers dits prioritaires, elle pourrait également se poser dans le cas des autres quartiers comme par exemple le Thabor à Rennes qui est caractérisé par une relative homogénéité de classe sociale supérieure. À cet égard, il est également possible de revenir sur les enjeux économiques mis en avant dans le « marketing territorial ». Il est en effet intéressant de mettre en lumière que l'absence de « mixité fonctionnelle » ne semble poser problème que dans ces « territoires en crise » comme ils ont été qualifiés lors d'une réunion à laquelle j'ai assisté sur le « marketing territorial ». Dans le cas du quartier du Thabor, la question de la « mixité fonctionnelle » ne semble en effet pas poser question à l'action publique. Pourtant, comme me le faisait remarquer une personne lors d'une intervention, la « mixité d'habitats » et la « mixité fonctionnelle » ne sont pas les caractéristiques premières de ce quartier (ces réflexions peuvent être un peu nuancées avec l'introduction de logement social dans le quartier avec le programme "Duchesse Anne" réalisé début des années 2000). « *on ne s'interroge pas de savoir pourquoi / comment dans le Thabor Saint-Hélier on a des CSP ++ en permanence ils sont super concentrés là ça pose problème à personnes / ils sont concentrés pourtant [<enqNK> : oui] / (rires)* » (Stéphane_66). Cette comparaison avec le quartier du Thabor a le mérite de permettre d'interroger les fondements mêmes des discours sur ces espaces urbains et *in fine* les actions mises en place. Cela a d'ailleurs été mis en avant lors d'un atelier sociolinguistique durant lequel il était exprimé le fait que cette notion ne concernait que les quartiers identifiés comme « *pauvres* ». Or, « En tout état de cause, on sait que la ségrégation est sans doute plus intense dans les quartiers riches que dans les quartiers pauvres, ce qui interroge – à l'aune de la justice sociale – une politique qui voudrait lutter contre la ségrégation en agissant principalement du côté des quartiers pauvres... » (Kirszbaum, 2010, p. 6).

L'idée ici n'est pas de dire que la concentration sur un même espace urbain de personnes en situation de précarité économique n'engendre aucune difficulté, ni même de remettre en cause la question de l'intervention de l'action publique sur ces mêmes espaces urbains. Il s'agit en revanche de bien distinguer ce qui relève d'un besoin d'action publique (et cela dans plusieurs domaines qu'ils soient économiques, sociaux, urbanistiques, etc.) et ce qui permet de la justifier idéologiquement notamment à travers la notion de « mixité sociale ». Les professionnel·le·s rencontrés semblaient pris entre ces deux pôles. Et lorsque la notion de « mixité sociale est interrogée, et ses implications dépliées, il apparaît au fur et à mesure des discussions une question centrale : celle de la légitimité sociale, c'est-à-dire ce qui est valorisé socialement et ce qui ne l'est pas, au vu d'une culture dominante²⁵ présentée comme la référence à atteindre.

3.1.3. « Interculturalité » et « vivre ensemble » plutôt que « mixité ethnique » ?

Deux autres notions semblent directement associées dans les discussions à celle de mixité sociale : « interculturalité » et « vivre ensemble ». Tout autant que la « mixité sociale », le « vivre ensemble » est une notion largement associée aux quartiers dits prioritaires. Il est en effet difficile de parler de ces quartiers sans que le « vivre ensemble » ne soit invoqué, afin de résoudre un certain nombre de problématiques identifiées. Dans cette idée, le « vivre ensemble », tout comme « l'interculturalité », devrait ainsi être renforcé et développé. Dans un cas comme dans l'autre, ces notions semblent trop souvent renvoyer à des constructions figées, où il suffirait de mettre des personnes les unes à côté des autres afin de créer de la « mixité », participer au « vivre ensemble » et développer « l'interculturalité ». On retrouve ici la « solution miraculeuse » déjà esquissée précédemment. Un habitant ne s'y trompe pas d'ailleurs : *La mixité est « pensée uniquement comme on veut les mettre les uns à côté des autres » (Gérard habitant du Blosne).*

Le « vivre ensemble » est au cœur des PAT. On peut rappeler ici l'enjeu 4 du Pat du Blosne : « Enjeu 4 : Le vivre ensemble. Le territoire doit pouvoir se mobiliser pour prévenir le risque d'un repli sur soi (barrière de la langue, isolement) et renforcer le vivre ensemble » (Rennes Métropole, 2015a, p. 16). Ou l'enjeu 4 également du PAT de Maurepas cette fois :

²⁵ « Culture dominante » fait référence ici à la théorie de la domination sociale posant le fait qu'il existe dans chaque société une hiérarchie sociale qui institue un groupe social dominant (plus ou moins large) au sommet et des groupes dominés à la base. Si individuellement nous pouvons tous avoir une conception potentiellement différente de la culture dominante, à l'échelle de la société il en ressort que les rapports de pouvoir sont structurés autour de certains dénominateurs communs qui posent comme légitimes certaines caractéristiques sociales et/ou culturelles. C'est l'ensemble de ces caractéristiques que j'appelle ici culture dominante.

« Enjeu 4 : Vivre ensemble. Permettre la cohabitation des populations / partager le quotidien en bonne intelligence » (Rennes Métropole, 2015b, p. 18).

« L’interculturalité » est une notion largement mobilisée dans les discours produits au sein de la collectivité afin d’appuyer l’objectif de « vivre ensemble. On retrouve d’ailleurs explicitement le lien entre les trois notions dans l’un des objectifs opérationnels de l’enjeu 4 sur le « vivre ensemble » du PAT du Blosne : « Lutter contre le repli sur soi en favorisant la mixité et l’interculturalité, développer le vivre ensemble dans le territoire » (Rennes Métropole, 2015a, p. 20). De manière plus implicite, on peut également citer l’enjeu 5 du PAT de Villejean : « Favoriser la cohabitation sociale, culturelle et intergénérationnelle » (Rennes Métropole, 2015c, p. 18).

Si ces notions n’ont pas été à proprement parler interrogées lors des différentes médiations réalisées, il me semble qu’il peut être ici intéressant d’apporter quelques éléments analytiques issus de mon travail de terrain de manière plus générale. De la même manière que pour la notion de « mixité sociale », ces deux notions sont tout d’abord caractérisées par un flou sémantique certain. Comme le dira une professionnelle lors d’un atelier : « *Vivre ensemble je mets ça quand je ne sais plus quoi mettre* » (Marine, professionnelle de la direction de quartier de Villejean). Cela permet encore une fois de mettre en exergue le piège de ces notions pour l’action publique : la politique de la ville semble reposer à plusieurs égards (PAT, contrat de ville, etc.) sur des notions qui se laissent à voir comme des évidences et que les professionnel·le·s eux·elles·mêmes ne sont pas en mesure de définir. Ces deux notions renvoient pourtant selon moi à un enjeu précis qui explique leur récurrence dans la politique de la ville. « L’interculturalité » et le « vivre ensemble » autorisent en effet de parler de ce qui est « tabou » et pourtant toujours présent dans les discours produits sur la « mixité sociale » : la question de la « mixité ethnique ».

Dans cette perspective, et en écho à la conception d’une « mixité sociale » nécessairement bonne, c’est dans une acception « angélique » que ces notions sont essentiellement mobilisées ce « qui en réduit la portée à une simple attente de “relations humaines harmonieuses malgré les différences culturelles et linguistiques” » (Blanchet, Coste, 2010, p. 9). Pourtant loin de renvoyer à un état figé, la notion d’interculturalité renvoie à des processus qui se fondent dans la dialectique entre deux ou plusieurs cultures à travers notamment l’interaction. Lorsque je mobilise la notion de « culture », je la comprends dans le sens donné par le collectif de chercheur·ses Manouchian :

« Un processus dynamique, toujours en mouvement, même si chacun a l’illusion de percevoir une culture figée, comme un mouvement arrêté sur une photo. La culture est la manière dont un groupe social donné apporte des réponses aux questions socioanthropologiques fondamentales (l’homme et sa

place dans les groupes qu'il construit) et s'adapte aux défis que lui pose son environnement (social et naturel) : la relation entre les individus et les sexes, les groupes sociaux, le rapport à l'Autre, la mort, le sens de la vie, la nature, la place occupée par l'homme dans l'univers, etc. Ces grandes questions sont universelles tandis que les réponses varient selon les groupes sociaux considérés (à un moment donné). Il y a ainsi autant de cultures qu'il y a de réponses apportées dans le temps et dans l'espace par les différents groupes qui nous ont précédés ou qui coexistent, et nous suivront. » (Collectif Manouchian, 2012, p. NP).

Le dialogue, sous-entendu par la notion d'interculturalité, implique des moments de tensions légitimes lors de la confrontation et du métissage de plusieurs grilles de lecture différentes du monde social. Or, ces tensions et les phénomènes de distanciation sociale qu'ils peuvent engendrer semblent le plus souvent délaissés dans la prise en compte de ces phénomènes sociaux. Le danger est donc que la notion holiste d'interculturalité oublie la dimension conflictuelle des processus interculturels, en ne retenant que la dimension « angélique » renvoyant au « vivre ensemble ». Cet aspect est important pour penser l'action publique, car les discours produits tendent à nier les difficultés potentielles de vivre avec des personnes possédant une grille de lecture différente de la sienne. Cet aspect vaut aussi bien pour les habitant·e·s que pour les professionnel·e·s qui peuvent se retrouver démun·i·e·s sans pouvoir réellement en parler.

L'interculturalité étant nécessaire positive, difficile de pouvoir échanger collectivement sur les tensions, les incompréhensions et *in fine* les difficultés qu'elle peut provoquer. D'ailleurs, la plupart des discours des professionnel·le·s sur ce point sont bien le fruit d'interactions duelles dans le cadre d'un entretien informel ou formel. *Je me pose la question de leur « capacité à comprendre nos mots », ils comprennent le français, mais est-ce qu'ils comprennent ce qu'il y a derrière ? ». « Comment on aborde les personnes d'origine étrangères ? ». « On ne les comprend peut-être pas », « Eux non plus aussi » (Frédéric, professionnel de la direction de quartier à Villejean). « Est-ce qu'on a les bonnes méthodes, les bonnes solutions ? ». « Quel relai on peut avoir ? « Comment entrer en contact avec eux ? » (Marine, professionnelle de la direction de quartier à Villejean).*

L'acception angélique de « l'interculturalité » et du « vivre ensemble », il est possible de la retrouver également à travers le vocable de « diversité ». Au Blosne, *« le pôle associatif une halle multifonction il va y avoir du logement étudiant donc là on va vraiment avoir une diversité de population, mais qui va pas être une diversité théorique ou une diversité ce que parfois on appelle la diversité c'est juste que c'est très divers dans les origines hors européennes quoi on va dire là je pense qu'on peut avoir une vraie diversité des habitants de gens qui vont vivre ensemble en tout cas c'est ça l'enjeu qu'ils vivent ensemble qu'ils occupent des espaces qui leur soient ouverts et accueillants pour tous » (Julien_57).* Cette nouvelle notion permet

elle aussi de ne pas mobiliser la « mixité ethnique ». Quoiqu'il en soit pourtant, il apparaît dans les discours que ces notions sont rarement considérées comme « satisfaisantes » pour les professionnel·le·s qui semblent pour beaucoup s'en accommoder plus qu'autre chose. Paradoxalement par rapport à mes propos précédents sur le piège pour l'action publique, le flou sémantique entourant toutes ces notions peut d'ailleurs être mobilisé dans une perspective positive lors des discussions collectives mises en place. En effet, l'insatisfaction des professionnel·le·s quant à l'utilisation de ces notions peut être un levier intéressant afin de venir questionner les présupposés implicites, les incompréhensions, et plus globalement certaines difficultés ressenties ou identifiées par les professionnel·le·s. C'est ce qui s'est passé lors de différents ateliers sociolinguistiques au sein de l'institution où ces notions ont permis d'introduire ou de retrouver des questionnements sur le « communautarisme ».

3.2. *La menace du « communautarisme »*

« En définitive, la mixité n'est pas à proprement parler un concept scientifique, mais renvoie à un mythe, au sens de valeurs et de représentations collectives qui structurent la société. Elle définit moins une situation objective qu'elle ne se réfère à un idéal. On pense à l'image d'une ville caractérisée par la diversité sociale et culturelle. Par extension, on accorde à la mixité sociale des vertus comme l'échange et la tolérance, l'enrichissement mutuel et l'harmonie sociale. Fortement connotée idéologiquement, la mixité est considérée, plus particulièrement en France, comme une valeur évidente que l'on oppose aux ghettos et aux communautarismes. En clair, il s'agit avant tout d'une notion politique légitimant l'intervention de l'État » (Avenel, 2005, p. 64).

La « mixité sociale » est largement invoquée et convoquée dans les discours sur les quartiers dits prioritaires, car elle apparaît comme un rempart au danger du « communautarisme » voire du ghetto. À certains égards, « mixité sociale » et « communautarisme » semblent dans la politique de la ville²⁶ les deux faces d'une même pièce : l'une appelant et justifiant l'autre. Il est ainsi intéressant de se pencher sur la manière dont ces termes sont mobilisés et sur ce qu'ils permettent de révéler comme construction idéologique. C'est autour de ces deux questionnements que j'ai notamment proposé deux « cafés sociolinguistiques » au sein de la collectivité durant ma mission.

²⁶ S'il était nécessaire de se convaincre de l'importance de la question du communautarisme dans les politiques de renouvellement urbain, il est possible de mettre notamment en lumière un cycle de conférences proposé en 2018 par l'École de Renouvellement Urbain. Dans le cadre des « Cartes blanches aux grands enjeux contemporains », il était ainsi proposé le 30 avril 2019 une conférence sur « Communautés et communautarismes : apports et menaces de l'entre-soi » avec pour invités « Nava Meron, architecte-urbaniste, et Mehdi Massrouf, chercheur, expert en phénomènes de radicalisation ».

3.2.1. « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles »²⁷

Une des menaces à laquelle devrait faire face aujourd'hui la République serait le « communautarisme », sorte d'ennemi intérieur pour les « valeurs républicaines ». Cette notion de communautarisme est d'ailleurs présente dans le projet urbain du Blosne dans lequel il est décrit comme un « point faible ou de vigilance » du quartier à travers le syntagme suivant : « une montée du communautarisme ressentie » (Rennes Métropole, 2015a, p. 13). À quoi peut donc renvoyer ce terme de « communautarisme » devenu omniprésent dans les discours sur les quartiers dits prioritaires ?

« La notion de 'communautarisme' pose un problème considérable, et d'abord – ce qui peut sembler paradoxal – en ce qu'elle se donne à voir comme une évidence. Elle semble parler d'elle-même, au point que nul ne se préoccupe de la définir » (Dhume, 2007, p. 4). On retrouve le caractère d'évidence propre au fonctionnement idéologique. La naturalisation tend à invisibiliser le fait que cette notion est avant tout le résultat d'une construction socio-historique qu'il s'agit de mettre à jour. Dans le cas du communautarisme, comme dans celui de la « mixité sociale », les ateliers sociolinguistiques ont mis à jour une absence de consensus sur la réalité sociale à laquelle renvoie cette notion. Or, « les mots comptent, en effet. En cette matière comme en d'autres, le refus de clarifier certains concepts se révèle un piège tant pour la réflexion que pour l'action publique » (Lacroix, 2007, p. 1). Un travail socio-historique rapide semble s'imposer ici.

Il semble tout d'abord utile de préciser que le mot est usité depuis la fin du XIX^{ème} siècle (Dufoix, 2016, p. 165). Ses usages passés montrent que son utilisation était très variée géographiquement et temporellement, sans consensus particulier sur une connotation négative de celui-ci (Ibid, p. 169). À partir des années 1990, deux logiques politiques se laissent entrevoir dans les discours : « la promotion active de la doxa intégrationniste » et « la stigmatisation des mouvements présumés divergents » (Dhume, 2007, p. 8). C'est dans ce contexte que se développe l'usage de la notion de « communautarisme », autour d'un consensus faisant directement référence au modèle d'intégration prôné. En fait, communautarisme et intégration semblent renvoyer aux deux faces d'une même réalité (Avenel, 2005, p. 63). Le mot « communautarisme » devient alors de plus en plus (omni)présent dans les discours, surtout aux périodes d'élections présidentielles de 2002, 2007, 2012 et 2017, « faisant ainsi [de] la question du communautarisme un ressort rhétorique pour un débat national » (Dufoix, 2016, p. 172). Il est également intéressant de noter que, dans les revues intellectuelles et les espaces de débats,

²⁷ Extrait de la chanson « Entourage » de Youssoupha.

la référence au communautarisme se fait autour des thèmes de l'immigration ou des « banlieues » (Ibid).

Ce détour rapide sur l'évolution du terme permet déjà d'entrevoir que la notion de « communautarisme » s'organise notamment autour d'une manière spécifique de voir et d'envisager le modèle de société française. Ce modèle est basé sur un principe d'égalité que l'on retrouve notamment dans l'enjeu 4 « vivre ensemble » du PAT de Maurepas : « Permettre des temps de vie partagés pour apprendre à se connaître, à travers ses différences, la valorisation de son identité, dans le respect du principe d'égalité ». (Rennes Métropole, 2015b, p. 18). Mais ce principe d'égalité n'est pas n'importe lequel et il cache en réalité un deuxième principe : le principe d'indifférenciation.

- **Le principe d'indifférenciation**

Dans une perspective similaire au libéralisme, ce principe est fondé, sous couvert d'universalité, sur l'ignorance des différences afin de garantir l'égalité à toutes les personnes. Il se refuse donc à reconnaître les identités particulières de certains groupes. Selon Dewey, il faut comprendre l'origine de cet « individualisme » dans la primauté accordée à l'individu dans la philosophie du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle à travers notamment les œuvres de Locke ou Descartes. « Les écoles de Locke et Descartes, bien qu'elles aient pu s'opposer à d'autres égards, s'accordèrent en ceci [le primat de l'individu], ne différaient que sur la question de savoir si l'essentiel était la nature sensible ou rationnelle de l'individu » (Dewey, 2010, p. 175). Or, cet héritage philosophique a largement marqué la création de l'État-nation français. « L'expression classique du mouvement "individualiste" fut atteinte dans les grands documents de la Révolution française. Ces derniers se débarrassèrent d'un coup de toutes les formes d'association, ne conservant, en théorie, que l'individu nu face à l'État. » (Dewey, 2010, p. 175). D'ailleurs, « La crainte des groupes intermédiaires entre État et individu est profonde dans la culture politique française (elle remonte à la loi Le Chapelier, interdisant en 1791 les regroupements populaires, corporations, syndicats ou mutuelles) ». (Grosdemouge, 2015, p. 11).

Le principe d'indifférenciation, appuyé par la République française, peut cependant apparaître comme paradoxal. « L'effet pervers de cette indifférence aux différences est [donc] une relative indifférence aux discriminations » (Mbembe, 2013, p. 136). En effet, le principe d'indifférenciation, qui amène à refuser la reconnaissance de l'existence de communautés en France, empêche de prendre en compte certaines discriminations fondées sur des appartenances communautaires puisque celles-ci ne sont pas reconnues. Ces premiers aspects formalisés impliquent de réelles difficultés pour certain·e·s professionnel·le·s confronté·e·s au quotidien

à la question des appartenances communautaires et des différentes pratiques sociales qu'elles peuvent induire, sans pour autant être dans la possibilité de pouvoir les prendre en compte réellement ou, tout du moins, officiellement. On commence ainsi à voir comment ce paradoxe intéresse au plus près une approche centrée sur les quartiers dits prioritaires.

« From this deeply rooted cultural and ideological perspective, it was improper to discriminate negatively or positively based on race, class or location in space. As a result, the problems of geographically concentrated poverty, unemployment, and social exclusion were made virtually invisible or at least very difficult to address directly in public policy, thereby contributing to the increasingly volatile conditions » (Soja, 2010, p. 34)

Ce premier paradoxe en amène un second qui est exprimé par Youssoupha dans sa chanson « Entourage » (Youssoupha, 2015) : « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles ». Ce paradoxe est aussi exprimé par Thomas Legrand dans sa chronique « Séparatisme... Plutôt que communautarisme » sur France Inter le 26 février 2020 : « Mais juridiquement, c'est la République, il n'y a de droits qu'individuels et jamais communautaires. En même temps, ce serait paradoxal de demander, d'un côté aux Français musulmans de se structurer, de se désigner des interlocuteurs pour les pouvoirs publics donc, en quelque sorte, de s'organiser en communauté, et de l'autre fustiger le communautarisme » (Legrand, 2020a) . Or, c'est bien ce qui semble être demandé par Emmanuel Macron dans son discours récent sur « la lutte contre les séparatismes » :

« Lorsque la loi de 1905 a été votée, l'islam n'était pas une religion si présente dans notre pays. Et elle s'est beaucoup développée ces dernières années aussi à travers les vagues migratoires qui sont plutôt celles du 20^{ème} siècle. Et donc, nous sommes face à une réalité dont l'organisation ne correspond pas à nos propres méthodes, à nos propres truchements. Nos interlocuteurs, aujourd'hui, n'assument pas une vraie responsabilité culturelle. Et donc, il est très difficile pour le ministre en charge des cultes, des préfets, des maires, de savoir à qui ils parlent lorsqu'ils veulent pouvoir évoquer les sujets qui relèvent du culte et ont un impact sur notre vie en société et parfois sur l'ordre public. Parce que le culte n'y est pas ainsi organisé », Emmanuel Macron, extrait du discours du 2 octobre 2020 sur « la lutte contre les séparatismes ».

- **Le principe d'intégration**

Ce lien entre l'islam et le communautarisme est primordial comme on le retrouvera à plusieurs endroits de cet écrit. Si le « communautarisme » est autant fustigé c'est qu'il incarne ce que le principe d'intégration entend combattre : le « communautarisme » est en cela « l'incarnation de 'l'éclatement', de la 'fragmentation', ou encore de la 'fissure'. Ce qui s'opposerait terme à terme avec 'la République', dont le nom seul évoque 'l'unité de la nation', mais aussi 'la démocratie', 'la paix', 'la raison' » (Dhume, 2007, p. 3). Thomas Legrand dans son édito du 10 février 2020, « Emmanuel Macron et le Communautarisme : en attendant le discours... », rend ici encore bien compte de ce fait : « Donc les communautés existent, elles sont protéiformes et parfois de circonstances... Elles deviennent problématiques quand elles suscitent un sentiment d'appartenance supérieur à celui de la communauté nationale. On risque alors la dislocation de la cohésion nationale » (Legrand, 2020b). Le « communautarisme » peut ainsi se révéler d'une grande aide afin d'appuyer le principe d'intégration qui est sous-tendu par le principe d'indifférenciation : les regroupements sont contraires à l'intégration individuelle.

Le « communautarisme » permet ainsi de désigner ceux et celles qui résistent au récit unificateur de la République. Et cela, même s'il n'en reste pas moins que le flou subsiste autour de cette notion de « communautarisme ». En effet, « 'Communautarisme' est le stigmate indistinct d'un danger imminent, dont le flou dispense de justifications et permet – arme majeure s'il en est – de s'appliquer potentiellement à n'importe qui » (Dhume, 2007, p. 5). Mais ici aussi, on comprend tout le potentiel de ce flou sémantique puisque « la politique publique n'est jamais aussi assurée du bien-fondé de son action et de son bon droit à intervenir que lorsqu'elle peut se prévaloir de l'existence d'un risque, d'un danger » (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 113).

3.2.2. « Un sentiment d'appartenance » supérieur à « l'appartenance nationale » ?

La chose qui semble donc claire est le fait que le « communautarisme » représenterait un danger pour la République, car il empêcherait l'intégration des personnes. *Le communautarisme c'est quand* « le sentiment d'appartenance serait supérieur à l'appartenance nationale » (*Marc, professionnel travaillant sur le quartier Centre*). Or, ici, pour contredire en partie Dhume, le « communautarisme » ne s'applique pas à n'importe qui. Les personnes habitant les quartiers dits prioritaires sont considérées de ce point de vue comme « dangereuses », car perçues et donc identifiées comme les moins « intégrées ». *L'image du quartier* « en gros c'est un quartier qui craint » après je ne sais pas si c'est parce qu'il y a

« beaucoup de personnes beaucoup de mixité j'allais dire en termes de population ». Enfin je ne sais pas (Aurélie, habitante du Blosne). Le danger supposé de ce quartier serait dû à la présence de personnes renvoyant à une (trop ?) grande mixité qui doit se comprendre ici dans l'idée d'une mixité « de population », une mixité « ethnique » qui ne se dit pas.

L'explosion discursive actuelle autour de cette notion résulte de la peur de perdre une identité qui ne serait plus homogénéisée au niveau national. « Celle-ci rappelle obstinément à ceux qui auraient voulu l'oublier le caractère fictionnel de l'intégration. Mais plus encore, elle en rappelle aussi les limites, en rendant singulièrement visibles, d'une part, certaines de ses racines puisant dans l'imaginaire colonial, et d'autre part, les processus de racisation/culturalisation qui la sous-tendent (expliquant et justifiant par exemple les discriminations) » (Dhume, 2007, p. 9). Au vu de la responsabilité du·de la chercheur·se dans la construction du monde social à travers les catégorisations qu'il·elle met en place, il semble nécessaire de faire une courte digression sur le terme de racisation que je rapprocherai immédiatement au terme de racialisation. Ce dernier, dont je préfèrerais l'utilisation, permet notamment de mettre l'accent sur le processus en cours.

La difficulté autour de ces questions pour le·la chercheur·se tient à ce que Fassin appelle « l'aporie de l'énonciation performative », à savoir « vouloir combattre le racisme et même les idées racialistes tout en se servant du lexique honni et contesté de la race » (Fassin, 2010, p. 152). Or, pour parler en termes bourdieusiens, si les dominants ont tout intérêt à invisibiliser, voire supprimer, la question raciale dans les discours produits, les dominés revendiquent au contraire sa mise en lumière afin de signaler sa permanence dans le vécu quotidien. À cet égard, le terme de « racialisation », tout en invalidant l'essentialisation biologique, semble avoir un double mérite :

- Signaler un processus socio-historique qu'il s'agit de comprendre en lien avec un imaginaire colonial : « parler de racialisation, c'est donc rendre explicite ce que le monde social produit de manière implicite » (Ibid, p. 160). Ce sera notamment l'objet du chapitre 7 (cf. Point 1. « Le “noir” n'est pas devenu “blanc” »).
- Signaler une réalité empirique effective que je n'ai pu que constater dans mon travail de terrain et comme le film documentaire réalisé tend à le mettre en lumière. S'il est bien acquis que les races n'existent pas, « en revanche, on ne peut nier l'existence de la « race » si l'on désigne par là un rapport social aux manifestations concrètes (stigmatisation, discrimination, oppression, exploitation) pour les personnes ou groupes racisés » (Devriendt et al., 2018). Il y a de fait une expérience subjective que le·la chercheur·se se doit également de prendre en compte.

Le lien entre la notion de « communautarisme » et l’imaginaire colonial semble ainsi essentiel à avoir à l’esprit. En effet, à travers cette notion « on distribue par avance les responsabilités de ‘l’échec de l’intégration’. Et on le fait selon une logique nationaliste, qui attribue à l’État(-nation) un monopole sur l’imaginaire identitaire, en hiérarchisant les appartenances et en plaçant au sommet de toutes une identité nationale [fantasmée]. Dans ce schéma nationaliste, la mise en question de ce monopole équivaut à la contestation de la hiérarchie identitaire » (Dhume, 2007, p. 9). Ce schéma tend ainsi à devenir binaire et la notion de communautarisme permet de former un tracé extérieur-intérieur entre un « Eux » et un « Nous » (Morillon, 2011, p. 2).

Dans ce sens, comme cela est apparu parfois dans les médiations réalisées, la notion de « communautarisme » vise davantage à prescrire un ensemble de pratiques sociales correspondant aux normes identitaires instituées, et à en proscrire d’autres, plutôt qu’à décrire et à comprendre des réalités sociales multiples. C’est ici que se situe un nouveau piège pour la réflexion et l’action publique : cette notion qui semble être une évidence tend à être mobilisée le plus souvent afin de définir ce qui est acceptable ou non, en fonction de « *l’endroit où l’on place le curseur* » comme le dira une personne lors d’un atelier au sein de la collectivité. Ce curseur doit ici se comprendre en lien avec une dimension normative construite socio-historiquement et dans laquelle l’idéologie, comme force illocutoire, tient une position prépondérante.

Journal de terrain, 14 janvier 2020

Lors de cet atelier sur le « communautarisme », deux professionnelles ont chacune partagé leur expérience face à un homme qui a refusé de leur serrer la main lors d’une rencontre professionnelle. Leurs ressentis respectifs sont intéressants à relever. La première a expliqué que, pour elle, cela était « inacceptable », ce qui induit l’idée que cela ne doit pas arriver et que cela n’est pas envisageable dans notre société. La deuxième a trouvé cela irrespectueux dans un premier temps avant d’aller par la suite demander des explications à la personne qui lui a expliqué que, pour lui et dans sa « culture », c’était justement une marque de respect vis-à-vis d’elle. On voit à travers cet exemple que si on assigne quasi-automatiquement la notion de « communautarisme » à certaines situations sociales (ce qui était le cas de la première personne), cette notion tend à devenir « une notion-écran » qui prescrit et proscrie, mais qui ne permet pas de décrire et de comprendre. Elle remplit le rôle de dire ce qui est possible ou non, ce qui est acceptable ou non selon une norme particulière (propre à chaque personne, mais également construite en lien avec la norme dominante). Cette notion a alors un effet « écran », c’est-à-dire qu’elle cache une complexité sociale, elle empêche de comprendre et de chercher à comprendre ce qui est en jeu dans l’interaction sociale (et qui aurait permis d’ailleurs de désamorcer la tension sociale induite). Ici, dans cet exemple, la différence de perception d’une même situation est due notamment à une différence de référentiel culturel.

Cette prescription, et proscription, de pratiques sociales doit aussi se comprendre dans sa dimension spatiale. C'est l'enjeu de ce travail. L'utilisation du terme « séparatisme » par Emmanuel Macron est d'ailleurs révélatrice d'une spatialisation du terme de « communautarisme ». Au-delà d'un phénomène social « dangereux », le « communautarisme » devient ainsi « séparatisme » et « phénomène territorial ». Dans le même discours du 2 octobre 2020, le président de la République dénonce ainsi la « ghettoïsation » des quartiers où « *Nous avons concentré les populations souvent en fonction de leurs origines, de leurs milieux sociaux. [...] nous n'avons pas pu [...] recréer suffisamment de mixité, et surtout, nous n'avons pas réussi à aller aussi vite que ce phénomène en termes de mobilité éducative et sociale* ». Le territoire est donc bien le référentiel du « combat à mener », et les quartiers dits prioritaires le lieu de celui-ci. Cette dimension spatiale est fondamentale et doit se comprendre en lien avec la création des États-nations. « [...] la souveraineté réside dans la nation, laquelle se définit par le territoire et qu'en conséquence toute concentration sur une partie de celui-ci d'une population présentant une singularité évidente signifiera une menace directe à son encontre » (Donzelot et al., 2003, p. 147-148).

3.2.3. Des regroupements (pas tous) qualifiés de communautaires

La dimension spatiale s'observe également dans la manière dont sont identifiés les regroupements sur l'espace. Or, tous les regroupements ne sont pas perçus de la même manière. Au Blosne, *Italie est un lieu communautaire. C'est sur le chemin de la mosquée. Je comprends communautaire comme le moment où une communauté prend le contrôle sur un espace, notamment au niveau des commerces (Louis, habitant du Blosne)*. On voit apparaître la question centrale de l'appropriation de l'espace qui fera l'objet du chapitre 8 (cf. « L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriations et ressenti d'insécurité »).

Journal de terrain, 14 janvier 2020

Lors de du café sur le « communautarisme », il a été mis en avant par une professionnelle le fait que les commerces type Kebab ou « épicerie africaine » sont identifiés comme « communautaires » alors que les magasins « vegan » ou « vrac » ne le sont pas (c'est notamment le cas de magasins qui ont ouvert à Maurepas suite aux travaux de renouvellement urbain). De la même manière, comme le faisait remarquer une autre professionnelle, une réunion au sein de la collectivité (cet atelier par exemple) au vu des personnes majoritairement blanches pourrait être identifiée comme communautaire et ce n'est pas le cas.

Lors de ce nouveau café sur le « communautarisme », une professionnelle faisait remarquer qu'on n'allait pas utiliser ce terme afin de qualifier les acquisitions, et donc les regroupements, de personnes blanches de classe sociale plus aisée dans les quartiers dits prioritaires notamment. *On ne va pas parler de communautarisme, mais « on va dire un joli mot ». On va parler de « bobos » ou d'une « boboïsation ».* Ce qui fait évidemment moins peur et ce qui pose moins de problèmes aussi.

Lors de ce même café, une autre professionnelle a parlé du « centre de santé communautaire » qui va ouvrir bientôt au Blosne. Le mot communautaire renvoie ici à l'idée d'une communauté de professionnels et au fait que ces centres de santé reposent sur l'implication des patients dans ces derniers. La connotation négative du mot, qui s'articule autour de la menace que l'aspect communautaire ferait peser sur la « République », précède pourtant largement cette signification. Concernant le centre de santé, cette professionnelle a alors exprimé sa difficulté à le nommer : *« j'enlève ce mot dès que je peux parce que je ne suis pas sûre de comment cela va être pris et moi je ne sais pas quoi mettre derrière ».*

Cette contre-interpellation de la notion de communautarisme dans le cadre des ateliers sociolinguistiques peut également se retrouver dans les entretiens enregistrés à travers la notion de « vivre ensemble » (ce qui permet de mettre en lumière le lien entre toutes ces notions qui sont à certains égards interchangeable grâce au flou sémantique qu'elles véhiculent). *« [...] enfin on parle du vivre ensemble / moi j'avais dit à la première réunion où tu vois on était je crois 40 cadres A on est censé être et puis même avec des élus que j'ai entendu la première fois le mot vivre ensemble et la franchement j'ai réagi tout de suite en disant /, mais alors nous on vit bien ensemble enfin je me permets de dire la on est 40 on est tous blancs enfin on est tous TNB télérama même si je ne suis pas TNB télérama mais bon [...] c'est quoi le vivre ensemble enfin le vivre ensemble c'est pour tout le monde c'est pourquoi plus dans les quartiers prioritaires [...] » (Valérie_10).* Dans ce sens, tout comme les autres notions abordées dans les médiations réalisées d'ailleurs, la notion de communautarisme doit avant tout se comprendre dans sa dimension relationnelle puisqu'elle « n'a de sens qu'à l'intérieur des phrases où [elle] se trouve, dans son opposition à ce qu'[elle] permet de décrire en creux » (Dufoix, 2016 : 182). Ici, le communautarisme semble essentiellement mobilisé afin de décrire tout référentiel culturel différent de la norme dominante instituée et de fait légitimée.

Dans les échanges, il était alors possible d'entrevoir de nouveau la tension « professionnel/personnel » déjà évoquée dans le chapitre 3 (cf. Point 2.2. « Des convictions personnelles parfois en tension avec la posture professionnelle »). Cela est d'autant plus vrai certain·e·s professionnel·le·s ont bien conscience du caractère bénéfique associé aux regroupements. *Le terme communautarisme est toujours rapporté aux mêmes personnes, ça ne me choque pas que certaines personnes souhaitent rester entre elles, c'est normal et humain*

(Lucie, professionnelle au service diversité culturelle de Rennes Métropole). Il en découle même parfois une « resignification » positive du « communautarisme ». « Je pense que le communautarisme a malgré tout des bienfaits ». Il y a des « organisations autour de certains réseaux ». Il faut faire attention à vouloir « éclater la population » dans différents endroits par « bonté ». « Je le dis pour aller sur le terrain » (Patrice, directeur d'un bailleur social). On peut observer deux mouvements. Un mouvement « centrifuge », où dès que les gens ont les moyens ils cherchent à sortir du quartier. Un mouvement « centripète » exprimé par « la vocation communautaire du quartier » qui est positive, mais qui n'est pas assumée par la ville (Fabien, directeur d'une structure associative sur le Blosne).

Que ce soit dans les discussions collectives des ateliers, ou même parfois dans les entretiens réalisés, les professionnel-le-s démontrent encore une fois leurs capacités distanciation, de contre-interpellation pourrait-on dire aussi, vis-à-vis de certains présupposés partagés. Les espaces de discussions ouverts prennent ainsi tout leur sens puisqu'ils permettent, en dialogue avec mes perspectives analytiques, de déployer au sein de la collectivité ces contre-interpellations de l'idéologie. Ils donnent une forme de légitimité à des réflexions qui sont le plus souvent portées uniquement à une échelle individuelle. Or, ce sont bien ces réflexions collectives qui permettent d'interroger le prêt-à-parler institutionnel. « *C'est normal si nous on va à l'étranger on se regroupe, une fois qu'on a ça en tête est-ce que c'est un problème en soi que les gens se regroupent ? est-ce que c'est grave ? moi je ne trouve pas ça si grave que ça* ». Il y a une « *injonction au vivre ensemble* ». « *Il y a de grands principes qui descendent comme ça. Est-ce que tout le monde doit se tenir la main en bas de tour je ne suis pas sûr* » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social à Maurepas). On entrevoit alors ce que j'appelle un principe d'altérité qui fait directement écho aux développements précédents dans ce chapitre sur les tensions inhérentes à toute rencontre interculturelle.

Ce principe d'altérité renvoie au fait d'accepter l'idée d'une différence inévitable entre les personnes et une différence qui n'est pas toujours compréhensible. On n'est pas obligé de tout comprendre, et il semble important dans ce principe d'accepter l'idée que certaines choses peuvent nous déranger. Baudrillard et Guillaume, dans la continuité de Castoriadis (Castoriadis, 1999), font à cet égard une distinction entre l'altérité radicale, « l'autre, pour manifester ce qui est inassimilable, incompréhensible, et même impensable », et l'altérité relative ou ordinaire, c'est-à-dire « autrui, pour exprimer ce qui est différent de l'individu, mais qu'il peut comprendre » (Baudrillard & Guillaume, 1994, cité par Bulot, 2007, p. 190). Sans s'inscrire dans une logique binaire opposant inévitablement altérité radicale et altérité relative, je pense qu'il est nécessaire d'envisager l'idée d'un continuum d'altérité comme je l'ai proposé lors des ateliers sociolinguistiques. Car, c'est bien une forme de processus qui doit être pensé et qui permet de passer de l'altérité la plus radicale à l'altérité la plus ordinaire.

Les notions holistes « d’interculturalité » et de « vivre ensemble » tendent à une injonction à la pacification sociale et à l’euphémisation des conflits qui ne doivent pas exister. Sur l’autre versant, le « communautarisme » permet quant à lui de proscrire ce qui « nous dérange », ce qui est « inadmissible » et « impensable », et de le circonscrire à une a-normalité (qui renvoie pourtant à une forme de *normalité* puisque toute rencontre est potentiellement conflictuelle et dérangeante (Blanchet, Coste, 2010, p. 14-15). Pour les professionnel·le·s, tous ces aspects ne sont pas sans conséquences et je pense plus particulièrement ici aux professionnel·le·s des directions de quartier. En effet, certain·e·s aimeraient pouvoir « *mettre les pieds dans le plat* » comme cela a été dit en ateliers afin que les difficultés rencontrées puissent être soumises à une réflexion et une discussion collective.

Il s’agit notamment de discuter réellement de la possibilité de pouvoir favoriser dans certaines conditions les rassemblements de communautés en termes par exemple d’attribution de logements. *Le communautarisme me pose question : ne faut-il pas expérimenter les regroupements de personnes par immeuble ? que les personnes se choisissent ? Je ne dis pas que c’est la bonne réponse, j’ai peut-être tort, mais ce sont « des sujets qui ne peuvent pas être abordés », car ils doivent appliquer des politiques et « ce sont des lièvres qui sont difficiles à déterrer ». Cela manque selon moi, après « ce sont beaucoup de discours de blabla » qui n’amènent pas à grand-chose avec « beaucoup de mots dont on ne sait pas ce qu’ils veulent dire » (Frédéric, professionnel de la direction de quartier à Villejean).* On retrouve la posture professionnelle « sous tensions » du chapitre 3 (cf. point 2. « “Tenir” une posture professionnelle et chercher les marges de manœuvre possibles ») ainsi que le caractère « tabou » de ces questionnements politiques du fait du « prêt-à-parler » institutionnel.

Avant même une éventuelle demande de « solution », c’est une demande de pouvoir d’abord discuter collectivement de ces questionnements autour du « communautarisme » qui est apparue lors de mon travail de recherche-action, et plus spécifiquement dans les médiations réalisées. Or, aujourd’hui cela semble se jouer surtout sur un mode paradoxal : de nombreux professionnel·le·s essaient d’éviter au maximum cette notion tout en ne pouvant pas vraiment éviter les questions que celle-ci soulève pour l’action publique. Les cafés sociolinguistiques auront au moins eu le mérite d’ouvrir des espaces de discussions autour de cette notion qui interroge de nombreux professionnel·el·s dans leur travail sans qu’ils·elles ne sachent comme se positionner vis-à-vis d’elle. Les médiations réalisées ont ainsi permis d’ouvrir la porte « à une remise en question de la norme unitaire qui soutient le traditionnel “modèle français d’intégration” et une critique de la conception républicaine de l’universalisme » (Simon, 2005, p. 241). Derrière, c’était bien alors une alternative de pensée qui se dessinait parfois dans les diverses médiations réalisées et qui venait interroger la collectivité. « Cette crainte du communautarisme doit certainement faire place à une compréhension du fait communautaire.

Il s'agit de reconnaître les problématiques spécifiques à certaines populations, mais aussi les compétences de ces citoyens à proposer des solutions pertinentes et à concilier leurs intérêts particuliers et l'intérêt général » (Grosdemouge, 2015, p. 11).

3.2.4. Et le « ghetto » dans tout ça ?

En France, le « communautarisme » renvoie à une menace pour la République et plus précisément à l'idée d'enfermement de communautés sur des « territoires spécifiques ». Cet adossement au « territoire » n'est pas anodin et cela d'autant plus que la notion de « territoire » permet, d'une part, une homogénéisation du groupe social considéré, et d'autre part, de « constituer un "effet écran" par rapport à l'appréhension de nombreuses facettes du monde social » (Ripoll, Veschambre, 2002, p. 280). Cette idée d'un enfermement de communautés sur un territoire donné permet de faire ainsi directement écho à la peur du « ghetto » où les communautés deviendraient autoréférentielles. Le « ghetto » joue alors dans l'imaginaire le rôle de l'exemple archétypique à éviter à tout prix. Tout comme pour le « communautarisme », l'idée ici n'est pas de faire une exégèse de la notion de « ghetto » ou même d'en considérer sa pertinence,²⁸ mais bien plutôt de s'intéresser à la manière dont cette notion est mobilisée dans les discours des professionnel·le·s et ce qu'elle permet de révéler.

Le « ghetto », et l'imaginaire qui lui est associée, est apparu à plusieurs reprises lors de mon travail de terrain et cela dans deux perspectives différentes : soit afin de justifier des problématiques sociales identifiées dans les quartiers prioritaires soumis à une « ghettoïsation », soit afin de signaler que « cela ne va pas si mal » au contraire puisque les quartiers de Rennes ne seraient pas des ghettos. « *Tous les indicateurs sociaux sont dans le rouge à Maurepas* » ce qui montre qu'on est quand même dans un type de « ghetto » (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas). « *ça montre bien que justement final- c'est peut-être que le fait qu'il n'y a pas de logique de ghetto je crois à Rennes / et que sou- euh par contre les questions de / d'un quotidien pesant notamment du fait de d'insé- de d'insécurité ou d'agressivité c'est pas d'insécurité nécessairement / d'ambiance insécurisante on va dire c'est aussi c'est aussi une réalité qu'il faut pas / qu'il faut pas mettre sous le tapis* » (Cécile_28).

Au niveau de la politique de la ville, il semble assez évident que l'image du « ghetto » constitue un référentiel régulièrement invoqué afin de justifier les actions mises en place qui visent à inverser « la tendance à leur ghettoïsation » (La Documentation Française, 2010, p. NP). L'extrait du discours d'Emmanuel Macron du 2 octobre 2020 mis en avant

²⁸ Cette question a alimenté et alimente encore de nombreuses discussions scientifiques. S'il existe bien des convergences entre la situation des États-Unis (qui sert de référentiel pour l'usage de cette notion) et la France, plusieurs chercheur·ses s'accordent notamment pour contredire une assimilation simplificatrice entre les « ghettos états-uniens » et les quartiers dits prioritaires en France (Wacquant, 1992 ; Boisson, Collombet, 2010).

précédemment le montre bien. « Les cités d’habitat social, en France, n’ont rien de comparable aux ghettos américains. Mais il faut tout faire pour éviter que nos villes finissent par ressembler aux villes américaines. Cette double affirmation constitue le socle de la pensée et de l’action publique française face à la crise urbaine » (Donzelot et al., 2003, p. 25).

« Forgé par dérivation de l’italien *giudecca, borghetto* ou *gietto* (ou bien de l’allemand *Gitter* ou de l’hébreu talmudique *get* : l’étymologie est contestée), le mot “ghetto” se réfère initialement à l’assignation forcée des Juifs dans des districts spéciaux par les autorités politiques et religieuses de la ville » (Wacquant, 2005, p. 8). Peu à peu, à force de glissements sémantiques, le ghetto en est venu à faire référence à la ségrégation des personnes afro-américaines aux États-Unis. Dans ce sens, le terme vise notamment à souligner « le caractère subi de la situation résidentielle de ces habitants disposant de faibles ressources sur le marché du logement » (Gilbert, 2011, p. 2). Ce n’est donc pas étonnant qu’il permette le plus souvent dans les discours de mettre en avant cette question de la mobilité. « *L’accès au métro qui est une chance incroyable qui est un super bon coup joué par Rennes Métropole là / il y a plein de municipalités qui ne rendent pas facilement accessibles les transports en commun vis-à-vis des quartiers parce que des fois que les gens des quartiers descendent dans les centres-villes / Marseille par exemple qui isole toujours son quartier Nord avec les transports en commun place une autoroute entre les deux et en ghettoise les gens* » (Xavier_20). On commence à voir apparaître un élément structurant dans « l’image des quartiers » : l’importance du dialogisme interdiscursif²⁹ par les discours médiatiques et politiques. C’est par ce dialogisme que certaines villes deviennent des référentiels permettant d’évaluer le « taux de ghettoïsation » de certains quartiers sur Rennes (cf. chapitre 6. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l’univers discursif médiatique »). Or ces quartiers, « *ne sont pas l’abandon aujourd’hui [<enqNK> : hum] dans d’autres grandes villes c’est peut-être le cas* » (Stéphane_42).

À cet égard, l’image du « ghetto » est aussi régulièrement mobilisée afin d’aborder la question de l’attribution des logements sociaux. « *Ce qu’il faut c’est que les / ce que les les les manières d’attribuer les logements changement on a constitué des ghettos on a constitué des ghettos et après on les a alimentés* » (Charles_66). Ce qui me semble intéressant à relever ici, au-delà d’une réalité que d’autres chercheur·se·s ont largement abordée par ailleurs (par exemple David, 2020, p. 3), c’est le fait que l’attribution de logements est mobilisée de manière différente selon les professionnel·le·s rencontré·e·s, ou les habitant·e·s, mais toujours en lien avec la question des tensions socio-identitaires :

²⁹ Je reviendrai plus amplement sur cette notion dans le chapitre 6 mais elle peut déjà se comprendre ici comme l’ensemble des relations que « tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurement produits sur le même objet » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 176)

- Pour les professionnel·le·s, l'attribution des logements sociaux semble être un facteur explicatif de ces tensions, et souvent le seul mobilisé. Le processus d'attribution tend alors à jouer le rôle d'écran dans la manière d'appréhender les conflits interculturels comme si l'attribution de logements devenait à la fois l'explication et la solution. Cet aspect n'est pas étonnant puisque cela fait directement écho à la solution « miracle » de la « mixité sociale ». *Le changement d'image passera par des typologies différentes ainsi que des politiques d'attribution différentes, car au fil des années il y a eu une « concentration de population d'ethnies différentes » (Thomas, urbaniste de Rennes Métropole).* Mon propos n'est pas de dire qu'il ne faut pas engager des réflexions sur les modalités d'attribution des logements sociaux, comme le fait d'ailleurs déjà Rennes Métropole depuis plusieurs années, mais plutôt d'inciter comme je le fais dans cet écrit à interroger le regard porté sur l'Autre, ici « l'étranger », et la construction socio-historique de ce regard (cf. chapitre 7. « Une marginalité organisée autour de deux figures : "l'étranger" et le "pauvre" »).
- Du côté des habitant·e·s, cette question des attributions est aussi mobilisée parfois, mais dans une autre perspective. Les représentations autour de ces attributions permettent en effet de signifier une assignation identitaire et donc sociale. *On va me mettre avec « un monsieur avec un autre nom bizarre entre eux ils se comprennent ». On ne « va pas risquer de la mettre avec Madame Martin ça se trouve elle n'aime pas les noirs ». C'est « triste, mais c'est comme ça que ça se fait » (Marie, habitante de Maurepas). J'étais mariée avant à un kurde et « je me demande même si on n'a pas eu ce logement parce que » [marque une pause] on va même jusqu'à « se poser des questions qu'on ne se dit pas en fait ». Un logement ici, c'est « un espèce de parcage moi je l'ai ressenti comme ça en fait » (Stéphanie, habitante du Blosne).* Les doutes concernant les modalités d'attribution semblent ainsi plutôt révéler un sentiment de mise à distance sociale et spatiale que j'ai retrouvé tout au long de mon travail de terrain.

« Aujourd'hui, le regroupement des étrangers et l'accumulation des pauvretés sur un espace donné, si marginal soit-il, ne suffisent pas à produire le ghetto. C'est l'addition de la contrainte résidentielle imposée d'en haut, de l'enclavement géographique, de la stigmatisation et du sentiment d'appartenance communautaire sur un fondement ethnico-religieux qui constitue le ghetto » (Vieillard-Baron, 2011, p. 36). Vieillard-Baron met notamment en avant l'importance de la « contrainte résidentielle » dans les différents facteurs à l'œuvre dans la production d'un « ghetto ». Cet aspect est intéressant puisque la question de la contrainte

apparaît régulièrement dans les discours des professionnel·le·s à travers l'idée d'un « *lieu de résidence qui serait subi* » et dans lequel les habitant·e·s seraient « *assignés à résidence* »³⁰.

Il est à noter que, durant mon travail de terrain, cette idée d'une « contrainte résidentielle » a été très peu mise en avant par les habitant·e·s rencontré·e·s quand ils évoquaient leurs vécus quotidiens de l'espace. Les discours produits concernaient alors largement la question de l'expérience subjective d'une dépréciation sociale (cf. chapitre 9. Point 2. « La marginalisation comme déconsidération sociale et politique »). C'est donc ici une production discursive qui concerne essentiellement les professionnel·le·s. « *Les habitants ne viennent pas habiter Maurepas par choix* », ils sont « *habitants par défaut* » (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas). Ces espaces urbains ne peuvent ainsi être considérés que comme des « lieux de passage » d'où les personnes cherchent à partir au plus vite. Si certain·e·s habitant·e·s cherchent en effet à partir de ces quartiers, le travail de terrain permet à nouveau de ramener de la complexité dans cette affirmation. Des habitant·e·s font aussi le choix de venir habiter dans ces espaces urbains afin de retrouver notamment des personnes de leurs familles ou, à plus grande échelle, des personnes de leur communauté. Si pour certaines personnes ces quartiers sont bien des « lieux de passage », ils sont aussi des « lieux de choix et d'aboutissement » pour d'autres. Dans ce sens, il semble donc important ici de réussir à se déprendre de raisonnements explicatifs qui seraient trop simplificateurs, car fondés notamment sur de simples critères socio-économiques et nos propres normes de références (Bourdin, 2008, p. 2008). L'interaction ci-dessous issue d'un entretien est révélatrice à cet égard.

27_<Julien> : [...] en l'occurrence le phénomène de d'incivilité délinquance on n'habite pas dans des quartiers prioritaires et dans de l'habitat social comme on habite dans le centre [*<enqNK> : hum*] ou **dans des quartiers où on a choisi d'habiter quoi /**

28_<enqNK> : pour toi cette notion de de choix elle est importante ?

29_<Julien> : ouais je pense **qu'elle est vraiment très très importante dans sa manière d'habiter** le fait de choisir on va et le fait d'être placé dans un appartement même s'il y a des marges de choix mais justement je ne sais pas quelle est réellement la marge de choix des habitants enfin on en parlait avec quelqu'un qui vient d'être recruté / sur la conférence intercommunal du logement pour justement travailler sur le choix des habitants sur

³⁰ Il est intéressant de noter qu'en termes de mobilité résidentielle, s'il apparaît que la précarisation grandissante de la société tend à rendre de plus en plus difficile la mobilité résidentielle, une étude de l'AUDIAR de 2015 contrebalance largement cette idée d'un « assignation à résidence » : « En 2015, les cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville de Rennes Métropole hébergent 33 000 habitants, soit près d'un Rennais sur six. Les habitants y sont aussi mobiles que sur l'ensemble de la Métropole et davantage que dans les QPV de l'Hexagone. [...] À titre d'illustration, en 2015, 13,8 % des habitants des QPV rennais ont déménagé, comparé à 11,8 % parmi les résidents de l'ensemble des QPV de l'Hexagone » (Audiar, INSEE, 2019).

[<enqNK> : hum] la manière de leur faire visiter aimer valoriser des leur les quartiers dans lesquels on peut leur faire des propositions pour moi c'est un truc fondamental essentiel **que les gens aient le sentiment de choisir où ils vont habiter comme tout le monde** je dirais enfin comme ceux qui ont les moyens d'aller dans le marché libre et / et je pense que ça impacte énormément la manière d'habiter un lieu / [<enqNK> : hum hum] donc oui je pense c'est très très important

30_<enqNK> : ça c'est quelque chose aussi qui les habitants ont pu te renvoyer ou

31_<Julien> : **est-ce que c'est les habitants qui me le renvoie pas / pas forcément** que parce que je parle pas des avec les habitants de la manière dont ils sont arrivés là [<enqNK> : hum] il y en a beaucoup qui me disent qu'ils sont là depuis très longtemps / cela je pense pas qu'ils aient eu le souhait vraiment de partir mais voilà / non c'est non c'est plus un constat et puis peut-être c'est peut-être **juste aussi c'est vrai c'est une bonne question ça** [<enqNK> : hum] **d'où ça me vient cette idée-là de me dire qu'il faut mieux** [<enqNK> : hum] **qu'on n'habite pas pareil mais oui je pense qu'on n'habite pas pareil quand même quand on choisit pas et on investit plus un logement un espace qu'on a choisi qu'un espace qui nous est imposé** [<enqNK> : hum] un voisinage qui nous est imposé et voilà et puis notamment chez / enfin chez des personnes qui sont un peu qui sont un peu / ouais qui qui sont pour qui on est sur des parcours de vie vraiment imposés quoi je dirais

Cette idée, d'une contrainte spatiale forte dans le choix du logement, est en tout cas centrale pour la collectivité. C'est d'ailleurs dans ce sens que Rennes Métropole a mis en place l'expérimentation du « loyer unique » (présenté ci-dessous dans l'encadré), « pour donner de la souplesse » avec l'idée « qu'à partir du moment où il y a un choix ils ne subissent plus le quartier ils le vivent par choix au moins au début » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social). Or, ici, un tel raisonnement tend à faire oublier les dynamiques sociales des rapports à l'espace et notamment les ressources (économiques, sociales, linguistiques, culturelles) nécessaires à la mobilité dans l'espace urbain. Je reviendrai sur ce point dans le chapitre 7 (cf. point 2.2. « Une essentialisation implicitement partagée »), mais aussi dans le chapitre 8 sur l'importance de la sécurisation sociale par l'espace (cf. Point 1. « “On est chez nous” ou l'importance des dynamiques d'appropriation).

Loyer unique

« Rennes Métropole a décidé de lancer, en partenariat avec les bailleurs sociaux, l'expérimentation du loyer unique dans le parc HLM du territoire. Mise en oeuvre depuis le 1er juillet 2018, l'expérimentation vise à garantir plus d'égalité dans l'accès au logement et à renforcer la mixité sociale.

Objectif principal du loyer unique dans les logements HLM de la métropole : permettre à chaque locataire du parc social de choisir son lieu de vie, sans que cela soit conditionné par ses revenus. En effet, jusqu'à présent, le montant des loyers HLM se caractérisait par de forts déséquilibres sur l'ensemble du territoire métropolitain et au sein même des communes, les prix les plus bas se situant dans les quartiers prioritaires de Rennes. Ces derniers concentrent donc les ménages aux revenus les plus faibles, ce qui met à mal la mixité sociale.

Avec le loyer unique, le cout d'un même type de logement (T2, T3, etc.) sera le même, quelles que soient sa localisation et sa date de construction. Les ménages pourront ainsi choisir plus librement un quartier ou une commune, le montant du loyer se calant sur le niveau d'APL (Allocation personnalisée au logement) auquel donne droit le logement.

L'expérimentation va durer cinq ans et ne concerne que l'attribution des logements HLM neufs ou reloués après le départ de leurs occupants. Le taux de rotation annuel dans le parc social étant d'environ 10%, il faudra une dizaine d'années pour le dispositif du loyer unique produise pleinement ses effets. »

Source : <https://metropole.rennes.fr/ce-que-fait-rennes-metropole-pour-le-logement>

Cette perspective en termes de « choix », si elle n'est certainement pas négligeable, tend en tout cas à devenir pour les professionnel·le·s la solution afin de dépasser les tensions socio-identitaires induites par les deux figures du « pauvre » et de « l'étranger » (cf. chapitre 7. « Une marginalité organisée autour de deux figures : "l'étranger" et "le pauvre" »). « *Si le quartier ne fonctionne pas c'est pas parce que les gens n'ont pas d'argent c'est pas un problème en soi de ne pas avoir d'argent [<enqNK> : hum] // ou alors des choses que que que des choses que les autres n'osent pas vous dire ne disent pas parce qu'il faut être poli, mais un quartier parce que il y a des étrangers en masse [<enqNK> : ouais] //, mais c'est pas ça qui fait qu'un quartier il fonctionne ou il ne fonctionne pas [<enqNK> : hum hum] un quartier qui ne fonctionne pas c'est un quartier dans lequel les gens qui qui sont là n'ont pas envie d'être là » (Marion_42).*

Que ce soit autour de la question des attributions des logements sociaux, ou de la « contrainte résidentielle », la menace du ghetto (et du communautarisme qui l'accompagne) doit directement se comprendre en lien avec l'objectif de « mixité sociale » qui est au cœur de la politique de la ville. « *c'est pour ça que ça fait un peu ghetto quand même Maurepas enfin je trouve enfin mettre toutes ces personnes en grosse difficulté et que quand tu vois ton voisin qui ne va pas bien quand tu vois enfin il n'y a rien qui t'attire qui te pousse vers le haut / c'est pour ça que la mixité est importante » (Valérie_12).* Il est possible de retrouver ce lien entre « mixité (sociale) » et menace du ghetto et cela dès la fin des années 1980.

« À partir du milieu des années 1980 et dans les années 1990, l’opposition « ségrégation/mixité » devient plus structurante dans la politique de la ville et les réflexions qui accompagnent son développement. La loi du 13 juillet 1991 d’orientation pour la ville se revendique explicitement comme une “loi anti-ghetto” et vise à mieux répartir les logements sociaux sur le territoire urbain. Sont mis en exergue l’anomie qui règnerait dans ces “quartiers”, constitués en petites sociétés locales, alors que les banlieues se définissaient dans leur rapport de complémentarité à la ville et au monde du travail. À partir de 1989 et la première “affaire des foulards”³¹, la perspective d’une communautarisation des quartiers, avec une remise en cause des principes de laïcité et d’égalité des sexes, se fait également jour. La notion de ghetto reste toutefois mobilisée, moins pour qualifier certains quartiers, que comme une “menace” à parer » (Boisson, Collombet, 2010, p. 4)

Rappelons alors que cette période est notamment synonyme d’une évolution idéologique importante dans la politique de la ville avec l’accent mis sur « la re-fondation du pacte républicain » (cf. chapitre 1. Point 1.2. « Une (géographie de la) politique de la ville »). On passe des quartiers en danger aux quartiers dangereux et aux menaces « à parer ». Il est d’ailleurs possible de retrouver cette filiation jusqu’à aujourd’hui dans divers discours politiques dont le plus emblématique est peut-être celui d’Emmanuel Valls dénonçant en 2015 les « ghettos » et un « apartheid territorial, social, ethnique ». La figure rhétorique du « ghetto », qui ne peut se comprendre indépendamment des développements précédents sur le « communautarisme », vient ainsi justifier la place centrale de la politique de « mixité sociale » tout en occultant les dynamiques socio-spatiales à l’œuvre qui font des quartiers dits prioritaires des espaces « à normaliser ».

« Il [le ghetto] occulte les processus externes qui conduisent à la relégation. Il s’inscrit dans un système de représentations qui amalgame misère sociale, terreur et communautarisme. En somme, il ne fait que renforcer une situation qu’il convient de dénoncer » (Vieillard-Baron, 2011, p. 38)

³¹ « L’affaire des foulards » fait référence à l’exclusion de trois collégiennes de l’Oise car elles refusaient d’enlever leur voile en classe. Cette « affaire » a alors pris une ampleur nationale.

Résumé du chapitre

Déranger et interroger la collectivité. Voilà l'un des enjeux de mon travail au sein de Rennes Métropole et des modalités de recherche-action mises en place. Ce chapitre se concentre plus particulièrement sur les médiations sociolinguistiques réalisées dans l'institution afin d'interroger avec les professionnel·le·s certains présupposés implicitement partagés. Ces présupposés, dans le cas des quartiers dits prioritaires, s'incarnent notamment à travers certaines notions « qui se donnent à voir comme des évidences » (Dhume, 2007, p. 4). Je pense notamment ici à la « mixité sociale » et au « communautarisme ». Des espaces de médiation scientifique, des « ateliers sociolinguistiques » comme je les appelle notamment, ont donc été mis en place afin de permettre de déplier ces notions et de les interroger collectivement. Ce travail de médiation doit se comprendre comme faisant partie à part entière de mon travail de terrain puisqu'il m'a permis de continuer à élaborer et affiner ma compréhension des enjeux propres à mon objet de recherche. Les développements de ce chapitre visent ainsi à rendre compte des apports de ces médiations sous la forme d'une formalisation qui vise à rassembler à la fois les échanges issus de ces temps de discussions, des extraits d'entretiens et des éléments analytiques qui me sont propres.

Ces espaces de médiation scientifique construits sur un principe d'interpellation réciproque, entre chercheur et professionnel·le·s, étaient d'autant plus pertinent à proposer à la collectivité que l'« évidence » des notions interrogées marque notamment le caractère idéologique de celles-ci. Or, il est possible de dire que l'idéologie s'appuie sur deux principes : d'une part, l'exclusion des alternatives de pensée, d'autre part, un principe de naturalisation qui tend à instaurer l'idéologie comme relevant de l'ordre naturel des choses. C'est dans ce sens que je parle de notions naturalisées. L'idéologie doit aussi être comprise comme une forme de « prêt-à-parler » institutionnelle qui vient interpeler l'individu et le mettre dans une certaine disposition pour penser et pour agir dans ce monde (Lecerle, 2004). Pour autant, les professionnel·le·s possèdent aussi la possibilité de contre-interpeler ce « prêt-à-parler », c'est-à-dire de faire preuve d'une subjectivité qui leur est propre et qui leur permet de critiquer certains discours idéologiques (qui s'expriment à travers les notions interrogées) et d'en de nouveaux. L'action publique n'est donc pas extérieure aux professionnel·le·s car imposée « d'en haut » : l'action publique est bien au contraire « habitée » de l'intérieur par les professionnel·le·s. (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 83). Cet aspect a pu être mis en lumière à de multiples reprises tout au long de ma démarche de recherche. C'est également la raison pour laquelle ces médiations ont été réalisées *avec* les professionnel·le·s et non pas uniquement de manière descendante.

La première notion questionnée dans les ateliers sociolinguistiques a été celle de « mixité sociale ». Objectif majeur et solution « miracle » de la politique de la ville, les médiations réalisées ont d'abord pu être en lumière le flou sémantique qui entoure cette notion. Injonction de la politique de la ville depuis plusieurs décennies, la notion de « mixité sociale » est une « notion intrinsèquement relative » (Kirszbaum, 2006, p. 91). Trop de « mixité » ou pas assez, ces différences d'appréciation s'expliquent par la possibilité offerte à chaque personne de pouvoir y projeter ses propres représentations et référentiels. La « mixité sociale » renvoie ainsi pour les professionnel·le·s aussi bien à la mixité fonctionnelle, d'habitat, mais aussi plus sûrement, à une mixité de classe sociale ou encore une « mixité ethnique » qui ne se dit pas.

Quand on parle de « mixité sociale » au sein de la collectivité, une idée revient souvent : la nécessité « d'attirer une nouvelle population » sur les quartiers dits prioritaires dans l'optique notamment de les « normaliser ». Cette « normalisation » par une nouvelle population induit une véritable tension au sein de l'institution qui a pu être mise en évidence à plusieurs reprises lors des médiations réalisées : d'un côté, des discours officiels mettant en avant le fait que les projets de renouvellement urbain sont avant tout pensés pour les habitant·e·s déjà présent·e·s sur ces quartiers, et de l'autre côté, des aspects opérationnels qui tendent à venir contredire ces aspects. Ainsi, lorsque la notion de « mixité sociale » est interrogée, et ses implications dépliées, il apparaît au fur et à mesure des discussions une question centrale : celle de la légitimité sociale de certaines pratiques sociales, c'est-à-dire ce qui est valorisé socialement et ce qui ne l'est pas, au vu d'une culture dominante présentée comme la référence à atteindre.

En parallèle de ces questionnements, interroger la notion de « mixité sociale » encourage également à interroger le caractère nécessairement positif de celle-ci. Ainsi, il semble important de pouvoir mettre en lumière qu'un rapprochement spatial n'aboutit pas nécessairement à un rapprochement social. Un tel rapprochement peut d'ailleurs être d'une grande violence symbolique si un certain nombre de codes sociaux ne sont pas partagés ce que plusieurs professionnel·le·s ont pu notamment souligner lors de mon travail de terrain. Le rapprochement spatial peut ainsi être violent symboliquement, car « rien n'est plus intolérable que la proximité physique (vécue comme promiscuité) de gens socialement éloignés » (Bourdieu, 1993, p. 259). Par ailleurs, l'accent mis sur la « mixité sociale » tend à nier les aspects positifs aux regroupements de personnes en termes de solidarité, de sociabilité ou encore de sentiment d'appartenance. Ces aspects peuvent ainsi permettre de questionner l'objectif « d'attirer de nouvelles personnes » d'un « autre milieu social » afin de résoudre les problématiques sociales identifiées dans les quartiers dits prioritaires.

Deux autres notions semblent directement associées dans les discussions à celle de mixité sociale : « interculturalité » et « vivre ensemble ». Ces notions autorisent en effet de parler de ce qui est « tabou » et pourtant toujours présent dans les discours produits sur la

« mixité sociale » : la question de la « mixité ethnique ». Dans cette perspective, et en écho à la conception d'une « mixité sociale » nécessairement bonne, c'est néanmoins dans une acception « angélique » que ces notions sont essentiellement mobilisées ce « qui en réduit la portée à une simple attente de “relations humaines harmonieuses malgré les différences culturelles et linguistiques” » (Blanchet, Coste, 2010, p. 9). Cela ne permet donc pas aux professionnel·le·s de problématiser les tensions identifiées en lien avec la question de la rencontre interculturelle. Il apparaît ainsi dans les discours que ces notions sont rarement considérées comme « satisfaisantes » pour les professionnel·le·s qui semblent pour beaucoup s'en accommoder plus qu'autre chose. L'insatisfaction des professionnel·le·s quant à l'utilisation de ces notions peut alors être un levier intéressant afin de venir questionner certaines difficultés ressenties ou identifiées par les professionnel·le·s. C'est ce qui s'est passé lors de différents ateliers sociolinguistiques au sein de l'institution où ces notions ont permis d'introduire ou de retrouver des questionnements sur le « communautarisme ».

Si la « mixité sociale » est aussi importante, c'est parce qu'elle permet de lutter contre le « communautarisme » et le risque du « ghetto ». Autour du « communautarisme », le flou sémantique est aussi de mise, mais il doit se comprendre cette fois en lien avec un double principe républicain : le principe d'indifférenciation qui pose la seule reconnaissance des identités individuelles et le refus des identités communautaires ; le principe d'intégration qui pose notamment les regroupements comme contraires à l'intégration individuelle. Le « communautarisme » permet ainsi de désigner ceux et celles qui résistent au récit unificateur de la République. Le paradoxe tient alors au fait que cette indifférence aux différences (Mbembe, 2013, p. 136), qui doit permettre l'égalité de tous·tes les citoyen·ne·s, empêche justement de penser les discriminations fondées sur les identités communautaires : « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles » dit le rappeur Youssoupha. Ces premiers aspects formalisés impliquent de réelles difficultés pour certain·e·s professionnel·le·s confronté·e·s au quotidien à la question des appartenances communautaires et des différentes pratiques sociales qu'elles peuvent induire, sans pour autant être dans la possibilité de pouvoir les prendre en compte réellement ou, tout du moins, officiellement.

Le « communautarisme » représenterait un danger pour la République, car il empêcherait l'intégration des personnes. Le lien entre la notion de « communautarisme » et l'imaginaire colonial semble ainsi essentiel à avoir à l'esprit (Dhume, 2007, p. 9). Les personnes habitant les quartiers dits prioritaires tendent à être considérées de ce point de vue comme « dangereuses », car perçues et donc identifiées comme les moins « intégrées ». Le « communautarisme » doit ainsi être aussi compris dans une dimension spatiale qui est fondamentale. L'utilisation du terme « séparatisme » par Emmanuel Macron est d'ailleurs révélatrice d'une spatialisation du terme de « communautarisme ». Cette dimension spatiale est

fondamentale puisque « [...] la souveraineté réside dans la nation, laquelle se définit par le territoire et qu'en conséquence toute concentration sur une partie de celui-ci d'une population présentant une singularité évidente signifiera une menace directe à son encontre » (Donzelot et al., 2003, p. 147-148). La dimension spatiale s'observe également dans la manière dont sont identifiés les regroupements sur l'espace. Or, tous les regroupements ne sont pas perçus de la même manière et qualifiés de « communautaires ».

Au vu de ces éléments, la demande apparue lors de mon travail de recherche-action était déjà celle de pouvoir discuter collectivement de la notion de « communautarisme » puisqu'aujourd'hui cela se joue surtout sur un mode paradoxal : de nombreux professionnel·le·s essaient d'éviter au maximum cette notion tout en ne pouvant pas vraiment éviter les questions que celle-ci soulève pour l'action publique. Les ateliers sociolinguistiques auront au moins eu le mérite d'ouvrir des espaces de discussions autour de cette notion qui interroge de nombreux professionnel·le·s dans leur travail sans qu'ils·elles ne sachent réellement comment se positionner vis-à-vis de celle-ci.

En France, le « communautarisme » renvoie à une menace pour la République et plus précisément à l'idée d'enfermement de communautés sur des « territoires spécifiques ». Cette idée d'un enfermement de communautés sur un territoire donné permet de faire ainsi directement écho à la peur du « ghetto » où les communautés deviendraient autoréférentielles. Le « ghetto », et l'imaginaire qui lui est associé, est apparu à plusieurs reprises lors de mon travail de terrain et cela dans deux perspectives différentes : soit afin de justifier des problématiques sociales identifiées dans les quartiers prioritaires soumis à une « ghettoïsation », soit afin de signaler que « cela ne va pas si mal » au contraire puisque les quartiers de Rennes ne seraient pas des ghettos. Que ce soit autour de la question des attributions des logements sociaux, ou de la « contrainte résidentielle », la menace du ghetto (et du communautarisme qui l'accompagne) doit directement se comprendre en lien avec l'objectif de « mixité sociale » qui est au cœur de la politique de la ville. La figure rhétorique du « ghetto » vient ainsi justifier la place centrale de la politique de « mixité sociale » tout en occultant les présupposés implicitement partagés qui font des quartiers dits prioritaires des espaces « à normaliser ».

Chapitre 5. Donner à voir et à entendre l'espace vécu : un film réalisé « Entre 4 tours »

« Je suis convaincu que la science sociale contemporaine s'est mutilée elle-même en s'imposant des limites strictes sur les manières autorisées de parler de découvertes des chercheurs dans leur domaine d'étude. Le caractère stéréotypé de l'article de revue ne laisse aucune place au détail "étranger", ni aux possibilités multiples d'interprétation que d'autres modes de présentations que nous connaissons permettent, favorisent, voire exigent. »
(Becker, 2009, p. 296-297)

Après les médiations sociolinguistiques, qui sont l'objet du chapitre précédent, le présent chapitre se concentre sur la deuxième modalité de recherche-action mise en œuvre dans ce travail : la mobilisation d'un travail filmique dans une optique de médiation. Si le film documentaire réalisé a bien été conçu comme un support d'intervention sociale, il vise également à répondre à un autre enjeu, celui de penser une autre manière de faire de la recherche et de l'écrire. Ce chapitre s'attache ainsi à rendre compte de ce travail filmique qui se caractérise notamment par la réalisation d'un film documentaire³² et l'organisation de diverses projections-débats. Plus concrètement, le chapitre s'organise autour de trois parties :

- La première partie vise à présenter la démarche filmique mobilisée et à l'inscrire dans une forme de cohérence avec le reste de ma recherche. Dans une perspective de recherche-médiation, le film permet en effet dans un double mouvement d'appréhender l'espace vécu et de devenir un support pour l'intervention sociale et la médiation. Dans cette perspective, une autre manière de faire de la recherche, c'est avant tout une autre manière de « parler de la société » (Becker, 2009), mais aussi de s'y inscrire pleinement en tant que chercheur·se.
- La deuxième partie vise à inscrire l'approche filmique dans une démarche de recherche à part entière qui sous-tend à la fois un travail ethnographique et un travail d'écriture. Je m'attache ainsi dans cette partie à rendre compte du travail de terrain inhérent à la démarche filmique tout en explicitant un certain nombre de choix ayant présidé à la mise en récit du film autour d'une trame narrative.
- La troisième partie se concentre sur la démarche de recherche filmique menée dans une optique de médiation. La mobilisation de l'outil filmique dans une perspective de médiation scientifique s'inscrit dans une forme d'expérimentation sociale dont il est important de pouvoir rendre compte : c'est l'objet du dernier point de ce chapitre qui

³² Le documentaire est disponible dans son intégralité ici : <https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/7025>

visé à interroger ce que les projections-débats peuvent révéler, questionner ou encore ce qu'elles peuvent faire « avancer » dans une perspective de transformation sociale.

1. Une autre manière de faire de la recherche

1.1. *La démarche filmique et les SHS*³³

« Les Sciences Sociales peinent aujourd'hui encore à utiliser les enregistrements audiovisuels dans leurs pratiques. Que ce soit comme des sources pertinentes d'observation et d'analyse pour la recherche, ou bien comme des supports légers pour communiquer des connaissances scientifiques sous des formes diverses dont le documentaire, les images sont souvent considérées comme des outils manquant de scientificité » (Haicault, 2010, p. 1). Bien que toujours d'actualité, cette difficulté à considérer le travail filmique comme une démarche de recherche à part entière ne doit pas pour autant laisser à penser que l'utilisation de l'image est un nouveau champ théorique et méthodologique dans la recherche. Au contraire, les SHS possèdent une longue histoire, faite de « flux et de reflux » (*Ibid*), avec la méthodologie de l'image. S'il serait bien évidemment fastidieux de revenir en détail sur celle-ci, il me semble en revanche essentiellement de donner quelques points de repère quant à la mobilisation de l'outil filmique dans une démarche de recherche.

« Dès que les inventions technologiques de la société industrielle du 19^{ème} siècle ont permis l'enregistrement visuel de rencontres avec d'autres sociétés » (Brigard (de), 1979, p. 21), l'image est peu à peu apparu comme un moyen permettant de documenter diverses pratiques sociales des sociétés colonisées. La photographie coloniale représente ainsi les prémices de ce qui deviendra plus tard l'anthropologie visuelle (Pink, 2006, p. 5). Plusieurs anthropologues de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle mobilisent d'ailleurs la photographie dans leurs travaux. On peut citer Franz Boas qui utilise la photographie dès 1883 dans son travail anthropologique auprès des Inuits de la terre de Baffin, Malinowski dans son travail en Nouvelle-Guinée à partir de 1914, ou encore Marcel Mauss qui introduit dès 1925 l'outil photographique comme outil de collecte de données dans ses leçons d'ethnologie. À la même période, on observe également le début du film ethnographique. Félix-Louis Regnault, qui vint à l'anthropologie en 1888, filme à des fins scientifiques en 1895 une femme oualof en train de fabriquer des poteries (Brigard (de), 1979, p. 23). Au même moment, en 1898, Alfred Cort Haddon mobilise également l'outil filmique afin de documenter notamment les arts de la région des îles du détroit de Torres (Pink, 2006, p. 5). Il est enfin possible de citer le film de

³³ Sciences Humaines et Sociales

recherche réalisé à la fin des années 1930, en parallèle d'un travail photographique, par Margaret Mead et Gregory Bateson dans le cadre de leurs travaux de recherche anthropologiques menés à Bali (Brigard (de), 1979, p. 34-35).

Au-delà de cette pratique anthropologique des images, la pratique du film documentaire est régulièrement associée à deux autres figures du début du 20^{ème} siècle. La première est celle de Dziga Vertov, pionnier du cinéma documentaire soviétique qui réalisa en 1922 les séries kino-pravda (« cinéma-vérité ») (Ibid, p. 31). Dans cette théorie du « cinéma-vérité », qui influença largement les réalisateurs d'après-guerre, Vertov milite pour un cinéma réaliste qui doit se comprendre en opposition avec un cinéma fictionnel qui mettra en scène la réalité de la vie quotidienne. Le montage est également essentiel pour Vertov afin de révéler ce que l'œil humain seul ne peut pas voir et ce que « l'œil mécanique » (la caméra) permet de révéler. L'autre figure du film documentaire est celle de Robert Flaherty. John Grierson est d'ailleurs le premier à utiliser le terme « documentary » dans un article relatif à ce réalisateur en 1926. « L'expression *documentary* attribuée à John Grierson à propos de *Moana* de Robert Flaherty (1926), film tourné aux îles Samoa, marque l'affirmation du cinéma : le film n'est plus une simple captation du réel, mais une écriture cinématographique qui se confronte au réel par un point de vue et une écriture » (Raoulx, 2018, p. 12). S'il prône une certaine mise en scène de la réalité à l'inverse peut-être de Vertov, Flaherty pose alors d'autres principes qui seront les bases de la pratique documentaire de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle : le temps long sur le terrain et la complicité avec les personnes filmées. La caméra devient alors « participante », elle est un moyen d'observation et de connaissance de l'autre. La personne rencontrée et filmée est également le plus souvent partie prenante des films de Flaherty en participant activement à la réalisation de ces derniers comme dans le film *Nanouk L'esquimau* réalisé en 1922.

À travers sa mobilisation anthropologique et cinématographique, les deux dimensions du documentaire de création en SHS se laissent déjà entrevoir en ce début de 20^{ème} siècle : une dimension « document » et une dimension « documentaire ». La dimension « document » renvoie à l'objectivation, à « une information qui est mobilisée et interprétée dans le cadre d'une méthode et méthodologie de recherche » (Raoulx, 2009, p. 9). La dimension « documentaire » renvoie quant à elle à l'intersubjectivité de la démarche filmique et à la subjectivité de sa mise en récit selon un mode d'écriture qui lui est propre (Ibid). Ce point de vue et cette écriture, c'est d'ailleurs ce qui permet d'inscrire le travail filmique documentaire dans une démarche de recherche à part entière. Malgré cet entrain précoce pour le travail filmique, c'est seulement après les années 1950 que le film « devint une discipline institutionnelle avec ses spécialistes reconnus et ses critères » (Brigard (de), 1979, p. 22). Après les premiers temps de l'anthropologie visuelle qui consistait en « l'enregistrement visuel de

rencontres avec d'autres sociétés » (Ibid, p. 21), c'est le nouveau développement technique d'après-guerre qui a permis au film ethnographique de revivre (Rouch, 1979, p. 58)

« En France, le documentaire *La rue du moulin de la pointe* de J-C. Bergeret et J. Kier (1957) appuyé sur l'enquête de M. Chombart de Lauwe (1956) a sans doute inauguré l'ère du « documentaire sociologique » en voulant « filmer les gens » selon une forme avec commentaire aujourd'hui délaissée, qui témoignait visuellement de la condition ouvrière dans un quartier populaire du Paris de l'après-guerre » (Haicault, 2010, p. 2). Quatre ans plus tard, c'est un autre film qui fera date dans le domaine du film documentaire, mais également dans son lien avec des questionnements sociologiques. *Chroniques d'un été* de Jean Rouch et Edgar Morin sort en 1961 et vient poser à la pratique documentaire des « questions touchant à l'objectivité, au réel et à la pertinence des nouveaux outils ; questions qui ne cesseront de se poser au fil des expériences audiovisuelles en sciences sociales (Ibid). Malgré diverses initiatives scientifiques, visant aussi bien à poser l'objet « image » comme une source de questionnements sociologiques qu'à recenser les différents usages et intérêts de la méthode audiovisuelle dans la recherche, le travail filmique dans la recherche demeure dans les années qui suivent peu enseigné et l'objet de diverses critiques quant à sa scientificité. C'est une « crise de la représentation » dans les années 1990 qui a permis à la démarche de recherche filmique de gagner en popularité.

« Therefore I suggest that visual and sensory anthropologies started to gain popularity in the 1990s partly as a consequence of the crisis in representation, but also of course in relation to a number of other theoretical developments such as the emphasis on the body and phenomenology. This also occurred as part of a turn away from a comparative anthropology » (Pink, 2006, p. 14)

Cette « crise de la représentation » a certainement pris plusieurs formes, mais il est possible d'en dégager quatre aspects dans la continuité de Mondada (Mondada, 2000, p. 10) :

- « la mise en cause de la transparence du texte scientifique »
- « la mise en cause de la fonction référentielle du texte scientifique »
- « la mise en cause de l'universalité et de la généralité du savoir produit »
- « la mise en cause de l'unicité des versions des faits »

Je ne reviendrai pas en détail sur ces différents points qui rejoignent d'ailleurs en grande partie les développements épistémologiques du chapitre 1. Il est cependant important de relever ici que cette « crise » a ainsi « mis au premier plan la centralité constitutive du texte dans ces disciplines et en même temps, par la même, son impossibilité à continuer à jouer son rôle de médiateur fidèle, efficace, objectif parce qu'invisible » (Ibid). Dans le même temps, et du côté de la géographie cette fois, c'est l'espace vécu qui est mis en avant et qui incite à repenser le travail de terrain. « À la recherche de l'espace vécu des hommes, la pratique du terrain, l'usage de la parole et de l'œil redeviennent strictement indispensables » (Frémont, 1999, p. 124). Face

à ces considérations épistémo-méthodologiques, le travail de recherche adossé à une démarche filmique apparaît particulièrement pertinent.

En France, et si plusieurs initiatives ont pu voir le jour depuis les années 1990 avec la création de Masters en sociologie visuelle et l'organisation de divers colloques sur ces thématiques de recherche, la reconnaissance institutionnelle tarde à arriver bien que la méthodologie audiovisuelle devienne de plus en plus visible dans le paysage universitaire. « Il faut toutefois reconnaître que le milieu de la recherche demeure encore réticent à considérer la méthodologie de l'image comme une technique à part entière, à l'enseigner comme à la faire progresser. Elle demeure marginalisée par rapport aux techniques classiques, questionnaires, entretiens et traitements statistiques » (Haicault, 2010, p. 1).

1.2. L'évocation de l'espace vécu

Le travail filmique permet de penser le passage et le dialogisme entre le registre de la preuve (« objective ») et celui de la connaissance sensible (« subjective »). Cet aspect est essentiel dans le cadre de ma recherche qui s'appuie épistémologiquement en grande partie sur le travail de Morin. Selon ce dernier, la « compréhension complexe » nécessite de s'appuyer sur deux composantes dont il faut penser les contradictions et les imbrications (Morin, 2006, p. 139-140) :

- Une « compréhension objective » : Cette compréhension « acquiert, assemble et articule données et informations objectives ». Elle comporte dans ce sens « l'explication (*ex-plicare*, sortir de l'implicite, déplier) » qui n'est pas sans faire écho au travail d'analyse terminologique du chapitre précédent.
- Une « compréhension subjective » : Cette compréhension est le « fruit d'une compréhension de sujet à sujet, qui permet, par *mimesis* (projection-identification), de comprendre ce que vit autrui, ses sentiments, ses motivations intérieures, ses souffrances et ses malheurs ».

Si le film de recherche permet certes de montrer des faits et d'en donner des clés de lecture sociologiques, il permet aussi d'exprimer des sentiments et d'induire des perceptions. Or, cette dimension sensible n'en est pas moins essentielle dans la production d'une connaissance scientifique, et cela est d'autant plus vrai dans cette recherche qui souhaite appréhender les implications et le vécu des processus de stigmatisation. Le film permet ainsi de toucher à l'expérience subjective du sujet. C'est ainsi une autre connaissance sociologique qui se construit à travers le film. Il faut en effet « souligner que l'interrelation constante entre le

film pensé et la pensée sociologique aboutit non pas à une forme de vulgarisation scientifique, mais plutôt à une forme de connaissance sociologique par le film, et finalement à une forme de connaissance transdisciplinaire » (Tilman, 2014, p. 47).

Le documentaire en SHS apporte ainsi une dimension qui est difficilement prise en charge par l'écriture universitaire : l'oralité, l'inscription du corps dans l'espace, l'expérience subjective quotidienne, l'ambiance, etc. Ici, c'est également le travail de terrain autour du film qui permet d'appréhender ces différentes facettes du monde et de l'espace vécu. Le film documentaire permet ainsi un double mouvement. D'un côté, il permet de sortir de l'hypertextualité à laquelle est contraint le·la chercheur·se universitaire avec son cadre normatif et son accessibilité limitée. D'un autre côté, et dans le même temps, sa portée créative et réflexive le fait entrer tout entier dans une démarche de recherche qui s'inscrit dans un paradigme de production de connaissances. C'est d'ailleurs cette portée à la fois réflexive et créative qui incite De Latour à militer pour sortir des dichotomies de la pensée positiviste mettant en opposition « science » et « art » (De Latour, 2018).

Tout film aboutit-il pour autant à une connaissance sociologique ? Autrement dit, qu'est-ce qui fait le caractère ethnographique d'un film ? Comme le suggère les développements précédents sur le lien entre démarche filmique et SHS, ce n'est pas le contenu, la forme d'un document audiovisuel qui permet de signer « the ethnographicness » d'un film pour reprendre le terme employé par Pink. C'est au contraire la manière dont celui-ci va être contextualisé et mobilisé afin de produire des interprétations et, *in fine*, une connaissance (Pink, 2013, p. 35). Le film n'est pas en effet un simple reflet de la réalité sociale, mais une construction de celle-ci, et cette construction doit elle-même être soumise à un travail réflexif. C'est ce travail réflexif qui inscrit un film dans une dimension ethnographique. La démarche de création documentaire ne vise ainsi pas tant à se demander ce que le film dit (même si le contenu est évidemment important), mais aussi *comment* il le dit.

« Comme l'explique le philosophe John Austin, “pour savoir si une phrase est vraie ou fausse, il ne suffit pas de savoir ce qu'est une phrase, ni même ce qu'elle signifie, mais il est nécessaire de connaître aussi les circonstances dans lesquelles elle est énoncée. Les phrases ne sont pas, en tant que telles, vraies ou fausses” (Austin, 2007 : 202). Si nous transposons cette pénétrante analyse dans le champ du cinéma, nous pouvons dire : pour savoir si une séquence est documentaire ou fictionnelle (sous la réserve que l'opposition documentaire/fiction ne recouvre nullement celle entre vrai et faux), il ne suffit pas de savoir ce qu'est une prise de vues, ni même ce qu'elle représente, il est aussi nécessaire de comprendre les circonstances du tournage et comment le film s'adresse au spectateur. » (Niney, 2009, p. 19)

Dans le cadre de mon travail, et dans un souci de cohérence globale, il est déjà important d'avoir en tête que le film a été construit de manière empirico-inductive comme tout le reste de

la recherche. Le travail filmique permet d'ailleurs de s'inscrire dans un travail de recherche où le « terrain » est primordial puisqu'il s'intéresse « plus directement au “vécu des dimensions spatiales” – possible par le médium audiovisuel – et à des pratiques de recherches moins académiques, plus proches “du terrain”, plus incorporées aussi » (Raoulx, 2009, p. 5-6). Cette approche empirico-inductive du travail filmique engagé se caractérise notamment par deux aspects. D'une part, c'est une intention (celle de rendre compte du vécu d'un espace à travers notamment un personnage principal) qui a uniquement guidé le tournage et le montage du film et non un protocole de recherche avec un cadrage précis. D'autre part, à l'inverse peut-être d'une démarche classique en documentaire, je n'ai pas réalisé en amont de dossier visant à obtenir des subventions pour financer le film. Un tel dossier est le plus souvent composé d'une note d'intention, d'une note de réalisation ainsi que d'un synopsis détaillé. Tilman qui a réalisé une thèse socio-filmique rend très bien compte du caractère à la fois quasi obligatoire et « artificiel » d'un tel dossier :

« L'écriture d'un film documentaire est une étape où l'on est en quelque sorte obligé d'imaginer une réalité hypothétique. Si j'emploie le terme « obligé » c'est aussi parce que la recherche de subventions, obligatoire pour financer un projet de film, même lorsque celui-ci coûte peu comme c'est le cas *de Cadences*, impose de rendre des dossiers de film écrits qui se doivent d'être très aboutis. Tous les auteurs de documentaires le savent, lorsque l'on écrit un dossier de film documentaire une grande part de l'histoire que l'on raconte est une construction fictive à partir de bribes de réel dont on aura pu se saisir » (Tilman, 2014, p. 226)

Le choix de réaliser un documentaire dans le cadre d'un contrat CIFRE m'a permis d'avoir une certaine liberté dans la manière de construire le documentaire. En effet, même si on y reviendra plus loin dans ce chapitre, il est important d'explicitier dès à présent que la démarche de recherche filmique a été directement intégrée à ma mission de recherche au sein de la collectivité. Suite à une proposition et une explication de ma part, l'approche filmique a ainsi été partie intégrante des méthodes mises en place afin de répondre à la « demande sociale » de Rennes Métropole. Cette intégration de l'approche filmique dans ma mission recherche-médiation en elle-même m'a amené à avoir une certaine liberté financière afin de mener à bien ce projet. J'ai en effet pu notamment réaliser ce film sur mon temps de travail (prise d'images, montage, diffusion, etc.). L'autre aspect qui m'a permis d'avoir une certaine liberté financière tient par ailleurs à mon choix de réaliser ce film seul, de la réalisation jusqu'au montage. Cette « liberté » ne doit pas pour autant en faire oublier d'autres contraintes sur lesquelles je reviendrai et qui pèsent sur une telle démarche : la durée du film, le choix du « sujet », ou encore la mise en récit du film se doivent d'être pensés dans une optique d'intervention sociale.

Vouloir rendre compte de l'espace vécu implique par ailleurs une approche résolument qualitative et micro. Ce parti pris, qui s'exprime à travers ma démarche ethnographique, permet

de mettre ici en lumière une tension propre à la démarche filmique et qui est due à la dialectique entre deux perspectives différentes : celle de l'approche filmique et celle de l'écrit académique. Si l'écrit académique privilégie l'approche holiste, la montée en généralité, au contraire l'approche filmique, elle, demande de resserrer le cadre, de mettre en place une approche micro qui permettra d'interroger un hors-champ³⁴. Il se met donc en place une forme d'ascèse documentaire qui amène le·la chercheur·se à devoir faire le deuil de « tout faire entrer » dans le film. L'image, et *a fortiori* le film, ne peuvent pas montrer l'universalité (le présent de vérité générale ne peut s'exprimer par exemple). L'image est dans ce sens nécessairement particularisante. Mais l'approche micro a aussi le mérite de pouvoir d'autant mieux rendre compte de l'aspect sensible, du vécu quotidien, de l'expérience subjective d'un sujet. Dans le cadre de ma mission, cette fonction était d'autant plus appréciable qu'elle venait compenser une forme de déconnexion (exprimée et vécue par certain·e·s professionnel·le·s) et l'accent mis sur le quantifiable et les indicateurs statistiques homogénéisant de l'action publique.

« Le documentaire travaille à l'inverse de l'écrit académique : alors que le chercheur agrandit le champ, étoffe, développe, le cinéaste le réduit, le concentre, le ramasse. Alors que le chercheur voudrait tout faire rentrer dans le cadre, le geste documentaire se construit sur les bords, dans la tension entre le champ et le hors-champ. Un seul personnage parfois, un lieu réduit, peuvent suffire. À partir de quelques éléments, le film peut aboutir à questionner une forme de globalité, souvent hors-champ, et qui est travaillée par le spectateur » (Raoulx, 2018, p. 16)

Dans la démarche filmique mobilisée, il n'était donc pas question de rechercher une représentativité d'un groupe social puisqu'un individu, un « personnage » peut par sa mise en scène, par des choix techniques et de réalisation renvoyer à un hors-champ qui fera interroger la marginalité et le vécu de tel ou tel espace. À la suite de plusieurs auteur·rice·s, je défends ainsi à travers la démarche filmique la portée heuristique d'une démarche de recherche qui s'intéresse à la significativité et à la singularité des individus.

Des questions légitimes restent cependant en suspens : « Par exemple : en quoi est-ce que cette histoire singulière nous raconte quelque chose d'une histoire collective ? Quelle est cette histoire collective ? Dans quelle mesure est-elle révélatrice de tensions qui traversent la société contemporaine ? » (Tilman, 2014, p. 43). Ici, j'ose penser que la complémentarité entre l'écrit et le travail filmique peut jouer tout son rôle. L'ensemble de mon travail de terrain – les entretiens, les médiations – me permet en effet d'inscrire l'histoire singulière racontée dans le film dans une histoire collective. Si le documentaire peut ainsi se comprendre seul, il devient une démarche de recherche à part entière lorsqu'il s'inscrit dans un travail plus global dont cet

³⁴ Le hors-champ renvoie ici à ce qui n'apparaît pas dans le cadre de l'image mais auquel le film peut tout de même faire écho.

écrit essaie de rendre compte : « chaque langage contribuant à révéler les dimensions spatiales (spatialités) et sociales, contribuant ainsi à informer (mettre en forme) la réalité » (Raoulx, Chourio, 2012, p. 236).

« Ainsi, vidéo et texte nous semblent intéressants dans leurs complémentarités : là où le rendu universitaire standard – sous forme d'article – permet certains de mouvements intellectuels comme l'abstraction, la généralisation qu'il est difficile d'exprimer en vidéo non commentés, cette dernière à l'immense intérêt de rendre sensible et d'incarner des phénomènes avec des formes de médiations bien moins déconnectées des mondes vécus » (Hémont, Patrascu, 2016, p. 14)

Les formes de médiations doivent notamment se comprendre en lien avec le travail du hors-champ qui permet de faire entrer la singularité du film dans la compréhension de tensions qui traversent la société. En effet, le hors-champ permet ainsi de renvoyer à un ailleurs, à un niveau sociétal qui dépasse largement le niveau micro du film. Le travail du hors-champ dépasse également les intentions du·de la chercheur·se. En effet, la manière dont celui-ci va être construit lors de projections réalisées ne peut pas être « contrôlée » par le·la chercheur·se. Cette dernière peut évidemment identifier un hors-champ « plus analytique, plus global » lors de la construction du documentaire, mais celui-ci sera surtout et avant tout pensé et compris « en fonction de l'espace vécu du spectateur » (Raoulx, 2018, p. 13). Les retours dans la troisième partie de ce chapitre sur les projections-débats réalisées permettront notamment de rendre compte de cet aspect essentiel.

1.3. Un support d'intervention sociale et de médiation

On l'a entrevu dans le point précédent, penser la présence et le travail du·de la spectateur·rice est primordiale à prendre en compte lorsqu'on souhaite s'engager dans une démarche filmique. En effet, dans la démarche filmique, le·la spectateur·rice ne peut pas être seulement pensé·e de manière abstraite ou implicite comme cela peut l'être pour le·la lecteur·rice dans les articles scientifiques. Ce problème fondamental de la démarche filmique, celle de penser constamment la triangulation chercheur·cinéaste/filmé/spectateur, est d'ailleurs posé explicitement par Gheerbrant, dans son interview par Cesaro : « le problème n'est pas d'être discret, ni d'être derrière la porte, mais d'être encore plus là. Notre problème, c'est de filmer par rapport à quelqu'un d'autre, le grand absent de cette histoire : le spectateur. Nous sommes en train de faire quelque chose pour quelqu'un d'autre, qui est signifié par la caméra » (Cesaro, 2010).

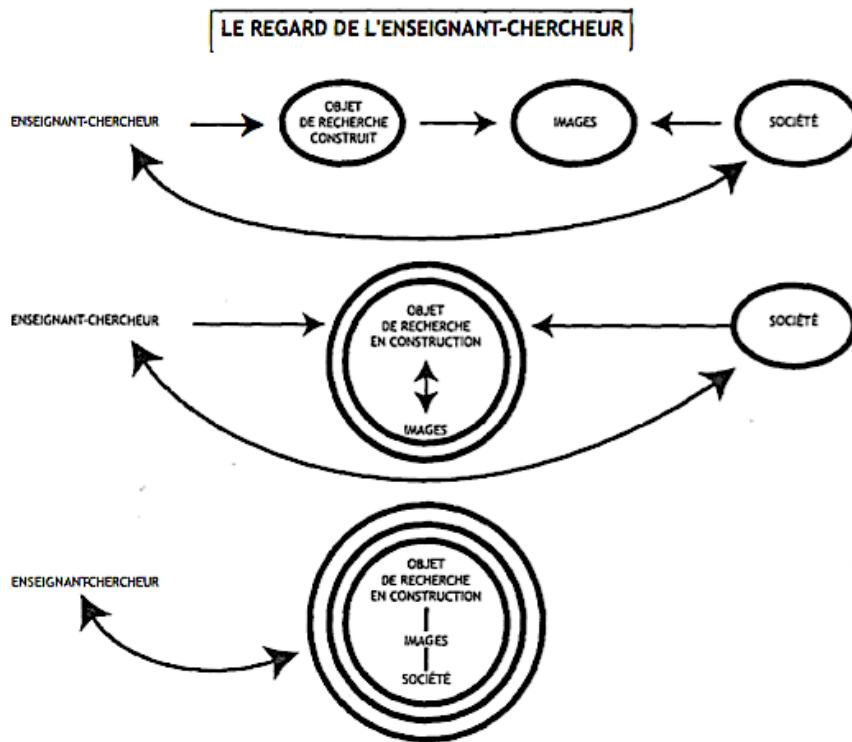


Fig. 2 - De l'idée de film à l'intention

Figure 14. « De l'idée du film à l'intention »(Raoulx, Chourio, 2012, p. 225)

Dans la continuité de ce que j'ai exprimé précédemment, et afin que le travail filmique contribue à une connaissance sociologique par le film (et non à une simple illustration), il semble essentiel de penser la construction trilogique du film. C'est ce que cherche à exprimer Raoulx et Chourio à travers la figure ci-dessus et les explications ci-après :

« Le film n'est pas considéré comme la simple illustration d'un objet géographique, en aval de la recherche (première ligne du schéma ci-dessous). Cela conduit à reconstruire l'objet par le film (2ème ligne), et à inscrire le produit réalisé dans une démarche réflexive, le film étant, d'une part, renvoyé aux personnes parties prenantes, pour qu'elles puissent se réapproprier (3ème ligne), et d'autre part, utilisé comme support d'intervention sociale et de réflexion » (Raoulx, Chourio, 2012, p. 224-225)

On verra dans la suite de ce chapitre comment l'objet de recherche a été reconstruit par le film. Mais dès à présent, on peut déjà s'intéresser à la prise en compte de la « société » qui renvoie dans mon cas à la fonction de médiation de mon travail de recherche. Ici, le premier « spectateur » auquel j'ai pensé dans le cadre de ma recherche ce sont les professionnel·le·s qui « ont le nez dans le guidon » (cf. chapitre 3. « Prendre appui sur le discours des professionnel·le·s : entre demande sociale implicite et perspective critique déjà présente »).

L'idée de cette démarche orientée vers l'évocation de l'espace vécu a ainsi été guidée par trois aspects principaux développés précédemment :

- Une forme de « déconnexion » entre l'approche macro de la politique de la ville et le vécu quotidien micro, entre l'espace conçu et l'espace vécu
- Des espaces de discussions et de débats manquant au sein de la collectivité, mais aussi la nécessité de supports d'interventions qui permettent déplier les savoirs des professionnel·le·s et de déployer les savoirs des habitant·e·s
- Des modalités d'interventions qui puissent être aisément mobilisables dans différents services, différents contextes, et qui permettent d'interroger les représentations dominantes vis-à-vis des quartiers dits prioritaires (ce que j'appelle également les présupposés implicitement partagés)

La démarche filmique telle que je l'ai conçue permet de répondre à ces différents éléments. Elle permet en effet de faire dialoguer des points de vue, des discours qui ne peuvent pas se croiser, ou difficilement, autrement. Le film a ainsi « pour objectif de jeter des ponts entre des mondes sociaux qui s'ignorent » (Raoulx, 2009, p. 9). Cette manière de penser le documentaire offre alors la possibilité de provoquer des débats au sein de la collectivité, mais aussi en dehors, tout en accompagnant ces médiations. Par son inscription dans une démarche de recherche, le film peut en effet être éclairé par des clés de lecture sociologiques au fur et à mesure des projections, des discussions et des débats. C'est d'ailleurs l'intérêt des projections publiques qui permettent de confronter différentes perceptions, et différentes interprétations. Cet aspect est d'autant plus intéressant qu'il participe également à l'enrichissement des réflexions du·de la chercheur·se tout en favorisant l'ouverture de nouvelles perspectives de recherche. On aperçoit d'ailleurs ici « l'interpellation réciproque des savoirs » qui est l'un des principes épistémologiques qui a guidé mon travail tout au long de sa durée

« I would suggest that in common with this a popular visual anthropology would have a role of cultural brokerage, by attempting to bring anthropological insights to a general public audience. It would need to act as a broker on two levels, to enable a general public audience to understand the experiences of the people it represents and at the same time to make accessible the anthropological argument that contextualises these experiences » (Pink, 2006, p. 139)

On retrouve bien ici la double perspective énoncée jusqu'alors : la dimension sensible que le film permet et l'accessibilité de ce support, ou autrement dit « l'évocation de l'espace vécu » et le film comme « support d'intervention sociale ». En effet, le support filmique autorise une diffusion plus large et plus accessible des travaux de recherche. Dans la continuité de mon inscription dans une recherche-médiation, le film devient alors un support de médiation

entre la collectivité et les habitant·e·s, mais aussi un support d'interpellation réciproque des savoirs dans laquelle le·la chercheur·se est directement impliqué. Plusieurs analyses présentes dans cet écrit ont ainsi été formalisées et conscientisées suite à des projections-débats.

« Le documentaire de création, plus précisément, témoigne ou est la trace d'une situation, donnant la parole à l'acteur (celui qui est devant la caméra) en interaction avec le réalisateur. Et le spectateur au final reformulera tout ce qui était dans le film avec les autres personnes dans la salle lors du débat qui suit la projection, comme c'est souvent le cas pour ce genre filmique. Toutes ces situations, que ce soit au tournage, au montage, lors de la projection ou du débat, suscitent des interactions et des reformulations entre tous ces protagonistes (acteurs, réalisateur et spectateurs). En cela, il a déjà une dimension politique puisqu'il permet par la représentation qu'il offre du monde d'interagir avec lui (Cyrulnik, 2008), plaçant ainsi l'homme au sein de sa cité comme une question centrale » (Cyrulnik, 2015, p. 1)

Le film a aussi été pensé dans l'optique de projections publiques et cela même si la pandémie de Covid a empêché l'organisation de toute projection dans ce sens. Dans les projections publiques, les personnes spectatrices peuvent tout aussi bien être des professionnel·le·s que des habitant·e·s et le travail de médiation scientifique prend tout son sens. Si les écrits académiques sont dans leur vocation première plutôt à destination des pairs professionnels, les films possèdent l'avantage de pouvoir « parler » plus aisément à tout le monde sans qu'aucune compétence conceptuelle ou théorique ne soit *a priori* nécessaire en amont. « Non plus réservé à la bulle académique, mais enjeu de discussions et de débats partout dans la société, les sollicitations sont bien plus nombreuses quand il s'agit d'un film que lorsqu'il est question d'un livre » (Canut, 2017, p. 330). Ce point doit cependant être nuancé quant au fait que toutes les personnes ne sont pas pour autant en capacité de pouvoir regarder un film documentaire qui serait trop long. Il faut en effet une certaine acculturation à ce type de support audiovisuel pour être en capacité de s'en saisir et de faire la démarche d'assister à une projection. À cet égard, la durée du film réalisé n'est pas anodine (45 minutes) : une durée plus longue aurait en effet représenté un frein encore plus grand quant à son utilisation comme support de médiation. Enfin, le film « offre des visions très variées du monde et se pose souvent en contrepoint du langage télévisuel [...] » (Raoulx, 2006, p. 37). Dans le cas des quartiers dits prioritaires qui sont aussi des « lieux médiatiques » (cf. chapitre 6. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l'univers discursif médiatique »), les projections-débats qui peuvent être organisées, dans ou en dehors de l'institution, sont d'autant plus importantes à penser.

Pour toutes ces raisons, la démarche filmique a donc été pensée avant tout en cohérence avec mon souhait de m'inscrire pleinement dans « une recherche qui serve à quelque chose » et dans laquelle où le film documentaire a été envisagé « comme méthode de recherche,

d'intervention et de pédagogie » (Raoulx, 2009, p. 5). Une telle démarche devient ainsi une pratique « critique et émancipatrice » dans l'acception que je donne à ces deux termes dans le chapitre 1, mais aussi une pratique « revendicative » quant aux objectifs qu'elle poursuit :

« Par son approche incarnée des problématiques territoriales, cette pratique aboutit bien souvent à une géographie revendicative. Revendicative dans le propos d'abord, puisque ces films donnent à entendre des paroles peu formatées prononcées hors des cadres institutionnels et donnent à voir des pratiques minoritaires de l'espace. Mais revendicative également dans la manière de pratiquer la recherche, puisque les œuvres produites laissent la part belle au style personnel du chercheur, c'est-à-dire à l'expression de sa subjectivité et de la singularité de sa posture » (Chenet, 2019, p. 30)

On l'aura compris, la démarche documentaire autorise ainsi un retour de la recherche vers la société sous une autre forme d'écriture, un autre langage, qui « contribue à changer le regard dominant porté sur la marginalité » (Raoulx, 2009, p. 5). En définitive, à travers les lieux et les discours, le documentaire a pour ambition d'aider à appréhender la manière dont la société perçoit les quartiers dits prioritaires, mais aussi de « rendre audible et visible des voix dans la ville, des paroles sur la ville, des pratiques langagières souvent marginalisées [...] » (Ibid, p. 2). Dans une telle ambition, l'enjeu le plus fort d'un travail documentaire tient certainement à la quête du « cinéma vérité » telle que l'exprime Morin : « le cinéma vérité cherche des êtres humains qui, ne fussent qu'un instant, seraient devant la caméra les auteurs de leurs propres existences » (Institut National de l'Audiovisuel, 1966).

2. « Travail sur » et « travail avec » le réel

Si l'approche filmique incite à construire et à interroger un lieu par l'image (le « travail sur »), le film est également travaillé par le réel (le « travail avec »). Ce sont les implications de ce « double » travail dont je vais tenter de rendre compte dans les lignes qui suivent.

2.1. La dalle Kennedy : un choix évident ?

Je propose de reproduire ici une partie de la note sur l'approche filmique que j'ai réalisée pour Rennes Métropole (cf. Annexe 4). Celle-ci permet de rendre compte du travail collaboratif engagé avec la collectivité et de la « négociation » de l'objet du film afin que ce dernier réponde à une demande sociale de l'institution.

Extraits de la note interne sur la démarche filmique

Dans le cadre de ma mission au sein de Rennes Métropole, il pourrait être intéressant de mobiliser comme nous l'avions pensé lors de la co-construction de cette mission l'outil filmique comme support de médiation et d'interrogation (pendant et après ma mission). L'idée pour moi dans cet outil est de vous alimenter d'une autre manière qui rend à la fois compte de mon travail de recherche (ce qui est aussi important, il me semble, pour Rennes Métropole dans le cadre d'une recherche collaborative, que pour moi, dans le cadre d'une recherche fondamentale) et qui permette d'être support de réflexions et d'interrogations.

De plus en plus, il me semble qu'une partie de ma mission s'inscrit dans une démarche de médiation dans l'idée de faire dialoguer différents points de vue (habitant.e.s, directions de quartiers, habitat social, aménageurs, bailleurs sociaux, etc.). L'utilisation de l'outil filmique dans la recherche permet précisément de confronter différents regards, discours et points de vue qui ne peuvent pas se rencontrer autrement. [...]. Concrètement, l'idée serait que le film puisse être finalisé à l'horizon octobre 2020 afin qu'il puisse devenir un support des différentes médiations que je serai amené à faire lors de la dernière année de ma mission (projections-débats au sein de l'institution, mais aussi, si possible, de différents quartiers). [...]

Ma mission vise notamment à interroger un certain nombre de présupposés du PRU (et de la politique de la ville en général), d'un « mieux-vivre » pour les habitant.e.s de ces quartiers ainsi que d'interroger des discours et des pratiques implicitement partagés. Mais il me semble que ma mission consiste aussi à donner des grilles de compréhension vis-à-vis d'un certain nombre de tensions sur certains espaces et entre différent.e.s acteur.rice.s. Il apparaît donc ici aussi nécessaire de vous alimenter sur la manière dont sont vécus certains espaces et sur la manière dont ces espaces sont mis en mots (on retrouve bien ici l'approche sociolinguistique) : je pense ici aux espaces publics qui sont au cœur de nombreux discours sur ces espaces urbains, à la relation entre espaces publics et espaces privés (je pense ici à la demande quant à ma mission notamment du côté de l'habitat social), ou encore aux difficultés remontées par plusieurs services publics quant à la manière de penser certains espaces, leur appropriation, et les discours portés à leur encontre (exemples : Gros Chêne, Dalle Kennedy à Villejean, Italie au Blosne, etc.).

Pour toutes ces raisons, le film s'inscrit pour moi pleinement dans ma mission et cela dans une double perspective : il me permet par une autre méthodologie de recherche de recueillir des discours, des ressentis et ainsi de vous en faire un retour, et il permet d'alimenter les médiations multiples que j'espère pouvoir réaliser au sein de l'institution à travers notamment la possibilité de rendre compte du vécu d'un espace à un certain nombre de personnes de l'institution qui ne peuvent pas (ou peu) aller sur le terrain et qui travaillent pour autant quand même sur ces quartiers. [...]

Au vu de mes premières démarches sur le terrain, deux focus semblent possibles pour cette démarche filmique :

1. Le premier se concentrerait sur un espace urbain cristallisant des tensions sociales multiples. [...] Un exemple d'un tel espace urbain pourrait être la dalle Kennedy à Villejean. Cet espace serait pertinent pour plusieurs raisons : cristallisation d'un certain nombre de tensions sociales et de discours sur le quartier, multiplication des appropriations de l'espace, changements des vécus de l'espace selon les périodes de la journée et de la semaine, croisement des services publics, des commerces, d'événements, des habitant.e.s, etc. Par ailleurs, il semble qu'il y ait une demande institutionnelle concernant cet espace urbain puisqu'il a pu m'être rapporté lors de mon travail de terrain des incompréhensions entre services publics et habitant.e.s, des difficultés à comprendre l'appropriation de l'espace public ainsi que des liens entre perception (et vécu) de l'espace public et perception (et vécu) du logement privé. En parallèle de ces aspects, ces éléments sont à confronter et à mettre en perspective avec un imaginaire très présent autour de la dalle Kennedy qui est notamment véhiculé par les discours circulants, mais aussi par certains discours institutionnels pouvant être stigmatisants vis-à-vis des habitant.e.s de ces espaces (je pense ici notamment à la réduction des habitant.e.s à la « pauvreté »). Au vu de mes retours de terrain et des demandes de la part de la direction de quartier, il semble qu'il y ait un vrai questionnement autour de cet espace urbain et que ces questionnements peuvent faire écho à d'autres situations sociales (je pense notamment au quartier de Maurepas avec le centre commercial Gros Chêne et la possibilité peut-être avec le film de penser et d'interroger le fait que les projets de rénovation urbaine et l'approche urbanistique n'ont pas pour objet de résoudre à eux seuls les « problèmes » sociaux). [...] L'avantage d'un tel projet (par sa prise en compte de multiples dimensions de l'espace vécu) serait de rendre compte également de la complexité même de ma mission qui intéresse des personnes de divers services institutionnels et qui rend bien compte du caractère transversal de ma recherche. [...]

2. Une autre possibilité serait de réaliser un focus sur la maison du projet à Maurepas. Comment une telle maison fonctionne-t-elle, comment peut-elle toucher les habitant.e.s, quel est le regard porté par les habitant.e.s sur cette maison, comment les personnes institutionnelles arrivent-elles ou non à s'en emparer, etc. ? La porte d'entrée ne serait plus ici l'espace vécu mis en mots, mais bien le fonctionnement d'une structure institutionnelle. Concrètement, le film travaillerait essentiellement à suivre le quotidien d'une telle structure ainsi que la manière dont elle est appropriée ou non, aussi bien par les habitant.e.s que les personnes institutionnelles. Le film pourrait ainsi s'intéresser aux discours produits sur/dans cette maison du projet et mettre à jour du coup sous une autre forme un certain nombre de tensions sociales. À la différence du premier focus qui proposerait notamment de suivre des personnes dans leur espace et donc la manière dont elles l'appréhendent et le mettent en mots, ce deuxième focus mettrait l'accent sur le quotidien d'une structure institutionnelle et sa mise en mots (de la part des personnes institutionnelles et des habitant.e.s). Ici aussi, mais dans une autre perspective, l'idée serait de pouvoir penser et interroger la politique de la ville. [...]

Du côté de Rennes Métropole, le choix entre les deux propositions s'est orienté vers la dalle Kennedy pour deux raisons essentiellement :

- La première tient au fait qu'ils ne souhaitent pas que, dans le cadre de ma mission, j'approfondisse le « sujet de la participation ». La maison du projet renvoie précisément à ce sujet puisqu'elle est pensée comme un « lieu privilégié d'information, de rencontres et d'échanges sur les évolutions du quartier »³⁵. Or, la participation est un sujet que l'on pourrait qualifier « sensible » au sein de la collectivité puisqu'il est déjà au cœur de nombreux échanges et qu'il peut être source de diverses tensions. Par ailleurs, la « participation » apparaissait comme un sujet « déjà fait » et moins intéressant pour la collectivité. On verra pour autant que le rapport habitant·e·s/institutions est, d'une manière ou d'une autre, essentiel à prendre en compte comme je le mettrai en évidence à partir des projections-débats organisées dans la collectivité.
- La deuxième raison, qui a amené au choix de la dalle Kennedy, tient au fait que la dalle Kennedy est un lieu qui questionne la collectivité et dont la situation fait écho à d'autres lieux, notamment le centre commercial Italie au Blosne ou le centre commercial Gros Chêne à Maurepas. L'idée était donc que le film de recherche puisse faire écho par le travail du hors-champ à d'autres situations sociales qui interrogent les professionnel·le·s. D'un point de vue filmique, le documentaire peut d'ailleurs plus facilement travailler sur un petit espace qui cristallise des dimensions multiples. Il travaille en effet notamment par réduction spatiale et la dalle Kennedy correspondait bien à cette approche micro du film. Le choix de la dalle Kennedy s'avérait par ailleurs d'autant plus pertinent pour la collectivité que ce lieu a déjà fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain issu de « l'ANRU 1 » qui était essentiellement axé sur le changement urbanistique dans le cadre du PNRU (cf. chapitre 2. Point 2.3. « Une "politique de renouvellement urbain" »). Le documentaire pouvait ainsi devenir une forme de « bilan » de ce premier projet de renouvellement urbain.

³⁵ On peut retrouver cette description sur le site de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr/organisme/maison-du-projet-maurepas-6127>



Figure 15. Photographie aérienne de la dalle Kennedy à Villejean (Rennes Métropole, 2007)

La dalle Kennedy est composée de 8 tours et de plusieurs barres de logements : les tours sont des logements sociaux et les barres des copropriétés. Des parkings sont aussi présents. On est en présence d'un urbanisme « classique » de la période des grands ensembles.

« En France, la tour va appeler la dalle : c'est l'alliance entre une figure d'organisation d'habitat et une figure d'organisation urbaine, l'une marchant avec l'autre. Les deux sont un peu liés comme la vis et l'écrou dans une sorte de complémentarité structurante. La dalle est considérée comme une solution pratique et intelligente pour abriter les réseaux techniques et le stationnement des véhicules. » (Hoarau-Beauval, 2019, p. 66)

Au milieu de ces bâtiments, la dalle s'organise autour d'une sorte de place qui joue aussi bien le rôle de lieu d'animation, de jeux pour enfants, de lieu de passage, de lieu de stationnement ou encore de rassemblement. Par ailleurs, « c'est un espace de passage très utilisé pour ces services et équipements : métro, commerces, centre social, mairie de quartier, bibliothèque, poste de police, bailleurs, restauration, et locaux associatifs qui accueillent notamment l'association des résidents de Villejean ou une association musulmane, Ennour, au lieu appelé par certains la "petite mosquée" (Audiar, 2017, p. 15). D'une surface relativement petite (environ 5 hm²), ce lieu se caractérise par une grande diversité fonctionnelle. Ici aussi, cela renvoie à la nécessité d'intégrer une plus grande diversité des fonctions afin de contrebalancer la « vocation de "cité dortoir" » ([Collectif], 1992, p. 13).

Voilà rapidement pour les aspects morphologiques et fonctionnels. Qu'en est-il donc de la représentation des pratiques de cet espace ? « *Comme bien souvent Villejean c'est l'image de la dalle Kennedy qui a un fort taux de délinquance c'est le trafic de drogue c'est un quartier / d'immigrés d'assistés sociaux c'est que du béton et des immeubles c'est un quartier qui craint il ne faut pas s'y balader le soir il doit s'y passer plein de trucs / on est dans plein de mythes et de fantasmes souvent il y a quand même une prise de conscience que c'est des quartiers très pauvres et qu'il vaut mieux pas y mettre ses gamins pour qu'ils réussissent* » (Xavier_22). Lorsqu'on s'intéresse au processus de stigmatisation des quartiers dits prioritaires, le choix de la dalle Kennedy est évident tant ce lieu joue un rôle central dans la cristallisation des discours. Ce sont donc ces « mythes » et « fantasmes » que j'ai cherché à questionner à travers notamment le travail filmique. Si ces « fantasmes » sont multiples et feront notamment l'objet des chapitres à venir, ce sont les appropriations multiples de cet espace (en lien avec la plurifonctionnalité de ce dernier) qui sont souvent au centre des discours produits.

Il est important de garder à l'esprit que le choix de la dalle Kennedy doit ainsi se comprendre dans sa complémentarité avec le reste de mon travail dont cet écrit essaie de rendre compte. Dans ce sens, le contenu à proprement parler du film sera mobilisé à différents endroits dans la suite de cet écrit afin de rendre compte de certains éléments structurants et/ou signifiants. Le film se propose ainsi d'être une capture à un instant t du vécu de cet espace avec l'idée que cette capture fasse aussi écho au travail de terrain sur le long terme que j'ai réalisé.

2.2. Du « sous-terrain » au « sous-film »

« L'étude de la marginalité conduit à se confronter au petit nombre, aux individus, à la multiplicité des existences individuelles. [...] Parce que la marginalité exprime une relation de distance par rapport au point d'observation, le chercheur est directement impliqué. La marginalité est vue du cœur du système de valeurs. Aussi est-il nécessaire de faire un travail sur soi pour éviter autant que possible une forme de violence sociale. Il s'agit aussi de casser les représentations exotiques et pittoresques d'une position sociale favorisée sur des populations défavorisées. Aussi le travail de terrain, au sens d'une relation directe, trop souvent considérée comme ringard à l'époque de profusion de sources et d'outils qui médiatisent le rapport du géographe à la connaissance sociale, reste-t-il néanmoins indispensable » (Raoulx, 2002, p. 202-203)

Le travail de terrain est primordial dans une approche empirico-inductive comme celle dont je me réclame, et cela d'autant plus au vu de l'intention du film documentaire réalisé de laisser à voir et à entendre des voix marginalisées. Le travail filmique est à cet égard « une autre façon de "faire du terrain", l'expérience permettant de produire des connaissances. » (Raoulx, 2009, p. 9). Le travail filmique se confond donc ici avec un travail ethnographique qui emprunte

nécessairement aux méthodes de recherche développées dans le chapitre 1 (cf. point 3.1. « Une approche résolument ethnographique »). Si la méthode de l'observation flottante a été primordiale pour s'imprégner de l'espace, et pour en faire expérience, je souhaiterais attirer ici l'attention sur la mobilisation de l'observation participante dans une perspective filmique. On peut alors notamment parler d'« observation filmante » afin de faire référence à une « catégorie de l'enquête ethnographique » et une pratique de terrain (Lallier, 2011).

L'observation filmante « ne relève ni d'une écriture proprement dite ni d'une simple technique de captation, mais d'une pratique sociale : d'une manière singulière de se tenir en face-à-face avec le sujet de notre représentation » (Ibid). Il s'agissait en effet d'observer et de participer *par* et *à travers* la caméra aux interactions et pratiques sociales des personnes rencontrées. L'enjeu d'un tel travail ethnographique est alors de réussir à se « déprendre d'une approche mécaniste qui consiste à repérer préalablement ce qu'on veut décrire afin de concevoir ce qu'il faudrait filmer » (Ibid). Il ne s'agit pas d'observer pour filmer, mais bien de filmer pour observer. Cela ne signifie pas pour autant que la compétence cinématographique doit être première, bien au contraire. Ce qui est et reste premier c'est le travail ethnographique sous-jacent : « “Savoir filmer” n'implique pas de maîtriser une quelconque grammaire cinématographique, mais de savoir être là, au sens d'établir et de maintenir une relation sociale avec les personnes filmées, de construire une relation de face-à-face avec ceux que l'on filme, afin de percevoir ce qui se joue, ce qui se produit symboliquement, dans la situation d'échanges observée » (Ibid).

Les « fondamentaux » du travail ethnographique sont ainsi toujours bien présents et ils prennent la forme de deux aspects essentiels :

- L'identité du·de la chercheur·se est mouvante, elle est « créée de toutes pièces par les gens avec qui [il] rentre en interaction lors de [son] terrain » (Schinz, 2002, p. 3).
- Tout terrain ethnographique est ainsi composé d'un « sous-terrain » qui renvoie à toutes les formes de contractualité avec les témoins et les divers arrangements éventuels (Abélès, 2004, p. 42). Le « sous-terrain » est en ce sens le « pré-texte ethnographique ».

Dans la continuité de ces considérations, je propose donc de développer ici la notion de « sous-film » afin de rendre compte de la construction de celui-ci avec le personnage principal et des arrangements que cela a pu nécessiter. Le parti pris est que ces données ethnographiques participent pleinement à la production de la connaissance. Le temps long sur le terrain est essentiel dans cette perspective,

« c'est-à-dire être déjà passé par une première phase d'initiation, avoir su petit à petit repérer certaines de ses fautes comportementales et être capable de

réajuster son comportement et de percevoir l'effet que cela a sur les acteurs. Mais aussi – et surtout – rendre compte dans les descriptions minces de ce jeu interactionnel : l'ethnographe avance dans son enquête grâce à son tact, mais celui-ci ne s'acquiert que par l'erreur, ce qui conduit alors les acteurs à réagir et cette réaction est un levier pour la compréhension de ce qui se fait ou ne se fait pas dans l'espace étudié. » (Rémy, 2014, p. 4)

Ce temps « d'initiation » recouvre notamment le temps de pré-tournage du film réalisé qui a duré 7 mois environ. Il a été essentiel pour plusieurs raisons, qui seront développées dans la suite de cet écrit, mais je peux dès à présent rendre compte afin de faciliter la compréhension du·de la lecteur·rice.

- Le vécu de la stigmatisation sur cet espace urbain induit une réelle méfiance et défiance de la part des habitant·e·s vis-à-vis de personnes qui viendraient au « zoo ».
- Corolaire de ce vécu comme on le verra dans le chapitre 8 (« L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriations et ressenti d'insécurité »), l'appropriation de l'espace est d'autant plus saillante sur cet espace urbain et rend la présence d'une caméra d'autant plus difficile sur l'espace public.
- Le personnage principal du film fait partie des personnes que l'on pourrait comprendre dans une position de marginalité, renvoyant notamment à la difficulté d'être entendu et entendable dans l'interaction sociale. Cette marginalité est d'autant plus renforcée qu'il est un « jeune de quartiers » avec tout l'imaginaire que cela véhicule, qu'il est « noir » comme il le met en avant à plusieurs reprises dans nos échanges, et qu'il exerce régulièrement une activité illégale de trafic de stupéfiants.

Ces éléments m'ont amené à prendre la décision de réaliser le film documentaire seul avec « la caméra à l'épaule ». En effet, la démarche filmique que j'ai menée nécessitait la mise en place d'une relation de confiance, d'une « complicité », que seul un temps long préalable au tournage pouvait permettre d'instaurer. Le film permet d'ailleurs de rendre compte de cette relation chercheur-personne rencontrée qui tend à être invisibilisée dans les écrits universitaires. « Contrairement à l'écrit, filmer “lie”, dans une même image ou une même séquence, la connaissance de l'objet et les traces de la relation entre le chercheur et son objet (condescendance, “distance”, ou complicité), l'apport “scientifique” et la méthodologie. [...] Le “relationnel” fait partie de l'objet filmé » (Faguer, 2006, p. 91). Dans mon cas, il m'est apparu que ce « relationnel » devait même être au fondement du film réalisé. Un tournage à plusieurs personnes n'aurait pas permis d'appréhender le vécu de l'espace tel que je le souhaitais. La démarche que j'ai entreprise demandait de fait de s'inscrire dans une démarche compréhensive orientée vers l'empathie. Au vu de mon terrain de recherche, et ici de mon « terrain filmique », l'engagement personnel du·de la chercheur·se était donc fondamental pour

la réussite de la démarche filmique, mais aussi pour réussir à appréhender le vécu quotidien. Cette perspective n'est alors pas sans rappeler celle de l'entretien compréhensif de Kaufmann. « La retenue de l'enquêteur déclenche une attitude spécifique chez la personne interrogée, qui évite de trop s'engager : à la non-personnalisation des questions fait écho la non-personnalisation des réponses » (Kaufmann, 1996, p. 17).

Le film nécessite ainsi un « travail avec » le réel qui a pris la forme ici d'une rencontre avec le personnage principal : Abdoul. Or, de la même façon que pour les entretiens de recherche, « les conditions d'établissement de la relation d'enquête sont essentielles à restituer [...]. On peut dire, sans exagérer, que les premiers moments de la rencontre sont stratégiques : ils marquent un climat, une "atmosphère" dans laquelle se déroulera ensuite l'entretien » (Beaud, 1996, p. 238).

Journal de terrain, 8 mars 2019

Amina a demandé à Abdoul qu'elle connaît s'il était d'accord pour discuter avec moi. Elle a donc organisé un rendez-vous avec Abdoul à 14h. S'il n'est d'abord pas venu, Abdoul est finalement arrivé vers 14h45 alors que je continuais à discuter avec Amina. Il m'a demandé s'il fallait aller dans un bâtiment ou si on pouvait rester là, sur la dalle. Je lui ai dit que la dalle me semblait très bien, et cela d'autant plus que j'ai senti qu'il serait plus à l'aise dans ce lieu connu. On a alors commencé à discuter sur le parvis de la dalle. Au bout d'un moment, qui était somme toute assez rapide il me demande, un peu méfiant, si j'enregistre. Je l'ai rassuré sur ce point : je ne prendrai des notes qu'après-coup. L'échange a alors pu continuer. Il est parti à plusieurs moments afin de « régler des histoires » de stupéfiants. Il revenait parfois seul, parfois avec d'autres personnes. J'ai d'ailleurs terminé la conversation avec une autre personne puisqu'il était parti et ne revenait pas. Je l'ai finalement revu au moment de partir. Il m'a dit que ça avait été sympa pour lui de discuter avec moi. Je terminerai cette note en relatant une anecdote qui me semble révélatrice de certaines choses quant à l'appropriation de cet espace. À un moment, Abdoul était parti, j'étais avec un autre jeune. Un troisième arrive alors et dit au deuxième : « c'est qui lui ? » sans me regarder ni même me désigner alors que j'étais positionné à 1 mètre de lui. L'autre pense qu'il parle d'une autre personne et lui répond. Face à ce quiproquo, le troisième redemande en me montrant de la tête, mais toujours sans me regarder : « c'est qui lui ? ». L'autre lui répond alors : « vas-y toi, c'est un potto d'Abdoul ». Cette désignation m'a permis dès cet instant d'avoir une légitimité à être avec eux sur cet espace. D'ailleurs, à partir de ce moment-là, Abdoul me présentera comme son « potto Nico ».

Journal de terrain, 10 avril 2019

Aujourd'hui, en passant sur la dalle en fin d'après-midi, j'ai vu qu'il y avait Abdoul à côté de deux autres personnes qui dealaient. Du coup, je suis allé lui dire bonjour et nous avons un peu discuté. Il m'a refait part du fait qu'il avait apprécié qu'on discute ensemble et que je fasse la démarche de venir le voir : « *pour ça respect* ». Un peu plus tard, il m'a dit que j'étais « *un vrai* », car j'étais revenu le voir plusieurs fois ensuite et que je n'avais pas fait semblant de ne pas le reconnaître. On voit, je crois, l'importance de la

question de la considération qui se joue ici aussi. D'ailleurs, à la suite de ce rendez-vous, j'ai pensé à lui comme personnage principal du documentaire. Je pourrais le suivre dans ses journées, qu'il me présente le quartier, en fonction des différentes heures de la journée aussi, etc. C'est une idée. J'ai pensé à un moment à lui en parler pour voir si ce serait au moins envisageable pour lui, mais je me suis dit que c'était trop tôt. Notre relation de confiance n'est pas encore assez instaurée et le temps long sur le terrain est primordial, je pense, pour ce type de démarche. Et puis j'aurais peut-être d'autres idées en m'imprégnant de cet espace.

Ces deux premières notes de recherche permettent de mettre en lumière des éléments qui m'ont interrogé tout au long de ma recherche et dont j'aurais difficilement pu appréhender leur importance avec autant d'acuité sans mon travail ethnographique :

- Une appropriation saillante de l'espace qui est révélatrice, je le comprendrai plus tard, d'un vécu d'autant plus fort de la stigmatisation.
- L'importance de la question de la considération pour des personnes qui se sentent invisibilisées ou « laissées pour compte », ce qui est là aussi à rattacher et à comprendre en lien avec ce même vécu de la stigmatisation.

À noter que la phrase d'Abdou sur le fait d'être « un vrai » n'est pas anodine. *Juste continue à être toi-même quand tu vas voir les habitants, n'essaie pas d'être quelqu'un d'autre, ça ne passera pas. On préfère les gens honnêtes plutôt que ceux qui essaient de faire croire qu'ils sont nôtres, dans la caricature parfois (Clément, ancien animateur socio-sportif et habitant de Maurepas).* Dans ma compréhension, cette demande d'honnêteté est aussi et surtout une demande de considération : il s'agit de reconnaître ces personnes comme des pairs dans l'interaction sociale. Cela passe notamment par le fait de ne pas aller au « zoo » comme on a pu me le dire plusieurs fois, de ne pas se positionner comme personne sachante qui connaît déjà leur vécu quotidien, de ne pas être « faux » dans son comportement, le discours produit ou encore l'intérêt porté.

« Plus le chercheur montre qu'il est un sujet à part entière avec ses désirs, ses limites, ses envies et ses erreurs, mieux il sera compris : c'est à la place de l'autre (altérité nécessaire à toute parole et toute relation) qu'il doit rester, et non pas à celle d'une supposée même (se faisant passer pour un religieux quand il ne l'est pas par exemple) où l'identification est finalement comprise comme un leurre avec des intentions cachées rarement considérées de manière positive. » (Canut et al., 2018, p. 115-116)

Cette impression de « leurre avec des intentions cachées » dont parlent Canut et ses collègues est très souvent présente chez les personnes rencontrées. Or, l'ensemble de mon travail de terrain me permet de comprendre cette méfiance – qui est parfois aussi une défiance – comme une demande plutôt qu'un rejet : une demande de considération pour la parole

produite et le vécu quotidien. La rencontre avec Abdoul a d'ailleurs été immédiatement marquée par cette question.

Si la rencontre et la complicité sont déterminantes pour expliquer le choix du personnage principal, il est également entré en ligne de compte une perspective sociologique qu'il ne s'agit pas de nier. D'ailleurs, cela a bien été perçu par une professionnelle travaillant notamment sur la question des discriminations à Rennes Métropole : *« je me dis c'est le personnage typique qu'on s'attend à rencontrer sur la dalle / euh quand on est de l'extérieur / donc est-ce que c'était justement pour inverser le point de vue donner la parole à ces personnes-là sur lesquels on projette l'image et qu'on écoute pas ce que je trouve aussi intéressant / ou c'était / voilà / je crois pas que ce soit un choix anodin en fait »*. Le fait de penser à ce moment-là à Abdoul comme choix de personnage principal relève ainsi de mes intentions et d'un certain nombre de caractéristiques que j'avais identifiées :

- On l'a déjà dit : Abdoul semblait faire partie des personnes que l'on pourrait comprendre dans une position de marginalité (« jeune de quartiers », activité illégale, « noir »).
- Il a pu m'exprimer dans nos premiers entretiens son vécu de divers processus discriminatoires qu'il avait identifiés.
- Il fait partie d'un groupe de personnes qui revient souvent dans les discours à propos de la dalle Kennedy (de la part des professionnel·le·s et des autres habitant·e·s) : cela semblait donc d'autant plus faire écho à la demande sociale de Rennes Métropole et à mon travail de médiation.
- J'ai pu remarquer dans nos premiers entretiens qu'il avait une position symbolique importante dans son groupe de référence et de manière plus générale sur la dalle Kennedy : il m'est donc apparu qu'Abdoul pouvait « m'ouvrir des portes » pour rencontrer certaines personnes.
- Enfin, il me semblait avoir décelé dans nos premiers échanges une réelle conscientisation des problématiques sociétales en jeu ce qui l'amenait à produire des discours réflexifs que je trouvais intéressants à mettre en lumière. Contrebalançant ainsi certains stéréotypes ou « pré-avis » comme il le dit dans une des dernières séquences du film, cette capacité réflexive entraperçue semblait pouvoir s'inscrire dans la perspective de médiation que je souhaitais pour ce film.

En termes ethnographiques, on pourrait ainsi dire qu'Abdoul remplissait un triple rôle : celui d'informateur (de par son vécu), de médiateur (de par sa position symbolique qui m'ouvrait des portes et permettait la réalisation du film), et de personnage du film.

Journal de terrain, 21 mai 2019

Hier j'ai revu Abdoul et nous avons discuté assez longuement. Comme la dernière fois, quand je suis arrivé, il était en groupe et les autres personnes ont pensé que je venais acheter des stupéfiants. Puis, quand ils ont vu que je restais et que je parlais avec Abdoul, ils ont demandé qui j'étais. Après quelques minutes de méfiance, certains ont alors accepté ma présence puisque Abdoul a dit que j'étais un de ses « potes ». Nous avons ensuite déambulé sur la dalle et aux alentours avec Abdoul. J'ai pu énoncer l'idée du documentaire avec lui. Il l'a trouvé intéressante.

Deux ou trois semaines après cet extrait du journal de terrain, Abdoul me donne son accord pour le film. À partir de ce moment-là, il se joue alors une tension dans le travail ethnographique entre un risque de « saturation du personnage » et une relation de confiance à entretenir. La réalisation d'un film de recherche fait en effet apparaître avec acuité le caractère éphémère des discours et des analyses produites. Il n'est pas possible de redemander deux fois la même chose à une personne. Bien sûr, elle pourra vous répondre à nouveau, mais le discours produit la première fois ne peut être produit qu'une fois et cela d'autant plus si l'on souhaite que ce dernier soit « habité » et « incarné », autrement dit, si on souhaite que ce discours soit celui d'un vécu. L'écrit permet le discours rapporté, le film plus difficilement ou avec une utilisation importante de la voix extra-diégétique qui ferait perdre l'aspect sensible et le vécu que je recherchais. J'appelle ainsi risque de « saturation du personnage », le risque d'avoir déjà tout dit et tout abordé dans les échanges avec la personne au point qu'il n'y ait « plus rien à dire » de manière « habitée » devant la caméra. Tout comme une recherche tend vers la saturation des données, c'est-à-dire le moment où les nouvelles données n'apportent plus d'éléments nouveaux, une rencontre peut avoir tendance à tendre vers la saturation de la personne, et cela d'autant plus dans une démarche socio-filmique qui est nécessairement exigeante pour le personnage principal. La relation avec Abdoul était une relation qui devait « s'entretenir ». Tâche d'autant plus délicate que ma posture m'amenait à ne pas le considérer comme un réceptacle d'informations, mais comme une personne amicale avec laquelle je ne souhaitais pas « calculer » les thématiques à aborder. Cette tension peut certainement être considérée comme commune à bien des situations de recherche bien qu'elle soit le plus souvent invisibilisée.

Journal de terrain, 7 juillet 2019

J'ai déambulé sur la dalle Kennedy cet après-midi et j'ai rencontré par hasard Abdoul. Nous avons un peu discuté ensemble. Comme à d'autres rencontres avec lui, une personne a pensé que nous étions en train de faire un échange, en nous voyant tous les deux ensemble. Il me dit qu'il en a marre d'être forcément associé au fait de dealer, comme s'il ne pouvait pas faire autre chose, il est réduit constamment à ça. Cela s'est de nouveau confirmé quelque temps plus tard : une personne est venue dire pendant que je discutais avec

Abdoul « *qu'ils ne se cachent même plus* » en me désignant et sous-entendant ainsi le fait que nous faisons du trafic à la vue de tous et toutes. Abdoul lui a répondu « *qu'on ne faisait que parler* ». Il me dit alors : « *tu vois ce que je disais, forcément si on parle ensemble, c'est pour le deal* ». En tout cas, après ces événements, il m'a dit qu'il était toujours d'accord pour le documentaire et qu'on pourrait faire ça en septembre-octobre. Il m'a précisé qu'il en avait un peu parlé autour de lui.

On voit apparaître la question de l'essentialisation – c'est-à-dire la réduction d'une personne à une seule de ses composantes – qui est un élément central dans mes analyses. On retrouvera notamment ce phénomène social dans le chapitre 7 à travers l'essentialisation du « pauvre » (cf. point 2. « Le malheur du “pauvre” »). Ici, c'est une essentialisation à la seule question du trafic de stupéfiants qui empêche, tel un écran, de penser que nous puissions juste échanger et surtout « avoir des choses à se dire » sans avoir recours au trafic. Dans ma compréhension, c'est encore une fois un besoin de reconnaissance comme personne à part entière, dans sa complexité, qui s'exprime ici. Cette personne deale certes, mais ne peut être réduite à cela.

Journal de terrain, 6 septembre 2019

Abdoul est bien ok pour le film. On a convenu que je le suivrais dans le quartier la semaine prochaine et qu'il me ferait rencontrer aussi des personnes. Je me suis laissé un mois pour réaliser le tournage du film. Il est en effet difficile de m'accorder plus de temps avec mon travail à Rennes Métropole : je pense ici aussi bien aux médiations que je peux réaliser qu'aux réunions auxquelles je dois assister. Ce sont donc aussi ces contraintes institutionnelles qui guident ce que je peux investir ou non dans ce travail filmique. Je voulais d'ailleurs, et je devais, commencer en théorie le tournage cette semaine, mais cela été trop compliqué. Du côté d'Abdoul, j'ai pu le voir plusieurs fois, mais il semblerait que c'était une semaine « tendue » avec des interventions de la BAC quasiment tous les jours. Il me parle d'ailleurs du fait que ces interventions sont « *limites* ». S'il est d'accord sur l'aspect législatif interdisant le trafic de stupéfiants, « *il n'y a pas de problèmes là-dessus* », c'est les violences policières qui posent problème, les contrôles au faciès, les moqueries et provocations, etc. J'espère pouvoir filmer la semaine prochaine.

Ce tournage m'a demandé de faire plusieurs pas de côté et de remettre régulièrement en question le planning et les modalités que je m'étais fixé. Les raisons sont multiples : normes temporelles différentes, moments « tendus » sur la dalle qui empêchent de sortir la caméra, obligations d'Abdoul quant au trafic, tensions liées à la présence de la caméra, etc. « Dans le cas d'un travail de réalisation documentaire avec des personnages qui présentent des “aspects déviants” (comme le fait d'être un usager de drogue, ou plus largement de vivre en dehors des normes temporelles qui régulent la vie quotidienne), le strict dispositif de l'entretien, et plus largement la réalisation filmique peuvent poser problème (Tilman, 2014, p. 128).

Journal de terrain, 10 septembre 2019

Je devais commencer le film aujourd'hui à partir de midi avec Abdoul. Je viens de le voir et il doit « faire quelque chose », il me propose donc ce soir 17h.

Journal de terrain, 11 septembre 2019

Je n'ai pas pu filmer hier, car Abdoul devait faire des « trucs ». Il a ensuite été arrêté. Je ne sais jamais réellement quand je vais pouvoir filmer avec Abdoul, s'il est disponible ou non. J'ai donc pris la décision de filmer un peu seul aujourd'hui.

Journal de terrain, 16 septembre 2019

J'éprouve des difficultés à rencontrer Abdoul au bon moment pour pouvoir le filmer : il doit souvent faire « un truc », tenir son poste, etc. Même si je filme seul, je dois donc attendre pour pouvoir filmer avec lui. Cette situation n'est pas facile et j'espère qu'elle va se débloquer. Pour le moment, je fais beaucoup d'allers-retours sur le terrain : en journée, en soirée, le dimanche aussi, pour souvent ne pas retrouver Abdoul alors que nous avons rendez-vous.

La réalisation du film a ainsi été caractérisée par l'inattendu. C'est en effet le hasard qui a guidé aussi bien mes temps de tournage avec Abdoul que mes échanges et mes rencontres avec la plupart des personnes. Ces temps où j'étais seul, qui n'étaient donc pas prévus, ont été l'opportunité pour moi de m'imprégner de cet espace, d'un certain vécu quotidien et de sa temporalité, de trouver ma place peu à peu sur la dalle et de m'inscrire pleinement dans une démarche d'observation filmante. « C'est autour de cette tension entre l'écriture, les données préétablies, et l'ouverture au réel, toujours imprévu, toujours inattendu, que se construit le tournage du film de recherche » (Tilman, 2018, p. 19).

Journal de terrain, 24 septembre 2019

En filmant, un « jeune » est venu me voir de manière assez agressive pour me dire que « *c'est interdit ici de prendre des photos* ». Ce n'est pas la première fois que je suis ainsi abordé. J'ai donc expliqué la démarche en disant que c'était un documentaire « avec Abdoul ». Il m'a dit : « *j'espère poto* » sur le ton d'une menace évidente. Cette altercation renseigne sur au moins deux aspects. Abdoul tient un rôle primordial dans ce film même quand il n'est pas là puisqu'il apporte une forme de caution et qu'il rend de fait le film possible. Le deuxième aspect tient au fait que l'approche filmique me permet de toucher aussi des choses dans mon terrain que je ne pourrai pas ou difficilement toucher autrement, dont notamment la question de l'appropriation qui est très forte autour de cet espace urbain. C'est en tout cas ce que j'entends notamment derrière le « *c'est interdit ici* ». La dalle est un espace public, rien n'interdit donc à proprement parler de filmer (si ce n'est certaines considérations législatives, mais qui concernent tous les espaces publics). Pourtant, cette personne considère bien que c'est interdit *ici* sans une porte d'entrée que m'offre Abdoul. Quoiqu'il en soit, ces événements répétés amènent une certaine tension tout au long du tournage. Entre cela, les

allers-retours et les différents imprévus à gérer, le tournage est assez éprouvant.

Ce qui permet de réagir à ces moments de tensions lors du tournage du film, c'est notamment le « tact de l'ethnographe » qui « renvoie à un sens des situations, c'est-à-dire à un sens de ce qui se fait ou ne se fait pas, de ce qui est approprié et de ce qui ne l'est pas, qui dépasse le raisonnement ou l'entendement » (Rémy, 2014, p. 3). C'est l'imprégnation de cet espace social par le temps long qui m'a permis à plusieurs reprises d'avoir la bonne répartition, les « mots clés », l'à-propos, la bonne attitude pour désamorcer ces situations. Ce « tact » est fondamental quand on travaille sur des objets de recherche en lien avec la question de la marginalité et il dépasse en cela largement la seule situation filmique. C'est ce « tact », combiné à un temps long sur le terrain et à ma compréhension d'une demande implicite de reconnaissance, qui m'a permis de filmer certaines séquences, notamment le soir lorsque des personnes étaient en groupe. La séquence filmique à partir de 31'18 rend bien compte de cette « place » que j'ai pu acquérir alors que cela n'aurait pas « dû » être possible. Lors de cette séquence où je questionne le groupe sur la potentielle insécurité qui règne sur la dalle, je leur demande plus précisément :

- moi pour moi par exemple ça craint ?

- [...] Franchement là moi je te dis si tu passes derrière avec ta caméra que tu filmes comme ça là t'es mort



Figure 16. Capture d'écran du film montrant une séquence « en groupe » (30'57)

Journal de terrain, 25 septembre 2019

À plusieurs reprises, j'ai voulu filmer un groupe de « jeunes » sur la dalle. J'ai senti que cela était compliqué pour eux même s'ils commencent à me connaître. Je leur ai donc proposé le fonctionnement suivant : je filme des séquences et je viens ensuite leur montrer sur l'appareil photo les séquences filmées afin de savoir s'ils sont d'accord ou non pour que je les garde. S'ils ne sont pas d'accord, je supprime la séquence. Or, quand je suis revenu vers eux pour leur montrer la séquence filmée, ils ont à peine regardé la séquence, certains ne regardant pas du tout, et en me disant très rapidement « *c'est bon t'inquiète* ». J'ai donc compris que l'important n'était pas tant de leur montrer la séquence filmée, mais de leur demander leur avis et leur consentement, de les considérer en fait d'une certaine manière. La démarche semble ainsi se suffire à elle-même, le fait de montrer l'image à proprement parler semble anecdotique.

Journal de terrain, 26 septembre 2019

J'ai de nouveau filmé hier soir. Paradoxalement, le temps long sur le terrain avec la présence de la caméra amène à deux choses : c'est à la fois facilitateur par l'habitude de ma présence et de la caméra qui devient prétexte pour entamer une conversation, et en même temps, c'est producteur d'une tension accrue chez certains à force de me voir en train de filmer. Je sais cependant maintenant désamorcer ces situations. Je peux donc me poser à côté du groupe de « jeunes » le soir pour filmer. Cela d'autant plus que le fait d'être une personne « extérieure » à la dalle et au quartier peut aussi avoir un côté positif et donner du sens à ma démarche : je suis aussi vu comme une personne qui accepte de passer du temps avec eux, de s'intéresser à eux et à leur vécu. Abdoul m'a d'ailleurs exprimé à plusieurs reprises sa surprise quant à ma démarche d'essayer d'échanger avec eux et de « *mettre les choses sur la table* ».



Figure 17. Capture d'écran montrant une séquence du soir (41'51)

Quand on fait un film, il s'agit ainsi de trouver sa place : « sa place au sens physique du terme » (Raoulx, Chourio, 2012, p. 231), mais également sa place symbolique qui renvoie à l'identité mouvante du chercheur sur le terrain et à sa légitimité ou non à pouvoir filmer. Dans le cas d'un quartier dit prioritaire, cette place « mouvante » elle doit aussi se comprendre en lien avec un univers discursif médiatique omniprésent (cf. chapitre 6. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l'univers discursif médiatique »). Ainsi, au départ du tournage, j'ai pu être assimilé à un « journaliste » du fait de la présence de la caméra. Assimilation que je récusais à chaque fois en explicitant mon travail et ma présence. Mais il n'empêche que cela induisait une réelle méfiance quant à ma démarche ainsi que quelques réactions plus agressives. D'autres auteur·rice·s ont d'ailleurs pu rapporter ces expériences de terrain difficiles.

« On peut prendre l'exemple des “banlieues” qui voient fleurir des enquêtes mal ficelées, des interventions à chaud des gens qui interviewent “tout ce qui bouge” sur le terrain. Progressivement assimilés à de “simples” journalistes, concurrencés par le nombre croissant de consultants et experts ès DSQ, les sociologues éprouvent de plus en plus de difficultés à pénétrer sur des terrains comme les “cités”, ou en tout cas mettent beaucoup plus de temps à pouvoir y être acceptés » (Beaud, 1996, p. 257)

Or, après quelques jours, des personnes m'ont dit que je ne pouvais pas être un journaliste puisque je continuais à venir plusieurs jours d'affilée. Un journaliste lui ne viendrait qu'une heure ou deux et partirait. C'est à partir de ce moment-là que j'ai pu avoir une nouvelle identité : celle de la personne qui fait un documentaire sur la dalle. À cet égard, il ne faut d'ailleurs pas croire que le simple statut socio-professionnel de chercheur permet d'en donner l'identité. Seuls le temps long sur le terrain et une réelle considération des personnes peuvent garantir la réussite d'une telle entreprise. *Les personnes on dirait qu'ils viennent « au zoo », que ce soient les chercheurs, les personnes de la ville ou autre, ils viennent juste « pour avoir des informations ». Le boulot, c'est au quotidien et les relations aussi. Toi, c'est bien tu es venu vraiment pour échanger, tu fais les démarches (Hugues, responsable d'une structure socio-éducative sur Maurepas).*

Journal de terrain, 28 septembre 2019

Abdoul a vraiment été partie prenante de ce film. Au-delà du fait qu'il accepte de partager avec moi un peu de son vécu quotidien, il semble aussi parfois s'appropriier le film en me faisant rencontrer certaines personnes ou même en les questionnant à ma place. C'est vraiment un film « avec » et il sera dans ce sens le personnage central du film avec en contrepoints d'autres personnages.

Ce dernier extrait de mon journal de terrain vient signaler un aspect fondamental du travail filmique : la nécessité d'une « complicité » entre le·la cinéaste et la personne filmée (Hoare, 1984, p. 49). « L'ethnographie filmée se distingue de l'ethnographie écrite par la radicalité de son rapport avec la situation étudiée : l'ethnocinéaste doit s'impliquer

personnellement dans la circonstance observée, dans la mesure où ce que dit – ce que signifie – la séquence filmée procède de la relation sociale entre celui-ci [observateur-filmant] et les personnes filmées » (Lallier, 2011). Cette complicité peut avoir des intensités variables qui dépendent notamment de la relation mise en place entre le·la chercheur·se et la personne filmée. Cela vient en tout cas encore une fois corroborer l'importance du temps long sur le terrain. Dans le cas du documentaire réalisé, je pense pouvoir dire qu'il y avait une forte complicité avec Abdoul, celle-ci peut d'ailleurs, il me semble, se ressentir à travers le film.

Au-delà des aspects déjà énoncés, cette complicité peut se comprendre à l'aune de sa volonté, exprimée à plusieurs reprises, de « donner une autre image » de la dalle. Il voyait en effet dans le film un moyen de pouvoir interroger certains présupposés, certains « pré-avis » comme il le dit et cet objectif avait un sens pour lui au regard de son vécu de la stigmatisation. Cet aspect est essentiel et rejoint la nécessité d'une demande sociale dans une recherche-action. Pour qu'un tel film « fonctionne », je suis en effet persuadé qu'il faut que la personne filmée puisse « y trouver son compte » au-delà même des intentions du·de la chercheur·se. Autrement dit, mon envie de faire un film devait aussi faire écho à une envie chez Abdoul. Abdoul a pu en effet aussi investir le film par l'espoir qu'il avait que celui-ci pourrait permettre une certaine transformation de son vécu quotidien, en essayant de « *vraiment poser les problèmes sur la table / qu'on essaie de vraiment comprendre les choses / pour de vrai c'est quoi le problème c'est quoi qui va pas c'est quoi qui fonctionne c'est quoi qui fonctionne pas* » (Abdoul, 31'44). Après le tournage, Abdoul a par ailleurs parlé de lui-même du film à ses amis ou à des éducateurs de rue sur le quartier en expliquant qu'il en était « fier » et qu'il « *fallait absolument qu'il soit vu, c'est vraiment important* ». « En plus de chercher à changer les représentations sociales souvent caricaturales dont elle souffre, la personne filmée compose aussi une autre représentation de soi. Le processus de transformation se fait donc au niveau urbain, social et intime. » (Cyrulnik, 2015, p. 116).

À plusieurs égards donc, on pourrait ainsi dire que la démarche filmique que j'ai engagée s'inscrit dans un processus de transformation qui est au fondement d'une recherche-action. Ce processus a été rendu possible par le travail sur le long terme et mon engagement dans la relation avec Abdoul.

« the close relationship between filmmakers and film subjects not only contributes to provoking reflexivity among filmmakers but also makes the process of video more democratic by allowing film subjects to take greater control of their own images » (Yang, 2012, p. 109)

Yang pointe ici un dernier point qui renvoie notamment à la dimension éthique du film de recherche. Cette dimension éthique implique deux choses : la question du consentement qui doit se comprendre comme celle d'un processus prenant place tout au long de la démarche

filmique, et la question de la restitution du film et de la violence symbolique induite par le fait d'être exposé à un regard public (Raoulx, 2018, p. 228). Ces deux choses me donnant l'occasion de rappeler qu'une démarche filmique de recherche est nécessairement bienveillante dans ma conception. Dans la perspective de penser l'intention du film, on a déjà parlé auparavant de la construction trilogique du film (réalisateur, personnages, public). Je souhaiterais ici m'appuyer à nouveau sur ces trois éléments afin de penser la question du consentement et ce que la diffusion du film implique.

“Consent to participate in visual ethnography therefore often involves going beyond the simple process of having a consent formed signed off, and may require further, and careful explanation and negotiation, that may be revisited later in the project or on ongoing basis. [...] even when people have consented to being photographed or video recorded, it cannot be assumed that they have, in anticipation of the images being produced, been able to even imagine what these images will be like, let alone contemplate how they would feel if the images were in a publicity screened documentary video, posted on the internet or exhibited in a gallery » (Pink, 2013, p. 62-63)

Penser le consentement dans une démarche filmique ne peut en effet se penser de la même manière pour un travail de recherche basé sur des entretiens et pour un travail filmique. Tout au long de cette démarche filmique, et en accord avec ma posture épistémologique, j'ai toujours explicité les raisons de mon travail et de ma présence sur la dalle Kennedy. J'ai d'ailleurs souhaité rendre compte de cette honnêteté scientifique dans le film, comme cela est le cas de la séquence dans le film final où j'explique que je suis en doctorat et l'objet de ma recherche (30'-30'15). Si l'honnêteté du·de la chercheur·se implique d'expliquer clairement ses intentions quant au film produit, il n'en reste pas moins que le consentement donné à un instant t ne peut pas être compris comme définitif. Il est en effet important d'avoir à l'esprit qu'il est difficile pour la personne filmée d'imaginer ce qu'implique le fait de donner son consentement pour un film notamment en ce qui concerne l'exposition au regard public de son corps, de son visage et des discours produits. De plus, les personnes filmées ont rarement la main sur le montage et de fait sur la construction même de l'image qu'il sera fait d'elles. Ces raisons incitent donc le·la chercheur·se·cinéaste à comprendre la question du consentement comme celle d'un processus : cette question doit en effet être régulièrement réinterrogée tout au long de la démarche filmique en essayant d'expliquer au mieux les intentions quant à la construction et à la diffusion du film. C'est notamment ce que j'ai tenté de faire avec Abdoul. Bien sûr, une telle démarche a ses limites puisque je n'ai pu faire ce travail d'explicitation et d'accompagnement du consentement pour les autres personnes du film. Le consentement a alors été uniquement donné à un instant t.

De manière plus concrète peut-être, et en ce qui concerne Abdoul, j'ai d'abord fait le choix de ne pas faire signer de feuille de consentement, car je ne souhaitais pas contractualiser

notre relation. Comme je l'ai explicité à travers cette mise en lumière du sous-film, celui-ci a été essentiellement construit autour d'une relation de confiance et une forme de complicité entre lui et moi. Cela ne m'a pas pour autant empêché de parler avec lui plusieurs fois de cette question du consentement et de la diffusion du film tout au long de ma démarche filmique. Quand le film était monté et terminé, presque 10 mois après le tournage, je suis par ailleurs retourné sur la dalle Kennedy pour lui faire visionner le film et avoir son avis. Ce n'est qu'après le visionnage du film et son retour positif que je lui ai demandé de signer une feuille de consentement (cf. Annexe 5).

Journal de terrain, 10 juin 2020

Je viens de montrer le film à Abdoul à la terrasse d'un bar sur la dalle Kennedy. J'avais apporté mon ordinateur portable et des écouteurs pour qu'il puisse le regarder tranquillement. Je me doutais en effet qu'il serait difficile de trouver une pièce fermée dans laquelle il pourrait regarder. Il a « *vraiment bien aimé* », « *c'est carré* », « *t'es allé au bout de ce que tu avais dit* », « *tu as bien respecté les gens* », « *c'est bien complet* ». Pour moi, son retour positif et son appréciation du film étaient vraiment essentiels. Il m'a ensuite dit qu'il était « *à fond ok* » pour que le film soit diffusé et qu'il y ait des débats, que ce soit à Rennes Métropole ou dans le quartier. Au-delà de son accord sur le fait de programmer des projections et même d'y participer, il m'a notamment encouragé à le diffuser en disant que « *c'était vraiment important que les gens le voient* ». Je lui ai ensuite demandé s'il était d'accord pour signer une feuille de consentement disant qu'il est ok pour ces projections et l'utilisation de son image dans le film. « *Oui sans problème* ».

La question du consentement pose en creux également la question de la violence symbolique potentielle des images vis-à-vis des personnes filmées. Or, sans invisibiliser les éventuelles problématiques et tensions sociales, il ne s'agit pas non plus de mettre en porte-à-faux des personnes en les filmant et en rendant compte de leurs discours. J'ai ainsi fait le choix dans le montage final de ne garder que des séquences vidéos qui ne venaient pas, d'une part, renforcer la marginalité et une certaine délégitimité sociale, d'autre part, mettre les personnes filmées en « danger ». Pour autant, et malgré cette volonté, il est important de signaler que ces choix de séquences n'ont pas toujours été aisés.

Journal de terrain, 16 janvier 2020

Je m'interroge quant au film et à la dimension éthique qui doit nécessairement y être associée. L'idée n'est pas de mettre des personnes en porte-à-faux par ce travail. Il y a donc des personnes et des séquences que j'ai choisi de ne pas garder au montage. Ces séquences auraient pu mettre des personnes en difficulté et je ne le souhaite pas. Pour autant, je suis embêté concernant la séquence avec les trois « vieux », comme ils se nomment eux-mêmes, assis sur un banc, et qui portent un discours qui pourrait être qualifié de « raciste ». Au-delà du fait qu'il s'agit avant tout pour moi de comprendre ce qu'il se joue derrière ce discours, comment il se construit – ce que je fais en définitive dans toute ma recherche – je suis embêté, car : ils ont accepté d'être filmés et je

n'ai rien caché quant à l'objectif de ce documentaire, mais il y a une différence entre un consentement donné à un instant t et le fait de réussir à se projeter sur ce que cela implique réellement de donner un tel consentement. Par ailleurs, c'est un discours intéressant pour mon objet de recherche, un discours qui est souvent produit, mais qui n'est pas toujours aisément entendable. Autrement dit, c'est une donnée scientifique importante qu'il ne s'agit pas de cacher et, dans le même temps, laisser cette séquence pourrait, je pense, mettre ces personnes en difficulté lors de projections publiques. Est-ce que j'enlève la séquence ? Je ne montre pas les visages ? Je me laisse du temps pour trancher cette question à la fin du montage...

Dans le cas de ces personnes, j'ai fait le choix de garder dans la version finale quelques séquences avec leurs visages. C'est un choix personnel qui m'engage en tant qu'individu et qui a été dicté par deux aspects. Premièrement, le fait qu'Abdoul avait déjà pu me parler de ce type de discours « racistes » de la part de personnes âgées et qu'il m'avait exprimé la banalité de ces derniers (« ce sont les vieux »). Le risque de les mettre en porte-à-faux m'est ainsi apparu moins « élevé ». Deuxièmement, le fait que ces discours avaient selon moi une réelle importance, une signification des tensions sociales qu'il fallait chercher à comprendre, et qu'ils devaient être à cet égard incarnés pour ne pas être simplement « banalisés » comme un discours de plus. Dans le cas de ces personnes, et afin de contrebalancer ce choix de garder ces séquences qui pouvaient entraîner une certaine violence symbolique, j'ai alors réalisé d'autres choix :

- j'ai choisi avec précaution les séquences qui apparaissent dans le film (afin de ne pas réduire notamment ces personnes à ce seul discours).
- j'ai réfléchi aux places de ces séquences dans le film.
- j'ai fait le choix de ne pas rendre immédiatement disponible en ligne, mais de le projeter pendant plusieurs mois lors de projections-débats où j'étais présent et où je pouvais de fait contextualiser ces séquences et encadrer les propos tenus. J'ai cependant bien conscience que le film échappe à un moment ou à un autre son réalisateur.
- je demande lors de la présentation des projections-débats face à un public restreint une forme de « bienveillance » au public. Je reviens sur ce point dans la suite de ce chapitre sur « l'organisation des projections-débats ».
- je remercie enfin les personnes dans le générique de fin d'avoir « accepté de partager un peu de leur vécu avec moi »

« an ethical approach also involves attempting to anticipate how one's representations will be interpreted by a range of other individual, institutional, political and moral subjectivities » (Pink, 2013, p. 200)

Si ces questions autour du consentement permettent de remettre en avant la nécessité d'empathie du chercheur-cinéaste, elles ont aussi le mérite de montrer qu'un film, et une recherche d'ailleurs, est toujours le résultat d'une multitude de choix où la subjectivité est

évidemment partie prenante. À cet égard, les choix de montage sont également importants à expliciter comme je vais maintenant m’y attacher.

2.3. *Le film est un récit*

« L’utilisation d’une caméra oblige concrètement à se poser des questions fondamentales pour l’anthropographie en général : faire un film c’est déjà entrer dans l’écriture, c’est faire des choix. » (Canut et al., 2018, p. 119). La démarche filmique menée a été dictée, non pas par un protocole de recherche comme cela pourrait être le cas en sociologie visuelle, mais par un point de vue visant à retranscrire une histoire dans le réel. C’est dans ce sens que je nomme cette démarche « documentaire » afin de la distinguer, à la suite de plusieurs auteur·rice·s, du « reportage ».

« usuellement, un documentaire a un auteur ; un reportage passe pour n’en avoir pas (“*nobody’s point of view*”). Le véritable “auteur” du reportage passe pour être la chaîne ou le magazine qui l’emploie. Aux yeux de l’objectivisme, la notion d’auteur est entachée de subjectivité et d’imaginaire. Ce qui compte pour un reportage, et ce qu’il cible, c’est l’information : généralement sur un sujet politique chaud, une catastrophe ou “un fait de société” » (Niney, 2009, p. 120)

L’une des caractéristiques fondamentales du documentaire est le point de vue avec lequel il a été réalisé et dont j’essaie notamment de rendre compte dans ce chapitre. Le reportage renvoie quant à lui, et le mot l’indique bien, au fait de « rapporter » de l’information au prisme d’une illusoire neutralité. Dans le documentaire réalisé, je ne « rapporte » pas d’informations, je ne rends pas compte « objectivement » de *la* réalité, je cherche au contraire à interroger le réel à partir d’une subjectivité assumée qui trouve son expression dans différents choix. « Le langage courant repère bien la différence essentielle en disant qu’on “informe sur”, alors qu’on “fait un film avec” » (Niney, 2009, p. 121). J’ai réalisé « un film avec » Abdoul.

Une telle démarche implique donc de réfléchir à la grammaire du film, à la manière dont celui-ci est construit pour qu’il puisse mettre en mots et en images cette intention. Il est important ici de pouvoir distinguer deux niveaux : « le niveau de la monstration, ce que les plans montrent, et le niveau de la narration, le sens produit par le montage audiovisuel » (Niney, 2009, p. 24). Dans ce sens, le film est un récit. La trame narrative qui le sous-tend se construit à travers diverses contraintes matérielles (les rushes³⁶ disponibles notamment), éthiques (du fait de sa posture de chercheur-cinéaste), et en cohérence avec le public imaginé et anticipé.

³⁶ Le terme « rushes » renvoie aux séquences filmées brutes avant toute transformation.

Dans le cas d'un documentaire qui a été pensé et réalisé pour s'inscrire dans une recherche-médiation, ce récit doit se comprendre à l'aune d'une tension qui anime toute description sociale : « [...] le désir de montrer et le désir d'expliquer. C'est peut-être cette tension entre les deux qui structure toute analyse sociologique » (Becker, 2009, p. 278). Je vais ainsi essayer de rendre compte de quelques points de montage qui sont structurants selon moi de cette tension entre désir de montrer et désir d'expliquer. Le film est à cet égard une forme de « bricolage », qui vise à donner un sens par la forme finale du film à une hétérogénéité de matériaux rassemblés par une même intention. Frédérick Wiseman, documentariste notamment connu pour ses films dressant un portrait social de plusieurs institutions états-uniennes³⁷, explicite ainsi ce « bricolage » lors d'une interview :

« Vous bricolez la relation entre le temps réel et le temps filmé ou monté, et vous bricolez l'ordre des séquences, et vous vous dites qu'elles apparaissent en relation alors qu'elles n'ont en fait aucune relation ni dans le temps ni dans l'espace. Vous êtes en train de créer une fiction avec des matériaux documentaires : ces choses qui apparaissent en relation peut-être ne sont-elles liées que dans votre esprit ? Et la réussite du film dépend de sa capacité globale à créer l'illusion que ces événements ont en fait quelque connexion les uns avec les autres. Mais le film ne peut créer cette illusion que si le processus, qui vous a mené à la conclusion qu'il y avait effectivement relation, semble avoir une certaine validité au niveau de la forme finale du film » (Barsam, 1976, p. 303 cité par Niney, 2009, p. 101-102)

Le montage d'un film nécessite un regard « neuf » sur l'ensemble des rushes et ce regard ne doit plus être celui du tournage. Il est en effet important de pouvoir « faire la deuil du tournage » (Raoulx, Chourio, 2012, p. 234). Il y a pendant le tournage des moments qui sont particulièrement éprouvants émotionnellement, positivement ou négativement d'ailleurs. Or, il est important au moment du montage de pouvoir prendre du recul vis-à-vis de ces moments afin de ne pas être happé par la dimension émotionnelle qui peut nous pousser à garder absolument une séquence pour ce qu'elle représente pour « soi » et non pour ce qu'elle pourrait représenter pour les « autres ». Ce deuil à faire, et cette nécessité d'une prise de recul, est d'autant plus vrai dans le cas d'un documentaire qui a été réalisé essentiellement seul³⁸ de bout en bout comme cela fut le cas dans ce travail. J'ai ainsi fait le choix de « laisser » les rushes de côté pendant un certain temps avant le montage du film. Je ne les ai ni regardés ni organisés. Ce n'est que 4 mois plus tard, que j'ai regardé de nouveau les rushes et que j'ai commencé à penser à une trame narrative. Ce décalage dans le temps ne signifie pas à proprement parler un

³⁷ Il a notamment réalisé le film « Titicut Folies » en 1967 sur un hôpital psychiatrique pour criminel ou encore « Welfare » en 1975 centré sur un centre social à New York. Ces deux films sont particulièrement connus et souvent cités par de nombreux sociologues.

³⁸ J'écris « essentiellement seul » car j'ai bien évidemment pu bénéficier de quelques aides et regards extérieurs ponctuels comme je le précise dans le générique du film. Je remercie d'ailleurs encore une fois ces personnes pour leurs retours et conseils toujours bienveillants.

regard « neuf » puisque l'expérience du terrain et sa dimension sensible sont toujours présentes, mais il permet de tendre vers une prise de recul bienvenue.

Il s'agit alors tout d'abord de regarder de nouveau tous les rushs réalisés afin de s'en imprégner et également de commencer à les organiser en les numérotant et en leur assignant un certain nombre de caractéristiques : temporalité de la journée (matin, midi, soir), type de plan (large, moyen, gros plan), personnage visible dans le plan, lieu, sujet éventuel du discours. Ce travail peut sembler fastidieux, mais il m'a été d'une grande aide à la phase de montage à proprement parler afin d'avoir tous les plans en tête et de retrouver facilement les plans spécifiques désirés. Il s'agit ensuite de penser à une trame narrative qui a évolué après des essais plus ou moins concluants : la question essentielle que je me posais était de savoir quel devait être le fil conducteur du film. J'ai d'abord fait de premiers essais en essayant d'organiser le film autour des différentes temporalités de la journée. J'ai ensuite commencé à monter un nouveau film en voulant donner un effet « kaléidoscope » : l'idée était alors de se concentrer sur la dalle Kennedy comme personnage du film et de laisser à voir différentes histoires autour de cet espace. J'ai finalement opté pour un point de vue plus situé qui rend compte de mes déambulations sur cet espace et la rencontre avec Abdoul est devenu le fil conducteur du film final.

Il est cependant intéressant de noter dans cette phase de construction de la trame narrative que les éléments précédemment n'ont pas été totalement oubliés ou mis de côté. Ils sont au contraire venus compléter et complexifier ce fil conducteur de la découverte de la dalle Kennedy aux côtés d'Abdoul. La question de la temporalité de la journée est laissée apparente dans le film. *Le film montre bien « les différentes phases à différents horaires du coup / et visuellement l'heure de la fermeture du bar tabac ça / enfin on / on voit presque en trois minutes comment les choses peuvent changer et je trouve que c'est très éclairant » (professionnel travaillant en lien avec les projets de renouvellement urbain à Rennes Métropole)*. Quant à la dalle Kennedy, j'ai souhaité qu'elle reste un « personnage » central du film comme je le développerai plus loin.

Les regards extérieurs, suite aux premières versions du film, permettent également et indubitablement d'aller au bout du travail d'ascèse documentaire en mettant en évidence les séquences qui ne font sens que pour « soi », mais qui ne trouvent pas de cohérence globale dans la forme finale du film. Le montage implique en ce sens de « se déplacer vers le point de vue du spectateur » (Raoulx, 2009, p. 12). Ce déplacement vers le point de vue du spectateur·rice se joue à travers une réflexion esthétique. La mise en forme du film est alors au service de l'intention filmique et narrative. D'une durée initiale de 55 minutes a ainsi été réduit peu à peu à 45 minutes.

Les retours sur la première version du film m'ont d'abord incité à poser ma présence dès le début du film afin de rendre compte de mon implication, de ma relation « engagée » au terrain et de la subjectivité qui en découle. Cette présence et cette implication n'étaient en effet pas réellement assumées dans le premier montage alors qu'elle est au cœur de ma démarche de recherche. Le film perdait alors en cohérence et son intention était difficilement compréhensible (notamment pour des personnes non acculturées au film documentaire). Le film final s'ouvre ainsi sur une déambulation à la première personne avec un cadre qui bouge volontairement et une voix extra-diégétique (voix off) qui explicite certaines intentions et marque mon positionnement. « Un film trahit toujours le rapport du chercheur au monde, qui est souvent enfoui dans l'écrit, comme si l'objectivation était nécessairement liée à l'effacement du sujet qui produit la connaissance » (Raoulx, 2018, p. 27). Ici, le·la spectateur·rice est « prévenu·e » et doit s'attendre à une découverte de la dalle Kennedy à mes côtés.



Figure 18. Capture d'écran montrant la scène d'ouverture du film à la première personne.

La subjectivité est ainsi assumée dès le début et cette scène d'ouverture visait à poser le fait que l'idée n'est pas de décrire ce qui relèverait d'une réalité objective, mais davantage d'interroger un réel qui procède nécessairement du regard. On retrouvera d'ailleurs à intervalle plus ou moins régulière la voix extra-diégétique à la façon de « Eux et moi » de Stéphane Breton où il rend compte de sa compréhension anthropologique et de la progression de celle-ci au fur et à mesure du film (Breton, 2001). Tout l'enjeu d'une telle pratique est alors de trouver l'équilibre entre une voix extra-diégétique qui permet de marquer ma subjectivité et le point de vue du film, tout en enfermant pas le·la spectateur·rice dans une lecture univoque du film. La

démarche filmique documentaire tend en effet, à la différence d'un reportage, à poser des questions plutôt qu'à apporter des réponses.

La suite de cette séquence à la première personne tient à une autre intention mise en scène par le montage : la volonté que le·la spectateur·rice entretienne dès le début un rapport géographique à la dalle comme je le souhaitais dans ma « deuxième » intention de montage. Le film n'est pas une « simple illustration d'un objet géographique » (Raoulx, Chourio, 2012, p. 224), l'objet géographique est en lui-même reconstruit par le film. L'approche filmique est en cela intéressante, car elle oblige à construire le lieu par l'image et le son, à en appréhender les points saillants, ceux qui feront sens dans le récit. Elle permet aussi d'ailleurs au·à la chercheur·se de conscientiser ses ressentis et de mettre en lumière certains éléments par le regard porté sur l'objet de recherche. Cette construction du lieu par l'image et le son commence d'ailleurs dès l'observation flottante mise en place lors de la recherche ethnographique. Dans cette construction du lieu par l'image et le son, j'ai fait un double choix :

- Le choix de ne pas revenir sur l'histoire du lieu, les projets de renouvellement urbain, les événements plus ou moins récents, le nombre d'habitant·e·s et les caractéristiques socio-démographiques, etc. Je voulais laisser ainsi la lecture du film par le·la spectateur·rice « ouverte » et échapper à une lecture univoque de la situation.
- Le choix de mettre l'accent sur la signalétique morphologique de ce lieu, sa densité et son relatif enclavement, afin de rendre compte à la fois de mon point de vue, mais aussi des processus d'appropriation forts autour de cet espace.



Figure 19. Capture d'écran du film montrant la dalle Kennedy « presque enclavée » derrière les immeubles.



Figure 20. Capture d'écran du film montrant la dalle Kennedy « presque enclavée » derrière les immeubles (séquence suivant la précédente)

C'est ici par l'articulation des images et de la voix que j'essaie de rendre compte du « rapport géographique » qu'entretient notamment Abdoul à cet espace et dont je me suis de fait imprégné. Le titre du film « Entre 4 tours », qui a été pensé à partir de l'expression « Entre 4 murs », s'inscrit également dans cette dynamique et ce n'est pas un hasard qu'il apparaisse juste avant cette séquence de « présentation » de la dalle Kennedy. L'idée aussi ici est que la dalle est un personnage du film. D'ailleurs une professionnelle d'un bailleur social lors d'une projection-débat ne s'y trompera pas : « *tout le monde est un peu autour de cette dalle qui est presque un personnage* ». Ce travail d'écriture autour de la construction de la dalle Kennedy par le film correspond ici aussi à une volonté de ma part d'inscrire les discours produits dans une perspective fondamentalement spatiale : « *quelque chose que j'ai trouvé d'intéressant dans ta manière de tourner le documentaire / en fait j'avais l'impression de / tu filmais beaucoup le lieu / et même quand il y a avait un discours avec des personnages tu filmais un plan des lieux / j'ai trouvé ça intéressant en tant que réalisateur tu voulais vraiment insister sur l'importance du lieu et ça c'est quelque chose qui m'a frappé / parce que quand j'écoutais ce que les gens disaient et qu'on regarde le lieu / on fait un lien directement entre ce qui est dit et le lieu où ça été dit [...] et du coup ça m'a amené à une réflexion plus profonde sur le lieu et l'impact du lieu* » (étudiant à l'Inalco lors d'une projection-débat universitaire³⁹). Dans mon travail de

³⁹ Les différents types de projections-débats seront détaillés et explicités dans le point 3 du chapitre.

recherche s'attachant notamment appréhender la dialectique socio-spatio-discursive, le travail de montage autour de la construction du lieu par le film prend ici tout son sens.

L'autre personnage, le « principal », celui qui est au cœur de la trame narrative, c'est Abdoul. Ici aussi, cela n'est pas anodin qu'il arrive juste après la « dalle » dans le film. Le·la spectateur·rice comprend alors que, si la dalle est bien un personnage du film, c'est en suivant Abdoul à mes côtés et c'est à travers sa perception et son vécu qu'il·elle va découvrir cet espace. On l'entend d'ailleurs dire : « *je lui montre le quartier et après je vais revenir par ici* ». Le film commence par différentes scènes qui permettent d'entrer dans le monde vécu avec l'histoire de vie d'Abdoul. Le cadrage serré visait ainsi à renforcer le sentiment d'être dans une forme d'intimité avec Abdoul, de lui « parler » directement pour le·la spectateur·rice.

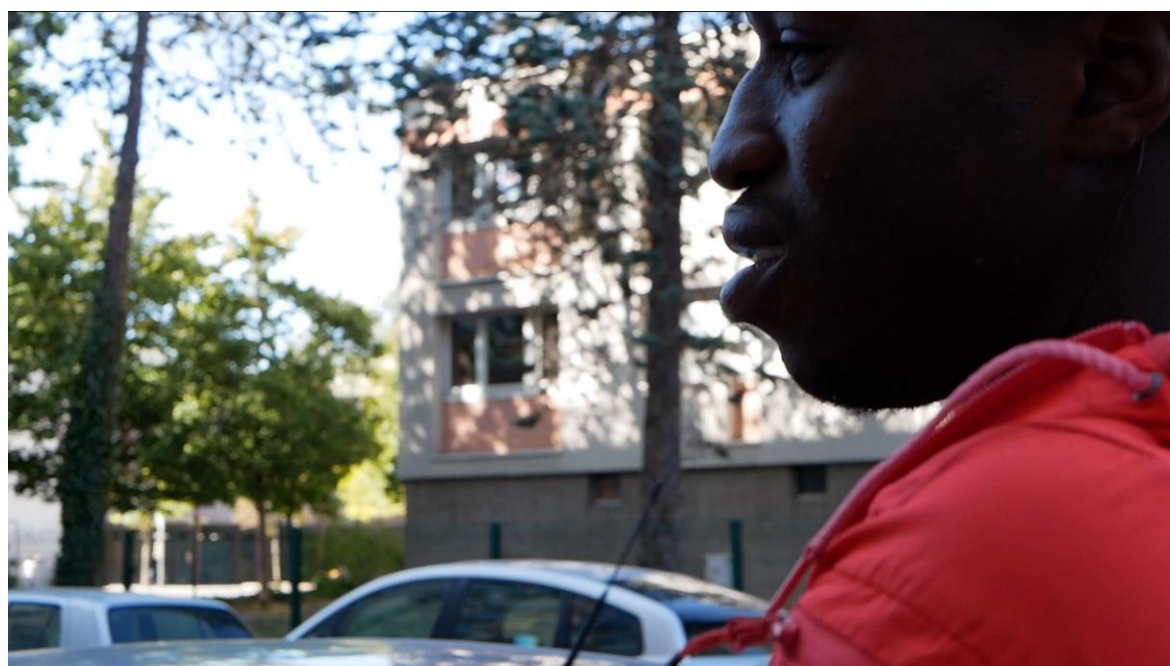


Figure 21. Capture d'écran du film lorsqu'Abdoul fait part de son histoire de vie en lien avec la dalle

Le « sous-film » développé précédemment permet de comprendre que l'accession à ce vécu de l'espace est rendue possible par le développement d'une relation de confiance entre lui et moi. C'est cette relation qui me permet de l'interpeler à plusieurs reprises dans le film sur divers sujets (« squat » du hall d'immeuble, histoire de vie, sentiment d'insécurité, etc.). « L'un des intérêts de ces démarches tient justement dans ce que ce dispositif audiovisuel donne à voir des relations souvent “invisibilisés” dans les recherches : les liens chercheurs-enquêtés » (Hémont, Patrascu, 2016, p. 5). À cet égard, j'ai d'ailleurs aussi souhaité rendre audible la « négociation » de l'interaction au début du documentaire entre Abdoul et moi (1'45 - 2'). Ici encore ma présence, et les biais que j'induis ne sont pas cachés.

Abdoul : et comment ça fonctionne ? tu me poses des questions et tout ou ?

Moi : / bah comme tu veux tu peux me dire après toi ce que tu as envie de me dire et puis après on peu

Abdoul : moi je pense que c'est mieux si tu me poses des questions et que je réponds aux questions

Moi : ça marche / on peut faire comme ça

Abdoul : hum

Les trois premières minutes du film ont ainsi été montées dans l'optique de poser tous les éléments qui me semblaient essentiels afin de rendre compte de mon intention : un rapport géographique à la dalle, une subjectivité assumée par ma présence, l'introduction du personnage principal d'Abdoul, la porte d'entrée du film sur le vécu de l'espace⁴⁰.

Afin d'appréhender ce vécu de l'espace, j'ai également fait le choix de construire la plupart de mes séquences avec Abdoul à travers une déambulation. Ce choix est aussi bien celui du tournage que du montage. En effet, cette volonté d'évoquer le vécu de l'espace a été pensée dès le début de l'idée de film comme je l'ai esquissé précédemment.

« Le rapport entre l'homme et son territoire est posé en tant que questionnement comme en termes de méthode par l'intermédiaire de la caméra et du film documentaire qui en découle. Les deux se développent en cohérence l'un avec l'autre. Le sujet et la forme avancent ensemble » (Cyrulnik, 2015, p. 112)

Cela veut dire que j'ai dû réfléchir à un dispositif filmique qui me permettrait à la fois d'appréhender la dimension sensible et à la fois de pouvoir raconter une histoire : la mienne en quelque sorte qui découvre peu à peu la dalle à travers le regard d'Abdoul. Pendant le tournage, je me suis donc inspiré de la technique du « go-along » ou de la « walking interview » qui consiste à mener un entretien en déambulant avec la personne (Evans, Jones, 2010). L'intérêt de ces techniques est multiple. On peut cependant souligner quelques aspects importants dans le cadre de ma démarche : elles permettent d'appréhender le lien à l'espace du personnage, de le mettre aussi en confiance grâce à son expertise quant à cet espace ce qui est différent d'un entretien en face à face (*a fortiori* dans une pièce), de favoriser les aspects mémoriels et les discours sur les histoires de vie. Dans cette approche associée ici à la démarche filmique, le lieu

⁴⁰ Ces 3 premières minutes peuvent être visionnées dans cet extrait du film mis en ligne : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/fd7b66da-cb61-44cd-b349-b7b8f9827888>

peut ainsi devenir un espace de paroles et cela permet de pouvoir toucher ce qui vient dans le mouvement du corps et non ce qui est pensé consciemment lors d'un entretien plus formel. Le film « *Traplins in Vancouver* » de Raoulx met bien en lumière ces différents éléments (Raoulx, 2003).



Figure 22. Capture d'écran du film lors d'une déambulation avec Abdoul (38'57)

La « walking interview » est donc une technique de tournage, mais c'est aussi et déjà une mise en récit du film qui vient lui donner sens. Il est à noter qu'une telle pratique relève dans mon expérience d'une réelle tension entre un état de « transe » propre à la réalisation filmique et une nécessité d'être toujours disponible pour pouvoir rebondir dans l'interaction. Cette tension était d'autant plus exacerbée que j'ai réalisé ce film seul, en étant à la fois, par analogie avec le « ciné-transe » de Jean Rouch, « œil mécanique », « oreille électronique », allocutaire-interviewer :

« Au lieu d'utiliser le zoom, le cameraman réalisateur pénètre dans son sujet, précède ou suit le danseur, le prêtre ou l'artisan, il n'est plus lui-même, mais un "œil mécanique" accompagné d'une "oreille électronique". c'est cet état bizarre de transformation de la personne du cinéaste que j'ai appelé, par analogie avec les phénomènes de possession, la "ciné-transe" » (Rouch, 1979, p. 63)

Le temps long sur le terrain et la relation de confiance permet peu à peu de tendre vers « l'oubli » et l'effacement de la présence du chercheur-cinéaste derrière la caméra : Abdoul dans la séquence à la fin du film (cf. capture d'écran ci-dessus) ne semble ainsi plus tant s'adresser à moi, son « *poto Nico* », qu'à un allocutaire autre, hors-champ, qui pourrait être

le-la spectateur·rice. Je redevenais ainsi simple « œil mécanique » et « oreille électronique ». Si la séquence initiale avec la négociation de l'interaction et mes relances quant à son rapport à son histoire de vie marque ainsi ma présence, l'évolution du film tend à effacer peu à peu ma présence en tant que médiateur et à laisser la place à Abdoul de pouvoir s'adresser directement au·à la spectateur·rice.

Ce dispositif filmique, qui se concentre sur Abdoul, ne m'a pas empêché de chercher à explorer d'autres potentialités du documentaire. L'une d'elles tient au fait de permettre à certaines personnes de lui répondre en contrepoint par le truchement du montage. Le film permet en effet de faire dialoguer des points de vue et des personnes qui ne se rencontrent pas effectivement. J'ai ainsi cherché à réaliser plusieurs contrepoints tout au long du film. Ces contrepoints visent à interroger le réel et à rendre compte d'une complexité sociale qui se joue autour de diverses tensions sociales et divers paradoxes. L'« ordre des séquences, leur juxtaposition produit un sens, ou plutôt un champ de sens que peut investir le spectateur » (Raoulx, 2009, p. 12). J'ai cherché par le montage à exacerber certaines contradictions ou à renforcer certains aspects afin de les interroger. Quelques exemples peuvent ici être donnés avec l'idée que le film a été construit de manière à favoriser la confrontation des points de vue et des perceptions tout au long de celui-ci, et non uniquement lors ces seules séquences :

- Abdoul qui explique au début du film être revenu sur la dalle et ne pas pouvoir en partir. Cette séquence est directement suivie par une autre où l'un de ses amis explique qu'il « faut se casser d'ici ». (3'49 - 6'07)
- Des personnes, identifiées comme « problématiques » et « africaines » dans les discours sur la dalle, qui expliquent qu'elles sont là pour se retrouver et parce qu'elles « aiment bien être là ». La séquence est suivie par une autre où l'on découvre des personnes âgées sur un banc à proximité immédiate qui peuvent donner les mêmes raisons quant à leur présence sur la dalle et qui plus tard dans le film expriment le fait qu'il y a trop « d'étrangers ». (7'15 – 9'20)
- Une étudiante qui explique que les habitant·e·s sur la dalle sont « tout le temps fliqués » et qu'elle dirait aux policiers « laisse-moi vivre et arrête de me dévisager de haut en bas ». Cette séquence est suivie d'une autre avec Abdoul qui me montre la présence de caméras jusque devant les portes des logements dans les immeubles en disant qu'« ils nous fliquent tout le temps » (23'10-25'34)
- Des personnes jeunes qui disent que la dalle c'est un quartier de « clando » où il « n'y a même plus de poubelles » (séquence positionnée précédemment dans le film) ce qui tend bien à montrer par des mots violents symboliquement sur leur lieu d'habitat le fait qu'ils se sentent mis à distance socialement et géographiquement. La séquence est suivie

quelques secondes plus tard par une autre où l'on retrouve les personnes âgées qui « s'inquiètent pour la jeunesse d'aujourd'hui » à cause notamment des problèmes imputés à « l'arrivée des étrangers » alors que les jeunes regroupés précédemment sont justement identifiés comme « étrangers » (31'- 34'25)

- La séquence juste au-dessus se termine par un discours sur la « mixité sociale » fort intéressant et sur les « étrangers » dans les tours. Elle est suivie par une nouvelle séquence où Abdoul exprime le fait qu'il « faut préciser qu'ici tout le monde est Français », que ce sont des « origines de nationalités » et que cela peut être « difficile pour les retraités »⁴¹ (32'35- 35'42)

La mise en récit se fait par la dimension esthétique et celle-ci passe aussi par les choix de prises de vue. Je l'ai déjà esquissé précédemment avec le cadrage serré sur Abdoul afin de renforcer l'impression d'intimité.

Ici, je souhaiterais rendre compte d'un autre parti pris qui s'inscrit toujours dans le fait de chercher à rendre compte du vécu de cet espace. Je veux parler du choix assumé de ne pas montrer les visages de plusieurs interlocuteur-ric-e-s à différents endroits du film. C'est une question importante dans le travail documentaire puisque le regard du personnage est souvent considéré comme central pour l'identification du spectateur. Ce choix doit se comprendre dans une double perspective. Celle, d'une part, d'une réalité empirique effective caractérisée par la méfiance et l'impossibilité de pouvoir filmer certaines personnes avec leurs visages, ou le choix de ma part de ne pas le faire afin de ne pas mettre ces personnes en situation de « danger » ou de porte-à-faux quant aux discours produits. Ceci étant dit, j'aurais pu décider de garder uniquement le discours audible et d'associer ces sons avec uniquement des plans fixes. Cela nous amène à la deuxième perspective : je souhaitais par le montage et la dimension esthétique rendre compte d'une réalité de terrain à laquelle j'ai pu me confronter et d'un vécu de méfiance qui caractérise plusieurs personnes vivant sur la dalle Kennedy.

⁴¹ Cet enchaînement peut être visionné dans cet extrait du film mis en ligne : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/5cfa60a8-0bd4-4463-9378-c3eee324296e>



Figure 23. Capture d'écran du film qui rend compte du choix esthétique de ne pas montrer certains visages

On comprend ainsi que la parole doit aussi être négociée d'une certaine manière sur cet espace. Cela doit se comprendre en lien avec les moments de tensions lors du tournage énoncés dans le « sous-film ». Le fait de ne pas montrer les visages est donc une manière pour moi d'en rendre compte et cela d'autant plus que ces moments de tension ont malheureusement trop souvent échappé à la caméra. On retrouve ici toute l'importance de « trouver sa place », comme je l'ai écrit précédemment, et de la position symbolique d'Abdoul sur la dalle qui m'a offert d'une certaine manière une « protection » et qui m'a dans le même temps « ouvert » certaines portes.

Le récit ne doit pas enfin faire oublier que, derrière un objectif qu'on pourrait qualifier de sociologique, le documentaire doit aussi répondre à un objectif tout autre : celui de maintenir l'attention du·de la spectateur·rice. Il doit ainsi être agréable à regarder esthétiquement et suffisamment stimulant. Il est donc primordial de travailler sur les rythmes du film avec des temps de discours, des bruits d'ambiance, des cadres larges, des cadres serrés, etc. Tout comme l'on va chercher à ne pas utiliser tout le temps les mêmes mots dans un écrit, on va essayer dans le film, dans une certaine mesure, de multiplier les écritures tout en recherchant une cohérence globale. Dans le cas du film « Entre 4 tours », l'attention du·de la spectateur·rice, je l'ai notamment recherchée à travers la mobilisation de séquences où l'humour me semblait pouvoir contrebalancer certaines tensions sociétales mises en scène. Je pense ici à :

- la séquence où Abdoul rit de la manière dont il a parlé anglais tant il a été pris de court, et cela de manière complice avec moi (choix qui renvoie également à la volonté de visibilisation de la relation entre le·la chercheur·se et la personne filmée)
- la séquence où les personnes âgées disent qu'il fait « toujours beau en Bretagne »
- la séquence où il me raconte l'anecdote sur le fait qu'on lui dit qu'il « parle bien le baltou » et le fait que cela le fait rire (séquence qui a aussi évidemment un intérêt sociologique)
- la séquence où une personne qui écoute de la musique sur la dalle me dit que je dois « être comme un reporter de guerre »
- la séquence où Abdoul dit à propos d'un « guetteur » qu'il « refuse tout contact avec autrui »

Les quelques exemples de mise en récit explicités dans cette partie visent ainsi à mettre en lumière la « trahison » du réel par le langage cinématographique, au même titre que l'écrit, et surtout la manière dont celui-ci peut être questionné dans une perspective de recherche.

« Le langage cinématographique pose-t-il des problèmes plus irritants que le langage écrit, quand il s'agit de rendre compte d'un phénomène empirique ?

A priori, on pourrait penser que non : l'image semble éliminer ce médiateur qui abstrait, schématise, traduit – donc trahit – le donné sensible. L'image cinématographique est un document – reflet apparemment plus fidèle que la note prise sur un calepin. [...]

Mais cette opération de montage analytique et synthétique est finalement de même nature que l'opération intellectuelle qu'exige la rédaction d'un article ou d'un livre. De toute façon, la vérité à laquelle peut tendre le cinéma ne peut faire abstraction du témoin ou du chercheur ; c'est dire, du même coup, qu'elle ne peut échapper au travail d'abstraction que l'esprit humain opère sur le réel pour le comprendre. Comprendre, c'est toujours articuler réciproquement le réel sur les structures de l'esprit humain et les structures de l'esprit humain sur le réel » (Morin, 1962)

3. De la proposition cinématographique à la médiation scientifique

Au-delà des possibilités offertes par l'approche filmique en tant que méthode de recherche, le travail cinématographique réalisé s'inscrit pleinement dans les modalités de recherche-action mises en place. En effet, le documentaire réalisé vise également à contribuer à un processus de transformation sociale et il s'inscrit à cet égard dans une triple perspective :

une perspective de recherche qui laisse à voir et à entendre l'espace vécu, une perspective politique qui vise à changer le regard dominant sur la marginalité, et une perspective médiatrice en offrant notamment des espaces de discussions après les projections. Il semble alors intéressant de pouvoir rendre compte dans cet écrit des projections-débats organisées, et plus particulièrement, des questionnements suscités par le visionnage du film au sein notamment de la collectivité. L'idée de la partie à suivre est ainsi d'interroger ce que le film documentaire permet de « provoquer » ou de « révéler » dans un travail de recherche-action. L'intérêt des projections-débats est en effet multiple puisqu'il permet de pouvoir confronter différentes perceptions et interprétations du documentaire, mais également d'enrichir les réflexions et d'ouvrir de nouvelles perspectives aussi bien pour le·la chercheur·se que pour les spectateur·rices (professionnel·le·s, habitant·e·s). « Chaque projection peut contribuer, en retour, à nourrir la recherche (la tension entre engagement et l'objectivation), les pratiques d'intervention, la pédagogie » (Raoulx, 2009, p. 13).

3.1. Organisation des projections-débats

La première chose à dire sur l'organisation des projections-débats tient certainement au fait qu'une telle organisation demande du temps ! Bien sûr, cette demande de temps n'est pas la même selon le type de projections-débats qui est organisé. Pour autant, il n'en reste pas moins que c'est un exercice chronophage si l'on souhaite pouvoir organiser un certain nombre de projections-débats dans un délai relativement court : trouver les bonnes personnes à contacter, expliciter l'intention du film, le montrer parfois en amont, préparer un teaser, trouver la date, décider qui inviter ou non, etc.

Schématiquement, il est possible de distinguer quatre types de projections-débats prévues initialement dans mon travail de recherche-action. Il faut cependant garder à l'esprit que cette typologie a évidemment ses limites puisque les objectifs et les conditions de chacune pouvaient parfois se recouper. L'objectif de cette typologie est donc avant tout de faciliter la vue d'ensemble pour le·la lecteur·rice :

- Les projections-débats dans le cadre universitaire qui interroge essentiellement la place du film dans la recherche et son intérêt. Je les nommerai « **projections universitaires** ».
- Les projections-débats dans une optique de « séance de travail » au sein de la collectivité. L'idée est ici d'interroger les représentations des professionnel·le·s et de donner des clés de lecture sociologiques et sociolinguistiques. Je les nommerai « **projections de travail** ». Ce sont les projections les plus nombreuses que j'ai réalisées.

- Les projections-débats dans une optique plus « cinématographique », renvoyant au fait de visionner un film documentaire par intérêt ou envie de se questionner et non plus comme « outil de travail » restreint uniquement à la collectivité ou à l’université. Ces projections concernaient essentiellement des associations présentes sur Rennes et intéressées par mon travail. Je nommerai ces projections par commodité « **projections documentaires** ».
- Les projections-débats publiques qui visent à permettre des échanges entre professionnel·le·s et habitant·e·s de Rennes (que ce soit de Villejean ou non). Le centre de ces projections est donc l’objectif de médiation. Je les nommerai « **projections publiques** ». Malgré plusieurs reports et plusieurs tentatives, la pandémie de Covid a empêché, à l’heure où j’écris cette thèse, toute organisation de projections publiques. Pour autant, je détaillerai tout de même dans les lignes qui suivent la manière dont ces organisations ont été envisagées, en espérant que celles-ci puissent voir le jour dans les mois à venir.

Si la pandémie du Covid-19 n’a pas aidé à l’organisation des autres projections, j’ai tout de même pu réaliser 17 projections-débats (en visio parfois) dont je récapitule la répartition par type dans le tableau suivant :

Projections universitaires	Projections de travail	Projections documentaires	Projections publiques
3	11	4	0

Tableau 3. Répartition par « type » des projections-débats organisées

3.1.1. Les projections universitaires

Elles sont intéressantes à organiser quand cela est possible puisqu’elles permettent d’interroger une autre manière de faire de la recherche. Tout l’enjeu ici est de mettre l’accent sur « l’usage scientifique » du documentaire.

« Il convient néanmoins de préciser que le visuel et l’écrit ne s’opposent pas nécessairement lorsqu’on parle de méthodes visuelles. Bien au contraire, dans bien des cas, l’articulation entre texte et image est nécessaire afin de préciser le sens des images utilisées par le chercheur et de restituer leur contexte de production (Chauvin & Reix, 2013), condition fondamentale d’un usage “scientifique” des images (Becker, 2007 ; Stanczak, 2007) » (Boulloires, 2015, p. NP)

Ces projections demandent ainsi une présentation en amont qui vient mobiliser les développements précédents sur l'approche filmique et son intérêt dans la recherche. Ce sont des projections formatrices, car elles obligent à se confronter à un regard croisé scientifique. Il est à noter que ces projections sont aussi intéressantes, car elles viennent « bousculer » les habitudes de recherche de chaque personne et plus particulièrement de celles non accoutumées au film documentaire : telle personne pourra par exemple s'attendre à découvrir des analyses sociologiques donnant directement les clés de lecture scientifiques dans le film, quand une autre pourra avoir des difficultés à saisir la dimension « recherche » sous-tendant une telle approche filmique et de fait sa dimension heuristique.

- Projection du 16 octobre 2020 : projection universitaire organisée lors d'une séance du séminaire de laboratoire à l'Université Rennes 2 rassemblant des étudiant·e·s de master, des doctorant·e·s et des chercheur·ses titulaires. 35 personnes environ.
- Projection du 3 décembre 2020 : projection universitaire organisée lors du séminaire « Sociolinguistique urbaine » du master en sciences du langage co-accrédité entre l'Inalco et Paris 3. 14 personnes
- Projection du 4 février 2021 : projection universitaire dans le cadre du programme de recherche européen PartiBridges⁴² et d'une formation de Master 2 organisée conjointement par l'EHESP⁴³/ Keur Eskemm⁴⁴/GPAS⁴⁵. 20 personnes environ.

3.1.2. Les projections de travail

Elles sont certainement celles qui demandent le plus de préparation en amont pour le·la chercheur·se. L'organisation matérielle de ces projections a été dans l'ensemble facile à gérer de par ma position déjà instituée dans la collectivité. Les espaces de projection étaient ainsi assez aisés à trouver. Ce qui prend du temps ici, ce n'est donc pas tant l'organisation matérielle de la séance (date, lieu), mais le contenu de celle-ci et la manière de la mener. Si le film peut

⁴² Programme de recherche porté notamment par l'EHESP qui souhaite interroger les espaces de participation de jeunes adultes de 15 à 30 ans dans 8 villes européennes. Un site est consultable : <https://partibridges.eu/partibridges/>

⁴³ École des Hautes Études en Santé Publique

⁴⁴ Keur Eskemm est une association qui « a pour objet de réaliser des actions en faveur de l'engagement des jeunes et du dialogue entre les cultures ». Un site est consultable : <https://keureskemm.fr/l-association/>

⁴⁵ Le GPAS, Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale, est une association qui pratique la pédagogie sociale auprès d'enfants et d'adolescents sur le quartier de Maurepas. « La pédagogie sociale se définit comme un art du trajet à la recherche d'un maximum de rencontres. Elle n'a pas de locaux d'activités et ne fréquente que les espaces publics. Son pari éducatif : que la diversité des espaces sociaux fréquentés, et donc des personnes qui y vivent et s'y rencontrent, puissent permettre aux enfants et aux adolescents de constater qu'il existe de multiples manières d'exister et de concevoir la société, chemin d'une émancipation possible ». Un site est consultable : <https://www.gpas.fr/>

être un formidable outil dans une perspective de recherche-action, les projections de travail demandent une réelle réflexion et préparation en amont afin de jouer pleinement leur rôle de médiation. Il est ainsi nécessaire de contextualiser les conditions de production du film, son intention, ou encore en quoi il peut être un « outil » de travail. J'ai donc mis en place une « routine » de présentation que je réalise de manière plus ou moins approfondie selon les projections-débats. Il est à noter que cette « routine » a été incrémentée au fur et à mesure des projections-débats et des incompréhensions ou manques que je pouvais ressentir. Elle était par ailleurs largement adaptable selon le public présent. Voici les points fondamentaux de cette présentation :

1. La première chose tient au rappel de ma mission au sein de la collectivité que je résume de la manière suivante : « je travaille sur les discours et les représentations dominantes vis-à-vis de trois quartiers de Rennes – Villejean, le Blosne et Maurepas – et je m'intéresse à la manière dont ces représentations peuvent induire des processus de stigmatisation, et surtout comment cette stigmatisation est vécue par les habitant·e·s de ces espaces urbains. Dans cette perspective, le but de mon travail est notamment d'interroger la collectivité sur des présupposés qui sont implicitement partagés autour de ces espaces urbains. Dans ce cadre, je réalise diverses interventions autour de certaines notions, comme la mixité sociale ou le communautarisme, ou autour d'autres problématiques plus spécifiques à certains services dans lesquels j'interviens. Afin de rendre compte du vécu de la stigmatisation dont je parlais tout à l'heure, j'ai également réalisé un documentaire que je vous propose de voir maintenant.
2. L'intérêt du documentaire est double. C'est une manière de rendre plus accessible mon travail que par la seule thèse écrite qui n'est pas toujours évidente à lire et qui demande beaucoup de temps. C'est aussi un autre support pour des discussions et des échanges autour de problématiques que vous pourriez rencontrer. Cela me semble en effet parfois plus « parlant » qu'une présentation abstraite autour de certains concepts comme je peux le faire dans d'autres interventions. C'est donc un autre outil de travail. Après la projection, l'idée est de pouvoir échanger ensemble, vous et moi, mais aussi entre vous. Au fur et à mesure de ces discussions, j'essaierai aussi de mon côté de vous donner des clés de lectures « sociologiques » sur la manière dont je peux comprendre tel ou tel aspect suite à mon travail de recherche.
3. Plus concrètement, ce documentaire a été réalisé sur la dalle Kennedy. C'est une « vraie » démarche de recherche qui a nécessité plusieurs mois sur le terrain.

4. Il y a enfin quelques éléments qui sont importants à avoir en tête afin de comprendre l'intention du documentaire et de pouvoir travailler à partir de celui-ci :
 - a. C'est un **documentaire** : il n'y a donc pas d'explications à proprement parler. L'idée est surtout de poser des questions plutôt que d'apporter des réponses. Le temps de discussions après les projections sera le temps pour justement tenter de comprendre collectivement tel ou tel aspect.
 - b. C'est une approche **micro** : un travail de recherche, tout comme un travail de diagnostic, tend à vouloir englober dans sa totalité une situation donnée. Dans un travail filmique, on va avoir tendance plutôt à resserrer le cadre, à travailler non pas sur la représentativité, mais sur des éléments qui semblent significatifs. Cela veut dire qu'il y a souvent peu de personnages (on ne peut pas filmer tout le monde). Ici, le film est surtout centré sur un personnage principal avec d'autres qui lui répondent grâce au montage. Pour autant, ces personnages, et ce que montre le film, visent à faire écho à une situation plus large que celle du film. On dit que le documentaire fait écho à un hors-champ, c'est-à-dire à quelque chose qui n'est pas montré dans les images, mais que le film peut permettre aussi d'éclairer ou d'interroger.
 - c. C'est un **support de débats et de médiations**. Ce documentaire ne veut pas dire que je "cautionne" tout ce qui est dit dans le film. Je soumetts justement aux discussions ce qui peut être dit et montré dans le documentaire. Ce qui est montré dans le film, c'est une réalité pour certaines personnes, cela ne veut pas dire que c'est la seule réalité.
 - d. Un dernier point qui me semble important et qui prend la forme d'une demande de ma part : c'est une demande **de bienveillance et de respect** vis-à-vis des personnes que j'ai rencontrées, qui ont accepté d'être filmées et surtout de partager un peu de leur vécu quotidien. Ce n'est pas rien. C'est une dimension éthique du documentaire qui est vraiment importante pour moi.
5. En conclusion, les objectifs du film sont :
 - a. permettre d'interroger une réalité,
 - b. et qu'il soit un outil de discussion non une vérité. »

À la suite de ces premiers points, et avant la projection, je demandais aux personnes présentes si elles étaient d'accord pour que je puisse enregistrer les débats en précisant les points suivants :

- L'idée est de pouvoir alimenter mon travail de recherche sur ce qu'un documentaire peut ou non provoquer dans un travail de recherche-action. C'est une manière de documenter aussi une autre méthode pour faire de la recherche-action.
- Ces enregistrements sont anonymes. Cela s'inscrit dans une déontologie du chercheur et je travaille de la même manière avec toutes les personnes rencontrées.
- C'est anonyme puisque ce qui est important de mon point de vue, ce n'est pas QUI dit quoi, mais bien CE qui est dit. C'est donc bien le contenu qui m'intéresse ici.

Il est à noter que l'enregistrement des débats m'est apparu possible du fait de l'arrivée de ces projections-débats dans la deuxième partie de mon temps de mission au sein de la collectivité. En effet, à l'amorce des projections-débats, j'avais déjà pu rencontrer de nombreux·ses professionnel·le·s présent·e·s lors de ces projections ce qui permettait d'avoir eu le temps en amont d'instaurer une certaine relation de confiance entre eux·elles et moi. Ils connaissaient pour la plupart ma mission au sein de la collectivité et ma posture de recherche. Ils avaient également confiance en mon « utilisation » de ces enregistrements.

Après le visionnage du documentaire enfin, il s'agissait de pouvoir introduire les discussions. Si le documentaire réalisé se veut un support de médiation, il n'en reste pas moins un format « particulier » dans le sens où il change des formats habituels auxquels les personnes sont habituées. C'est donc un « outil de travail » nouveau et, dans les faits, les échanges n'étaient pas toujours évidents au début. Cet aspect était d'autant plus vrai au sein de la collectivité où les personnes n'ont pas nécessairement l'habitude d'avoir des espaces de discussions libres et d'échanger entre elles sur des postures plus « personnelles ». Je proposais donc une consigne afin de guider le début des échanges : chaque personne pouvait commencer en disant :

- une chose qui l'a marquée dans le film, qu'elle a retenue,
- puis une chose qui l'a questionnée

Enfin, et de la même manière que pour les médiations réalisées (cf. Chapitre 4. « Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions naturalisées »), il était important de rappeler que l'idée de cette espace était de pouvoir discuter le plus librement possible à partir des ressentis et des questionnements de chaque personne. Il n'y a ni réflexions ni questions « bêtes », ou autrement dit, il n'y a aucune obligation à devoir dire que des choses « intelligentes ».

Voici la liste des projections de travail organisées :

- Projection du 11 juin 2020 : première projection de travail organisée au sein de Rennes Métropole en présence de différent·e·s chef·fes de services. Le but de cette projection-débat était notamment de voir dans quelle mesure le documentaire pouvait être mobilisé pour des « séances de travail » dans la collectivité. 15 personnes environ
- Projection du 1er juillet 2020 : projection de travail organisée avec des personnes travaillant à la mission jeunesse de Rennes Métropole. 8 personnes environ.
- Projection du 2 juillet 2020 : projection de travail organisée avec un bureau d'études travaillant sur un diagnostic « sécurité » sur la dalle Kennedy et avec des personnes d'un bailleur social. 10 personnes environ.
- Projection du 9 juillet 2020 : projection de travail organisée lors d'un café sociolinguistique avec des professionnel·le·s de différents services (habitat social, direction de quartier, maison du projet, etc.). 8 personnes environ.
- Projection du 27 aout 2020 : projection de travail dans le cadre des journées IRDSU qui se tenaient à Rennes. « L'Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain réunit depuis 1997 des professionnels engagés pour le développement des quartiers et des villes de la Politique de la Ville »⁴⁶. Cette projection rassemblait donc un ensemble de professionnel·le·s, tout service confondu, travaillant en lien avec la politique de la ville en France. 15 personnes environ.
- Projection du 15 octobre 2020 : projection de travail avec différents acteurs du quartier de Villejean en lien notamment avec la « jeunesse » : Maison de quartier de Villejean, Maison verte, Mission locale, Le Cadran (maison de quartier de Beauregard), direction de quartier, centre social, ainsi que diverses associations. 30 personnes environ.
- Projection du 11 décembre 2020 : projection de travail organisée en visio avec différent·e·s élu·e·s de la ville, nouvellement en place, avec l'idée de leur apporter un regard sociologique sur ces espaces urbains avant la mise en place de leur « feuille de route ». 7 personnes. Cette projection a donné lieu à l'élaboration d'une nouvelle note sur les différents points abordés dans le débat et reprenant plusieurs éléments de la thèse écrite (cf. Annexe 4).
- Projection du 29 janvier 2021 : projection de travail organisée avec l'équipe du « Relais », service de prévention spécialisé travaillant notamment sur les trois quartiers prioritaires. 15 personnes.

⁴⁶ Site internet : <https://www.irdsu.net/irdsu/>

- Projection du 2 février 2021 : projection de travail organisée à l'antenne CCAS (Centre Communal d'Action Social) / DIAP (Direction Insertion Aide à la Population) de Cleunay. 8 personnes.
- Projection du 25 mars 2021 : projection de travail organisée en visio avec des professionnel·le·s de différents services (habitat social, direction de quartier, maison du projet, etc.). 8 personnes.
- Projection du 29 mars 2021 : projection de travail organisée en visio avec l'équipe du Service Habitat. 23 personnes

3.1.3. Les projections documentaires

Ces projections ne demandent pas les mêmes précisions en amont du visionnage du documentaire que précédemment puisque les attentes et les enjeux ne sont pas les mêmes. L'idée est ici de proposer de regarder un film documentaire comme cela peut être fait dans une perspective cinématographique, mais avec toujours la même visée de proposer une forme de médiation scientifique dans les débats qui suivent. C'est donc un « regard cinématographique » qui est plutôt recherché ici, ou un « regard documentaire » justement, où l'enjeu est bien d'interroger une réalité et de se questionner sur celle-ci. C'est essentiellement pour ces projections, et les projections publiques initialement prévues, que j'ai écrit un synopsis et que j'ai réalisé un teaser de 3 min environ disponible sur « vimeo »⁴⁷.

Synopsis du film « Entre 4 tours »

Ce film a été réalisé sur la dalle Kennedy.

La dalle, c'est ce lieu paradoxal : lieu de passage, mais aussi de rassemblement, lieu protecteur pour certaines personnes, mais aussi lieu à éviter pour d'autres, lieu de vie enfin, mais dont il faut partir « pour s'en sortir ».

La dalle, « ça craint » aussi.

La dalle, enfin, c'est des tours et des barres, héritage de l'époque des grands ensembles propice aux imaginaires sur cet espace.

Ce film, c'est aussi celui d'une rencontre, celle d'Abdoul, « jeune » parmi d'autres, mais surtout « jeune de quartiers », identifié par ses amis comme parlant le « babtou », et surpris de mon intérêt pour lui et son vécu. À travers le personnage d'Abdoul, mais aussi de quelques autres qui viennent lui répondre par le jeu du montage, ce documentaire cherche à interroger des tensions qui font inévitablement écho à celles qui parcourent la société actuellement. On retrouve ainsi la question des tensions socio-identitaires, celle de légitimité sociale ou encore de la demande de reconnaissance. Plutôt que d'apporter des réponses, le documentaire vise alors à poser des questions et à interroger le regard posé sur un quartier dit prioritaire. Il devient ainsi un point de départ pour discuter sur les ressentis et les vécus de chacun et chacune.

⁴⁷ Disponible à l'adresse suivante : <https://vimeo.com/434799640>

Voici la liste des projections documentaires réalisées :

- Projection du 15 juillet 2020 : projection documentaire organisée au sein de l'association Keu Eskemm travaillant sur la question des rencontres interculturelles et de l'engagement politique des personnes identifiées comme « jeunes ». 12 personnes environ.
- Projection du 28 octobre 2020 : projection documentaire organisée avec l'équipe salariée de la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement). 8 personnes environ.
- Projection du 11 décembre 2020 : projection documentaire organisée à l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) avec l'équipe salariée. 7 personnes.
- Projection du 7 janvier 2021 : projection documentaire organisée à AFEV avec des étudiant·e·s en colocation solidaire sur Villejean et le coordinateur du projet. 8 personnes.

3.1.4. Les projections publiques

Ces projections publiques ont demandé le plus de temps quant à leur organisation qui n'a d'ailleurs jamais pu aboutir. Plusieurs explications à cet aspect chronophage. Tout d'abord, il est important de souligner que l'organisation de projections publiques demande un certain nombre de démarches pour faire « connaître » le film et trouver des possibilités de le diffuser. À l'inverse des projections précédentes, c'est bien ici l'aspect plus matériel (date, lieu) qui demande du temps. Diffusion qui est d'autant plus difficile que ce documentaire n'a pas été réalisé par un professionnel reconnu et qu'il ne peut pas de fait assurer un niveau suffisant de retombées économiques pour la salle qui diffuserait le film. Il est cependant toujours possible de trouver des salles dans les maisons de quartier par exemple.

Ces projections induisent également une autre contrainte organisationnelle forte puisqu'il s'agit de pouvoir mobiliser au même moment et dans une perspective de médiation, et un public d'habitant·e·s, et un public de professionnel·le·s. Dans cette optique, les projections publiques demandaient par ailleurs nécessairement l'implication de la collectivité, voire d'autres structures associatives. Dans le cas des projections initialement prévues à la Maison de quartier de Villejean, la mobilisation et la coordination des différents acteurs a nécessité un temps considérable. Il est à noter que la collectivité, et plus spécifiquement les élu·e·s rencontré·e·s et ayant visionné·e·s le film, étaient tout à fait partant·e·s pour

l'organisation et même leur participation à de telles projections publiques. *« C'est l'occasion aussi du coup d'être en contact direct » avec les habitants* comme pourra le dire un élu.

Si des craintes ont alors pu être exprimées, notamment face au sentiment de devoir déjà apporter des « solutions » aux habitant·e·s lors de la projection publique, les personnes présentes lors de cet échange avec les élu·e·s (projection du travail du 11 décembre 2020) ont convenu collectivement que *« c'est déjà un grand pas d'accompagner / d'affirmer en fait ces éléments sans dire derrière bah on vous propose ça / effectivement les solutions vous ne les avez pas et c'est peut-être à chercher justement avec les habitants » (professionnelle de Rennes Métropole). « Je pense qu'il faut faire confiance à la puissance citoyenne et justement se remettre dans une posture un peu moins descendante quoi en disant bah les réponses on doit les construire ensemble c'est vrai que nous on a une force de frappe, mais les citoyens aussi donc » (élue de Rennes Métropole).*

La pandémie du Covid, avant d'entériner l'organisation de ces projections publiques, avait enfin ajouté une dimension chronophage supplémentaire quant à l'organisation de ces projections publiques. Dans l'espoir de pouvoir les organiser, les projections ont en effet été programmées et déprogrammées à plusieurs reprises avec toutes les démarches que cela implique. Si les projections publiques n'ont finalement pas pu être organisées à cause des restrictions sanitaires, ces projections semblent tout de même essentielles à pouvoir être pensées dans un travail futur qui prendrait la suite de cette recherche-action, ou dans tout autre travail s'inscrivant dans une démarche de médiation filmique. En effet, ces projections apparaissent primordiales pour éviter le risque d'une médiation entre « experts » où le-la chercheur·se jouerait un peu malgré lui aussi ce rôle. Dans le cadre de cette recherche, et au vu de la situation exceptionnelle, je me suis accommodé de cette absence de projection publique tout en cherchant à éviter à tout prix, dans une posture d'équilibriste, la posture « d'expert » qui pouvait être induite par l'absence d'habitant·es.

Voici tout de même la liste des projections publiques initialement prévues :

- Projection du 12 mars 2021 : Projection publique « jeunes adultes » à la Maison de Quartier de Villejean en présence notamment de l'élu au quartier et de l'élue à la jeunesse, ainsi que de divers·e·s professionnel·le·s du quartier.
- Projection du 26 mars 2021 : Projection publique à la Maison de Quartier de Villejean en présence de l'élu de quartier et de divers·e·s professionnel·les du quartier. Une affiche avait été réalisée dans l'objectif de pouvoir communiquer sur cet évènement (cf. Annexe 6).
- Projection en avril 2021 : Projection publique au Triangle (équipement culturel implanté au Blosne) en présence notamment de l'élue de quartier.

- Projection en avril 2021 : Projection publique dans le cadre de l'évènement intitulé « Famille en Mouvement » et porté par le Centre social de Villejean.
- Projection en avril 2021 : Projection publique au PAM (Pôle Associatif de la Marbaudais – équipement culturel implanté à Maurepas) en présence de l'élue à la politique de la ville.

3.2. Lectures et réceptions différenciées du film documentaire

Il n'est pas évident de rendre compte par écrit des dynamiques des échanges lors des débats qui ont suivi les projections. Je vais cependant tenter dans les lignes qui suivent de rendre compte de ces dynamiques et surtout des éléments les plus signifiants et les plus en cohérence selon moi avec le reste de cet écrit. L'idée n'est d'ailleurs pas ici de proposer des retours par type de projections, mais bien plutôt d'interroger de manière transversale ce que peut ou non provoquer un documentaire dans une optique de médiation. Cela ne m'empêchera pas pour autant de signaler les différences notables entre les types de projections quand cela s'avère possible et surtout pertinent.

3.2.1. L'impasse de la représentativité

« Je n'ai pas été surpris en fait de ce que j'ai entendu enfin ça correspond un peu à ce qu'on entend aussi [...] ouais ça correspond tout à fait à ce qu'on peut entendre » (professionnel de la direction de quartier à Villejean). « Pour travailler sur Villejean je trouve que ça reflète vraiment le quotidien de la dalle et même nous notre immersion sur le quartier / c'est vraiment en si peu de temps en fait dans le film / c'est intense et c'est fort quoi c'est chouette » (éducatrice de rue travaillant sur Villejean). Plusieurs professionnel·le·s ont pu signaler lors de différentes projections-débats la bonne « représentativité » du film eu égard à leurs expériences quotidiennes. Le film permettait ainsi de poser à sa manière certaines problématiques auxquelles ces professionnel·le·s sont confronté·e·s, mais également de les rendre « accessibles » à d'autres qui ne travaillent pas directement sur le quartier de Villejean. Je reviendrai sur cet aspect, mais il est déjà important à signaler puisque cette « bonne » représentativité pour plusieurs professionnel·le·s a permis de donner une certaine légitimité au film documentaire comme support de médiation, et indirectement à mon travail de terrain.

Pour autant, et dans l'autre sens, c'est également cette « représentativité » qui a pu être critiquée. *« L'échantillon est peut-être un peu limité / voilà / par exemple on n'a pas d'enfants ou d'ados on n'a pas de famille / donc ça manque quand même de profil de ménage qui sont quand même habitants de la dalle / c'est vrai que c'est un peu frustrant » (professionnel du*

service habitat). « Par contre il manque quand même quelque chose pour une vision plus globale » (*professionnelle travaillant dans une structure éducative sur le quartier de Villejean*). « Abdoul il a parlé, mais pour moi il n'est pas représentatif de la vie du quartier / je pense qu'il y aurait pu avoir d'autres personnes » (*professionnelle du centre social de Villejean*). Ainsi, plusieurs professionnel·le·s ont également pu s'attarder dans les échanges sur le « non-représentativité » des personnages du film, sur ses manques, le fait que le film documentaire ne reflète pas la « réalité » au regard de leurs expériences professionnelles, mais aussi personnelles. Cet aspect est intéressant à noter, car il est apparu dans plusieurs projections-débats, et cela même si je prenais le temps en amont de préciser que le film documentaire ne travaille pas sur la « représentativité », mais bien plutôt sur le hors-champ et à travers une approche micro.

Le travail autour d'un film documentaire a ceci de difficile parfois qu'il est largement associé dans les représentations des personnes au « reportage » journalistique. Le documentaire réalisé était ainsi souvent nommé « reportage » dans les discussions et cela malgré encore une fois mes précisions en amont du débat. Ce changement de dénomination n'est pas anodin puisque le reportage renvoie directement et uniquement à la dimension « document » énoncée précédemment dans ce chapitre (Raoulx, 2009, p. 9), c'est-à-dire ici à l'idée d'une représentation de la réalité qui pourrait et devrait être objective. Le film tend alors à être uniquement vu comme un outil de captation du réel qui semble alors condamné à être incomplet car caractérisé par des manques multiples. De manière générale, le manque de représentativité du film réalisé a pu être mis en avant par deux « catégories » de professionnel·le·s :

- On retrouve tout d'abord des professionnel·le·s qui ont un lien fort et direct avec le quartier de Villejean. Ces personnes semblaient particulièrement investies émotionnellement dans leur travail, mais aussi dans le quartier de Villejean. Le film venait alors parfois entrer **en contradiction avec leur expérience subjective** des dynamiques sociales sur la dalle Kennedy. Le paradoxe tient alors au fait que face à cette subjectivité, ils en « appelaient » à une plus grande objectivité qui semblait en réalité devoir correspondre à leur expérience subjective.
- Le manque de représentativité est également mis en avant par des personnes pour lesquelles le film vient entrer **en contradiction avec leurs représentations** dominantes sur la dalle Kennedy (cette « catégorie » de personnes peut également se recouper avec la « catégorie » précédente). Si le rôle questionnant du film peut être perçu comme bienvenu, il est aussi parfois source de tensions puisqu'il tend à remettre en question justement tout un socle de représentations qui permet à la personne de donner du sens au travail qu'il réalise et plus généralement au monde qui l'entoure. On retrouve ici

l'importance de la progressivité et du temps de « digestion » déjà mis en exergue dans le chapitre précédent.

La mobilisation du film documentaire dans un travail de médiation permet ainsi de révéler avec d'autant plus d'acuité la tension qui est au cœur du documentaire en SHS : la dimension « document » qui renvoie au recueil d'une information dans le cadre d'une méthode de recherche et la dimension « documentaire » qui renvoie à la subjectivité propre au regard cinématographique (Raoulx, 2009, p. 9). Pour le chercheur-médiateur, il s'agit ainsi de composer avec cette tension en explicitant cette démarche de recherche et l'intention qui lui préside. C'est pour cette raison que le temps de présentation du film, et plus globalement l'accompagnement du film réalisé par le chercheur-cinéaste, s'est avéré essentiel dans les projections de travail. Ce temps est d'autant plus important qu'il s'agit dans une perspective de médiation, et afin de « révéler » toute la potentialité heuristique d'un tel travail filmique dans la collectivité, d'éviter au maximum de s'enfermer dans ce que je nommerai « l'impasse de la représentativité ». Cette impasse est caractérisée par tous les éléments énoncés précédemment et pourrait se décrire de la manière suivante : en fonction des représentations et des expériences de chacun·e, et bien que cela ne soit pas l'objectif du film, il manquera toujours quelque chose (lieu, personne, discours) qui empêche au film documentaire d'être représentatif. Le risque est alors que chaque professionnel·le s'arrête sur ces éléments et ne puissent pas « faire le pas de côté » nécessaire à son utilisation comme support d'interrogations et de réflexions collectives.

Cette mise en lumière de manques multiples n'est pour autant pas nécessairement négative. Elle peut en effet être intéressante quand elle est porteuse de divers questionnements sur la construction du film, son intention, sur des aspects qui ont interpellé, etc. Ces questionnements sont alors enrichissants puisqu'ils permettent la mise en place d'une réflexion collective. Cependant, et dans mon expérience des premières projections de travail dans la collectivité, le risque est aussi que l'ensemble des discussions se cristallisent uniquement autour de ces manques. Cette cristallisation vient alors à sa manière délégitimer le film réalisé et empêche tout travail collectif à partir de ce support de discussions : pourquoi se questionner à partir de ce film alors qu'il ne reflète même pas la réalité ? Mon accompagnement du film s'est donc peu à peu structuré afin de permettre, non pas de supprimer ces remarques sur le film, mais plutôt de passer d'une mise en accusation du film vers une mise en questionnements des manques perçus.

3.2.2. La nature polysémique de l'image

La réalisation de projections-débats dans une perspective de médiation permet également de mettre en exergue la nature polysémique des images. Chaque personne tend en effet à interpréter le film documentaire et à retenir certaines séquences spécifiques de celui-ci en fonction de son cadre de référence qui renvoie le plus souvent à son statut socio-professionnelle. Les personnes travaillant dans le secteur de l'habitat tendent ainsi à focaliser leur attention sur la thématique du logement, de l'isolation phonique des immeubles ou encore de l'occupation des halls d'immeuble. Les personnes travaillant en lien avec les projets d'aménagement urbain s'attardent le plus souvent sur l'urbanisme de la dalle Kennedy et ce qu'il peut provoquer. Les personnes travaillant en lien avec le secteur jeunesse se focalisent quant à elle notamment sur la catégorie « jeunes » à laquelle est alors inévitablement réduite Abdoul, le personnage central du film. *« il est quand même très / le témoin principal du film il est très jeune Abdoul et il a le langage des jeunes (en insistant sur jeunes) [...] il est représentatif d'un discours jeunesse » (professionnelle du secteur jeunesse à Villejean)*. Les personnes issues du milieu universitaire se concentreront largement quant à elles sur la démarche de recherche et les contenus « sociologiques » du film. *« on a des lunettes on a du mal à s'en défaire quand même » (professionnelle universitaire)*. C'est également ce qu'exprime cette autre personne. *« parce que nous en tant que professionnels on intervient toujours voilà sur le prisme des problématiques effectivement qu'elles sont complexes et qu'elles sont multiples / et du coup effectivement ce que je trouve marrant depuis le début de du débat sur les prises de position / 1 on a une vision assez binaire et 2 on n'arrive pas à se détacher de notre statut de professionnel on regarde le documentaire par un prisme / bah voilà c'est un truc avec un axe jeunesse enfin voilà s'il y avait des professionnels du centre social ce serait peut-être un axe plus habitants /, mais du coup on arrive pas à se détacher un peu de ce truc-là » (professionnelle du secteur jeunesse)*

Une distinction posée par Wagner peut ici être intéressante à mobiliser afin de mieux appréhender cette polysémie des images (Du, Meyer, 2008, p. 2). Il distingue trois composantes : le « visible », c'est-à-dire tout ce qui est de l'ordre du physique et du concret, le « visuel » qui renvoie à l'importance que nous donnons à tel ou tel détail ou aspect d'un espace, personne ou objet, et le « visualisé » qui comporte toute la partie concernant l'interprétation de l'image prise. Le·la chercheur·se, qui se promène parmi le visible, agit sur le visuel tout en anticipant et sollicitant le visualisé chez le·la spectateur·rice. On pourrait ainsi dire qu'il y a trois temps dans la construction et l'utilisation d'une image, qu'elle soit photographique ou filmique : « l'image comme support à l'attention, le chercheur comme support des images et

l'image comme médiation » (Ibid, p. 3). Ces trois temps sont constamment au travail dans une démarche de chercheur-cinéaste :

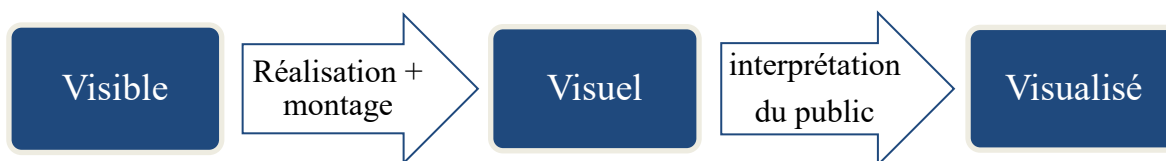


Figure 24. Démarche du chercheur-cinéaste selon la terminologie de Wagner (2006).

L'écart entre le visible et le visuel renvoie au « sous-terrain » filmique, aux séquences filmées lors du tournage du film ou encore aux choix de montage et d'écriture du film. Tous ces éléments ont été abordés précédemment dans ce chapitre. Le deuxième écart énoncé entre le visuel et le visualisé, entre « les images et ce que l'on peut en dire » (Laplantine, 2007, p. 55), renvoie à la réduction subjective du·de la spectateur·rice, l'interprétation qu'il fait de celle-ci et le discours qui en résulte. « En ce sens, si le film constitue un objet à part entière, son autonomie reste *relative* au contexte de diffusion et au public qui jugera de l'œuvre » (Balteau, 2019, p. 41).

De la même manière que pour la question de la représentativité, cette polysémie semble tributaire, dans mon expérience de médiation, du statut socio-professionnel des personnes, de leur investissement affectif, de leur expérience subjective ou encore de leurs représentations quant au quartier de Villejean. Ainsi, dans les projections-débats, l'image renvoyée par le film documentaire réalisé a tout aussi bien pu être qualifiée de « négative » que de « positive ». « *moi justement je trouve que ça appuie vachement la stigmatisation de la dalle alors qu'il y a plein d'autres choses quoi / moi j'ai trouvé ça très négatif votre reportage / moi j'aime pas* » (professionnelle du centre social et habitante du quartier de Villejean). « *parce que moi j'ai trouvé l'opposé / donc j'ai vu un passage des gens qu'ils vivent sur la dalle / avec des étudiantes qui vont manger sur la dalle / des parents qui sont là / et j'ai trouvé ça vraiment très positif / on a pas parlé justement on focalise pas que sur / les problèmes de la dalle / là on voit que c'est un vrai village où les gens vivent ensemble* » (professionnelle d'une structure socio-éducative sur Villejean).

Cette variabilité dans l'interprétation des images est ce qui rend le travail de médiation filmique si riche et intéressant dans un travail de recherche. « The same image may simultaneously be given different meanings in different (but often interconnected) situations, each of which has ethnographic significance » (Pink, 2013, p. 153). Dans un processus

d'interpellation réciproque, les projections-débats organisées ont été l'occasion pour moi de confronter les intentions qui ont présidé à la réalisation du film documentaire aux interprétations des personnes présentes. Une telle confrontation incite nécessairement le chercheur à se questionner sur les enjeux de ces différentes interprétations et sur ce que ces dernières permettent d'ouvrir comme perspectives analytiques. Les médiations filmiques ont ainsi été tout autant une finalité de mon travail de recherche-action qu'un point de départ vers de nouveaux questionnements. En effet, si les développements des chapitres à suivre dans cet écrit sont issus de mon travail de terrain, il est incontestable qu'ils le sont également de ce travail de médiation filmique. À cet égard, le travail de médiation filmique fait bien partie à part entière de mon travail de terrain puisqu'il m'a permis dans un double mouvement, d'une part, d'identifier les « situations-problèmes » pour les professionnel·le·s, et d'autre part, d'élaborer et d'affiner, ma compréhension des représentations à l'œuvre vis-à-vis de ces espaces urbains.

J'ai toutefois bien parlé d'une interpellation *réciproque* et ce choix n'est pas anodin. En effet, de la même manière que le film et les médiations filmiques sont venus me questionner, plusieurs professionnel·le·s présent·e·s lors des projections-débats ont également pu mettre en avant la possibilité offerte par le film de se décentrer vis-à-vis de ses propres représentations. Et ce décentrement, il semble être notamment rendu possible, ou tout du moins favorisé, par la dimension sensible sur laquelle le travail filmique permet de travailler.

3.3. Le film apporte une dimension sensible

3.3.1. Une déstigmatisation par l'esthétique ?

La dimension sensible, que le film permet notamment de travailler, se laisse tout d'abord à voir par le rapport des personnes présentes lors des projections-débats à l'esthétique du film. Il est en effet apparu à plusieurs reprises un aspect que je n'avais pas nécessairement anticipé lorsque je me suis engagé dans ce travail filmique : c'est l'importance de l'aspect esthétique dans le processus de stigmatisation/déstigmatisation dans le cas de la dalle Kennedy, et plus largement des autres quartiers dits prioritaires. « *je trouve que le film justement en termes d'image renvoie l'impression / les images sont assez belles justement elles sont [...] en fait il y a l'écart entre l'image qui est donnée par ce que tu films la façon dont tu as filmé / des des moments où c'est très éclairé on voit du ciel bleu les images sont assez ouvertes ça respire en fait / [...] à travers les images [...] on reçoit pas du tout soit ce sentiment d'insécurité soit l'insécurité qui est malgré nous où de toute façon l'image de Villejean d'un point de vue général quand on entend parler de Villejean / il y a eu des coups de feu il y a eu des agressions il y a eu quelque chose c'est rarement d'un point de vue positif [...] il y a cette image cette*

représentation du quartier en fait qui est sous-jacente au moment où on regarde en fait » (professionnel d'une structure socio-éducative travaillant notamment sur Villejean).

L'image de Villejean, en termes de représentations, et l'image de Villejean, en termes esthétiques, semblent ainsi s'entre-alimenter constamment dans un principe récursif. L'image « négative » de Villejean tend ainsi à induire une image esthétique elle aussi « négative ». Dans le même temps, le quartier de Villejean ne semble pouvoir être perçu et représenté que comme un quartier délabré à l'architecture peut attrayante, ce qui en retour vient renforcer les représentations négatives autour de cet espace urbain. Ainsi, plusieurs personnes ont pu signaler lors des discussions avec le visionnage du film, leur surprise quant à la « beauté » des images et du quartier. Surprise, car cela venait dans leurs discours se confronter, voire entrer en contradiction, avec leurs représentations de ce quartier qu'elles soient issues d'une expérience subjective ou des discours dominants sur cet espace urbain.

L'imaginaire autour de cet espace urbain semble ainsi agir sur la perception visuelle de celui-ci et inversement. *« je pensais qu'il était en fait plus dégradé et en fait non » (professionnelle de Rennes Métropole travaillant sur les projets de renouvellement urbain).* À sa manière la médiation filmique a donc joué un rôle inattendu, celui d'une forme de déstigmatisation du quartier par l'esthétique. Cela semble se jouer notamment autour du regard « extérieur » que propose le film sur un espace certes connu, et pratiqué parfois, mais pour lequel il est difficile de se départir de ses représentations au vu de l'univers discursif négatif très prégnant autour de cet espace urbain.

Il est par ailleurs intéressant de noter que ce lien entre esthétique et représentations s'est également retrouvé dans l'appréhension de la dalle Kennedy par Abdoul lui-même et ses amis. En effet, lors du visionnage du film, Abdoul et ses amis ont pu exprimer à plusieurs reprises le fait qu'ils trouvaient la dalle « belle ». La dernière image du film a par exemple provoqué la réaction suivante d'Abdoul : *« c'est du lourd »*. Cette réception du film doit, me semble-t-il, être directement mise en lien avec un vécu quotidien de la stigmatisation que je développerai plus amplement dans les chapitres à venir. Ce vécu s'exprime particulièrement dans le documentaire à travers l'envie de *« se barrer de ce quartier de merde », ce « quartier de clando »* où *« il n'y a même plus de poubelles »*. Cette dépréciation du quartier induit ici aussi une perception visuelle négative du quartier. Abdoul et ses amis expriment ainsi une forme de surprise face à cette « nouvelle » perception que le film leur offre de leur espace de vie qui tend à être vécu symboliquement sur un mode dépréciatif.

La mise en perspective de ces éléments, en lien avec les autres éléments issus de mon travail de terrain sur les trois quartiers, m'a notamment incité à mener une réflexion sur deux aspects à venir dans cet écrit : une réflexion sur « la morphologie urbaine comme support de

l'imaginaire (cf. chapitre 6. Point 2.3), et une réflexion plus transversale (car renvoyant à différents aspects de cet écrit) sur l'expérience d'un déni de reconnaissance qui prend ici essentiellement la forme d'une mésestime de soi. Ce dernier point sera essentiellement développé sous la forme d'une synthèse interprétative dans le chapitre 9 (cf. Point 2. « La marginalisation comme déconsidération sociale et politique »).

3.3.2. Se sentir « avec » le(s) personnage(s)

Le décentrement permis par le film semble également devoir se comprendre en lien avec le dispositif filmique choisi et la mise en récit de celui-ci. Je pense notamment ici à la déambulation filmique aux côtés d'Abdoul et à la place centrale que j'ai choisi de lui donner lors du montage du documentaire. *« moi j'avais l'impression de me promener avec Abdoul / et du coup c'est pas mal parce qu'on on / enfin on suit le film on est dedans moi je me sentais dedans j'avais l'impression d'être un peu dans le quartier / et du coup on a vachement envie d'écouter ce qu'Abdoul dit » (professionnelle universitaire). « je me suis senti aussi dans le film j'ai ressenti pas mal d'émotions / c'est c'est peut-être ce que vivent beaucoup de gens » (étudiant en master).*

Cette déambulation et les interactions que j'ai laissées à voir et à entendre avec Abdoul, trouvent également tout leur intérêt dans une perspective de recherche scientifique qualitative. Il n'est pas toujours aisé de rendre compte par l'écrit d'un travail ethnographique sur le long terme, des relations qui peuvent se mettre en place avec les différentes personnes rencontrées et du « savoir-faire » nécessaire pour le-la chercheur-se afin de mener à bien ce travail de terrain. Dans ce sens, le travail filmique possède alors une valeur ethnographique inestimable. *« Je trouve que ce que tu n'as pas donné en contextualisation apparemment objective je trouve que ça se retrouve bien dans l'amplitude c'est le mot qui me vient / ou la confiance / tu as mis ça à la fin merci Abdoul pour sa confiance / la confiance qu'on voit dans la parole d'Abdoul quand il te parle je trouve que c'est lui qui fait une contextualisation [...] je trouve que c'est ce qui fait la qualité ou l'intérêt ou en tout cas moi je trouve la valeur de ton film / c'est que tu laisses raconter [...] ça se voit à travers des / les sourires par exemple qu'il a avec toi quand il te parle / c'est pas des choses /// amplitude souplesse ouais c'est le mot qui me vient tu l'as laissé raconter tu as passé du temps avec lui [...] je sais que ce sourire-là cette amplitude cette confiance ça vient après des heures et des heures que tu as dû passer avec lui » (professionnel universitaire).* À cet égard, dans un contexte universitaire, le film a été un formidable outil permettant de rendre compte de ma démarche ethnographique et des enjeux d'un tel travail de terrain. *« moi ce que je trouve intéressant avec ta démarche c'est que tu n'as pas effacé et même tu as rendu visible volontairement les traces de la négociation avec le terrain et ce qui est*

souvent invisibilisé et c'est vrai que la démarche filmique a vraiment un intérêt » (professionnel universitaire).

Mais, si l'intérêt des personnes issues du milieu universitaire se porte ainsi sur le film en tant que méthode de recherche qui permet notamment de documenter le travail de terrain, le documentaire, à travers la dimension sensible qu'il apporte, a également été perçu comme ouvrant la voie à de nouvelles perspectives de recherche et de médiation. *« c'est ce que tu disais au début pour toucher enfin en tout cas pour que ça ait un sens / un sens pour que ça puisse être partagé / je pensais aux articles tout à l'heure / les articles tu les écris pour les écrire pas pour qu'ils soient lus / et d'ailleurs si on pouvait savoir lesquels sont effectivement lus ce serait intéressant de savoir / et ça c'est quelque chose qui est c'est un support qui est / immédiatement comment dire / pas consommable / ouais enfin tu as fait enfin tu fais un travail à mon avis qui nous rend service à tous et qui peut faire avancer quelque chose rapidement / tu parlais des notes de 2 3 pages bah là c'est un boulot immense, mais le rendu c'est quelque chose qui peut faire accélérer énormément / enfin beaucoup de choses sur beaucoup de sujets » (professionnel universitaire).*

Au-delà des projections universitaires, la dimension sensible que le film permet d'apporter a également été primordiale dans la perspective des autres projections-débats réalisées. Ce qui ressort ici, c'est le ressenti des personnes à l'issue du visionnage. *« il est vraiment passionnant ce film / il est très bousculant en fait » (élue travaillant en lien avec la politique de la ville).* *« ce qui m'a marqué c'est la perception de la stigmatisation » (professionnel d'une structure socio-éducative sur Villejean).* Le film est « bousculant », « marquant », car il permet justement de « ressentir » le vécu de la stigmatisation. *« moi j'étais assez / je trouve pas le mot, mais la manière dont il explique les discriminations dont les jeunes sont victimes / bah en fait de le voir en documentaire comme ça je trouve ça hyper fort / on le lit ça c'est une chose / on peut lire des articles là-dessus, mais de voir à quel point c'est imprégné pour les jeunes je trouve ça hyper marquant » (professionnelle d'une structure socio-éducative travaillant sur Maurepas).* L'espace vécu n'est plus seulement dit par des mots, il est incarné par des personnes et rendu audible et visible par le film documentaire. *« il y a des mots durs quand même par rapport à leur devenir et / à ce qu'ils peuvent devenir quand ils disent quand il dit bah on est groupe bah nous on est né ici quand on est né ici ou quand on vit ici après on trouve pas de boulot on va rien faire » (professionnelle travaillant en lien avec la lutte contre les discriminations à Rennes Métropole).*

Une séquence du film a d'ailleurs cristallisé de nombreux discours dans les discussions : la présence de la caméra au-dessus d'une porte d'habitation dans une des tours de la dalle Kennedy. *« moi je suis quand même interloqué par la vidéo dans l'immeuble enfin la caméra dans l'immeuble ça ça me ça me / [ouais moi aussi] enfin j'ai jamais vu ça » (professionnel de*

la mission jeunesse de Rennes Métropole). « le regard et surtout le fait que ça rentre dans l'intimité ça percute l'intimité [...] ce sentiment d'intrusion dans l'intimité qui est en fait réel quoi » (professionnelle du service de l'habitat social à Rennes Métropole). La majorité des personnes présentes aux projections-débats, notamment au sein de la collectivité, ont été « choquées » par cette présence de la caméra dont ils n'étaient pas au courant de son existence.

Mais ce qui est par ailleurs d'autant plus intéressant à noter, c'est qu'il semblerait que la présence de cette caméra ait joué notamment le rôle « d'objectiver » les ressentis. Je m'explique. Lors des discussions après le visionnage du film, il était souvent exprimé un ressenti diffus, « bousculant », « choquant ». La caméra est alors parfois venue matérialiser ce ressenti, lui donner une forme identifiable, et une possibilité de se projeter « concrètement » dans cet espace vécu. « il y a aussi des trucs qui m'ont moi choqué quoi / la caméra au-dessus au-dessus de la porte d'habitation des personnes / autant je connais le travail de la police qui doit qualifier les trucs pour réussir à faire aboutir les procédures et sans doute / autant je me mets dans la peau du petit garçon qui grandit là-dessous euh / du coup ce qu'il dit derrière on attend ça de moi ça advient / avec une caméra au-dessus ça prend carrément du sens » (professionnelle travaillant en lien avec la tranquillité publique à Rennes Métropole). La caméra, en lien avec la dimension sensible apportée par le film, permet ici semble-t-il de se projeter dans cet espace vécu, de le comprendre « subjectivement » (Morin, 2006, p. 139-140) et de donner d'autant plus sens à la perception de la stigmatisation induite par le film.

Il me reste à mettre en lumière un dernier aspect en ce qui concerne la dimension sensible apportée par le film. La compréhension subjective qui en découle, si elle permet que le travail de médiation se réalise, implique également une contrepartie qu'il est important de prendre en compte. Je pense ici au « temps de digestion » déjà mis en lumière précédemment. « et en fait ton film / le sentiment que j'ai eu c'est que à la fois ça m'a interpellé il y a plein de choses que j'ai envie de dire et en même temps j'avais besoin de ne pas de rien dire / [...] j'avais peut-être besoin de réfléchir de prendre du recul ou je sais pas, mais je voulais partager ce sentiment avec toi » (professionnelle universitaire). Ce besoin d'un temps pour prendre du recul est aussi un temps pour assimiler les choses qui ont pu interpeler et les articuler avec ses propres représentations. On retrouve d'ailleurs cette progressivité dans les dynamiques de discussions lors des différentes projections-débats. Les discussions commençaient ainsi souvent par des remarques générales sur le film et le ressenti des personnes après son visionnage. C'est dans ce premier temps des discussions que les personnes ont pu exprimer le côté « bousculant » du film sans que cela ne soit toujours nécessairement explicité. Ce n'est que dans un deuxième temps, et après le plus souvent un premier tour de paroles, qu'une dynamique plus « réflexive » et collective se mettait en place.

La pertinence de la mobilisation de l'approche filmique dans une perspective de médiation ne peut donc pas s'appréhender dans les premières minutes des discussions. Il est ainsi essentiel de pouvoir disposer d'un temps suffisamment long pour les échanges après la projection du film afin que la dynamique de réflexion collective puisse se mettre en place. Ce point sur la longueur du temps assigné aux débats m'apparaît avec le recul primordial dans une démarche de médiation filmique comme celle que j'ai menée. J'ai d'ailleurs fait l'erreur au début des projections-débats de travail d'accepter l'organisation d'une telle projection dans des conditions qui ne permettait pas la mise en place de cette dynamique. Les discussions étaient alors prévues sur un temps de 25 minutes. Ce temps est trop court pour que le film puisse jouer pleinement son rôle de questionnement des représentations dominantes vis-à-vis des quartiers dits prioritaires. J'ai ensuite fait le choix de n'organiser que des projections-débats où le temps alloué aux discussions était au minimum d'1h et idéalement d'1h30 à 2h. Dans une perspective de médiation, cet aspect temporel n'est pas à sous-estimer dans la réussite d'une telle démarche de recherche.

Par ailleurs, et plus globalement, il est à souligner que, comme pour le reste des médiations que j'ai réalisées au sein de la collectivité, la portée réelle des médiations filmiques organisées et leurs impacts en termes de posture professionnelle ou de représentations ne peut s'appréhender que sur le moyen voire le long terme. C'est à nouveau une nécessaire progressivité du changement qui se laisse à voir et qui a accompagné toute ma démarche de recherche-action. Il faut du temps pour pouvoir cheminer, assimiler de nouvelles représentations, et parfois accommoder les schèmes représentationnels déjà présents chez chacun·e.

3.4. Le film comme support de médiation habitant·e·s / professionnel·le·s

3.4.1. Un lien aux institutions questionné et questionnant

Le film documentaire réalisé a été largement plébiscité lors des différentes projections-débats réalisées. *« d'abord bravo pour le travail réalisé parce que c'est vraiment exceptionnel » (professionnel travaillant dans une structure socio-éducative sur les trois quartiers). « Félicitations Nicolas, je viens de regarder ton docu, c'est un super boulot. Pas de jugement, pas d'analyse, comme tu le dis, juste l'interrogation du réel, ça me plaît beaucoup. À montrer partout. Aux habitants, aux services. Ça modifie le regard. On quitte le récit, qu'on finit tous par porter en soi, à force d'entendre parler en mal du quartier, pour revenir à la réalité. Pratique salutaire » (retour par mail d'un professionnel travaillant à la direction de*

quartiers Centre »). À cet égard, la dimension sensible apportée par le film et mis en lumière précédemment est essentielle puisqu'elle permet notamment de donner au documentaire son pouvoir « interrogateur ». « *là tu as réussi en tout cas à faire en sorte qu'on se pose plein de questions / en tout cas moi je me suis posé plein de questions d'une manière très tranquille et à travers Abdoul à travers la façon de filmer et les quelques remarques des gens /, mais c'est /ça fait réfléchir doucement et sans / justement j'ai beaucoup aimé qu'il n'y avait pas trop d'infos et que je puisse moi me poser des questions avec ce que j'avais là* » (professionnelle universitaire). Le film a ainsi permis d'interroger les personnes présentes lors des projections-débat, et plus particulièrement les professionnel·le·s, sur de nombreux sujets. « *Mais il y a beaucoup de choses dans ton film il y a vachement de trucs vachement intéressants, mais il y a tellement de choses c'est difficile de savoir par où commencer* » (professionnel travaillant à la direction de quartier du Blosne).

À la suite du visionnage du film, c'est tout d'abord le lien à l'institution des habitant·e·s qui a été questionné et questionnant pour beaucoup de professionnel·le·s. « *moi je trouve assez frappant quand même que les jeunes expriment des attentes positives qui se combinent avec une défiance à l'égard des institutions* » (élue travaillant notamment sur la thématique jeunesse). Cette défiance à l'égard des institutions a pu revenir à plusieurs reprises dans les échanges. « *D'un côté on a la ville qui fait tout pour essayer d'associer les habitants dans tous ses groupes de travail / et de l'autre côté quand on écoute on sent que / ils se sentent complètement déposséder / la ville ne fait pas attention à eux ne propose rien c'est pas animé il y a rien qui correspond à rien* » (professionnelle dans une MJC⁴⁸ à Bréquigny).

Si cette question du lien des habitant·e·s aux institutions n'est pas au centre de mon objet de recherche, cet aspect est cependant révélateur d'un certain vécu, que j'ai pu retrouver sur les trois quartiers concernés par cette recherche, et qui se caractérise notamment par un sentiment de mise à distance. Dans les discussions, c'était alors le contraste entre la perception des professionnel·le·s de l'action des institutions et la perception des habitant·e·s donnée à voir et à entendre dans le film qui était souvent mis en avant. « *pour moi ça interroge le différentiel entre une réalité d'action publique [...] et la perception qu'en ont les habitants* » (professionnelle dans une MJC à Bréquigny). Ce différentiel est également venu me questionner à plusieurs reprises dans ma recherche et les médiations filmiques m'ont d'autant plus incité à chercher à comprendre cette expérience subjective d'une mise à distance. C'est notamment l'objet des chapitres à venir dans cet écrit.

Ce lien aux institutions a par ailleurs pu être d'autant plus questionné que les discussions ont pu mettre en évidence le rôle de médiation, ici entre habitant·e·s et professionnel·le·s, que

⁴⁸ Maison des Jeunes et de la Culture

le film peut jouer. *« En fait ces personnes-là c'est que tu tu arrives à toucher qu'on arrive à entendre via ton film Nicolas / c'est des gens en fait avec qui les institutions la collectivité Espacil ne sont pas en fait du tout en contact / bah il y a une distance avec eux ils nous perçoivent comme les "ils" les autres »* (professionnelle travaillant sur les projets de renouvellement urbain à Rennes Métropole). Ces retours viennent ainsi confirmer la potentialité que j'avais entrevue au commencement de ma démarche de recherche filmique et que j'ai déjà pu évoquer précédemment dans ce chapitre : le documentaire en SHS peut permettre de faire « dialoguer » des personnes qui ne se rencontrent pas ou peu. *« Le film a justement le mérite de nous mettre en valeur aussi des personnes qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer en tant qu'institution élu et direction de quartier »* (élu de quartier). Il devient ainsi un intermédiaire permettant de faire dialoguer différents vécus, différentes perceptions et d'interroger par la même occasion les représentations de chaque personne. On retrouve ainsi l'objectif du film documentaire déjà énoncé au début de ce chapitre, celui « de jeter des ponts entre des mondes sociaux qui s'ignorent » (Raoulx, 2009, p. 9).

Ce qui a été également souligné dans cette perspective, c'est l'apport spécifique du chercheur qui possède un certain nombre de « compétences » ethnographiques. *« ce qui est intéressant c'est que tu as réussi à rentrer assez rapidement en confiance avec des groupes qu'on a vraiment beaucoup de mal à aborder [8 mois de terrain préalable pour le film] c'est rapide et en même temps les assos qui sont venues faire des films, etc. ne sont jamais restés aussi longtemps [parce que] ça frite tout de suite dès qu'il y a un appareil photo qui sort »* (professionnelle travaillant à la direction de quartier de Villejean). De fait, la durée de 8 mois paraît assez courte pour une éducatrice de rue qui travaille notamment sur le quartier de Villejean : *« et en même temps ça me paraît assez court je trouve 8 mois pour avoir tout ce témoignage-là cette confiance-là pour pouvoir dire tout ça / c'est assez performant dans ce sens-là aussi »*. La démarche filmique mise en œuvre a ainsi permis de donner une forme de visibilité, voire de légitimité, à mon travail de recherche. Le film, et les médiations filmiques organisées, sont en effet venus mettre en lumière avec encore plus d'acuité peut-être l'intérêt et l'importance d'un travail de recherche-action au sein d'une collectivité.

3.4.2. Vers un changement de posture professionnelle ?

« ça montre un champ du possible en tout cas moi c'est ce que je retiens de ce film » (professionnelle du service habitat social à Rennes Métropole). Ce champ du possible pour les professionnel·le·s a notamment pris la forme d'une réflexion collective sur la possibilité d'un changement de posture professionnelle. Cette réflexion part d'une forme de constat que j'ai déjà pu mettre en avant dans le chapitre 3, à savoir une forme de déconnexion entre l'institution

et les habitant·e·s. (cf. point 1.2. « Un espace conçu déconnecté de l'espace vécu »). Le support du film permet en effet de retrouver ces questionnements dans les discussions. « *quand les jeunes / ou les habitants voilà s'investissent en en en disant bah voilà ce qui nous nous intéresse ou le besoin qu'on a c'est ça / et qu'effectivement l'administration la réponse qu'elle donne elle est dans (soufflement) je sais pas combien d'années ou que voilà je sais pas qu'une décision à l'autre ça change il y a la perte de confiance aussi vis-à-vis de l'institution qui est logique* » (professionnelle travaillant à la mission jeunesse à Rennes Métropole). « *En tant qu'agent sur service public je me dis que là il y a un problème et qu'on n'a pas réussi quelque chose [...] je pense qu'on est déconnecté de la réalité* » (professionnelle travaillant dans un centre d'action sociale sur Cleunay)

Les discours produits par les différents personnages du film permettent ici d'appuyer cette déconnexion et d'en appréhender ses implications. « *pour moi il y aurait carrément un sentiment d'abandon [...] on sent un sentiment d'abandon sur voilà "on est confronté à un mur" "ils ont tout enlevé ici" donc il y a il y a plus rien / [...] ils sont même plus dans l'idée de faire des démarches de vouloir aller de faire d'entrer en relation avec l'institution parce que c'est déjà peine perdu on est confronté à un mur* » (professionnelle travaillant à la mission jeunesse à Rennes Métropole). Abdoul parle dans le film du fait d'avoir « la flemme de se confronter à un mur ». Cette phrase a interpellé plusieurs professionnel·le·s notamment quant à la violence symbolique portée par l'institution. « *moi je pense c'est mon point de vue personnel là-dessus, mais je pense que nous en tant qu'institution on exerce une forme de violence / enfin quand je dis violence c'est violence là c'est le terme de Bourdieu la la violence symbolique [...] je pense qu'à l'heure actuelle pour certains sur certains services on arrive / pour partie peut-être à s'adapter un petit peu à différents publics, mais je trouve qu'on est encore beaucoup trop dans nos schémas de pensée dans nos fonctionnements [...] en fait nous on a nos propres procédures qui sont très lourdes qui sont d'une certaine manière quand je dis violent c'est pas violent physiquement c'est symbolique, mais pour moi c'est une certaine violence parce que ça les ramène ça les ramène à chaque fois à leurs propres conditions* » (professionnel travaillant à la mission jeunesse à Rennes Métropole). Ce discours fait directement écho, d'une part, au chapitre précédent sur la délégitimation de certaines pratiques sociales eu égard à une norme dominante, d'autre part, au processus d'essentialisation qui « ramène » et réduit notamment les personnes à leur condition de « pauvre ». Ce dernier processus sera notamment au centre de mes propos dans la deuxième partie du chapitre 7 (cf. Point 2. « Le malheur du "pauvre" »).

On retrouve également à travers cette question de l'essentialisation deux autres aspects précédemment abordés dans cet écrit : l'orientation du regard en fonction de son poste au sein de la collectivité et le piège pour l'action publique vis-à-vis de ces espaces urbains de ne pouvoir les concevoir que de manière « problématique ». Ce dernier point renvoie notamment aux

développements sur le piège des indicateurs statistiques (cf. chapitre 3. Point 1.1. « Une définition institutionnelle statistique »). *« après peut-être le travail effectivement peut-être au-delà de la déconstruction de nos représentations / c'est aussi sur un mode plus opérationnel sur un mode d'intervention c'est comment on réfléchit aussi à décroisonner un peu nos modes d'interventions et si on arrive déjà sur une entrée / problématique alors je prends / insertion professionnelle logement machin / et bah peut-être que du coup ça fosse déjà tout le travail parce que en fait les questions sont beaucoup plus globales parce que les problématiques sont beaucoup plus globales et du coup les réponses doivent être plus globales »* (professionnelle travaillant dans l'animation sociale sur Villejean).

Si le « mur » entre des habitant·e·s et les institutions avait déjà pu être conscientisé par plusieurs professionnel·le·s avant le visionnage du film, ce dernier a, semble-t-il, permis « d'alerter » sur l'importance de se questionner *collectivement* sur ce lien entre les institutions et les habitant·e·s. *« moi je trouve que ce qui est à prendre vraiment au sérieux pour nous c'est ce que tu dis là vraiment la défiance il nous met tous dans le même paquet la police la mairie la ville de Rennes [...] et c'est là qu'il dit ou alors il vont te retourner avec la langue de Molière / je trouve que pour nous faut vraiment qu'on creuse ça »* (professionnel travaillant notamment sur les projets de renouvellement urbain à Rennes Métropole). L'exemple du langage, et plus particulièrement du « babtou » parlé par Abdoul a ainsi souvent été mobilisée afin d'illustrer la difficulté, voire la mise à distance, dans les échanges avec les institutions que les personnes présentes aux projections-débats ont ressenties. Cela n'est d'ailleurs pas anodin puisque la question du langage est centrale dans la mise en place de la figure sociologique de l'étranger comme je le développerai dans le chapitre 7 (Cf. point 1. « Le “noir” n'est pas devenu “blanc” »). *« après moi c'est la question du babtou et du langage qui me marque beaucoup / on voit la difficulté / dans l'échange avec les institutions / et au-delà même les grosses structures / on voit un peu cette question qui est presque une frontière une incompréhension dans l'action / que ce soit l'action publique la volonté et l'incompréhension / et de l'autre côté les institutions qui peuvent parfois aussi pas comprendre les actions des habitants / et là c'est Abdoul qui le dit, mais ça retranscrit pour tous les publics qu'on voit sur le sur le documentaire cette question-là de difficulté en fait d'échanges et moi cette question-là ça me questionne aussi par rapport / aujourd'hui où on voit de plus en plus la mise en place de médiateurs [...] pour faire ce lien cette médiation avec les institutions et les habitants / et là pour moi ça pose aussi la question de savoir est-ce que à un moment donné c'est pas aussi à nous institution d'aller / et bah de se questionner par rapport à ça d'aller au plus près de requestionner nos modes de langage d'échanges »* (professionnelle travaillant sur le quartier de Villejean).

Le visionnage du film dans les projections-débats de travail semble ainsi avoir induit un ensemble de réflexions sur la manière d'être et d'entrer en contact avec les habitant·e·s. Cet

aspect a peut-être été d'autant plus prégnant chez les professionnel·le·s qui ne sont pas ou peu en contact direct avec les habitant·e·s des quartiers dits prioritaires, et cela bien qu'elles puissent travailler en lien avec ces espaces urbains. *« ce à quoi ça me fait penser ce à quoi ça m'amène c'est que ça doit nous amener en tant qu'agents municipaux en fait je pense plus à / à rechercher le contact direct [...] si c'est le moyen de rentrer en conversation sur un registre un peu de confiance [...] ça doit nous inciter à y aller c'est que moi j'ai jamais osé en tant que fonctionnaire municipale qui passe sur la dalle de temps en temps bah j'ai jamais osé parce que je n'ai pas de légitimité ce n'est pas ma mission [...] je sais pas comment dans le missionnement général des fonctionnaires on pourrait dire bah si allez-y démultipliez les entrées en contact parlez aux gens même si vous n'avez pas un service spécifique à rendre une mission / ça devrait faire partie de notre feuille de route je trouve »* (professionnelle travaillant notamment sur les questions de tranquillité publique à Rennes Métropole).

Cet appel vers un changement de posture professionnel a permis de mettre en lumière un aspect paradoxal du film documentaire. Je l'ai signalé précédemment, il permet de rendre compte et de donner à voir le travail du·de la chercheur·se. Je pense ici notamment au travail ethnographique. Cependant, le montage final du film tend paradoxalement à invisibiliser dans le même temps le « savoir-faire » nécessaire à un tel travail ethnographique. La capacité à entrer en contact avec des personnes sur l'espace public, à mener un entretien avec elles, à créer une relation de confiance. Dans le cas de cette recherche, et plus spécifiquement de la dalle Kennedy, ces compétences sont d'autant plus essentielles que l'entrée en contact avec certain·e·s habitant·e·s visibles dans le film est rendu notamment difficile par un vécu prégnant de la stigmatisation. Cet aspect rend d'ailleurs encore plus difficile la sortie d'une caméra sur la dalle Kennedy, d'où notamment la durée de 8 mois de terrain qui paraissait relativement courte pour l'éducatrice de rue citée précédemment. Or, le film documentaire dans sa version finale possède l'inconvénient de renvoyer le fait que *« cela paraît facile » de filmer et d'échanger avec les gens* (professionnelle travaillant en lien avec les projets de renouvellement urbain). Tous les éléments qui appartiennent à ce que j'ai nommé précédemment dans ce chapitre le « sous-film » ne sont en effet pas directement visibles dans le film.

Certain·e·s professionnel·le·s confronté·e·s directement ces questionnements ont d'ailleurs pu rappeler la difficulté de mener à bien une telle démarche « d'aller vers » dans un rôle ici de fonctionnaire. *« des fois on recueille parce que on représente aussi la mairie donc des fois on peut avoir envie d'y aller en tant que personne, mais après qu'est-ce qu'on représente et du coup qu'est-ce qu'on va aussi recueillir et du coup qu'est-ce qu'on fait de ça après »* (professionnelle de la direction de quartier de Villejean). Tout comme mon expérience de terrain a été jalonnée de moments de tensions qu'il fallait savoir désamorcer, l'expérience de certain·e·s professionnel·le·s est aussi caractérisée par une réelle difficulté « gérer »

certaines tensions qui sont notamment dues à l'identité sociale qui leur est attribuée : celle de fonctionnaire et de représentant·e de cette institution qui « rembarre avec les meilleurs mots de la langue de Molière » comme le dit Abdoul. Face à cette situation, le·la professionnel·le se sent alors parfois seul·e, car ils·elles ne sont pas « *formés ni dans la posture ni dans la méthode ni dans le vocabulaire* » (*professionnelle travaillant notamment sur la tranquillité publique à Rennes Métropole*). « *on n'offre pas d'espaces de débriefing de ça* » (*professionnel occupant une place de direction des services à Rennes Métropole*). Cette absence d'espace de débriefing rejoint directement dans ma compréhension le manque d'espace de débats que j'ai déjà pu pointer au sein de la collectivité.

Les médiations réalisées dans la collectivité, et plus spécifiquement ici les médiations filmiques, permettent ainsi aux professionnel·le·s de pouvoir s'exprimer et échanger avec d'autres collègues sur ce qui peut les interroger ou les difficultés rencontrées dans leur travail. Dans ma position de chercheur-médiateur, je me suis alors efforcé à donner, quand cela était possible, des clés de lecture quant à certains phénomènes sociaux. Ces temps permettent une prise de recul qui était semble-t-il bienvenue pour les personnes présentes : « *ça permet de mettre des mots derrière des choses qu'on peut ressentir qu'on peut commencer à conscientiser / c'est vrai que le travail de structuration autour de concepts et de mots nous nous aide à mieux / mieux percevoir la réalité / on n'a pas les solutions, mais on met les mots derrière un problème* » (*élu de quartier*).

3.5. Le film comme support d'interrogations des dynamiques socio-spatiales

3.5.1. Des dynamiques d'appropriation « contre-intuitives »

Au-delà des questionnements généraux sur le lien aux institutions ou la posture professionnelle, le travail de médiation filmique a permis de révéler de nombreux autres questionnements sur les dynamiques socio-spatiales données à voir dans le film. Je m'attacherai d'ailleurs dans la suite de cet écrit à donner des clés de lecture sur ces dynamiques (cf. chapitre 8. « L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriations et ressenti d'insécurité »). Ces questionnements sont d'autant plus intéressants à mettre en lumière qu'ils font directement écho à mon travail de terrain sur les trois quartiers concernés par cette recherche et non uniquement au seul quartier de Villejean. À cet égard, le travail du hors-champ, que permet notamment le film documentaire, a pu être mis en avant à plusieurs reprises par les personnes présentes aux projections-débats. « *bon nous on travaille sur le quartier de Bréquigny [...] il y a plein de moments où j'ai repensé à des trucs vécus sur le quartier ou dans les relations qu'on peut avoir*

avec les personnes » (professionnelle travaillant dans une structure socio-éducative). Les projections publiques initialement prévues s'inscrivent d'ailleurs dans cette perception puisque plusieurs professionnel·le·s et élu·e·s ont émis l'envie de pouvoir amorcer un travail à partir du film autour d'autres quartiers de Rennes et non uniquement celui de Villejean.

Il est par ailleurs aussi intéressant de noter que le film n'a pas uniquement fait écho à des situations rennaises. En effet, lors de la projection-débat de travail organisée dans le cadre de la journée de L'Inter-Réseaux des professionnels du Développement Social Urbain (IRDSU), des professionnels travaillant sur d'autres quartiers dits prioritaires de France ont pu mettre en avant l'intérêt du film au vu de leurs expériences professionnelles. *« en fait la vidéo elle m'a interpellé parce que j'ai l'impression de me retrouver dans n'importe quel quartier / en France / ça aurait pu s'appeler un autre quartier ce serait les mêmes problématiques // c'est pareil »* (professionnelle présente à la journée IRDSU). *« moi j'ai trouvé hyper intéressant hyper percutant / moi ça m'a renvoyé à mes à mes propres représentations à mes propres stigmatisations en tant que professionnelle »* (professionnel présent à la journée IRDSU). Ces aspects sont intéressants à mettre en avant puisqu'ils viennent donner d'autant plus de pertinence à la démarche de recherche filmique, qui est certes localisée spatialement, mais qui permet d'interroger aussi plus largement d'autres situations socio-spatiales. Au vu de ma recherche portant sur trois quartiers, et plus globalement peut-être, au vu de l'ambition d'une portée généralisante propre à tout travail de recherche, la mise en perspective du travail du hors-champ est ainsi primordial.

Les médiations filmiques ont donc permis de venir interroger certaines dynamiques socio-spatiales qu'il est possible de retrouver notamment à l'échelle des trois quartiers concernés par cette recherche. Les questionnements des personnes présentes lors des projections-débats, et cela quel que soit le type de projection-débat considéré, ont fait invariablement référence aux dynamiques d'appropriation de l'espace. Ce qui semble avoir questionné en premier lieu, c'est le « squattage » des halls d'immeuble. *« il y a un point qui à attirer notre attention c'est le propos d'Abdoul qui conteste l'utilisation du terme squatter/ et et qui lui préfère un terme / plus plus / plus cohérent plus simple / et surement plus dans sa réalité qui est habiter en fait / on ne squatte pas chez soi »* (professionnel présent à la journée IRDSU). *« c'est un droit d'être sur l'espace public en proximité de son habitat en fait »* (professionnelle travaillant à la direction de quartier de Villejean). *« le côté appartenance des jeunes // c'est assez curieux [...] on sent que la dalle est le prolongement de l'habitat »* (professionnelle d'un bailleur social travaillant sur Villejean). C'est précisément ce prolongement qui semble difficile à appréhender pour les professionnel·le·s. Ils sont en effet confrontés à un *« usage autonome du hall [...] « en fait les locaux communs comme ça ils sont*

vraiment entre l'espace public et l'espace privé » (professionnel travaillant à la direction de quartier du Blosne).

Le film documentaire a alors permis de « sensibiliser » notamment les professionnel·le·s aux dimensions sociales des rapports à l'espace. Je pense notamment ici à la différence entre l'espace conçu et l'espace vécu, mais aussi indirectement entre la propriété de l'espace, qui renvoie à une dimension juridique, et l'appropriation de l'espace, qui renvoie à une dimension nécessairement sociale et symbolique. Le film permet de fait de mettre en lumière la différence de vécus quant à l'espace. *« ce regard par rapport à la propriété je trouvais super intéressant d'en débattre un peu / parce que voilà les habitants souvent nous disent il y a des jeunes en bas on les connaît pas ils ne sont pas d'ici, mais en fait / bah le fait de savoir que eux en fait se sentent chez eux / c'est vrai que ça fait des rapports un peu différents » (professionnelle travaillant dans une MJC à Bréquigny).* L'interrogation des professionnel·le·s portent alors sur la construction de ces rapports différents. *« et ça pour eux c'est vrai que c'est chez eux c'est leur territoire / et ça me je me dis / comment expliquer que / enfin expliquer je ne sais pas les termes / voilà puisque c'est un lieu public c'est ce qu'il expliquait on a le droit d'être là on a le droit lui c'est ce qu'il relevait / alors ce qui est vrai, mais bon là / ouais je sais pas comment on peut » (professionnelle travaillant dans un centre social à Cleunay).*

Cette demande « d'explication » tient également à une autre dimension : l'attachement et le sentiment d'appartenance des habitant·e·s à leur quartier. *« ma réaction c'était un peu sur cette thématique-là un peu ce que j'avais retenu / cet attachement / [...] samedi j'étais sur le quartier pour un questionnaire et cette notion / que le quartier fait aimant / à chaque fois on est obligé d'y revenir/ était assez forte / c'est un élément qui était encore présent samedi [...] donc à chaque fois il y a cet ancrage très très fort / dans une société qui prône on va dire la mobilité qu'il faut aller pouvoir bosser n'importe où ou vivre n'importe où / cet ancrage fort qu'il y a sur Villejean pose question » (professionnel de l'insertion socio-professionnelle sur Villejean).* Cet attachement fort, on le retrouve également dans les autres quartiers comme me l'a montré mon enquête de terrain et comme ont pu le signaler divers·es professionnel·le·s. Et cela, encore une fois, le film, et plus spécifiquement Abdoul, le rend d'autant plus « palpable » : *« parce que c'est là où tu as été élevé / c'est tes racines quoi / il explique assez bien avec des mots assez simples les concepts que qu'on pourrait dire j'imagine toi dans tes mille pages » (professionnel travaillant dans le secteur socio-éducatif sur les trois quartiers).*

Si ce sentiment d'appartenance interroge, c'est qu'il apparaît largement ambivalent et c'est donc une dynamique « contre-intuitive » qui s'offre aux yeux et aux oreilles des professionnel·le·s : un sentiment d'attachement fort au quartier et une volonté de partir de « ce quartier de merde ». *« moi ce que je retiens c'est ce sentiment d'ambivalence [...] un sentiment*

de dépendance dans le sens où pour pouvoir s'en sortir il faut partir de ce quartier-là et en même temps ce quartier il est tellement fantastique qu'il est compliqué d'en partir et si on en part on revient / et quelques que soient les âges j'ai trouvé ça intéressant quelque soient les âges les origines parce que voilà on parle de tout ça / on voit bien que ce sentiment il est assez partagé et c'est ce sentiment-là que je retiens / que je vais avoir en tête par la suite » (professionnelle travaillant au centre social de Villejean). Si le film n'apporte pas d'explication quant à cette ambivalence et aux dynamiques d'appropriations, comme je tenterai de le faire dans le chapitre 8 (cf. Point 1. « "On est chez nous" ou l'importance des dynamiques d'appropriation »), il vient en tout cas mettre en lumière et apporter une complexité sociale qui n'a pu qu'interroger les professionnel·le·s présent·e·s lors des projections-débats et leurs regards portés sur ces espaces urbains.

Cette complexité sociale, faite de dynamiques sociales parfois contradictoires au premier abord, favorise d'autant plus le travail de décentrement par rapport à ses propres représentations. *« et j'ai trouvé aussi qu'il avait une vision finalement qui peut nous sembler contre-intuitive / puisque à un moment il dit qu'il est parti à Londres / alors il s'est un peu forcé la main pour partir à Londres et aller travailler à Londres /, mais que son plus grand souhait c'était de revenir à Villejean (rires) parce à Villejean il a grandi à Villejean il a ses amis et finalement à Villejean il est bien / donc c'est un urbanisme difficile, mais c'est aussi un endroit où les habitants peuvent se trouver bien et on retrouve aussi ce point de vue lors d'autres échanges » (élue de quartier). Dans cette perspective de décentrement, le travail de médiation filmique a aussi permis de faire « ressentir » la dimension sociale et symbolique de l'espace. À propos des mots utilisés par des personnages pour qualifier négativement le quartier de Villejean, « j'ai trouvé que c'était des mots extrêmement forts parce que en fait un quartier /c'est extrêmement connoté par son nom, mais pour autant c'est un lieu d'habitation c'est juste un espace géographique et donc est-ce que cet espace géographique là il est forcément rattaché à des choses négatives / donc visiblement les réalités font que oui » (élue de quartier).*

Dans ces questionnements autour des dynamiques d'appropriations de l'espace « contre-intuitives », un dernier point a été soulevé à plusieurs reprises : l'importance des discours médiatiques dans le vécu de l'espace. *« je trouve qu'il y a deux grands absents dans ce qui peut faire stigmatisé et c'est les médias et les politiques / qu'on voit pas on touche un peu du doigt le sujet de temps en temps / pour autant je pense qu'il y a une sacrée marge de responsabilité » (professionnelle travaillant dans l'animation sociale à Villejean). Tout comme pour les dynamiques d'appropriation questionnées suite au visionnage du film, et en lien avec celles-ci, l'univers discursif médiatique et ce qu'il peut convoquer et provoquer fera ainsi l'objet du chapitre 6 (cf. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l'univers discursif médiatique »).*

3.5.2. Tout espace est *nécessairement* approprié

Les dynamiques d'appropriation sont aussi au cœur des interrogations des professionnel·le·s puisqu'elles viennent questionner l'occupation de l'espace public. Si le sentiment d'appartenance des habitant·e·s est souvent mis en avant, c'est aussi, et dans le même temps, un sentiment d'exclusion que les professionnel·le·s relèvent parfois dans leur expérience quotidienne. *« on voit du coup spatialement en fait sur l'espace on voit qu'il y a une appropriation de différents groupes qui est différente et qui est récurrente / et je pense que ça en termes de // de // par rapport à cet / en même temps cet esprit passant aussi de la / enfin il y a une contradiction du coup entre cet esprit passant effectivement de la place et puis de l'autre côté des groupes qui s'approprient l'espace / et qui pour certains effectivement voilà peuvent peut-être bah donner un sentiment d'exclusion parce que on a pas à être là parce du coup cet espace-là il appartient à tel ou tel groupe »* (professionnel de la direction de quartier du Blosne). Ces questionnements sont directement à mettre en lien avec les interrogations relevées précédemment autour du « squattage » des halls d'immeubles. *« je trouve ça intéressant quand il dit qu'il est pas amener à squatter parce c'est chez lui / enfin je trouve ça intéressant je trouve que ça nous amène à questionner l'occupation des lieux par exemple qui est souvent quelque chose qui pose question sur l'occupation de l'espace public / »* (professionnel travaillant dans l'animation sociale sur Villejean)

La problématique dans les discussions suivant le visionnage du film semblait ainsi s'organiser autour d'une question centrale : comment penser et comprendre l'appropriation de l'espace de certains groupes ? *« notre conception de l'espace public ne permet pas des appropriations d'usage de certains groupes / c'est vraiment ce qu'on ne souhaite pas [...] « après l'aménagement de la dalle il a été bien fait pour que les gens s'y sentent bien / et là on y arrive et ah bah non on veut pas de ces gens-là [...] on est aussi pris dans notre piège contradictoire »* (professionnelle travaillant en lien avec les projets de renouvellement urbain à Renens Métropole). Le film a suscité plusieurs réflexions sur la conception même de l'espace public portée notamment par la collectivité et les projets d'aménagement urbain. Ce sont les « codes » de l'espace public et leur compréhension qui ont été particulièrement questionnés. Ces éléments seront approfondis dans le chapitre 8 (cf. Point 2.3. « Des espaces publics pas vraiment “publics” »).

Les réflexions collectives autour de la dimension sociale des rapports à l'espace étaient multiples lors des projections-débats au sein de la collectivité. Elles portaient sur la signification de ces appropriations, sur les « contradictions » de la collectivité ou encore sur le fonctionnement de la dalle Kennedy. *« on s'aperçoit en fait qu'il y a des groupes juxtaposés quoi sur la dalle avec des des des façons de vivre la dalle / et que c'est vraiment juxtaposer et*

ça se rencontre pas finalement » (professionnel de la direction de quartier de Villejean). Cette « juxtaposition » a souvent été mise en avant dans les projections-débats. Cela était d'ailleurs aussi le cas dans certains entretiens réalisés comme le montre l'extrait ci-dessous :

67_ <Romain> : *c'est entre les deux on va dire si je peux dire ça comme ça / après Villejean nous ce qu'on remarque vraiment sur l'espace public c'est la cohabitation des différents publics / que ce soit **les publics marginaux les gens qui vont s'alcooliser comme les SDF** / et puis d'un autre côté surtout ciblé **autour du 8 bourbonnais à côté des groupes de jeunes en fait qui dealent** qui vont être beaucoup présent la sur toute l'année avec quand même une plus forte visibilité en période d'été puis ils vont se mettre un peu plus sur la dalle en fonction des fréquentations / et puis tu as **les familles aussi qui passent qui des fois sont sur les aires de jeu** quand il fait beau et quand c'est les vacances surtout et / c'est enfin cette cohabitation des fois elle se fait bien / des fois un peu moins*

<Loïc> : *ouais elle est un peu bâtarde comme cohabitation parce que quand tu regardes ils sont chacun de leur côté, mais **il n'y a pas ce mélange non plus** à côté c'est vraiment chacun dans leur coin (Optima)*

Il est intéressant de noter que cette « juxtaposition » a été presque exclusivement considérée comme un « mauvais » fonctionnement social de la dalle. Le film documentaire a permis à cet égard de rendre compte d'une dynamique plus globale, qui se joue à l'échelle de la dalle Kennedy, et que Remy et Voyé nomment une « appropriation commune de l'espace » :

« C'est ce que, dans *La ville et l'urbanisation*, nous appelions une appropriation commune de l'espace, régie par l'harmonie dans la hiérarchie, celle-ci n'excluant d'ailleurs pas les conflits, car, dans cette situation comme dans toute situation collective, il arrive que, d'un côté ou de l'autre, les règles soient transgressées. Le problème va se poser en des termes tout différents lorsque les lignes de partage entre ethnies, entre classes... ne sont plus unanimement admises comme telles, certaines positions rejetant l'idée d'harmonie dans la hiérarchie et y substituant celle de compétition pour l'égalité » (Rémy, Voyé, 1981, p. 157)

Cette perspective, qui doit se comprendre en lien avec les développements du chapitre 8 (cf. Point 1. « On est chez nous » ou l'importance des dynamiques d'appropriation), est intéressante à mettre en lumière puisqu'elle fait directement écho à l'un des apports du film dans une perspective de médiation. En effet, le visionnage du documentaire a permis d'amorcer un changement de regard quant aux dynamiques d'appropriation de l'espace : elles sont « normales ». Autrement dit, tout espace puisqu'il est un produit social est nécessairement approprié. Plusieurs personnes présentes lors des projections-débats n'avaient pas cette

« réalité » sociale en tête ce qui ne pouvait de fait qu'orienter le regard sur une manière négative d'appréhender ces appropriations. Le fonctionnement social de la dalle s'organise quant à lui autour d'un certain équilibre, une certaine « harmonie » qui n'exclut pas pour autant « les conflits ». Ce sont ainsi des lignes de partage implicites qui se laissent à voir dans le film et qui constituent alors une forme de « code » de l'espace. Ces dynamiques sociales sont essentielles à appréhender puisqu'elles sont directement impliquées dans le regard porté sur les quartiers dits prioritaires, et ici plus spécifiquement, sur l'occupation de l'espace public.

Résumé du chapitre

Mon travail de recherche-action m'amène à m'inscrire dans une posture de médiation qui impose de réfléchir à une autre manière de faire de la recherche, de l'écrire et de la rendre accessible. C'est dans cette perspective que j'ai mobilisé l'approche filmique dans mon travail de recherche et ce chapitre s'attache à essayer de rendre compte de la manière dont j'ai pensé le travail filmique et dont je l'ai mis en œuvre.

Le film documentaire réalisé permet tout d'abord dans un double mouvement d'appréhender l'espace vécu et de devenir un support pour l'intervention sociale et la médiation. Le documentaire en SHS permet ainsi de rendre compte d'une dimension sensible que l'écrit peut difficilement retranscrire : le vécu quotidien des personnes, les sentiments, l'inscription du corps dans l'espace, etc. (Hémont, Patrascu, 2016, p. 14). Le film documentaire est également plus accessible qu'un écrit universitaire, ce qui le rend aussi plus aisément mobilisable dans le cadre d'un travail de médiations scientifiques. Il est un support de médiation d'autant plus intéressant qu'il permet de laisser à voir et à entendre des voix d'habitant·e·s qui ne sont pas ou peu entendues. Il devient ainsi un intermédiaire permettant de faire dialoguer différents vécus, différentes perceptions et d'interroger par la même occasion les représentations de chaque personne : il a « pour objectif de jeter des ponts entre des mondes sociaux qui s'ignorent » (Raoulx, 2009, p. 9).

L'approche filmique est également une démarche de recherche à part entière qui sous-tend à la fois un travail ethnographique et un travail d'écriture. Je m'attache dans la suite du chapitre à rendre compte du travail de terrain inhérent à la démarche filmique tout en explicitant un certain nombre de choix ayant présidé à la mise en récit du film autour d'une trame narrative. Tout d'abord, la question du choix du sujet du documentaire. La dalle Kennedy a ainsi été choisie pour deux raisons essentielles : c'est un lieu qui cristallise un certain nombre de discours et de représentations « négatives », c'est un lieu qui questionne la collectivité quant à son fonctionnement. Le documentaire réalisé s'est donc attaché à « travailler sur » la dalle Kennedy. Si la dalle Kennedy est à cet égard un personnage du film, celui-ci a surtout été marqué par diverses rencontres et notamment celle avec le personnage principal : Abdoul. Réaliser un film documentaire, c'était donc aussi et surtout « travailler avec » le(s) personnage(s) (Niney, 2009, p. 121).

C'est sur cet aspect que se concentrent les développements suivants concernant le « sous-film » et visant à rendre compte de la construction du film avec le personnage principal et des arrangements que cela a pu nécessiter. Ce « sous-film », qui renvoie au « sous-terrain » ethnographique (Abélès, 2004, p. 42), implique un ensemble de questionnements qui font directement écho à celle d'une recherche plus « classique ». L'expérience de terrain filmique

permet aussi de révéler par une expérience de terrain spécifique certains éléments qui auraient été difficilement accessibles autrement. Le travail filmique est à cet égard « une autre façon de “faire du terrain”, l’expérience permettant de produire des connaissances » (Raoulx, 2009, p. 9). Le travail filmique se confond donc ici avec un travail ethnographique qui emprunte nécessairement aux méthodes de recherche développées dans le chapitre 1 (cf. point 3.1. « Une approche résolument ethnographique »).

Par ailleurs, une démarche filmique implique de faire un ensemble de choix lors du tournage et lors du montage en fonction de l’intention du chercheur-cinéaste. Il est important ici de pouvoir distinguer deux niveaux : « le niveau de la monstration, ce que les plans montrent, et le niveau de la narration, le sens produit par le montage audiovisuel » (Niney, 2009, p. 24). Dans ce sens, le film est un récit. La trame narrative qui le sous-tend se construit à travers diverses contraintes matérielles (les rushes⁴⁹ disponibles notamment), éthiques (du fait de sa posture de chercheur-cinéaste), et en cohérence avec le public imaginé et anticipé. C’est bien une intention, un point de vue, qui caractérise la démarche documentaire et qui la différencie du reportage qui s’inscrit dans l’illusion de ne faire que rapporter objectivement des informations. Le film est donc le résultat d’une construction narrative de la part du chercheur-cinéaste qu’il s’agit d’explicitier et de rendre visible.

La dernière partie de ce chapitre permet de rendre compte des projections-débats organisées avec pour objectif de mettre en lumière les potentialités de médiation d’un tel travail de recherche. En effet, la mobilisation de l’outil filmique dans une perspective de médiation scientifique s’inscrit dans une forme d’expérimentation sociale dont il est important de pouvoir rendre compte. Il s’agit ainsi d’interroger ce que les projections-débats peuvent révéler, questionner ou encore ce qu’elles peuvent faire « avancer » dans une perspective de transformation sociale.

En premier lieu, la mobilisation du film documentaire dans un travail de médiation permet de révéler avec d’autant plus d’acuité la tension qui est au cœur du documentaire en SHS : la dimension « document » qui renvoie au recueil d’une information dans le cadre d’une méthode de recherche et la dimension « documentaire » qui renvoie à la subjectivité propre au regard cinématographique (Raoulx, 2009, p. 9). Pour le chercheur-médiateur, il s’agit ainsi de composer avec cette tension en explicitant lors des projections-débats avec des professionnel·le·s la démarche de recherche filmique et l’intention qui lui préside. Cet aspect est essentiel afin de sortir de « l’impasse de la représentativité » : en fonction des représentations et des expériences de chacun·e, et bien que cela ne soit pas l’objectif du film, il manquera toujours quelque chose (lieu, personne, discours) qui empêche au film documentaire

⁴⁹ Le terme « rushes » renvoie aux séquences filmées brutes avant toute transformation.

d'être représentatif. Le risque est alors que l'ensemble des discussions se cristallisent uniquement autour de ces manques et que certain·e·s professionnel·le·s ne puissent pas « faire le pas de côté » nécessaire à son utilisation comme support d'interrogations et de réflexions collectives. Le temps de présentation du film en amont du visionnage, et plus globalement l'accompagnement du film réalisé par le chercheur-cinéaste, s'est ainsi avéré fondamental dans les projections-débats avec des professionnel·le·s.

La richesse du film dans un travail de médiation provient également de la multiplicité des interprétations qu'il permet du fait, d'une part, de la polysémie des images, et d'autre part, des expériences subjectives et des représentations de chacun·e. Cette multiplicité est porteuse de divers questionnements qui sont d'autant plus enrichissants qu'ils permettent la mise en place d'une réflexion collective où chaque interprétation peut trouver sa pertinence (Pink, 2013, p. 153). Dans un processus d'interpellation réciproque, les projections-débats organisées incitent le chercheur à se questionner quant aux différentes interprétations portées et ce qu'elles ouvrent comme perspectives analytiques. Les médiations filmiques ont été tout autant une finalité de mon travail de recherche-action qu'un point de départ vers de nouveaux questionnements. À cet égard, le travail de médiation filmique fait bien partie à part entière de mon travail de terrain puisqu'il m'a permis dans un double mouvement, d'une part, d'identifier les « situations-problèmes » pour les professionnel·le·s, et d'autre part, d'élaborer et d'affiner ma compréhension des représentations à l'œuvre vis-à-vis des quartiers dits prioritaires.

Les médiations filmiques ont aussi permis une « sensibilisation » aux dimensions sociales des rapports à l'espace. Lorsque je parle à Abdoul dans le film documentaire du fait de « *squatter les halls d'immeuble* », ce dernier me répond qu'il n'appelle pas « *ça squatter parce qu'en fait on est chez nous tu vois* » (extrait du film présenté lors de la communication). Cette dynamique d'appropriation a été notamment reçue comme « contre-intuitive » par les professionnel·le·s confronté·e·s à travers le film à des vécus de l'espace différents. Le documentaire a permis ainsi d'appréhender dans les discussions la différence entre l'espace conçu et l'espace vécu, mais aussi indirectement entre la propriété de l'espace, qui renvoie à une dimension juridique, et l'appropriation de l'espace, qui renvoie à une dimension nécessairement sociale et symbolique. Le sentiment d'appartenance mis en avant par plusieurs habitant·e·s dans le film a également été interrogé par nombre de professionnel·le·s. Celui-ci apparaît en effet largement ambivalent et c'est donc une dynamique à nouveau « contre-intuitive » qui s'offre aux yeux et aux oreilles des professionnel·le·s. Enfin, l'occupation de l'espace public a questionné également nombre de professionnel·le·s pris dans un « piège contradictoire » : réaliser et penser des aménagements urbains pour que les gens se sentent bien et refuser les regroupements considérés comme « problématiques ». Les discussions suivant le

visionnage du film semblaient ainsi s'organiser autour d'une question centrale : comment penser et comprendre l'appropriation de l'espace de certains groupes ?

J'ai parlé précédemment d'interpellation *réci-proque* puisque, de la même manière que le film et les médiations filmiques sont venus me questionner, des professionnel·le·s présent·e·s lors des projections-débats ont également pu mettre en avant la possibilité offerte par le film de se décentrer vis-à-vis de ses propres représentations. Et ce décentrement, il semble être notamment rendu possible, ou tout du moins favorisé, par la dimension sensible sur laquelle le travail filmique permet de travailler. Le film est « bousculant », « marquant », car il permet justement de « ressentir » le vécu de la stigmatisation grâce notamment au choix du dispositif filmique qui s'organise autour de la déambulation aux côtés d'Abdoul. La mise en récit de cette déambulation semble alors avoir permis une forme d'identification au personnage qui favorise la compréhension d'un vécu subjectif. L'espace vécu n'est plus seulement dit par des mots, il est aussi incarné par des personnes et rendu audible et visible par le film documentaire.

Les discussions après le visionnage du film ont enfin pu mettre en évidence le rôle de médiation, ici entre habitant·e·s et professionnel·le·s, que le film peut jouer. Les retours viennent en effet confirmer la potentialité du film documentaire de pouvoir faire « dialoguer » des « mondes sociaux qui s'ignorent » (Raoulx, 2009, p. 9). Dans cette perspective, c'est d'ailleurs aussi l'apport spécifique du chercheur qui peut être souligné. Il possède un certain nombre de « compétences » ethnographiques qui lui permet de « toucher » des personnes avec lesquels l'institution ne parvient pas nécessairement à entrer en contact. La démarche filmique mise en œuvre a ainsi permis de donner une forme de visibilité, voire de légitimité, à mon travail de recherche. Les médiations filmiques sont venues mettre en lumière avec encore plus d'acuité peut-être l'intérêt et l'importance d'un travail de recherche-action au sein d'une collectivité.

Si le « mur » entre des habitant·e·s et les institutions exprimé dans le film avait déjà pu être conscientisé par plusieurs professionnel·le·s avant le visionnage du documentaire, ce dernier a, semble-t-il, permis « d'alerter » sur l'importance de se questionner *collectivement* sur ce lien entre les institutions et les habitant·e·s, et de penser notamment un changement de posture professionnelle. Les médiations réalisées dans la collectivité, et plus spécifiquement ici les médiations filmiques, permettent ainsi aux professionnel·le·s de pouvoir s'exprimer et d'échanger avec d'autres collègues sur ce qui peut les interroger ou les difficultés rencontrées dans leur travail. Dans ma position de chercheur-médiateur, je me suis alors efforcé de donner, quand cela était possible, des clés de lecture quant à certains phénomènes sociaux. Ces temps de discussions après les projections-débats ont ainsi permis une prise de recul et un décentrement qui était, semble-t-il, bienvenus pour les personnes présentes.

Transition vers la Partie III

Après avoir « interrogé le regard porté sur les quartiers » (cf. Partie II), il s'agit dans la **Partie III** de continuer d'appréhender la manière dont ces espaces urbains sont mis en mots et comment cette mise en mots induit la mise en place de frontières. Derrière le mot « frontières », j'entends ici l'idée d'une séparation qui est de l'ordre du symbolique. Il est à souligner que les prochains chapitres doivent être compris dans la continuité des développements précédents. C'est le regard du chercheur qui s'exprime ici et qui apporte des éléments de compréhensions comme ceux que l'on pourrait trouver dans une recherche « plus classique ». Ces apports ne sont pas pour autant déconnectés des modalités de recherche-action mises en lumière dans les chapitres 4 et 5. En effet, les médiations sociolinguistiques et les médiations filmiques réalisées ont alimenté, et ont été alimenté, sans cesse par les réflexions et les analyses qui vont suivre. La séparation dans une nouvelle partie est donc largement artificielle et ne vaut que pour le besoin de formalisation qu'impose l'écriture.

*Partie III : De la mise en mots de l'espace à la
mise en place de frontières*

Chapitre 6. Ce que les discours convoquent et provoquent : l'univers discursif médiatique

« En France, tout le monde sait immédiatement ce qu'est un grand ensemble, et le terme évoque une multitude de situations : Sarcelles, La Grande Borne, Les 4000, le Neuhoff, les quartiers Nord de Marseille, les Minguettes, etc. S'y ajoutent des images, souvent télévisuelles, d'ascenseurs en panne, de tours, de blocs, de violences urbaines, et des problèmes liés à l'intégration de l'immigration » (Dufaux, Fourcaut, 2004, p. 15)

« Tout le monde sait immédiatement ce qu'est un grand ensemble ». Ce caractère d'évidence, d'un prêt-à-penser quant à ces espaces urbains, incite à se pencher sur l'importance de l'univers discursif qui entoure ces espaces urbains. L'univers discursif renvoie à l'« ensemble des discours qui interagissent dans une conjoncture donnée » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 97). Celui-ci est particulièrement prégnant dans le cas des quartiers dits prioritaires puisque ces espaces cristallisent des « fantasmes [...] suscités par des mots ou des images plus ou moins incontrôlées, comme ceux que véhiculent la presse à sensation et la propagande ou la rumeur politiques » (Bourdieu, 1993, p. 249). Organisé notamment autour des discours médiatiques, l'univers discursif doit ici se comprendre dans une perspective dialogique. Le dialogisme se « réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 175). Tout discours est ainsi doublement dialogique :

- tout discours est nécessairement produit et interprété en fonction des discours antérieurement produits sur le même sujet. On parlera alors d'interdiscursivité et de dialogisme interdiscursif. Ce point est fondamental pour la suite de mon propos.
- tout discours est aussi produit en fonction des discours anticipés des éventuels destinataires qu'ils soient réels ou virtuels. On parlera de relations intercolutives.

L'univers discursif est fondamental à prendre en compte pour ce qu'il provoque et ce qu'il convoque dans une perspective de dialogisme interdiscursif. Il en découle que le prêt-à-penser exprimé par le fait que « tout le monde sait immédiatement ce qu'est un grand ensemble » doit également se comprendre comme un prêt-à-parler qui n'est pas sans conséquences sur la manière de se représenter ces espaces et de les vivre. Ce chapitre se propose ainsi de se concentrer sur « ce que les discours convoquent et provoquent » à travers notamment une analyse de l'univers discursif médiatique qui entoure les quartiers dits prioritaires. L'idée

n'est pas ici de réaliser une analyse exhaustive de discours médiatiques, ce n'est pas le cœur de mon objet de recherche, mais bien plutôt d'offrir un contrepoint heuristique qui s'inscrit selon moi pleinement dans une compréhension globale de « l'image des quartiers ». Concrètement, ce chapitre s'organise de la manière suivante :

- Une première partie qui se concentre sur des analyses de discours médiatiques issus d'un corpus régional et national. L'objectif de ces analyses un peu extérieures au travail de terrain est d'apporter un contrepoint qui permette de penser l'univers discursif entourant les quartiers dits prioritaires, et de fait les représentations dominantes vis-à-vis de ces espaces urbains. À travers ce premier point sur la construction des « lieux médiatiques », ce sont notamment la figure de « l'étranger » et la dimension sécuritaire qui sont mises en lumière.
- Le deuxième point de ce chapitre s'attache à interroger « la responsabilité sociétale des médias » dans la « constitution des imaginaires » autour des quartiers dits prioritaires. Cette interrogation s'appuie alors notamment sur la perception des discours médiatiques par les professionnel·le·s et les habitant·e·s rencontré·e·s lors de ma recherche.

1. La construction de « lieux médiatiques »⁵⁰

1.1. De l'enjeu d'information à l'enjeu de captation

Il semble qu'il y ait une forme de consensus dans les discours, notamment médiatiques, sur le caractère « problématique » des quartiers dits prioritaires, qu'il soit économique ou social. Wieviorka décrit ainsi les « banlieues » comme « réduites souvent dans les médias aux images de l'insécurité, de la violence urbaine et de la délinquance » (Wieviorka, 2005, p. 121). Avenel évoque quant à lui ce que j'appellerai une « surreprésentation » de ces espaces urbains et des problèmes qui semblent leur être inévitablement associés : « le 'problème des banlieues' acquiert une visibilité médiatique considérable, il est objet de débats incessants, et engendre souvent une explosion discursive débordant largement les faits observables » (Avenel, 2006, p. 24). Face à ces constats, et à la prédominance dans mes entretiens de la référence aux discours médiatiques, il semble utile de se pencher un peu sur l'univers discursif médiatique pour ce qu'il révèle du positionnement journalistique quant à ces espaces urbains. Ce contrepoint analytique visera alors ensuite à entrer en résonance avec les perceptions des

⁵⁰ L'expression « lieux médiatiques » est utilisée par Raoulx « pour définir les lieux construits par le dispositif télévisuel » (Raoulx, 2006, p. 15)

discours médiatiques par les professionnel·le·s et les habitant·e·s rencontré·e·s lors de ma recherche.

Dans cette perspective, et avant toute analyse, il me semble important de commencer par rendre compte du fonctionnement de « l'instance médiatique ». Si je souhaite procéder à une analyse des discours médiatiques, il semble en effet essentiel d'appréhender, même succinctement, les conditions de production de ces mêmes discours.

« [L'instance médiatique] se définit globalement à travers cinq types de rôles qui englobent tous les autres : de chercheur d'informations, ce qui la conduit à s'organiser pour aller aux sources de ces informations (réseau avec les Agences de presse, correspondants de terrain, envoyés spéciaux, relais d'indicateurs); de pourvoyeur d'informations, ce qui l'amène à sélectionner l'ensemble des informations recueillies en fonction d'un certain nombre de critères (voir ci-dessous la double finalité); de transmetteur d'informations, ce qui la conduit à mettre en scène les informations sélectionnées en fonction d'un certain nombre de visées d'effet, et en jouant sur des manières de décrire et de raconter ; de commentateur de ces informations, ce qui l'amène à produire un discours explicatif tentant d'établir des relations de cause à effet entre les événements (ou les déclarations) rapportés ; enfin, de provocateur de débats destinés à confronter les points de vue de différents acteurs sociaux » (Charaudeau, 2006, p. 2-3)

C'est dans ce cadre que prend place le « contrat de communication médiatique ». Ce contrat s'organise autour de plusieurs enjeux qui sont importants à identifier. L'instance de réception des discours médiatiques est toujours double : d'un côté, « l'instance-cible », qui est « celle à laquelle s'adresse l'instance de production en l'imaginant », et de l'autre côté, « l'instance-public », qui est « celle qui reçoit effectivement l'information et qui l'interprète » (Charaudeau, 2006, p. 3). Au-delà d'une volonté d'informer, l'enjeu est aussi celui de la captation. L'instance de production cherche ainsi à agrandir son « instance-public » en tâchant de correspondre au maximum aux désirs, valeurs et intérêts de son « instance-cible » imaginée. Ces quelques lignes permettent ainsi de comprendre que la finalité du contrat est elle aussi double : « une finalité éthique de transmission des informations » et une « finalité commerciale de conquête » du plus grand nombre (Charaudeau, 2006, p. 3). Autrement dit, la machine médiatique est prise dans une tension constante entre deux visées contraires : une « visée d'information » qui renvoie à un « enjeu de crédibilité » (Charaudeau, 2011b, p. 71) et une « visée de captation » qui renvoie à un « enjeu de dramatisation » (Charaudeau, 2011b, p. 73).

C'est dans cette situation complexe de communication que prend place le « contrat d'énonciation journalistique », c'est-à-dire l'ensemble des instructions discursives du ou des journalistes en fonction des enjeux d'information, de crédibilité et de captation (Charaudeau, 2006, p. 3-6). Mais ce contrat d'énonciation journalistique doit lui-même être appréhendé au regard de l'économie de la presse, car, s'il est vrai qu'il existe une tension entre l'enjeu

d'information et de l'enjeu de captation, cette tension ne peut se comprendre sans une contextualisation économique. « Le plus gros problème de la presse, c'est son manque de rentabilité : perpétuellement déficitaire, elle n'attire pas les investisseurs qui cherchent une rémunération de leur capital, mais plutôt ceux qui souhaitent acquérir une notoriété ou de l'influence à travers elle » (Éveno, 2010, p. 74). L'économie de la presse se traduit donc par une économie fragilisée depuis de nombreuses années où l'aspect concurrentiel et la volonté d'influence sont prégnants. Ces aspects sont d'ailleurs renforcés par le mouvement de concentration que connaît la presse depuis le début du XX^{ème} siècle (Éveno, 2010, p. 69).

Ce mouvement de concentration se caractérise notamment depuis plusieurs années par le rachat de médias par de grandes sociétés internationales militaro-industrielles. « De nos jours, c'est l'intervention d'hommes d'affaires ayant des activités en dehors des médias qui pose problème. L'avionneur Serge Dassault en achetant Le Figaro, les milliardaires François Pinault en achetant Le Point ou Bernard Arnault en s'emparant du quotidien économique Les Échos font peser le soupçon sur ces journaux. En 2009, France-Soir à son tour est racheté par un oligarque russe. Restent-ils indépendants en appartenant à des groupes industriels extérieurs à l'information ? » (Ibid, p. 74). Cette situation d'oligarchie médiatique (Charon, 2014, p. 62-69) remettant en question l'indépendance des médias, est couplée à une logique de captation politique où « les hommes politiques sont les premiers à chercher dans les journaux des relais de leur communication et de leurs actions » (Éveno, 2010, p. 82). Ce contexte favorise sans conteste l'enjeu de captation qui tend alors à prendre le pas sur l'enjeu d'information. Or, « lorsque l'enjeu de captation est dominant – et il l'est souvent –, la visée informative disparaît au profit d'un jeu de spectacularisation et de dramatisation » (Charaudeau, 2006, p. 6).

Cette spectacularisation est régulièrement mise en avant par les personnes que j'ai pu rencontrer. *BFM, Ouest-France, les médias, c'est n'importe quoi ce qu'ils disent, c'est toujours exagéré et dès qu'il y a quelque chose, ils cherchent le scoop (Laurent, habitant de Villejean).* Des scoops qui viennent renforcer le difficile vécu d'une stigmatisation qui semble notamment s'opérer à travers les médias. Si cette question des discours médiatiques est souvent revenue dans mes entretiens, c'est que l'espace urbain est aussi et avant tout espace énonciatif, c'est-à-dire un « produit des discours et des représentations qui finissent par constituer le réel social que l'on habite » (Bulot, 2008b, p. 1). Cet aspect déjà mis en exergue dans la partie théorique du chapitre 1 est bien compris intuitivement par les personnes rencontrées (cf. Point 4.1. « Un cadre théorique interdisciplinaire »). « *Effectivement quand on entend que un tel a été poignardé dans les tours de Maurepas voilà XXX ou que la police descend dans les locaux gérés par des jeunes au Blosne et par l'APRAS [...] ça fait des placards comme ça dans Ouest-France forcément c'est une impression de truc ça c'est une chose / donc je pense que et c'est sans doute là pour moi une des questions c'est que la la // la connaissance sensible de ce que*

c'est que que la vie dans ces quartiers elle est elle est très faible pour les gens qui n'y vivent pas en dehors des professionnels qui viennent y travailler et les habitants qui y vivent » (Stéphane_42).

Dans ces espaces urbains propices aux imaginaires, il semblerait alors que ce n'est plus la recherche de cette connaissance « sensible » manquante qui guide le travail journalistique. Dans son ethnographie menée dans une rédaction de France 2 consacrée aux « quartiers populaires », Berthaut montre ainsi que « la banlieue est réinventée [...] au nom du vraisemblable » (Berthaut, 2013, p. 314-315) : le reportage doit être réalisé en fonction de ce qui a déjà été vu et entendu – ce que les discours convoquent –, et il doit correspondre aux présupposés et aux représentations qui ont guidé son élaboration – ce que les discours provoquent –, deux aspects qui viennent renforcer et perpétuer la (re)production des représentations dominantes et des discours produits sur ces espaces urbains. « La banlieue » devient alors le théâtre d'un nouvel enjeu qui vient se combiner aux enjeux d'information et de captation : un enjeu professionnel. Ce dernier doit se comprendre comme « un test de conformité professionnelle ».

« Dans les rédactions, “la banlieue”, en tant qu'objet de traitement médiatique, n'est pas qu'une thématique possible pour une rubrique du journal ou pour un fil de dépêches AFP. Elle constitue plus largement pour les journalistes un moment de mise en pratique professionnelle au cours duquel ils peuvent se voir reconnus en interne comme étant assez “débrouillards” pour pénétrer un terrain réputé difficile d'accès, c'est-à-dire suffisamment ajustés au métier pour rapporter, le soir, l'angle décidé en conférence de rédaction le matin même.

Sous cet aspect particulier (qui sera celui retenu plus largement dans l'ensemble de ce livre), les termes “banlieues”, “cités”, “quartiers sensibles”, etc., ne désignent donc pas tant une réalité sociale qu'un objet d'attention médiatique supposé faire sens auprès d'un « public imaginé » ou anticipé » (Berthaut, 2013, p. 10)

Par différentes formes de socialisation au métier, l'ethnographe met ainsi en lumière une « communauté interprétative » (qui vient s'imbriquer à celle déjà identifiée précédemment de l'institution publique), c'est-à-dire « un ensemble organisé d'individus (les “fabricants”) qui produisent de manière courante des représentations standardisées d'un type particulier, pour d'autres personnes (les “usagers”), lesquels s'en servent de manière courante pour des buts standardisés » (Becker, 2009, p. 22).

1.2. Une analyse lexicométrique des discours médiatiques

Après ces remarques liminaires sur les conditions de production des discours médiatiques, il peut maintenant être intéressant de se pencher sur le contenu de ces mêmes discours, au niveau national et loco-régional, en lien avec les quartiers dits prioritaires. L'idée est plus précisément ici de pouvoir mettre en lumière le positionnement énonciatif journalistique qui guide l'élaboration de ces discours médiatiques et qui se laisse entrevoir à travers eux. On retrouve ici l'idée de force illocutoire de l'idéologie (cf. chapitre 4. Point 1. « la construction idéologique des discours : L'idéologie comme "force illocutoire" »). « Le positionnement correspond à la position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérisent en retour son identité sociale et idéologique » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 453). Cet intérêt pour le positionnement journalistique doit enfin se comprendre en lien avec les développements précédents et à venir sur la construction sociale et discursive des quartiers dits prioritaires : « le discours des médias ne saurait se réduire à une simple transcription des événements et des faits qui surviennent dans l'espace de la ville : nous sommes bien en présence de la construction symbolique d'un espace urbain particulier, celui des médias » (Lamizet, 2002, p. 190).

Dans cette optique, les analyses développées ci-dessous s'appuient sur une méthode d'analyse lexicométrique appliquée à deux corpus distincts :

- Un premier corpus sur la période 2016-2017 qui vise ici à appréhender de manière globale l'univers discursif médiatique autour des « banlieues » dans différents journaux nationaux. Ce corpus est issu d'une précédente recherche de master spécifique au quartier du « Blosne ».
- Un deuxième corpus sur la période 2018-2020 qui concerne uniquement le journal Ouest-France. Cette deuxième analyse en contrepoint a été dictée par la récurrence de la mention de ce journal dans les entretiens effectués afin de notifier la responsabilité sociale des médias dans les processus de stigmatisation des trois quartiers rennais au centre de ma recherche.

Les analyses lexicométriques à suivre ont été effectuées avec l'aide du logiciel libre Iramuteq. La méthode d'analyse de ce logiciel s'inscrit dans ce qu'on appelle les « méthodes d'analyse descriptive multidimensionnelle ». Iramuteq permet notamment des analyses statistiques qui reposent sur le principe des méthodes de classification : « Ces méthodes permettent de représenter les proximités entre les éléments d'un tableau lexical (lignes ou colonnes) par des regroupements ou classes » (Lebart, Salem, 1994, p. 111). Les différentes analyses prennent aussi la forme de représentations graphiques directement exploitables qui

rendent compte ici des liens lexicaux ou des corrélations entre différents mots. De manière plus précise, Iramuteq propose ici deux types de méthodes de classifications (qui peuvent parfois se conjuguer) :

- « Les méthodes de classification hiérarchique, qui permettent d'obtenir à partir d'un ensemble d'éléments décrits par des variables (ou dont on connaît les distances deux à deux), une hiérarchie de classes partiellement emboîtées les unes dans les autres » ;
- « Les méthodes de partitionnement, ou de classification directe, qui produisent de simples découpages ou partitions de la population étudiée, sans passer par l'intermédiaire d'une hiérarchie » (Ibid, p. 111).

Ce logiciel permet également de réaliser des analyses de correspondance qui s'inscrivent dans les méthodes factorielles : « les méthodes factorielles, largement fondées sur l'algèbre linéaire, produisent des représentations graphiques sur lesquelles les proximités géométriques usuelles entre points-lignes et entre points-colonnes traduisent les associations statistiques entre lignes et entre colonnes » (Lebart, Salem, 1994, p. 80). Cela permet donc d'obtenir une représentation graphique rendant compte des liens, plus ou moins forts, entre les différentes variables analysées et de hiérarchiser ces liens en fonction de la distance géographique entre les points.

Les exemples d'analyse à venir permettront d'illustrer plus concrètement ces méthodes d'analyses statistiques. Pour le moment, il est en tout cas important d'avoir à l'esprit qu'une analyse lexicométrique est toujours constituée de trois opérations (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 342) :

- « le choix puis le découpage de la chaîne textuelle en 'unités' étudiables »,
- « la réunion d'un corpus clos de 'textes' qui partitionnent ce corpus »,
- « la mise en comparaison des constats chiffrés, effectués sur les unités présentes dans ces textes »

Le choix, le découpage des différents textes composant les corpus, et la partition seront explicités au début de chacune des analyses des corpus. On va en effet voir dans les lignes qui suivent que la construction de ces deux corpus a été un peu différente. Il est cependant déjà possible de rendre compte d'une image générale de ces corpus :

1^{er} Corpus (période 2016-2017) 695 articles dont :		
Libération 228 articles	Le Monde 281 articles	Le Figaro 186 articles
2^{ème} Corpus (période 2018-2020)		
Ouest-France 929 articles		

Tableau 4. Composition des corpus pour l'analyse lexicométrique des discours médiatiques

1.2.1. Essai d'analyse du corpus national : pour une vue d'ensemble du traitement médiatique « des quartiers »

Ce 1^{er} corpus est issu d'une précédente recherche effectuée sur le quartier du Blosne (Kühl, 2018). Il était composé initialement de trois quotidiens nationaux représentant trois grandes tendances politiques (*Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*) et d'articles provenant de la presse loco-régional (*Ouest-France* qui, sans être national, est vendu dans plusieurs régions de l'Ouest de la France ainsi qu'à Paris, *Les Rennais* qui est magazine municipal local et bimestriel édité par la Ville de Rennes). Ce corpus sera utilisé de manière un peu différente par rapport à cette précédente recherche puisqu'il a été retravaillé afin de permettre la constitution d'un corpus national composé uniquement des articles des trois quotidiens nationaux. C'est sur ce corpus national que l'analyse à venir se concentre.

Afin de constituer le corpus d'analyse, je m'étais aidé du site « Europresse⁵¹ » qui rassemble une base de données très importante sur la presse écrite. J'avais également dû limiter l'intervalle de temps pour la sélection des articles : j'avais choisi un intervalle d'une année correspondant au temps de cette précédente recherche, soit du 28 mars 2016 au 28 mars 2017.

D'un point de vue méthodologique, l'ensemble des articles ont été sélectionnés à partir de différents mots-clés. Ces mots se sont les différents toponymes des quartiers dits prioritaires, c'est-à-dire les différentes manières de nommer ces espaces, et qui fonctionnent sous le régime de l'implicite synonymique dans les discours sur les « quartiers ». J'ai donc recherché les articles contenant les syntagmes « quartier populaire », « quartier prioritaire », et leurs

⁵¹ « Europresse » est une base de données d'informations accessible par abonnement ou via le compte de la Bibliothèque Universitaire de Rennes 2. Elle permet notamment d'accéder à des articles de journaux, des publications spécialisées ou encore des transcriptions d'émissions télévisées ou radiophoniques.

déclinaisons plurielles, le mot « banlieues »⁵² ainsi que les acronymes « ZUP » et « ZUS ». Enfin, il me semblait important d'utiliser également dans cette précédente recherche la dénomination « Blosne » comme mot-clé. Celle-ci a seulement pu être retrouvée dans le *Ouest-France* et *Les Rennais*. Ce mot-clé n'affecte donc pas le corpus national que je vais analyser.

En définitive, les mots-clés ayant permis la sélection des articles dans le corpus national sont les suivants :

- « quartier prioritaire » / « quartiers prioritaires »
- « quartier populaire » / « quartiers populaires »
- « ZUP » / « ZUS »
- « banlieues »

Au total, l'analyse de ce 1^{er} corpus portera donc sur 695 articles. Ce corpus a été partitionné par journal. Cela signifie que le logiciel utilisé a séparé et analysé le corpus de telle manière à pouvoir travailler sur des points de comparaison entre les différents journaux⁵³.

1.2.1.1. Approche globale du corpus

Une première approche globale du corpus peut être rendue possible par le « Nuage de mots » que le logiciel Iramuteq propose. Cette analyse rapide permet d'observer les 100 mots les plus fréquemment utilisés au sein du corpus. Les fréquences sont ici des fréquences brutes et la taille des mots est proportionnelle à leur utilisation dans le corpus.

⁵² Pour le mot « banlieue », il m'est apparu qu'il était principalement utilisé au pluriel en France. Sa forme au singulier me renvoyait vers des articles ne touchant pas à mon objet de recherche et à la situation nationale française : c'était notamment le cas pour des articles traitant de la banlieue de villes d'Afrique du Sud ou des États-Unis. J'ai donc utilisé uniquement sa forme plurielle : « banlieues ». De manière générale, les articles traitant d'espaces urbains dans d'autres pays que la France ont été écartés.

⁵³ Il est important de préciser que toutes les analyses réalisées dans cet écrit avec le logiciel Iramuteq ont été faites à partir d'une lemmatisation des différentes formes présentes dans les articles. Cela signifie que toutes les occurrences mises en exergue dans les analyses ont subi un traitement lexical qui consiste à les présenter sous une « forme canonique » : les verbes sont ramenés à l'infinitif, les adjectifs sont ramenés au masculin singulier, les substantifs sont ramenés au singulier, etc.



Figure 25. Résultat de l'analyse « Nuage de mots » appliquée au 1^{er} corpus par le logiciel Iramuteq.

On retrouve ici certains mots ayant servi à la sélection du corpus ce qui n'est pas étonnant : quartier, banlieue, populaire. Il est en revanche intéressant de remarquer l'apparition de certains items qui semblent avoir trait à une idéologie nationaliste (France, français, république, national), à la figure de « l'étranger » (musulman, islam), à l'insécurité (violence, police, policier) ou encore aux enjeux politiques (politique, campagne, macron, gauche). Cette première approche va se voir complétée maintenant par une lecture thématisée du corpus.

1.2.1.2. Mise en lumière des thèmes dominants dans le corpus national

De nombreuses analyses lexicométriques d'un corpus sont possibles. Au vu de l'ambition de ce contrepoint analytique, je propose de rendre compte dans les lignes qui suivent d'une lecture thématisée du 1^{er} corpus. L'objectif est ainsi de mettre en lumière les thèmes dominants dans ce corpus et la manière dont ils sont articulés les uns aux autres.

La méthode Reinert est une méthode de classification qui permet de partitionner le corpus et d'obtenir des classes de sens constituées des mots les plus représentatifs de celles-ci. « Le principe de l'agrégation hiérarchisée est très simple dans son fondement. On part d'un ensemble de n éléments [...] dont chacun possède un poids, et entre lesquels on a calculé des distances [...] » (Lebart, Salem, 1994, p. 112). Sur ce principe fondateur, la méthode de

classification de Reinert procède à un calcul successif sur tout le corpus afin de rendre compte de l'organisation interne de celui-ci. Il s'agit ainsi de mettre en lumière les mots qui sont le plus souvent associés en termes de proximité (cooccurrence) et de construire alors des classes thématiques. Une nouvelle classe sera créée lorsque deux éléments seront proches entre eux tout en étant le plus éloigné possible des autres classes déjà existantes. La représentation sous forme d'arbre hiérarchique ou de dendrogramme permet alors de figurer les regroupements effectués sur la base d'un calcul statistique nommé Chi2. Ce calcul permet de mettre en évidence la cooccurrence entre différents éléments du texte et de révéler ainsi la dépendance ou l'indépendance des différentes classes thématiques ainsi créées. Ainsi, plus on se rapproche du sommet du dendrogramme, « plus la distance minimale entre les classes qu'il reste à agréger est importante » (Ibid, p. 113) et donc plus les classes de sens reliées sont éloignées dans le corpus. Enfin, toutes les classes thématiques ne sont généralement pas visibles dans la représentation graphique : certaines possèdent en effet un poids statistique trop faible quant à l'ensemble du corpus par le peu de mots associés notamment. Ces classes n'apparaissent donc pas dans la représentation graphique sous forme de dendrogramme.

Commençons par le corpus national.

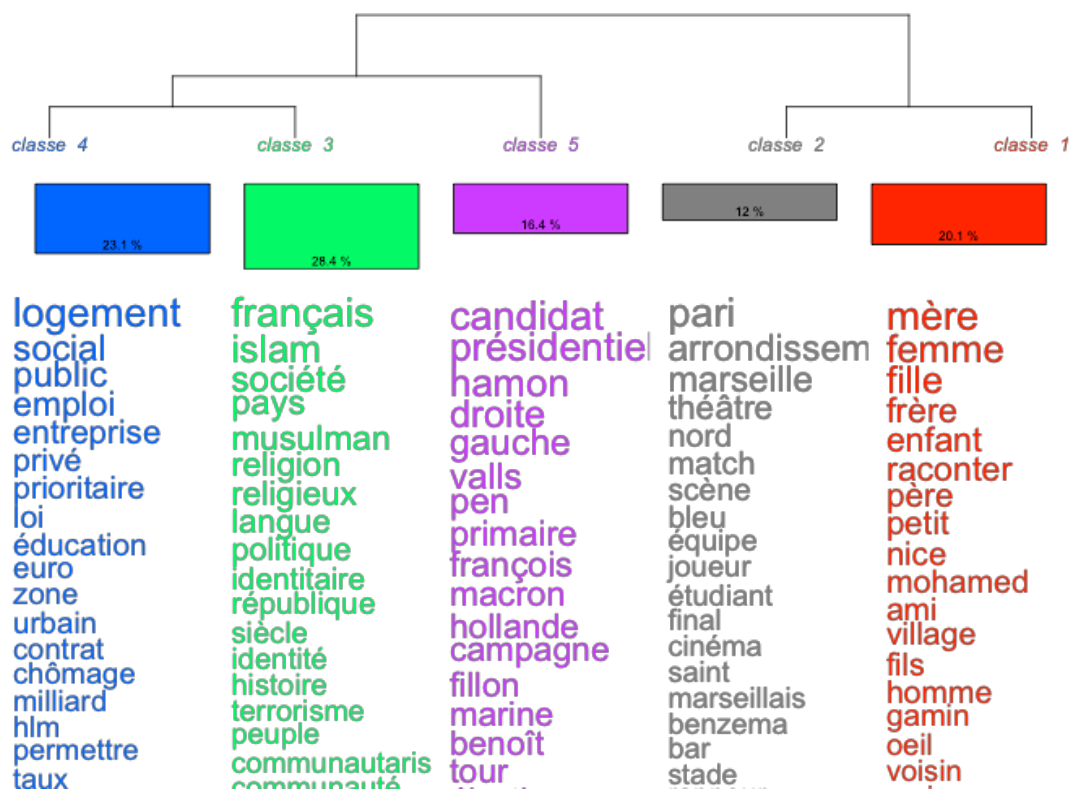


Figure 26. Classes thématiques extraites du corpus national (1^{er} corpus) à partir de la méthode Reinert sur Iramuteq.

Sur la représentation graphique, il apparaît une classification en 5 classes dominantes de sens qui porte sur 85,31% du corpus, soient 12927 segments de texte classés sur 15153. Le pourcentage associé à chaque classe exprime la représentation de cette classe dans l'ensemble des segments de texte classés. Faisons un tour d'horizon des différentes classes :

- La classe 1 est directement liée dans le dendrogramme à la classe 1 et elle relève de la narration des articles (raconter). Elle renvoie essentiellement ici à la narration d'histoires de vie et familiales (mère, femme, fille, voisin) en lien notamment avec les attentats (nice).
- La classe 2 relève d'un ensemble d'indications contextuelles (notamment géographiques) qui permettent de situer le propos de l'article (paris, marseille, stade, nord).
- La classe 3 semble renvoyer à la dimension identitaire et à l'idéologie nationaliste : français, peuple, identité, histoire, arabe, etc.
- La classe 4 est caractérisée par le thème socio-économique qui est notamment mobilisé pour justifier les projets de renouvellement urbain : HLM, social, logement, chômage, mixité, investissement, etc. Elle renvoie ainsi aux politiques publiques mises en place sur ces espaces urbains.
- Enfin, la classe 5 rassemble tout ce qui est de l'ordre du politique : candidat, présidentiel, primaire, campagne, élection, etc.

Plusieurs aspects sont à remarquer. Je ne m'attarderai pas sur la classe 2. En revanche, il peut être intéressant de regarder de plus près la classe 1. Le thème dominant de celle-ci me semble au moins double : d'une part, les témoignages de différentes personnes interviewées qui « racontent » avec les références à la famille et aux figures identifiables par tou-te-s, la « mère », la « fille », le « fils » et le « père », d'autre part, les attentats survenus en France notamment à « Nice ». On aperçoit ainsi également dans la classe le mot « attentat » ou encore « promenade » qui fait directement référence aux attentats survenus à Nice en 2016. Le Chi2 par classe du mot « djihadistes » présent dans la classe 2, permet notamment de confirmer ce lien avec les attentats et cette classe thématique. Je rappelle que le Chi2 permet d'évaluer l'indépendance ou non entre deux variables. Ainsi, plus le résultat est élevé, plus la dépendance est également élevée.

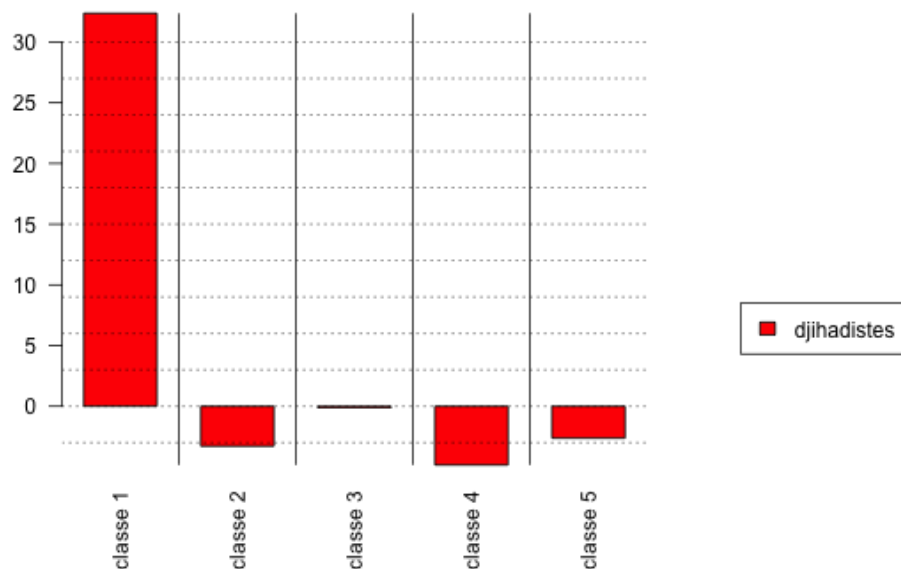


Figure 27. Chi2 par classe du mot « djihadistes » par le logiciel Iramuteq

Une plongée dans le corpus permet de se rendre compte que la référence aux figures familiales renvoie notamment au *pathos*, c'est-à-dire aux procédés permettant de susciter des émotions (Korkut, Onursal, 2009, p. 98), ou à ce que Charaudeau nomme la « dramatisation », c'est-à-dire le « processus de stratégie discursive qui consiste à toucher l'affect du destinataire » (Charaudeau, 2006, p. 7). Dans le corpus, ce pathos permet d'alerter sur la situation « difficile » dans les « banlieues » dans un effet de spectacularisation, mais aussi de renforcer le caractère émotionnel associé notamment aux attentats terroristes. Les premiers segments de texte caractéristiques de cette classe et proposés par Iramuteq permettent de mettre cet aspect en évidence. Les termes en rouge sont directement associés à la classe 1.

...il est très important à leurs **yeux** de marteler le nom de leur **frère** comme pour affirmer que ce n'est pas seulement un « **jeune noir abattu** », mais qu'il avait des **soeurs** une **mère** un **père** peut-être une **femme** et des **enfants**... (Le Monde, 4/03/17)

...trois **femmes mortes** sous les roues du **camion** de **Mohamed Lahouaiej Bouhlel** elle craque bien fait pour vous. Elle n'**arrive** pas oublier ce qu'elle a entendu ce **soir**-là du 14 **juillet** alors qu'elle veillait le **corps** gisant de la **mère** de l'un de ses **amis**... (Le Monde, 25/07/16)

...née d'une **mère arabe** et d'un **père** amazigh (berbère) donc « **bâtarde** » en plus d'être **filles aînée** dans une société ultrapatriarcale Loubna Abidar a **vu** toutes les **femmes** de sa **famille** se faire **frapper** sans parler des viols... (Libération, 18/05/16)

...les **filles** de mes **filles** essaient d'échapper à tout ça et maintenant les **femmes** ont deux ou trois **enfants** alors que ma **mère** en a eu six, mais les **hommes** sont très jaloux... (Libération, 18/08/16)

...le **visage** de Aldjia Bouzaouit 42 ans surmonté d'un **voile discret** était affiché partout dans **nice** pendant trois **jours** par ses proches désespérés cette **mère** de quatre **enfants** voulait **prendre** une glace sur la **promenade** a expliqué sa **soeur** celoua à **nice matin**... (Le Figaro, 21/07/16)

De l'autre côté du dendrogramme, on retrouve les classes 3, 4 et 5. La classe 3, qui renvoie à l'idéologie nationaliste et à la dimension identitaire, représente, et c'est le plus haut pourcentage, 28,4% du corpus général. Cela montre bien le lien actuellement mis en place dans les discours médiatiques entre les quartiers dits prioritaires et une idéologie nationaliste. Le rapport à « l'étranger » semble donc prégnant lorsqu'il s'agit de parler de ces espaces urbains ce qui fait directement écho aux développements du chapitre 4 et notamment au danger que représente le « communautarisme » dans ces espaces urbains qui apparaît d'ailleurs dans cette classe thématique (cf. chapitre 4. Point 3.2. « La menace du "communautarisme" »). Par ailleurs, cette classe thématique est liée (et associée) dans le corpus à la classe 4. Cette classe est intéressante puisqu'elle fait directement écho au « concept de l'institution » entrevu dans le chapitre 3 (cf. Point 1. « Quartiers prioritaires » : un « concept de l'institution »). On retrouve ainsi l'appellation « prioritaire », mais aussi ce que les indicateurs statistiques permettent de mettre en avant : « logement social », « chômage », « hlm ». Ce sont donc les politiques publiques mises en place qui sont rassemblées ici : « contrat », « milliard », « zone d'éducation prioritaire », « emploi », « entreprise ». Cette classe tend ainsi à renvoyer à la mise en œuvre de l'action publique. Les classes 3 et 4 forment à elle deux plus de 50% du corpus.

Ces deux classes doivent se comprendre en lien avec la classe 5 qui est plus éloignée dans le corpus comme le montre le dendrogramme. Cette classe renvoie directement au politique⁵⁴ et aux campagnes électorales (classe 5). Cet aspect doit notamment se comprendre en lien avec la temporalité du corpus qui recouvre notamment les élections présidentielles de 2017. Cela permet aussi de rappeler l'importance des enjeux politiques qui sont en grande partie véhiculés par la machine médiatique. Ici, ces enjeux semblent s'organiser autour de deux thématiques dominantes : le développement socio-économique de ces espaces urbains et la dimension socio-identitaire où le « musulman » semble jouer un rôle prépondérant.

Cette première plongée dans le corpus permet ainsi de révéler quelques thèmes dominants dans les discours médiatiques au niveau national. Pour autant, il est cependant important de garder à l'esprit que cette analyse a aussi le défaut de pouvoir faire croire que les différents articles sont clairement partitionnés selon ces thèmes. « On a parfois l'impression, après une analyse lexicométrique, que le monde lexical est bien partagé et que nos variables délimitent des territoires lexicaux bien tracés » (Marchand, Ratinaud, 2012, p. 687). Au contraire, c'est l'imbrication de ces différents thèmes qui caractérisent les discours sur ces espaces urbains, et c'est notamment cette imbrication que je cherche à montrer dans cet écrit.

⁵⁴ Dans la suite de Castoriadis, j'écris ici *le* politique afin de continuer la distinction que je fais depuis le début de cet écrit entre *la* politique, en tant qu'activité conflictuelle ré-instituant et ré-interrogeant continuellement les places de chaque personne, et *le* politique, « [...] en tant que dimension du pouvoir institué qui existe dans toute société [...] » (Poirier, 2009, p. 373) et qui renvoie notamment à la fonction socio-professionnelle de politicien.

Pour comprendre un peu mieux cette imbrication justement, je propose maintenant de m'intéresser à une « Analyse Factorielle des Correspondances » (AFC) des classes thématiques précédentes. Cette analyse est réalisée toujours selon la méthode Reinert par le logiciel Iramuteq. Comme je l'ai précisé lors de la présentation du logiciel, l'AFC permet notamment d'obtenir une représentation graphique rendant compte des liens, plus ou moins forts, entre les différentes variables analysées et de hiérarchiser ces liens en fonction de la distance géographique entre les points. Par une lecture horizontale d'abord, puis verticale, il est ainsi possible de comprendre les oppositions ou au contraire les imbrications entre les différentes classes.

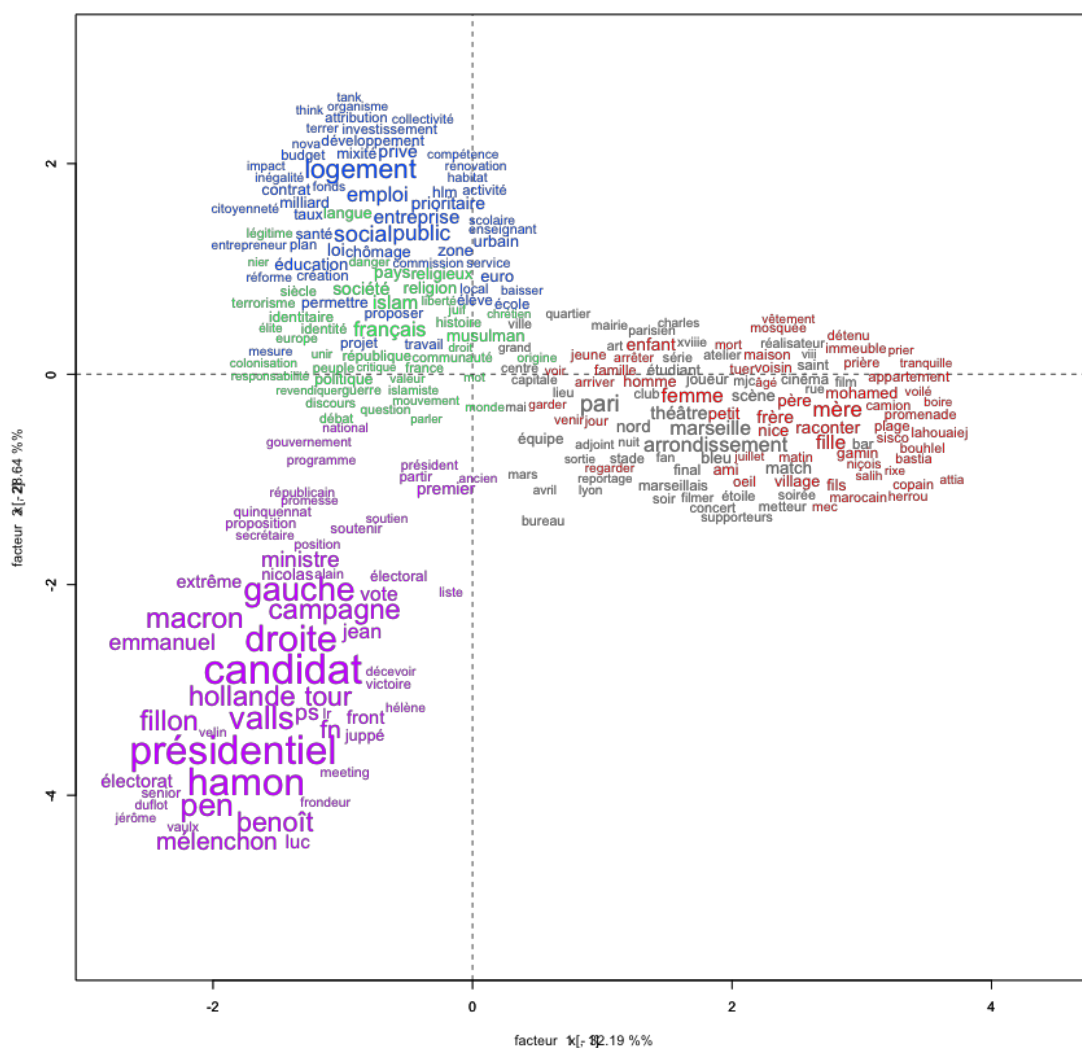


Figure 28. Analyse factorielle des Correspondances sur le 1^{er} corpus par le logiciel Iramuteq

Chaque axe factoriel du plan ci-dessus porte une part de l'information totale. Cette information totale est en tout portée par 4 dimensions. On se concentrera ici sur les deux

premières dimensions qui portent à elles deux environ 60 % de l'information totale. L'axe factoriel horizontal, la dimension 1, est le premier axe à regarder pour l'interprétation. Il porte ici 32,2 % de l'information. Cet axe est d'ailleurs toujours l'axe statistique le plus important, seul le pourcentage d'information qu'il comprend change. Le deuxième axe factoriel, l'axe vertical (qui permet la deuxième lecture) porte quant à lui 28,6 % de l'information. Il permet ainsi de faire une comparaison dans un deuxième temps entre les classes thématiques.

- Le premier axe horizontal permet de visualiser l'opposition entre les classes 1 et 2 d'un côté, et les classes 3, 4 et 5 de l'autre. Pour autant, il permet également de se rendre compte que cette opposition n'est pas totale non plus. En effet, des éléments de la classe 1 et 2 se voient également liés aux classes 3 (portant sur la dimension identitaire) et 4 (portant sur le thème socio-économique). La caractéristique identitaire (« origine », « musulman ») et la dimension spatiale (« ville », « quartier ») permettent notamment ici de faire le lien entre ces différentes classes. Il est par ailleurs à souligner la forte imbrication entre la classe 1 (indications contextuelles) et la classe 2 (narration des histoires de vie et attentat). Cet aspect n'est pas surprenant puisque les indications contextuelles servent notamment de support à la trame narrative des articles. Ce premier axe permet enfin de souligner l'opposition cette perspective narrative autour des histoires de vie et des attentats (classe 2) et les enjeux politiques en lien avec ces espaces urbains (classe 5).
- Le second axe vertical permet de continuer à mettre en lumière l'opposition entre la classe 5 sur les enjeux politiques et les autres classes. L'AFC permet ici de visualiser la relative autonomie de cette classe thématique dans le corpus des trois journaux nationaux. Il est cependant à noter que quelques éléments de la classe 5 tirent vers la classe 3 portant sur la dimension identitaire et nationaliste : « programme », « national ». Pour le reste, cet axe vertical permet également de visualiser une autre imbrication : les classes 3 et 4 sont en effet entremêlées ce qui montre la manière dont celles-ci tendent à être pensées de concert dans les journaux nationaux. Cet aspect n'est pas anodin puisqu'il ne peut faire qu'écho au développement du chapitre 7 sur l'imbrication des figures de « l'étranger » et du « pauvre » dès lors qu'il s'agit de se représenter ces espaces urbains (cf. chapitre 7. « Une marginalité organisée autour de deux figures : "l'étranger" et le "pauvre" »).

Après avoir repéré les thèmes dominants du corpus, je propose maintenant de m'intéresser aux spécificités éventuelles des journaux composant le corpus d'analyse.

1.2.1.3. Positionnements journalistiques : la thématique socio-identitaire centrale dans les journaux nationaux

Afin d'appréhender d'éventuelles spécificités à chaque journal, j'ai d'abord de nouveau utilisé une méthode d'analyse factorielle des correspondances (AFC) dans l'optique cette fois-ci de faire apparaître des correspondances entre deux variables nominales, ici le nom du journal et les formes (les mots) utilisées dans les articles.

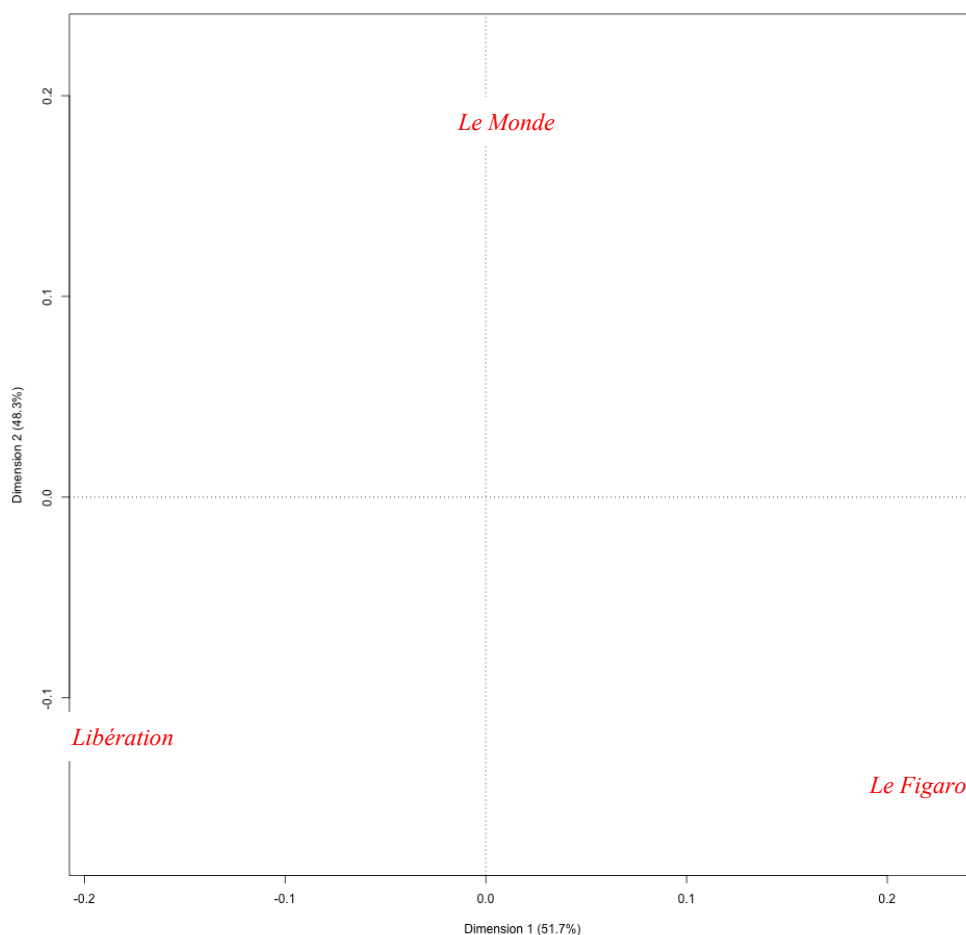


Figure 29. Plan factoriel des journaux sur les formes dans le 1^{er} corpus réalisé sur Iramuteq.

L'axe horizontal porte ici 51,7% de l'information totale et l'axe vertical 48,3%. On peut d'emblée observer que les trois journaux sont positionnés à trois extrémités du plan factoriel. La lecture à partir de l'axe horizontal permet ainsi d'ailleurs de retrouver l'orientation politique différente des trois journaux qui semble venir ici se matérialiser à partir des formes utilisées dans les articles. Pour rappel, *Le Figaro* est un journal le plus souvent associé à la droite libérale et conservatrice. *Le Monde*, bien que se revendiquant d'un traitement non partisan de l'information, est le plus souvent associé à une orientation politique de centre gauche.

Libération enfin, après avoir été au début du XX^{ème} siècle un journal situé à l'extrême gauche, il est aujourd'hui le plus souvent associé à une ligne éditoriale de gauche.

Intéressons-nous maintenant à l'axe 2. S'il apparaît toujours ici une distinction forte entre *Le Monde* et les deux autres journaux nationaux, il est également à noter que *Libération* et *Le Figaro* se situe étonnamment assez proches l'un de l'autre à partir d'une lecture sur l'axe vertical. Les calculs des spécificités vont me permettre de rendre compte de ce « rapprochement ».

Afin d'appréhender au mieux le positionnement journalistique de ces journaux les uns par rapport aux autres, je propose maintenant de s'intéresser à l'utilisation spécifique de certaines formes pour chaque journal. L'analyse des spécificités, que produit le logiciel Iramuteq, permet en effet de mesurer statistiquement la fréquence de chacune des formes dans chacune des parties du corpus, c'est-à-dire dans chacun des cinq journaux. Il est important de préciser ici que l'indice de spécificité est calculé pour toutes les formes dont la fréquence est supérieure à 10 et avec un seuil de probabilité fixé à 5%⁵⁵. Une forme est considérée comme spécifique quand l'indice de spécificité qui lui est associée est supérieur à 2. Pour ma part, au vu du nombre important de formes, je reproduirai dans les lignes qui suivent les 35 premières formes les plus spécifiques (desquelles j'ai enlevé les formes banales comme « d' », « m' », « ndlr » ou les pronoms personnels comme « je », « on », etc.).

Formes	Spécificité positive	Formes	Spécificité négative
détenu	13	macron	-16
joueur	12	peuple	-14
club	12	corse	-8
attia	11	dernier	-7
salih	11	gauche	-7
origine	10	réforme	-7
match	10	emmanuel	-7
surveillant	10	hollande	-6
benzema	10	élite	-6
football	9	éric	-6
frédéric	9	politique	-5
équipe	9	falloir	-5
parc	8	guilluy	-5
prison	8	lire	-5
portugais	8	être	-5
deschamps	8	votre	-5

⁵⁵ C'est-à-dire qu'une forme (un mot) est considérée comme spécifique d'un journal lorsque la probabilité que sa fréquence soit aussi élevée, dans l'hypothèse d'une distribution homogène sur l'ensemble du corpus, est inférieure à 5%

youssef	8	aujourd_hui	-5
euro	8	langue	-5
bleu	8	acte	-5
khosrokhavar	8	trump	-5
chatillon	8	daech	-5
ecquevilly	8	senior	-4
mosquée	7	légalisation	-4
logement	7	notre	-4
farhad	7	fait	-4
didier	7	émeute	-4
djihadisme	6	puissance	-4

Tableau 5. Spécificités positive et négative du journal *Le Monde*.

Les articles du journal *Le Monde* sont caractérisés par un univers discursif spécifique. La référence à la délinquance est spécifiquement utilisée par ce journal (« détenu », « prison »), mais ici dans une perspective qui doit plus se comprendre en lien avec la « sociologie de la radicalisation » portée notamment par « Farhad Khosrokhavar », directeur d'études à l'EHESS. Il n'est donc pas étonnant de retrouver le terme « djihadisme » dans les spécificités ou encore ceux renvoyant au rapport à l'étranger et à la religion musulmane (« musulman », « mosquée », « origine »). On peut également citer un positionnement spécifique autour du sport et plus particulièrement du football (« benzema », « deschamps », « club », « match », « euro »). Il est à noter par ailleurs que *Le Monde* semble faire peu référence aux enjeux politiques en lien avec ces espaces urbains comme le montrent les spécificités négatives (« politique », « macron », « gauche », « réforme »). On peut noter également une spécificité négative pour « légalisation » qui fait référence aux propositions de légalisation du cannabis, ou encore pour « émeute » qui fait référence ici aux divers affrontements entre la police et des habitant·e·s de ces espaces urbains.

Formes	Spécificité positive	Formes	Spécificité positive
macron	12	élève	-11
senior	11	islam	-10
parler	10	musulman	-10
dire	10	école	-9
gens	10	uber	-9
mjc	9	juif	-8
adama	9	nice	-8
kery	9	football	-8
empowerment	9	français	-7
corse	9	incident	-6
légalisation	8	établissement	-6

christin	8	promenade	-6
rap	8	chauffeur	-6
amiens	8	mosquée	-6
james	7	parc	-6
danse	7	origine	-6
sihame	7	éric	-5
avoir	7	pénal	-5
guilluy	7	mineur	-5
photo	7	guerre	-5
précarité	7	banlieue	-5
universel	7	espérance	-5
economie	7	djihadistes	-5
gitan	7	niçois	-5
assbague	7	par	-5
hollande	7	entreprise	-5
jacquemain	7	directeur	-5
postcolonial	6	communauté	-5
benoît	6	haine	-5
éducation	6	immigration	-5
artiste	6	djihadiste	-5
quinquennat	6	enfant	-5
ihadisme	6	groupe	-5

Tableau 6. Spécificités positive et négative du journal *Libération*.

On peut remarquer qu'en comparaison du journal *Le Monde*, le journal *Libération* a une spécificité positive orientée vers le politique (« macron », « benoît », « hollande », « quinquennat »). Il est également question de l'affaire judiciaire correspondant à la mort d'Adama Traoré lors de son arrestation en juillet 2016 (« adama ») et du genre musical du rap (« rap », « kery », « james »). En accord avec l'orientation du journal, il semblerait que ce soit notamment la question des inégalités sociales et des discriminations qui est mise en avant : cela se laisse entrevoir à travers les enjeux politiques déjà cités, mais aussi à travers les termes « précarité », « postcolonial », « guilluy » qui fait référence à un auteur ayant fait grand bruit dans le monde médiatique avec son ouvrage sur « la France périphérique », « assbague » pour Sihame Assbague, « figure du militantisme antirasciste ». On peut enfin retrouver une spécificité positive autour du «ihadisme » qui était déjà présente dans l'autre journal avec une graphie différente. À la différence du *Monde* en revanche, ce journal se caractérise par des spécificités négatives autour du « football » et du « musulman » (« origine », « islam ». Ce sont aussi des spécificités négatives autour de l'immigration qui se laissent à voir (« immigration ») ou encore des attentats (« niçois », promenade).

Formes	Spécificité positive	Formes	Spécificité négative
éric	21	avoir	-11
école	14	voter	-9
pénal	13	militant	-8
émeute	13	quartier	-7
juif	12	chercheur	-7
chrétien	12	théâtre	-6
mossoul	12	habitant	-6
nation	10	gens	-6
civil	10	détenu	-5
daech	10	club	-5
peuple	10	jeune	-5
français	9	décembre	-5
banlieue	9	femme	-5
enseignement	9	citoyen	-5
allah	9	joueur	-4
dernier	9	euro	-4
élève	8	karim	-4
uber	8	montebourg	-4
nice	8	diversité	-4
guerre	8	sociologue	-4
par	8	eric	-4
sécurité	8	atelier	-4
françois	8	raconter	-4
crime	8	travailler	-4
privé	8	joueur	-4
ccif	8	science	-4
hammett	8	ile	-4
dictionnaire	8	décevoir	-4
réforme	8	diversité	-4
emmanuel	8	scène	-4

Tableau 7. Spécificités positive et négative du journal *Le Figaro*

On peut observer dans les articles du *Figaro* un ensemble de spécificités positives autour de thèmes qui ont déjà pu être notés dans les deux autres journaux nationaux autour de la figure de « l'étranger », mais ici dans ce qui semble être la perspective d'une idéologie nationaliste nationaliste. On voit ainsi apparaître des thèmes absents jusqu'ici avec un haut niveau de spécificité : celui de l'État-nation français (« nation », « peuple », « français »), de la guerre et du terrorisme explicitement (« guerre », « daech », « nice »). L'aspect sécuritaire n'est pas en reste non plus (« penal », « sécurité »). Il est également question de la religion chrétienne (« chrétien ») et juive (« juif »). Ces aspects correspondent notamment aux spécificités négatives des journaux précédents. Si les trois journaux ont donc un positionnement

journalistique mettant en lien la figure de « l'étranger » avec les quartiers dits prioritaires, cette mise en lien semble en réalité correspondre à trois positionnements spécifiques : un positionnement axé sur les inégalités sociales et les discriminations pour *Libération*, un positionnement axé sur le sport et le processus sociologique de radicalisation pour *Le Monde*, et un positionnement enfin axé sur une idéologie nationaliste et les aspects sécuritaires (voire guerriers) pour *Le Figaro*. Ce sont ces trois positionnements qui viennent notamment s'exprimer par la répartition des journaux sur l'axe 1.

Le « rapprochement » de *Libération* et du *Figaro* sur l'axe 2 doit ici se comprendre en lien avec deux aspects. *Le Figaro*, bien que possédant un positionnement journalistique très différent de *Libération*, se caractérise également par une spécificité positive autour des enjeux politiques (« emmanuel », « réforme », « françois »). Par ailleurs, ce « rapprochement » peut aussi se comprendre à l'aune des spécificités négatives du journal autour du sport et du football notamment (« euro », « club », « karim », « euro »).

En définitive, cette analyse des spécificités en compléments des analyses précédentes, permet de mettre en lumière une dominance de la dimension socio-identitaire dans les traitements journalistiques nationaux autour des quartiers dits prioritaires, et cela bien que cette thématique commune cache en réalité des positionnements journalistiques différents selon les journaux considérés. Ce thème dominant avait déjà pu être mis en avant à partir du dendrogramme et la classe 3 qui représentait 28,4% du corpus. On retrouve ainsi dans les analyses produites plusieurs éléments déjà mis en lumière par Deltombe et Rigouste quant au traitement médiatique nationale de ces espaces urbains : « la territorialisation de l'immigration, la constitution d'un espace symbolique "musulman" et "délinquant", et l'utilisation terme "ghetto" permettent la mise à distance, symbolique et inavouée, d'un segment ethnicisé de la population française » (Deltombe, Rigouste, 2005, p. 197). Cet aspect semble d'autant plus vrai dans le cas du *Figaro* où la référence idéologique autour de l'État-nation français semble particulièrement prégnante. Ce traitement médiatique, qui tend à mettre en place, à travers l'espace, les limites de la communauté nationale, semble d'ailleurs s'enclencher dès les années 1970 à en croire le travail de Borrell sur « l'imaginaire national au 20h » :

« Plus généralement, les commentaires en plateau, le contenu des reportages et le choix de ceux qui s'expriment, le choix des images enfin, portent les traces d'un imaginaire national qui se dessine, plus ou moins implicitement, des limites entre un en-dedans et un en-dehors, dont font notamment partie les jeunes arabes qui apparaissent dans le JT, quelle que soit leur nationalité. C'est une nation française blanche qui transparaît au travers du contenu du 20h des années 1970 » (Borrell, 2017, p. 561)

1.2.2. Essai d'analyse du corpus *Ouest-France* : pour une approche locale d'un traitement médiatique souvent décrié dans les discours circulants

Mon travail de terrain met en avant à de nombreuses reprises l'importance des discours médiatiques, et notamment ceux produits par le *Ouest-France*. J'ai donc constitué, comme précédemment, un deuxième corpus à analyser à partir du site « Europresse ». L'idée restait alors la même : appréhender le contexte linguistique toutes les fois où ces espaces urbains sont mentionnés avec l'idée que cela pourrait nous renseigner sur le positionnement énonciatif du journal.

Pour ce corpus, j'ai choisi un intervalle de deux ans environ correspondant à la temporalité de ma recherche, soit du 8 juillet 2018 au 6 juillet 2020. Les articles ont été sélectionnés à partir de mots-clés suivants⁵⁶ :

- « quartier prioritaire » / « quartiers prioritaires »
- « Blosne »
- « Maurepas »
- « Villejean »
- « QPV⁵⁷ »

Au total, l'analyse de ce corpus portait donc sur 1066 articles.

1.2.2.1. Un positionnement journalistique marqué par les aspects « sécuritaires »

Afin d'appréhender rapidement les thèmes récurrents abordés par le *Ouest-France*, voici la représentation graphique de l'analyse « Nuage de mots ». Pour rappel, l'analyse « Nuage de mots » proposée par Iramuteq aboutit à une représentation graphique visuelle permettant d'appréhender les mots les plus fréquemment utilisés dans le corpus. Ainsi, plus la fréquence du mot est élevée dans le corpus, plus celui-ci sera situé au centre du nuage et la taille de sa police sera élevée.

⁵⁶ Ici aussi, ce premier travail de sélection a dû être complété par un deuxième travail de sélection réalisé « à la main ». Il s'agissait tout d'abord de ne garder que les articles en lien avec la ville de Rennes puisque Maurepas est par exemple également le nom d'une commune des Yvelines. J'ai ensuite également enlevé les articles qui concernaient des informations sur des travaux de voirie, des résultats de compétitions sportives, ou encore des incendies sans lien direct avec ces espaces urbains mais assez récurrents dans les articles puisque la caserne de pompier se situe au Blosne.

⁵⁷ Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

terme « policier » apparaît comme la 23^{ème} forme active (noms ou verbe) possédant le plus d’occurrences dans le corpus global.

Cette première mise en lumière est confirmée par le dendrogramme issu de la classification de Reinert et qui porte sur 64,61% du corpus, soient 6752 segments de texte classés sur 10450. Même si ce pourcentage n’est pas nécessairement très élevé, il permet tout de même, me semble-t-il, de compte de la construction thématique des articles et cela d’autant plus que cette méthode d’analyse se verra combinée à d’autres.

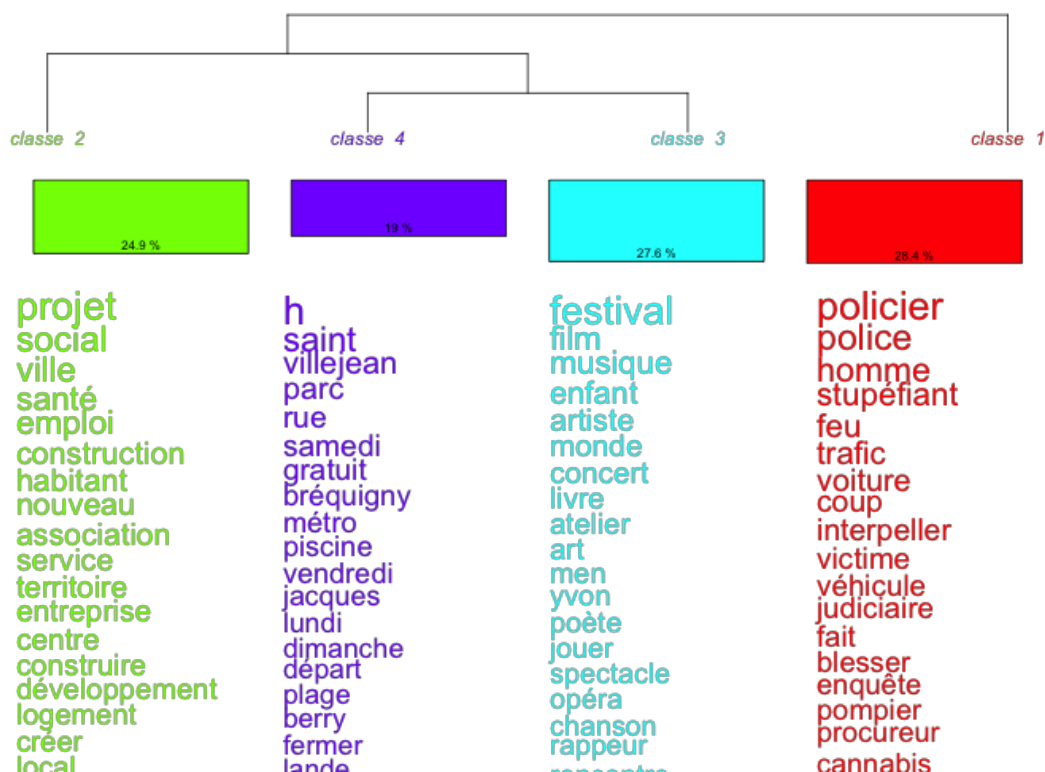


Figure 31. Classes thématiques extraites du corpus *Ouest-France* (2018-2020) à partir de la méthode Reinert sur Iramuteq.

La classe 1 renvoie ainsi directement à la thématique sécuritaire déjà entraperçue avec le « Nuage de mots » : « policier », « police », « feu », « victime », « blesser », « enquête », etc. Cette classe se caractérise par une forte dépendance des éléments entre eux. De la même manière que pour les journaux nationaux, il est possible ici de s’appuyer sur le Chi2 du mot « policier » afin d’illustrer cette forte dépendance.

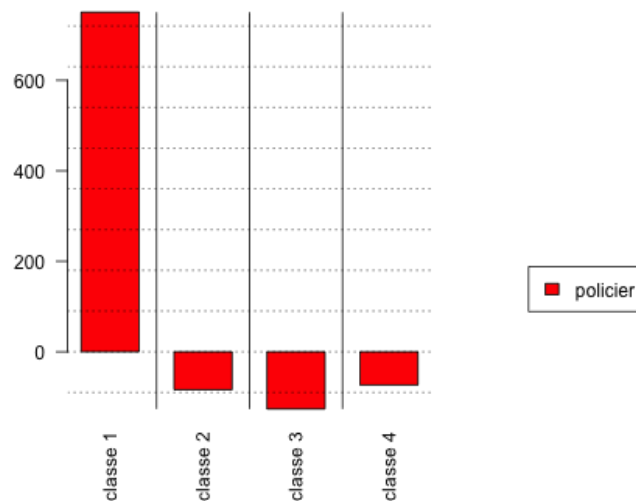


Figure 32. Chi2 du mot « policier » par classe calculé par le logiciel Iramuteq.

Il est à noter que cette classe représente 28,4% des segments classés ce qui est le plus grand pourcentage associé à une classe, ce qui semble montrer une fois toute l'importance de la thématique de « l'insécurité » dans le corpus. Les premiers segments caractéristiques de cette classe proposés par Iramuteq semblent en tout cas confirmer la relation entre cette thématique et la classe 1. Les termes en rouge appartiennent à la classe 1.

...la seconde **opération** distincte de la première s'est déroulée à Rennes. La **police judiciaire** et les **policiers** du **raid** ont **arrêté** cinq **suspects** qui seraient **impliqués** dans des **coups de feu tirés** dans les **quartiers** de Villejean et du Blosne le mois dernier sur **fond** de **trafic** de **stupéfiants**... (Ouest-France, 27/05/20)

...le duo **abandonne** alors le scooter et les **policiers parviennent à interpellé** le **conducteur** qui est **placé en garde à vue**. C'est un **jeune homme** de 19 ans déjà **connu** de la **justice** notamment pour des **trafics de stupéfiants**... (Ouest-France, 11/07/19)

...une « **présence policière renforcée** ». Dans un **communiqué** de presse **Nathalie** Appéré, maire de Rennes, s'est félicitée de cette **opération** : « je salue l'action des **agents** de la **police judiciaire** dont l'**enquête** a permis l'**interpellation** de personnes suspectées de **trafic de stupéfiants** »... (Ouest-France, 23/04/20)

...un **homme** d'une **vingtaine** d'années avait été **blessé** de plusieurs **coups de couteau**. L'**enquête** a été **confiée** à la **police judiciaire** de Rennes. Plusieurs **coups de feu** ont été **tirés** sur le **passage** surplombant le centre commercial du **Gros chêne**... (Ouest-France, 18/05/20)

Cette première classe est en opposition thématique sur le dendrogramme avec d'autres classes du corpus : la classe 2 d'un côté, les classes 3 et 4 de l'autre. La classe 2 semble renvoyer aux projets de renouvellement urbain (« projet », « ville », « construction »), aux aspects socio-économiques (« logement », « social », « habitant »), et aux services publics (« santé », « emploi », « service »). C'est ainsi une classe qui peut être comprise comme renvoyant à « la

politique de la ville ». Elle représente 24,9%. Il se laisse entrevoir ici, à travers cette importance des projets de renouvellement urbain, un positionnement journalistique local différent du positionnement journalistique national ce qui n'est pas nécessairement étonnant puisque les enjeux ne sont pas les mêmes selon l'échelle géographique considérée.

Les classes 3 et 4 peuvent être rassemblées en une seule et même classe qui semble renvoyer ici à l'ensemble des événements festifs et culturels ayant lieu dans les espaces urbains concernés. La classe 4 renvoie aux événements en soi : « festival », « film », « musique », « concert », « spectacle ». La classe 3 renvoie quant à elle à la localisation spatio-temporelle de ces événements ce qui explique la forte dépendance entre ces deux classes comme le montre la représentation graphique : « h » pour les horaires, « samedi », « rue », « parc », « villejean », « métro », etc. Il est à noter que le *Ouest-France* propose un outil en ligne qui permet d'annoncer gratuitement les événements sportifs ou culturels dans le journal. Cela rentre donc certainement en compte dans l'explication du fort pourcentage de ces deux classes cumulées (46%).

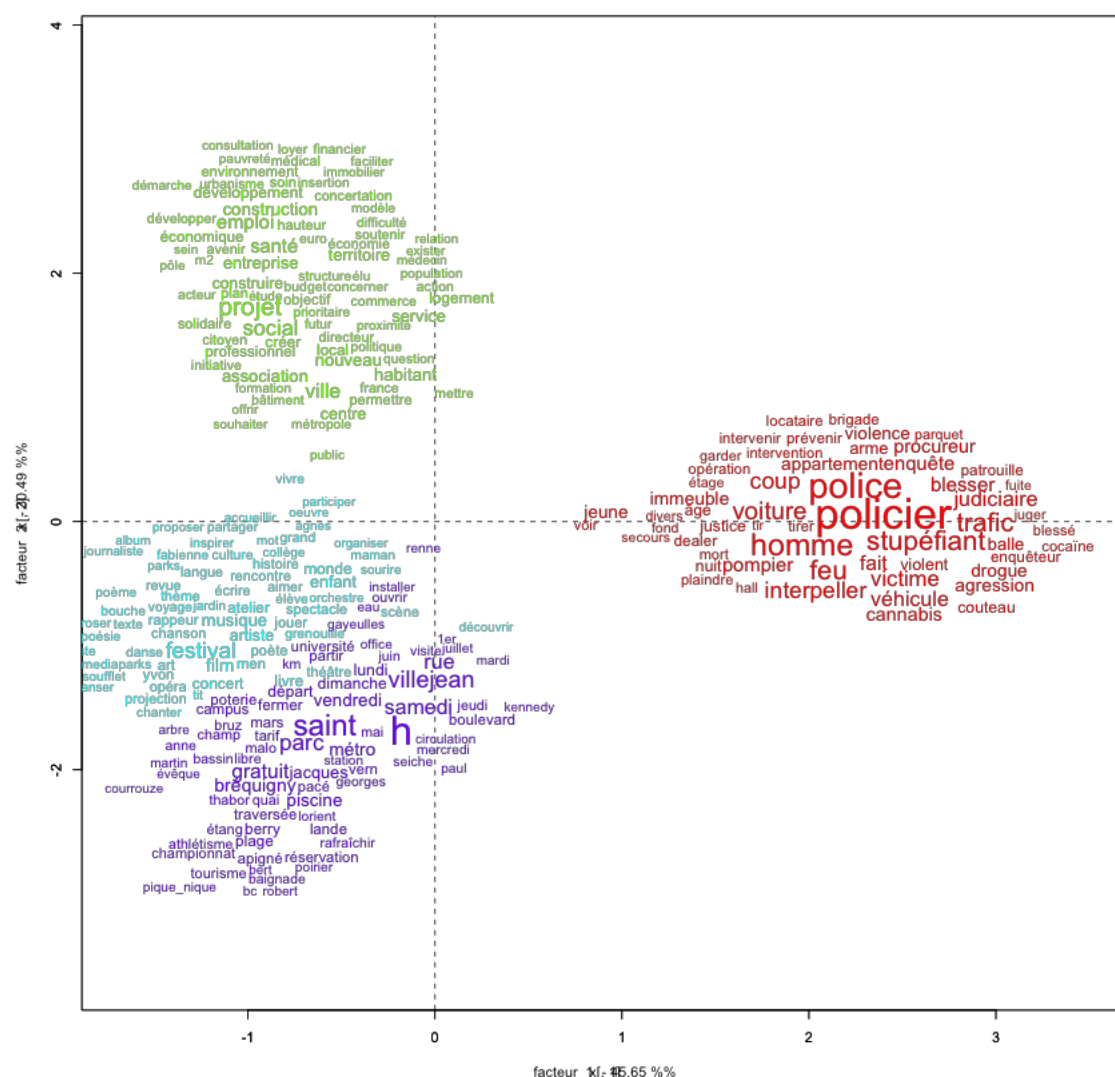


Figure 33. Plan factoriel sur les formes actives dans le 2^{ème} corpus réalisé sur Iramuteq.

Une Analyse Factoriel des Correspondances (AFC) à partir de la méthode de Reinert permet de se rendre compte de la partition très nette du corpus. Le plan horizontal représente ici 45, 6% de l'information et le plan vertical 30, 5%. À partir d'une première lecture, on se rend en effet assez vite compte que la classe 1 portant sur la thématique de « l'insécurité » est clairement séparée des autres classes thématiques du corpus. Cet aspect est intéressant puisqu'il permet de mettre en exergue l'autonomie de cette classe vis-à-vis des autres classes thématiques. Autrement dit, les segments de texte qui mobilisent cette classe tendent à mobiliser uniquement des formes de cette classe thématique. Cela révèle notamment que les articles concernant les aspects dits sécuritaires sont généralement uniquement construits autour de cette thématique.

Le plan vertical met à jour une nouvelle opposition assez nette entre les autres classes. Cela n'est pas étonnant puisqu'on a déjà pu voir que les classes 3 (événements festifs et culturels) et 4 (localisation spatio-temporelle de ces événements) fonctionnaient ensemble et portaient sur l'organisation des événements culturels et sportifs. L'imbrication de ces deux classes est clairement visible sur le plan factoriel ci-dessus. La thématique de ces deux classes est alors elle aussi distincte de celle de la classe 2 qui porte sur la politique de la ville et les projets mis en place dans ces espaces urbains. C'est cette nouvelle séparation qu'il est possible d'observer grâce à une lecture à partir du plan vertical.

Ces premières analyses en contrepoint du journal *Ouest-France* permettent ainsi de mettre en avant le focus mis par le journal sur le volet « politique de la ville » en comparaison des journaux nationaux et de mettre en lumière le focus mis également par le journal dans les discours médiatiques produits sur la question de « l'insécurité ». Il est à noter que cette thématique avait déjà été entraperçue dans les journaux nationaux en lien avec la figure de « l'étranger » (« radicalisation » et « prison » pour *Le Monde*, « penal » et « sécurité » pour *Le Figaro*).

1.2.2.2. Un positionnement « sécuritaire » commun aux trois quartiers

Dans les lignes qui suivent, je propose de rendre compte des classes thématiques issues de la classification de Reinert dans trois sous-corpus qui ont été créés à partir du 2^{ème} corpus. Ces trois corpus ont été créés à partir d'un mot-clé central qui correspond aux noms des trois quartiers de Rennes : « Blosne », « Maurepas » et « Villejean » :

- Le sous-corpus « Blosne » est ainsi composé de 557 segments de texte et de 20307 occurrences au total. Le terme « Blosne » apparaît 597 fois dans ce sous-corpus.

- Le sous-corpus « Maurepas » est ainsi composé de 478 segments de texte et de 17490 occurrences au total. Le terme « Maurepas » apparaît 505 fois dans ce sous-corpus.
- Le sous-corpus « Villejean » est ainsi composé de 612 segments de texte et de 22430 occurrences au total. Le terme « Villejean » apparaît 648 fois dans ce sous-corpus.

L'idée est ici de pouvoir mettre en évidence ou non une différenciation dans le traitement médiatique de ces trois quartiers. Encore une fois, je m'inscris ici dans la perspective d'offrir un contrepoint plutôt qu'une analyse exhaustive, je passerai donc assez vite sur les résultats des trois analyses. En effet, le-la lecteur-riche pourra assez aisément retrouver les différentes classes thématiques énoncées précédemment.

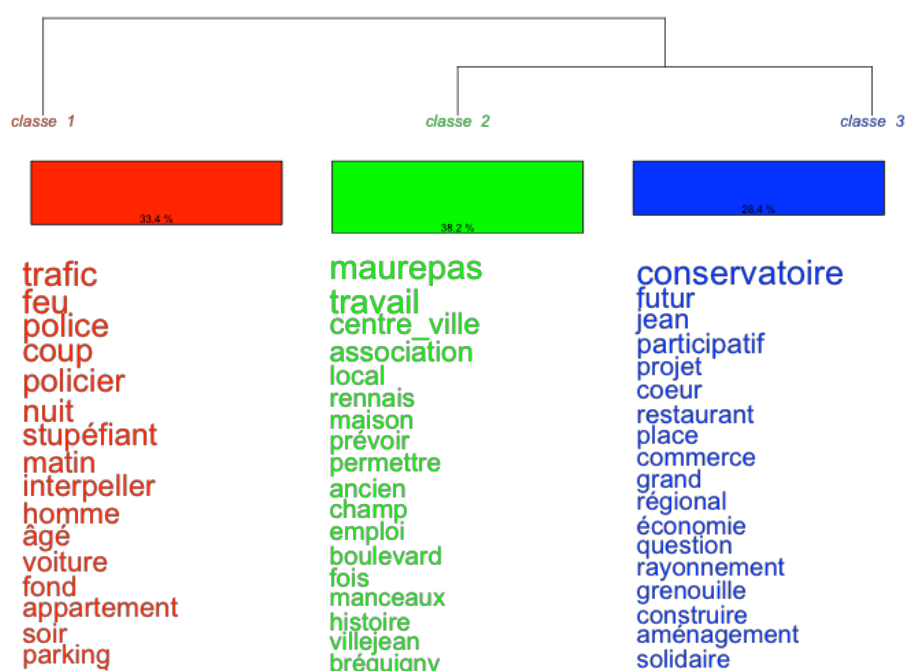


Figure 34. Classes thématiques extraites du sous-corpus « Blosne » à partir de la méthode Reinert sur Iramuteq.

Cette classification représente 64,45% du sous-corpus, soient 359 segments classés sur 557. Dans le sous-corpus « Blosne », on retrouve bien une classe thématique – la classe 1 – sur les aspects sécuritaires (« trafic », « feu », « police », etc.) qui est en opposition avec des classes qui sont axées, soit sur l'actualité du projet de renouvellement urbain du Blosne – la classe 3 – (« conservatoire », « futur », « projet », etc.), soit sur des éléments marquant une localisation géographique – la classe 2 – (« maurepas », « centre_ville », « boulevard », etc.).

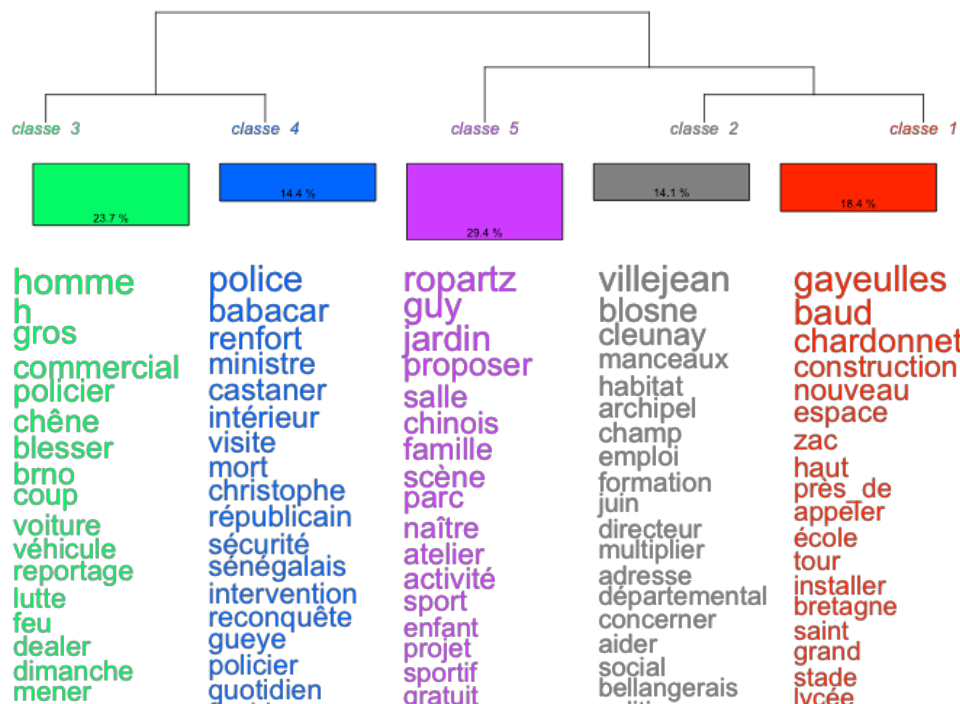


Figure 35. Classes thématiques extraites du sous-corpus « Maurepas » à partir de la méthode Reinert sur Iramuteq.

La classification concernant le sous-corpus « Maurepas » représente 74,06% du sous-corpus, soit 354 segments classés sur 478. On retrouve à nouveau les mêmes classes thématiques bien que celles-ci soient un peu plus nombreuses.

Les classes 3 et 4, qui représentent à elles deux 38,1% de la classification, font directement écho aux aspects sécuritaires. Pour la classe 4, on retrouve notamment : « police », « babacar » (qui renvoie à la mort de Babacar Gueye tué par un policier en 2015), « sécurité », « reconquête » (qui renvoie à l’inscription du quartier de Maurepas en tant que « Quartier de Reconquête Républicaine »). Pour la classe 3, on retrouve les mêmes thématiques associées à des localisations géographiques : « gros », « chêne » et « commercial » qui renvoient au centre commercial Gros Chêne régulièrement associé dans les discours à l’insécurité, « brno » qui renvoie à l’allée de Brno associée également à l’insécurité, « feu », « lutte », etc.

La classe 5 fait écho aux événements festifs et culturels : « ropartz » et « guy » qui renvoie à la salle de spectacle Guy Ropartz, « scène », « chinois » qui renvoie au projet d’un jardin chinois dans le parc de Maurepas, etc.

Les classes 1 et 3 font écho au projet de renouvellement urbain en cours sur Maurepas, et de manière plus générale aux actions publiques mises en place sur ces quartiers : « gayeulles » qui renvoie à la nouvelle toponymie mise en place par le projet pour remplacer l’appellation actuelle du sous-quartier Le Gast, « tour » qui renvoie à la rénovation prévue des tours de Maurepas, « villejean », « blosne », « cleunay », qui renvoient à la même

catégorisation de ces espaces urbains comme « QPV », « archipel » et « habitat » qui renvoient à Archipel Habitat qui est un bailleur social très présent sur ce quartier.

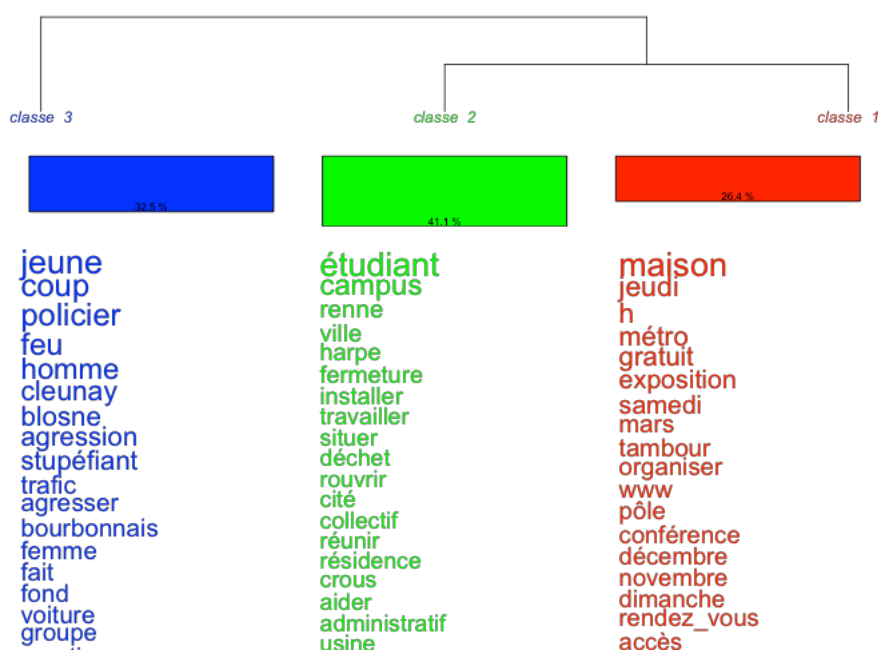


Figure 36. Classes thématiques extraites du sous-corpus « Villejean » à partir de la méthode Reinert sur Iramuteq.

Cette dernière classification représente 77,94% du sous-corpus « Villejean », soient 477 segments classés sur 612. On retrouve à nouveau, à hauteur de 32,5%, une classe thématique sur les aspects sécuritaires, la classe 3 : « policier », « feu », « agression », « trafic », « bourbonnais » qui renvoie précisément à la tour qui « pose problème » dans le documentaire réalisé, etc. À la différence, des deux autres quartiers, il n’y a pas de projet de renouvellement urbain de grande ampleur sur ce quartier (cf. chapitre 2. Point 2.3. « Une politique de renouvellement urbain »). Cela explique le fait qu’il n’y ait pas ici de classe organisée autour de cette thématique. Les deux autres classes font alors écho à 41,1% à l’université Rennes 2 présente sur le quartier (« étudiant », « campus », « crous », « résidence », etc.) et à 26,4% aux rendez-vous culturels organisés notamment au « tambour » qui est la salle de spectacle de l’université.

Cette courte analyse par quartier permet de se rendre compte que le positionnement énonciatif de *Ouest-France*, organisé autour de trois grands pôles (« politique de la ville », événements festifs et culturels, « insécurité »), est commun aux trois quartiers puisqu’il est possible de retrouver ces trois grands pôles dans les différents sous-corpus. Il semble donc qu’il y ait dans le traitement médiatique une forme d’homogénéisation entre ces trois espaces urbains, homogénéisation qui est notamment marquée par une récurrence thématique autour de

la question (in)sécuritaire. Ce positionnement journalistique ne signifie pas pour autant que la question (in)sécuritaire est uniquement mobilisée dans le traitement médiatique de ces quartiers de Rennes. Seule une analyse beaucoup plus ambitieuse sur tous les quartiers de la ville permettrait une comparaison et de conclure à une sur-représentation de cette thématique dès lors qu'il s'agit de ces espaces urbains.

L'objectif de cette analyse de discours médiatiques était d'offrir un contrepoint analytique qui participe à la compréhension de la construction de l'image « des quartiers » en lien avec mon terrain de recherche. L'enjeu n'était donc pas tant de montrer une sur-représentation, qui demanderait un travail de thèse à part entière, que de chercher à mettre en lumière l'univers discursif médiatique qui entoure ces espaces urbains et dont les éléments constitutifs se retrouvent dans mon travail de terrain et semblent structurer l'image des quartiers dits prioritaires. La question (in)sécuritaire dans le traitement médiatique est ici particulièrement intéressante puisqu'elle a pu être mise en exergue lors de mon travail de terrain (cf. suite du chapitre), mais également dans divers travaux universitaires. C'est alors un traitement médiatique dont l'accent est mis sur les « problématiques » qui est mis en avant et qui concourt à la construction de ces espaces urbains comme des lieux « médiatiques », mais aussi des lieux spécifiques, notamment marqués par « l'insécurité ». Cet aspect est particulièrement mis en lumière par Borrell dans son analyse des JT consacrés à « la banlieue » et cela dès la période 1970-1981 :

« Ces quartiers sont aussi l'objet ou le cadre de nombreux sujets consacrés à la vie quotidienne. Il en ressort une image nettement négative de ces quartiers de banlieue, dans la mesure où on les évoque en particulier pour évoquer les problèmes que leurs habitants y rencontrent. Si certains sont partagés par d'autres habitants, de la banlieue, des HLM et plus largement à l'échelle du pays, d'autres contribuent à faire de ces quartiers des espaces spécifiques. Les faits divers qui sont rapportés par le JT et les sujets consacrés à la délinquance contribuent également à construire l'image de quartiers qui se différencient par le nombre de faits divers, comme des lieux d'insécurité. » (Borrell, 2017, p. 560)

Si le positionnement des trois journaux nationaux semblait notamment marqué par la dimension socio-identitaire, il apparaît que le traitement médiatique locale semble quant à lui essentiellement marqué par la question (in)sécuritaire. On verra par ailleurs dans le chapitre 8, que dans une perspective sociologique, ces deux aspects sont intimement liés puisque la référence à « l'étranger » (et l'idéologie nationaliste qui lui est associée) permet notamment de « comprendre autrement l'insécurité » (cf. Point 2). Pour le moment, il est important d'avoir à l'esprit que ce focus sur « l'insécurité » n'est pas anodin comme le met en lumière un autre chercheur :

« Depuis les années 1990, particulièrement, cette construction discursive de la “banlieue” a permis d’en faire une métaphore spatiale et de facto moins chargée de connotations politiques pour parler de thèmes sensibles comme l’immigration, et recadre les problèmes de façon à occulter certains aspects (les dynamiques structurelles, la persistance des inégalités, le racisme et les discriminations, etc.) et à en mettre d’autres en avant (par exemple la violence, la délinquance, l’insécurité, etc.) » (Dikeç, 2009, p. 3)

D’ailleurs, la spécificité commune aux trois journaux nationaux autour de la dimension socio-identitaire ne signifie pas pour autant que la question de « l’insécurité » serait absente de ces discours médiatiques. Elle est aussi présente, à travers une insécurité « événementielle », comme on a pu le voir avec les références aux attentats en France, et une insécurité plus « diachronique » avec la constitution des imaginaires autour du traitement médiatique des « émeutes urbaines » notamment dont je parlerai dans les lignes à suivre. De la même manière, la dimension socio-identitaire n’est pas totalement exclue du traitement médiatique local par le *Ouest-France*. Une analyse plus approfondie permettrait certainement de retrouver un positionnement journalistique qui serait également marqué, au-delà de la question (in)sécuritaire, par la figure de « l’étranger » en association avec ces espaces urbains. Thomas Vétier dans sa thèse récente montre ainsi que le traitement médiatique du *Ouest-France* est notamment caractérisé par l’association référentielle durable de la figure du « migrant » et du « réfugié » avec les quartiers périphériques de la ville de Rennes, et plus spécifiquement avec les trois quartiers concernés par cette recherche (Vétier, 2018).

2. Une responsabilité sociétale des médias

Les contrepoints analytiques précédents ont permis de mettre en lumière certains positionnements journalistiques concernant les quartiers dits prioritaires. Or, en accord avec l’approche sociolinguistique de ce travail, les discours médiatiques produits ont une potentialité performative, « réfractives » (Voloshinov, Bakhtin, 1977, p. 37), et ils participent de fait à la constitution des imaginaires autour de ces espaces urbains. Dans ce sens, il est intéressant et pertinent de chercher à appréhender la manière dont les discours médiatiques peuvent concourir à la construction socio-discursive des quartiers dits prioritaires. C’était précisément l’objet des contrepoints analytiques précédents avec l’idée que « ce qui [me] motive ce ne sont pas les médias eux-mêmes (...), mais la façon dont se constituent à travers eux opinions et discours » (Bonnafous, Tournier, 1995 cité par Lafargues (de), 2006, p. 39). *Les médias peuvent avoir un rôle dans l’image, car c’est le premier canal pour forger l’opinion publique (Lucien, habitant du Blosne)*. Après avoir donc travaillé sur les positionnements journalistiques de quelques journaux, les lignes qui suivent visent à appréhender « ce que les discours peuvent provoquer »

à travers notamment la perception de ces derniers par les professionnel·le·s et les habitant·e·s rencontré·e·s. Une précision s'impose tout de même ici. Le risque, quand on cherche à appréhender « ce que les discours peuvent provoquer », c'est de tomber dans une forme de déterminisme qui emprunte à la causalité linéaire selon le schéma du « causes => effets ». Il est en effet important de garder à l'esprit qu'il est fort difficile de mesurer réellement l'influence des médias. Cela n'empêche cependant pas pour autant de mettre en lumière de manière qualitative ce que j'appellerai « une responsabilité sociétale des médias » quant à la construction d'un univers discursif qui met les personnes dans une certaine disposition pour penser le monde social qui les entoure et pour agir dans celui-ci.

2.1. De la constitution des imaginaires

2.1.1. Des discours médiatiques qui donnent un « sens particulier au monde »⁵⁸

<jeune> : ils parlent, mais ils savent pas ce qu'on fait // tu vois ce que je veux dire ? ils parlent de la dalle la dalle la dalle / est-ce qu'ils sont passés ici avant de la juger la dalle ?

<Abdoul> : ouais c'est vrai c'est vrai

<jeune> : la plupart des gens qui jugent la dalle ils sont pas passés ici / moi je les invite à passer ici après juger ce qu'il se passe par ici

<Abdoul> : directement quoi

<jeune> : au lieu d'écouter les journaux à chaque fois

Cette interaction est directement issue du documentaire réalisé dans le cadre de cette thèse et elle rend compte d'un sentiment partagé par différent·e·s professionnel·le·s et habitant·e·s. On retrouve ici l'idée d'une déconnexion entre l'espace conçu et l'espace vécu, entre une connaissance sensible de l'espace et une connaissance « à distance » qui emprunte « aux journaux ». Les discours médiatiques sont alors perçus comme la seule focale qui permette aux personnes ne fréquentant pas ces espaces urbains de se forger une représentation de ces derniers. Or cette focale, cette *image est « médiatiquement véhiculée comme négative », notamment le Ouest-France voire Les Rennais. TV Rennes ils ne viennent jamais non plus ce que je ne comprends pas. « Il n'y a aucun relai médiatique sauf quand ça ne va pas » (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas).*

⁵⁸ (Charaudeau, 1997, p. 9).

Ce « *manque de relais dans la presse* » (Benjamin_16) est régulièrement mis en avant par les personnes afin de signaler un double mouvement : une hyperbolisation des aspects négatifs et une euphémisation des aspects positifs dans les discours médiatiques. Cette réception des discours médiatiques peut maintenant se comprendre à l'aune des développements précédents sur l'enjeu de captation et les processus de spectacularisation qui lui sont associés. Pour les personnes rencontrées, ces aspects ne sont pas sans conséquences sur « *la perception des Rennais vis-à-vis de ce quartier vu comment la presse en parle à chaque fois c'est-à-dire dès qu'il y a un problème en gros [*<enqNK> : hum*] / ou de délinquance ou de règlements de comptes ou de problèmes de sécurité / vu que c'est très difficile d'en parler de façon positive* » (Clémence_8). Les analyses de presse réalisées précédemment, notamment dans le corpus *Ouest-France*, permettent bien de confirmer ce ressenti au vu du positionnement journalistique mis en lumière. C'est d'ailleurs explicitement ce journal qui est le plus souvent pointé du doigt pour notifier une forme de responsabilité sociale dans « l'image négative » de ces quartiers. « *il y a quelque chose qui est véhiculé via les médias et notamment un journal local qui contribue aussi à mettre l'accent et stigmatiser finalement cette image un peu négative du coeur de Maurepas / parce que là aussi il y a des initiatives et des choses très positives et il y a une richesse conséquente que ce soit en termes de ressources habitants vie associative de ce qui peut être développé, mais qui n'est pas nécessairement valorisé dans les médias comme peuvent l'être les faits divers qui sont quasi quotidiens* » (Pascal_13). On avait déjà entraperçu ces éléments dans le chapitre 3 à travers les développements sur l'approche par indicateurs statistiques de la politique de la ville : cette seule approche permet uniquement de rendre compte de ce qui peut être chiffrable et mesurable en laissant de côté l'espace vécu quotidien et les aspects potentiellement positifs, mais inquantifiables (cf. Point 1.1. « Une définition institutionnelle statistique »). Or, dans un souci de spectacularisation (et de captation), les chiffres semblent les bienvenus pour appuyer les discours médiatiques sur ces espaces urbains.

Ici aussi, ma recherche s'est construite de manière empirico-inductive car c'est face à l'importance des références aux médias que j'ai commencé à introduire une question sur les discours médiatiques dans les différents entretiens menés. Ce point ne faisait pas partie à la base de ma trame d'entretien. Il est à noter que, dans les faits, il était assez rare que j'aie besoin de poser explicitement une question sur l'importance ou non des discours médiatiques, puisque cette thématique venait le plus souvent naturellement dans la conversation, notamment du côté des habitant·e·s. « *ah ça va au Blosne ? tu rentres à quelle heure ? c'est vraiment les personnes qui connaissent pas le quartier qui disent ça, et ça c'est dû à la presse on a l'impression que c'est une guérilla urbaine au Blosne* » (Stéphanie, habitante du Blosne). Cette « *stigmatisation du quartier et notamment par le Ouest-France* » (Céline, habitante du Blosne) est un ressenti

et un vécu partagé par la quasi-totalité des personnes rencontrées et cela quel que soit le quartier considéré parmi les trois quartiers étudiés dans cette recherche.

L'impact des discours médiatiques, il est aussi exprimé par les professionnel·le·s. Dans le service en charge des demandes de logement social, les refus et les tensions avec les personnes semblent ainsi directement liés aux derniers articles du Ouest-France. *Il y a beaucoup d'articles dans le Ouest-France en ce moment et quand il y a des articles des articles comme ça, la semaine qui suit il y a plus de refus (Pauline, professionnelle du service Habitat social à Rennes Métropole).* « Je pense que l'impact des médias y est pour beaucoup dans ces quartiers-là ». Par exemple, « une fois un usager a carrément fourni des copies de Ouest-France » (Virginie, professionnelle du service Habitat social à Rennes Métropole). Du côté des médiateur·rice·s aussi, l'impact des discours médiatiques est mis en avant quant aux difficultés provoquées par certains articles journalistiques pour l'exercice de leur métier :

154_<enqNK> : *ok / j'ai 2 dernières questions la première c'est est-ce que la question des médias / des discours médiatiques tout ça revient parfois dans vos interventions le fait qu'ils participent à une forme de stigmatisation ou pas de ces quartiers /*

155_<Loïc> : **oh oui oh oui**

156_<Guillaume> : **énormément** on a un exemple un peu concret / Bellangerais / il y a 10 jours où dans l'urgence une habitante a été interviewée par un journaliste de Ouest-France qui justement stigmatisait un groupe de jeunes qui est devant la maison de quartier qui sont plutôt plutôt sociables et sympathiques, mais dans cette interview en fait elle expliquait qu'elle connaissait les trafics de drogue au niveau de ces jeunes-là qu'ils utilisaient des enfants de 4 à 5 ans pour transporter la drogue qui servait pour après acheter des armes et faire monter le terrorisme à cet endroit-là / et tout des images

157_<Loïc> : *utilisaient des gamins de 6 ans pour faire / la chouffe enfin surveiller et balancer quand il y a les flics ou quoi que ce soit enfin ils ont vraiment / c'est vraiment un article très excessif / pour en plus en ayant habité dans ce quartier-là étant un jeune je connais très très bien les jeunes dans ce truc là je ne prendrai pas parti pour eux, mais **c'est vraiment pas du tout la réalité c'est amplifié** à un / parce que ils ont pris une plaque tout con où il y a des belles traces de balles dessus et en fait c'est un conflit qu'il y avait eu à la Bellangerais entre Patton et Maurepas et ça date de il y a plus de 10 ans / les petits trucs comme ça où quand même / **c'est triste qu'ils fassent quelque chose en fonction de ça surtout qu'on a un bon contact avec ces jeunes-là** que euh ils se montrent réceptifs en plus aux échanges, etc etc. on a quand même la chance de pouvoir changer avec eux / l'équipe les oriente beaucoup nous ça se passe très bien avec eux on leur fait le préventif sur les déchets et des trucs comme **ça ça peut***

freiner littéralement notre métier et puis ça peut et en fait ça élargit la fracture encore plus qu'il peut y avoir entre eux et les infrastructures /

158_<Alice>/ *et même les derniers articles qu'il y a eu sur Maurepas*

159_<collectif> : *XXX*

160_<Alice> : *c'est une proportion*

170_<Loïc> : *ça n'aide pas ça ne les aide pas ça conforte ça conforte la peur des gens / ça des ça / stigmatise les choses ça renforce les jeunes dans leur isolement, etc. en fait ça nous ça nous dans notre métier ça nous crée des difficultés et même pour la police ça crée de la difficulté clairement [...]*

Quand ce n'était pas la presse écrite qui était pointée du doigt, c'étaient les JT ou les émissions télévisuelles. « *ici les anciens parce qu'on a pas mal d'anciens dans leurs témoignages apparemment ce qu'ils diraient c'est qu'ils vont faire leurs courses le matin tellement ils ont peur // en même temps ils ont raison d'avoir peur il y a eu un très bon documentaire / sur la BAC et Villejean / un bon travail journalistique qui nous montre qu'on est dans une zone de non droit* » (Xavier_34). Xavier fait ici référence à une émission du magazine télévisuel « Révélation » qui est souvent revenue dans les discours : « *Violences et trafics : La BAC de Rennes sous tension* ». Dans cette émission, diffusée pour la première fois en 2015, et rediffusée depuis régulièrement, les journalistes se donnent pour ambition de suivre la BAC de Rennes dans plusieurs interventions, notamment sur la dalle Kennedy à Villejean : « *pendant plusieurs semaines, les caméras de "Révélation" ont pu vivre leur quotidien souvent difficile et très violent* ». « *C'est-à-dire qu'on veut faire du buzz et on est dans le raconter de ce que les gens ont envie d'entendre* » (Xavier_36). On retrouve l'enjeu de captation et la recherche du « vraisemblable » déjà mis en avant. Dans le cadre de mon travail sur le vécu de la stigmatisation, c'est aussi l'impact sur les habitant·e·s qui est intéressant à mettre en lumière. Ce reportage, « *c'est une catastrophe* ». « *Les gens n'en peuvent plus de ces images négatives* » (Amina, habitante de Villejean).

On touche à travers cet exemple à l'idée de la construction de « lieux médiatiques » déjà énoncée précédemment, mise en lumière par Borrell (Borrell, 2017) ou encore Berthaut (Berthaut, 2013), et formalisée par Raoulx : « *Puisqu'il s'agit d'une construction, les médias sont partie prenante des rapports sociaux ; ils relèvent d'une forme d'incorporation qui sollicite les rapports à l'espace* » (Raoulx, 2006, p. 35). Cette construction, elle passe notamment par des reportages multiples où le point de vue journalistique tend à être invisibilisé et où l'effacement énonciatif prôné tente à faire croire à une simple retranscription fidèle de la réalité. On ne montrerait ou bien on n'écrirait que sur des faits. Cet effacement énonciatif, c'est ce que

Niney appelle le « nobody's point of view » (Niney, 2009, p. 120). À cet égard, le documentaire réalisé, avec son intention assumée, peut être aussi perçu comme un contrepoint au langage télévisuel, et plus spécifiquement à cette émission sur la dalle Kennedy.

« Les médias ne transmettent pas ce qui se passe dans la réalité sociale, ils imposent ce qu'ils construisent de l'espace public. L'information est essentiellement affaire de langage et le langage n'est pas transparent au monde ; il présente sa propre opacité à travers laquelle se construisent une vision et un sens particulier du monde » (Charaudeau, 1997, p. 9).

Cette « vision » et ce « sens particulier du monde », il se joue notamment ici à travers une hyperbolisation de la question sécuritaire, ou plus précisément une focalisation, qui a souvent été mise en avant par les professionnel·le·s ou les habitant·e·s. *Concernant le trafic, « ce qui nous gêne c'est finalement porté par peu d'éléments. c'est 20 personnes par quartier » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social à Maurepas). Sur 15 000 habitants à Villejean, c'est peut-être 30 jeunes sur la dalle. « On ne voit que ce qu'on a envie de voir. Eux, c'est la face visible de l'iceberg » (Amina, habitante de Villejean). Dans les médias, « on a l'impression que Villejean c'est que le deal et la dalle ». Il y a 25000 habitants et 50 dealers. (Laëtitia, animatrice sur le quartier de Villejean). L'hyperbolisation des aspects sécuritaires tend alors à évincer les autres problématiques potentielles du débat public, et notamment celles qui sont d'ordre structurelles (Dikeç, 2009, p. 3). « en fait ce qui est intéressant sur un quartier comme Villejean c'est qu'on te parle des dealers et quand c'est pas les dealers c'est les étourneaux / pour faire sortir des vrais sujets tu vois l'amélioration des conditions de vie c'est pas les dealers qui qui le dealer c'est le sujet de discussion commun à tout le monde en fait / on ne parle pas tu vois on ne parle pas trop on en parle un peu certainement entre professionnels, mais pas les gens la situation des familles monoparentales comment tu fais pour t'en sortir sur le quartier ? la puissance d'emploi sur le territoire tu vois discrimination à l'embauche on n'en parle pas non plus / tu sais tous les sujets qui fâchent sont complètement évincés toujours par la problématique de la délinquance du sentiment de sécurité » (Xavier_122).*

Face à l'hyperbolisation des aspects négatifs dans les discours notamment médiatiques, c'est une demande de complexité, parfois implicite, parfois explicite, qui m'a notamment été faite de la part des personnes rencontrées tout au long de mon travail. *Il ne s'agit pas dire que tout va bien, ni que tout va mal, il y a des choses qui vont mal, mais pas uniquement (Arthur, habitant de Maurepas). « Tout n'est pas tout n'est pas aussi noir que j'allais dire que la presse veut bien le relayer de manière / assez assez fréquente au final » (Benjamin_12).*

« On retrouve donc là une forme bien connue de balancement rhétorique (pour/contre, aspects positifs/aspects négatifs) qui est la marque même du sens commun. Présidant de plus en plus au discours informatif qui a cours dans les émissions à prétention explicative sur les banlieues, cette dernière

figure mérite attention. Elle met bien en lumière que la télévision informative est le plus souvent condamnée, lorsqu'elle aborde les questions sociales, à une posture discursive marquée par l'ambivalence qui vaut comme un renoncement à affronter la complexité des situations et des êtres. Et ce essentiellement, parce que ce type de production médiatique est en proie à une situation de "double contrainte" qui s'impose aux producteurs d'information, en quête d'une crédibilité intellectuelle, mais aussi toujours soumis à un impératif de séduction spectaculaire dont les effets sont les recours systématiques aux figures stéréotypes et les retours, malgré les expériences passées, à des traitements hâtifs et dramatisants, pénalisants pour ceux qui en sont les objets. » (Lochard, 2002, p. 41)

L'idée, qui est mise en avant ici par les personnes, c'est celle de l'exagération, de l'excès, du « trop » dans le traitement médiatique de ces espaces urbains. L'image du Blosne, « *c'est un mythe presque, oui il y a du trafic, tout ça, mais faire une montagne de tout ça* ». « *Il y a des choses qui sont disproportionnées* » (Stéphanie, habitante du Blosne). « Parler des "quartiers" dans la société française, c'est finalement mobiliser un mythe, au sens d'une représentation collective, structurante, de la société. Cela renvoie tout à la fois à une situation objective et à une construction mentale, sociale, politique » (Avenel, 2006, p. 24). « *Ce n'est pas une zone de non droit, il ne faut pas exagérer quand même* » (Inès, habitante de Villejean). « Exagéré », le mot a été répété à plusieurs reprises dans cet entretien. Cela montre bien selon moi la *sur-événementialisation* journalistique ressentie et vécue par les habitant·e·s. « *je trouve que la traduction en tout cas locale de ce qui se passe dans les quartiers va plutôt dans une dimension stigmatisante et négative et souvent sur les mêmes sujets : insécurités phénomènes de trafic climat / climat de quartier le côté comment dire précaire aussi de ces quartiers et / finalement ce n'est qu'une approche et qu'un regard il ne faut pas nier c'est une réalité de ces quartiers-là il n'empêche qu'il y a aussi tout l'autre aspect aussi positif et ressource de ces quartiers qui à mon avis n'est pas ou est peu mis en avant dans les médias / voilà pour non pas contrebalancer, mais amener aussi des éléments d'équilibrage sur la manière dont on parle aussi de ces quartiers* » (Pascal_23). Cette demande et ce besoin « d'équilibrage » semblent en tout cas confirmer l'accent mis dans ce travail sur la volonté de rendre compte d'une certaine complexité. Une complexité qui doit se penser dans le dialogisme entre plusieurs réalités, plusieurs vécus, et plusieurs perceptions.

2.1.2. De la mémoire discursive médiatique à l'effet de sédimentation

S'intéresser à ce que les discours médiatiques convoquent et provoquent implique également de s'intéresser à la manière dont se construit, à travers l'exposition quotidienne aux médias, une mémoire collective participant largement aux processus d'intelligibilité du monde social. Pour cela, il s'agit tout d'abord de partir de l'idée d'une mémoire collective conçue avant

tout comme une mémoire sociale, c'est-à-dire à une mémoire qui se situe au-delà de la mémoire de chacun de ses membres :

« 'Si nous examinons d'un peu plus près de quelle façon nous nous souvenons, nous reconnaitrions que, très certainement, le plus grand nombre de nos souvenirs nous reviennent lorsque nos parents, nos amis, ou d'autres hommes nous les rappellent. On est assez étonné lorsqu'on lit les traités de psychologie où il est traité de la mémoire, que l'homme y soit considéré comme un être isolé. [...] Cependant c'est dans la société que, normalement, l'homme acquiert ses souvenirs, qu'il se les rappelle, qu'il les reconnaît et les localise. [...] le rappel des souvenirs n'a rien de mystérieux. Il n'y a pas à chercher où ils sont, où ils se conservent, dans mon cerveau, ou dans quelque réduit de mon esprit où j'aurais seul accès, puisqu'ils me sont rappelés du dehors, et que les groupes dont je fais partie m'offrent à chaque instant les moyens de les reconstruire, à condition que je me tourne vers eux et que j'adopte au moins temporairement leurs façons de penser. [...] C'est en ce sens qu'il existerait une mémoire collective et des cadres sociaux de la mémoire, et c'est dans la mesure où notre pensée individuelle se replace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir' » (Halbwachs, 1994, p. VI cité par Marcel, Mucchielli, 1999, p. 8)

Dans la continuité des thèses développées par Halbwachs, Moirand conceptualise alors l'idée d'une « mémoire interdiscursive médiatique » :

« quant aux médias, et à la presse ordinaire en particulier, ils contribuent à diffuser les mémoires collectives des communautés langagières qu'ils convoquent et à participer à la constitution des mémoires individuelles de leurs lecteurs/auditeurs. Ils construisent de fait, au fil du traitement des événements, une *mémoire collective médiatique*, majoritairement interdiscursive, qui vient s'ajouter ou se superposer aux mémoires collectives des différents mondes sociaux qui y sont exposés [...] » (Moirand, 2007, p. 149)

Dans et par les médias, il se construit une mémoire collective, éminemment sociale, porteuse de discours antérieurs et cadre des interprétations ultérieures des événements. « Responsables de l'exposition discursive des citoyens ordinaires à propos d'un fait ou d'un événement, les médias concourent au rappel des savoirs et des discours déjà emmagasinés en mémoire tout autant qu'à la construction et au renforcement des mémoires collectives » (Moirand, 2007, p. 158). C'est dans ce sens que les médias participent à la construction de la réalité sociale et qu'ils portent une responsabilité. L'évènement médiatique est le « résultat d'une construction » et les médias ont une responsabilité quant aux représentations sociales qui se constituent à travers leurs discours, mais aussi quant au vécu quotidien de la stigmatisation qui peut en découler.

Cette « mémoire interdiscursive médiatique », elle fait écho à ce que je conceptualise comme un « effet de sédimentation », c'est-à-dire une accumulation d'évènements médiatiques qu'aucune prise en compte de la temporalité ne semble pouvoir venir contrebalancer. Cet effet

de sédimentation discursive est central et se retrouve au quotidien dans ces espaces urbains. En effet, « *il semble qu'il y ait un effet d'accumulation des faits et des souvenirs* » (Frédéric, professionnel de la direction de quartier à Villejean) et cela se traduit dans les discours sur ces espaces urbains par une forme de suppression de la temporalité. Deux évènements médiatiques séparés temporellement par plusieurs mois ou plusieurs années se retrouvent ainsi juxtaposés, et même superposés, ce qui ne fait que leur donner plus d'ampleur. Voilà ce que je nomme « l'effet de sédimentation ». *Ça induit « une perception un peu déformée de ce que tu as pu constater à un moment donné »* (Frédéric, professionnel de la direction de quartier à Villejean). Cette absence de temporalité semble particulièrement vraie en ce qui concerne la dalle Kennedy où se cristallisent notamment les discours sur les agressions, descentes de police et affrontements divers. L'extrait d'entretien ci-dessous est révélateur à cet endroit :

19_<enqNK> : *hum hum / quand vous dites actualité c'est que vous pensez aussi en gros aux discours médiatiques qu'il peut y avoir aussi sur ces espaces urbains ?*

20_<Sébastien> : *non non non c'est parce qu'il y a eu quelque temps alors c'était il n'y a pas si c'était il y a c'est pas l'actualité récente récente, mais à Villejean il y a eu quelques [*enqNK* : oui] problèmes de rodéo il y a eu des soucis / des des choses comme ça je ne sais plus quand c'était il y a deux ans c'était il n'y a pas si longtemps que ça /*

« [L'évènement] opère à la façon d'un infusoire. Il actualise dans l'instant des dispositions qui le précèdent ; il reconfigure, parfois durablement, l'horizon des référents communs. » (Goetschel, Granger, 2011, p. 15). À cet égard, il est à noter que deux procédés discursifs participent notamment à la transformation de « l'actualité événementielle en “sur-actualité” en produisant des effets déformants » : le « procédé de focalisation » et le « procédé de répétition » (Charaudeau, 2006, p. 6-7). « *Parce qu'il y a aussi notamment à l'échelle d'un quartier des choses que l'on peut se répéter en boucle et du coup on a l'impression que ça fait un cumul sauf que les gens ils parlent de la même situation qui peut être emblématique qui peut venir frapper les esprits* » (Amélie_20). La focalisation et la répétition des discours médiatiques sont notamment pointées du doigt par les personnes rencontrées. Les analyses de presse réalisées tendent d'ailleurs à confirmer ces deux procédés discursifs dans le traitement médiatique de ces espaces urbains : autour du rapport à « l'étranger » pour les journaux nationaux, de l'aspect sécuritaire pour le *Ouest-France*.

Cet effet de sédimentation, et les procédés discursifs qui y sont associés, est d'ailleurs d'autant plus important qu'il est adossé à une dimension spatiale. En effet, « le lieu permet de réactiver et de construire une “mémoire médiatique”. On relève ainsi une résonance forte entre

l'effet médiatique et l'effet de lieu, deux effets qui se combinent facilement dans les dispositifs des médias » (Raoulx, 2006, p. 26). À cet égard, la question de la dimension socio-identitaire est révélatrice. Déjà mise en avant dans cet écrit, notamment dans les développements sur le « communautarisme » (cf. Chapitre 4. Point 3.2. « La menace du “communautarisme” »), l'analyse de la presse nationale a permis de mettre en lumière le lien réalisé entre idéologie nationaliste, difficulté à penser « l'étranger » et quartiers dits prioritaires. Plusieurs personnes rencontrées mettent également en lumière ce lien convoqué par les discours médiatiques. *« c'est que dans tous les récits par exemple de les récits notamment de compte-rendu de justice ou parfois de compte-rendu d'un retour sur une agression quand on a besoin de localiser ou d'identifier la nationalité de la personne // la plupart du temps ça n'a aucun intérêt [<enqNK> : hum] et avec un réflexe de spécifier d'où est la pers- de quel quartier est la personne /quand c'est un quartier prioritaire et pour les autres quartiers c'est moins et je ne suis pas sûr que ça soit aussi systématique » (Cécile_54).* Dans certains ateliers sociolinguistiques réalisés dans la collectivité, plusieurs personnes ont également mis en avant ce lien entre les discours médiatiques et les notions idéologiques interrogées lors des ateliers. *« Avec tout le rabattage médiatique autour du voile, de l'islam, de la burqa, etc. », si les gens voient une personne mettre le voile c'est « directement du communautarisme » (Lucie, professionnelle au service diversité culturelle de Rennes Métropole).*

2.2. « Ça fait banlieue de Paris ou de Marseille » ou l'effet de « visibilité »

Lors des différents échanges que j'ai pu avoir, que ce soit sur le Blosne, Villejean ou Maurepas, j'ai été frappé par la référence quasi-automatique qui était faite à un quartier « de banlieue parisienne ou marseillaise » afin de les évaluer et de leur donner un certain nombre de caractéristiques. J'ai donc souhaité me pencher sur l'enracinement de cet imaginaire national et surtout la manière dont ce dernier s'est construit à travers notamment le traitement médiatique des « émeutes urbaines ». Loin de l'ambition d'un rapport exhaustif des faits, l'objectif des lignes qui suivent est de mettre en lumière un certain nombre d'éléments qui me semblent significatifs afin d'appréhender l'univers discursif entourant ces espaces urbains, et surtout la manière dont celui-ci s'est construit à travers la médiatisation de divers événements.

Les premiers affrontements entre habitant·e·s de certains quartiers et policier·ère·s se sont produits dès 1971 à Vaulx-en-Vélin puis tout au long de la décennie suivante (Bantigny, 2016, p. 12). Dans le même temps, il est intéressant de noter que la présence de personnes d'ascendance maghrébine en France est déjà explicitement pointée du doigt comme un

« problème » dans certains médias. En effet, dès 1973, « Le Nouvel Observateur titrait : ‘Peut-on vivre avec les Arabes ?’, d’après le sondage effectué par le magazine, 65% en doutaient » (Regnard, 2016, p. 79). Les premières « émeutes urbaines », qualifiées comme telles, ont lieu en 1979 dans la banlieue de Lyon (Beaud, Masclet, 2006, p. 813). De nouvelles émeutes éclatent en 1981 dans le quartier des Minguettes à Vénissieux (métropole de Lyon) et connaissent la première grande couverture médiatique. « Depuis juin 1981, [...] les médias nationaux s’en font écho : le phénomène, localisé, devient un enjeu de société » (Bantigny, 2016, p. 12). Les « problèmes des banlieues » commencent ainsi à être institués et c’est à un effet de « visibilisation » qu’on assiste dans les années 1970-1980, c’est-à-dire « le processus consistant à faire entrer dans le débat public un phénomène social qui devient alors une question sociale » (Fournier, Raoulx, 2014, p. 363) :

« La médiatisation des événements des Minguettes, en 1981, marque en quelque sorte un point d’orgue inattendu à la décennie, au travers de reportages qui, s’ils sont exceptionnellement nombreux, renvoient une image de ces quartiers conforme à celle qu’on a pu voir à l’occasion de la médiatisation antérieure de quelques faits divers. C’est dans les années qui suivent qu’on instaure progressivement ces événements en lieu de mémoire des “banlieues” » (Borrell, 2017, p. 564)

Cette période est également marquée par la construction d’une image médiatique où la forme architecturale des grands ensembles commence à être perçue comme la source du problème. « Dès 1982, *Le Monde*, journal de l’officialité française, titrait : “Faut-il raser les grands ensembles ?” [...] » (Dufaux, Fourcaut, 2004, p. 8). Cette visibilisation médiatique doit aussi se comprendre en lien avec le contexte socio-politique : les « luttes contre les lois ‘anti-immigrés’ sous Valéry Giscard d’Estaing, [l’]accession de la gauche au pouvoir en 1981, qui fait naître l’espoir de ‘changer la vie’, mais surtout [le] climat xénophobe qui se traduit par la percée du Front national aux élections municipales de mars 1983 » (Beaud, Masclet, 2006, p. 816). C’est dans ce contexte que l’année 1983 est émaillée de plusieurs crimes qualifiés de « racistes » (Célinain, 2013). On peut citer ici le 9 juillet 1983 où, dans le quartier des 4000 à La Courneuve, Toufik Ouannès, un enfant de 10 ans, est tué d’un coup de fusil tiré par un salarié de la RATP. Pour les personnes habitant les quartiers où ont lieu ces différents affrontements, l’explication de ces derniers et des tensions qui y sont associées est d’abord à chercher du côté des discriminations systémiques dont ils font l’objet. Le 15 octobre 1983, la « Marche pour l’égalité et contre le racisme » part de Marseille. D’abord très restreint, le nombre de personnes participant à cette marche grandit de plus en plus à mesure que celle-ci s’approche de Paris. Après un mois et demi, la Marche arrive sur Paris, place de la Concorde. La presse estime alors le nombre de participants à 100 000 personnes (Beaud, Masclet, 2006, p. 813).

À bien des égards, l'année 1983 marque un tournant médiatique dans la visibilisation des quartiers dits prioritaires et des populations identifiées comme immigrées. Pour autant, il serait réducteur de se limiter à cette seule année pour appréhender les représentations liées à ces populations associées à la figure de « l'étranger ». « L'inégalité dans la représentation des "Arabes" – ici entendue comme une forme de discrimination naturalisée à l'écran – prend sa source dans différentes séquences historiques » (Gastaut, 2016, p. 7). « Dès le milieu des années 1980, on voit se formuler dans les représentations médiatiques ce caractère double de la question sécuritaire appliquée à l'altérité, qui vise à présenter une image ambiguë de l'"Arabe" pour cerner les contours d'une menace pour l'identité et le régime politique français » (Deltombe, Rigouste, 2005, p. 196). Peu à peu, la dimension socio-identitaire devient ainsi centrale dans le traitement médiatique des « banlieues » et des « quartiers », sources de problèmes et de menaces envers la République. On retrouve le « danger imminent » déjà mis en lumière à travers la menace du « communautarisme » dans le chapitre 4 (cf. Point 3.2. « La menace du "communautarisme" »). Dans le même temps, le Front National, qui s'appuie largement sur des idéologies renvoyant à la période coloniale, s'alimente aux sources du refoulé de la guerre d'Algérie et continue sa progression dans les années 1980 et 1990 (Stora, 2003, p. 84).

Les tensions associées à certains quartiers des grandes villes de France se font jour de nouveau dans la décennie suivante sous la forme de nouvelles « émeutes urbaines » dans la région lyonnaise ou parisienne qui bénéficient toujours d'une « grande couverture médiatique » (Beaud, Masclet, 2006, p. 829). En parallèle de ce changement de représentations vis-à-vis de certains espaces urbains, le contexte international de l'époque et surtout sa médiatisation participent aux changements de représentations autour de la figure de l'Arabe, associée dans l'imaginaire collectif aux « quartiers des émeutes urbaines ». À travers la première guerre du Golfe en 1990-1991, l'Intifada⁵⁹, ou encore l'affaire « Salman Rushdie »⁶⁰, et à partir d'une équation ethniciste présentée comme une évidence, la médiatisation mobilise des « figures de l'Arabe menaçant la France depuis l'extérieur » et pose la question suivante : « la présence d'« Arabes » en France est-elle susceptible d'y porter la menace que représentent les Arabes de l'étranger ? » (Deltombe, Rigouste, 2005, p. 197).

⁵⁹ L'Intifada fait référence ici au premier mouvement de révolte populaire palestinien face à l'oppression israélienne. La première Intifada a débuté en 1987 et fini en 1993. Une deuxième Intifada renvoyant toujours au conflit israélo-palestinien a débuté en 2000 et s'est achevée en 2005.

⁶⁰ L'affaire « Salman Rushdie » fait référence à l'écrivain britannique du même nom qui en 1988 publie son ouvrage « Les versets Sataniques ». Le portrait dressé dans ce livre du prophète Mahomet est jugé blasphématoire par plusieurs populations musulmanes dans le monde. Des incidents et des attentats provoquant plusieurs morts ont alors lieu dans différents pays. L'écrivain quant à lui est menacé de mort à travers notamment une fatwa réclamant explicitement son assassinat et énoncée par l'ayatollah Khomeini alors « Guide de la Révolution » de l'Iran.

« Les représentations télévisuelles renvoient désormais à un en-dehors de la société, et, d'une certaine façon, de la nation : leur évocation, comme l'emploi de l'expression "jeunes de banlieue", sont une façon euphémisée de parler de ces jeunes Français dont les traits trahissent des origines étrangères » (Borrell, 2017, p. 574)

C'est une forme d'excommunication de la communauté nationale qui se met en place peu à peu à travers la mise en mots de ces espaces urbains. La figure de « l'étranger » est alors ici centrale (cf. Chapitre 7. Point 1. « Le noir n'est pas devenu blanc »).

« Depuis la fin des années quatre-vingt, les immigrés sont fréquemment assimilés aux exclus des banlieues. La paupérisation, le particularisme culturel, voire religieux, et les violences qui, périodiquement, secouent les périphéries des grandes villes renforcent les images négatives de ces 'quartiers d'exil', où on ne s'aventure plus. Dans l'imaginaire collectif, l'exil et l'exclusion semblent se conjuguer » (Costa-Lascoux, 1996, p. 158).

La chercheuse exprime ainsi la mise en place d'une logique du dedans et du dehors, d'une inclusion et d'une exclusion, d'un « Nous » et d'un « Eux ». Le lien entre immigré·e·s (et plus particulièrement d'ascendance maghrébine), émeutes, et grands ensembles se met indéfectiblement en place. « La fracture économique et sociale qui sépare les banlieues des centres urbains se superpose en effet à la fracture qui sépare les Français dits 'de souche' des immigrés et des Français issus de l'immigration » (Costantini, 2008, p. 12). Paradoxalement, cette mise à l'écart se voit renforcée par la mise en avant de figures modèles d'intégration. On peut citer ici trois personnes renvoyant à cette figure de « l'Arabe qui a réussi » : le footballeur Zinédine Zidane, le chanteur Faudel ou encore l'humoriste Jamel Debbouze (Deltombe, Rigouste, 2005, p. 200) : « fonctionnant sur le mode de l'exception qui confirme la règle, cette figure désigne par contraste l'"Arabe non spectaculaire" comme un échec ». La figure d'exception permet ainsi de glisser d'une responsabilité « collective » – renvoyant à des processus discriminatoires systémiques – vers une responsabilité « individuelle » – renvoyant aux discours sur la « méritocratie » et « l'égalité des chances ». Le processus dit d'intégration est alors bien pensé de manière unidirectionnelle (cf. Chapitre 7. Point 1.2.3. « De l'assimilation à l'impératif d'intégration ») : c'est à « l'étranger » de faire l'effort de s'intégrer.

En dernier lieu de ces événements médiatiques qui ont participé à la construction d'un imaginaire national, il semble important d'évoquer les « émeutes urbaines de 2005 ». Celles-ci survinrent à la suite de la mort dans un transformateur électrique de deux adolescents poursuivis par la police alors qu'ils rentraient chez eux après un match de foot. De nombreuses émeutes ont alors eu lieu, non plus seulement à un niveau local, mais aussi au niveau national dans

différentes villes de France. Ces émeutes, qui auront duré trois semaines environ, ont été largement relayées par les médias français et étrangers. Un rapport des Renseignements Généraux décrit ces émeutes comme « “une forme d’insurrection urbaine non organisée”, “une révolte populaire des cités, sans leader et sans proposition de programme”, animée par des jeunes “habités d’un fort sentiment identitaire ne reposant pas uniquement sur leur origine ethnique ou géographique, mais sur leur condition sociale d’exclus de la société française” » (Mucchielli, Aït-Omar, 2007, p. 139). On retrouve encore une fois le lien entre exclusion sociale et « origine ethnique ou géographique » dans l’explication de ces tensions socio-identitaires. Les deux auteurs parlent alors de la mise en place d’une « théorie-écran » voulant réduire l’émeute urbaine à une simple « criminalisation » (Ibid, p. 140). Les « émeutiers » se caractérisent par l’absence d’organisation, de slogan ou de discours formatés à destination des journalistes. À l’inverse, les discours largement diffusés dans les médias sont construits pour la situation de communication médiatique et tendent à réduire les personnes participant aux émeutes à des délinquants.

« Il est vrai qu’il est plus facile de “lutter contre la violence urbaine” que de poursuivre le combat qui avait longtemps fondé l’identité de la gauche, en France et ailleurs : celui contre les inégalités. “La ville” va se trouver ainsi instituée comme laboratoire d’une pratique du déni de la mésestime et du différend, dont le propre est d’activer un modèle général liquidateur de toute dimension politique des révoltes sociales. Et cela d’autant plus aisément, que faute de perspectives, c’est-à-dire d’espace politique où se déployer et de voie politique où s’engager, ces révoltes sont le plus souvent amenées à emprunter le chemin de la délinquance » (Garnier, 2011, p. NP)

Les quelques éléments mis en perspective précédemment permettent ainsi de rendre compte de la constitution d’un imaginaire national autour des espaces urbains étudiés. Dans mon travail sur la mise en mots des quartiers dits prioritaires, et sur ce que cette mise en mots convoque et provoque, il semble en effet important d’avoir à l’esprit que « les médias audiovisuels ont largement contribué à donner des normes dans la mise en mot de la ville (les banlieues) et à positionner les groupes les uns par rapport aux autres par la construction de stéréotypes » (Raoulx, 2006, p. 23). Cet imaginaire national, il devient ainsi un des premiers référentiels stéréotypiques mobilisés quand il s’agit de produire un discours sur les quartiers dits prioritaires sur Rennes, de les identifier et de les évaluer. « [...] *pour moi ça enfin ouais schématiquement comme ça on associe souvent ces quartiers-là aux banlieues des grandes agglomérations* » (Sophie_9). Le caractère stéréotypique est bien mis en lumière ici à travers le « schématiquement » et les développements socio-historiques précédents permettent de comprendre l’implicite que cette stéréotypie vient mobiliser. Cette référence est d’ailleurs

d'autant plus intéressante que Sophie est cadre dans le service de « Prévention de la délinquance » à Rennes Métropole.

Sur Rennes, les médias, « ils ont l'impression qu'ils sont en région parisienne » (Céline, habitante du Blosne). « Si une voiture brule au Blosne, une autre à Pacé ce n'est pas le même impact ». Il y a un parti pris total et aucun recul comme si on « était dans certaines banlieues parisiennes ou à Marseille » (Emmanuel, médiateur d'un bailleur social). D'ailleurs, si l'émission télévisuel sur la BAC de Rennes semble aussi avoir eu autant d'impact, c'est que « ça faisait banlieue de Paris » (Amina, habitante de Villejean). Partagé aussi bien par les habitant·e·s que les professionnel·le·s, cet imaginaire national largement issu des discours médiatiques est paradoxalement le plus souvent mobilisé afin de contrebalancer l'hyperbolisation des aspects négatifs dans le traitement médiatique local. « Moi j'ai une très bonne image du quartier parce que j'ai vécu en région parisienne pendant 30 ans ». « Pour moi, c'est donc une très bonne image parce que j'ai connu à Paris des ghettos » (Renaud, habitant du Blosne). Il y a donc « pire ailleurs ». « on se dit quand même souvent que la réalité rennaise n'a rien à voir avec la réalité de ce qu'on appelle les banlieues parisiennes [*<enqNK> : hum*] ou les banlieues de grosses agglomérations [...] j'ai l'impression qu'on ne peut pas trop comparer Rennes aux clichés de la banlieue qui demande qu'à qu'à s'embraser quoi » (Sophie_49). Ce référentiel national permet aussi d'avoir des « exemples » de ce que la mixité permettrait d'éviter. Cet équilibre il est important, car « autrement tu vas rentrer dans des cités de banlieues Lyon Toulouse et tu as des ghettos ». « La mixité, il faut la remettre dans l'autre sens pour qu'on continue à avoir une mixité » (Renaud, habitant du Blosne).

En écho aux développements du chapitre 3 sur le sentiment d'inutilité ou de perte de sens de la part de certain·e·s professionnel·le·s (cf. 2.2 « Des convictions personnelles parfois en tension avec la posture professionnelle »), la référence à cet imaginaire national permet aussi de signaler le caractère inéluctable des phénomènes de mise à distance sociale et spatiale puisqu'ils s'inscrivent à juste titre dans un univers social (et discursif) qui dépasse la simple échelle locale. « L'effet de ségrégation territoriale [*<enqNK> : hum*] qui résulte quand même globalement au niveau national et puis à Rennes / et Rennes n'y échappe pas même si c'est sans doute moins violent qu'ailleurs » (Marion_28). C'est d'ailleurs ce lien entre conjoncture nationale et univers discursif qui est mis en avant par Marion plus loin dans l'entretien. « la question de la stigmatisation euh /// le problème c'est qu'on peut pas vivre dans une bulle et échapper à tout ce qui fait les représentations et les discours un peu convenus[...] donc la puissance un de ces représentations-là des envies aussi de faire du sensationnalisme des uns et des autres et puis des / des situations qui finalement arrangent bien tout le monde tout le temps tout le monde se fout dans une politique nationale bah à un moment c'est compliqué [*<enqNK> : il y a une inertie*] de s'échapper à tout ça » (Marion_48).

On retrouve l'effet de « visibilisation ». « Les banlieues ne sont plus seulement un espace, mais aussi un problème de société, un objet de politique publique et, ce faisant, un objet médiatique. Et l'on y fait fréquemment référence dans les médias d'information comme le journal télévisé » (Borrell, 2017, p. 8).

2.3. La morphologie urbaine comme support de l'imaginaire

Quand on s'intéresse à la relation entre rapports sociaux, mémoire discursive et dimensions spatiales, il peut être pertinent de venir mobiliser la notion d'indexicalité. L'indexicalité est ce qui « introduit la localisation du signe dans la production de la signification » (Ripoll, 2006, p. 21). Autrement dit, c'est la localisation d'un signe (morphologique, corporel, langagier, etc.) qui permet d'associer celui-ci à une certaine signification. Le signe qui nous intéresse ici, c'est la morphologie urbaine caractéristique des grands ensembles sous forme de tours et de barres d'immeuble. Du fait de son indexicalité, cette morphologie devient alors un support de l'imaginaire. Ce point est essentiel dans le cas des processus de stigmatisation qui passe notamment par l'espace, car la morphologie va en effet marquer l'espace et lui donner une certaine signification par l'intermédiaire de cette indexicalité. La morphologie urbaine va alors jouer aussi le rôle d'une « signalétique » de l'espace urbain : cela devient un « ensemble des traces, des marques qui permettent à un individu de s'orienter dans l'espace social/sociolinguistique » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 24). Ce sont ces considérations théoriques que je vais maintenant mettre au travail à travers mon travail de recherche qui rend compte de ce que j'appelle une morphologie « performative ».

En linguistique, un signe linguistique est un signe qui réalise lui-même ce qu'il énonce. Ainsi, les « verbes performatifs [...] réalisent, simultanément à leur production, l'acte qu'ils énoncent » (Korkut, Onursal, 2009, p. 41). Il est possible de donner comme exemple le cas des locutions telles que « je jure que », « je t'ordonne de ». Cette notion de performativité est intéressante à deux égards. D'une part, elle permet de rappeler que « parler » c'est faire (être). Les discours ont ainsi bien des effets visibles et concrets. D'autre part, la notion de performativité permet de faire écho à l'attribution quasi-automatique de représentations et de discours aux quartiers dits prioritaires dès lors qu'ils sont nommés, et de fait identifiés. C'est cette performativité que l'on retrouve dans le « presque automatiquement » de la citation ci-dessous déjà mise en exergue dans l'introduction de ce chapitre :

« Parler aujourd'hui de 'banlieues à problèmes' ou de 'ghetto', c'est évoquer, presque automatiquement, non des 'réalités', d'ailleurs très largement inconnues de ceux qui en parlent le plus volontiers, mais des fantômes, nourris d'expériences émotionnelles, suscitées par des mots ou des images

plus ou moins incontrôlés, comme ceux que véhiculent la presse à sensation et la propagande ou la rumeur politiques » (Bourdieu, 1993, p. 249)

Je parlerai à cet égard de toponymes performatifs afin de désigner la quasi-classe d'équivalence qui permet de dénommer les espaces urbains étudiés : quartiers « sensibles », quartiers « difficiles », cités, banlieues, quartiers d'habitat social, etc. Du fait même de prononcer l'une de ces dénominations, la mise en mots de ces espaces urbains semble se cristalliser autour de l'immigration, de la pauvreté, de la « mixité sociale », du « communautarisme » ou encore de l'insécurité. Dans la continuité de ces propos, je propose de montrer dans les lignes qui suivent qu'il est possible, concernant les quartiers dits prioritaires, d'identifier également une morphologie performative.

« *Quartiers dits prioritaires* », cela m'inspire « *tours* » et « *personne immigrée* » (Nora, *professionnelle dans une structure associative du centre-ville*). Afin d'appréhender cette performativité de la morphologie, il est nécessaire de s'appuyer sur les développements précédents sur la construction des « lieux médiatiques ». En effet, ce qui permet à la morphologie, et plus précisément à la localisation de cette morphologie, d'avoir une certaine signification, c'est notamment l'univers discursif qui est associé à ces espaces urbains et qui convoque un certain nombre de représentations sociales. Cela, Berthaut, dans son travail ethnographique au sein d'une rédaction de France 2, le met parfaitement en lumière. Je vais donc me permettre ici de le citer assez longuement lorsqu'il parle des images choisies afin de représenter « la banlieue » :

« D'ailleurs, le lendemain, à la découverte de ces images filmées à Clichy-sous-Bois, la monteuse s'esclaffe : "Aaah, que serait un sujet sur la banlieue sans le travelling sur les tours [rires]". "C'est vrai que c'est descriptif", tente alors de se justifier auprès de nous le rédacteur. Ces prises de vues semblent faire à ce point partie de la routine de fabrication des reportages dans les quartiers populaires que les monteurs en puisent fréquemment dans les archives lorsque les équipes n'ont pas eu la possibilité de les filmer. Même si elle est moins systématique, la captation d'images aériennes d'un quartier de grands ensembles (ou prises en surplomb) est une pratique également très fréquente, comparée aux modes d'illustration d'autres catégories de quartiers (qu'il s'agisse par exemple des quartiers pavillonnaires ou des quartiers huppés des grandes villes). La mise en images de Sarcelles semble, par exemple, devoir passer régulièrement par une présentation vue du ciel.

[...]

Notons que les images aériennes de Sarcelles de 1960 ont été souvent réutilisées par la suite, notamment dans les productions relatant l'histoire du "problème des banlieues" (dont les grands ensembles sont présentés comme la préhistoire). Ces rediffusions ont sans doute contribué à ancrer ce type de prises de vues dans la mémoire collective des générations successives de téléspectateurs et, parmi celles-ci, celles des futurs journalistes. Ainsi, ces derniers tendraient à recomposer plus ou moins consciemment ces images

originelles. Car, s'il est inévitable que les reportages sur les mêmes villes ou les mêmes quartiers montrent régulièrement les mêmes architectures de bâtiments, les procédés de mise en image telle que les travellings, les vues surplombantes ou celles en contre-plongée semblent prioritairement réservés à ces espaces urbains, participant ainsi à l'homogénéisation de la représentation des quartiers populaires » (Berthaut, 2013, p. 219-220)

Ce que Berthaut met en lumière, c'est une construction visuelle des quartiers dits prioritaires conçue de telle manière qu'elle vient corroborer la construction discursive qui est (déjà) faite de ces mêmes espaces urbains. Dans cette perspective, et dans un contexte où l'imaginaire national permet d'appréhender la situation rennaise comme j'ai pu le mettre en évidence précédemment, il n'est pas surprenant de pouvoir identifier un caractère performatif associé à la morphologie de ces espaces urbains. « *Villejean moins parce qu'il y a plus de mixité sociale / il n'y a pas cette image très très négative sur Villejean c'est plus normalisé il y a il y a Villejean il y a une / quand on se promène à Villejean on sait pas si l'immeuble qu'on regarde c'est un immeuble propriétaires ou de locataires alors que quand on se promène au Blosne on voit tout de suite quand on se promène à au Gros Chêne on sait que c'est les grandes tours HLM on sait ce ce que c'est bon voilà* » (Charles_18). On voit ici comment tous les éléments abordés précédemment dans cet écrit viennent peu à peu s'imbriquer pour construire socio-discursivement et visuellement une certaine « image des quartiers ». Villejean a une image moins négative, car il y a plus de « mixité sociale ». C'est donc un « quartier plus normalisé » d'autant plus qu'on n'arrive pas vraiment à faire la différence entre « un immeuble de propriétaires et un immeuble de locataires ». Cette différence, elle semble alors se jouer au niveau des « tours » qui se voient tout de suite au Blosne ou à Maurepas. En l'occurrence, « on sait que » ces tours ce sont « des tours HLM » avec tout l'imaginaire autour de la figure du « pauvre » et de « l'étranger » que cela convoque (cf. Chapitre 7. « Une marginalité organisée autour de deux figures : "l'étranger" et le "pauvre" »). Le « on sait que » marque bien ici aussi le caractère performatif de la morphologie.

Les caractéristiques morphologiques sont déterminantes dans la manière d'appréhender les trois quartiers. Elles permettent de leur donner des caractéristiques communes. « *C'est un urbanisme assez caractéristique* », il y a « *une similitude entre les quartiers* ». Cela contribue « *à donner une image propre à ces quartiers-là* ». Après, « *ce n'est pas positif ou négatif, mais ce sont des éléments qui contribuent à les distinguer dans l'esprit des gens du reste de la ville* » (Axel, urbaniste à Rennes Métropole). « *bah la stigmatisation c'est / c'est lié au fait que / euh / la plus la présence très forte de tours de grandes tours / c'est ce sont les deux quartiers les plus / où on voit le plus de grandes tours et puis de grandes barres / Villejean ça se sent moins Villejean on a mise à part la dalle Kennedy où il y a les 8 tours / le reste il n'y a pas il n'y a pas de grands tours comme ça* » (Charles_20). On aperçoit bien la fonction signalétique de la

morphologie à l'échelle communale. Abdoul ne s'y trompe pas d'ailleurs quand, dans le film documentaire, je lui demande où il était avant de vivre sur la dalle Kennedy. Il me répond alors qu'il habitait en « ZUP » et « dans le même délire de bâtiments ». L'implicite d'une même situation socio-spatiale (de mise à distance) est ici exprimée à travers la caractéristique morphologique.

Mais cette fonction signalétique de la morphologie elle se met également en place afin de différencier les quartiers entre eux et de hiérarchiser l'image des trois quartiers. « *Le Blosne est calme, pas comme Villejean et Maurepas. Là-bas, il n'y a que du béton* » (Louis, habitant du Blosne). La dalle, « *c'est vachement minéral* » déjà et ça joue sur l'image par rapport au Blosne (Emmanuel, médiateur d'un bailleur social au Blosne). « *Villejean c'est encore différent on est sur une architecture essentiellement une architecture sur dalle [<enqNK> : hum] ça se concentre autour avec toutes les problématiques de l'urbanisme sur dalle qui est (soufflement) voilà je suis pas un spécialiste, mais c'est quand même pas super génial* » (Stéphane_46). L'image de Maurepas « *c'est la pire des trois* », car Maurepas est tout de suite assimilé aux tours de Brno (Yaëlle, habitante de Maurepas). « *Au Blosne ça fait quand même plus classe qu'à Maurepas* » du « *fait de la mixité dans les immeubles* ». À Maurepas « *tu as quand même 12 barres* » qui donne un aspect « *enfermant. C'est l'image du quartier en fait* ». Les tours « *quand tu arrives du boulevard Armorique tout de suite tu les as* » (Marie, habitante de Maurepas).



Figure 37. Photographie des tours allée de Brno à Maurepas (source : Kühl, 2020)

Au vu de ces aspects, il n'est d'ailleurs pas étonnant que le spatialisme sous-jacent à la politique de la ville se soit matérialisé par la démolition des tours et des barres à partir du début des années 2000 et l'orientation donnée à la politique de la ville par Jean-Louis Borloo. « Agir sur le spatial est assez facile et produit des réalisations visibles alors qu'agir sur les causes structurelles du malaise social est beaucoup plus incertain » (Genestier, Jacquenod-Desforges, 2017, p. 19). « À partir du moment où on démolit, on supprime une partie de la réalité, à partir du moment où on construit, on construit une réalité » (Patrice, cadre d'un bailleur social présent sur les trois quartiers). La fonction signalétique jouée par la morphologie vient ici tout naturellement justifier le paradigme des démolitions dans la rénovation urbaine, *la démolition représentant « une solution mentalement des problèmes »* (Thomas, urbaniste de Rennes Métropole). Cela d'autant plus que, dans une perspective politicienne où il s'agit de mettre en avant la puissance publique, « ce qui compte, ce n'est pas tant d'argumenter, de dire pourquoi l'on agit, y compris quand on intervient de manière brutale par des démolitions d'immeubles, que de dire et de montrer que l'on agit » (Ibid, p. 30).

Sur Rennes, le choix a été fait de ne pas ou peu démolir de bâtiments et de plutôt favoriser la rénovation voire la restructuration de ces derniers (à travers le changement de typologie de logements notamment). L'architecture en forme de tours et de barres a ainsi été dans l'ensemble conservée pour des raisons pragmatiques : il y a suffisamment d'espaces au Blosne pour pouvoir construire de nouveaux logements, l'idée est donc plutôt de densifier, quant à Maurepas, il serait impossible de reloger sur le même espace et dans des plus petits immeubles autant d'habitant·e·s que ceux·celles actuellement présent·e·s dans les tours. Pour autant, et on le voit à travers Patrice ci-dessus, la perspective de pouvoir solutionner « mentalement les problèmes » par les projets de renouvellement urbain n'est pas totalement absente chez plusieurs professionnel·le·s. Or, ce qui est intéressant à relever, c'est le fait que cette solution par les démolitions semble avoir été aussi intériorisée par certain·e·s habitant·e·s que j'ai pu rencontrer. *Pourquoi ne pas avoir détruit les tours et fait d'autres immeubles ? Là la rénovation, ça ne change rien (Zahra, habitante du Blosne). Ils feraient mieux de tout démolir et de reconstruire des maisons. Plutôt que de rénover là ces tours. Je ne comprends pas pourquoi ils font ça. (Clément, ancien animateur socio-sportif et habitant de Maurepas).*

L'idée ici n'est pas d'évaluer ou non la pertinence de ces choix, ce n'est pas le cœur de ma mission, et mon travail de recherche ne me permet pas de toute manière d'appréhender toute la complexité sous-jacente à ces derniers. Je souhaite plutôt mettre de nouveau en avant, à travers cet exemple de la démolition, la confusion qu'il semble s'opérer entre caractéristiques morphologiques et caractéristiques (et problématiques) sociales. Les deux semblent bel et bien liés et cela doit notamment se comprendre en lien avec le dialogisme interdiscursif médiatique

et plus précisément avec « l'espace politico-médiatique de la démolition » (Gaudin, 2013, p. 403-439).

Quoiqu'il en soit, l'association (et la confusion) entre caractéristiques sociales et morphologiques ne peut encore une fois s'opérer qu'en lien avec l'indexicalité. « *On a reçu des habitants du quartier qui habitent pas loin de la future tour Espacil le mot tour par exemple euh / c'est pas du logement il y a très peu de logement social dans ce cette cette construction-là [*<enqNK> :hum*] ouais c'est une tour on va avoir des problèmes de drogue il va y avoir de l'insécurité / ouh ouh c'est de l'accession aidée le dernier étage quelque chose me dit que vous pourrez pas l'acheter ça sera trop cher [*<enqNK> :hum*] / donc voilà c'est mais c'est la hauteur c'est / c'est le mot tour tour c'est c'est une tour de Maurepas » (Mathilde_20). Mathilde fait référence ici à une tour construite par Espacil qui est un bailleur social de Rennes. Cette tour est située en proximité immédiate du parc de Gayeulles et elle s'inscrit dans le projet de renouvellement de Maurepas. Elle accueille par ailleurs aussi bien des bureaux sur les trois premiers étages que des logements dans les étages supérieurs. Ici, ce n'est pas tant le « mot tour » qui fait peur, mais bien le fait que ce soit une « tour de Maurepas ». C'est la localisation de cette tour dans ce quartier qui vient lui donner une signification particulière. Comme me l'a fait remarquer une collègue durant ma mission, les tours du Colombier qui sont au centre-ville ne portent pas la même signification et leur présence n'est d'ailleurs pas interrogée.*

Ainsi, le quartier marque à sa manière la forme urbaine, la tour ici, en lui donnant une certaine signification. Mais cette indexicalité semble également fonctionner dans l'autre sens. C'est la forme urbaine qui vient marquer le quartier et lui donner une certaine signification. C'est cette dynamique récursive qui permet de comprendre selon moi comment la morphologie devient « un support de l'imaginaire », ou plutôt d'ailleurs, un agent et un producteur de cet imaginaire. Cette dimension a déjà pu être mise en évidence par les débats suite aux projections du film documentaire où il était exprimé une forme de déstigmatisation par l'esthétique du film : l'imaginaire négatif qui entoure la dalle Kennedy semble en effet empêcher de voir une certaine « beauté » architecturale dans celle-ci, ou récursivement, les bâtiments de la dalle sont perçus comme « moches » ce qui participe à l'imaginaire négatif autour de cet espace urbain.

Ces considérations architecturales viennent alors aussi alimenter les imaginaires qui sont véhiculés par le fait même de nommer tel ou tel quartier. Ce sont ainsi des éléments supplémentaires de compréhension quant à la construction de « l'image des quartiers ». Ils permettent notamment d'éclairer certaines stratégies mises en place afin de ne pas être associé-e à ces espaces urbains et à cet imaginaire porté et produit par les « tours ». *Certaines personnes préfèrent dire qu'elles sont de Sainte-Thérèse et non du Blosne quand elles sont à la limite (Safa, habitante du Blosne). « Les gens font tout pour dire qu'ils n'habitent pas le Blosne »*

(Gérard, habitant du Blosne). Il y a une forte discrimination à l'embauche. Je dis à mon fils de ne jamais dire qu'il vient de Maurepas pour le travail (Jeanne, habitante de Maurepas).

Au vu de ces considérations, on comprend un autre piège qui guette l'action publique : la morphologie étant un « support de l'imaginaire », il s'agit d'agir dessus dans une logique spatialiste pour résoudre (et montrer qu'on résout) les problématiques sociales. Or, la morphologie n'est justement qu'un *support* d'une assignation identitaire et sociale (« étranger », « pauvre ») qui apparaît central au fur et à mesure de cet écrit et qui se met en place par l'espace. *Dès que tu habites au Blosne et que tu habites une tour, « c'est du ressenti, mais on est de suite catalogué » (Stéphanie, habitante du Blosne).*

Résumé du chapitre

« Tout le monde sait immédiatement ce qu'est un grand ensemble ». Ce caractère d'évidence d'un prêt-à-penser quant à ces espaces urbains incite à se pencher sur l'importance de l'univers discursif qui entoure ces espaces urbains, c'est-à-dire l'ensemble des discours produits et qui interagissent à un moment donné. Organisé notamment autour des discours médiatiques, l'univers discursif est fondamental à prendre en compte pour ce qu'il provoque et ce qu'il convoque dans une perspective de « dialogisme interdiscursif » : à savoir le fait que tout discours est nécessairement produit et interprété en fonction des discours antérieurement produits sur le même sujet (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 175). Ce dialogisme a été récurrent tout au long de mon travail, et l'enjeu de ce chapitre était ainsi de mettre en évidence la responsabilité sociétale des médias dans la manière de se représenter ces espaces et de les vivre. Pour cela, j'ai donc réalisé une analyse de discours médiatiques avec l'ambition, non pas d'être exhaustif, mais bien plutôt d'offrir un contrepoint intéressant qui s'inscrit pleinement dans une compréhension globale de « l'image des quartiers ».

Dans et par les médias, il se construit une mémoire collective, éminemment sociale, qui est porteuse des discours antérieurs sur le sujet et qui devient le cadre des interprétations futures des événements (Moirand, 2007, p. 158). C'est dans ce sens que les médias participent à la construction de la réalité sociale et qu'ils portent une responsabilité. L'évènement médiatique est ainsi le « résultat d'une construction » et les médias ont une responsabilité quant à la manière dont les discours produits mettent les personnes dans une certaine disposition pour penser le monde social qui les entoure et pour agir dans celui-ci. Le chapitre commence ainsi par deux analyses :

- L'analyse de discours médiatiques produits par des journaux nationaux sur les quartiers dits prioritaires permet de mettre en lumière un « positionnement » énonciatif marqué par la dimension socio-identitaire et cela bien que cette thématique commune cache en réalité des positionnements journalistiques différents selon les journaux considérés. Le « positionnement » renvoie ici à ce qui caractérise l'identité sociale et idéologique du journal, qui guide la production du discours, et qui se traduit à travers une analyse de celui-ci. Il est possible de mettre notamment en avant ici le positionnement du *Figaro* où la référence idéologique autour de l'État-nation français semble particulièrement prégnante.
- Une deuxième analyse, sur un corpus composé d'articles du *Ouest-France*, permet quant à elle de montrer que le traitement médiatique des quartiers dits prioritaires est ici essentiellement marqué par un accent mis sur la question (in)sécuritaire. Un

tel positionnement fait d'ailleurs écho aux discours produits sur ce journal par les professionnel·le·s et les habitant·e·s rencontré·e·s lors de mon travail de terrain.

Ce positionnement, qui ne semble pouvoir être que sur la question sécuritaire et/ou la dimension socio-identitaire, participe pleinement à la constitution des imaginaires autour des quartiers dits prioritaires. Dans un processus d'homogénéisation de ces espaces urbains, l'imaginaire national, produit notamment par les médias, devient alors une référence centrale pour évaluer et identifier les « quartiers » rennais. Ainsi, bien qu'inscrits dans un ensemble urbain socialement situé, les quartiers rennais n'en restent pas moins également inscrits dans une dynamique socio-historique prenant place au niveau national. Cet aspect est d'autant plus vrai que les développements de ce chapitre permettent de mettre en lumière un effet de « visibilité » autour de ces espaces urbains : les « banlieues » ne sont plus seulement des espaces urbains, ce sont un « problème de société » (Borrell, 2017, p. 8) et il s'agit d'y faire référence fréquemment pour exemplifier ou appuyer les discours sur des questions sociétales.

Le processus de « visibilité » ainsi énoncé doit se comprendre en lien avec le traitement médiatique des émeutes urbains » depuis les années 1970. Loin de l'ambition d'un rapport exhaustif des faits, je propose alors de revenir dans ce chapitre sur un certain nombre d'éléments qui me semblent significatifs afin d'appréhender l'univers discursif entourant ces espaces urbains, et surtout la manière dont celui-ci s'est construit à travers la médiatisation de divers événements. Cette approche socio-historique permet alors de mettre à jour un double processus : une forme d'excommunication de la communauté nationale qui se met en place peu à peu à travers la mise en mots de ces espaces urbains, et un lien entre immigré·e·s (et plus particulièrement d'ascendance maghrébine), émeutes, et grands ensembles qui se met lui aussi indéfectiblement en place. La figure de « l'étranger » apparaît ainsi centrale (cf. Chapitre 7. Point 1. « Le noir n'est pas devenu blanc »).

Cet imaginaire national devient ainsi un des premiers référentiels stéréotypiques mobilisés quand il s'agit de produire un discours sur les quartiers dits prioritaires sur Rennes, de les identifier et de les évaluer en leur assignant certaines caractéristiques sociales. Partagé aussi bien par les habitant·e·s que les professionnel·le·s, cet imaginaire national est aussi mobilisé afin de contrebalancer l'hyperbolisation des aspects négatifs (et insécuritaires) dans le traitement médiatique local à travers notamment le *Ouest-France*. En écho aux développements du chapitre 3 sur le sentiment d'inutilité ou de perte de sens de la part de certain·e·s professionnel·le·s (cf. 2.2 « Des convictions personnelles parfois en tension avec la posture professionnelle »), la référence à cet imaginaire national permet également de signaler le caractère inéluctable des phénomènes de mise à distance sociale et spatiale puisqu'ils s'inscrivent à juste titre dans un univers social (et discursif) qui dépasse la simple échelle locale

Quand on s'intéresse aux processus de stigmatisation par l'espace, il semble enfin important de prendre en compte le fait que la morphologie des quartiers dits prioritaires est un « support pour l'imaginaire ». Les dénominations données aux espaces urbains étudiés sont nombreuses : quartiers « prioritaires », quartiers « sensibles », quartiers « difficiles », cités, banlieues, quartiers d'habitat social, etc. Du fait même de prononcer l'une de ces dénominations, les discours produits se cristallisent alors quasi-automatiquement autour de l'immigration, de la pauvreté, de la « mixité sociale », ou encore de l'insécurité. Le « quasi-automatiquement » renvoie au caractère performatif de ces dénominations. Dans la continuité de ces propos, je montre alors qu'il y a aussi, concernant les quartiers dits prioritaires, une morphologie performative.

La morphologie, sous forme de tours et de barres, est en effet directement interprétée en lien avec une mémoire discursive sur ces espaces urbains, et cela du fait de son indexicalité, c'est-à-dire d'une localisation géographique qui lui donne toute sa signification (Ripoll, 2006, p. 21). La morphologie urbaine va alors jouer le rôle d'une « signalétique » de l'espace urbain : il permet de se repérer dans l'espace en associant notamment certaines caractéristiques sociales à certains espaces urbains (Bulot, Veschambre, 2006, p. 24). C'est notamment le cas des tours HLM, qui associées à certains espaces urbains, ne peuvent que renvoyer à l'imaginaire construit socio-discursivement autour de la figure du « pauvre » et de « l'étranger ». Au vu de ces considérations, on comprend un autre piège qui guette l'action publique : la morphologie étant un « support de l'imaginaire », il s'agit d'agir dessus dans une logique spatialiste pour résoudre (et montrer qu'on résout) les problématiques sociales. Or, la morphologie n'est justement qu'un *support* d'une assignation identitaire et sociale (« étranger », « pauvre ») qui apparaît central au fur et à mesure de cet écrit et qui se met en place par l'espace.

Chapitre 7. Une marginalité⁶¹ organisée autour de deux figures : « l'étranger » et le « pauvre »

« Concept flou dont il faut interroger la pertinence, le grand ensemble s'impose cependant par son irréductible étrangeté et son insularité dans le paysage comme dans les représentations. » (Dufaux, Fourcaut, 2004, p. 15)

L'espace se construit socialement, mais aussi discursivement. Dans ce sens, la mise en mots de l'espace concourt à la mise en place de frontières. Ici, la notion de frontière permet de faire référence à une séparation qui est de l'ordre du symbolique (même si celle-ci peut aussi se voir renforcée et combinée avec des séparations physiques et concrètes). C'est ainsi à un processus de marginalisation auquel on assiste, c'est-à-dire à une mise à distance sociale, spatiale et discursive. Or, ce processus, il passe à travers la catégorisation et la dépréciation de certains espaces urbains, associés métonymiquement à des individus, qui participent en retour à la qualification de ces mêmes espaces urbains.

Ces individus sont précisément caractérisés par une « irréductible étrangeté » qu'il s'agit d'interroger. Cette étrangeté doit se comprendre à l'aune d'une altérité qui s'exprime principalement à travers deux figures : celle de « l'étranger » et celle du « pauvre » (cf. encadré ci-dessous sur le choix de ces figures). Or, ces deux figures ont aussi une fonction sémantique, ce sont des signes qui marquent l'espace et lui donnent une signification. C'est à travers l'imbrication de ces deux figures que les individus, et les espaces urbains qui leur sont associés, sont évalués et assignés à certaines caractéristiques sociales dépréciatives. Comme je chercherai à le montrer, cela n'est alors pas sans implications dans la manière de considérer les habitants de ces espaces urbains.

Afin de rendre compte de la construction de ces figures et de leurs implications, ce chapitre s'organise en deux parties :

- Une première partie consacrée à la figure de « l'étranger », à ce qu'elle révèle de la postcolonialité de notre société et de la difficulté à penser « l'étranger » comme faisant partie de la communauté nationale.

⁶¹ La notion de marginalité est mobilisée dans cet écrit dans une perspective interdisciplinaire et dans un sens assez large afin de faire référence à un processus global de mise à distance sociale, spatiale et discursif. La marginalité fait ainsi directement écho au titre de la partie III : « De la mise en mots de l'espace à la mise en place de frontières ». Cette notion, et la manière dont je la mobilise feront l'objet de développements plus approfondis dans la synthèse de cet écrit (cf. chapitre 9. « L'image des "quartiers" : comprendre sa construction et appréhender ses implications »).

- Une deuxième partie consacrée à la figure du « pauvre », à l'essentialisation qui amène à ne pas pouvoir considérer autrement le pauvre que comme pauvre, et à la manière dont elle s'exprime à travers l'injonction à la participation.

Exclusion, disqualification, désaffiliation, vulnérabilité, ...

Une profusion de notions

Lorsqu'il s'agit d'appréhender la situation sociale des personnes qui n'accomplissent pas, ou pas assez, des normes dominantes de réussite sociale et économique, on se confronte assez rapidement à une multitude de notions. Chaque notion semble alors renvoyer à la fois à des époques, mais aussi à des façons de concevoir une « question sociale », et donc de la penser et de la gérer. On peut certainement ici citer quelques exemples.

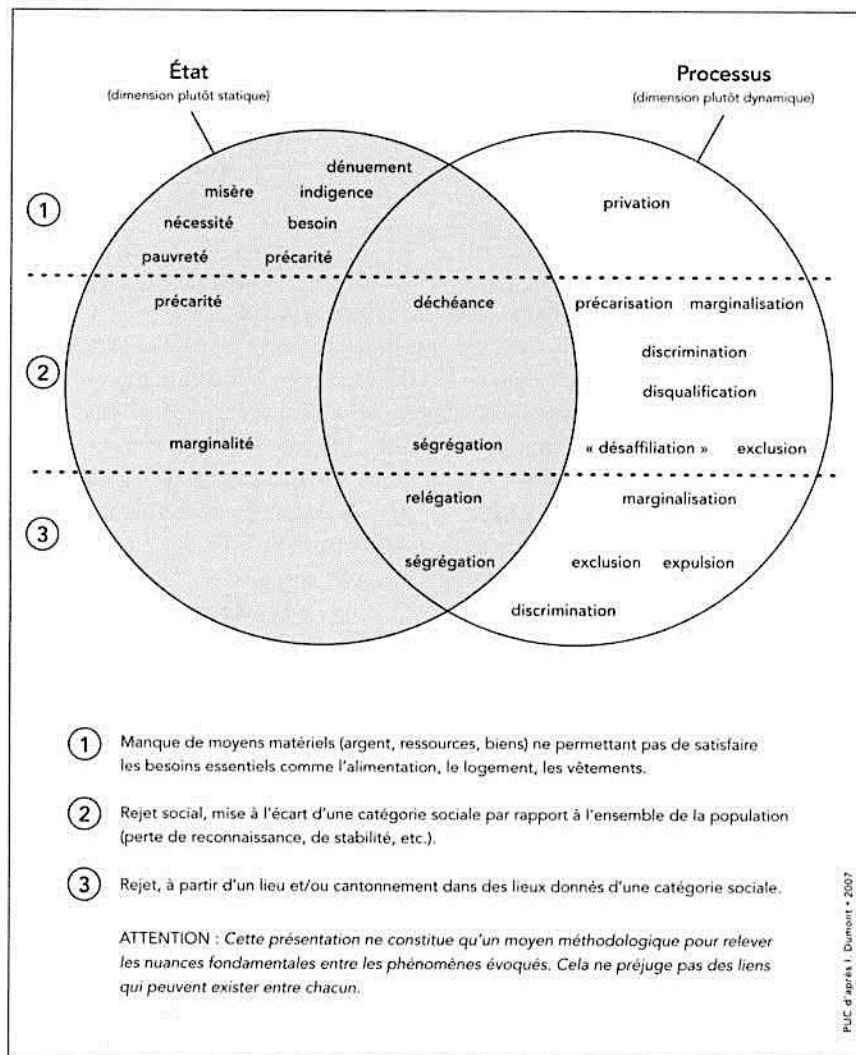
La notion d'**exclusion sociale** que l'on doit en premier à René Lenoir et à son livre *Les Exclus*, paru en 1974. S'il souhaite faire référence avant tout dans son ouvrage aux personnes en situation d'handicap physique et/ou mentaux, cette notion s'élargit peu à peu afin de faire référence à un ensemble de mécanismes où la rupture du lien social est prépondérante (Paugam, 1996).

Quelques années plus tard, Robert Castel proposera notamment de complexifier cette notion en introduisant celles d'**intégration**, de **vulnérabilité**, et de **désaffiliation** ou de **marginalité** : « Les situations marginales surviennent à l'aboutissement d'un double processus de décrochage: par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle. Tout individu peut être situé à l'aide de ce double axe d'une intégration par le travail et d'une inscription relationnelle. En schématisant beaucoup, [...] on obtient trois zones, soit la *zone d'intégration* (travail stable et forte inscription relationnelle, qui vont souvent de pair), la *zone de vulnérabilité* (travail précaire et fragilité des soutiens relationnels) et la zone de marginalité, que je préfère appeler *zone de désaffiliation* pour bien marquer l'ampleur du double décrochage : absence de travail et isolement relationnel » (Castel, 1994, p. 13).

On peut également citer la notion de **disqualification sociale** qui, si elle s'inscrit dans la continuité des notions précédentes, tend à mettre l'accent sur la « relation d'assistance » ainsi que sur l'expérience subjective des personnes qui « ne participent pas pleinement à la vie économique et sociale » (Paugam, 2009, p. 17). C'est ainsi la dimension statutaire qui est ici mise en avant puisque les personnes confrontées à un processus de disqualification sociale ont conscience et font l'expérience de l'infériorité de leur statut.

Il est par ailleurs possible de souligner aujourd'hui un regain d'intérêt pour la notion de **vulnérabilité** que Castel mobilisait déjà son travail. La vulnérabilité tend en effet à être de plus en plus mobilisée par l'action publique comme j'ai pu notamment l'observer durant ma démarche de recherche-action au sein de la collectivité. J'ai d'ailleurs déjà cité précédemment dans cet écrit « l'indice de vulnérabilité » mis en place par l'Apras (cf. Chapitre 3. Point 1.1. « Une définition institutionnelle statistique »). C'est devenu « une catégorie analytique à part entière : elle sert à désigner les publics cibles de l'action sanitaire et sociale comme les formes de pauvreté et de précarité et est indissociable de leur traitement par l'action publique, quand elle ne qualifie pas cette dernière » (Brodiez-Dolino, 2015, p. 10).

Dans son essai sur la « détresse sociale », issu d'une thèse de doctorat, Isabelle Dumont propose une « classification des notions relatives à la détresse sociale » qui me semble tout à fait pertinente afin de rendre compte de cette profusion de notions (Dumont, 2007) :



« Le vocabulaire qui renvoie à cette question sociale abonde : pauvreté, marginalité, misère, exclusion sociale ; de même en ce qui touche aux individus : pauvres, marginaux, exclus, sans-abri, SDF, etc. La confusion, due à une difficile appréhension de la réalité, est amplifiée par l'usage abusif de tous ces termes ; couramment utilisés et souvent employés les uns pour les autres, sans faire attention aux nuances de sens et surtout à la diversité des situations qu'ils évoquent » (Dumont, 2007).

Face à ce constat, j'ai fait le choix dans cet écrit de n'utiliser que les notions nécessaires à mes développements analytiques afin de ne pas me perdre dans les méandres de la sur-conceptualisation. L'idée était ainsi de resserrer le cadre de pensée pour gagner en lisibilité et en cohérence de raisonnement. Je mobiliserai donc plutôt des figures sociologiques qui me semblent particulièrement parlantes dans le cas de mon terrain et qui doivent nécessairement se comprendre comme multidimensionnelles : la figure du « pauvre » et la figure de « l'étranger ». C'est l'imbrication de ces deux figures qui me permettront de mobiliser, notamment dans la synthèse, la notion de marginalité dans une perspective interdisciplinaire et dans un sens plus large afin de faire référence à un processus global de mise à distance (cf. chapitre 9. « La marginalisation comme déconsidération sociale et politique »).

1. Le « noir » n'est pas devenu « blanc »⁶²

« Le Blanc est enfermé dans sa blancheur. Le Noir dans sa noirceur. » (Fanon, 2015, p. 10)

« Le nègre n'est pas. Pas plus que le Blanc » (Fanon, 2015, p. 225).

Si, dans la continuité de Fanon, l'enjeu est bien « de dépasser l'assignation raciale [ou identitaire] au lieu de la revendiquer » (Fassin, 2010, p. 155), il n'en reste pas moins que l'assignation identitaire est largement structurante dans la construction des rapports sociaux. Dans le cas des quartiers dits prioritaires, l'injonction à la « normalisation », qui a déjà été mise en lumière précédemment dans cet écrit, peut se comprendre comme une « injonction à *devenir commun* en adoptant les normes dominantes pour *ressembler* et enfin *disparaître* » (Simon, 2005, p. 243). L'inscription d'une étrangeté dans l'espace, qui serait trop saillante, trop visible, représenterait une menace pour « l'identité nationale ». Or, et à plusieurs égards, les quartiers rennais n'échappent pas à cette conjoncture nationale et à l'univers discursif qui leur est associé.

Les lignes qui suivent proposent donc de rendre compte socio-historiquement de cette construction idéologique et de la manière dont celle-ci participe pleinement à la constitution d'un imaginaire excluant pour des habitant·e·s largement associé·e·s à la figure de « l'étranger ». Car, « ce qu'il faut récuser, ce sont les dispositifs et discours qui, tout en produisant quotidiennement des formes d'exclusion que rien d'autre ne justifie sinon la 'race', s'abritent derrière le masque d'un universalisme purement anhistorique pour mieux prétendre avoir dépassé la 'race' » (Mbembe, 2005, p. 157).

1.1. *Une approche critique de l'historicité de notre société*

1.1.1. Pourquoi s'intéresser à la figure de « l'étranger » ?

Il semble bon de rappeler en introduction de ce chapitre plusieurs éléments éparés présents dans cet écrit et qui permettent de comprendre la pertinence de s'intéresser à la figure de « l'étranger » dès lors que l'on interroge les représentations dominantes vis-à-vis des quartiers dits prioritaires. Dès le chapitre 2 (cf. Point 1. « Des “grands ensembles” aux “Quartiers Politique de la Ville” »), j'ai pu en effet mettre en exergue l'importance de de cette figure et cela dans une double perspective.

⁶² Ce titre est inspiré de la chanson « Lettre à la République » de Kery James dans laquelle il est possible d'entendre la phrase : « Mais pensiez-vous qu'avec le temps / Les négros muteraient et finiraient par devenir blancs ? » (Kery James, 2012)

Tout d'abord, l'histoire des grands ensembles a été très tôt liée à celle des personnes immigrées en France et venant notamment des pays anciennement colonisés (Fourcaut, 2007, p. 13). Si, comparativement à d'autres régions de France, la Bretagne a connu une immigration relativement faible (du fait notamment de son faible taux d'industrialisation), il n'en reste pas moins que « Les immigrés du Maghreb (Algériens, Marocains et Tunisiens) représentent, en 1999, près de 18 % de la population immigrée en Bretagne » (Etiemble, Morillon, 2007, p. 9). Depuis les années 2000, ce sont de nouvelles populations en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique noire qui arrivent majoritairement en Bretagne (Etiemble, Morillon, 2007, p. 10) et cette immigration représente en revanche quasiment le même poids qu'au niveau national (INSEE, 2015, p. 6). Cette évolution historique n'est pas sans conséquences sur les tensions socio-identitaires à l'œuvre actuellement sur les quartiers rennais. Le passage suivant du documentaire réalisé ⁶³ montre ainsi toute l'actualité des questionnements que je propose dans ce chapitre :

*- « Il y a un blanc qui part un blanc qui part des tours c'est remplacé par des par des blacks [...] Avant on était beaucoup de français dans les tours maintenant on peut compter les Français sur les doigts d'une main // il faut de la mixité d'accord
- mais pas comme ça » (33'55)*

Ensuite, la figure de « l'étranger » est également apparue implicitement ou explicitement dans cet écrit dans les lignes qui retracent l'évolution socio-historique de la politique de la ville, au niveau national comme au niveau local. Pour rappel, et même si le nombre « d'étrangers » n'est pas un critère retenu par le NPNRU, les trois quartiers, Villejean, Maurepas et le Blosne, se distinguent du reste de la ville par une augmentation plus importante du nombre d'étrangers et d'immigré·e·s sur le quartier. Ces statistiques sont mises en évidence dans les PAT⁶⁴ des trois quartiers. À une échelle nationale, l'Enquête Trajectoires et Origine (TeO), réalisée conjointement par l'INED et l'INSEE, permet par ailleurs de mettre en évidence une surreprésentation statistique dans les « quartiers politique de la ville » pour les personnes immigrées venant du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie (essentiellement caractérisée dans l'article par la Turquie) (Pan Ké Shon, 2011).

On a également pu appréhender l'importance de la figure de « l'étranger » dans le chapitre 4 à travers les notions de « mixité sociale » et de « communautarisme » (cf. « Déranger et interroger l'institution : médiations sociolinguistiques autour de quelques notions

⁶³ Ce passage peut être visionné dans cet extrait du film mis en ligne :

<https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/5cfa60a8-0bd4-4463-9378-c3eee324296e>

⁶⁴ Plans d'Actions Territorial

naturalisées »). Si la « mixité sociale » est aussi importante, c'est parce qu'elle permet de lutter contre le « communautarisme » et le risque du « ghetto ». Le « communautarisme » représenterait un danger pour la République, car il empêcherait l'intégration des personnes. Le lien entre la notion de « communautarisme » et l'imaginaire colonial semblait ainsi essentiel à avoir à l'esprit (Dhume, 2007, p. 9). Les personnes habitant les quartiers dits prioritaires tendent à être considérées de ce point de vue comme « dangereuses », car perçues et donc identifiées comme les moins « intégrées ».

Le chapitre 6 a permis de mettre en avant un processus de « visibilisation » en lien avec le traitement médiatique des émeutes urbaines depuis les années 1970 (cf. chapitre 6. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l'univers discursif médiatique »). En s'attardant un peu sur le traitement médiatique de plusieurs événements, l'approche socio-historique proposée a permis de mettre à jour un double processus : une forme d'excommunication de la communauté nationale qui se met en place peu à peu à travers la mise en mots de ces espaces urbains, et un lien entre immigré·e·s (et plus particulièrement d'ascendance maghrébine), émeutes, et grands ensembles qui se met indéfectiblement en place dans l'imaginaire entourant ces espaces urbains. Ce lien a d'ailleurs pu être notamment mis en lumière par les analyses de discours médiatiques réalisées.

Il me reste un dernier point à mettre en lumière ici. Il concerne mon expérience de travail de terrain ethnographique et filmique. Lors de celui-ci, la figure de « l'étranger » est apparue centrale à de multiples reprises que ce soit de la part des professionnel·le·s afin « d'expliquer » et de « questionner » l'image « des quartiers », ou de la part des habitant·e·s afin d'exprimer une expérience subjective quotidienne de mise à distance sociale. Un professionnel du service habitat rend d'ailleurs bien compte de cette double dimension lors d'une projection-débat réalisée autour du documentaire « Entre 4 tours » : il exprime alors l'importance qu'il a ressentie de cette expérience subjective, et de la manière dont ces aspects viennent le questionner voire le « bousculer » : *« moi ce qui m'arrive en pleine face / c'est ce / je trouve que c'est cette différence selon les l'origine ethnique ou raciale des personnes / je trouve que dans leur discours ça transpire quoi / et je trouve que c'est la première fois que je le ressens de cette manière / alors c'est peut-être dû à l'évolution de la société et à tout ce qu'on entend sur ce sujet en ce moment, mais /, mais que ça devienne finalement un point fondamental y compris dans les politiques de l'habitat et les politiques de l'aménagement et les politiques de la ville / je trouve qu'on le ressent bien dans les commentaires des personnes que t'as interviewé et / et ouais moi ça m'a bousculé pas mal en fait ».*

1.1.2. Penser la postcolonialité et ses implications

Au vu de l'importance prise par la question du rapport à « l'étranger » au fur et à mesure de mon expérience de terrain, et de cet écrit qui essaie d'en rendre compte, il me semble essentiel de se livrer à une approche critique de l'historicité de notre société. Ce travail n'a pas pour objectif de s'inscrire dans cette seule perspective historique. Pour autant, l'apport de quelques éléments me paraît indispensable afin d'appréhender certaines spécificités propres à la société française et d'en comprendre les implications postcoloniales. « Les “différences” qui valent dans les relations sociales, celles qui sont socialement ou politiquement significatives à une époque donnée, découlent d'une construction et d'une sédimentation historique particulière » (Dhume, 2014, p. 5-6). La perspective que je propose dans cette partie s'est construite en prenant appui sur deux perspectives : celle de la socio-histoire et celle des études postcoloniales.

L'approche de la socio-histoire a été développée par Gérard Noiriel, historien français notamment connu pour avoir été un des premiers à s'intéresser à l'histoire de l'immigration. L'étude socio-historique qu'il explicite dans son ouvrage, « Introduction à la socio-histoire », a pour objectif de comprendre les pratiques sociales du présent en se référant au passé historique lié à ces pratiques. « Le socio-historien veut mettre en lumière l'historicité du monde dans lequel nous vivons pour mieux comprendre comment le passé pèse sur le présent » (Noiriel, 2006, p. 4). Il s'agit donc de chercher à appréhender la sociogenèse des phénomènes sociaux actuels, ou autrement dit, l'étude du passé devient source de compréhension du présent. Le risque avec une telle démarche est de tomber dans le piège des origines qui s'exprimerait par « une régression infinie vers “la vraie origine” (car il y a toujours un “avant” avant le dernier “avant” sur lequel s'arrête l'explication génétique) » (Corcuff, 2012, p. 142). L'enjeu de la mise en œuvre d'une telle démarche n'est donc pas celui de l'origine, mais plutôt celui des aspects significatifs qui permettent d'élucider et de comprendre le présent.

La deuxième approche qui a largement inspiré les lignes qui suivent, c'est celle de la pensée postcoloniale. Celle-ci est une pensée éclatée et non homogène (Mbembe et al., 2006, p. 1). Il semble donc important de préciser mon acception de ce courant de pensée. Tout d'abord, « cette pensée insiste sur le fait que l'identité s'origine dans la multiplicité et la dispersion » (Ibid, p. 3). Cette idée a des implications fortes dont l'une d'entre elles peut dès à présent être mise à jour. L'article I de la constitution, reposant sur un idéal unificateur de la République française, stipule que la France est « une République indivisible ». Cette conception de l'unicité de la France est remise en question par la pensée postcoloniale. En effet, « l'un des

enjeux d'une authentique prise en compte de l'histoire coloniale et postcoloniale est de revenir sur cette conception, afin de montrer que la formation du national est constamment traversée par des flux extérieurs : flux d'hommes (avec les vagues successives d'immigration), de cultures, d'idées, qui irriguent, renouvèlent et transforment la nation » (Bancel et al., 2005, p. 29). Ainsi, cette pensée est essentielle pour la suite de mon propos, car, comme le dit Mbembe, « l'ailleurs est constitutif de l'ici et vice versa. Il n'y a plus de "dedans" qui serait coupé d'un "dehors", un passé qui serait coupé du présent » (Mbembe et al., 2006, p. 12).

Dans la continuité de ma posture épistémologique, ce qui est refusé ici c'est une pensée disjonctive de l'histoire, et plus précisément ici de l'histoire coloniale/postcoloniale. Penser la postcolonialité, c'est ainsi s'attacher à mettre à jour la sociogenèse des phénomènes discriminatoires vis-à-vis des populations ayant un lien avec l'histoire coloniale/postcoloniale française. « Penser la postcolonie, c'est nécessairement comprendre comment les phénomènes engendrés par le fait colonial se sont poursuivis, mais aussi métissés, transformés, résorbés, reconfigurés... » (Bancel et al., 2005, p. 13). Il n'y a pas de causalité linéaire, ni même de cohérence systématique permettant d'expliquer des situations françaises largement hétérogènes selon les villes et les régions. Cependant, il me semble que ce qui fait l'unité des processus de stigmatisation, observables dans différents lieux, « c'est l'origine historique commune des processus » (Ibid, p. 25).

« La "présence du passé" colonial doit être envisagée en termes de structures et de hiérarchies sociales : la condition de l'immigré postcolonial doit être inscrite dans une histoire sociale longue où les rapports de domination produisent des effets d'*hystérésis*⁶⁵ bien après l'avènement des indépendances » (Hajjat, 2012, p. 20)

La pensée postcoloniale encourage ainsi à penser le mouvement et les processus socio-historique à l'origine des dynamiques sociales actuelles. « Cette situation, aujourd'hui visible, d'une destinée "particulière" de l'immigration des enfants de la colonisation, parallèlement au destin plus "classique" des immigrations intra-européennes, "plonge ses racines dans l'histoire" » (Sayad, 1991 cité par Blanchard, 2005, p. 185). L'approche socio-historique m'apparaît ainsi tout à fait pertinente pour gagner en intelligibilité vis-à-vis des tensions socio-identitaires qui parcourt la société actuellement, et plus spécifiquement peut-être encore, les quartiers dits prioritaires. À cet égard, il semble ainsi essentiel de chercher à appréhender la colonisation de nos imaginaires : « On fait comme si l'évènement colonial appartenait à un outre-temps et à un outre-mer, et comme s'il n'avait strictement rien à nous apprendre au sujet

⁶⁵ La notion d'*hystérésis* doit ici être comprise dans son sens sociologique, c'est-à-dire comme renvoyant à des phénomènes sociaux qui perdurent dans le temps, et cela même si l'espace social est différent de celui qui était à l'origine de la production de ce phénomène social.

de la compréhension de notre propre modernité, de la citoyenneté, de la démocratie, voire du développement de nos humanités » (Mbembe et al., 2006, p. 5).

Il reste enfin une dernière chose à (re)dire sur la pensée postcoloniale et la démarche socio-historique critique je propose ici. Elle est encore une fois critique à deux égards : dans une perspective négative puisque l'objet est bien de déconstruire l'idéologie nationaliste et universaliste française, et dans une perspective positive puisque l'enjeu à travers cette déconstruction est de proposer une alternative de pensée et un horizon du possible vers une considération de l'Autre et de sa différence. C'est d'ailleurs bien ce double objectif qui est à l'origine de la pensée postcoloniale :

« [C'est] une critique de toutes les formes d'universalisme qui, hostiles à la différence et, par extension, à la figure d'Autrui, prétendaient faire de l'Occident le monopole de la vérité et de l'humain. En opérant une critique radicale de la pensée totalisante, ce courant a permis de poser les fondements d'une réflexion sur la différence et l'altérité [...] » (Mbembe, 2005, p. 154)

1.2. De la colonisation à la nécessaire « décolonisation des imaginaires »⁶⁶

1.2.1. Esquisse d'une construction idéologique

Lorsque l'on souhaite appréhender la manière dont la France a construit son rapport à « l'étranger », les portes d'entrée sont multiples et le sujet semble vaste. Il faut donc se positionner, et trouver celle qui répondra le mieux à ses enjeux d'explicitations. Je pense que la porte d'entrée sociolinguistique peut ici nous aider.

« À la Révolution de 1789, la bourgeoisie, qui prend le pouvoir à la noblesse, en récupère tous les attributs, notamment linguistiques (la langue du/de pouvoir en France) » (Blanchet, 2016, p. 92). Elle donne alors à la France une orientation strictement monolingue entre 1789 et 1792. « Une glottopolitique⁶⁷ dirigiste diffuse dès lors en France une idéologie linguistique nationaliste qui érige la langue (une seule langue sous une seule variété normative) en totem de communion patriotique [...], totem complété par un tabou des autres pratiques linguistiques (notamment 'populaires, rurales, locales, régionales, métissées, immigrées') »

⁶⁶ Ce titre est largement redevable au titre de l'article de Simon : « La République face à la diversité : comment décoloniser les imaginaires ? » (Simon, 2005).

⁶⁷ Le terme de glottopolitique « désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage qu'elle en soit ou non consciente : aussi bien la langue, quand la société légifère sur les statuts réciproques du français et des langues minoritaires par exemple ; la parole, quand elle réprime tel emploi chez tel ou tel ; le discours, quand l'école fait de la production de tel type de texte matière à examen : *Glottopolitique* est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique » (Guespin, Marcellesi, 1986, p. 5)

(Ibid, p. 93). On peut citer à cet égard le rapport de l'Abbé Grégoire sur la « Nécessité et les moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française » (Ibid : 110).

Il est intéressant de noter que l'idéologie sous-jacente à cette glottopolitique renvoie déjà implicitement à l'idéologie coloniale pour peu que le mot « langue » soit remplacé par celui de « culture ». L'idéologie linguistique est ainsi révélatrice d'un certain rapport à « l'étranger ». La langue standard est en effet peu à peu élaborée au profit de la création État-nation qui associe identité nationale et loyauté linguistique (Baggioni, 1998, p. 189). Cette corrélation entre constitution de l'État-nation moderne et langue officielle est également mise en exergue par Bourdieu : « c'est dans le processus de constitution de l'État que se créent les conditions de la constitution d'un marché linguistique unifié et dominé par la langue officielle » (Bourdieu, 2001, p. 71). La mise en place d'une langue standard devient ainsi un outil de domination en stigmatisant et disqualifiant les personnes parlant d'autres langues, en les reléguant de manière symbolique, mais aussi effective. Sur un fond ethno-nationaliste, il se met en place une idéologie ethno-nationaliste française considérant la nation comme « une seule et même 'communauté sociale, culturelle, linguistique...' » (Blanchet, 2016, p. 116).

La porte d'entrée sociolinguistique est ici intéressante, car elle permet de révéler « ce qui persiste du passé dans le présent » et la difficulté inhérente à la société française « de penser le multiculturalisme [...] comme autre chose qu'une menace de l'intégrité nationale » (Van den Avenne, 2017, p. 204). Dans son ouvrage sur les « échanges linguistiques en Afrique coloniale », Van Den Avenne met notamment en lumière la manière dont les discours ont contribué à la structuration de l'ordre social en fixant les contours des catégories ethniques. Cette fixation s'est notamment opérée à travers une association ethnique-langue induite par « la projection d'une idéologie proprement européenne » (Van den Avenne, 2017, p. 114). L'autrice ne manque d'ailleurs pas de faire le parallèle avec l'idéologie linguistique européenne prônant une « langue unique, standard, [qui] est conçue comme servant d'instrument d'unification culturelle et politique » (Ibid, p. 120-121). C'est la vision républicaine universaliste qui est exprimée ici.

Or, « la France a été une puissance coloniale bien avant d'être une République, et elle l'est restée dans les périodes qui séparent les unes des autres les cinq Républiques qu'elle s'est données » (Wieviorka, 2005, p. 17). C'est au XIX^{ème} siècle qu'il s'opère explicitement la fusion entre la vision républicaine universaliste et la vision coloniale civilisatrice. Ces deux visions sont d'ailleurs complémentaires puisque l'universalisme et l'égalité prônés par le modèle républicain justifient la démarche civilisatrice du projet colonial. Ils participent en effet à l'élévation au même niveau d'égalité des peuples « inférieurs » en leur inculquant la culture et la langue française. Le projet colonial participe ainsi à la grandeur de la nation française tout en développant l'égalité et le progrès en dehors de ses frontières. Autrement dit, « le projet

colonial est associé aux valeurs essentielles des républicains : le progrès [...], l'égalité, la grandeur de la nation » (Bancel, Blanchard, 2005, p. 38).

En 1885, Jules Ferry, député et ancien président du Conseil, se présente devant les parlementaires afin de justifier le projet colonial français, notamment en Algérie. Face à lui, certains parlementaires, comme Georges Clémenceau, sont alors vigoureusement opposés à la politique coloniale. Jules Ferry déclare : « la République doit revendiquer, au même titre que toutes les grandes nations, une politique de jouissance coloniale, seule garantie de sa grandeur face à ses concurrents européens [...] » (Bancel, Blanchard, 2005, p. 39). On retrouve la grandeur de la nation, porte-drapeau s'il en est, des discours nationalistes d'hier et d'aujourd'hui. Il est intéressant de noter que la première justification à la colonisation, et largement la plus exposée par Jules Ferry, est ainsi avant tout économique. Cette dernière est alors appuyée par une deuxième justification :

« Il y a, je crois, quelques intérêts à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale [...]. Messieurs, il y a un second point [...] c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question [...]. Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures » (Blanchet, 2016, p. 123).

Les principes universalistes de la République sont ainsi mis en avant afin de légitimer la conquête coloniale en exprimant la volonté de « civiliser les races inférieures ». Deux choses me semblent importantes à relever ici.

La colonisation repose sur une domination économique, qui se traduit notamment par l'exploitation de ressources et la mise en place de l'esclavagisme, mais aussi sur des « routines quotidiennes d'humiliation qui forment les subjectivités du colonisateur et du colonisé » dont le soubassement doit se comprendre en lien avec les processus de racialisation mis en œuvre (Kipfer, 2019, p. 71) :

« [...] le racisme n'est pas seulement une doctrine, mais aussi une réalité vécue incarnée dans le geste quotidien, le discours et la réponse émotionnelle. En tant que tel, le racisme est un élément crucial de l'organisation du pillage économique et la justification des systèmes violents de sur-exploitation. Il aide à isoler le privilège colonial des revendications d'égalité et de citoyenneté et traduit les rapports d'exploitation de classe en relations interpersonnelles. » (Kipfer, 2019, p. 71)

La deuxième chose à signaler tient au contexte de l'époque. Le XIX^{ème} siècle est marqué par le développement de l'approche biologique qui influence profondément la pensée sociale et psychologique du siècle. C'est alors la conception héréditaire qui prend le dessus dans les

explications sociales : « Les sociétés sont différentes avait remarqué le XVIIIe, parce qu'elles sont déterminées biologiquement répondra la XIXe » (Guillaumin, 2002, p. 39). La pensée de Gobineau, retranscrite dans son « Essai sur l'inégalité des races humaines » (1855), est alors emblématique « de la *confusion entre le fait sociologique et le fait biologique* qui marque le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècles » (Ibid). Le discours de Jules Ferry s'inscrit donc dans un siècle qui se caractérise selon Guillaumin par la naissance de la « théorie raciste » : la race devient une catégorie intellectuelle et perceptive prioritaire » (Ibid : 31). Le discours colonial vient alors s'imbriquer au discours racial qui pénètre peu à peu la société française. L'Autre n'est pas seulement d'une nationalité différente, il est d'une race différente (Liauzu, 2000, p. 7).

Au milieu du XIX^{ème} siècle, « l'étranger s'impose comme une figure centrale permettant de préciser, a contrario, les contours de la citoyenneté. Ne participant pas de l'identité nationale, mais contribuant à la fixer, il évolue comme un corps extérieur, non seulement à l'État, mais aussi à la société » (Simon, 2005, p. 143). Le code de l'indigénat⁶⁸ montre bien à cet égard la distinction de droit, ou plutôt de non-droit, mis en place par la France pour marquer cette distinction entre « citoyens français » et « sujets français ». D'ailleurs, cette distinction est toujours présente à la fin de la guerre d'Algérie comme le montre la « décision juridique du 24 février 1962 accordant le statut de 'ressortissant français' aux Algériens, tout en précisant que celui-ci était distinct des 'Français de France' et en inventant une catégorie spécifique : les 'sujets français' » (Blanchard, 2005, p. 181). Plus tard, il se met en place une « fiction créatrice d'une égalité des conditions par l'entrée dans la citoyenneté [...] » (Simon, 2005, p. 249).

L'entrée dans la citoyenneté – comprise en tant que nationalité française⁶⁹ – s'adosse alors notamment à la maîtrise du français standard. On retrouve de manière explicite ce lien mis en avant dans le PAT du Blosne dans l'enjeu 3 sur la « jeunesse ». En face de l'objectif opérationnel « favoriser l'apprentissage de la langue française à tous les âges de la vie », il est en effet possible de lire comme « impact attendu » : « le développement de la citoyenneté ». L'impératif de « maîtrise » du français semble ainsi toujours central afin de prétendre à la citoyenneté, ou plus précisément à la « naturalisation » : « Animés par la croyance dans le processus universel d'assimilation ou de fusion des races, les hauts fonctionnaires républicains du bureau du Sceau refusent d'utiliser le critère de sélection raciale, mais ils optent pour celui

⁶⁸ Le Code de l'indigénat, adopté en 1881, et appliqué en 1887 à l'ensemble des colonies, stipulait deux catégories de citoyens : les « sujets français », c'est-à-dire les personnes colonisées, et les « citoyens français », c'est-à-dire les personnes de la France métropolitaine. Il instaura un ensemble de mesures qui privaient les « sujets français » de la plupart de leurs droits politiques et de leurs libertés : travaux forcés, règles vestimentaires, interdiction de circuler sans permis, taxes dérogatoires, etc.

⁶⁹ En France, la notion de citoyenneté est largement synonyme de nationalité puisqu'elle est doit se comprendre à l'aune du principe d'intégration républicain. « L'idée, ici, est que la revendication d'un droit à la différence [...] contredit le principe républicain d'égalité universelle, et donc la définition même du citoyen » (Mbembe, 2005, p. 152)

de la langue qui, par conséquent, devient l'indicateur principal de l'assimilation des candidats à la naturalisation » (Hajjat, 2012, p. 117). Sayad, sociologue connu pour ses travaux sur l'émigration et l'immigration, met également en évidence la prégnance de l'idéologie nationaliste lorsqu'il écrit à propos de la naturalisation :

« On ne tolère pas que l'étranger qui vit dans la nation ne demande pas sa naturalisation [...], mais on ne tolère pas non plus qu'on accorde la naturalisation à n'importe qui, [...] non pas tellement en raison des caractéristiques individuelles et particulières (en apparence), mais génériquement, voire génétiquement (en tant qu'Arabe, musulman, Noir, ex-colonisé, ressortissant d'un pays sous-développé, originaire d'un pays du tiers monde, etc.). L'idéal, pour que l'amour-propre national soit satisfait et doublement satisfait, est que la naturalisation soit demandée et refusée, demandée pour être refusée [...]. La demande de naturalisation et le refus qui lui sera opposé flattent l'amour-propre : la demande constitue une manière d'hommage [...] ; le refus traduit une manière de vigilance [...] quant au 'sang français' et à sa 'pureté', quant à la qualité de la 'nature française' [...], quant au mythe de l'intégrité ethnique de la race » (Sayad, 1982 : 24-25 cité par Hajjat, 2012, p. 7).

Ce lien entre « naturalisation » et loyauté linguistique est d'ailleurs parfaitement exprimé par Abdoul dans le documentaire⁷⁰. Il semble en effet qu'il ait intériorisé le fait que le critère linguistique est l'indicateur principal de son « intégration ».

« Quand je dis ça souvent moi j'aime bien rajouter des origines / des origines afghanes des origines africaines // parce que il faut préciser que tout le monde ici il est français [...] la langue que je parle là c'est le français et je la manie à la perfection tu vois / et je manie mieux la langue française que celle de mes parents tu vois / parce que c'est comme ça / c'est ça qui montre que je suis français » (Abdoul, 31'40)

La porte d'entrée sociolinguistique trouve ainsi toute sa pertinence heuristique pour appréhender la construction idéologique et nationaliste de la société française : « la langue n'a pas seulement créé la République (l'Etat), la langue s'est elle-même créée au travers de la République. Dans un acte de transsubstantiation, la République s'est déléguée elle-même dans un substitut, la langue française, qui la représente et la prolonge » (Mbembe, 2005, p. 151). Cette substitution est encore aisément observable. On peut ainsi citer par exemple le tweet du 15 novembre 2017 du Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, qui est révélateur à cet égard : « Il y a une seule langue française, une seule grammaire, une seule

⁷⁰ Ce passage peut être visionné dans cet extrait du film mis en ligne : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/5cfa60a8-0bd4-4463-9378-c3eee324296e>

République »⁷¹. Ce tweet fait directement écho à l'alinéa « la langue de la république est le français », ajouté en 1992 à l'article 2 de la constitution française de 1958. Cet alinéa est d'autant plus parlant qu'il pose que la seule langue possible est le français et que la « modalité de vie sociopolitique dite 'république' exige l'usage du français uniquement » (Blanchet, 2016, p. 112).

Dans un pays où il est difficilement possible de parler de « race », même en tant que construction sociale ayant une valeur empirique effective, ou d'« ethnie », comme le montrent les nombreux débats autour des statistiques dites ethniques (Maurin, 2007 ; Schnapper, 2007), il n'est en effet pas étonnant de retrouver à nouveau l'aspect linguistique pour signifier l'impératif d'intégration. La langue, « transsubstantiation de la République », est ainsi mobilisée comme critère d'intégration sans que l'on ne puisse ni être accusé de « racisme » ni être accusé de provoquer une « ethnicisation des rapports sociaux » qui semble pourtant déjà largement à l'œuvre. *Dans le métro, ou dans un espace public, « ce qui me dérange c'est qu'ils parlent arabe, une autre langue que le français ». Dans l'espace public, « on doit parler français » (Pascale, habitante du Blosne).* La langue est ici bien le critère d'intégration et l'espace public un des supports de l'expression du modèle d'intégration républicain. Cette idée de l'espace comme support du modèle d'intégration est primordiale. On retrouvera cet aspect dans le chapitre suivant.

Cet acte de transsubstantiation langue-République, il a aussi été perceptible dans mon expérience de terrain. « *Quand tu es noir quand tu arrives dans un bureau la première question c'est est-ce que tu sais parler français ? Je trouve que c'est souvent limite quoi* » (Marie, habitante de Maurepas). Le marqueur d'étrangeté « être noire » semble venir nécessairement questionner la compétence linguistique de Marie et, peut-être aussi, sa citoyenneté. Cela est d'autant plus vrai que la compétence linguistique attendue ici n'est pas une compétence qui correspond à toutes les variétés de français. Car en plus de savoir « parler français », il s'agit de pouvoir le parler avec « l'accent français ». *Pour les entretiens d'embauche par exemple, « l'accent africain est très très mal perçu ». Les personnes doivent avoir « l'accent français » (Islam, directeur d'une structure associative orientée vers l'insertion professionnelle sur le Blosne).* Un passage du documentaire est de nouveau révélateur :

⁷¹Le tweet, consulté le 13/12/17, est en ligne à l'adresse URL suivante :

https://twitter.com/jmblanquer/status/930813255211208707?ref_src=twsrc%5Etfw&ref_url=http%3A%2F%2Fwww.rtl.fr%2Factu%2Fpolitique%2Fecriture-inclusive-grammaire-blanquer-7790989158.

« Toi tu parles bien le babtou / en mode c'est une langue en mode c'est une langue universelle [...] ils ont l'impression que c'est une langue à part entière que c'est une langue qu'ils ne maîtrisent pas » (Abdoul, 26'19)

Le « babtou », c'est le verlan de « toubab » qui sert à désigner en Afrique de l'Ouest notamment la personne à peau blanche. On voit bien à travers cette qualification de la compétence linguistique d'Abdoul comment il vient s'imbriquer un processus de racialisation à la question linguistique. Ce processus n'est évidemment pas anodin au vu des développements précédents. D'ailleurs, Abdoul ne s'y trompe pas, il parle de « langue universelle » ce qui renvoie explicitement à la vision universaliste de l'idéologie esquissée ci-dessus.

« Les effets sur les imaginaires et l'estime des jeunes sont sans précédent, leur relégation territoriale et sociale se doublant d'une exclusion symbolique et politique : bien que citoyens français, ils sont assignés à leur origine non française, à leur supposé accent africain ou maghrébin, à la couleur de leur peau, à leurs différences d'appartenance supposées, etc. » (Canut et al., 2018, p. 213)

À plusieurs reprises dans mon travail, c'est ce sentiment d'une mise à distance sociale et spatiale qui s'est exprimé, et qui s'est vu renforcé ou explicité par des marqueurs d'étrangeté. C'est alors une forme d'injustice sociale qui s'exprime dans le vécu de plusieurs personnes rencontrées.

1.2.2. Un « passé qui ne passe pas »⁷²

« La France en 1960 c'était bien il n'y avait presque pas de vols / il n'y avait rien du tout / il n'y avait pas d'agressions [...] / et après ça a commencé à dégénérer après la fin de la guerre d'Algérie / on a commencé à avoir quelques petits problèmes » (32'40)

Ce passage du documentaire réalisé est révélateur de la manière dont la « guerre d'Algérie » a durablement et profondément marqué la mémoire collective et plus largement « l'identité politique française » (Costantini, 2008). D'ailleurs, lors d'un entretien, en réponse à ma question « comment comprendre que l'image négative soit souvent associée à la présence d'étrangers au Blosne ? », Michel me dit « La guerre d'Algérie n'est pas digérée » (Michel, ancien élu de la ville de Rennes).

⁷² Le titre est la transposition d'une phrase présente dans l'introduction de l'ouvrage « La fracture coloniale » de Bancel, Blanchard et Lemaire (Bancel et al., 2005, p. 27).

L'idée ici n'est pas de revenir en détail sur la colonisation et la décolonisation de l'Algérie. Pour autant, cet exemple de l'histoire coloniale française est certainement paradigmatique et heuristique afin de comprendre les difficultés, déjà mises en lumière dans cet écrit, à penser le rapport à « l'étranger ». D'ailleurs, l'historien Benjamin Stora écrit dans son ouvrage sur l'« Histoire de la guerre d'Algérie » :

« Cette guerre sert en même temps de révélateur. Ce qui est en train de naître, sous le masque épais de l'indifférence, c'est l'hostilité à l'égard de l'homme vivant, ou venant du Sud. Cet 'autre', mystérieux, qui résiste et veut une nationalité qui lui appartienne en propre » (Stora, 2011b, p. 72).

L'historien ajoute un peu plus loin dans son ouvrage :

« L'« envahisseur » dont parlent les discours xénophobes, voire racistes, n'est-il pas d'abord l'Algérien, musulman de surcroît ? Le racisme colonial resurgit dans le discours de l'extrême droite. La situation explosive dans les banlieues en France, où les jeunes issus de l'immigration se battent contre l'exclusion [...] : ces phénomènes ne sont-ils pas la résurgence et le contrecoup lointains d'un conflit dont on arrive mal à rationaliser les enjeux » (Stora, 2011b, p. 102).

L'histoire et l'idéologie coloniale ont profondément marqué le rapport de la France aux populations identifiées comme immigrées, et cela depuis le XIX^{ème} siècle (le processus idéologique se mettant en place dès la Révolution française voire encore avant avec l'esclavagisme et le commerce triangulaire dès le XVII^{ème} siècle). Les études sur l'histoire coloniale ont connu un vrai essor en France à partir des années 1990 – les premiers cours universitaires sur la colonisation datent de 1990 (Stora, 2005, p. 67)–, mais comme le font remarquer plusieurs auteurs, le pan de l'histoire coloniale a été pendant longtemps occulté, voire dénié. « Cette carence a permis de penser pendant longtemps – en sous-évaluant le caractère systémique du colonialisme – que le processus de décolonisation ne devait s'accomplir que dans les colonies et qu'il s'était effectivement accompli, inhibant toute relecture critique de la tradition républicaine, indispensable pour permettre une décolonisation de l'imaginaire politique français véritablement efficace » (Costantini, 2008 : 13). C'est précisément la persistance de cet imaginaire colonial que j'interroge dans ce chapitre, en considérant notamment celui-ci comme une grille de lecture du monde social toujours d'actualité, bien qu'inévitablement transformée.

« La France n'ayant pas colonisé par accident, la société française s'est nécessairement définie par et dans cette entreprise. Il est illusoire de penser que ce procès de définition a pris fin parce qu'un jour, on a pris la décision de 'décoloniser'. Ce procès de définition se poursuit encore, et voilà le différend » (Dorlin, Mbembe, 2007, p. 143)

Plusieurs lois ou discours permettent d'appréhender la persistance de cet imaginaire. À titre d'exemples, on peut citer :

- La « Proposition de loi 667 du 5 mars 2003 visant à la reconnaissance de l'œuvre positive de l'ensemble de nos concitoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de la présence française » (Costantini, 2008, p. 10).
- La loi du 23 février 2005, « portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » et dont l'article 4 fut, après de nombreuses contestations d'universitaires, abrogé : « Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit » (article 4, alinéa 2). Fort justement, Coquio fait remarquer que cette suppression n'entame « en rien la loi en elle-même, le système et la tradition qui l'avait rendue possible » (Coquio, 2008, p. 12). À cet égard, l'article 1 stipule toujours que « la Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine [...] » (Article 1). On notera le syntagme « œuvre accomplie ».
- Le « Discours de Dakar » de Nicolas Sarkozy en 2007, dans lequel il est possible d'entendre que : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès ». L'Afrique est présentée ici comme anhistorique, uniforme et ne connaissant pas le « progrès ».
- La déclaration de Claude Guéant du 5 février 2012 stipulant que : « Toutes les civilisations, toutes les pratiques, toutes les cultures, au regard de nos principes républicains, ne se valent pas ».
- La déclaration de François Fillon du 31 août 2016 : « Non, la France n'est pas coupable d'avoir voulu faire partager sa culture aux peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord ».
- La déclaration de Jean Castex du 2 novembre 2020 : « Je veux dénoncer toutes les compromissions qu'il y a eues pendant trop d'années, les justifications à cet islamisme radical : nous devrions nous autoflageller, regretter la colonisation, je ne sais quoi encore [...] La première façon de gagner une guerre, c'est que la communauté nationale

soit soudée, soit unie, soit fière. Fière de nos racines, de notre identité, de notre République, de notre liberté. Il faut gagner le combat idéologique »

Je ne vais pas revenir en détail sur les exemples ci-dessus. Pour autant, il me semble important de relever quelques points significatifs de la persistance de l'idéologie mise en lumière précédemment. Les deux premières lois sont symptomatiques de la « guerre des mémoires » vis-à-vis de l'histoire coloniale française, et plus vivement encore concernant la guerre d'Algérie. Or, cette « guerre » fait « écran à la connaissance globale de l'histoire coloniale » (Stora, 2005, p. 64) et empêche d'appréhender la complexité de l'histoire coloniale française caractérisée par « la ségrégation, la séparation, mais aussi la convivialité, les métissages échoués et une histoire commune » (Ibid : 65). À cela s'ajoutent, les « œillères de l'universalisme républicain qui rejette toute revendication mémorielle comme identitaire, mais voit dans la moindre critique historique une atteinte à l'identité nationale » (Coquio, 2008, p. 13).

Le reste des exemples cités rassemble des déclarations politiques. Ces discours, associés à d'autres dans le monde médiatique, participent à la construction d'une mémoire discursive qui concourt à la mise en place d'un système général de significations imprégnant la société française. Ces quatre discours sont imprégnés, soit d'une forme d'évolutionnisme social, soit d'une exaltation de valeurs nationales posées comme supérieures : il faut mener « un combat idéologique » pour préserver « l'identité de notre République ». Le discours de Jean Castex a par ailleurs ceci d'intéressant qu'il a été produit suite à celui d'Emmanuel Macron sur « la lutte contre les séparatismes » qui vise explicitement les quartiers dits prioritaires (cf. chapitre 4. Point 3.2. « La menace du “communautarisme” »).

D'autres discours politiques pourraient évidemment être cités pour exemplifier cette défense d'une « identité nationale » qui serait en danger. Ces discours étaient d'ailleurs particulièrement prégnants à l'approche de la dernière élection présidentielle de 2017. « L'identité nationale » se devait alors d'être le reflet d'un « récit national » uniformisé et fantasmatique :

- Nicolas Sarkozy, le 20/09/16 : « Si l'on veut devenir français, on parle français, on vit comme un Français. Nous ne nous contenterons plus d'une intégration qui ne marche plus, nous exigerons l'assimilation. Dès que vous devenez français, vos ancêtres sont gaulois ».
- François Fillon, le 28/08/16 : « Si je suis élu président de la République, je demanderai à trois académiciens de s'entourer des meilleurs avis pour réécrire les programmes d'histoire avec l'idée de les concevoir comme un récit national. Car le récit national c'est

une Histoire faite d'hommes et de femmes, de symboles, de lieux, de monuments, d'évènements qui trouve un sens et une signification dans l'édification progressive de la civilisation singulière de la France ».

- Marine Le Pen, le 5 février 2017 : « Nous croyons qu'il est temps de revivifier le sentiment national, de le faire vivre au quotidien, en apprenant à nos enfants tout ce qui fait et a fait leur pays, en leur apprenant à aimer leurs compatriotes, à être fiers de leur histoire, à être confiants dans les forces de la France »

Les mêmes thématiques apparaissent encore : la « grandeur de la France », l'unicité linguistique, la « civilisation singulière de la France », étant entendu que « [...] le groupe majoritaire, [...] lui n'a pas d'origine (autre que mythique) puisqu'il forme la référence » (Simon, 2005, p. 248).

Ce « passé qui ne passe pas » se laisse aussi entrevoir à travers le jeu de dénominations qui permet d'identifier les personnes ayant un lien d'ascendance avec un ancien pays colonisé. Je pense ici à la dénomination persistante dans les discours politiques, médiatiques et circulants : celle de « Français d'origine étrangère » ou « fils ou fille d'immigré » ou encore « Français de 2^{ème} ou 3^{ème} génération ». Je fais le choix de parler ici de dénomination, car ce processus renvoie en analyse du discours à l'idée d'une association référentielle durable entre un objet et un signe linguistique (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 163). Cette durabilité, cette persistance dans le temps, marque bien la difficulté à penser le temps et le changement dans la société. Et cela n'est pas anodin au vu de mes développements précédents puisque l'occultation de l'histoire coloniale est directement liée à la difficulté à penser le rapport à « l'étranger », et notamment au « Maghrébin » :

« Il est possible de poser cette mise en périphérie de l'histoire coloniale avec un autre récit : celui de l'immigration, longtemps séparée de l'histoire intérieure française. Aujourd'hui encore, lorsque la société se pose la question des immigrés maghrébins en France, elle le fait toujours dans le registre de l'extrême nouveauté, comme s'ils' avaient de tout temps été étrangers à l'histoire nationale. Pour une raison : l'histoire des Maghrébins appartient à l'histoire trop méconnue de la colonisation, qui est pourtant partie intégrante de l'histoire de la France » (Stora, 2005, p. 67).

Dans le cas de ce travail, il est intéressant de noter que cette dénomination fonctionne comme une quasi classe d'équivalence dans de nombreux discours portant sur les habitant·e·s des quartiers dits prioritaires. L'habitant·e se retrouve presque inexorablement également « Français·e·s d'origine étrangère » ou « immigré·e·s » même après avoir été « naturalisé·e ». *De toute façon, on est des immigrées et on le sera toujours, même une fois naturalisés, on ne sera pas Françaises. (Leila, habitante du Blosne).* Cette « dénomination ('Français d'origine

étrangère’) [...] en dit long sur la transmission d’un statut spécifique d’‘éternels étrangers’ pour les descendants d’immigrés extra-européens » (Bancel et al., 2005, p. 26). D’ailleurs, la distinction semble parfois superflue et on entrevoit alors la confusion entre nationalité et « culture ». « *Quand je dis étranger, c’est aussi le Français d’origine étrangère qui est encore bien imprégné de sa culture* ». *Cela est un peu différent pour les personnes « étrangères » qui sont là depuis quelque temps, avec le temps ces habitants « s’intègrent aussi » (Frédéric, professionnel de la direction de quartier à Villejean).*

Par cette distinction linguistique, il s’agit alors de pouvoir différencier les habitant·e·s qui sont Français·e·s de ceux·celles qui ne le sont pas encore tout à fait (et qui ne semblent jamais pour voir l’être). On perçoit bien ainsi la dualité mémorielle et identitaire dans laquelle semble prise certain·e·s habitant·e·s des quartiers étudiés.

« Ils sont descendants d’indigènes (sujets de l’empire colonial), de personnes immigrées ; ils sont Français, et pourtant toujours caractérisés par leur ascendance (leur “origine”), et considérés comme étrangers en France. En fin de compte, la dénomination en question renvoie au problème de ceux qui, tout en étant avec nous, parmi nous ou à côté de nous, ne sont finalement pas des nôtres » (Mbembe, 2005, p. 144)

Cette dénomination « français d’origine » (et l’ensemble de ses variations) tend ainsi à refuser aux personnes liées à l’histoire coloniale française le statut à part entière de citoyen·ne français·e en les regroupant sous une dénomination commune. Mansouri, dans son ouvrage sur les émeutes de 2005, écrit à propos des jeunes « des banlieues parisiennes » qu’elle a pu interroger : « Chacun regrette de n’être pas considéré individuellement dans l’hétérogénéité propre à toute composition sociale et de n’être perçu que comme le fragment d’un groupe mythologiquement fabriqué [...] » (Mansouri, 2013, p. 134) Elle ajoute « il s’agit d’une tentative de dissolution de leur singularité au profit de la fabrication d’une globalité dont ils ne seraient plus que les fragments indistincts » (Ibid). On retrouve l’idée d’une mise à l’écart qui est d’ailleurs bien exprimée dans le film par certaines personnes filmées et plus particulièrement par Abdoul : il comprend la stigmatisation vis-à-vis du quartier et de ses habitant·e·s par le fait notamment que « *les gens ils ont peur du noir* » (Abdoul, 37’59).

Afin d’éviter cette mise à l’écart, il existe une autre pratique qu’il est important de citer : celle du changement de nom. Si les mots nous mettent dans une certaine disposition pour penser et pour agir, il semblerait que ce soit également le cas pour les noms des personnes. Et dans ce cas, la règle qui prévaut c’est celle de l’invisibilisation de son étrangeté. *Mes parents ont choisi de changer mon prénom pour me donner un prénom plus français (Hacine, habitant de Villejean). Il y a aussi les changements de prénom dans certaines familles pour ne pas être discriminés ensuite (Céline, habitante du Blosne).* Si les raisons rapportées concernent tous les pans de la vie sociale, le lien entre des prénoms, marqueurs d’étrangeté, et des situations

d'emploi sont notamment courantes. *Quand j'embauche, Yassine, Najat, etc. on me demande 10 fois pourquoi eux. On m'a même demandé s'il était musulman. Il y a une « personne d'en haut » la dernière fois qui est venu à une réunion, il y avait pas mal de jeunes et elle m'a dit « qu'elle se croyait à la mosquée ».* (Hugues, responsable d'une structure socio-éducative sur Maurepas). *Au début, il y avait une « méfiance de mes collègues » vis-à-vis de moi, car Hamza [prénom changé] d'habitude, il est de l'autre côté du bureau. Il y a une « méfiance vis-à-vis de l'arabe » aussi. Mes collègues pensaient aussi que j'étais un « recrutement stratégique » du fait de mon nom, que c'était une discrimination positive (Hamza, conseiller Mission Locale).*

Dans le cas de mon travail, le marqueur d'étrangeté est régulièrement évoqué afin d'expliquer certaines discriminations à l'embauche et il se voit alors s'imbriquer avec un marqueur spatial. *« on a eu des échanges avec des jeunes du quartier j'ai eu un échange en particulier avec euh / un jeune avec un BTS en informatique, etc. le simple fait qu'il habite à Maurepas il touche il trouve pas de travail / il habite à Maurepas sur son CV et son adresse ça n'aide pas / les gens ils stigmatisent tout de suite / un petit jeune de banlieue en plus ça c'est un Arabe donc ça n'aide pas et il a du mal à trouver du travail (Fabrice_185).* C'est bien l'addition, voire la combinaison des deux marqueurs qui posent problème ici : « Arabe » (marqueur d'étrangeté) et « habite Maurepas » (marqueur spatial). L'imbrication de ces deux marqueurs, on la retrouve chez des « jeunes » de la Dalle Kennedy à Villejean. Lors d'une conversation avec Laurent et Yassine, ils m'expliquent presque d'une seule voix : *« Les jeunes sur la dalle », ils cherchent ou ont cherché des boulots, mais quand tu envoies des CV et que tu n'as pas de réponses, ou que des refus, ça démotive et du coup pour gagner de l'argent, tu deales parce que le frigo est vide. Ma sœur, elle a un bac +5 et elle bosse au Lidl. Pourquoi tu veux faire des études ? Et puis, « ils ont des préjugés ». Je suis « noir » tu vois et je ne m'appelle pas « Pauline » où je ne sais pas quoi. Ma manière de parler aussi, « ça bloque directement » en entretien, car l'employeur il comprend vite que « je ne suis pas normal ». Après, ce n'est pas culturel, c'est la « manière de grandir », d'être dans le quartier (Laurent et Yassine, habitants de Villejean).* On aperçoit bien ici la confusion, du fait de leur imbrication, entre des marqueurs d'étrangeté (« noir », « manière de parler ») et un marqueur spatial (« manière de grandir », d'être dans le quartier).

1.2.3. De l'assimilation à l'impératif de l'intégration

On l'a vu précédemment, l'étranger c'est « le français d'origine étrangère qui est encore bien imprégné de sa culture ». C'est le principe d'intégration (et d'indifférenciation) républicain esquissé dans le chapitre 4 qui semble à l'œuvre ici (cf. Point 3.2.1. « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles »). Ce dernier est en effet

« programmatiquement contraire à l'élévation à toute dignité politique des appartenances ethniques, linguistiques, culturelles, raciales ou religieuses, afin de protéger de façon impartiale l'égalité des individus face à la loi » (Costantini, 2008, p. 11). Si j'ai déjà pu montrer les limites et les paradoxes de ce modèle, il semble intéressant de s'arrêter de nouveau sur la notion d'intégration, et de son pendant, celle d'assimilation, au vu de l'historicité critique que je tente de déployer.

La théorie de l'assimilation « classique » était basée sur un processus de réduction de l'hétérogénéité culturelle et sociale. Je renvoie d'ailleurs à l'ouvrage d'Hajjat, que j'ai déjà cité précédemment, pour une socio-histoire détaillée de l'injonction à l'assimilation (Hajjat, 2012). Dans l'idéologie assimilationniste, les caractéristiques culturelles (dont la langue fait évidemment partie) étaient vues comme des inconvénients. Il s'agissait donc de les supprimer afin d'aboutir au « partage d'une mémoire historique commune » (Safi, 2006, p. 5). On peut d'ores et déjà constater que des formes contemporaines de cette théorie classique se réactivent dans les discours actuels à travers la demande de l'écriture d'un « récit national ». Mais ce qui me paraît particulièrement important d'avoir à l'esprit, c'est le fait que le caractère d'(in)assimilabilité des personnes n'était pas pensé de la même manière selon l'ascendance des personnes concernées et notamment leur lien à l'histoire coloniale.

« Le discours assimilationniste connaît une profonde rupture au cours du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}. Il se scinde alors en deux discours distincts, l'un sur l'inassimilabilité des indigènes des colonies, l'autre sur l'assimilabilité des étrangers européens. Cette divergence s'explique notamment par la brutalisation des rapports sociaux de la situation coloniale et la volonté de domination du pouvoir impérial, qui conduisent les républicains français à remettre en cause le 'mythe' de l'assimilation des vaincus et à conclure, en se fondant sur les nouvelles théories raciales, à l'inassimilabilité des 'races différentes'. La question de l'assimilation des étrangers en métropole se pose dans les années 1880, mais d'une autre manière, puisque les étrangers européens, bien qu'ils aient subi de multiples formes de violence physique et de discrimination, sont catégorisés par les républicains français comme membres des 'races sœurs'. Ainsi, la différence entre l'Autre colonial et l'Autre intérieur devient une catégorie d'entendement profondément ancrée dans la pensée républicaine et se traduit concrètement dans le droit de la nationalité » (Hajjat, 2012, p. 296).

La « différence entre l'Autre colonial et l'Autre intérieur » se traduit également dans les discours sur les espaces urbains concernés par ce travail. C'est bien « le noir qui fait peur » pour paraphraser Abdoul. D'ailleurs, dans son « discours Orléans⁷³ » le 19 juin 1991, Jacques

⁷³ Ce discours se retrouve notamment dans les archives de l'INA à l'adresse suivante : <https://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/jacques-chirac-en-1991-si-vous-ajoutez-a-cela-le-bruit-et-l-odeur>

Chirac exprime parfaitement cette différence notable entre les personnes immigrées d'ascendance africaine et celles d'ascendance de pays européens. Alors président du Rassemblement pour la République (RPR) et maire de Paris, il critique en ces termes la politique d'accueil des personnes immigrées portée par le gouvernement socialiste :

« Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous, ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans et des Noirs [...] Comment voulez-vous que le travailleur français qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs, et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales, sans naturellement travailler ! Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien le travailleur français sur le palier devient fou. Et il faut le comprendre, si vous y étiez, vous auriez la même réaction. Et ce n'est pas être raciste que de dire cela ». Jacques Chirac, 1991.

Cet extrait illustre bien l'intérêt de penser les implications postcoloniales. On retrouve notamment ici la distinction entre « races sœurs » et « races étrangères » au fondement de la théorie de l'assimilation classique. Ce sont les « musulmans » et les « Noirs » qui posent plus de « problèmes ».

Aujourd'hui, l'État français ne parle plus de politique d'assimilation, mais de politique d'intégration, voire de manière plus récente de politique d'inclusion. Le Haut Conseil à l'Intégration, dans un document au titre évocateur « La France sait-elle encore intégrer les immigrés ? », écrivait à ce propos en 2011 : « Plus que la simple insertion matérielle des immigrés dans la société d'accueil, et moins que l'assimilation souvent entendue comme l'abandon de la plupart des spécificités culturelles liées à l'origine, l'intégration reste un concept sinon contesté, du moins mal compris. Il désigne un processus qui 'demande un effort réciproque [à l'immigré et à la société du pays d'accueil], une ouverture à la diversité qui est un enrichissement, mais aussi une adhésion et une volonté responsable pour garantir et construire une culture démocratique commune' » (Haut Conseil à l'Intégration, 2011, p. 13). Si le Haut Conseil à l'Intégration semble vouloir marquer une différence entre les termes d'assimilation et d'intégration, ce dernier est en réalité rapidement devenu lui-même synonyme du premier comme en témoigne d'ailleurs toujours sa présence dans la « loi à l'immigration, l'intégration et à la nationalité » où il est possible de lire dans l'article 2 : « À l'issue du contrôle de son assimilation, l'intéressé signe la charte des droits et devoirs du citoyen français » (Blanchet, 2016, p. 117).

On a pu le remarquer précédemment à travers l'habitant·e encore « bien imprégné·e de sa culture », « l'intégration est perçue comme un processus de convergence linéaire et uniforme des caractéristiques des immigrés vers la moyenne de celles de la société française » (Safi, 2007, p. 68). Dans ce sens, c'est bien une « normalisation » qui est attendue et qui semble « potentiellement sans fin » (Dhume, 2014, p. 17). Le caractère « potentiellement sans fin » fait notamment référence aux dénominations figées dans le temps dont j'ai parlé précédemment. La notion d'intégration semble toujours renvoyer à un impératif pour la personne immigrée venue en France de se comporter, de s'exprimer, d'adopter les attitudes de la population majoritaire. Si cette intégration est si importante, c'est qu'une hétérogénéité culturelle qui serait trop saillante mettrait encore une fois en péril la République. On retrouve la menace du « communautarisme ».

En parallèle, et en complément de la question langagière, d'autres marqueurs d'étrangeté peuvent évidemment être mobilisés afin de signifier la non-intégration. La place de la religion musulmane tend ainsi à être au cœur des débats sur « l'intégration républicaine » en France : débats autour du port du voile à l'école, à l'université, arrêtés pris pour interdire le « burkini », polémique concernant la volonté (et finalement l'abandon) de Décathlon de commercialiser un « hidjab de running », etc. Les exemples sont nombreux. Il est intéressant de noter que ces différentes polémiques portent le plus souvent sur un marqueur d'étrangeté qui est visible (en marquant le corps). Or, le principe d'intégration impose au contraire de « disparaître ». Il est par ailleurs également intéressant de noter dans la continuité de plusieurs auteur·rice·s la spatialisation de ces polémiques et des lois qui en découlent. Les espaces urbains étudiés semblent ainsi former l'archétype permettant d'appréhender la question de l'égalité femmes-hommes sur fond de « différence culturelle » (Hancock, 2009 ; 2011a) : l'égalité femmes-hommes ne semble concerner que « les quartiers ».

L'implicite ici renvoie toujours à la religion musulmane où le port du voile joue le rôle de catalyseur des débats, y compris de certains travaux de recherche. « [...] pourquoi placer la banlieue et “les quartiers” au commencement de la recherche, comme si la question du foulard était un pur produit de ces “terroirs” particuliers [...] Camper d'entrée de jeu la “question du voile” dans un espace spécifique où elle serait à sa place, c'est réitérer son cantonnement logique et sa formulation comme une “question des banlieues” bis » (Hancock, 2009, p. 64-65). *« on a aussi une instrumentalisation / de / possible de au nom de la défense des femmes / c'est le faux-nez pour désigner certaines catégories de population et aller vers alimenter un moulin qui n'a rien à voir avec l'égalité entre les femmes et les hommes, mais qui est un moulin plus pernicieux / de / de désignation d'un de bouc émissaire quoi » (Cécile_50).* Dans le cas du voile islamique, ce sont bien les quartiers dits prioritaires qui deviennent le cadre incontournable, des discours produits et des actions mises en place en présumant au moins deux choses : le voile

serait par essence « anti-républicain », car il empêcherait l'émancipation de la femme (présentée justement comme une valeur républicaine) ; les questionnements liés à l'égalité femmes-hommes ne concerneraient que ces espaces urbains⁷⁴.

Sur Rennes, les quartiers dits prioritaires n'échappent pas à cette suspicion de non-intégration dans laquelle la religion musulmane joue un rôle central. *Je sais que je fais « peur avec mon foulard », car mon mari est français et il entend des choses. Les personnes ne se doutent pas alors qu'il est avec moi (Leila, habitante du Blosne)*. Ces discours sont d'ailleurs le plus souvent mis en lien avec la conjoncture actuelle. « *Il y a une montée du racisme, du repli culturel il y a eu les attentats et depuis le racisme s'exprimer ouvertement* » comme par exemple « *sur le fait qu'il y a trop de noirs à Maurepas* ». *Il y a 24 ans « ce n'était pas dit » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social à Maurepas)*. « *L'ambiance est plus tendue sur le Blosne depuis les attentats de Charlie* ». *Les discours racistes sont assez présents. « Parfois c'est assez violent et de plus en plus de choses en lien avec l'apparence » (Céline, habitante du Blosne)*. Le marqueur d'étrangeté mis en avant et encore une fois celui qui marque le corps et qui est de fait visible.

Le quartier du Blosne, à travers sa mosquée, est particulièrement révélateur des tensions socio-identitaires qui traversent la société actuellement et auxquelles les espaces urbains rennais n'échappent pas. « *Au moment des attentats, il y a des personnes qui ont refusé de visiter l'appartement juste en se baladant dans le coin à cause de la mosquée* » (Matteo, habitant du Blosne). Ce coin, c'est celui du centre commercial Italie qui cristallise les discours et les tensions. *Ce centre commercial dans les discours, soit il ne fonctionne plus, « soit on rentre dans le communautarisme » avec « la célèbre galette saucisse du boucher » (Emmanuel, médiateur d'un bailleur social)*. « *Italie c'est un autre problème* », avant il y avait un « *boucher jambon-beurre maintenant c'est un boucher hallal* ». Et puis, « *il y a beaucoup de prosélytisme religieux* », pendant un « *moment il y avait des mosquées sauvages un peu* ». « *C'est les anciens qui ont du mal avec ça* ». (Renaud, habitant du Blosne). « *bah regarde moi c'est mon lieu de vie où je connais le boucher d'ailleurs il y a une boucherie Halal j'y vais jamais il y a trop de monde tu vois c'est bien la preuve que ça répond quand même à une demande (rires) / c'est-à-dire qu'avant j'allais chez le boucher charcutier traiteur là qui a vendu parce qu'il ne faisait pas un chiffre d'affaires quand même horripilant et il se serait fait dégager par des salafistes islamistes ou je sais pas quoi pour que ce ne soit pas une charcuterie qui soit reprise / en fait on est dans la légende urbaine il n'y a jamais eu aucune expression aucune vérification là-dessus tu vois là on est dans la cristallisation des discours entretenus sur / bah sur les partis*

⁷⁴ Je renvoie ici aux travaux d'Hancock notamment qui mettent en lumière un « sexual nationalism » qui correspond à la formulation en terme sexuels de « valeurs » nationales (Hancock, 2011b, p. 4). Je n'ai pas pu creuser cet aspect dans mon travail mais il mériterait sans aucun doute de l'être dans une poursuite de celui-ci.

les différents partis l'identité nationale c'est les mêmes phases les phases les mêmes périodes / qu'est-ce qu'est être français ? qui permet de bien définir ce qui n'est pas français du coup » (Xavier_30). On perçoit bien ici la manière dont le rôle central jouait par la religion musulmane dans l'impératif d'intégration : les discours produits permettent indirectement d'identifier les personnes qui sont considérées comme françaises et celles qui ne le sont pas.

« La légende urbaine de la boucherie »

Les personnes précédentes font toutes référence plus ou moins directement dans les entretiens à des événements qui se seraient déroulés voilà quelques années au centre commercial Italie au Blosne. Il s'agirait du harcèlement d'un boucher du centre commercial qui avait notamment la particularité de faire des galettes saucisses ce qui gênait les personnes musulmanes, d'où « la célèbre galette saucisse » évoquée précédemment. Ce boucher serait parti à cause du harcèlement vécu. Une autre boucherie, hallal, s'est installée depuis dans le centre commercial.

Tous ces éléments résumés ici m'ont été rapportés par diverses personnes durant ma recherche. Je n'ai pas pu, ni voulu, vérifier « objectivement » ces aspects. C'est surtout le caractère signifiant de cette « légende » qui m'intéresse pour ce qu'elle révèle de la construction discursive d'un espace et des tensions socio-identitaires à l'œuvre.

La religion musulmane est ainsi un marqueur d'étrangeté central à travers son inscription dans l'espace par les mosquées, les commerces hallal, la langue arabe qui lui est inévitable associée ou encore les habitus vestimentaires. Le récent discours d'Emmanuel Macron sur « les séparatismes » vient d'ailleurs corroborer l'imbrication de ce marqueur d'étrangeté, l'Islam, avec un marqueur spatial renvoyant explicitement aux quartiers dits prioritaires (cf. chapitre 4. Point 3.2.1. « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles »). Dès 2005, Deltombe et Rigouste remarquaient deux dynamiques dans les discours dominants qui me semblent toujours largement d'actualité : « la première, directement liée à la nouvelle conjoncture internationale, est la recomposition des images de l'ennemi dans un référentiel mondialisé, où l'islam radical est perçu comme la menace majeure ; la seconde, renvoyant directement à l'imaginaire colonial, réduit la question du rapport à l'Autre, dans la “France métropolitaine”, à la gestion de cette ‘menace’ avec les outils et les représentations héritées de l'ex-Empire » (Deltombe, Rigouste, 2005, p. 202).

Mon enquête de terrain m'amène donc à appréhender le paradoxe même du modèle d'intégration en ce qui concerne les quartiers dits prioritaires et leurs habitant·e·s. « C'est précisément parce que les habitants des quartiers défavorisés adhèrent au “modèle républicain d'intégration” (qui garantit l'égalité des chances à chacun quelle que soit sa place sur le territoire français), que ses ratés et son décalage avec leurs conditions de vie quotidiennes

engendrent de profondes frustrations » (Lehman-Frisch, 2009, p. 107). Ce sont notamment à ces « ratés » et ces « frustrations » auxquels j'ai été confronté lors de mon travail de terrain. À travers différents marqueurs d'étrangeté, c'est une séparation entre un « Eux » et un « Nous » qui s'instaure et qui ne fait que rappeler à certain·e·s habitant·e·s leurs statuts d'éternels étrangers. *À Villejean, c'était « des Arabes au début. Les parents s'intégraient, il fallait tout faire mieux que nous ». « Ils ont dû prouver plus que nous qu'ils en voulaient ». Maintenant ça ne passe plus du tout (Laëtitia, animatrice sur le quartier de Villejean). Il y a « un discours paternaliste et culpabilisant » qui pouvait passer avant avec d'autres générations, mais plus maintenant. « Tu ne sais pas ? c'est pas grave on va t'expliquer ». De toute manière, « la question des quartiers populaires, c'est comme la Françafrique » (Clément, ancien animateur socio-sportif et habitant de Maurepas).* C'est l'expérience subjective d'une infériorité sociale et d'excommunication de la communauté nationale qui s'est ainsi exprimée à plusieurs reprises lors de mon travail de terrain.

On retrouve d'ailleurs également cette question de l'infériorité sociale à travers le « manque culturel » dont souffriraient les habitant·e·s des quartiers dits prioritaires. Dans la perspective de la théorie de l'assimilation, et de l'idéologie coloniale, une hiérarchie était de fait mise en place entre les différentes cultures, la « culture occidentale » étant présentée, telle une évidence, comme le modèle à atteindre. Or, il est possible d'observer une réactivation contemporaine de ce « défaut » de culture vis-à-vis des quartiers dits prioritaires et de leurs habitant·e·s. La notion d'interculturalité largement mobilisée dans le cas de ces espaces urbains tend ainsi à renvoyer à un paradoxe (cf. chapitre 4. Point 3.1.3 « “Interculturalité” et “vivre ensemble” plutôt que “mixité ethnique” ? »). S'il semble accepté le fait que les habitant·e·s de ces quartiers « aient » plusieurs cultures et que cela soit une « richesse », il apparaît aussi dans les discours qu'ils·elles ne « possèdent » pas *la* culture, celle qui est légitimée socialement.

On retrouve cet aspect de manière prégnante dans certains discours médiatiques. Le conservatoire construit dans le quartier du Blosne en est un exemple. « La culture prend ses quartiers au Blosne » titre ainsi *Les Rennais*⁷⁵ dans le numéro de mai-juin 2019. « Phare architectural, il place la culture au centre de la vie du quartier » selon un article du Ouest-France du 20 mars 2020⁷⁶ ou encore il « vise à faire venir la culture jusque dans les quartiers » dans un article du même journal du 9 octobre 2020⁷⁷. Dans le même sens, il est écrit à propos des enfants

⁷⁵ Les archives du magazines *Les Rennais* sont disponibles en ligne à cette adresse : <https://metropole.rennes.fr/nos-magazines>

⁷⁶ Cet article publié le 30/03/2020 est intitulé « EN IMAGES. Le conservatoire vitrine de la transformation du Blosne ». Il est disponible en ligne : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-le-futur-conservatoire-du-blosne-sort-de-terre-en-musique-6287372>

⁷⁷ Cet article publié le 09/10/2020 est intitulé « EN IMAGES. À Rennes, le futur conservatoire prend forme dans le quartier du Blosne ». Il est disponible en ligne : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/en-images-a-rennes-le-futur-conservatoire-prend-forme-dans-le-quartier-du-blosne-70079722>

de ces quartiers, dans le numéro de septembre-octobre 2018 du magazine *Les Rennais*, qu'ils ont besoin de « s'ouvrir au monde ».

« je sais pas l'orchestre de Bretagne qui se produit dimanche après-midi / à la salle Guy Ropartz / si on en parle dans la presse de manière neutre comme ça c'est un message objectif neutre et / c'est c'est pas comme ça que ça va être traduit ça va être traduit comme fait exceptionnel l'orchestre de Bretagne se produit dans un quartier en difficulté à Maurepas dimanche après-midi / donc le/ le concert sera bien sûr ouvert la population à la population de Maurepas donc on va encore plus les stigmatiser » (Charles_50). À une échelle nationale, il est d'ailleurs possible de retrouver ce manque de « culture » dans le dossier de presse du Ministère de la Cohésion des territoires sur la « Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » : « Chaque établissement culturel est invité à travailler de manière étroite et privilégiée dans un quartier prioritaire de la politique de la ville pour favoriser l'accès à la culture des habitants. » (Ministère de la Cohésion des territoires, 2018, p. 24). *Non, mais « c'est bien de ramener la grande culture dans ces quartiers-là, ils passent plus ces discours-là » (Clément, habitant de Maurepas).*

2. Le malheur du pauvre

42_<enqNK> : *cet cet aspect immigration pour toi elle est importante dans le quand même dans la manière dont on se représente du coup le quartier quoi*

43_<Julien> : *ouais enfin immigration pauvreté précarité quoi les pauvres ils ont toujours fait peur même quand les pauvres étaient blancs [<enqNK> : hum hum] donc / je pense là quand je dis immigration oui parce que l'immigration la grande précarité elle est quand même souvent issue de l'immigration de gens / oui qui sont arrivés assez récemment après le racisme existe la xénophobie les discriminations **après moi je franchement je sais pas faire la part des choses entre la discrimination liée à l'origine** [<enqNK> : hum] la discrimination enfin la part liée à l'origine et la part liée parce que les gens sont pauvres*

Bien sûr, la figure de « l'étranger » est centrale comme j'ai pu le montrer à plusieurs reprises depuis le début de cet écrit. Cependant, il me semble que celle-ci ne peut se comprendre sans une autre figure qui lui est imbriquée, la figure du « pauvre ».

« La question de la pauvreté semble ne plus pouvoir se dire, se décrire et se discuter autrement que dans un registre spatial et à l'aide de catégories territoriales. On parle, en France, d'« exclus », d'« immigrés », ou encore de « jeunes », mais en les rapportant constamment à leurs lieux d'habitation

supposés, “banlieues”, “cités” ou “quartiers d’exil” »(Tissot, Poupeau, 2005, p. 5)

Dans mon expérience de terrain, les deux figures de « l'étranger » et du « pauvre », semblaient en effet s'appeler l'une et l'autre : quand l'une n'était pas mobilisable ou pertinente pour expliquer une situation donnée, l'autre figure venait prendre le relai. Cela est d'autant plus visible quand on s'intéresse aux discours des professionnel·le·s ou aux indicateurs statistiques. Les deux types d'indicateurs statistiques essentiellement mobilisés par la politique de la ville, notamment au début des PAT⁷⁸, renvoient d'ailleurs soit à des indicateurs de pauvreté économiques (chômage, revenus, catégories socio-professionnelles, « bénéficiaires » des prestations sociales, etc.) soit à des indicateurs d'étrangeté (nombre d'immigrés, nombre d'étrangers). Ce qui se laisse ainsi entrevoir dans les discours, c'est un « commun » d'altérité qui structure « l'image des quartiers » et qui est caractérisé par l'imbrication de la figure de « l'étranger » et de celle du « pauvre ».

Après avoir interrogé l'étrangeté des habitant·e·s des quartiers dits prioritaires, l'idée ici est donc d'interroger, non pas la « concentration de pauvreté » qui est souvent mise en avant, mais bien plutôt ce que j'appelle le malheur du pauvre, à savoir le fait pour les habitant·e·s de ne pouvoir être considéré que comme pauvre, et ce que cela implique :

« Ce qu'il y a de plus terrible dans la pauvreté est le fait qu'il y a là des êtres humains qui, dans leur position sociale, sont pauvres et rien que pauvres » (Simmel, 1998, p. 101)

2.1. Une notion faussement évidente

La notion de pauvreté est intéressante à questionner, car elle fait également partie de ces notions qui semblent parler d'elles-mêmes, qui sont de l'ordre de l'évidence, et qui tendent de fait à cacher les présupposés qu'elles induisent dans la grille de lecture mobilisée. Dans ce sens, l'important n'est pas tant qu'il existe une « concentration de pauvreté » en soi, et ainsi une certaine réalité objectivée par des indicateurs, que « la façon dont cette réalité est socialement mise en discours, qui fait naître les significations et oriente les pratiques sociales » (Saint-Ouen, 1984, p. 428). C'est ce que je vais maintenant interroger.

Pour ce faire, il peut être bon de faire un petit détour socio-historique sur la notion de pauvreté. « Produite par l'histoire, la pauvreté peut apparaître en fin de compte (mais faussement) comme une composante fixe et éternelle de la vie des sociétés - comme une donnée ahistorique » (Grell, Wery, 1977, p. 2). Or, « Il faut savoir que les pauvres n'ont généralement

⁷⁸ Plan d'Actions Territorial

pas les moyens de se raconter. L'image du pauvre est l'image que la société s'en fait » (Ibid, p. 3). Dans ce détour historique, ce qui m'intéresse spécifiquement, c'est de mettre en avant l'idée que le pauvre n'a pas toujours eu un sens économique comme celui qui semble lui être automatiquement associé de nos jours. En effet, jusqu'au XVII^{ème} siècle, le sens du mot « pauvre » s'inscrit essentiellement dans une tradition chrétienne. D'une part, la pauvreté matérielle est associée à une haute valeur spirituelle dès lors que celle-ci procède d'un libre choix. D'autre part, « le pauvre au sens le plus général du terme est celui qui souffre, qui est dans le malheur, celui qui est humble, affligé. [...] Dans un sens plus restreint, il s'agit simplement de celui qui est dans la "disette" ou la "nécessité" et qui de ce fait possède un pouvoir de sanctification et de purification auprès des nantis » (Ibid, p. 4). À cet égard, le « pauvre » joue donc un rôle essentiel dans la cohésion sociale de la société puisqu'il permet notamment à travers les mouvements de charité d'assurer le salut des plus riches. Cette perspective d'une pauvreté qui participe à la cohésion sociale de la société peut d'ailleurs être retrouvée à différentes époques :

« Chrétienne ou laïcisée, monarchique ou républicaine, la société a été et reste une interaction d'individus liés par un ensemble de droits et de devoirs, dont celui de contribuer au bien commun dans la mesure de ses forces. En contrepartie, toute personne peut prétendre, dans ses périodes de particulière vulnérabilité (enfance, maladie, vieillesse...), au soin des autres – conceptualisé comme “dette sacrée” de la Nation au temps de la Révolution, “solidarisme” sous la III^e République (Bourgeois 1896) ou “politique de care” dans nos sociétés contemporaines (Tronto 1993) » (Brodiez-Dolino, 2019, p. 1)

S'il est ainsi possible de retrouver cette perspective dans nos sociétés contemporaines, il est en revanche important d'avoir à l'esprit que la notion de « pauvre » s'est aussi doublé et incrémenté d'un autre sens avec l'instauration systémique de la logique capitaliste : le « pauvre » devient alors une force de travail. « À travers la lorgnette capitaliste par contre, le pauvre représente avant tout une "force de travail". Déjà, au XVI^{ème} siècle, les pauvres sont perçus par les patrons comme une main-d'œuvre potentielle [...] » (Grell, Wery, 1977, p. 11).

« Dans la logique du système capitaliste, l'ouvrier s'efface [la personne] et n'est plus considéré, évalué, acheté et payé qu'en qualité de marchandise-travail. » (Grell, Wery, 1977, p. 14)

Le « pauvre » vient alors peu à peu s'inscrire dans cette logique prédominée par la valeur travail et le profit avec l'instauration progressive de la logique capitaliste (Fraser, Curty, 2018, p. 350). Cela est d'ailleurs confirmé par le fait que « la pauvreté est revenue sur le devant de la scène médiatique et académique en France dans les années 1980 et 1990, à la suite du développement du chômage de masse. Elle est alors essentiellement conçue comme une conséquence de la perte du statut de travailleur et de l'entrée dans une relation dite “d'assistance” » (Duvoux, Papuchon, 2019, p. 1). À cet égard, comme le dit parfaitement

Xavier, les quartiers dits prioritaires semblent bien symboliser cet échec d'une réussite sociale qui passe nécessairement par la valeur travail.

27_ <enqNK> : *et comment tu l'expliques toi ce / tous ces mythes tous ces fantasmes comme tu disais omniprésents ? / je dis omniprésent parce que tu l'as dit toi-même c'est tes amis c'est tes collègues enfin c'est vraiment quelque chose qu'on entend assez régulièrement /*

28_ <Xavier> : */ bah / comment on l'explique (souffle) ça va être long ça / en fait on est dans une société où il faut réussir / donc la réussite passe par la diplomation par le travail par l'argent / en fait un quartier ça symbolise tout ce qui est l'échec [...] bon et du coup en fait on a c'est la crainte de devenir pauvre les quartiers populaires c'est ce qui nous fait peur c'est ce qu'on ne connaît pas non plus / on ne se dit pas que parce qu'on fréquente des gens d'un quartier populaire ça va nous hisser socialement on est dans une culture d'élite il vaut mieux connaître le voisin du maire que le voisin de monsieur Dupont qui habite ici / [<enqNK> : hum hum] tu vois ? [<enqNK> : ouais] **il n'y a rien qui tire ces quartiers vers le haut parce que dans la symbolique et dans l'imaginaire il n'y a rien de chouette / en rien on est dans le schéma de la réussite sociale ou de la réussite économique [...]***

La notion de pauvreté s'inscrit donc dans une logique de différenciation sociale qui est spécifique à un fonctionnement sociétal marqué notamment par la logique capitaliste et l'inscription dans une « relation dite d'assistance ». Je n'approfondirai pas ici cette « relation dite d'assistance » qui s'exprime notamment à travers de nombreux dispositifs, car cela n'est pas l'objet de ma recherche. Pour autant, il me semble important d'avoir à l'esprit que, d'une part, la « pauvreté » est une conception relative à chaque société et que, d'autre part, c'est bien la relation d'assistance qui définit le pauvre par son inscription dans une catégorie sociale.

« Les pauvres en tant que catégorie sociale, ne sont pas ceux qui souffrent de manques ou de privations spécifiques, mais ceux qui reçoivent assistance ou devraient la recevoir selon les normes sociales. Par conséquent, la pauvreté ne peut, dans ce sens, être définie comme état quantitatif en elle-même, mais seulement en rapport à la réaction sociale qui résulte d'une situation spécifique [...] Ce groupe [caractérisé par la pauvreté] ne demeure pas uni par l'interaction de ses membres, mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à son égard » (Simmel, 1998, p. 96-98)

Simmel, dans son ouvrage datant du début du XX^{ème} siècle, met ici en avant ce qui m'intéresse tout particulièrement d'aborder dans cette partie sur la figure du « pauvre » : le « regard » qui est porté sur celui-ci et qui le définit de fait rétroactivement. Car, en suivant le raisonnement de Simmel, et de bien d'autres qui lui ont succédé sur cette thématique, on pourrait dire que la pauvreté est avant tout un rapport social institué. C'est ce rapport qui donne

les caractéristiques au « pauvre ». Autrement dit, c'est seulement relationnellement et au regard d'une norme sociale dominante qu'il est possible d'identifier un « pauvre », et surtout les « bons » et les « mauvais pauvres ».

Le travail de Brodriez-Dolino est intéressant à citer ici. En effet, l'auteur met en lumière deux critères qui ont été utilisés dans le passé afin de distinguer le « bon » du « mauvais pauvre » (Brodriez-Dolino, 2019, p. 2) :

- D'une part, un critère géographique, « le pauvre "d'ici" (village, paroisse, puis nation) était objet de solidarité de proximité, contrairement à celui d'ailleurs ("horsain" d'un village voisin puis d'une autre contrée, au fil de l'élargissement des migrations) ».
- D'autre part, un critère plus statutaire, réservant « l'assistance à ceux considérés comme la "méritant", car inaptes au travail (jeunes enfants, femmes en couches, vieillards, malades, infirmes, incurables) »

Ces deux critères sont particulièrement intéressants à mettre en exergue pour mon propos au vu des glissements qu'ils ont connus avec le temps et qui font directement écho à ma recherche et aux développements précédents (Ibid) :

- « Le glissement de figures rurales (vagabond "sans feu ni lieu", gyrovague de routes en villages) à des catégories urbaines d'une part : car l'urbanisation et l'industrialisation ont concentré la prolétarisation dans les villes et alimenté, avec elle, les craintes de désordre social et d'immoralité (alcoolisme, prostitution, délinquance...) »
- « Le glissement de l'indésirabilité vers l'étranger d'autre part, sur fond d'élargissement du périmètre des migrations, de récessions économiques et de construction de la protection sociale engendrant une "tyrannie du national" (Noiriel 1991). »

S'il y a eu glissement vers des catégories urbaines comme le dit Brodriez-Dolino, ce glissement s'est opéré à plusieurs échelles dont la simple échelle communale, la ville, ne permet pas d'appréhender la complexité. Or, pour ce qui m'intéresse dans cette recherche, les quartiers dits prioritaires peuvent s'appréhender comme jouant un rôle « d'ailleurs » vis-à-vis d'un « ici » représenté par un centre-ville qui ne peut se comprendre comme uniquement géographique. Relégués dans les périphéries des villes (avec ou sans séparations géographiques effectives), les quartiers dits prioritaires sont aussi les lieux d'un ailleurs géographique et symbolique, qui tout en étant à l'intérieur même des villes, en sont aussi exclus. Ce premier glissement fait directement écho à l'exclusion de la communauté nationale homogénéisée que j'ai déjà mise en lumière précédemment dans ce chapitre avec la figure de « l'étranger ». On retombe alors sur le deuxième glissement mis en avant par Brodriez-Dolino, celui de

« l'indésirabilité » vers « l'étranger ». On aperçoit ainsi la manière dont les quartiers dits prioritaires permettent encore une fois de cristalliser ces glissements et l'imbrication des deux figures de ce chapitre : le « pauvre » et « l'étranger ».

Ce double glissement permet certainement de comprendre le succès d'une telle notion quand il s'agit de produire un discours sur les quartiers dits prioritaires. Il y a cependant un autre point essentiel à mettre en lumière concernant la notion de « pauvreté ». Cette notion permet également une forme d'euphémisation par le langage des injustices sociales à l'œuvre dans notre société. « Le succès de cette notion est en partie lié à son caractère consensuel et à ses effets d'euphémisation des formes de domination : [...] la problématique de la cohésion sociale succède aux grilles de lecture centrées sur les concepts de domination et d'exploitation » (Duvoux, Papuchon, 2019, p. 2). À une grille de lecture organisée autour de la condition ouvrière, des intérêts de classe et où la lutte contre les rapports de domination est centrale, succède une grille de lecture centrée sur la cohésion sociale, « l'insertion socio-professionnelle », et où les rapports structurels et systémiques de domination tendent à être invisibilisés. Or, la conjoncture actuelle ne peut que justifier a posteriori cette nouvelle grille de lecture dans laquelle il s'agit « d'aider les pauvres » puisque ces derniers sont toujours plus nombreux comme le montrent les indicateurs statistiques. La paupérisation est ainsi souvent mise en avant. *Il y a « de plus en plus de gens en grandes difficultés » (Patrice, directeur d'un bailleur social). Il y a « une paupérisation forte et évidente » du quartier de Villejean (Antoine, ancien habitant de Villejean).*

Le changement de grille de lecture ci-dessus amène à ne plus concevoir le « pauvre » comme un exploité, mais uniquement comme une personne qui n'a pas eu de chance ou qui ne fait pas ce qu'il faut pour « s'en sortir ». « *L'exploité devient un défavorisé* »⁷⁹ ou un « profiteur » je serais tenté d'ajouter. Il y a en effet toujours la suspicion de paresse du pauvre et de confort avec les prestations sociales. « *Si t'as pas réussi, c'est que tu ne t'es pas donné les moyens* » (Céline, habitante du Blosne). Faisant fi de la violence symbolique de la relation dite d'assistance, car « *c'est violent d'aller tout le temps demander des aides, c'est dur* » (Céline, habitante du Blosne), le fonctionnement sociétal actuel aboutit à une logique de justification permanente quant au fait d'être un « bon pauvre », et dont plusieurs professionnels ont bien conscience. « *on est quand même dans euh dans une logique de bah oui, mais quand même faut qu'ils le méritent quoi un peu faut qu'il montre qu'il est vraiment motivé faut (soufflement)* » (Mathilde_18). « **en gros on a un système d'aides sociales qui est quand même assez fourni généreux qui prend en compte les bah les différentes crises que l'on**

⁷⁹ Extrait de l'interview réalisée en 2018 par *Le Média* de Franck Lepage. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=JjJ2tzh3r7w>

peut traverser /, mais tu vois on a l'aide au logement le RSA les aides au transport la carte Sortir / bon on va survivre / finalement ça va, mais à chaque fois il faut quand même se présenter et puis attester qu'on est dans la merde parce qu'on n'est pas normal on ne travaille pas / on ne peut pas s'identifier comme un citoyen qui contribue à la société bah déjà en bossant en payant ses impôts on est dans le champ des assistés sociaux on est redevable / en plus quand on a un revenu de solidarité actif on nous dit qu'il faudrait qu'on travaille alors qu'en général la personne elle ne fait que ça bosser / tu vois essayer de trouver le bon plan pour les vêtements pour les courses pour l'assistante sociale pour le rendez-vous le Pôle emploi » (Xavier_74).

Il est à noter que cette « paresse du pauvre » est renforcée dans l'imaginaire par plusieurs aspects :

- la figure de « l'étranger » qui vient « prendre l'argent des Français » ;
- les emplois précaires de certain·e·s habitant·e·s qui impliquent des horaires décalés (travail de nuit, tôt le matin, tard le soir), on ne les voit donc pas travailler ;
- l'appropriation de l'espace public et notamment le stationnement qui rend cette appropriation visible et qui ne peut que s'expliquer par un « confort » dans les aides sociales. *Je suis allé à la rencontre des jeunes sur le quartier, et cette rencontre ça m'a permis de me rendre compte, même si je m'en doutais, que tous les jeunes présents dans l'espace public, notamment en groupe, ne sont pas chômeurs (Justine, professionnelle de la direction de quartier du Blosne).*

« Un autre présupposé, corrélatif, associe le non-travail à une forme de choix voire de confort. Or les associations comme les sciences sociales ont depuis les années 1980 montré la grande insuffisance des revenus, le délitement des liens sociaux, le sentiment d'inutilité, “de honte et d'humiliation” (Paugam 2009, p. 6), la souffrance psychique et les répercussions sur la vie familiale que le non-travail engendre. Aujourd'hui comme hier, c'est bien plutôt le découragement face aux échecs répétés à s'insérer de façon *durable* et *décente* sur le marché du travail qui provoque le recours à l'assistance (Paugam 1991 ; Castel 1995 ; Duvoux 2009 ; Kitts 2016) » (Brodiez-Dolino, 2019, p. 3)

Ce glissement, de l'exploité au défavorisé, amène ainsi à invisibiliser aussi bien les injustices liées à la logique capitaliste (concurrences, réduction des coûts, licenciements massifs, etc.) que les processus discriminatoires systémiques (racialisation, discriminations territoriales, etc.). On l'a vu précédemment la pauvreté est revenue sur le devant de la scène dans les années 1980 et 1990 suite au développement du chômage de masse (Duvoux, Papuchon, 2019, p. 1). Or, au même moment, et cela n'est pas anodin, cette catégorie sociale est venue se coupler à une catégorie territoriale, celle des « quartiers sensibles » :

« Car ces catégories territoriales, qui émergent en France dans les années 1985-1995, ne sont pas un simple “reflet”, même déformé, de la réalité sociale ; il ne s’agit pas seulement d’exagérations ou de mensonges. Ce qui se joue est aussi et surtout une nouvelle manière de regarder la pauvreté urbaine et d’y réfléchir, qui, paradoxalement, tout en insistant sur la gravité du “problème”, a pour caractéristique principale de laisser dans l’ombre l’origine de la domination sociale, économique ou encore raciste » (Tissot, 2007b, p. 6)

La catégorie sociale de « pauvre » tend alors à devenir une catégorie socio-spatiale : la pauvreté tend alors à être associée à un espace urbain spécifique. C’est ainsi une nouvelle forme de « spatialisation des problèmes sociaux » qui se met en place (Tissot, Poupeau, 2005).

2.2. Une essentialisation implicitement partagée

Il semble assez évident du côté des professionnel·le·s que les quartiers dits prioritaires sur Rennes sont avant tout caractérisés par la pauvreté. *Il y a une « concentration d’une population assez défavorisée » (Nathanaël, architecte de l’ANRU). « Qui dit quartiers prioritaires dit quartiers sensibles » et donc « difficultés et misères sociales » (Pauline, professionnelle du service Habitat social à Rennes Métropole).* Pour nombre d’entre eux·elles, c’est d’ailleurs le « facteur le plus alarmant » avant la question des origines. *Le revenu médian sur la Blosne et a fortiori sur le QPV est « extrêmement bas ».* (Fabien, directeur d’une structure associative au Blosne). Cet accent n’est pas surprenant puisque les QPV sont caractérisés justement par un périmètre qui est défini dans la « nouvelle géographie prioritaire » à partir du seul critère du revenu médian qui renvoie inévitablement à la pauvreté pour les professionnel·le·s rencontré·e·s.

D’ailleurs, cette paupérisation, peut-être plus visible qu’ailleurs de ces espaces urbains, tient certainement en partie à une « faute originelle du logement social » : « pas seulement, mais en tout cas au moins à une faute originelle du logement social qui n’est pas tellement d’avoir construit massivement et d’avoir et d’avoir euh // plus de logements et d’avoir une concentration de logements sociaux dans ces quartiers-là, mais qui tient au fait que le système de financement du logement social a fait que ces logements-là ont été beaucoup moins chers [*<enqNK> : hum*] que les logements ailleurs donc par définition ce sont des logements qui ont toujours eu au-delà de leur quantité qui ont toujours eu par leur niveau de loyer [*<enqNK> : hum*] une capacité à accueillir des ménages plus pauvres que les autres quartiers [*<enqNK> : hum*] donc de toute façon à mesure que la population s’est appauvrie [*<enqNK> : hum*] et bien effectivement ces quartiers-là ont été les seuls à pouvoir accueillir » (Marion_28). Ce raisonnement implicitement partagé par les professionnel·le·s, s’il permet de rendre compte des mécanismes de peuplement de ces espaces urbains, porte en lui un piège pour l’action publique :

il s'agit de corriger à tout prix cette « faute », au point que cette question de la « concentration de pauvreté » tend à devenir centrale, sans qu'il ne soit (ou puisse être) posé la question *du regard* sur le « pauvre ».

J'ai déjà pu commencer à mettre en avant cet aspect dans le chapitre 2 en signalant notamment l'accent mis dans la politique de la ville sur les indicateurs statistiques (cf. « Résumé du chapitre »). Pour rappel, cet accent se révèle un piège pour trois raisons : il empêche de saisir la complexité sociale de ces espaces urbains en les réduisant aux seuls aspects chiffrables et quantifiables, il tend à essentialiser les personnes en les réduisant à la seule caractéristique de « pauvreté », et il tend enfin à justifier a posteriori des présupposés qu'il s'agit justement d'interroger. C'est ce triple piège qui doit se lire derrière la posture qui est remise en question par Charles : « *alors j'ai longtemps cru qu'on pouvait faire ce qu'on appelait des opérations ce que j'appelais des opérations arlequins dans le temps c'est-à-dire comme ça que la puissance publique puisse dire on va mettre des pauvres avec des riches et des riches avec des pauvres / bon c'est pas si facile que ça* » (Charles_44).

Journal de terrain, 30 janvier 2019

Jeudi dernier, je me suis rendu à une assemblée de quartier à Villejean visant notamment à expliquer aux habitant·e·s présents la politique de l'habitat menée par Rennes Métropole et la mise en place du loyer unique. En harmonisant le cout des loyers par type de logement (même prix pour un T2 quel que soit sa localisation dans Rennes), l'expérimentation du loyer unique a notamment pour objectif de « favoriser la mixité sociale ». Afin de justifier cette expérimentation, un élu de Rennes métropole présent a alors expliqué aux personnes présentes : *Sans le loyer unique, « on continue d'entasser de la pauvreté sur de la pauvreté » et le risque c'est de devenir « comme les banlieues de Marseille ou Paris ».*

Il peut être intéressant de s'arrêter un peu sur cet extrait de journal de terrain et sur ce qu'il rapporte. La première chose que je souhaite mettre en exergue, c'est la justification du « loyer unique »⁸⁰ à travers un processus de déshumanisation et d'essentialisation. Cela est d'ailleurs paradoxal, car derrière le loyer unique, « *il y avait le fait de dire c'est surtout un système égalitaire qui va consister à ne plus essentialiser les gens à travers la question de leurs ressources [<enqNK> : hum] qu'on arrête de leur dire dis-moi combien tu gagnes je te le dirai à quel logement tu as le droit* » (Marion_44).

- Je parle de déshumanisation, car il ne semble plus être question ici de personnes, mais bien uniquement d'indicateurs statistiques qui pourraient plus ou moins faire augmenter

⁸⁰ Ce dispositif fait l'objet d'une présentation dans le chapitre 4, au point 4.4 : « Et le ghetto dans tout ça ? ».

(ou diminuer selon le calcul choisi) une moyenne ou une médiane. Ce sont d'ailleurs bien plutôt des « choses » que l'on « entasse » en général que des « personnes ».

- Je parle d'essentialisation, car ce qui vient se coupler à cette déshumanisation c'est une réduction des habitant·e·s à une seule de leur caractéristique – qui n'est d'ailleurs pas nécessairement partagé par tous·te·s – à savoir la « pauvreté ». Les habitant·e·s semblent ainsi réduit·e·s à un statut de pauvreté qui est la seule chose qui semble pouvoir les définir. On retrouve ici le malheur du pauvre, celui de ne pouvoir être considéré que comme pauvre, et la violence symbolique qui l'accompagne. *« ça reste des gens comme tout le monde des gens qui travaillent des gens qui se lèvent tôt le matin il faut pas croire que les gens qui habitent dans les tours sont des gens qui touchent le RSA qui n'ont [<Loïc> : XXX] ouais ça reste principal c'est des gens comme tout le monde quoi (Fabrice_178)*. Cette essentialisation trouve notamment ses racines dans la territorialisation de la pauvreté mise en place par la « géographie prioritaire » de la politique de la ville.

Il y a un autre point qu'il est important de mettre en exergue dans les propos de l'élu rapportés dans l'extrait du journal de terrain. Je pense ici au renvoi à l'imaginaire national – « les banlieues de Marseille ou Paris » – déjà mis en lumière dans le chapitre 6 et qui tient lieu encore une fois de référentiel (cf. Point 2.2. « Ça fait banlieue de Paris ou de Marseille » ou l'effet de « visibilité »). Ce renvoi est intéressant, car il présuppose une causalité linéaire sur le schéma suivant : pauvreté => échec et problèmes sociaux. « Or Marie-Hélène Bacqué et Sylvie Fol (2007) soulignent les présupposés idéologiques sur lesquels se fonde cette hypothèse : les normes véhiculées par les groupes de pairs dans les quartiers pauvres seraient naturellement nocives, alors que celles des quartiers aisés seraient pensées en termes de capital social et de modèles sociaux (role models) positifs. » (Lehman-Frisch, 2009, p. 104). On retrouve ici la question de la légitimation sociale de certaines pratiques sociales et l'injonction à la normalisation qui en découle. Dans une telle perspective, l'objectif de « nouveaux arrivants », ou « d'une nouvelle population » comme on l'a vu à plusieurs endroits, prend une nouvelle signification.

« [...] la dynamique d'isolement social et de concentration des situations de mal-être observée dans les ZUS serait freinée par l'arrivée de nouvelles populations plus à même, par leurs ressources sociales, de s'engager dans des interactions de voisinage de donc de stimuler des liens sociaux de proximité. Ces interactions de voisinage faciliteraient ensuite la diffusion, vers les couches populaires et les immigrés, des normes sociales dominantes dont les classes moyennes sont considérées comme les meilleurs vectrices. Le retour de ces dernières dans des quartiers qu'elles ont désertés permettrait ainsi de

relayer le travail éducatif des institutions (école, police, justice, travail social, ...). » (Epstein, 2013, p. 89)

Il y aurait de fait une forme d'exclusion sociale du fait même que les modèles sociaux et les valeurs transmises par les populations des quartiers dits prioritaires auraient « essentiellement des effets néfastes pour l'intégration sociale des habitants de ces quartiers » (Gilbert, 2011, p. 1). C'est en agissant sur le capital social des personnes (réseaux de solidarité et de sociabilité) qu'il sera aussi possible de « normaliser » ces espaces urbains. De là, il semble n'y avoir qu'un pas à sauter pour retrouver le malheur du pauvre. Puisque le pauvre ne peut être considéré que comme pauvre, et que les modèles sociaux et les valeurs qu'il transmet sont néfastes, il doit nécessairement être aidé pour changer ses normes sociales. L'habitant·e est nécessairement dans le besoin et ne peut être pensé que dans la demande. *« il y a un café associatif qui se trouve dans le hall maintenant de la salle Guy Ropartz donc quand tu y vas bah il y a des gens qui aussitôt viennent comme si tu avais un problème quoi / tu ne peux pas prendre un café tranquillement avec un bouquin (rires) comme tu peux aller dans c'est comme si t'étais tout de suite un cassos⁸¹ que tu as besoin de quelque chose ou tu vois parce que c'est des gens qui sont adorables, mais qui ont un peu ce côté "la personne est isolée elle ne doit pas aller bien" » (Valérie_10). L'injonction au vivre ensemble, elle me fait penser au fait qu'il faut forcément aller voir les gens isolés et faire quelque chose pour eux. « Il y a des gens qui me disent, mais foutez moi la paix » (Thibaut, professionnel d'un bailleur social à Maurepas)*

Cette perspective se retrouve également dans une forme d'injonction à la mobilité. Les habitant·e·s doivent « sortir de leurs quartiers », ils·elles doivent « bouger », « s'ouvrir à de nouveaux horizons ». *Le projet de l'association et un de ses buts est notamment de mettre en place des projets pour « favoriser la sortie du quartier par les habitants » (Fabien, directeur d'une structure associative au Blosne). « un quartier c'est des microquartiers en fait les gens ils restent très très / très très proches enfin en hyper proximité ils ont des parcours j'allais dire très habituels très routiniers et / voilà l'enjeu c'est de les faire sortir de chez eux » (Clémence_8). Les extraits suivants du journal de terrain continuent dans le même sens :*

Journal de terrain, 30 septembre 2019

J'ai assisté aujourd'hui à la réunion « Revue de projet NPNRU ». Une des « priorités définies localement », c'est « la mobilité (enjeu transversal) » qui est défendue et expliqué par un professionnel comme « cette capacité à amener les familles à sortir de leur quartier et s'ouvrir de nouveaux horizons ».

⁸¹ Cassos est l'abréviation de l'expression « cas social ».

J'ai évoqué aujourd'hui la question du relogement avec une collègue. Celle-ci a évoqué le sentiment d'attachement des personnes qui pouvait s'exprimer lors des démolitions, mais elle a aussi insisté sur la nécessité « *d'ouvrir l'expression* » des demandeurs pour aller vers de logements neufs (souvent hors quartiers). S'ils décident évidemment en dernière instance de se reloger ou non dans le quartier, il a été évoqué l'idée qu'ils ne sortaient pas vraiment de leur quartier, qu'ils y étaient attachés et que du coup ils avaient du mal à envisager de bouger. Ce qui est intéressant ici, ce n'est pas la véracité de ce raisonnement, c'est plutôt le fait que ce soit un raisonnement qui semble uniquement s'appliquer aux habitant·e·s de ces espaces urbains sans qu'il ne soit envisagé le fait que cela puisse être pareil pour tout le monde.

En filigrane, la question qui n'est jamais réellement posée quant à cette injonction à la mobilité semble être la suivante : en quoi cela pose-t-il un problème ? Cette injonction semble parler comme une évidence et l'absence de mobilité est d'ailleurs largement peu étayée au sein de la collectivité à ma connaissance. Si elle ne vaut pas valeur de généralité, mon expérience de terrain m'amènerait plutôt d'ailleurs à dire que les habitant·e·s de ces espaces urbains « bougent » entre les quartiers quand et s'ils·elles en ont justement besoin. En creux, c'est l'injonction à la normalisation que l'on retrouve, car, implicitement, il est surtout pointé du doigt le fait qu'ils·elles ne vont pas en centre-ville. Encore une fois, ce centre géographique doit aussi et surtout se comprendre ici comme un centre symbolique.

Cette injonction, elle interroge et elle peut même être pesante. *On a le droit de vivre aussi enfermé chez soi. « Est-ce qu'on ne peut pas aussi laisser les gens ? » (Amina, habitante de Villejean). « C'est super rare quand on se déplace. À Villejean tout est coté ». CCAS, CDAS, Supermarché, pharmacie, etc. (Nadia, habitante de Villejean).* Si les aspects matériels sont à mettre en avant, ce sont aussi les aspects immatériels qui sont importants et qui renvoient à une forme de sécurité sociale ressentie dans le quartier.

« Et si les immigrés sortent peu de certains quartiers, ce n'est pas seulement parce que leurs déplacements sont contraints, c'est aussi parce que ces quartiers proposent une ambiance qui leur convient. » (Charmes, 2009, p. 10)

Je ne sais pas si je parlerai, dans la continuité de Charmes, uniquement « d'ambiance ». Il se joue ici aussi la question des ressources (sociales, économiques, linguistiques, culturelles) nécessaires à la mobilité dans l'espace urbain. La conception de l'action publique autour des normes dominantes et des pratiques sociales légitimées tend à faire oublier l'habileté et les ressources que réclament la mobilité dans l'espace urbain. En effet, l'espace urbain dont peut jouir une personne est sensiblement plus grand pour les personnes s'inscrivant dans ces normes dominantes (par la manière de s'habiller, de parler, de porter ou non sur son corps un marqueur d'étrangeté, etc.), que pour les personnes qui ne peuvent pas (ou plus difficilement) valoriser leurs ressources, toutes aussi existantes, mais délégitimées sur ce même « marché » urbain. Ces

aspects doivent évidemment se comprendre en lien avec les développements du chapitre suivant sur la manière de se définir par l'espace et de se sentir sécuriser socialement dans et par ce même espace (cf. chapitre 8. Point 1.2. « De la compréhension de l'espace à la définition par l'espace »).

Appréhender rapidement la question de l'injonction à la mobilité est aussi intéressant pour mettre en lumière un autre aspect qui tient au « malheur du pauvre ». Si certain·e·s professionnel·le·s mettent en avant cette injonction à la mobilité, d'autres professionnel·le·s au contraire l'interroge. « *ou c'est l'injonction à la mobilité moi je suis sidérée sur la question de l'emploi par exemple euh de dire euh ou sur la question de la débrouillardise ou de tout ça il faut qu'on demande je trouve beaucoup plus aux habitants des quartiers que ce qu'on demande aux autres habitants rennais quoi [$\langle \text{enqNK} \rangle$: hum hum] il faut qu'ils soient capables de prendre les transports à fond parce que ils doivent être mobile il faut qu'ils aillent faire les choses à l'extérieur leur quartier parce que si on le ramène tout à l'intérieur c'est trop facile pour eux ils viennent en chaussons à l'ESC⁸² c'est quand même pas normal ils doivent montrer qu'ils font les efforts* » (Mathilde_18). En creux, on voit bien ici comme il est possible de retrouver les caractéristiques de la suspicion de paresse du pauvre, de la responsabilité individuelle qui lui incombe (« c'est de sa faute »), et des efforts qu'il doit faire pour montrer qu'il veut s'en sortir voire qu'il le mérite.

D'ailleurs, cette grille de lecture du « manque » et du « besoin », elle semble infiltrer de nombreuses grilles de lecture dès lors qu'il s'agit des quartiers dits prioritaires.

Journal de terrain, 8 novembre 2018

Je suis allé aujourd'hui à une réunion qui visait à discuter du questionnaire quantitatif qui sera utilisé pour des entretiens téléphoniques, et cela dans le cadre de l'enquête de perception des habitant·e·s sur leurs quartiers. Cette enquête a été commanditée par Rennes Métropole et est mise en place par un bureau d'études.

Ce qui m'a interpellé tout au long de cette réunion, c'est avant tout la manière dont les habitant·e·s sont conçu·e·s dans les discours. J'ai noté quelques phrases : « *ils sont souvent dans le déni* » ou encore « *il ne sont pas dans la réalité* ». Il y avait aussi plusieurs autres phrases que je n'ai pas pu noter en entier, mais qui commençaient essentiellement par « *ils ont besoin* ». Étant entendu d'ailleurs que la population des QPV se caractérise, selon un monsieur que je ne connaissais pas, par « *une concentration de gens à problèmes* ».

Un peu plus loin lors de la réunion, les personnes présentes discutent de la possibilité d'ajouter dans le questionnaire une question sur les équipements publics disponibles dans les quartiers concernés. Cette question était « *très importante* » selon une professionnelle de la direction de quartier du Blosne.

⁸² Espace Social Commun

Elle veut en effet savoir si les personnes connaissent les équipements de quartier, car, pour elle, la seule raison qui expliquerait que les habitant·e·s n'utilisent pas les équipements (centre social, salles familiales, etc.), c'est par manque de connaissance. La question qui se pose est alors « *celle de l'autonomie des personnes* ». Puisqu'elles sont dans le besoin et dans le manque, elles ont nécessairement besoin de gagner en autonomie. L'idée que les habitant·e·s puissent ne pas être intéressés par ces équipements et qu'ils·elles ont peut-être d'autres réseaux de solidarité mis en place s'ils·elles en ont besoin, cela ne semble *a priori* pas envisageable.

Cet extrait du journal de terrain laisse entrevoir la difficulté à penser les habitant·e·s, ou tout du moins certain·e·s habitant·e·s, dans une position autre que celle du manque. Cela n'est d'ailleurs pas anodin en ce qui concerne les équipements de quartiers, car, comme on l'a vu précédemment, c'est la relation dite d'assistance qui tend à définir le « pauvre ». Il doit donc nécessairement avoir un lien, d'une manière ou d'une autre, avec ce que lui « offre » l'institution. Il est « bénéficiaire » des différentes aides sociales. En dehors de cette relation dite d'assistance, comment penser le « pauvre » ? Comment peut-on le dire ?

« Ce qui doit être critiqué est enfin la distribution de la parole : qui est *sujet* du discours autorisé, qui n'est qu'*objet* ? Qui parle de qui ? On l'oublie trop souvent : les rapports du pouvoir s'expriment sur le plan linguistique autant que sur le plan politique, économique ou social. Les dominant·e·s sont entre autres choses ceux qui ont la parole tandis que les dominé·e·s doivent sans cesse la conquérir. » (Tévanian, Tissot, 2010, p. 58)

À travers tous ces développements, je cherche ainsi à montrer que la pauvreté doit avant tout se penser, dans une perspective sociologique, comme une « misère de position » plutôt que comme une « misère de condition » :

« Pierre Bourdieu proposait de distinguer la “misère de position” de la notion plus courante de “misère de condition”. Il remarquait en effet que la “petite misère”, faite de souffrances quotidiennes, correspondait à l'expérience de l'infériorité sociale et se traduisait par le sentiment de ne pas être suffisamment reconnu et apprécié au sein de l'espace social de référence. Cette misère de position se nourrit effectivement de l'angoisse de ne plus être suffisamment reconnu ou, plus précisément, d'être reconnu comme inférieurs aux autres et, par conséquent, de devenir peu à peu un “exclu de l'intérieur”. » (Paugam, Duvoux, 2013, p. 65)

À l'aune de cette dernière citation, on comprend la facilité avec laquelle les figures du « pauvre » et de « l'étranger » peuvent interagir. En effet, elles fonctionnent toutes les deux sur les mêmes opérateurs de pensée : celui de « l'infériorité sociale » et celui de « l'exclusion de l'intérieur ». Ce sont bien des frontières qui se mettent ainsi en place dans la société, mais aussi dans l'espace (géographique et sociale) et par l'espace (car ces figures sont spatialisées). L'injustice sociale ressentie du fait de l'infériorité sociale vécue doit ainsi également se comprendre comme une injustice spatiale où l'espace est support et opérateur de l'injustice.

Les deux figures du « pauvre » et de « l'étranger » sont donc régulièrement mises en corrélation pour expliquer « l'image des quartiers ». « *Je pense que la question de encore une fois de la de la / la paupérisation de de de la population [*<enqNK> : hum*] qui est réside [*<enqNK> : hum*] et puis et puis / la question de l'immigration parce que il y a aussi / comment de nombreuses familles immigrées qui sont potentiellement présentes sur ces quartiers-là ça vient / ça vient renforcer entre guillemets l'image // que peuvent avoir certains habitants ou dont la presse se fait relais je / sur sur ces quartiers-là* » (Benjamin_18). L'implicite partagé joue encore une fois ici pleinement son rôle, car derrière la « paupérisation de la population » et la « question de l'immigration » se sont toutes les implications mises à jour précédemment qui entrent en jeu.

Dans le cas de la figure du « pauvre », l'implicite partagé peut d'ailleurs être entrevu à travers certaines caractéristiques linguistiques. « *l'i- et l'image tient également en fait que la population dans les quartiers /bah on sait que ce sont des gens sous minima sociaux sous / grosso modo c'est des gens qui sont qui sont soit pauvres soit très pauvres soit enfin la caractéristique de ces familles-là où de ces familles monoparentales ou tout ça c'est que ça participe à l'image aussi* » (Charles_38). Linguistiquement, le « on sait que » renvoie à ce qui est appelé un « préconstruit » : il « permet de désigner ces points d'inscription de l'interdiscours dans l'intradiscours : le préconstruit est un élément extérieur amené à l'intérieur du discours, auquel il s'intègre comme s'il existait déjà [...] » (Krieg-Planque, 2017a, p. 190). L'interdiscours, je le rappelle, renvoie à l'ensemble des discours avec lesquels chaque énoncé entretient nécessairement des relations, que ces discours soient antérieurs ou anticipés (cf. chapitre 6. « Ce que les discours convoquent et provoquent : l'univers discursif médiatique »). Quant à l'intradiscours, ce sont « les relations entre les constituants du même discours » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 329). L'univers discursif autour de ces espaces urbains semble ainsi produire une forme d'implicite qui participe pleinement à une mise à distance sociale et spatiale.

L'essentialisation mise en lumière dans cette partie permet d'appréhender l'exclusion symbolique qui se met en place à travers elle. Cette exclusion symbolique passe alors notamment par le langage. « *Le mot bailleur social, il est pesant en fait* ». *On ne le dit pas quand on habite dans une copropriété. « On en a marre d'être stigmatisé ». « Vous êtes sur un territoire et on a l'impression qu'il y a que des pauvres »* (Amina, habitante de Villejean). Cette question du logement « social », je l'ai retrouvée à plusieurs reprises dans mon travail. « *Le Blosne et Maurepas ont les images les plus catastrophiques* » ce qui peut se comprendre, car à une époque le Gros Chêne avait près de 100% de logement social (Gérard, habitant du Blosne). Bien sûr, le logement social doit aussi se comprendre en lien avec la fonction signalétique induite par la morphologie en forme de tours ou de barres (cf. chapitre 6. Point 2.3. « La

morphologie urbaine comme support de l'imaginaire »). Il n'en reste pas moins que la catégorie sociale du « pauvre » tend à être la seule possible à mobiliser afin de définir les personnes. « *Il y a quelque chose de comme si c'était définitif* » d'être là en « *fonction de ses ressources. On est un peu parqués* ». *J'ai déjà eu quand j'ai appelé mon bailleur : "vous habitez où ? j'habite untel. Ah." C'est quoi ce "ah" ?* » (Stéphanie, habitante du Blosne). Plus qu'une catégorie sociale, c'est donc bien une catégorie socio-spatiale qui s'exprime ici : un certain nombre de caractéristiques sociales sont assignées à des personnes du fait de leur association à un espace spécifique.

« *Ah oui tu habites là donc* ». Il y a « *un truc lié aussi à l'argent, ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'argent qu'on n'a pas de culture* » (Stéphanie, habitante du Blosne). La référence à la « culture » n'est pas anodine, car elle fait directement écho aux développements précédents sur le fait que les habitant·e·s de ces espaces seraient en défaut de culture. On retrouve ainsi l'idée selon laquelle le « pauvre » ne serait pas uniquement économique, il serait aussi « pauvre de culture ». « *quand j'entends des fois la culture pour tous dans les quartiers prioritaires, mais ça me fait chier d'entendre ça parce que en gros j'ai vu que des fois on faisait des actions pour aller au musée des beaux-arts quoi, mais je me disais entre guillemets, mais pourquoi les pauvres doivent aller au musée des beaux-arts alors que si tu questionnes ton collègue est-ce qu'il est allé au musée au moins une fois enfin tu vois* » (Valérie_4). Ce qui questionne ici Valérie, et ce qui transparait à travers le discours de Stéphanie, c'est de nouveau ce qui est légitimé et valorisé socialement, et *in fine*, la considération des habitant·e·s des quartiers dits prioritaires. « *dans la politique de la ville tu as tous les projets culturels qui arrivent pour justement la culture pour les pauvres hein c'est quand même du mépris* » (Valérie_6).

Face à cette exclusion symbolique et à la dépréciation sociale qui la sous-tend, c'est alors un processus de re-signification (Butler, 2008) qui se met en place par certain·e·s habitant·e·s rencontré·e·s. Le signifiant « prioritaire » accolé au mot quartier prend alors une nouvelle signification qui permet de dépasser la simple « concentration de pauvreté » et d'inverser le stigmate ressenti.

24_<Xavier> : ***forcément c'est un quartier pauvre les enfants ils doivent être complètement délinquants dès trois ans quoi / on avait quand même un président qui nous avait dit que les enfants délinquants on les repérait avant trois ans donc ça marque hein / donc voilà et en fait j'ai ces réactions-là puisque j'y vis et que mon enfant est dans une école réseau d'éducation prioritaire***

25_<enqNK> : *oui parce que oui tu m'as dit que tu étais à Italie*

26_<Xavier> : ouais / **donc à l'inverse** bah je leur explique qu'au 8ème étage il y a une belle vue chez moi il fait 24 degrés parce que j'ai un chauffage collectif que je ne peux pas régler / (rires) donc il fait chaud et que dans les écoles bah mes enfants ils sont 20 en classe et pas 34 / voilà parce qu'on est dans un réseau d'éducation prioritaire et que si elle veut faire du chinois elle peut / [<enqNK> : ouais] et que j'emmène mes enfants à pied à l'école et que je prends le métro pour aller au boulot et que du coup mes gamins ils ne passent pas une heure et demi par jour en garderie / finalement et qu'en plus mon impact carbone n'est pas mal parce que j'ai du chauffage collectif que / donc ça les emmerde un peu quoi si on raisonne bien finalement / , mais bon je n'ai pas de poules (rires) [<enqNK> : non ?] non [<enqNK> : c'est difficile ouais] sur le balcon peut-être / non, mais c'est bourré de préjugés, mais bon tu as dû l'entendre par plein de gens ces quartiers-là sont connotés, mais **c'est déjà connoté par "quartier dit prioritaire par la politique de la ville" c'est déjà une connotation** (Xavier_26)

Cette re-signification produite par Xavier renvoie ainsi directement aux développements de cette partie interrogeant l'essentialisation implicitement partagée et ses implications, et que Nicolas-Le Strat résume parfaitement :

« En quoi le fait de nommer quelqu'un "pauvre" ou "chômeur" nous informe un tant soit peu sur sa vie, ses désirs, ses capacités ? En quoi le fait de parler de "quartier sensible" nous informe sur ce que les personnes investissent et y construisent ? » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 108)

2.3. Une injonction à la participation

72_<Xavier> : bah avec la MCE⁸³ en fait alors à la maison du quartier tu as vu c'est grand / il y a du monde il y a des salariés il y a de la force de travail il y a pas mal de membres aussi il y a très très régulièrement du monde donc on est excessivement sollicité sur des projets **alors je suis dans la caricature exprès, mais je vais dire qui viennent du centre-ville et avec des gens qui veulent travailler avec des pauvres** / voilà je le fais simple / et donc ils viennent pour pour qu'on leur mette à disposition des pauvres pour valoriser leurs actions et montrer qu'ils sont ouverts aux quartiers / je ne sais pas si une association ira au paradis pour ça, mais on est un peu là-dedans la dans **une espèce de vieille charité où il faut absolument ouvrir son projet aux pauvres** / comme ce que je te disais avec les Éclaireurs de France tu vois par exemple / et ce qui est chouette, mais en même temps **ce qui très souvent dans ces démarches-là on préfigure et on imagine déjà l'espace d'implication et ce que l'on va leur demander /**

⁸³ Maison de la Consommation et de l'Environnement

donc le pauvre est un exécutant en fait c'est bénéficiaire / et le fameux pauvre en fait il ne s'y retrouve en général pas parce qu'il est déjà bénéficiaire de l'aide sociale et que partout on le considère comme un bénéficiaire / il a le bénéfice de quelque chose parce qu'il n'a pas tout le reste [...]

Cet extrait d'entretien est intéressant, car il met en lien le fait que le « pauvre » est considéré comme « un bénéficiaire » du fait de sa participation à certains projets. Cela peut sembler au premier abord paradoxal. On pourrait en effet penser que le fait de participer à des projets, cela place justement l'habitant·e dans une position d'actant et non plus dans celle d'un·e « bénéficiaire ». C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'accent a été mis dans le NPNRU sur l'importance de la participation dans les projets de renouvellement urbain. Pour autant, quand on s'intéresse à « l'image des quartiers » et de leurs habitant·e·s comme j'ai pu le faire, deux choses interpellent assez rapidement. La première tient au fait que, comme le dit Xavier, « on préfigure l'espace d'implication » pour les habitant·e·s, mais sans les habitant·e·s. Si il doit y avoir une participation de leur part, ils·elles doivent le faire dans un cadre qui a été pensé en amont pour eux·elles et qui induit donc un certain nombre de normes sociales posées comme évidentes (thématique déjà pensée et donnée par l'institution, modalités d'échanges imposées, langue d'échanges imposée, horaires des échanges imposés, etc.). La deuxième chose qui interpelle tient à l'injonction à la participation qui est faite aux habitant·e·s de ces espaces urbains.

Arrivé à ce stade, il est important de rappeler l'objet de ma recherche et de mes propos à venir. La « participation » est un sujet de recherche à part entière qui est par ailleurs extrêmement vaste et qui bénéficie de plus en plus de son propre cadrage théorique. L'idée n'est donc pas ici de faire un long développement sur la participation dans les quartiers dits prioritaires. Ce n'était pas l'enjeu principal de mon travail de recherche et la demande de la collectivité n'allait pas dans ce sens. Je n'ai donc pas assez approfondi empiriquement, mais aussi théoriquement ce sujet. Pour autant, la question de la participation est revenue à plusieurs reprises tout au long de mon travail de terrain. Il ne s'agissait donc pas non plus de l'invisibiliser, d'autant plus qu'elle est venue complexifier ma compréhension de l'image des habitant·e·s et des présupposés à interroger, qui eux sont bien au centre de ma recherche.

Pour une rapide mise en contexte des enjeux sous-jacents à cette question de la participation, je m'appuierai sur l'ouvrage de Carrel, intitulé « Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires » (Carrel, 2013). Tout d'abord, il est important d'avoir à l'esprit que « La politique de la ville confère à la question de "la participation des habitants" un statut paradoxal. Cette dernière apparaît à la fois comme une

nécessité absolue et un objectif inatteignable dans tous les rapports ministériels » (Carrel, 2013, p. 15). Dans son livre, l'auteur décrit quatre conceptions de la participation⁸⁴ dont je ne reprends ici que les grandes lignes pour mon propos (Ibid, p. 60) :

- « *Une participation inutile* : tout existe déjà pour que le citoyen s'exprime, vote, fasse des réclamations.
- *Injonction participative* : La participation est une question sociale. Les habitants sont perçus comme "inadaptés" ; il s'agit de les mettre à niveau pour qu'ils se comportent en citoyens.
- *Une participation citoyenne* : La participation est une question politique. L'objectif premier est de démocratiser les institutions en installant des procédures participatives fortes telles que le budget participatif. Ce processus égalitaire contribue à lutter contre les inégalités sociales.
- *Empowerment* : La participation est une question sociale et politique, visant l'accroissement du pouvoir des habitants sur leur vie et leur environnement, à travers le mouvement social et/ou la délibération. Elle passe ainsi, au-delà de procédures participatives, par l'action collective et l'éducation populaire. »

L'auteur met alors notamment en avant une « prédominance de l'injonction participative » dans la politique de la ville telle qu'elle est pensée actuellement. Ce constat rejoint largement mon expérience de terrain. Bien sûr, l'idée d'une « participation citoyenne » est aussi avancée, c'est-à-dire l'idée que « La démocratisation de l'action publique est vue comme une nécessité à laquelle les institutions doivent répondre par l'aménagement de procédures *ad hoc* » (Carrel, 2013, p. 61). Mais l'idée d'une « participation citoyenne » peut aussi être alors mobilisée afin d'appuyer d'autant plus l'injonction de participation. Ainsi, sous couvert de participation citoyenne, c'est bien une injonction participative qui est exprimée où l'objectif est avant tout que les habitant·e·s comprennent ce qui est bon pour eux·elles. « *mais en fait tout ce qu'on avait expliqué c'était passé comme une lettre à la poste parce que tous les gens qui avaient fait partie du groupe de travail en avaient déjà parlé autour d'eux à des amis ou dans des lieux publics au marché et tout ça / et finalement le truc **il est passé comme une lettre à la poste tout le monde avait bien compris l'intérêt du projet** / et là l'idée c'est de faire un peu la même chose que l'on fasse une espèce de co-construction avec les gens sur l'espace*

⁸⁴ L'auteur propose cette conception en complément de l'échelle de participation définie en 1969 par la sociologue états-unienne Sherry R. Arnstein et qui reste encore une référence aujourd'hui dans les projets d'urbanisme. « Elle distingue la « non-participation » (manipulation, thérapie), le *tokenism* qu'on peut traduire par « participation-gadget » (l'information, la consultation et la conciliation) et au plus haut de l'échelle, le « pouvoir citoyen » (partenariat, délégation de pouvoir et contrôle citoyen) » (Carrel, 2013, p. 60).

public alors peut-être pas tout parce qu'il y a des choses qui sont un peu intangibles et que nous on veut voir absolument se faire, mais après je pense qu'il y a plein de trucs sur lesquels il faut que les gens soient associés » (Sébastien_28).

On voit bien que pour Sébastien, qui travaille sur le projet de renouvellement urbain à Maurepas, l'enjeu ici de la participation n'est pas réellement la « co-construction », mais plutôt que les habitant·e·s aient « bien compris l'intérêt du projet » puisqu'il y a « des choses intangibles » qu'ils·elles veulent « voir absolument ». C'est ainsi dans une perspective de pacification sociale que la participation est ainsi mobilisée ce que plusieurs auteur·rice·s ne manquent pas de faire remarquer.

« La participation n'est qu'un moyen de la paix sociale. Elle n'est jamais présentée comme le moyen de la construction d'un pouvoir pour ceux qui en ont le moins. » (Donzelot et al., 2003, p. 359)

« [le terme de participation est] souvent repris dans une perspective qui dépolitise les débats, cherche à désamorcer tout conflit, pour aller vers un consensus. Il peut devenir un simple outil de gestion des conflits sociaux, voire de manipulation » (Bacqué et al., 2018, p. 47)

Mais on retrouve aussi dans le discours de Sébastien « l'effet de légitimation », pour reprendre les termes de Castells, qui tend à présenter les intérêts de quelques-un·e·s comme les intérêts de tous·tes (Castells, 1972, p. 276). Dans ma compréhension, cet effet de légitimation est directement associé à la figure du « pauvre » :

- Le corolaire de l'implicite partagé qui amène à considérer l'habitant·e comme nécessairement dans le besoin, c'est la posture de sachant·e qui sait ce qui est bon ou non pour lui·elle. Cette dialectique fonctionne évidemment dans plusieurs sens ce qui renforce d'autant plus sa valeur justificatrice : ce n'est pas grave qu'il soit dans le besoin puisque nous sommes là et en tant que sachant·e·s ; nous sommes là et en tant que sachant·e·s puisqu'il est dans le besoin. Cette posture est d'ailleurs critiquée par certain·e·s professionnel·le·s eux·elles-mêmes comme j'ai pu le montrer dans le chapitre 3 (cf. Point 2.1. « Une posture de “sachant·e·s” critiquée »).
- Le corolaire de la dialectique énoncée ci-dessus maintenant : dans la même perspective d'infériorité sociale, l'habitant·e est avant tout caractérisé·e par ses affects et son incompréhension de ce qui est bien pour lui·elle, et il·elle doit dans ce sens être éclairé·e par la rationalité des professionnel·le·s, c'est-à-dire des acteurs légitimes (ou autorisés dirait Bourdieu) à penser la production des espaces urbains. Le manque qui caractérise le « pauvre » met ainsi en place une nouvelle opposition : affects et incompréhensions des habitant·e·s face à la rationalité des professionnel·le·s. Cet aspect, je l'ai retrouvé à plusieurs moments dans mon travail de terrain.

Journal de terrain, 8 novembre 2018

Toujours dans le cadre de la réunion sur l'enquête de perception des habitant·e·s de leurs quartiers mise en place par un bureau d'études.

À la toute fin de la réunion, une professionnelle fait remonter aux deux personnes du bureau d'études qu'elle a eu de bons retours concernant le focus groupe avec les adultes, que cela s'était bien passé. Ce sur quoi l'une des personnes du bureau d'études répond notamment : « *en écoutant l'enregistrement audio, je me suis fait la remarque que ce n'était pas un focus groupe comme d'habitude dans les QPV, pour en avoir fait. Là les gens étaient très posés, ils argumentaient. Il n'y avait pas d'emportements comme il y a souvent* ».

Journal de terrain, 12 février 2020

Je suis allé à une réunion organisée conjointement entre Rennes Métropole et Archipel Habitat. L'idée était de pouvoir « faire culture commune » autour du projet de renouvellement urbain de Maurepas, avec notamment des agent·e·s de proximité. Officieusement et notamment pour les urbanistes, l'enjeu était surtout de bien faire comprendre le projet et que le discours porté soit le même pour tous·tes. Officiellement, l'idée était aussi de pouvoir avoir des retours constructifs de la part des professionnel·le·s présent·e·s et de s'inspirer de leurs savoirs et de leurs vécus quotidiens de professionnels et parfois d'habitant.e.s.

Après une présentation générale et un peu officielle, les personnes ont été réparties en plusieurs ateliers, chaque atelier étant organisé autour d'une thématique. Si la réunion était trop courte au vu de l'enjeu officiel, elle a eu au moins le mérite d'exister.

Une collègue me raconte alors après la réunion qu'un urbaniste, en charge du projet de renouvellement, lui a dit que finalement c'était intéressant et que cela s'est bien passé. « *Ils avaient peur de revendications un peu violentes et par forcément pertinentes* ».

La participation attendue semble être celle d'un·e habitant·e qui ne devrait avoir ni revendications trop saillantes ni ressenti trop affirmé. Autrement dit, l'attente est celle d'un·e habitant·e qui devrait s'exprimer tout en gommant toute trace d'une éventuelle subjectivité et d'un vécu quotidien. « Les contributions se trouvent ainsi disqualifiées quand elles expriment un excès de personnalisation, quand l'énonciateur ne disparaît pas suffisamment dans l'acte d'énonciation (Cardon, Heurtin et Lemieux, 1995). » (Berger, Charles, 2014, p. 23). Si Abdoul, dans le film documentaire, a le sentiment de se « confronter à un mur », c'est aussi parce qu'il ressent le fait que le cadre d'expression qui lui est proposé ne lui permet pas de trouver une place.

« Maintenu à la marge d'un système clos sur lui-même, le public ne peut qu'«irriter» le politique sans jamais communiquer réellement avec lui. Ce n'est qu'à travers des procédures occasionnelles d'«inclusion» que quelque chose comme une participation devient possible. Celle-ci est alors nécessairement définie dans les termes et selon les intérêts du «système politique», selon ses logiques autoréférentielles et ses propres principes de «sélection» » (Berger, Charles, 2014, p. 11)

Les habitant·e·s, et les agent·e·s de proximité dans l'extrait à suivre du journal de terrain, ne peuvent ainsi « qu'irriter » les professionnel·le·s comme j'ai pu le percevoir dans ma recherche.

Journal de terrain, 18 février 2020

Aujourd'hui, c'était la réunion de débriefing de celle organisée le 12 février entre Rennes Métropole et Archipel Habitat.

Il est intéressant de noter qu'un certain nombre de personnes a conscience des limites de telles réunions sur un laps de temps assez court. Cela ne permet pas une réelle « co-construction ». Et, en même temps, il semblerait que là aussi l'objectif de la réunion ne soit pas vraiment clair pour tout le monde : l'objectif était-il d'explicitier le projet ou de recueillir des avis qui sont considérés comme relevant d'une expertise d'usage ?

Une personne, qui a notamment organisé cette réunion avec les agents de proximité, explique alors que l'objectif pour eux c'était « *d'expliquer le projet* » et de faire en sorte que « *les gens le comprennent bien* ». Le problème a été selon lui que les agents sont venus d'eux-mêmes avec « *des prétentions* » sur le fait qu'ils pouvaient apporter des choses au projet. Il est important d'avoir à l'esprit ici que cette personne avait un certain poids symbolique dans cette réunion du fait notamment de son poste (mais aussi, et même si cela est plus difficile discernable, du fait qu'il était le seul homme présent).

Je me suis alors permis d'exprimer mon désaccord avec cette personne : ce n'étaient pas seulement les agents d'eux-mêmes qui sont venus comme ça. Dans la manière même de présenter la réunion, des personnes de Rennes Métropole leur ont fait « croire » que cela était le cas. D'ailleurs, la directrice d'Archipel Habitat a utilisé à plusieurs reprises dans l'introduction les termes de « *co-portage du projet* ». De la même manière, les ateliers étaient organisés sous la forme de post-it qui permettait justement de recueillir les avis. Bref, il y avait un ensemble de signes qui explique cette « prétention ». D'ailleurs, au début de la réunion, il a été rapporté que le retour était positif de la part des agents par rapport à « *cette réunion de concertation* ». Ce à quoi la même personne a répondu que « *personne n'avait parlé de concertation ou n'avait nommé cette réunion ainsi* ». Cela a amené de nouvelles incompréhensions et tensions dans le groupe présent pour ce débriefing.

Il transparait bien, me semble-t-il, dans cet extrait « l'irritation » du professionnel·le. Il me semble que la question est aussi celle de la place que l'on donne ou non à l'expression du ressenti, du vécu quotidien et à la prise en compte de celui-ci. Car les élus « *veulent du concret et du positif sur le quartier* ». Ils sont donc prudents par rapport à ce qui peut ressortir de la

concertation. Ils ne veulent pas que ce soit des lieux où « les personnes viennent se défouler, parler de leurs problèmes ». Et en même temps, « ce serait normal ils n'ont pas d'autres lieux » (Thomas, urbaniste de Rennes Métropole). Il s'agit encore une fois de penser que la subjectivité et l'expression d'un vécu quotidien peuvent avoir valeur collective. En recherchant à comprendre ce vécu, à le mettre en perspective, ce sont des éléments de compréhension fondamentaux qui se dessinent. C'est dans cette perspective que j'ai réalisé le film documentaire. Pour le reste, il est important de dire aussi qu'il est certainement plus aisé pour des professionnel·le·s, qui pour la grande majorité ne vivent pas dans ces espaces urbains et ne portent pas de marqueur d'altérité, de reprocher aux habitant·e·s d'exprimer des affects quant à un vécu quotidien qui est souvent associé à un sentiment d'injustice sociale.

Il semble ainsi nécessaire de changer de paradigme. L'expression des habitant·e·s qui peut être caractérisée par l'affect ne signifie pas pour autant un « manque » de capacité réflexive ou l'incapacité de pouvoir penser des enjeux rationnels pour la politique de la ville. Le documentaire le montre d'ailleurs très bien, il me semble. Cette expression des habitant·e·s signifie au contraire une assignation vécue à des places (sociales et spatiales) qui ne permettent pas d'être entendues et entendables par l'action publique. Ce qui s'exprime ainsi c'est l'idée d'un manque de reconnaissance sociale dans une perspective politique plutôt qu'une « incapacité sociale » à la discussion politique. « *La ville ils sont dans le fameux mot la consultation qui est complètement bidon* ». « *Les gens ne sont pas considérés comme tels, ils ne se sentent pas légitimes, ils n'osent pas* » (Céline, habitante Blosne). « La croyance selon laquelle les habitants sont "incapables" de s'occuper de l'intérêt général agit comme une prophétie auto-réalisatrice : le préjugé provoque la réalisation effective du préjugé. Tant que rien ne vient perturber ce cercle vicieux, l'absence de délibération entre habitants et institutions perdure » (Carrel, 2013, p. 234). Cette incapacité (sociale) renvoie de nouveau dans ma compréhension à l'infériorité sociale qui tend à caractériser la position des habitant·e·s.

Tous les éléments déployés dans ce chapitre ne sont pour autant pas nécessairement conscientisés par les professionnel·le·s. Ils semblent en effet relever le plus souvent d'une forme d'imprégnation et d'intériorisation de modèles culturels institutionnalisés. Dans ce sens, les médiations réalisées au sein de la collectivité n'en ont été que plus importantes dans une perspective de transformation sociale de l'action publique, en proposant notamment de commencer à (re)penser le regard porté sur les habitant·e·s et les places assignées à chacun·e.

Résumé du chapitre

L'enjeu de ce chapitre est d'interroger « l'irréductible étrangeté » (Dufaux, Fourcaut, 2004, p. 15) qui entoure les quartiers dits prioritaires et la manière dont celle-ci oriente la grille de lecture mobilisée quand il s'agit d'appréhender ces espaces et leurs habitant·e·s. Cette « étrangeté » doit se comprendre à l'aune d'une altérité qui s'exprime principalement à travers deux figures : celle de « l'étranger » et celle du « pauvre ». Ces deux figures permettent de caractériser les habitant·e·s, mais elles ont aussi une fonction sémantique : ce sont des signes qui marquent l'espace et lui donnent une signification. Ainsi, c'est à travers l'imbrication de ces deux figures que les individus, et les espaces urbains qui leur sont associés, sont évalués et assignés à certaines caractéristiques sociales dépréciatives. Cela n'est alors pas sans implications dans la manière de considérer les habitant·e·s de ces espaces urbains.

Si, dans la continuité de Fanon, l'enjeu est bien « de dépasser l'assignation raciale [ou identitaire] au lieu de la revendiquer » (Fassin, 2010, p. 155), il n'en reste pas moins que l'assignation identitaire est largement structurante dans la construction des rapports sociaux. Dans le cas des quartiers dits prioritaires, l'injonction à la « normalisation », qui a déjà été mise en lumière précédemment dans cet écrit, peut se comprendre comme une « injonction à *devenir commun* en adoptant les normes dominantes pour *ressembler* et enfin *disparaître* » (Simon, 2005, p. 243). L'inscription d'une étrangeté dans l'espace, qui serait trop saillante, trop visible, représenterait une menace pour « l'identité nationale ». Cette menace, on a déjà pu la voir précédemment à travers les notions de « mixité sociale » et de « communautarisme ». Je m'attache ainsi à rendre compte dans la première partie de ce chapitre de la construction socio-historique de cette idéologie et de la manière dont celle-ci participe pleinement à la constitution d'un imaginaire excluant pour des habitant·e·s largement associé·e·s à la figure de « l'étranger ».

Je m'attache tout d'abord à montrer la persistance d'un imaginaire colonial qui induit une mise à distance sociale, en lien avec une mise à distance spatiale, d'une partie de la population française. Bien que transformé et reconfiguré, cet imaginaire apparaît en effet comme une grille de lecture du monde sociale qui est toujours d'actualité. C'est un « passé qui ne passe pas » qui se laisse alors entrevoir (Bancel et al., 2005, p. 27). La porte d'entrée sociolinguistique est à cet égard intéressante puisqu'elle permet de mettre en exergue la manière dont « [...] la République s'est déléguée elle-même dans un substitut, la langue française, qui la représente et la prolonge » (Mbembe, 2005, p. 151). La question linguistique est ainsi mobilisée comme un critère d'intégration comme j'ai pu le retrouver à plusieurs reprises dans ma recherche.

En parallèle, et en complément de la question linguistique, d'autres marqueurs d'étrangeté peuvent être mobilisés afin de signifier la non-intégration. La place de la religion musulmane est ainsi au cœur des débats sur « l'intégration républicaine » en France. Sur Rennes, les quartiers dits prioritaires n'échappent pas à cette suspicion de non-intégration dans laquelle la religion musulmane joue un rôle central. Le quartier du Blosne, à travers sa mosquée, est particulièrement révélateur des tensions socio-identitaires qui traversent la société actuellement et auxquelles les espaces urbains rennais sont également confrontés. À travers différents marqueurs d'étrangeté, c'est donc une séparation entre un « Eux » et un « Nous » qui s'instaure et qui ne fait que rappeler à certain·e·s habitant·e·s leurs statuts d'éternels étrangers. C'est une « normalisation » qui est toujours attendue de la part des personnes identifiées comme étrangères, et qui semble être « potentiellement sans fin », L'habitant·e est d'abord et encore le « français d'origine » de « 2^{ème} ou 3^{ème} génération ». Dans cette perspective où le temps ne semble pas jouer son rôle, la notion d'intégration semble ainsi toujours renvoyer à un impératif, pour la personne identifiée comme étrangère, de se comporter, de s'exprimer, d'adopter les attitudes de la population majoritaire.

C'est alors une expérience subjective d'être dans une position d'infériorité sociale et d'excommunication de la communauté nationale qui s'est notamment exprimée à plusieurs reprises lors de mon travail de terrain. On retrouve d'ailleurs cette question de l'infériorité sociale à travers le « manque culturel » dont souffriraient les habitant·e·s des quartiers dits prioritaires. Dans la perspective de la théorie de l'assimilation, et de l'idéologie coloniale, une hiérarchie était de fait mise en place entre les différentes cultures, la « culture occidentale » étant présentée, telle une évidence, comme le modèle à atteindre. Or, il est possible d'observer une réactivation contemporaine de ce « défaut » de culture vis-à-vis des quartiers dits prioritaires et de leurs habitant·e·s. La notion d'interculturalité largement mobilisée dans le cas de ces espaces urbains tend ainsi à renvoyer à un paradoxe (cf. chapitre 4. Point 3.1.3 « “Interculturalité” et “vivre ensemble” plutôt que “mixité ethnique” ? »). S'il semble accepté le fait que les habitant·e·s de ces quartiers « aient » plusieurs cultures et que cela soit une « richesse », il apparaît aussi dans les discours qu'ils·elles ne « possèdent » pas *la* culture, celle qui est légitimée socialement.

Si la figure de « l'étranger » est centrale dans « l'image des quartiers », il me semble que celle-ci ne peut se comprendre sans une autre figure qui lui est imbriquée, la figure du « pauvre ». Ce qui se laisse entrevoir dans les discours, c'est un « commun » d'altérité qui structure « l'image des quartiers » et qui est caractérisé par l'imbrication de ces deux figures.

La notion de pauvreté est intéressante à questionner, car elle fait partie de ces notions qui semblent parler d'elles-mêmes, qui sont de l'ordre de l'évidence, et qui tendent de fait à cacher les présupposés qu'elles induisent dans la grille de lecture mobilisée. La « pauvreté »

est ainsi une notion « faussement évidente » puisqu'elle exprime un rapport social institué qu'il est bon d'éclairer. On peut mettre en lumière ici deux aspects fondamentaux :

- le « pauvre » est caractérisé par la « relation d'assistance » dans son rapport à la société. C'est ainsi un « bénéficiaire » des différentes aides sociales et il semble ainsi difficile de penser le « pauvre » autrement que dans le « besoin » et le « manque ». C'est ce que je nomme dans la continuité de Simmel, « le malheur du pauvre » : ce dernier ne peut être pensé que comme « pauvre » (Simmel, 1998, p. 101).
- Si la notion de « pauvre » est tant mobilisée aujourd'hui, c'est qu'elle autorise également un glissement qui s'inscrit directement dans une perspective capitaliste : parler de « pauvre » permet de mettre l'accent sur l'insertion socio-professionnelle plutôt que sur les rapports de domination et d'exploitation. « L'exploité » devient un « défavorisé » (Duvoux, Papuchon, 2019, p. 2) : une personne qui n'a pas eu de chance ou qui ne fait pas ce qu'il faut pour « s'en sortir ». Ce glissement, de l'exploité au défavorisé, amène ainsi à invisibiliser aussi bien les injustices liées à la logique capitaliste (concurrences, réduction des coûts, licenciements massifs, etc.) que les processus discriminatoires systémiques (racialisation, discriminations territoriales, reconnaissance sociale, etc.).

Concernant les quartiers dits prioritaires, je mets alors en lumière une « essentialisation implicitement partagée » c'est-à-dire une réduction des habitant·e·s à une seule de leur caractéristique supposée (puisque pas nécessairement partagée par tous·tes) : la « pauvreté ». Cette essentialisation présuppose notamment une causalité linéaire sur le schéma suivant : pauvreté => échec et problèmes sociaux. L'idée sous-jacente tient ici au fait que les valeurs et les modèles sociaux transmis par le « pauvre » sont nécessairement néfastes (Lehman-Frisch, 2009, p. 104). Or, puisque le pauvre ne peut être considéré que comme pauvre (« son malheur »), et que les modèles sociaux et les valeurs qu'il transmet sont néfastes, il doit nécessairement être aidé pour changer ses normes sociales.

On retrouve ici la question de la légitimité sociale de certaines pratiques sociales et l'injonction à la « normalisation » qui en découle. Dans une telle perspective, l'objectif de « nouveaux arrivants », ou « d'une nouvelle population » dans les quartiers dits prioritaires peut ainsi prendre une nouvelle signification. Tout comme « l'étranger », le « pauvre » devient ainsi une catégorie socio-spatiale qui permet de penser l'habitant·e de ces espaces urbains. Les développements du chapitre permettent d'ailleurs de comprendre la facilité avec laquelle les figures du « pauvre » et de « l'étranger » peuvent interagir. En effet, elles fonctionnent toutes les deux sur les mêmes opérateurs de pensée : celui de « l'infériorité sociale » et celui de « l'exclusion de l'intérieur ». Ce sont bien des frontières qui se mettent ainsi en place dans la

société, mais aussi dans l'espace (géographique et sociale) et par l'espace (car ces figures sont spatialisées). L'injustice sociale ressentie du fait de l'infériorité sociale vécue doit ainsi également se comprendre comme une injustice spatiale où l'espace est support et opérateur de l'injustice.

Je termine par un détour par « l'injonction de participation ». Même si la question de la participation n'est pas au cœur de mon travail, il me semble en effet que celle-ci peut être révélatrice encore une fois de la manière dont le « pauvre » tend à être pensé comme uniquement dans le « besoin » et le « manque ». Cette grille de lecture amène à deux implications :

- l'habitant·e étant nécessairement dans le besoin, le·la professionnel·le tend à mobiliser une posture de sachant·e qui renvoie au fait de savoir ce qui est bon ou non pour lui·elle. Cette dialectique fonctionne évidemment dans plusieurs sens ce qui renforce d'autant plus sa valeur justificatrice : ce n'est pas grave qu'il·elle soit dans le besoin puisque nous sommes là en tant que sachant·e·s ; nous sommes là en tant que sachant·e·s puisqu'il·elle est dans le besoin. Cette posture est d'ailleurs critiquée par certain·e·s professionnel·le·s eux·elles-mêmes comme j'ai pu le montrer dans le chapitre 3 (cf. Point 2.1. « Une posture de “sachant·e·s” critiquée »).
- dans la même perspective d'infériorité sociale, l'habitant·e est avant tout caractérisé·e par ses affects et son incompréhension de ce qui est bien pour lui·elle. Il·elle doit dans ce sens être éclairé·e par la rationalité des professionnel·le·s, c'est-à-dire des acteurs légitimes (ou autorisés dirait Bourdieu) à penser la production des espaces urbains. Le manque qui caractérise le « pauvre » met ainsi en place une nouvelle opposition : affects et incompréhensions des habitant·e·s face à la rationalité des professionnel·le·s.

Tous les éléments déployés dans ce chapitre ne sont pas nécessairement conscientisés par les professionnel·le·s. Ils semblent en effet relever le plus souvent d'une forme d'imprégnation et d'intériorisation de modèles culturels institutionnalisés. Dans ce sens, les médiations réalisées au sein de la collectivité n'en ont été que plus importantes dans une perspective de transformation sociale de l'action publique, en proposant notamment de commencer à (re)penser le regard porté sur les habitant·e·s et les places assignées à chacun·e.

Chapitre 8. L'espace vécu : entre dynamiques d'appropriations et ressenti d'insécurité

« Si certains individus peuvent marquer leur quartier et participer à sa catégorisation comme “quartier populaire” (ou tout autre équivalent), c'est parce qu'ils sont eux-mêmes catégorisés comme tels et peuvent ainsi en être des représentants » (Ripoll, 2006, p. 31).

Par la mise en mots des quartiers dits prioritaires, il se met en place une mise à distance dans l'espace (géographique et sociale) et par l'espace (puisque les figures de « l'étranger » et du « pauvre » sont notamment spatialisées). Cette mise à distance, elle s'opère à travers un processus récursif où la catégorisation et la hiérarchisation des espaces urbains doivent se comprendre en lien avec celle des habitant·e·s de ces mêmes espaces. L'individu marque l'espace qui le marque en retour. C'est cette réciprocity du marquage de l'espace / marquage de l'habitant·e que j'ai voulu mettre en lumière jusqu'à présent dans cet écrit. De là, il semble intéressant de pouvoir continuer à interroger les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales.

Pour cela, je propose dans ce chapitre d'interroger l'espace vécu dans sa double dimension. Pour rappel (cf. chapitre 1. Point 4.1. « Un cadre théorique interdisciplinaire »), l'espace vécu renvoie en effet aussi bien au vécu de l'espace, aux pratiques sociales localisées et aux dynamiques d'appropriations, qu'à la manière dont l'espace est vécu dans l'imaginaire, à la manière dont il est pensé et représenté, à un espace-représentation en somme (Frémont et al., 1984, p. 172-173). On verra ainsi dans ce dernier chapitre avant la synthèse de cet écrit que le fait d'interroger les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires amène nécessairement à penser cette double dimension de l'espace vécu, les deux aspects étant inextricablement liés et agissant mutuellement sur l'un et l'autre. Ce chapitre s'organise donc de la manière suivante :

- Une première partie qui s'intéresse aux dynamiques d'appropriation de l'espace, ce qu'elles révèlent et la manière dont il est possible de les comprendre à l'aune des développements précédents sur la mise en place de frontières, et la mise à distance sociale et spatiale qui en découle.
- Une deuxième partie qui vise à comprendre autrement et sociologiquement l'insécurité en prenant appui sur les propos de la première partie et en mettant en lumière l'importance de prendre en compte les dynamiques sociales des rapports à l'espace.

1. « On est chez nous »⁸⁵ ou l'importance des dynamiques d'appropriation

Lorsque je lui parle dans le film documentaire du fait de « *squatter les halls d'immeuble* », Abdoul me répond qu'il n'appelle pas « *ça squatter parce qu'en fait on est chez nous tu vois* » (18'13). Il apparaît ici une dynamique d'appropriation de l'espace qui me semble essentiel de chercher à comprendre. Dans les lignes qui suivent, je vais ainsi me concentrer sur ces dynamiques afin de montrer, en appui sur mon travail de terrain, ce qu'elles peuvent permettre de révéler et de comprendre quant à l'espace vécu, mais aussi quant aux implications des discours et des représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires. Dans un double mouvement, il s'agira d'essayer d'appréhender la manière dont la stigmatisation induit, et vient se révéler dans, des dynamiques d'appropriation de l'espace, et inversement, comment ces dynamiques d'appropriation viennent renforcer et alimenter le processus de stigmatisation. Ce sont aussi des clés de compréhension qui sont ici proposées quant aux dynamiques d'appropriation « contre-intuitives » mises en avant par les professionnel·le·s dans les projections-débats réalisés (cf. chapitre 5. Point 3.5. « Le film comme support d'interrogations des dynamiques socio-spatiales »).

1.1. *Les deux faces d'une même pièce : appropriation et assignation de l'espace*

La notion de territoire est omniprésente dès lors que l'on s'intéresse aux quartiers dits prioritaires : « marketing territorial », « Plan d'Action Territorial », « égalité des territoires », etc. C'est une notion que j'utilise volontairement assez peu dans cet écrit, car elle me semble problématique à plusieurs égards. C'est tout d'abord une notion qui est devenue profondément polysémique. « Issu du vocabulaire juridique et politique, employé en référence à l'espace contrôlé par l'État-nation et par ses sous-ensembles (communes, départements, régions), le vocable s'étend aujourd'hui à d'innombrables domaines de la vie sociale, économique et culturelle » (Di Méo, 2002, p. NP). « La notion a ainsi voyagé de discours en discours, traversant les frontières plus ou moins poreuses et floues des mondes savants, administratifs, politiques, économiques et médiatiques » (Ripoll, Veschambre, 2002, p. 262). Ces domaines très larges auxquels peut s'appliquer la notion de territoire amènent d'ailleurs certains auteurs à parler de « l'hégémonie du territoire » (Ripoll, Veschambre, 2002).

⁸⁵ Ce titre fait référence à une phrase prononcée par Abdoul dans le documentaire (18'13).

La territorialisation de l'action publique

La multiplication de la notion de territoire doit notamment se comprendre en lien avec la territorialisation de l'action publique. L'évolution même de la politique de la ville s'inscrit dans cette territorialisation qui a pris la forme de divers zonages et dispositifs mis en place dans le cadre de la « géographie prioritaire ». Cette territorialisation déjà mise en avant dans cet écrit (cf. chapitre 2. Point 1. « Des “grands ensembles” aux “Quartiers Politique de la Ville” ») a par ailleurs été concomitante des processus de décentralisation entrepris dès 1982. Ces processus d'aménagement du territoire devaient notamment permettre de transférer les compétences administratives relevant de l'État vers les collectivités territoriales. La décentralisation a ensuite été poursuivie lors d'un deuxième acte en 2003, puis lors des « réformes territoriales » en 2014 et 2015. Les régions, les départements, puis les métropoles prennent ainsi de plus en plus d'importance dans la gestion de l'aménagement urbain. Si l'enjeu affiché est de pouvoir plus aisément répondre à la diversité des situations géographiques, sociales et économiques, il n'en reste pas moins que la territorialisation de l'action publique s'inscrit également dans un objectif de rationalisation de la dépense publique et une volonté d'une plus grande efficacité économique. Le déploiement de l'évaluation par les indicateurs statistiques, que la territorialisation a largement facilitée, est un bon exemple de ce dernier objectif. Le territoire donne ainsi un cadre à l'action publique et à sa mise en œuvre tout en facilitant les diagnostics et les décisions des élu·e·s. Dans l'action publique, cette notion incite ainsi à se concentrer davantage sur des objets figés plutôt que sur des rapports sociaux, sur des états plutôt que sur des dynamiques sociales (Ripoll, Veschambre, 2002, p. 280).

Il serait long et fastidieux de revenir sur les différentes acceptions de cette notion comme le font Ripoll et Veschambre, et je ne crois pas qu'un tel détour serait pertinent pour mon propos. En revanche, il semble important de signaler le caractère fondamentalement *divers* du territoire. Le territoire est en effet nécessairement multidimensionnel puisque cette notion renvoie aussi bien aux processus d'appropriation collective sur lesquels je m'arrêterai en plus en détail, qu'aux affects ou aux représentations symboliques de l'espace (Di Méo, 2002). Si la notion de territoire renvoie donc bien à l'idée d'une portion de l'espace qui serait associée à un groupe social donné par appropriation ou assignation (je reviendrai plus tard sur cette dernière distinction), elle y renvoie dans une perspective résolument complexe. Il s'agit ainsi de se garder de tout raisonnement homogénéisant où le simple fait de parler de « territoire » permettrait de rendre compte des dynamiques sociales en jeu et des solutions à mettre en place.

« Il y a là un risque de nature holiste, tenant à la prétention de globalité, à l'ambition de tout vouloir expliquer, dans les domaines sociaux, politiques et culturels, par un recours unique et récurrent au territoire. Ainsi conçu, le territoire renvoie en effet à une collectivité humaine localisée, considérée comme un corps social homogène, s'identifiant comme tel (territoire “en soi” et “pour soi”) et agissant d'un seul élan » (Di Méo, 2002, p. NP)

On comprend assez aisément pourquoi le « territoire » tend à être si souvent mobilisé lorsqu'il s'agit de parler des quartiers dits prioritaires puisque c'est une notion qui s'inscrit

pleinement dans le processus d'homogénéisation dont font l'objet ces espaces urbains. Ce sont tous des « quartiers à problèmes ». Dans le même temps, et métonymiquement, les habitant·e·s sont facilement identifiables à un corps social homogène marqué par deux figures : le « pauvre », et « l'étranger ». Enfin, l'utilisation de cette notion permet de penser le « territoire "en soi" et "pour soi" » et de s'inscrire dans une pensée substantialiste et un spatialisme propre à la politique de la ville : les politiques mises en place concernent bien des quartiers (et non des personnes) à « normaliser ». On retrouve ainsi tous les éléments énoncés précédemment dans cet écrit.

C'est le glissement métonymique, celui qui permet de passer des habitant·e·s aux quartiers, qui rend possible cette discrimination positive dans la « République une et indivisible » française qui empêche pourtant de penser le traitement différencié des personnes. La territorialisation de l'action publique doit ainsi également se comprendre en lien avec la mise en place de cette discrimination positive par l'espace sous-jacente à la politique de la ville. Si le spatialisme est ainsi au fondement de la politique de la ville, c'est qu'il permet aussi et surtout à celle-ci « d'autoriser » sa mise en œuvre.

« Mais c'est toujours à l'espace, ou au "territoire", qu'on prétend appliquer les politiques spécifiques : on est en droit de se demander pourquoi il n'est pas anti-républicain, dans la France une et indivisible, de différencier le traitement des espaces, mais il le serait de différencier le traitement des groupes. [...] la Zone Urbaine Sensible fonctionne alors comme euphémisme des difficultés spécifiques des populations dites "issues de l'immigration", qu'on ne veut ni voir ni compter » (Hancock, 2009, p. 64).

Face à cette polysémie de la notion de territoire et à la complexité qu'une approche résolument « territoriale » demanderait, il m'importe surtout dans ce travail de mettre l'accent sur un aspect essentiel : les processus d'appropriation/assignation des espaces urbains, ce qu'ils révèlent et ce qu'ils peuvent permettre de comprendre. C'est à partir de ces processus que je chercherai à rendre compte de diverses « facettes » de l'espace vécu.

« [...] le territoire, c'est grosso modo de l'espace approprié par un groupe social, une société. Mais sitôt utilisée, la notion d'appropriation est généralement mise de côté, pour laisser toute la place à celle de territoire qu'elle a contribué à forger. Le problème est qu'en occupant le devant de la scène, territoire et territorialité finissent par constituer un "effet écran" par rapport à l'appréhension de nombreuses facettes du monde social » (Ripoll, Veschambre, 2002, p. 280)

Les processus d'appropriation de l'espace relèvent d'une dimension symbolique à travers la production de signes. Afin de comprendre cette modalité, il peut être intéressant de clarifier la notion de « marquage » de l'espace.

« Le marquage représente toujours une action matérielle. Soit à travers la fabrication, la réutilisation (voire la destruction) de repères signifiants (bornes, barrières, pancartes, graffitis, sculptures, monuments...) qui s'inscrivent plus ou moins dans la durée et laissent une trace. Soit à travers la présence des corps, des signes dont ils sont porteurs (habits, pancartes...) et des langues, parlures qu'ils pratiquent » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 23)

Plusieurs formes de marquage ont déjà pu être mises en avant dans ce travail. Je pense à l'accent mis sur le marquage de l'espace par la morphologie des grands ensembles (tours, barres, dalle) qui devient un support pour l'imaginaire (cf. chapitre 6. Point 2.3. « La morphologie urbaine comme support de l'imaginaire »). On pourrait également citer le marquage de l'espace qui se met en place à travers la figure de « l'étranger ». Cette figure renvoie en effet à des marqueurs d'étrangeté qui marquent justement le corps (couleur de peau, habits, etc.) ou les manières de parler, et qui en retour marquent l'espace urbain.

Pour ce qui m'intéresse dans cette recherche, les modalités de marquage de l'espace urbain sont donc multiples, mais, quelles que soient leurs formes, le marquage est avant tout une production de signes. Or, il est important d'avoir ici en tête qu'un signe est toujours soumis à une interprétation qui dépend notamment de sa localisation géographique. On retrouve ainsi l'importance de prendre en compte l'indexicalité (Ripoll, 2006, p. 21). C'est la localisation d'un signe (morphologique, corporel, langagier, etc.) qui permet d'associer celui-ci à une certaine signification. On retrouve d'ailleurs le parallèle avec l'approche sociolinguistique : un signifiant s'associe à un ou plusieurs signifiés en fonction du contexte de la situation de communication. Ici, le signe corporel ou morphologique (le signifiant) s'associe à une idée mentale et une représentation (le signifié) en fonction de la localisation du signe (le contexte). La prise en compte du marquage de l'espace est inséparable de celle des processus d'appropriation de l'espace. Les deux tendent en effet à se renforcer mutuellement comme je le montrerai à plusieurs reprises.

Tout espace puisqu'il est produit socialement est nécessairement approprié. Cette logique d'appropriation est primordiale à avoir à l'esprit puisqu'elle permet de mettre en lumière l'importance de la dimension symbolique dans les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales. L'ordre social ne se construit pas « indépendamment de l'espace », il est avant tout « fondé sur une symbolique » ce qui suppose « que l'on ne considère pas l'espace comme un simple réceptacle passif, mais bien plutôt comme un agent d'enracinement, opérant à travers le système de représentations et de significations auquel il renvoie. Dans cette optique, l'espace permet de situer les différents acteurs sociaux les uns par rapport aux autres et se révèle doté d'une capacité d'induire des orientations pour l'action, orientations distribuant des solidarités et des oppositions à partir d'autres bases » (Rémy, Voyé, 1981, p. 10). Rémy et Voyé réaffirment ainsi avec force l'importance de penser la dimension symbolique de l'espace et le

rôle primordial joué par les logiques d'appropriations dans la construction des rapports sociaux. (Rémy, Voyé, 1981, p. 203). Dans cette perspective, il semble donc pertinent de s'intéresser à quelques dynamiques d'appropriation de l'espace mises en exergue par mon travail de terrain.

Pour ce faire, et en complément des développements proposés par Rémy et Voyé, Je m'appuierai dans les lignes à suivre sur la typologie des processus d'appropriation proposée par Ripoll et Veschambre (Ripoll, Veschambre, 2005b). Je m'attarderai ici plus précisément sur l'appropriation à « dominante idéelle » qui concerne directement mon travail, en laissant de côté l'appropriation à « dominante matérielle » que proposent également ces deux auteurs.

Appropriation de l'espace à « dominante matérielle »

Ripoll et Veschambre proposent les modalités suivantes d'appropriation à dominante matérielle :

- L'usage autonome : usage libre ou sans contrainte sociale explicite (Ripoll, Veschambre, 2005a, p. 4) « qui peut inclure un aménagement, une transformation de l'espace ou son détournement » (Ripoll, 2006 : 18) lorsque le « vécu » est différent du « conçu » (Ripoll, Veschambre, 2005a, p. 4).
- L'usage exclusif : appropriation synonyme de clôture (*Ibid*). Ces deux premières modalités peuvent être cumulatives.
- Le contrôle de l'espace : pas nécessairement pratiqué par soi-même, le plus souvent par des personnes interposées qui, elles, ne sont pas autonomes (*Ibid*).

L'appropriation de l'espace à « dominante idéelle » peut se comprendre à travers trois types d'appropriations :

1. **L'appropriation « cognitive »** : C'est une appropriation qui se réalise par l'apprentissage et la familiarisation avec des savoirs et savoir-faire sur l'espace (Ripoll, 2006, p. 5). C'est ce processus que met en place le·la chercheur·se dans son travail de terrain afin de, « trouver sa place » comme dans l'approche filmique, mais aussi afin de ne pas mésinterpréter ou surinterpréter les pratiques sociales auxquelles il·elle a été confronté·e (Olivier de Sardan, 1995, p. 19). Le temps long sur le terrain est ici primordial. Rémy et Voyé parlent quant à eux notamment d'« appropriation par familiarité » (Rémy, Voyé, 1981, p. 138).
2. **L'appropriation « affective »** : Ce processus renvoie au fait de se sentir à sa place, voire de se sentir chez soi. C'est un sentiment d'appropriation qui peut se transformer en sentiment d'appartenance (Ripoll, Veschambre, 2005b, p. 5). L'« investissement affectif » est également mis en avant par Rémy et Voyé comme une composante

essentielle de l'appropriation de l'espace (Rémy, Voyé, 1981, p. 64). La dimension affective peut notamment s'exprimer par un sentiment d'attachement où les liens de sociabilité jouent un rôle important. C'est autour de ce processus que se joue le sentiment rapporté de « *ne plus se sentir chez soi* » justement, ou au contraire de se sentir dans un environnement rassurant et sécurisant. Dans ce dernier cas, c'est alors la combinaison de ces deux types d'appropriations qui se laissent alors entrevoir : je comprends cet espace (appropriation cognitive) et j'y suis attaché (appropriation affective).

3. **L'appropriation « symbolique » ou « identitaire »** : une « portion d'espace terrestre (un lieu ou un ensemble de lieux) est associée à un groupe social ou une catégorie au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale » (Ripoll, Veschambre, 2005b, p. 5). L'espace n'est alors plus seulement le support d'un certain nombre de savoirs et savoir-faire, ni même simplement un endroit où l'on se sent chez soi, il devient une partie à part entière de son identité sociale. L'espace participe de fait pleinement à sa définition sociale en tant qu'individu. « Cette définition de l'identité avec l'opposition intérieur/extérieur peut être plus ou moins liée à l'appropriation d'un territoire qui forme un des constituants de base de l'identité » (Rémy, Voyé, 1981, p. 195).

Avant de mettre cette typologie à l'épreuve de mon travail de terrain, il me semble important de mettre en exergue le fait que ces processus d'appropriations peuvent aussi être le résultat d'une « imposition ». Dans ma compréhension, le pendant de l'appropriation se joue alors du côté de ce que je nomme dans ce travail « l'assignation ». L'assignation renvoie ainsi en quelque sorte au processus « inverse » de l'appropriation : ce ne sont plus les personnes elles-mêmes qui mettent en place le processus d'appropriation, ce processus se met en place au contraire de l'extérieur du groupe social en question. Un groupe social est alors associé (assigné) à un espace donné avec des caractéristiques spécifiques. Le fait d'évoquer un espace devient alors un prétexte et un support pour caractériser tel ou tel groupe social. Dans le processus d'assignation, la dimension langagière est évidemment prépondérante puisque c'est à travers elle qu'il va être possible d'évaluer et d'identifier un espace donné, et métonymiquement ses habitant·e·s. La dénomination « jeunes de quartier » remplit par exemple parfaitement ce rôle : un groupe social (qui serait largement à définir), « les jeunes », est associé à un espace donné, « les quartiers », ce qui suppose un certain nombre de caractéristiques spécifiques : délinquance, chômage, « mauvaise » maîtrise du français, etc.

Le processus d'assignation doit ainsi se comprendre dans une perspective qui intègre pleinement la portée « réfractive » du langage (Voloshinov, Bakhtin, 1977, p. 37). L'espace urbain peut ainsi être pensé comme le produit des discours et des représentations sur ce même espace (Bulot, 2008b, p. 1) :

« Habiter la ville, y travailler, y avoir des relations sociales, c'est se livrer à un certain nombre d'activités de représentation, d'information et de communication : c'est produire des discours, élaborer des représentations, communiquer ces mots et de ces images aux autres habitants de la ville et, d'une manière générale, aux acteurs de la sociabilité urbaine » (Lamizet, 2002, p. 180).

Ici encore, les processus d'assignation et d'appropriation se répondent et se renforcent continuellement à travers notamment le mécanisme de « retournement du stigmaté » que je développerai plus loin. Ce sont ces dynamiques sociales que je vais maintenant mettre au travail en m'appuyant sur mon expérience de terrain et les entretiens que j'ai réalisés.

1.2. De la compréhension de l'espace à la définition par l'espace

1.2.1. Entre acquisition de « codes » spatiaux et investissement affectif

Comme j'ai pu l'énoncer dans le chapitre 3 (cf. Point 3.3. « Des dynamiques d'appropriation qui interrogent »), les trois quartiers concernés par cette recherche se voient associés à des lieux spécifiques qui cristallisent les discours : la place du Gros Chêne à Maurepas, la dalle Kennedy à Villejean et le centre commercial Italie au Blosne. Ces lieux ont en commun d'être caractérisés par :

- une plurifonctionnalité (commerces, parking, lieu de rassemblement) qui favorisent les rencontres et les discours sur autrui. Ces lieux renvoient ainsi à une forme de scène sociale où chaque personne peut, dans le même temps, voir et être vue. Cet aspect est d'ailleurs renforcé par la deuxième caractéristique : la centralité.
- Une centralité dans les sous-quartiers dans lequel ils sont situés. S'il y a une centralité (géographique et sociale) à l'échelle communale qui est incarnée par le centre-ville, il est important d'avoir à l'esprit qu'il existe aussi une ou des centralités à l'échelle des quartiers considérés. Ici aussi, c'est une centralité en termes d'espace social qu'il faut comprendre : les trois lieux cités représentent un centre symbolique (en plus de s'inscrire dans une certaine centralité fonctionnelle et/ou géographique).

Au vu de ces deux caractéristiques, il n'est donc pas anodin que ces lieux cristallisent les discours et les tensions socio-identitaires. Ils deviennent alors révélateurs de l'inscription de certaines pratiques sociales dans l'espace qui viennent questionner, comme on le verra dans la suite de ce chapitre, à la fois la conception de l'espace public et à la fois la visibilité et l'invisibilité d'une certaine altérité. Ce sont aussi de fait les lieux où les dynamiques d'appropriation de l'espace s'expriment de manière d'autant plus saillante.

Journal de terrain, 11 janvier 2019

Je ne connais pas bien le quartier de Maurepas. Je n'y suis allé que rarement avant de commencer cette mission avec Rennes Métropole. J'y suis donc allé aujourd'hui en fin d'après-midi. J'ai commencé à déambuler dans le quartier dans une perspective d'observation flottante. Je me suis rendu compte que je ne me sentais pas à l'aise dans cet espace. Je ressens que je ne connais pas les codes de celui-ci. Je n'arrive pas à m'orienter et à me repérer à certains endroits. Je suis resté un peu le soir notamment au niveau de la place du Gros Chêne. La nuit aidant, et en hiver il fait nuit tôt, j'ai ressenti une forme de peur à être sur cet espace que je ne comprends pas. Il y a de nombreux regroupements et je me demande ce qu'ils font là, je cherche à donner une signification à leurs présences et, je le sens malgré moi, une justification à leur présence. Ce n'était pas évident en tout cas de se confronter à ces ressentis.

Journal de terrain, 15 avril 2019

Voilà plusieurs fois que je me rends sur le quartier de Maurepas. Je commence à connaître quelques personnes. J'ai pu rencontrer quelques habitants en passant notamment un certain temps au « cabinet photographique » qui est maintenant place du Gros Chêne. C'est intéressant, car je me sens maintenant plus à l'aise sur cet espace. Le fait de connaître des personnes sur le quartier, je sens que cela me donne un sentiment de légitimité d'être sur cet espace. Je ne connais pas encore parfaitement Maurepas, loin de là, mais je sens que je commence à avoir une certaine compréhension de cet espace et cela me donne de fait une certaine assurance.

Ces deux notes issues de mon journal de terrain sont intéressantes afin de commencer à appréhender ce qui peut se jouer autour des dynamiques d'appropriation de l'espace. « Ce que le chercheur éprouve, ressent, perçoit participe pleinement au travail de recherche et contribue à l'alimenter et à documenter les réalités que nous découvrons » (Nicolas-Le Strat, 2017, p. 2). Ici, ce que je ressens et perçois à trois mois d'intervalle environ m'a permis de comprendre, et surtout d'expérimenter personnellement, le processus d'appropriation cognitive de l'espace. La méthode de l'observation flottante est d'ailleurs primordiale pour appréhender ces ressentis, en extraire une connaissance sociologique, et expérimenter le processus d'appropriation cognitive de l'espace par imprégnation (Pétonnet, 1982). Les notes du journal de terrain expriment bien en effet la manière dont, peu à peu, j'ai pu acquérir un certain nombre de savoir et savoir-faire sur cet espace qui me permettent aujourd'hui de m'y sentir plus à l'aise. Je ne suis plus dans

l'inconnu ni dans l'incompréhension totale. Cela ne veut pas dire pour autant que je comprends tout ce qui se joue dans cet espace, ni même que je connais des dizaines de personnes. De manière plus modeste, cela renvoie plutôt au fait que, d'une part, je ne suis plus perdu sur cet espace, je sais m'y repérer, d'autre part, j'arrive à donner un sens à cet espace et aux personnes qui peuvent s'y trouver. Le côté déstabilisant, ou la « peur » que j'ai pu ressentir, laissent à percevoir la manière dont les dynamiques d'appropriation peuvent notamment permettre de « comprendre autrement l'insécurité » (cf. Point 2 de ce chapitre).

Ce processus d'appropriation cognitive, qui renvoie au fait de *comprendre* l'espace, est primordial. *Il y a des gens, ils « n'ont pas les codes » vis-à-vis notamment des dealers et des personnes qui occupent la place Gros Chêne. Et moi, je les ai de par mon histoire personnelle dans le quartier (Arthur, habitant de Maurepas).* Si ce processus d'appropriation cognitive se met en place naturellement par imprégnation quand on vit sur l'espace en question, ce processus demande en revanche du temps et un certain investissement dans l'espace pour les autres personnes, celles pour qui ces codes ne sont pas déjà « acquis » par imprégnation. C'est bien dans ce sens que je parle ici de processus. *Certaines personnes veulent repartir directement quand elles arrivent dans le quartier. Puis, après une première phase de peur au début, les gens ont plus envie de rester (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas).* C'est bien l'expression de ce processus d'appropriation cognitive qui se laissent à entendre dans ce discours d'Olivier. Il semblerait que ce ne soit qu'avec le temps et la répétition que celui-ci puisse se mettre en place et influencer la manière de se « sentir à l'aise » ou non sur un espace. On retrouve en tout cas dans le processus d'appropriation cognitive un fonctionnement qui renvoie à la « psychologie de l'espace » :

« Étudiant essentiellement la psychologie de l'enfant, J. Piaget a montré comme celle-ci était en formation continue d'expérience en expérience ; d'étape en étape, en une adaptation progressive des structures de l'intelligence aux situations successives. Ainsi en est-il particulièrement de la psychologie de l'espace. [...] Les structures de la perception et de l'intelligence de l'espace se fondent, comme toutes les structures psychologiques, sur des schèmes qui sont de proche en proche adaptés aux situations nouvelles par assimilation et accommodation. L'espace vécu est une expérience continue » (Frémont, 1999, p. 64-67).

Si l'espace vécu procède bien d'une forme de « psychologie de l'espace » par une expérience continue de pratiques (espace des pratiques), il intègre aussi des dimensions subjectives. L'investissement affectif fait partie de ces dimensions. Il se retrouve notamment à travers l'expression d'un attachement qui avait déjà pu être mis en exergue dans le chapitre 3 (cf. Point 3.2. « Une image "intérieur" positive »). *« Moi je connais des gens qui aiment Maurepas et qui ne partiraient pas des tours » (Marie, habitante de Maurepas).* *Lors des mutations, il y a pas mal de personnes qui demandent à rester dans le quartier (Lauriane,*

professionnelle d'un bailleur social au Blosne). Cette appropriation affective se joue notamment dans le fait que ces espaces urbains sont aussi des lieux de sociabilité et de solidarité comme j'ai déjà pu le mettre en avant dans le chapitre 4 (cf. Point 3.1.2. « Une "mixité sociale" nécessairement bonne à questionner »). « [...] *vivre dans un quartier comme le Blosne c'est effectivement se confrontaient un certain nombre de difficultés quotidiennes /, mais c'est vivre au milieu de gens qui partagent une communauté de vie* [*<enqNK> : hum*] *et avec qui on est en résonance sur un certain nombre de problématiques et qui ça peut créer une communauté de vie j'aime bien ce terme-là dans laquelle on se retrouve on retrouve les autres qui nous côtoient comme des pairs et donc ça peut être quelque part relativement rassurant quand bien même c'est précaire / si on a la même situation et qu'on se retrouve dans un environnement où on n'est / pas dans un sentiment d'une communauté de vie avec ses voisins parce qu'on est tellement éloigné culturellement socialement que finalement on se sent un peu à part* [*<enqNK> : hum*] *ça peut être déstabilisant / voir déstructurant* (Stéphane_66). Stéphane met ainsi en avant une forme de sécurisation sociale par l'espace que l'on retrouvera dans les lignes qui suivent. Dans cette perspective de sécurisation sociale par l'espace, l'attachement exprimé peut alors aussi se comprendre comme un attachement par sécurité : les codes socio-spatiaux sont maîtrisés, je sais où trouver ce dont j'ai besoin, et je suis entouré de pairs.

Dans la réalité, il semble souvent difficile de distinguer pleinement une appropriation cognitive, qui procède de l'acquisition de savoirs et savoir-faire, d'une appropriation affective, qui amène à un sentiment d'appartenance. Ce sont bien ces deux dynamiques qui sont mises en avant par Clément : Il y a « *un attachement très fort au quartier, par rapport à ce que tu connais aussi* » (Clément, ancien animateur socio-sportif et habitant de Maurepas). Deux dynamiques semblent alors pouvoir s'observer :

- Le fait de sentir à l'aise et d'avoir les « codes » semble parfois précéder le sentiment d'appartenance et le fait de se sentir chez soi. C'est dans cette perspective que je comprends le discours de Lucien. *Je pense que l'image du quartier est différente quand on y habite, avec ses habitudes, ses connaissances, tout ça. On voit les choses de l'intérieur* (Lucien, habitant du Blosne). Dans cet entretien, il mettait ainsi en avant une forme de progression sur le modèle : d'abord, il est venu habiter au Blosne, ensuite il a eu des habitudes, enfin il s'est senti bien dans ce quartier.
- À l'inverse, c'est parfois l'investissement affectif qui semble précéder l'appropriation cognitive de l'espace. *L'image de Villejean, pour moi, « c'est le champ des possibles », car j'ai retrouvé des amis, c'est encore moins vert que Maurepas, mais il y a un aspect émotionnel qui fait que j'aime ce quartier, que « ce lieu me parle ». Je commence d'ailleurs à réussir à le faire aussi avec le Blosne. En fait, je m'approprie les lieux en fonction des relations sociales que je peux avoir* (Yaëlle, habitante de Maurepas). Il est

à noter que Yaëlle ne se sent pas à l'aise dans le quartier du Blosne, elle n'a pas ses habitudes et c'est un quartier dans lequel elle a du mal à se repérer avec son organisation spatiale en îlots, différente de celle de Maurepas. Pourtant, comme elle l'exprime, c'est ici par ses relations sociales et la dimension affective qu'elle s'approprie peu à peu cet espace en lui donnant des significations dont les points de départ sont ses relations sociales.

La typologie précédente sur les différents processus d'appropriation doit donc se comprendre à certains égards comme un continuum d'appropriation et non comme une typologie qui serait nécessairement progressive où chaque étape devrait être cocher l'une après l'autre.

1.2.2. Une frontiérisation des espaces urbains

L'importance de ces deux premières dynamiques d'appropriation, cognitive et affective, se laisse aussi entrevoir à travers la mise en mots de l'espace vécu. *La rue de Roumanie, je l'appelle « la frontière ». Je reste dans mon quartier, comme beaucoup je ne vais pas dans le reste du quartier (Georges, habitant du Blosne).* Georges habite dans le sous-quartier Sainte-Élisabeth du Blosne qui est notamment caractérisé par des maisons pavillonnaires et un nombre important de propriétaires. Cette frontière dont il parle, elle est d'ailleurs matérialisée par une séparation assez nette entre ce sous-quartier et le reste du quartier par des haies et des routes qui donnent une impression d'enclavement.



Figure 38. Photographie des maisons du quartier Sainte-Élisabeth (source : Kühl, 2020)

Ce sous-quartier ne fait d'ailleurs pas partie du « territoire prioritaire » du Blosne. Pour Gérard, Sainte-Élisabeth est même un quartier à part entière puisque c'est « son quartier ». Au vu du reste de l'entretien, l'utilisation de l'adjectif possessif peut être interprétée comme l'expression d'une appropriation affective qui s'exprime à travers ce sentiment d'appartenance.

Dans les quartiers étudiés, il est intéressant de noter que les processus de frontiérisation semblent particulièrement importants. La notion de frontiérisation a ceci d'intéressant qu'elle permet tout d'abord de mettre en avant la dimension symbolique des rapports à l'espace (Rémy, Voyé, 1981, p. 10). La frontière relève en effet d'une « logique du symbole (frontière/espace) » (Bulot, 2004, p. 122). La frontiérisation renvoie ainsi à un processus qui est inhérent à la production sociale des espaces et plus spécifiquement aux logiques d'appropriation dont ils font l'objet. Autrement dit, la frontiérisation découle du processus d'appropriation de l'espace. Les border studies nous offrent par ailleurs une perspective complémentaire quant à l'utilisation de cette notion. La frontière n'est pas une « discontinuité territoriale [...], elle est aussi une construction sociale, politique et discursive dont il convient d'analyser le processus de construction : la “frontiérisation” » (Duez, Simonneau, 2018, p. 48). C'est ce processus de construction qui m'intéresse particulièrement dans son travail. Dans cette perspective, la frontière est aussi considérée dans sa double dimension : séparation entre groupes sociaux, mais aussi aire de contact et de rencontres qui ne peut que favoriser les interactions entre les

personnes. S'intéresser au processus de frontiérisation, c'est donc aussi faire une « analyse du frontalier comme un processus d'interactions entre acteurs dans le cadre de contraintes culturelles et structurelles » (Duez, Simonneau, 2018, p. 50).

Les processus de frontiérisations sur les trois quartiers concernés par cette recherche est mise en avant par des professionnel·le·s : « *Le Blosne est le Blosne ouest* » (Julien_21). Mais aussi par des habitant·e·s. « *Ici c'est le Blosne et eux c'est le Blosne ouest, après on a des gens qui se sentent bien aussi à Italie* » (Renaud, habitant du Blosne). Ce qui est intéressant, et ce qui vient encore une fois montrer l'appropriation de l'espace par imprégnation, c'est le fait que cette distinction entre deux espaces est aussi partagée par des habitant·e·s qui sont justement à Italie. « *J'ai entendu qu'il y a beaucoup de gens qui préfère habiter ici que d'habiter au Blosne* », car « *ils me disent clairement qu'il y a beaucoup de violence ils se sentent moins en sécurité au Blosne* » (Emma, habitante du Blosne). Si le « Blosne » est la dénomination administrative servant à identifier l'ensemble du quartier, on voit ici à travers la dimension langagière que cette dénomination tend en réalité à identifier uniquement un lieu autour de la station de métro du « Blosne ». De l'autre côté, « Italie » ou « le Blosne ouest » permet d'identifier le lieu autour de la station « Italie ». Ces deux lieux renvoient bien ainsi à des espaces faisant l'objet d'appropriations différentes. À une échelle spatiale encore inférieure, le centre commercial Italie renvoie à un autre espace distinct du reste du « Blosne ouest », bien que ce dernier s'y réduise souvent dans les discours.

À Villejean, il est possible de retrouver le même processus de frontiérisation. *Il y a l'idée d'une « paroi de verre » entre le quartier et l'université qui était d'autant plus vraie avant avec le fait aussi qu'il y avait plein de grands arbres sur l'avenue Gaston Berger et donc qu'il y avait une séparation végétale. C'est encore un peu là aujourd'hui* (Antoine, ancien habitant de Villejean). Il y a ainsi deux « mondes différents » à Villejean avec la fac (Emmanuel, médiateur d'un bailleur social) et « toutes les grandes tours qui composent et entourent la dalle Kennedy » (Pascal_7). La dalle Kennedy représente à cet égard de nouveau un espace distinct qui fait l'objet d'une appropriation (et d'une assignation) particulièrement importante.

Sur Maurepas, cette dimension elle se retrouve notamment par la toponymie avec une distinction nette entre « Maurepas » et « Le Gast » (cf. chapitre 3. Point 3.3. « Des dynamiques d'appropriation qui interrogent »). Je rappelle que le toponyme « Le Gast » est en effet réservé au sous-quartier « Maurepas Le Gast » et celui de « Maurepas » au sous-quartier « Maurepas Gros Chêne ». Cette différence de dénomination permet de signaler notamment dans les discours, implicitement ou explicitement, une différence d'appropriation ou d'assignation. Le centre commercial Gros Chêne tend ici à se construire comme un espace approprié/assigné distinct du reste du quartier et notamment du Gast.

Face à cette frontiérification assez nette entre ces deux espaces, il s'agit alors pour la collectivité de « forcer » son unification tout en suscitant une image plus valorisée. Dans cette dernière optique, Le Gast a ainsi été renommé récemment « Gayeulles ». *Le changement de nom de Gast en Gayeulles, c'est une volonté publique « dans l'objectif d'essayer d'effacer, de faire oublier le mot Gast. Gayeulles, c'est peut-être une connotation plus positive » (Thomas, urbaniste de Rennes Métropole).* Au vu des développements précédents, cette volonté « d'effacer le mot Gast » fait directement écho à la normalisation attendue de ces quartiers. L'image du quartier est double : une image « normale » (qu'il s'agit de mettre en avant par la dénomination notamment) et une image de « quartier HLM ». *« L'image de / de Maurepas elle est double on va avoir une image d'un quartier je dirais quasi normal quand on parle des Gayeulles [...] quand on parle du Gros Chêne c'est une image d'un quartier HLM donc on pense aux 10 tours de Maurepas (Charles_18).* Les logements locatifs sociaux sont en effet moins nombreux au Gast⁸⁶ qu'au Gros Chêne. En creux, c'est la figure du « pauvre » que l'on retrouve avec le « quartier HLM » et l'importance de la fonction signalétique de la morphologie urbaine à travers les « 10 tours ».

En appui sur cette image « normale », l'idée est alors de « forcer » par des moyens urbanistiques l'unification du quartier afin de favoriser l'intégration du « Gros Chêne » au reste du quartier et de la ville. On retrouve l'idéal unificateur de la politique de la ville (et de la construction politique de la République française) dans son versant urbain. *« L'idée c'est d'essayer de réintégrer le quartier du Gros Chêne dans tout cet ensemble-là et surtout que Gros Chêne Maurepas Gayeulles tout ça bah ce soit perçu un peu comme un ensemble un peu plus large et qu'on associe ça plutôt au parc des Gayeulles à la coulée verte Patton (Sébastien_12).* Il y a une volonté publique de considérer le Gast et Gayeulles comme un seul et même quartier ce qui semble mal compris par les habitants (Thomas, urbaniste de Rennes Métropole). Cela est « mal compris », car il se joue derrière ces pratiques dénominatives des processus d'appropriation de l'espace. Ce qui est conçu négativement par la collectivité peut en réalité renvoyer à un processus d'évaluation positive par certains habitant·e·s qui vient signaler leur sentiment d'appartenance. C'est aussi une potentielle exclusion symbolique qui tend à être ressentie derrière « l'effacement » du nom et qui ne peut que renvoyer les habitant·e·s vers une nouvelle injonction à devoir « disparaître » pour s'intégrer.

Face à ce double objectif d'unification urbaine et d'image « normale », deux choses peuvent être mises en avant ici :

⁸⁶ De manière générale, je favoriserai dans cet écrit la dénomination « Le Gast » plutôt que Gayeulles car mon expérience de terrain montre que c'est cette première qui est le plus souvent utilisée encore aujourd'hui par les habitant·e·s et plusieurs professionnel·les.

- Tout d'abord, il est important de relever le fait que chaque quartier est caractérisé par des espaces qui ne sont pas « intégrés » au reste du quartier sans que cela ne soit nécessairement problématique : pour Maurepas, on pourrait citer les sous-quartiers Bellangerais et Saint-Laurent ; pour le Blosne, j'ai mis en avant ci-dessus Sainte-Élisabeth, mais il pourrait aussi y avoir d'autres espaces notamment pavillonnaires ; pour Villejean, sans qu'il y ait de sous-quartier officiel, plusieurs espaces pavillonnaires au sud-ouest du quartier pourraient aussi être cités, sans parler de la séparation avec la partie « Université ». L'enjeu d'unification à une échelle intra-quartier vient une nouvelle fois questionner les présupposés sous-jacents qui amènent à poser un problème de « non-intégration » pour certains espaces et non pour d'autres. Les espaces pavillonnaires et « moins HLM » ne sont en effet pas concernés et il se laisse entrevoir de nouveau la question de la légitimité sociale de certains espaces et de leurs habitant·e·s.
- La deuxième chose à mettre en avant tient à la compréhension intuitive de la part de la collectivité que les dynamiques d'appropriation doivent notamment se comprendre à l'aune du processus de dénomination. Le fait même de dénommer un espace tend à le délimiter et à l'évaluer en lui associant certaines caractéristiques sociales. C'est d'ailleurs précisément ce qu'il se joue à travers la dénomination de « quartiers prioritaires » et de ses équivalences. Mais ce processus dénominatif est complexe, car il peut renvoyer aussi bien à une assignation qu'à une appropriation de l'espace. Le risque est alors de mobiliser une grille de lecture simplificatrice des dynamiques socio-spatiales en jeu en condamnant d'emblée certaines dénominations. Le piège serait alors aussi de penser qu'un changement de dénomination permettrait à lui seul d'arrêter un processus de stigmatisation à la manière d'une pensée magique. C'est cette pensée magique qui m'a semblé à l'œuvre dans la redénomination à Maurepas du « Gast », perçue négativement par certain·e·s professionnel·le·s, en « Gayeulles », conçue comme plus positive. Sans une compréhension des enjeux sous-jacents, une pratique redénominative ne peut que renforcer une forme de déconnexion entre l'espace conçu (par l'institution) et l'espace vécu (par les habitant·e·s). L'exemple à suivre de la « Zup Sud » est révélateur à cet égard.

La dénomination de « Zup Sud » est un bon exemple du lien entre processus d'appropriation et processus d'assignation. Cette dénomination revêt une fonction symbolique importante. Elle renvoie à la fois à un discours d'appropriation de l'espace par certain.e.s habitant.e.s, et cela dans une perspective valorisante socialement, et à la fois, à un discours d'assignation par des personnes extérieures au quartier, et ici dans une perspective de

dépréciation sociale. Ces deux modalités, on les retrouve assez facilement dans les discours des personnes rencontrées.

Ici, le discours d'Arnaud, qui fait écho à bien d'autres, sur le fait que la dénomination de « Zup Sud » est péjorative :

38_ <Arnaud> : *bah je mettrais de la nuance moi là-dessus oui [<enqNK> : ouais ?] / ah ouais ouais c'est plus **on ne parle plus beaucoup il y a encore 20 ans je pense que l'on parlait de la zup Sud** [<enqNK> : ouais] et voilà et*

39_ <enqNK> : *qui est un peu resté enfin c'est des choses parfois que l'on peut entendre*

40_ <Arnaud> : *qu'on peut entendre, mais pour les anciens qui disent "bah oui tu te rappelles avant **on parlait de la zup Sud**" maintenant je pense que le Blosne déjà il a un nom **quoi c'est pas la même chose que une zup** qui / bah qui est connoté et qu'on retrouve dans beaucoup beaucoup de villes /*

Associée à cette perspective dépréciative, la dénomination de « ZUP » prend alors une fonction signalétique. En effet, le fait même de la prononcer renvoie de manière performative, c'est-à-dire quasi-automatiquement, à un certain nombre de représentations sociales autour de l'insécurité, l'immigration ou encore la pauvreté. C'est ensuite à partir de cet imaginaire, dont j'ai déjà développé précédemment de nombreux éléments qui le constituent, que les personnes vont se repérer dans l'espace de la ville. *Quand je dis que j'habite à la « Zup », on me répond toujours « oh ma pauvre fille » ou « ça va ta voiture est toujours là ? » (Geneviève, habitante du Blosne).*

Si la dénomination de « Zup » permet ainsi l'assignation d'un certain nombre de caractéristiques à un espace donné associé lui-même à un groupe social donné (« l'étranger » et le « pauvre »), elle peut également s'inscrire dans une dynamique d'appropriation et de valorisation sociale. Cette modalité « positive », qui remplit la même fonction signalétique que la modalité précédente, je l'ai retrouvée à plusieurs moments lors de mon travail de terrain. *« oh la faut pas dire ZUP comme si c'était un gros mot » de la part des élus. « Il y a de bons bobos de gauche qui disent qu'il ne faut pas dire rebeus » alors que ce n'est pas péjoratif. « Comme là, c'est pareil les gamins ils disent la ZUP », c'est aussi ça le quartier (Renaud, habitant du Blosne).* On aperçoit ici une forme de complexité sociale qui se joue autour des processus de frontiérisations.

Dans la continuité de ces développements sur la complexité des dynamiques sociales des rapports à l'espace, je vais montrer dans les lignes qui suivent que les processus

d'assignation / d'appropriation peuvent en réalité se comprendre comme un seul et même processus qui s'inscrit dans une dynamique récursive.

1.2.3. Un retournement du stigmaté par l'espace

Ce qui se laisse entrevoir dans l'exemple ci-dessus concernant la dénomination « Zup Sud », c'est une autre dynamique d'appropriation qui vient complexifier les dynamiques cognitives et affectives vues précédemment. Cette nouvelle dynamique, c'est la dynamique d'appropriation identitaire.

Dans le documentaire réalisé, Abdoul éprouve des difficultés à expliquer les raisons de son attachement important à la dalle Kennedy⁸⁷.

« je ne sais même pas en vrai pourquoi je suis resté en vrai [...] j'aime trop le quartier tu vois / j'aime trop mes potes et tout [...] c'est dur de quitter l'endroit où tu as grandi tu vois [...] tu es bien en fait dans l'ambiance dans l'environnement où tu as grandi / et / tu es nulle part mieux que chez toi » (Abdoul, 3'55-4'58)

La difficulté d'Abdoul à expliquer ce qui se joue pour lui vis-à-vis de cet espace doit, me semble-t-il, se comprendre à travers le processus d'appropriation identitaire. Bien sûr, il est possible d'entrevoir la dimension affective à travers le « j'aime trop », mais ici c'est quelque chose en plus qui semble se jouer (et qui n'enlève rien aux autres dimensions) : la dalle Kennedy est un lieu qui le sécurise et le définit socialement. J'ai déjà mis en lumière dans les lignes précédentes cette importance de la sécurisation sociale par l'espace : l'espace est connu, je sais et je peux m'y repérer, je sais comment me comporter. En psychologie sociale, dans le cas d'Abdoul, on dirait ainsi que la dalle Kennedy le sécurise et participe à la définition de son *soi*. Dans ce sens d'ailleurs, ce lieu se constitue alors comme un espace à *soi*.

Cet aspect avait déjà été entrevu dans le chapitre 7 à travers la remise en question de l'injonction à la mobilité (cf. Point 2.2. « Une essentialisation implicitement partagée »). Si c'était alors essentiellement des aspects pragmatiques qui étaient avancés par certain·e·s habitant·e·s pour expliquer qu'ils·elles n'avaient pas forcément besoin de « bouger » puisque « tout est à côté » en termes de services et de commerces, mon expérience de terrain m'amène aussi à entendre implicitement l'idée d'une sécurisation sociale qui passe par l'espace. Une mobilité pourrait ainsi induire une forme d'insécurité sociale. Cela est d'autant plus vrai que

⁸⁷ Ce passage peut être visionné dans cet extrait du film mis en ligne : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/3fd6166c-8188-4811-9ddd-f82df03a3a45>

les habitant·e·s rencontré·e·s ont parfaitement conscience d'être marqué·e·s du sceau de la délégitimation sociale comme cela se laisse entrevoir dans le film documentaire (délégitimation qui marque récursivement l'espace lui-même). Pour être dans la possibilité de pouvoir « bouger », il faut avant tout avoir une identité sociale suffisamment stable qui puisse être reconnue dans d'autres espaces urbains sans faire l'expérience d'un sentiment d'exclusion au moins symbolique.

Dans le cas de la dalle Kennedy, mais aussi au Blosne ou à Maurepas, la nécessité pour les jeunes adultes d'un espace à *soi* se laisse notamment entrevoir à travers la demande d'un local à *soi*. Ce constat, il est fait aussi bien par des médiateur·rices, des professionnel·le·s de l'animation socio-culturelles, que les habitant·e·s eux·elles-mêmes. « *Je me dis ces jeunes-là qu'est-ce qu'on fait pour eux ?* » *Je ne sais pas si on a « demandé à ces jeunes-là ce dont ils ont envie dans le quartier » (Amina, habitante de Villejean). Il y a un « véritablement un manque dans le quartier. Il leur faut un endroit pour se réunir » (Lauriane, professionnelle d'un bailleur social au Blosne).* Sur la dalle Kennedy, c'est la Maison verte qui illustre ce manque comme le montre le film documentaire (12'28) :

« même la maison verte ils l'ont supprimé ces bâtards [...] ils ont tout enlevé ils nous ont tout enlevé ici il n'y a plus rien // il n'y a plus rien /// ils veulent que tout le monde aille en prison ici ils veulent qu'il n'y ai plus personne ici »

La Maison verte

C'est l'un des premiers équipements spécifiques « jeunesse » de la ville de Rennes. D'abord « baraque verte » puis « maison verte », cet équipement a vu le jour en 1976. La Maison verte était une association autonome jusqu'en 2012-2013. Elle était alors ouverte quotidiennement et elle proposait un local d'accueil avec différentes activités : billards, danse, studio, lieu de rassemblement, etc. Lors du renouvellement de la convention de gestion de l'équipement, la ville décide alors de confier la gestion de cet équipement à une seule association qui gère déjà la Maison de quartier de Villejean.

Ce changement de gestionnaire marque aussi le départ de la directrice de la Maison verte. Cet équipement ouvre aujourd'hui plus ponctuellement, notamment pendant les vacances scolaires et à destination des personnes « mineures ». Il n'y a pas de créneaux spécifiques pour les « jeunes adultes ». Au sein du quartier, et entre les différents acteurs associatifs, le fonctionnement de cet équipement reste un point de tension qui est régulièrement remis en avant quant aux actions mises en place ou à mettre en place. Un travail de recherche-action à part entière serait nécessaire afin de comprendre les enjeux sous-jacents à cet équipement qui semblent dépasser, et de loin, la simple gestion administrative.

Au-delà d'un local « pour jouer », c'est aussi et surtout « un local à soi » qui est demandé et comme j'ai pu le comprendre par mon expérience de terrain filmique. En d'autres

termes, à travers cet équipement estampillé « jeunesse » et la demande d'un local, c'est en réalité la demande d'une reconnaissance et d'une place dans l'espace public légitime qui s'exprime.

« En outre, un tel changement de lecture semble lié à la capacité ou à l'incapacité des institutions à offrir, au-delà du conseil citoyen par exemple, de véritables espaces de conflictualisation, d'intégration et de participation où ces jeunes pourraient être reconnus comme des acteurs engagés : ils le sont, de fait, dans la fabrique de leur territoire (Boucher, 2007). Plus encore qu'un « local à soi », la politique de la ville parviendra-t-elle, avant qu'il ne soit trop tard, à se donner les moyens de faire émerger cet "espace à soi" de reconnaissance et d'implication des jeunes des quartiers populaires ? » (Daquin, 2019, p. 85)

Faute de cet espace à soi, dans le quartier, mais aussi et surtout dans la société, il se met en place pour certain·e·s habitant·e·s un processus d'appropriation identitaire qui s'étend à l'ensemble de l'espace stigmatisé.

« Le quartier constitue pour ce groupe de jeunes hommes un territoire approprié où se développent des pratiques de sociabilité intenses. Ces dernières se concentrent dans quelques endroits très précis du quartier et en font un véritable lieu de vie à ciel ouvert [...] » (Daquin, 2019, p. 74)

Ce lieu de vie à ciel ouvert et identitaire, on le retrouve aussi dans le documentaire lorsque je dis à Abdoul que cela leur est arrivé de « squatter » des halls d'immeuble⁸⁸ :

<Abdoul> : « en fait nous **on appelle pas ça squatter** en fait / pourquoi on appelle pas ça squatter ? parce qu'en fait **on est chez nous** tu vois / du coup on dit pas qu'on squatte chez nous / enfin tu ne peux pas squatter ton salon tu vois ce que je veux dire ou pas ? enfin après c'est vrai que l'espace là il est commun il est à tout le monde / tu vois ce que je veux dire / mais // on on on n'a pas l'impression de squatter en fait tu vois ce que je veux dire/ en fait on est on est / dans notre bâtiment / enfin tu vois moi quand je suis en bas de chez moi je suis posé avec mes potes en bas de chez moi je je squatte pas je je je peux pas squatter chez moi // je sais pas si tu vois ce que je veux dire ?

<enqNK> : Ouais mais vous n'habitez pas / ouais vous n'habitez pas forcément les // les

<Abdoul> : [les tours

<enqNK> : les immeubles]ouais

⁸⁸ Ce passage peut être visionné dans cet extrait du film mis en ligne :

<https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/d93647cc-bb59-46c3-a712-e75ab4731941>

<Abdoul> : *si on habite les tours // après on n'habite pas forcément ouais / bah la tour d'en face j'habite pas dedans*

<enqNK> : *ouais c'est ça*

<Abdoul> : *j'habite pas dedans, mais // je sais pas en fait c'est comme si c'était chez moi aussi »*

D'emblée, Abdoul fait une distinction éclairante sur son rapport à l'espace : il ne « squatte » pas, il « habite » puisqu'il est chez lui. Ce changement de verbe est intéressant, car il montre bien la distinction entre l'appropriation de l'espace, c'est-à-dire ici son investissement symbolique et identitaire, et la propriété dans l'espace, qui renvoie à son appropriation matérielle et à sa délimitation en tant que propriété privée. Ces premières lignes sont importantes afin de comprendre que l'appropriation n'est pas la propriété privée et qu'elle n'est pas cantonnée à elle, c'est avant tout une dynamique sociale. Cette distinction est fondamentale. Si Abdoul se sent chez lui dans les halls d'immeuble, c'est parce que ce n'est pas uniquement son appartement en location (soit une forme de propriété privée pourrait-on dire, certes temporaire) qui permet de le définir, mais c'est bien l'ensemble de la dalle Kennedy qui lui permet de se définir et donc de se positionner socialement. La localisation du lieu dans cet espace perd ainsi de son importance puisque la définition de son identité sociale se fait par la dalle Kennedy dans son ensemble.

Cette dynamique d'appropriation identitaire est primordiale à comprendre, car elle interroge les professionnel·le·s de Rennes Métropole (cf. chapitre 5. Point 3.5. « Le film comme support d'interrogations des dynamiques socio-spatiales ») et elle est éclairante des rapports à l'espace dans les quartiers étudiés. *Lors d'un reportage photographique, j'ai été étonné du nombre de refus par rapport à mon projet. Il y avait même des gamins de 12 ans qui m'ont dit « qu'est-ce que tu fais là ? C'est chez nous ici ». On dirait un « droit du sol » (Antoine, ancien habitant de Villejean).* Lors d'un débat après la projection du film documentaire « Entre 4 tours », un professionnel du Blosne me disait : *« en même temps c'est un peu symptomatique de quelque chose cette sur-appropriation du territoire comme ça »*. En effet, cette « sur-appropriation » est « symptomatique de quelque chose » dans le sens où elle révèle quelque chose des rapports à l'espace. Mon expérience de terrain sur les trois quartiers, et plus spécifiquement sur le quartier de Villejean, me permet ici de proposer une interprétation. L'expérience de terrain issue de l'approche filmique a notamment été déterminante dans la formulation de cette interprétation (cf. chapitre 5. Point 2.2. « Du “sous-terrain” au “sous-film” »).

Dans ma compréhension, cette appropriation identitaire particulièrement prégnante et saillante sur la dalle Kennedy doit se comprendre en lien avec le vécu d'une stigmatisation qui passe justement par l'espace. Tout au long de mon travail de terrain, de nombreux·ses habitant·e·s ont pu exprimer, d'une manière ou d'une autre, l'expérience subjective d'une mise à distance sociale. C'est d'ailleurs ce sentiment qui s'exprime à plusieurs endroits dans le documentaire et notamment quand Abdoul exprime le fait de se sentir « délaissé » (37'00). Or, ce ressenti a des implications dans la manière dont l'espace est vécu. L'appropriation identitaire prégnante et saillante vient en effet répondre en quelque sorte à ce vécu de la stigmatisation. « *Plus on les stigmatise, plus ils se rassemblent entre eux* » (*Laëticia, professionnelle d'une structure socio-éducative sur Villejean*). En d'autres termes, on pourrait ainsi dire que ce qui se met en place à travers l'espace, c'est une forme de retournement du stigmate. Au vu de l'importance de cet aspect, je vais tenter de l'explicitier au mieux ce processus qui « vise non à effacer les traits stigmatisés, mais à renverser la table des valeurs qui les constitue comme stigmates [...] » (Bourdieu, 1980, p. 69).

Le stigmate peut être considéré comme une caractéristique sociale qui est assignée à un groupe social ou à un individu, qui permet de différencier celui-ci et de le mettre à distance socialement. La notion de stigmate renvoie ainsi à la « situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société » (Goffman, 1975, p. 7). Dans cette recherche qui propose d'interroger les représentations dominantes et les discours produits sur les quartiers dits prioritaires, on pourrait ainsi dire que le processus de stigmatisation est caractérisé « par des discours tenus sur des groupes visant à les dévaloriser dans une échelle de marques (langagières, sociales, etc.) et à les placer le plus possible dans une logique déterministe de différenciation dépréciative [...] » (Bulot, 2007, p. 193). Cette « différenciation dépréciative », j'ai déjà pu la mettre en évidence à plusieurs endroits dans cet écrit. Or, face à cette assignation, le groupe ou l'individu peut mettre en place un processus d'appropriation de cette même caractéristique sociale afin d'en retourner sa valeur axiologique (du « négatif » on va vers du « positif », on « renverse » la tendance) : le stigmate devient ainsi valorisé socialement au sein de son groupe de référence. En dehors d'une perspective spatiale, c'est bien une combinaison des processus d'assignation et d'appropriation qu'il s'agit de comprendre dans ce processus social : d'une assignation d'une caractéristique sociale dépréciative, on passe à une appropriation positive de cette caractéristique sociale. Dans ma compréhension, c'est une forme de retournement du stigmate qui est précisément exprimée par Abdoul à la fin du documentaire à travers son analogie de l'étiquette⁸⁹.

⁸⁹ Ce passage peut être visionné ici : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/d6748b77-80b0-4f9f-b84d-30ede3aadf32>

[...] à partir du moment-là moi je me dis quoi je me dis bon bah tu sais quoi / s'ils pensent tous comme ça / bah autant être comme ça tu vois ce que je veux dire ou pas / c'est ça que la plupart des jeunes ils se disent en fait / tu vois / c'est même pas en fait / on a déjà une étiquette en fait sur la tête t'as capté / **quand t'as déjà une étiquette sur la tête et que t'as beau l'enlever l'enlever l'enlever l'enlever et qu'à chaque fois elle réapparaît** / et bah tu te prends même plus la tête et puis tu tu tu deviens **tu deviens l'étiquette** tu vois / tu fais comme l'étiquette te dit [...] Mais ne jamais stigmatiser parce que c'est la stigmatisation qui crée la haine t'as capté / c'est ça qui crée la haine chez les gens // après les gens ils commencent à dire ouais des différences sociales des différences culturelles ça vient de là [...] » (Abdoul, 38')

Assigné·e·s à une certaine identité sociale, ils·elles finissent par retourner celle-ci, l'adopter et la revendiquer. De manière intuitive, Naser m'a exprimé la même dynamique lors d'un entretien. « *Quand on dit à un jeune tu es un délinquant il finit par être un délinquant* ». Et pour l'image du Blosne, c'est pareil, « *plus l'image du Blosne sera négative plus les gens auront peur* » et diront que c'est chaud « *plus les gens croiront qu'eux-mêmes sont chauds et seront dans une image assez négative* » (Naser, animateur dans une structure socio-éducative sur le Blosne). On perçoit ainsi que ce phénomène social passe notamment par le langage. Ainsi, dans une perspective sociolinguistique, et dans la continuité de la toponymie ou de la morphologie performative précédemment mise en avant dans cet écrit, on pourrait aussi parler de discours performatifs afin de rendre compte de ce processus.

Or, pour en revenir aux dynamiques socio-spatiales qui nous intéressent, c'est une forme de stigmatisation *par* l'espace qui se met en place dans le cas des quartiers dits prioritaires. La stigmatisation ne renvoie pas seulement à une ou des caractéristiques sociales (bien qu'elles existent toujours). Elle est aussi et surtout spatialisée. L'espace devient porteur du (ou des) stigmat(e)s, voire il devient le stigmaté. Par l'espace, c'est une forme de délimitation (et de délégitimation) sociale qui se met en place à travers notamment la figure du « pauvre » ou de « l'étranger ». Par l'espace, ce sont donc bien des caractéristiques sociales, mais aussi et surtout des places qui sont assignées à certains habitant·e·s. C'est face à cette assignation par l'espace, en réponse pourrait-on dire aussi, qu'il se met en place un processus d'appropriation identitaire d'autant plus fort, et cela dans une dynamique récursive où ces deux dynamiques s'auto-alimentent l'une et l'autre.

Schématiquement, on pourrait dire que le processus d'appropriation est proportionnel au processus d'assignation (qui renvoie ici à une stigmatisation par l'espace). Le retournement du stigmaté se fait donc lui aussi par l'espace. L'espace stigmatisé devient alors un emblème

identitaire, une caractéristique du groupe, qui lui permet de se situer socialement, d'avoir une place qui est valorisée au sein de son propre groupe social, mais aussi, et surtout, au sein de la société. Le retournement du stigmaté par l'espace devient alors une manière de mieux vivre la commune ex-communication. Les assignations vécues à l'étrangeté et à la pauvreté, et l'essentialisation qui en découle, ne peuvent d'ailleurs que venir renforcer ce processus puisque les habitant·e·s sont dans une position d'exclusion de l'intérieur. À la suite du visionnage du film, une professionnelle du service habitat de Rennes Métropole a pu exprimer à sa manière cette dynamique que le documentaire lui a permis de « ressentir » : *« je trouve qu'il y a des paroles extrêmement fortes / alors je sais plus les mots qu'il utilise exactement pour le dire / quand il dit on devient notre propre / notre propre / enfin on nous stigmatise et pour le coup on nous catégorise et petit à petit on devient notre propre / voilà on devient la catégorie qu'on nous a attribuée / et justement je pense que ça a un rapport avec le retour au quartier pour le coup / effectivement cette catégorisation-là fait qu'à un moment donné ton identité tu ne peux la retrouver que là /, mais je trouve ça assez fort la manière dont il le dit »*. On perçoit encore une fois ici tout l'intérêt d'un travail filmique dans une optique de médiation.

Si ce retournement du stigmaté par l'espace peut s'exprimer à l'échelle du quartier comme j'en ai été témoin dans ma recherche et cela pour les trois quartiers considérés, il tend à être d'autant plus saillant dans des espaces de centralité sociale au sein de ces quartiers comme l'est par exemple la dalle Kennedy.

« Autrement dit, la stigmatisation territoriale (de l'extérieur) conduit, en réaction, à une construction voire à une crispation identitaire (de l'intérieur) (Young, 1990). Cette identité imposée et internalisée apparaît comme à la fois figée et inscrite dans l'espace. [...] de là vient le profond attachement qu'ils peuvent manifester pour leur quartier, qui constitue dès lors pour eux une ressource symbolique de première importance » (Lehman-Frisch, 2009, p. 106)

Ce double processus, il permet également de comprendre la distinction que j'ai régulièrement retrouvée dans mon terrain, et pas uniquement sur la dalle Kennedy, bien qu'elle ne soit pas toujours exprimée de la même manière, entre « vrai·e·s » habitant·e·s et « faux·sses » habitant·e·s (qui seraient les commerçant·e·s ou professionnel·le·s). On retrouve cette distinction à la fin du documentaire quand Abdoul dit que *« nous on est vraiment les habitants d'ici »* (44'10). L'idée sous-jacente est celle d'une légitimité sur cet espace qui serait plus importante pour les habitant·e·s que pour les commerçant·e·s ou les professionnel·le·s. Or, cette légitimité sociale plus importante, je la comprends également en lien avec la délégitimité sociale ressentie par et dans ces espaces urbains. Il s'exprime dans cette distinction l'idée de quelque chose qui pourrait permettre de contrebalancer le vécu de la stigmatisation : j'ai d'autant plus besoin de m'approprier cet espace qu'il me coûte socialement, ou autrement

dit, cet espace me coûte socialement au vu de la place qui m'est assignée, donc il faut bien aussi qu'il me rapporte des bénéfices. Or, pour avoir ces « bénéfices », il faut aussi en supporter les « coûts », ce que n'ont pas à faire nombre des commerçant·e·s et des professionnel·le·s qui *n'habitent pas dans le quartier. Ils viennent le matin et rentrent tranquillement chez eux le soir. C'est donc à eux aussi « de s'intégrer à nous » (Laurent, habitant de Villejean).*

Le piège pour le·la lecteur·rice, quant aux dynamiques socio-spatiales exposées ci-dessus, serait de limiter ces éléments de compréhension aux seuls « jeunes adultes » et à la seule dalle Kennedy. Cet aspect a d'ailleurs pu être mis en lumière à travers la manière dont le film documentaire permet de travailler sur le hors-champ et de faire écho à d'autres situations sociales rennaises, mais aussi françaises avec les professionnel·le·s d'autres villes de France présent·e·s lors d'une projection (cf. chapitre 5. Point 3.5. « Le film comme support d'interrogations des dynamiques socio-spatiales »). Si les dynamiques socio-spatiales peuvent être considérées comme paroxystiques dans cet exemple précis, il n'en reste pas moins qu'elles s'inscrivent donc dans une dynamique plus globale du vécu de la stigmatisation dans les quartiers dits prioritaires (et cela même si elles s'expriment évidemment dans des proportions bien différentes selon les personnes).

Le processus assignation/ appropriation mis en lumière permet par ailleurs de comprendre une contradiction apparente qui est souvent mise en avant par les professionnel·le·s dans les trois quartiers : les habitant·e·s éprouvent un attachement fort vis-à-vis de leur quartier et expriment le fait parfois de ne pas vouloir le quitter, et dans le même temps, il·elles peuvent exprimer l'envie de partir du quartier pour « s'en sortir » avec une appréciation négative de celui-ci. On retrouve d'ailleurs aisément ces deux aspects dans le film (5'32) :

- « on veut tous se barrer de ce quartier de merde
- pourquoi ? quartier de merde / ah t'aimes pas le quartier ?
- non c'est pas ça on veut s'en sortir tu vois »

C'est encore une fois ici un méta-point de vue qu'il s'agit de chercher afin de comprendre cette double expression. J'ai mis en avant précédemment l'idée d'une sécurisation sociale par l'espace. Cette sécurisation sociale peut ainsi déboucher sur ce que j'appelle une forme d'attachement par sécurité : les codes socio-spatiaux sont maîtrisés, je sais où trouver ce dont j'ai besoin, et je suis entouré de pairs. Les échanges lors des projections-débats ont permis de mettre en lumière cet attachement par sécurité : « *C'était plus un endroit où tu as moins de choses à prouver et du coup où tu évolues plus facilement / parce que tu es moins catégorisé et du coup tu es mieux à évoluer dans ton quartier / et t'y reviens / parce que finalement c'est plus*

simple le regard des autres est plus simple / t'as moins de / t'es moins jugé au quotidien et tu es moins jugé dans ton travail et tout ça / donc plus que la fierté d'un quartier c'est plus simple de rester ici c'est plus simple de revenir / tu es confronté à moins de mur je pense / et du coup au final tu en reviens à trainer avec les mêmes personnes et à faire les mêmes activités qu'avant / moi je l'avais plus ressenti comme ça / que de revenir parce que le quartier plait et que tu t'y sens bien » (professionnelle du service habitat à Rennes Métropole). « il faut quand même rappeler qu'il y a une partie de l'appropriation qui est subie [...] ce côté aimant il est quand même en grande partie subi » (professionnel travaillant dans l'animation sociale sur Villejean).

Mon propos n'est pas ici de dire que toutes les formes d'appropriation affective peuvent se comprendre uniquement, et donc se réduire, à cette unique modalité de sécurisation sociale. Cependant, cette modalité me semble essentielle afin d'appréhender l'attachement fort exprimé par certain·e·s habitant·e·s (avec des degrés divers et en imbrication avec d'autres modalités plus personnelles). Le quartier est ainsi notamment perçu positivement en termes de sociabilité et d'identification sociale. Mais le quartier est aussi perçu négativement du fait de la stigmatisation par l'espace qui se met en place et qui empêche en dehors de celui-ci d'avoir une place dans l'espace (géographique et social) qui soit légitime. Il s'agit alors de se distancier de cet espace qui est lui-même mis à distance socialement et discursivement.

« La conscience d'appartenance territoriale entraîne parallèlement un sentiment de sécurité qui est paradoxal et contradictoire, au vu de l'insécurité, réelle ou fantasmée, qui règne par ailleurs dans l'espace du grand ensemble. Le thème de la cité-refuge fait ici pendant à celui de la cité-prison. Au sein de leur quartier, les adolescents se sentent en terrain conquis et familier, à la fois protégés par leurs pairs des agressions physiques d'éventuels inconnus ou étrangers, et aussi et surtout à l'abri de la violence symbolique du monde extérieur » (Lepoutre, 2001, p. 61)

2. Comprendre autrement l'insécurité

L'insécurité est un sujet qui est omniprésent dans les discours aussi bien des professionnel·le·s que des habitant·e·s. L'idée ici n'est pas de contredire des faits « réels », mais bien plutôt de proposer une autre grille de lecture et une autre perspective pour appréhender ces questionnements. En m'appuyant sur les développements précédents concernant les dynamiques d'appropriation de l'espace, je propose ainsi de comprendre différemment la manière dont se construisent certaines représentations dominantes autour de l'insécurité.

2.1. *Insécurité ou ambiance insécurisante ?*

Le risque lorsque l'on parle d'insécurité est de distinguer et de hiérarchiser une insécurité « objective », qui serait légitimée, d'un sentiment d'insécurité qui ne serait justement qu'un « sentiment ». *« la première chose qu'on fait souvent c'est d'essayer d'objectiver un peu la réalité parce qu'on sait bah d'expérience et / on sent bien parfois dans la façon dont c'est écrit qu'il y a parfois tellement d'exaspération / tellement de représentations à l'œuvre »* (Sophie_23). Bien sûr, pour la collectivité, il est important « d'objectiver » les faits, et c'est notamment le cas ici pour Sophie qui est cadre du service « Prévention de la Délinquance-Médiation ». Pour autant, le piège pour l'action publique est alors de ne se concentrer que sur ces faits sans chercher à comprendre sociologiquement ce qu'il se joue dans le sentiment d'insécurité qui également exprimé. Ce sentiment d'insécurité tend alors à être mis de côté quant à sa compréhension alors qu'il joue un rôle important dans la construction socio-discursive des quartiers dits prioritaires.

D'ailleurs, indirectement, Sophie met justement en avant dans notre entretien l'importance de la dimension sociologique lorsqu'elle met en avant une hyperbolisation de la question sécuritaire quant à ces espaces urbains. D'une part, en s'appuyant sur son expérience personnelle, elle me fait part de l'importance du poste occupé au sein de la collectivité dans la manière dont elle perçoit ces espaces urbains. D'autre part, elle met en avant le fait que le poste de cadre qu'elle occupe dans le service de prévention de la Délinquance, lui permet de prendre du recul en relativisant certains faits eu égard à la situation du centre-ville de Rennes.

15_<Sophie> : *quand on écoute des habitants et **quand j'étais à la jeunesse** quand on écoutait un certain nombre de jeunes [<enqNK> : hum] / les **images renvoyées étaient souvent très positives** avant tout celle du quartier où ils avaient grandi où éventuellement leurs familles avaient grandi [...] **là où je suis sur le poste là** (soufflement suivi d'un rire) je crois qu'on **concentre un peu tellement d'expressions négatives** que / (soupir) je n'aurais pas forcément le même propos là alors moi je suis sur ce poste-là depuis un an et c'est vrai que je me fais souvent la réflexion **que la focale le prisme est quand même pas hyper positif** quoi (rires) [<enqNK> : hum] / les gens parlent de / de (soufflement) alors d'espaces urbains qui se dégradent de conditions de propreté de l'espace public qui sont épouvantables de sentiment d'abandon de de de d'insécurité permanente donc je pense (rires) j'espère que c'est pas la réalité [...]*

20_<enqNK> : *c'est pour ça que du coup je vous demandais puisque que vous disiez justement que cette délinquance en centre-ville permettait de décentrer un peu / peut-être le débat*

21_<Sophie> : non, mais juste **d'atténuer un peu ce truc** [<enqNK> : hum] cette priorité aux quartiers aux quartiers prioritaires la place que tient le centre-ville dans nos préoccupations quotidiennes vient **rééquilibrer les choses** [...]

L'hyperbolisation de la question sécuritaire tend à s'inscrire dans une forme de justification a posteriori : toute l'attention étant portée sur cet aspect, tout « fait réel » observé et « objectivé » tend à venir justifier a posteriori l'attention et les actions mises en place en amont, et cela alors même que ce « fait réel » peut être parfois en réalité moins courant que sur d'autres espaces urbains. La responsabilité sociétale des médias peut ici être rappelée quant à la manière dont l'aspect sécuritaire tend à être central dans le cas des quartiers dits prioritaires. Il faut souligner de nouveau ici l'importance de l'univers discursif médiatique dans la création d'une mémoire discursive directement mobilisable pour appréhender certaines situations sociales. L'effet de sédimentation mis en lumière joue alors pleinement son rôle (cf. chapitre 6. Point 2.1.. « De la mémoire discursive médiatique à l'effet de sédimentation ») : *je ne me sens pas du tout en insécurité, mais je sais que des personnes de ma famille ont une mauvaise image du quartier. C'est peut-être à cause des incidents qu'il y a eu dans le quartier il y a quelques années. Maintenant il y en a peu. (Anne-Marie, habitante du Blosne)*. L'insécurité devient ainsi un « effet d'évidence » comme cela se laisse à voir et à entendre dans le documentaire à travers les personnes qui viennent de Dinard (16'25) :

« on connaît c'est vrai que le vécu de la dalle on le // **on sait on sait** ce qui / bah qu'est-ce qui se passe avec le trafic de drogues / ou différents problèmes qu'il y a [...] **on sait bah** qu'il y a des moments bah surtout le soir où il ne faut pas se balader tout seul on sait jamais ce qui peut arriver »

On retrouve de nouveau l'utilisation des préconstruits à travers le « on sait que » : « Le préconstruit renvoie ainsi aux évidences à travers lesquelles le sujet se voit donner les objets de son discours : “ce que chacun sait” et simultanément “ce que chacun peut voir” dans une situation donnée » (Courtine, 1981, p. 35-36 cité par Canut et al., 2018, p. 170). À cet égard, plusieurs professionnel-le-s tentent de produire un autre discours qui vient relativiser les « faits de délinquance » dans les quartiers dits prioritaires et où le centre-ville joue le rôle de contrepoint : « *Aujourd'hui le Blosne est « apaisé, ça ne craint pas je trouve. On passe place Saint-Anne à la nuit tombante je trouve ça plus risqué qu'ici* » (Lauriane, professionnelle d'un bailleur social au Blosne).

Le piège pour la compréhension, une fois cette « relativisation » de l'insécurité effectuée, est de s'arrêter à cette dernière et de s'inscrire dans un mécanisme de pensée qui ne se préoccupe que des faits d'insécurité « réels ». Or, il est possible selon moi de comprendre autrement l'insécurité dans une perspective sociologique qui va venir interroger « l'ambiance insécurisante ». « *Il y a une insécurité réelle et une ambiance insécurisante* » (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas). *L'image des quartiers, elle est « avérée par certains dysfonctionnements en termes d'insécurité et de tranquillité publique ».* C'est une « *insécurité en partie fantasmée en partie réelle* » (Axel, urbaniste à Rennes Métropole). « [...] *par exemple à la dalle Kennedy il y a des faits il y a une ambiance il y a un climat il y a des réalités il y a des observations* » (Cécile_54).

Il est important de préciser ici que la perspective sociologique que je propose dans les lignes à suivre n'exclut en rien la réalité des faits rapportés ou répertoriés par différents services de la collectivité et par des habitant·e·s. Le trafic de stupéfiants par exemple est ainsi bien une réalité vécue et exprimée par plusieurs habitant·e·s rencontré·e·s. Mais le fait de s'arrêter à ce simple constat empêcherait de comprendre pleinement la question insécuritaire. Ce serait se concentrer uniquement sur la partie visible de l'iceberg. Or, la partie immergée est aussi importante à appréhender dès lors que l'on souhaite interroger les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires. « *Dans l'imagination on peut s'imaginer beaucoup de choses* » sur la dalle Kennedy ou à Italie quand il y a un groupe qui est assis sur un banc (Matteo, habitant du Blosne).

Ici, il s'agit donc de venir mobiliser une grille de lecture complémentaire qui permet de comprendre « autrement » l'insécurité, et « l'ambiance insécurisante ». L'insécurité n'est pas seulement due à ces éléments de compréhension sociologiques, mais elle peut aussi se comprendre à travers cette grille de lecture. Enfin, il me semble également important de souligner que la perspective sociologique ne minimise en rien la « réalité » du vécu d'insécurité que je vais justement questionner. Ce serait en effet une erreur de minimiser ce vécu d'insécurité en le réduisant à un « simple » sentiment. Cela reste bien une insécurité *réellement* vécue et cela même s'il est possible de rendre compte de la construction sociale de cette insécurité. « À côté de l'étude des problèmes bien réels de délinquance et des risques très concrets de victimation, il faut donc reconnaître et analyser le sentiment d'insécurité comme une question à part entière ayant ses logiques propres. Les deux choses ne doivent être ni opposées ni confondues, mais prises en compte toutes les deux, avec des outils d'analyse propres à chacune » (Mucchielli, 2012, p. 63).

Quelques mots sur l'insécurité

« L'insécurité est à la mode, c'est un fait. » Cette phrase fut écrite par un journaliste de *La Petite République* en... 1907. La question n'est donc pas nouvelle, de même que ses objets – les bandes de jeunes par exemple. Elle est cependant revenue en force dans le débat public à partir du milieu des années 1970, et ne l'a plus quitté depuis » (Mucchielli, 2008, p. 5-6). C'est alors même une escalade qui s'engage selon Mucchielli sur un plan médiatique et un plan politique.

Sur le plan médiatique, on assista dès 1998 à une « campagne de disqualification » visant les journaux qui soulignaient encore les causes sociales de l'« insécurité » et des « violences urbaines » (Ibid, p. 6). Tout discours critique ou recherchant les causes sociales et économiques à la délinquance est délégitimé, il se met peu à peu en place une rhétorique médiatique qui « catastrophiste, expliquant que les choses vont toujours plus mal, que la délinquance “explose”, que les délinquants sont “de plus en plus jeunes et de plus en plus violents”, qu'ils n'ont plus aucune morale, que le chômage et les institutions n'y sont pour rien, que c'est la faute de parents “démissionnaires” et de juges “laxistes”, qu'il faut donc “passer à autre chose” pour rétablir “enfin” l'ordre et la sécurité » (Ibid, p. 7).

Sur le plan politique, un premier tournant s'opère à la fin des années 1990 lorsque Lionel Jospin rompt avec une tradition politique de gauche et déclare en 1999 qu'il « fallait cesser de parler des problèmes économiques et sociaux et de “donner des excuses aux délinquants” » (Ibid, p. 7). Depuis 2002, ce tournant sécuritaire politique a alors largement influencé l'évolution des politiques publiques. Les élections présidentielles sont à cet égard de bons indicateurs de cette « véritable *frénésie sécuritaire* » où les thèmes de l'« insécurité » et de la « tolérance zéro » sont récurrents et structurent en grande partie les débats (Ibid, p. 8).

Le mouvement législatif n'est pas en reste avec le vote régulier, et à un rythme soutenu, de lois concernant la sécurité intérieure et la justice pénale. « Tout se passe comme si la fonction de la loi était désormais moins réformatrice que symbolique ou “déclarative”. Tout se passe comme si, paradoxalement, la lutte contre l'“insécurité” devenait moins un problème qu'une solution pour les pouvoirs publics : le moyen d'afficher leur détermination et de montrer qu'ils agissent » (Ibid, p. 8).

Dans cette « frénésie sécuritaire », Mucchielli identifie cinq processus à l'œuvre que l'on peut citer brièvement :

- **dramatisation** : ce processus fait directement écho au procédé de « dramatisation » médiatique (Charaudeau, 2006, p. 7), mais dans une perspective aussi politicienne.
- **criminalisation** : ce processus renvoie au « renforcement à grande échelle de l'arsenal juridique » : création de nouvelles infractions, augmentation du pouvoir de la police, réduction des libertés dans les procédures pénales, mesures d'exception qui deviennent d'usage courant, etc. (Mucchielli, 2008, p. 11).
- **deshumanisation** : « l'interrogation de la personnalité, de l'histoire et du parcours des délinquants ne présente [...] plus d'intérêt » (Ibid, p. 12).
- **disciplinarisation** : « L'idéologie du “retour à l'ordre” détermine ensuite une volonté de disciplinarisation par la menace de la sanction » (Ibid, p. 14).
- **désocialisation** : ce processus fait référence au refus de prendre en considération « les problèmes sociaux qui amplifient les mécanismes de production de l'exclusion, de la déviance et de la délinquance [...] » (Ibid, p. 16).

2.2. Des appropriations insécurisantes de l'espace

Au-delà de l'hyperbolisation de la question sécuritaire où la mémoire discursive médiatique joue un rôle prépondérant, l'insécurité peut également se comprendre à l'aune des dynamiques d'appropriation de l'espace énoncées précédemment. *Quand je suis arrivé il y a 19 ans au Blosne, « j'ai eu l'impression de changer de monde psychologiquement, c'était une vraie frontière, un autre pays » (Pascale, habitante du Blosne).* On retrouve bien ici l'idée d'une psychologie de l'espace qui fonctionne par assimilation et accommodation de nouveaux « codes ». *« il y a aussi des gens qui ne se sentent pas très en sécurité et pour les gens de l'extérieur c'est encore plus visible (rires) parce qu'ils passent une fois là ils voient cette ambiance ils se disent "mais c'est quoi ce truc" et en fait il faut s'immerger pour comprendre un peu comment ça fonctionne et là on arrive / moi ça fait bientôt deux ans même un peu plus que plus de deux ans que je suis sur ce quartier-là à chaque fois que j'y vais je passe tout ça j'ai jamais été embêté une seule fois par contre on sait que là tiens il y a quelque chose qui se passe bah je ne vais pas aller trop me rapprocher de cet endroit-là parce que je sais qu'il peut y avoir là » (Sébastien_20).* À travers le discours de Sébastien, on retrouve l'importance de l'appropriation cognitive dans la manière de comprendre ou non un espace. Ici, Sébastien met directement en lien justement cette appropriation cognitive, qui peut demander du temps, et le sentiment d'insécurité qu'il est possible de ressentir.

« En effet, la réaction face au danger sera sans doute différente d'après que le danger est inséré dans un espace connu ou, au contraire, est relégué dans un espace non connu ou selon que c'est l'espace non connu ou l'espace connu qui est associé à l'idée de sécurité » (Rémy, Voyé, 1981, p. 139).

C'est également ce lien que j'ai pu mettre en évidence précédemment à travers des extraits de mon journal de terrain relatant ma propre expérience sur le quartier de Maurepas. C'est un aspect que j'ai d'ailleurs régulièrement mis en avant dans mes médiations au sein de la collectivité afin de « déculpabiliser » les professionnel·le·s qui pouvaient ressentir ce sentiment de peur ou de mal-être. Il est primordial de comprendre ici que l'appropriation cognitive d'un espace est largement dépendante du temps passé sur cet espace, mais aussi des ressources (sociales, économiques, linguistiques, culturelles) qui sont à sa disposition. À certains égards, on pourrait même dire que la difficulté d'appropriation cognitive est proportionnelle à la distance (qui ne doit pas se comprendre comme uniquement géographique) que l'on entretient avec les quartiers dits prioritaires. Or, personne n'apprécie *a priori* de se mettre mal à l'aise ou dans des situations inconfortables. La dynamique récursive tend alors à se mettre en place : ces espaces urbains me mettent mal à l'aise, donc je vais moins m'y rendre, ce qui va avoir pour effet de m'éloigner encore plus d'une compréhension de ces espaces

urbains et renforcer le sentiment d'insécurité. Dans le cas de mon expérience personnelle, mon travail de recherche et de compréhension « m'obligeait » à aller régulièrement sur Maurepas par exemple, à me confronter à ce sentiment, et à chercher à en appréhender les fondements sociologiques. Or, il est important d'avoir à l'esprit que peu de personnes sont ainsi « obligées » et que tout a chacun va plutôt rechercher à éviter les expériences désagréables.

L'erreur dans cette réflexion serait par ailleurs de penser que tous les savoirs et savoir-faire sont les mêmes pour les trois quartiers considérés. Si mon expérience personnelle tend à le montrer, les habitant·e·s eux·elles-mêmes expriment également bien le fait que cette appropriation n'est pas la même selon que l'on vive ou non dans le quartier. *Le territoire c'est important. Italie, où je vais parfois, je sens que « je ne viens pas d'ici »* (Zoé, habitante de Villejean). *J'ai assez peur à Maurepas, je ne me sens pas à l'aise* (Majida, habitante de Villejean). *Le Blosne, « j'aime pas du tout ce quartier, je n'y suis pas du tout à l'aise » même d'un point de vue habitants alors même que je vis « dans un quartier multiculturel et que je suis très contente d'y vivre »* (Yaëlle, habitante de Maurepas). *« Je n'habiterais jamais à Maurepas c'est marrant hein », de par sa « réputation ». Quand on ne connaît pas, « on a plus des appréhensions en fait des préjugés tu vois. ça me semble plus une population plus difficile, je ne me sens pas en sécurité »* (Emma, habitante du Blosne).

La compréhension de l'espace et de ses « codes » est donc un point important pour comprendre le sentiment d'insécurité que les personnes peuvent exprimer. Il en est un autre qui tient à la dynamique déjà mise en lumière précédemment sur l'appropriation de l'espace. L'appropriation identitaire particulièrement importante, qui se met en place en réponse notamment à une dynamique d'assignation comme j'ai pu le montrer, favorise le sentiment de sécurité symbolique pour les semblables. On peut ainsi commencer à comprendre le débat mis en évidence dans le documentaire⁹⁰ (30'31) autour du fait de savoir si « ça craint » ou si « ça craint pas ». Il est en effet difficile de se positionner, car, au-delà des appréciations et des expériences de chacun, l'appropriation identitaire saillante sur la dalle Kennedy induit un sentiment de sécurité ou d'insécurité symbolique dont les habitant·e·s interrogé·e·s ont bien conscience. Or, cette (in)sécurité symbolique dépend ici encore des ressources de chaque personne.

Ainsi, la question de savoir si cela craint ou non recoupe au minimum deux aspects : une insécurité « réel », qui est déjà ici soumise aux interprétations de chacun·e, et une insécurité « symbolique ». À travers la question de savoir si cela craint ou non sur la dalle Kennedy, ce sont ces deux « types » d'insécurité qui sont en mis en débat dans le documentaire. Il se laisse

⁹⁰ Ce passage peut être visionné ici : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/46361d88-dbaa-4718-83fb-2db8cbfd3fc0>

alors à voir et à entendre une contradiction apparente qui peut être dépassée dès lors que l'on saisit que, selon l'insécurité considérée, symbolique ou réelle, la réponse produite tendra à être positive ou au contraire négative. Il se laisse ainsi entrevoir de nouveau une dynamique réursive : l'appropriation identitaire particulièrement saillante peut être comprise comme une forme de retournement du stigmaté par l'espace, or, celle-ci peut induire en retour une forme d'insécurité symbolique sur cet espace approprié, insécurité symbolique, et vécue réellement, qui vient alimenter de nouveau le processus de stigmatisation de ces espaces urbains et de leurs habitant·e·s.

Cette dynamique réursive entre appropriation et stigmatisation peut également être comprise dans une autre perspective. On l'a vu précédemment à travers le retournement du stigmaté par l'espace, l'appropriation saillante de l'espace permet de garder « un rapport positif à soi » face à l'expérience d'un déni de reconnaissance sociale (Renault, 2017, p. 206). On pourrait ainsi comprendre l'appropriation saillante de l'espace comme une forme de revendication d'une place légitimée dans l'espace et dans la société. Le paradoxe tient alors au fait que cette appropriation apparaît spontanément comme injustifiée et illégitime ce qui ne peut que renforcer la mise à distance sociale et spatiale dont ils·elles font l'objet (par le sentiment d'insécurité que cette appropriation génère notamment). L'appropriation saillante les instaure donc dans une position d'illégitimité quant à leur revendication (Renault, 2017, p. 222-223) que le sentiment d'insécurité vient signifier.

Dans cette compréhension de l'insécurité par le prisme de l'appropriation de l'espace, il est aussi important de prendre en compte le renforcement réciproque entre marquage et appropriation de l'espace. Les regroupements de personnes sur l'espace public, associés aux dynamiques d'appropriations énoncées précédemment, doivent être compris comme des formes de marquage de l'espace. Cette manière de marquer l'espace est essentielle pour comprendre autrement l'insécurité. Ainsi, lorsque je demande à Thibaut lors d'un entretien libre pourquoi la dalle Kennedy a une mauvaise image, il me répond : « *bah c'est la dalle, c'est l'endroit où on se réunit quand tu sors du métro c'est un peu glauque il y a plein de petits groupes* ». *Ça ne veut pas dire que tu vas te faire agresser non plus, mais ça plus quelques « faits divers glanés », ça fait « une image épouvantable »* (Thibaut, professionnel d'un bailleur social à Maurepas). *Je ne sors pas le soir, car j'ai peur des regroupements de personnes même si je n'ai jamais été agressée. C'est le fait que les gens soient ensemble, comme ça.* (Pascale, habitante du Blosne).

« *C'est le regroupement, la masse* » qui fait peur (Amina, habitante de Villejean). Les regroupements sur l'espace public font peur, comme ont pu me le confier un certain nombre de personnes rencontrées. Si je reviendrai dans le point suivant sur la conception de l'espace public qui peut également aider à comprendre ce sentiment de peur, il est important ici de s'arrêter un peu sur la signification des regroupements et la manière dont ils marquent l'espace. Tout

d'abord, il est utile ici de revenir sur le principe d'intégration et sur le principe d'indifférenciation déjà énoncés dans cet écrit. Le principe d'indifférenciation amène à une construction politique qui ne reconnaît que les identités individuelles afin de garantir l'égalité de tous et de toutes. Seul l'individu peut être pensé (et non la communauté). Dans le même temps, le principe d'intégration prône la conformation aux normes majoritaires où il s'agit de devenir commun afin de disparaître. Ce qui doit disparaître ici, ce sont notamment les identités spécifiques dues à une appartenance communautaire, que le principe d'indifférenciation ne veut justement pas voir. On comprend ainsi que, dans le principe d'intégration, les regroupements sont considérés comme contraires à l'intégration individuelle, car ils favoriseraient notamment la persistance des identités spécifiques communautaires.

Les regroupements sont ainsi perçus comme d'autant plus inquiétants qu'ils sont associés à un marqueur d'étrangeté. Comme je l'ai écrit dans le chapitre 4, les personnes habitant les quartiers dits prioritaires sont considérées de ce point de vue comme « dangereuses », car perçues et donc identifiées comme les moins « intégrées » (cf. Point 3.2.1. « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles »). Ce lien entre insécurité et étrangeté, je l'ai retrouvé à plusieurs reprises dans mon travail de terrain. Ce lien s'appuie alors sur une équation symbolique similaire à celle mise en place autour de la figure du « pauvre » : « étranger » => problématiques sociales. La présence de personnes identifiées comme étrangères expliquerait ainsi la mauvaise image des quartiers étudiés. *Il y a des personnes du Moyen-Orient, d'Afrique, « beaucoup d'immigrés », des asiatiques. « Cela ne reflète pas forcément une bonne image »* (Lucien, habitant du Blosne). *« Ça devient inquiétant à cause des étrangers, il y a de plus en plus d'étrangers »* (Georges, habitant du Blosne). *À Maurepas, « on dit ça craint, mais ça craint par rapport à qui par rapport à quoi par rapport aux Arabes par rapport aux Noirs »* (Marie, habitante de Maurepas). Dans le documentaire, Abdoul me dit quant à lui⁹¹ :

« les gens en fait / les gens en fait ils ont peur du noir [...] j'ai l'impression que les gens en fait ils ont peur de ce qui / de tout ce qu'ils ne connaissent pas tu vois ce que je veux dire ou pas ? [...] parce que moi à partir du moment où / je ne te connais pas et tu as déjà un / préavis de moi [...] (Abdoul, 38')

En creux et à travers les lignes précédentes, il se laisse ainsi entrevoir une imbrication entre cette étrangeté qui fait peur et des regroupements qui inquiètent. Plusieurs mécanismes

⁹¹ Ce passage peut être visionné ici : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/d6748b77-80b0-4f9f-b84d-30ede3aadf32>

sociaux semblent se jouer ici. Tout d'abord, le marqueur d'étrangeté tend à être interprété comme un marquage « identitaire » de l'espace du fait de sa localisation dans un espace identifié comme un quartier dit prioritaire. « Le “marquage identitaire” de l'espace pourrait être défini comme la localisation d'un ou plusieurs signes indexicaux exprimant l'affirmation d'un rapport actuel entre l'individu ou le groupe auquel ils renvoient et l'espace où ils sont localisés » (Ripoll, 2006, p. 26). Or, dans les cas des regroupements, ce qui se laisse à voir en priorité, c'est le corps qui prend alors une valeur sémantique. Cette valeur sémantique du corps est mise en avant dans le documentaire quand une personne justifie qu'elle n'aurait pas été arrêtée par la police même si elle avait crié « fils de pute » parce qu'elle est « une petite blanche » (23'58).

« Le caractère physique apparent (ou cru tel), y compris l'accent, la langue, la gestuelle, etc., se saisit comme biologique. N'importe quel type de différence physique peut être privilégié pour autant qu'il peut donner un support physique à une désignation sociale. [...] Dans le racisme, dans les conditions de contact entre groupes, la caractéristique physique est une valeur *sémantique*, c'est en retour qu'elle se donne pour causale. » (Guillaumin, 2002, p. 96-97)

Le corps, marqué d'une étrangeté (couleur de peau, vêtement, langue parlée), devient ainsi un support sur lequel s'appuyer afin de donner une signification aux regroupements perçus : celle d'un danger. Le marquage devient ainsi identitaire, saillant, et inquiétant :

« La présence corporelle a d'autant plus de chance de devenir un marquage identitaire qu'elle est “saillante” (remarquable et remarquée) parce que répétée, fréquente, ostentatoire (par les multiples canaux qu'elle mobilise), voire explicitée (affirmée par le langage), bref redondante à plusieurs titres. » (Ripoll, 2006, p. 28)

Au vu des raisonnements précédents, on comprend que cette signification prend appui sur différents points déjà évoqués :

- une « colonisation des imaginaires » qui signale une difficulté à penser le rapport à l'étranger et sa présence au sein de la nation française,
- une construction politique française autour des principes d'indifférenciation et d'intégration, qui amène à considérer l'inscription d'identités communautaires comme une menace pour la République française,
- une indexicalité qui donne une signification d'autant plus menaçante qu'elle vient mobiliser un imaginaire, notamment médiatique, où la question sécuritaire est omniprésente. Ce dernier point sur l'indexicalité est d'ailleurs essentiel, car il vient de fait se combiner aux éléments précédents pour donner cette signification potentiellement inquiétante.

Pour que l'indexicalité joue pleinement son rôle, celle-ci doit se comprendre en lien avec la question de la visibilité ou de l'invisibilité sur l'espace public. Un regroupement devient inquiétant dès lors qu'il est visible ou, comme le dirait Ripoll, « remarquable ». Ici, les temporalités de la journée sont aussi importantes à prendre en compte. Comme il est possible de le percevoir dans le documentaire, ces temporalités influent sur la manière de percevoir tel ou tel espace et surtout tel ou tel regroupement. Dans la journée, lorsque le lieu est occupé par de nombreuses personnes, qu'elles marchent ou qu'elles soient assises, l'occupation prégnante d'un espace par un groupe est moins directement remarquable. Si les regroupements peuvent alors être présents, ils sont en effet contrebalancés par l'activité alentour et les autres personnes qui peuvent déambuler sur le même espace. En soirée ou la nuit, et de manière paradoxale, les regroupements deviennent plus visibles, plus remarquables du fait de leurs seules présences. Cette perception visuelle donne d'autant plus l'impression que ces groupes de personnes « contrôlent » l'espace. C'est ce qu'exprime très bien Abdoul dans le documentaire :

« Les commerces ils se ferment un peu t'as capté / là la boulangerie elle vient de fermer / le le tabac il va pas tarder à fermer là d'ici 5 minutes / et tu vois que le monde tu vois que la dalle elle se vide petit à petit t'as capté / et qu'à gauche tu vois t'as t'as toujours un groupe de personnes t'as capté parce que nous on est vraiment les habitants d'ici / et c'est quand tu passes là vers ces heures-là que tu vois que nous tu vois ce que je veux dire / et donc comme tu vois que nous bah forcément c'est là que où tu as un peu peur [...] alors qu'il y a une heure tu n'aurais jamais dit ça parce qu'il y a vla le monde [...] une fois que les magasins ils ferment la dalle se vide petit à petit et tu vois vraiment que les occupants d'ici » (Abdoul, 40'58)

Ainsi, le changement de temporalité tend à favoriser le sentiment potentiel d'insécurité. *Je vais vous raconter une anecdote. Suite à une réunion tard avec des locataires, je me retrouve seul à 23h avec mon sac au Blosne, quand deux jeunes costauds et grands se mettent à courir vers moi. J'ai alors pris peur en serrant mon sac et en étant persuadé qu'ils allaient me tomber dessus. Mais finalement les jeunes faisaient juste une course et ont touché le mur derrière moi. Je me suis senti « comme un con ». « Je connais le quartier, je suis connu des locataires, et malgré tout à 23h j'ai peur. C'est terrible » le fait de pouvoir avoir peur comme ça « involontairement » (Patrice, cadre d'un bailleur social présent sur les trois quartiers). Le « involontairement » signale bien ici l'idée d'une intériorisation qui fait directement écho à la mémoire discursive qui entoure les quartiers dits prioritaires. Or, comme Patrice l'exprime implicitement, ce qui provoque ce sentiment de peur, ce qui fait qu'il donne une certaine*

signification à ces jeunes qui courent vers lui, c'est le fait qu'il se trouve dans le quartier du Blossne le soir avec tout l'imaginaire que cela vient mobiliser.

2.3. Des espaces publics pas vraiment « publics » ?

Il est un dernier point qui me semble particulièrement important à aborder dans l'optique de comprendre autrement l'insécurité, mais aussi de manière plus générale les tensions socio-spatiales : ce point concerne la question de l'espace public. Ce point est d'autant plus intéressant à interroger qu'il est au centre de nombreuses réflexions au sein de la collectivité sur le « partage de l'espace public ».

Journal de terrain, 8 octobre 2020

Dans le cas du contrat de ville, la collectivité a demandé un diagnostic à un bureau d'études sur la thématique du « Partage de l'espace public dans les quartiers prioritaires ». Ce diagnostic est encore en cours, mais j'ai assisté aujourd'hui à une première restitution de ce bureau d'études à des habitants de Villejean. J'ai notamment retenu un élément qui m'a particulièrement interpellé lors de cette présentation et qu'il serait intéressant que je creuse : le professionnel présent a mis en avant qu'il ressortait des résultats du questionnaire « une peur due à la présence de groupe de personnes qui ne sont pas de nature à rassurer ». Deux aspects m'interrogent : la « présence », car il me semble qu'il se joue quelque chose ici autour de la conception de l'espace public, et la « nature à rassurer » qui fait directement écho pour moi aux figures du « pauvre » et de « l'étranger ».

À la suite de cette note du journal de terrain, je ne reviendrai pas sur la « nature à rassurer » dont j'ai déjà mis en lumière un ensemble d'éléments structurants. En revanche, il m'intéresse de revenir sur la question de la « présence » et plus particulièrement de la conception de l'espace public. Il me semble en effet que tous les éléments énoncés précédemment dans cet écrit peuvent maintenant permettre d'aboutir à une certaine compréhension des tensions socio-spatiales autour de l'espace public.

L'espace public : une notion polysémique

La notion d'espace public est largement polysémique puisqu'elle peut renvoyer aussi bien à un espace métaphorique, celui du débat public, qu'à un espace géographique caractérisé par son statut foncier, son accès ou les interactions sociales qu'il autorise. « En effet, l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue ; les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité » (Paquot, 2015, p. 3).

En ce qui concerne les espaces publics, il est possible de souligner une différence d'approche entre les travaux s'inscrivant dans une perspective sociologique et les conceptions relevant plutôt d'une perspective géographique, architecturale et urbanistique. La littérature sociologique tend en effet à mettre l'accent sur les interactions sociales et « l'espace public se définit moins par sa matérialité et son statut juridique que par ses pratiques » (Fleury, 2010). La perspective géographique, architecturale et urbanistique tend à l'inverse à comprendre l'espace public en lien avec son statut foncier et son accessibilité : l'espace public regroupe « tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin » (Ibid). Ce sera dans cette acception que j'utiliserai la notion « d'espace public » dans la suite de cet écrit. Il est pour autant important de souligner que, dans la pratique, les deux perspectives énoncées précédemment sont largement imbriquées l'une dans l'autre. Ce sont bien les pratiques de l'espace public et la perception de celles-ci que je vais interroger.

Historiquement, il est par ailleurs à noter que l'espace public est devenu une catégorie à part entière de l'action publique dès la fin des années 1970 et un « élément clé » de l'action des politiques urbaines au cours des années 1980 et 1990. « On considère alors que la ville n'existe pas sans espaces publics – ce qui ne va pas de soit à d'autres époques ou dans d'autres contextes géographiques – et surtout que ces espaces publics n'existent pas autrement que dans une certaine forme et avec certaines pratiques » (Fleury, 2007, p. 52). L'espace public est ainsi au centre de nombreux projets d'aménagement urbain bien que cela puisse être selon des modalités d'actions pour autant très diverses. D'ailleurs, « le terme d'espace public tend aujourd'hui à s'imposer pour désigner plus généralement les lieux que le public fréquente, indépendamment de leur statut. Ainsi, les lieux privés ouverts au public – comme un centre commercial ou une galerie marchande – sont souvent qualifiés d'espaces publics » (Fleury, 2010).

2.3.1. Une conception de l'espace public à interroger

Le point précédent a permis de mettre en lumière l'importance du marquage de l'espace par les regroupements de personnes. En effet, un tel marquage associé à une appropriation saillante tend à rendre un espace d'autant plus insécurisant : marquage et appropriations se renforcent mutuellement. « Un espace ainsi marqué ne favorise la familiarité, la sécurité linguistique et plus largement symbolique (appropriation cognitive), le sentiment d'être chez soi (appropriation existentielle) que pour les semblables » (Ripoll, 2006, p. 28). Cela n'est pas sans conséquences sur la manière de vivre ces espaces et de se sentir chez soi. Dans le passage

couvert du centre commercial Italie, « *j'avoue des fois j'ai presque l'impression de déranger parfois, c'est un endroit où je ne me sens pas spécialement à l'aise. On a l'impression que c'est limite leur chambre leur aire de jeux* » (Matteo, habitant du Blosne). Sur la dalle Kennedy, les habitants disent « *ne pas être à l'aise, ils ne s'approprient pas cet espace* » (Marine, professionnelle de la direction de quartier à Villejean). « *Les gens aiment leur quartier, mais ne savent plus comment se l'approprier* » (Amina, habitante de Villejean). Sur la Place Gros Chêne, Il y a une pharmacie et les pharmaciennes « *subissent une tension, une ambiance, ce n'est pas un climat très apaisé où on se sent bien sur cette dalle* » à cause des regroupements (Thomas, urbaniste de Rennes Métropole).

Au-delà de l'inquiétante étrangeté des regroupements vue précédemment, c'est aussi souvent une incompréhension qui est exprimée vis-à-vis de ces appropriations de l'espace qui ne sont pas « normales » pour plusieurs professionnel·le·s ou habitant·e·s. On avait déjà entrevu ces interrogations dans les projections-débats organisées autour du film documentaire (cf. chapitre 5. Point 5.5. « Le film comme support d'interrogations des dynamiques socio-spatiales »). Cette a-normalité des appropriations tient notamment à une différence de compréhension de l'espace public. C'est une différence de conception de l'espace public qui se met à jour et qui est d'ailleurs bien ressentie par plusieurs professionnel·le·s sans qu'ils·elles ne semblent pouvoir appréhender les enjeux sous-jacents. La recherche d'une explication chez les professionnel·le·s tend à être unilatérale et à se cantonner à une caractéristique qui ne concerne que l'Autre. *Il y a des rassemblements sur l'espace public, de Congolais notamment. Ils sont 50 personnes à faire un barbecue et ils font beaucoup de bruit. « On tolère, on n'a pas le choix », mais « on ne sait pas donner les bonnes réponses. Il faut qu'on comprenne ces cultures »* (Frédéric, professionnel de la direction de quartier à Villejean). Concernant la présence sur l'espace public, il y a « des différences culturelles ». *C'est normal pour certaines cultures d'être dehors, mais le problème c'est que nous ne sommes pas à « Mayotte »* (Olivier, directeur d'une structure sociale sur Maurepas).

Marie, une habitante de Maurepas m'expliqua assez longuement dans un entretien libre la différence sous-jacente dans la conception de l'espace public. *Certaines personnes qui trainent à Maurepas, « elles ont été élevées dans un autre cadre, un autre contexte. » Elles arrivent ici où il y a « des lois des règles où il ne faut pas faire de bruit, c'est compliqué à gérer ». Moi je prends le cas de chez moi au Cameroun, « tout le monde est dans la rue les cafés les bars les gens sont à l'extérieur » donc quand tu arrives ici « c'est compliqué ». Je prends l'exemple du Lycamobile qui a demandé d'installer des tables le soir. Ok, il y a la boulangerie à côté qui le fait, mais que jusqu'à une certaine heure. « Moi je comprenais la demande, mais il y a des règles à respecter ». Quand les gens ils arrivent le soir, « qu'ils ont travaillé pour certains » parce qu'il y en a qui ont travaillé, ce n'est pas que des gens qui sont*

au chômage, ils ont envie de décompresser. « Le seul moyen pour eux ou le seul moyen qu'ils ont appris c'est de se mettre dans un bar à l'extérieur », de rire, de parler avec les copains. Mais quand ils veulent faire ça, ça fait des soucis, des tensions avec le boulanger. J'ai envie de leur dire « vous n'êtes pas dans votre pays quoi arrêtez quand même arrêtez de nous faire honte. Tu nous fais honte parce qu'après on associe tout le monde à ce que vous faites » mais « en même temps je me disais en même temps je comprends ». En fait, pour eux « c'est quelque chose de normal, mais pas pour la société française ». Pour eux, « l'espace public est pour tout le monde. On va dire c'est « des barbecues sauvages tout ça », mais pour lui « non, j'occupe l'espace qui est pour tout le monde » (Marie, habitante de Maurepas). « La culture du blanc » est différente. « Vous avez une façon de vivre que nous n'avons pas » et il faut perdre un peu de sa façon. Et « petit à petit, vous commencez à vous habituer » (Mariam, habitante de Maurepas).

Les propos de Marie sont vraiment intéressants puisqu'ils permettent de comprendre les tensions qui se jouent autour de l'espace public dans une nouvelle perspective. Ils permettent ainsi d'éclairer une scène du documentaire qui rend compte de l'incompréhension de personnes présentes sur la dalle Kennedy face au qualificatif de « place publique »⁹² : l'espace est qualifié de « public » et pourtant il ne semble pas l'être (8'05) :

- « pourquoi ils jugent les gens qui sont sur la dalle ? moi c'est ça que je veux savoir
- c'est place place quoi ? place publique
- voilà en plus c'est une place publique »

Ce qui est exprimé, c'est un jugement qui viendrait de l'extérieur avec le pronom relatif « ils ». Ce pronom tire sa référence du « contexte linguistique » (Maingueneau, 1993, p. 23). Le contexte ici, c'est celui de l'image de la dalle Kennedy qui est ressentie comme nécessairement négative de l'extérieur du quartier. Le « ils » permet ainsi de désigner de manière indistincte toutes les personnes qui produiraient un tel discours négatif sur la dalle Kennedy, et surtout ici sur son « occupation ». Or, c'est une incompréhension qui se joue ici puisque c'est une « place publique » et pourtant son « occupation » est reprochée. C'est autour de la conception de l'espace public en France que se joue cette incompréhension. Il est intéressant d'essayer de déplier les significations de cette conception de l'espace public puisque, par appropriation cognitive, et par imprégnation, la conception de l'espace public relève d'un implicite partagé pour un certain nombre de professionnel·le·s et d'habitant·e·s.

⁹² Ce passage peut être visionné ici : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/c4c86e05-067f-499c-b6e4-ba06d2a4f8ee>

L'espace public en France n'est pas réellement « public » et la conception qui prévaut tiendrait à la formule suivante : pour que l'espace public soit à tout le monde, l'espace public ne doit être à personne, ou autrement dit, la condition pour que tout le monde puisse se l'approprier, c'est que personne ne se l'approprie. Cette formulation de la conception de l'espace public en France est issue de mon travail de terrain et de mes nombreux échanges avec des professionnel·le·s et des habitant·e·s. On retrouve ici un « idéal-type de l'espace public » (Fleury, 2010) : « [...] l'espace public doit structurer l'espace urbain et en assurer la continuité (Gourdon, 2001). C'est un espace de mixités, aussi bien du point de vue des modes de déplacement que des activités, mais aussi du point de vue des publics qui doivent y avoir accès dans toute leur diversité (Ghorra-Gobin, 2001a). Cette mixité doit ensuite lui permettre d'assurer un rôle politique et social [...] » (Fleury, 2007, p. 53). Ce rôle politique et social doit quant à lui se comprendre en lien avec l'acceptation de l'espace public en tant qu'espace métaphorique. « [...] les espaces publics font l'objet d'une idéalisation importante dans les sociétés occidentales, si bien qu'ils sont souvent considérés comme un "espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel" (Lussault, 2001). Cela s'explique par l'histoire du terme, qui établit un lien fort entre la crise des espaces publics et celle de la vie collective et de la démocratie (Tomas, 2001) » (Fleury, 2010).

Il y a deux aspects intéressants à relever ici. Le premier tient au fait qu'une telle conception, à laquelle j'ai pu être confronté à plusieurs reprises dans mon travail, tend à nier un phénomène social inhérent à l'activité humaine : la production sociale de l'espace dont l'appropriation est une composante inévitable. Le deuxième aspect à mettre en lumière renvoie au lien entre cette conception de l'espace public et les développements précédents concernant le principe d'indifférenciation et d'intégration de la République française (cf. chapitre 4. Point 3.2.1. « La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles »). En effet, l'appropriation de l'espace public de manière saillante, visible, renvoie à l'inscription des identités spécifiques et communautaires dans l'espace. Or je rappelle que, d'une part, seules les identités individuelles peuvent être reconnues en vertu du principe d'indifférenciation, et d'autre part, qu'il s'agit de devenir commun et de disparaître en vertu du principe d'intégration. Toute inscription sur l'espace public d'une identité spécifique communautaire tend ainsi à être perçue comme une menace pour l'unité de la nation, et tout regroupement comme contraire à l'intégration individuelle. L'espace public ne pourrait alors plus remplir sa fonction « d'espace vertueux pour la citoyenneté ».

Cette menace est ici d'autant plus forte que les regroupements en question dans les quartiers dits prioritaires marquent l'espace du sceau de l'étrangeté : les corps présents dans ces regroupements sont à la fois marqués par et marquage de cette étrangeté (couleur de peau, manière de parler, vêtements). Il est à noter que cette étrangeté est d'ailleurs renforcée par le

sceau de la pauvreté qui vient se signaler par le stationnement sur l'espace public (qui renvoie à la « paresse du pauvre ») ou encore l'alcoolisation. Ce n'est d'ailleurs pas anodin si des personnes sur la dalle Kennedy, identifiées comme « immigrées », mettent en avant dans le documentaire cette question de la visibilité d'une étrangeté quand il s'agit d'appréhender la présence sur l'espace public de la dalle Kennedy⁹³ (8'30) :

- « qu'ils arrêtent un peu d'accuser l'immigration / ou de dire voilà la dalle il y a trop des immigrés

- [...] il y a aussi il y a aussi des français qui restent sur la dalle en train de boire comme nous / il y a tout le monde ce n'est pas que les Africains il y a les XXX Français »

Cette inscription d'une certaine étrangeté dans l'espace, elle se laisse aussi notamment entrevoir à travers la question de « commerces communautaires ». Le centre commercial Italie est exemplaire à cet égard. J'ai déjà pu mettre en lumière précédemment « la légende urbaine de la boucherie » (cf. chapitre 7. Point 1.2.3. « De l'assimilation à l'impératif d'intégration »). *Italie, c'est le lieu où l'on entend le plus la dénomination « commerces communautaires » avec la boucherie hallal [elle insiste oralement sur le mot « hallal »] ou le fait qu'il y ait trop de kebab sur le Blosne (Charline, professionnelle au service économie de Rennes Métropole). À « Italie, le plus prégnant c'est la question des commerces et de l'alimentation. Il y a de plus en plus de commerces d'origine » ce qui a tendance à « enflammer un peu les relations » (Brigitte, professionnelle du centre social à Villejean).* Ce qui s'exprime ici c'est un marquage de l'espace par des commerces qui deviennent le support de l'inscription dans l'espace d'une étrangeté. Ce marquage est d'autant plus saillant, et potentiellement inquiétant, qu'il prend place :

- dans un quartier dit « prioritaire » avec l'imaginaire que cette dénomination et la morphologie urbaine qui le caractérise (tours, barres) peuvent convoquer.
- dans un lieu qui est en proximité quasi-immédiate avec une mosquée qui fait directement écho à la religion musulmane et aux développements précédents sur la colonisation des imaginaires et l'impératif d'intégration : *au Blosne, le « Centre Culturel Islamique qui véhicule beaucoup de fantasmes » (Céline, habitante du Blosne).*
- dans un lieu enfin qui est également marqué par le corps des personnes, que cela soit à travers la couleur de peau, les langues parlées sur cet espace ou les habitudes vestimentaires (hidjab ou jellaba).

⁹³ Ce passage se retrouve dans le même extrait du film que précédemment : <https://tube.nocturlab.fr/videos/watch/c4c86e05-067f-499c-b6e4-ba06d2a4f8ee>

Ce marquage de l'espace peut d'ailleurs amener à un sentiment de « dépossession » de l'espace comme l'explique parfaitement Arnaud, directeur d'une structure sur le quartier du Blossne, en prenant appui sur l'évolution socio-historique du quartier :

32_ <Arnaud> : bah je pense que **le centre commercial Italie focalise euh / pour moi c'est une concentration de problématiques** / ça se révèle à cet endroit-là parce que donc c'est un quartier qui au départ était un quartier principalement d'ouvriers / ouvriers employés qui pouvaient aussi être une immigration du milieu rural des gens qui sont venus travailler ici pour PSA⁹⁴ ou autres et donc c'était plutôt des gens qui étaient d'une culture ouvrière et donc des gens qui se ressemblaient / et **petit à petit donc une population de migrants qui est arrivée et de plus en plus** et il y a aujourd'hui cette cohabitation entre guillemets entre des habitants d'origine / encore entre guillemets qui sont là voilà depuis / toutes les dames qui sont là par exemple sont des personnes qui habitent sur ce quartier-là alors soit en locatif soit en habitat individuel depuis les années 70 [<enqNK> : au début du quartier quoi] euh ouais voilà à peu près [<enqNK> : quasiment] quasiment et donc / **ils ont vu évoluer les personnes et les voisins ce ne sont plus les mêmes personnes donc plus de difficultés à se parler à se rencontrer peut être des modes de fonctionnement des références culturelles différentes** / et / les centres commerciaux qui sont aussi des lieux de rencontre l'impression de se faire déposséder d'un certain nombre d'étals ou de propositions qui ne il n'y a plus de bouchers il n'y a plus de / boucher tradition française il n'y a plus le cordonnier il n'y a plus la laverie **il n'y a plus voilà un certain nombre de services qui existaient avant dans ce centre commercial qui qui n'existent plus une impression de se faire déposséder d'un espace de rencontre et de vie par des par des d'autres cultures** voilà et à dominante peut-être de religions musulmanes puisque la mosquée elle est dans la continuité / donc là ça concentre beaucoup de choses alors jamais dans ce que j'entends moi jamais sous forme d'une discrimination réellement exprimée mais sous forme d'un **non-respect des espaces publics**

À travers le discours d'Arnaud, il est possible de retrouver plusieurs éléments structurants : une perspective socio-historique autour de la construction des grands ensembles et l'évolution de leurs peuplements, les tensions inhérentes aux rencontres interculturelles ou encore le marquage de l'espace par des commerces. Or, à travers ce marquage de l'espace notamment, Arnaud met en avant un aspect qui fait directement écho à la question de l'appropriation de l'espace. Certaines personnes « ont l'impression de se faire déposséder d'un

⁹⁴ Groupe de constructeurs automobiles

espace de rencontre et de vie par d'autres cultures » avec l'idée associée qu'il y aurait « un non-respect des espaces publics ». « Si l'on se réfère à une notion juridique, un espace public serait accessible, par n'importe qui, n'importe quand. La pratique sociale peut être autre et fluctuante. Ces appropriations dominantes peuvent créer chez certains le sentiment d'être envahis, alors que d'autres ont le sentiment d'être exclus » (Rémy, 1990, p. 6).

Au vu des lignes précédentes sur les appropriations insécurisantes de l'espace, il est maintenant possible de commencer à appréhender sociologiquement ce qu'il peut se jouer derrière cette « dépossession » et la manière dont tous les éléments abordés depuis le début de cet écrit viennent s'imbriquer ici. Il se met ainsi en place une tension socio-spatiale, potentiellement insécurisante, autour d'une double conception de l'espace public que je pourrais résumer ainsi :

- D'un côté, il y a une conception de l'espace public qui est prônée et qui s'explique notamment à travers un principe d'indifférenciation et d'intégration républicain : l'espace doit être à personne pour qu'il puisse être à tout le monde. La présence sur l'espace public, *a fortiori* sous la forme de regroupements de personnes portant des marqueurs d'étrangeté (renforcés par d'autres marqueurs de pauvreté), tend ainsi à être perçue comme anormale voire dangereuse.
- De l'autre, il y a une conception de l'espace public qui renvoie l'interprétation de la caractérisation adjectivale « public » à travers une grille de lecture différente : si l'espace est à tout le monde, il peut être à moi. L'espace public est alors perçu comme un lieu de vie à ciel ouvert qui peut faire l'objet d'une appropriation. Deux choses peuvent alors venir s'imbriquer pour comprendre cette conception : une grille de lecture culturellement différente et/ou un « besoin » d'appropriation saillante. Ce point ne doit pas en effet faire oublier les éléments mis en lumière précédemment et qui entrent également en jeu dans ce processus d'appropriation de l'espace public (ressources économiques, sociales, linguistiques, culturelles, appropriation cognitive et affective, retournement du stigmaté par l'espace).

2.3.2. Occupation « positive » ou occupation normalisée ?

C'est la tension précédente entre ces deux conceptions que l'on retrouve régulièrement dans les discours produits aussi par les professionnel·le·s. *Sur la dalle Kennedy, il n'y a « pas assez de mobilier pour se poser », mais en même temps il y a des problèmes derrière en termes d'occupation (Brigitte, professionnelle du centre social à Villejean)* L'aménagement urbain devient ainsi révélateur de l'incompréhension sous-jacente à la conception de l'espace public. « On veut encourager la convivialité et on fait tout pour éviter les regroupements ». Je

ne comprends pas pourquoi pour la sortie de la nouvelle station de métro Gros Chêne on fait en sorte qu'il n'y ait pas d'endroit pratique pour s'asseoir. (Thomas, urbaniste de Rennes Métropole). On voit ici que pour la collectivité, cette incompréhension autour des conceptions de l'espace public est un enjeu important notamment dans le cadre des projets de renouvellement urbain en cours. D'ailleurs, je rappelle que la question de l'appropriation de l'espace public est au centre de plusieurs enjeux exprimés dans les Plans d'Action Territorial (PAT) :

- Dans le PAT de Maurepas, on peut lire comme objectif opérationnel de l'enjeu 2 « espaces publics » : « Dynamiser et valoriser les lieux de vie et de convivialité dans les espaces partagés » (Rennes Métropole, 2015c, p. 16)
- Dans le PAT du Blosne, on peut également lire dans l'enjeu 2 sur « L'aménagement du cadre de vie » : l'objectif opérationnel « Améliorer les aménagements contribuant à la vie quotidienne comme à la sécurité du territoire » avec la piste de travail suivante : « Création d'espaces de vie pour différentes utilisations dont autonomes (aires de jeux diversifiés selon les âges, bancs, tables de pique-nique, zone récréative : kiosques à musique, bars, lieux de rencontre) » (Rennes Métropole, 2015a, p. 18)
- Dans le PAT de Villejean, on peut lire dans le cadre de l'enjeu 3 sur la « tranquillité publique » : « faire vivre positivement l'espace public » et « Valorisation de l'image du quartier et permettre aux habitants de mieux s'approprier et respecter les espaces publics » (Rennes Métropole, 2015b, p. 21)

À travers ces extraits de PAT, on voit apparaître deux aspects : la perspective sécuritaire qui entoure l'appropriation des espaces urbains avec la question de la « tranquillité publique », et la valorisation d'une appropriation qui serait « positive ».

La première perspective renvoie à la « pente sécuritaire » qui semble particulièrement prégnante dans l'aménagement de l'espace urbain. Dans un objectif opérationnel de l'enjeu 2 « espaces publics » dans le PAT de Maurepas, on retrouve ainsi : « Travailler sur l'aménagement urbain et lutter contre l'insécurité ressentie ou factuelle » (Rennes Métropole, 2015c, p. 16). Le lien entre appropriation de l'espace et sentiment d'insécurité n'est pas fortuit comme j'ai pu le mettre en évidence dans ce chapitre. Pour autant, le risque est de tomber de nouveau dans une forme de spatialisme qui refuserait la prise en compte des dynamiques sociales des rapports à l'espace mises à jour précédemment.

« On veut traiter l'interaction entre les gens (la sphère) ; "l'espace public est insécure, contrôlons-en l'accessibilité et évitons les confrontations" – et l'on risque alors de glisser sur la pente du contrôle physique et de l'interdit, évacuation paradoxale, cette fois, du rapport social à l'espace » (Amphoux, 2003, p. 3)

L'évacuation, voire la négation, de la dimension sociale des rapports à l'espace, renvoie ici pleinement à la planification urbaine telle que la comprend Ledrut : « On traite de façon instrumentale et mécanique la ville considérée comme un *objet* qu'il convient de rendre fonctionnel » (Ledrut, 1979, p. 222). Il s'agit ainsi de « gérer » les appropriations de l'espace qui sont pensées dans une perspective de « prévention situationnelle de la délinquance » où les aménagements urbains tendent à être pensés afin de permettre d'éviter les comportements délinquants (Gosselin, 2015). Mais pas seulement. En effet, les réflexions concernent « *le choix de certains mobiliers urbains le / le choix de l'emplacement de certains éclairages publics le choix de / que sais-je pour voir pour faire en sorte que les espaces soient le moins possible sujets à des phénomènes d'appropriation par des groupes pour y déployer des activités / alors soit délinquantes soit juste d'appropriation de l'espace non partagé* » (Sophie_74). Plusieurs choses sont à mettre en lumière ici :

- Une telle conception des rapports à l'espace et des aménagements urbains fait écho une nouvelle fois dans ma compréhension à la volonté de « normalisation » des quartiers dits prioritaires :

« En travaillant principalement sur les manifestations de la délinquance, et non sur ses causes sociales, elle risque, en effet, d'aboutir davantage à une normalisation de l'espace urbain et des modes d'habiter qu'à un traitement en profondeur des enjeux de prévention de la délinquance » (Gosselin, 2015, p. 5)

- Le spatialisme sous-jacent empêche de penser, à nouveau, l'appropriation de l'espace, dans ses différentes modalités, mais aussi et surtout dans ses différentes implications en termes de sentiment d'insécurité notamment.
- On comprend à l'aune de l'explication de Sophie, qui est cadre du service « Prévention de la Délinquance-Médiation », l'incompréhension de Thomas quant à la ligne à suivre sur l'aménagement de la nouvelle station de métro Gros Chêne. En effet, à travers l'aménagement urbain, l'ambition semble être tout autant d'éviter les comportements délinquants (perspective spatialiste) que « toute appropriation de l'espace non partagé ».

L'espace serait ainsi mal approprié. « *la dalle du Gros Chêne a été faite il y a une bonne vingtaine d'années dans les années 90 [<enqNK> : hum] elle est à refaire aujourd'hui elle est à faire parce qu'elle a été mal appropriée alors que il y a 20 ans on était très fier de ce qu'on*

*a fait le fait est que 20 ans après on considère que ça n'a pas marché où ça n'a pas été bien approprié ou ce qu'on pensait / **on pensait un fonctionnement urbain** de cette dalle-là qui était qui était ce qu'il était et puis finalement c'est devenu quelque chose qui qui a mal vécu qui a été mal approprié et qui a basculé vers quelque chose de glauque » (Charles_48). On retrouve ici deux éléments structurants déjà entrevus : la conception de l'espace par l'ANRU en termes de fonctionnalité (Charles est cadre de la mission rénovation à la DDTM⁹⁵), la déconnexion de l'espace conçu et de l'espace vécu mise en avant dans le chapitre 3 (cf. Point 1.2. « Un espace conçu déconnecté de l'espace vécu »). Il semble important de rappeler ici que, comme le montre plusieurs travaux scientifiques, les formes et les dynamiques urbaines ne se superposent pas contrairement à ce que cherche et souhaiterait l'urbanisme fonctionnaliste (Rémy, Voyé, 1981, p. 203).*

Cette mauvaise appropriation de l'espace est pour autant souvent revenue tout au long de ma mission au sein de la collectivité, où le leitmotiv d'une « occupation positive » de l'espace prédominait dans les discours produits. *« je pense que les chargés de mission Villejean ou ou Maurepas seraient d'accord (passage non transcrit : anonymat) sur le fait que la question par exemple de l'occupation de l'espace public ou d'activités à un moment donné qui viennent aussi sur les espaces publics pour / pouvoir l'occuper **de manière positive entre guillemets** (Benjamin_16). La précision de Benjamin « entre guillemets » montre bien la problématique autour de cet objectif d'occupation « positive » ou de « bonne » appropriation : de quoi parle-t-on ? Sur quels critères l'évalue-t-on ? On perçoit à nouveau le piège pour l'action publique si une réflexion profonde n'est pas engagée sur les dynamiques d'appropriation de l'espace. D'autant plus que les développements précédents dans cet écrit peuvent justement donner quelques indices sur les critères qui pourraient être « retenus », qu'ils soient pensés en termes de « mixité sociale » ou de « communautarisme ».*

La « bonne » appropriation vient en effet s'ajouter et se combiner à des injonctions mises en lumière précédemment. Je pense à l'injonction à être un « bon étranger » en disparaissant et en rendant invisible ses marqueurs d'étrangeté : ici les regroupements sur l'espace public de personnes porteuses de ces marqueurs d'étrangeté sont précisément dérangeants, voire insécurisants. Je pense aussi à l'injonction à être un « bon pauvre » qui se traduit notamment par une forme de justification permanente de cette condition : le stationnement sur l'espace public est ici vu d'un mauvais œil (tant il renvoie à la « paresse du pauvre ») et qu'aucune justification *a priori* rationnelle ne semble pouvoir venir y donner sens. *« on commencerait par mettre des bancs et des chaises tu vois en mobilier urbain en face de la pizzeria et on se dirait bah ils sont là parce qu'il n'y a que là où il y a des tables on trouverait*

⁹⁵ Direction Départementale de Territoires et de la Mer

une explication logique à leur présence / tu vois je pense qu'il y a des trucs inconscients complexes en urbanisme qui se jouent dans ce registre-là / c'est-à-dire que les jeunes sont là, mais n'ont rien à faire là donc c'est suspect forcément » (Xavier_110). Faute « d'explication logique », faute d'espace et de temps pour interroger la grille de lecture mobilisée et élaborer collectivement un sens à certaines pratiques socio-spatiales, plusieurs professionnel·le·s semblent pris dans un prêt-à-penser fonctionnaliste de l'espace où il s'agit de « gérer » les appropriations selon des normes véhiculées par ce prêt-à-penser et légitimées socialement.

Le risque est alors que l'occupation « positive » devienne essentiellement une « occupation normalisée » qui n'aboutirait qu'au déplacement de personnes identifiées comme trop dérangeantes, trop inquiétantes ou trop différentes. Tout comme le fait de prôner la « mixité sociale » à tout prix, la volonté d'une occupation « positive » s'inscrirait alors dans une forme de reproduction des valeurs et des pratiques socio-spatiales d'une classe dominante, en dépit d'autres modes de vie et de valeurs culturelles délégitimées qu'il s'agirait d'éliminer ou du moins d'invisibiliser. Le piège est d'autant plus grand que la notion « d'occupation positive » se laisse à voir comme une évidence. Cette caractérisation renvoie en effet à une forme d'implicite partagé qui repose notamment sur « l'effet de légitimation » et « l'effet de communication » (Castells, 1972, p. 276). Pour rappel :

Le premier signifie que toute idéologie rationalise certains intérêts, afin de présenter leur domination comme expression de l'intérêt général. Mais ce qui fait la force d'un discours idéologique, c'est qu'il constitue toujours un code à partir duquel la communication entre les sujets devient possible [...]. » (Castells, 1972, p. 276)

C'est ainsi une institutionnalisation de modèles culturels dominants qui tend à s'exprimer à travers cet objectif d'une occupation « positive ». C'est aussi pour éviter ce piège qu'il est important de pouvoir interroger sa propre conception de l'espace public et non pas uniquement celle de l'Autre. L'effet de légitimation tend en effet à jouer pleinement son rôle : il n'y aurait qu'une seule manière de s'approprier l'espace, celle qui est légitimée socialement eu égard à une conception de l'espace public qui est pensé comme partagée par tous·te·s.

« Les présupposés sous-jacents à l'«insécurité» ou au caractère «sensible» de ces espaces ne sont pas neutres sur le plan social. Ils sont codés en termes de classe, de race et de genre de sorte à décrire, par exemple, les manières indisciplinées par lesquelles les jeunes sans emploi ou sous-employés s'approprient les espaces publics » (Kipfer, 2019, p. 224)

Mon propos ici n'est pas dire que certaines appropriations ne posent aucun problème, mais bien plutôt d'inciter à chercher à comprendre les dynamiques sociales qui sont à l'origine aussi bien de ces appropriations que des grilles de lecture mobilisées pour les appréhender. Car ici aussi, l'occupation « positive » reste évaluée en fonction de sa propre appropriation

cognitive et affective de l'espace. Sans ces questionnements sur l'aspect fondamentalement social des rapports à l'espace, l'espace conçu semble alors condamné à ne pas pouvoir dialoguer avec l'espace vécu et l'action publique à répéter des aménagements urbains qui seront « mal appropriés ». « Le fait que des groupes ayant des modalités différentes d'appropriation doivent occuper un même espace va multiplier les conflits, liés à la méconnaissance des attentes réciproques et à l'impossibilité de trouver un compromis » (Rémy, Voyé, 1981, p. 146).

33_ <enqNK> : *et je voulais revenir aussi sur ce que tu as dit tout à l'heure qu'en gros ça t'interrogeait le fait que en gros il y a des jeunes notamment sur l'espace public qui dérangent tu as dit ça m'interroge c'est quoi en fait qui t'interroge là-dedans ?*

34_ <Louise> : *sur // bah sur la notion de partage de l'espace public en fait ce qui m'interroge c'est la fermeture de l'école / **la stratégie c'est de déplacer et c'est pas de questionner le partage de l'espace public** alors après il y a tout ce qui est trafic et c'est interdit et donc là bah moi je ne peux rien dire la police doit faire son travail / et voilà, mais tu vois sur les jeunes qui stationnent sous le porche alors certains vendent, mais pas tout le temps je sais pas il y a comme une peur du jeune, mais / on a réunion juste après si justement s'ils font un aménagement là quelle consultation des habitants [*<enqNK> : hum hum*] moi j'ai dit ok d'accord, mais il faut **on peut pas fermer comme ça et juste faire une réunion d'info** il faut associer les enfants les parents les jeunes*

En m'appuyant sur les propos de Louise, les espaces de médiation organisés au sein de la collectivité (je pense particulièrement aux médiations filmiques) ont été l'occasion de proposer une réflexion collective qui permette de questionner la conception de l'espace public et les dynamiques de partage de cet espace. « Il apparaît notamment essentiel que soit établie une reconnaissance réciproque de l'importance existentielle des espaces publics pour les personnes marginalisées comme pour les riverains afin qu'un véritable dialogue puisse voir le jour » (Margier, 2017). En dehors des enjeux de « normalisation » notamment, l'idée était ainsi d'amorcer un processus qui permette d'ouvrir la porte à des alternatives de pensées. Ces alternatives renvoyaient alors à une autre manière de penser et de concevoir les dynamiques d'appropriation de l'espace public, et plus globalement l'espace public lui-même.

Résumé du chapitre

Par la mise en mots des quartiers dits prioritaires, il se met en place une mise à distance dans l'espace (géographique et sociale) et par l'espace. Cette mise à distance, elle s'opère à travers un processus récursif où la catégorisation et la hiérarchisation des espaces urbains doit se comprendre en lien avec celle des habitant·e·s de ces mêmes espaces. L'individu marque l'espace qui le marque en retour. C'est cette réciprocité du marquage de l'espace / marquage de l'habitant·e que j'ai voulu mettre en lumière jusqu'à présent dans cet écrit. De là, il semble intéressant de pouvoir continuer à interroger les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales. Pour cela, je propose dans ce chapitre d'interroger l'espace vécu dans sa double dimension : l'espace vécu renvoie en effet aussi bien au vécu de l'espace, aux pratiques sociales localisées et aux dynamiques d'appropriations, qu'à la manière dont l'espace est vécu dans l'imaginaire, à la manière dont il est pensé et représenté, à un espace-représentation en somme (Frémont et al., 1984, p. 172-173).

Afin de gagner en compréhension globale des enjeux socio-spatiaux autour des quartiers dits prioritaires, je propose tout d'abord d'appuyer ma réflexion sur une typologie d'appropriation de l'espace (Ripoll, Veschambre, 2005b). Les trois types d'appropriations proposés ne doivent évidemment pas se comprendre comme exclusifs, car, dans la réalité, ils tendent à s'imbriquer l'un dans l'autre :

- **L'appropriation « cognitive »** : cette appropriation renvoie à l'acquisition de savoirs et savoir-faire sur l'espace (Ripoll, 2006, p. 5). Autrement dit, cette appropriation renvoie à une forme de compréhension de l'espace : je comprends les codes de cet espace, je sais m'y repérer et j'arrive à lui donner un sens. Ce processus est primordial, car il peut aboutir au fait de se sentir à l'aise ou non sur un espace ce qui n'est pas sans conséquences sur le sentiment d'insécurité qu'il est possible de ressentir.
- **L'appropriation « affective »** : Ce processus renvoie au fait de se sentir à sa place, voire de se sentir chez soi (Ripoll, Veschambre, 2005b, p. 5). Il s'ajoute ici une dimension affective qui peut notamment s'exprimer par un sentiment d'attachement ou un sentiment d'appartenance à cet espace. Les liens de sociabilité jouent un rôle important dans cette appropriation. C'est autour de ce processus que se joue le sentiment de « *ne plus se sentir chez soi* » justement, ou au contraire se sentir dans un environnement rassurant et sécurisant socialement.
- **L'appropriation « identitaire »** : l'espace n'est alors plus seulement l'objet d'une compréhension, ni d'un attachement, il devient un attribut qui participe pleinement à la définition de son identité sociale (Ripoll, Veschambre, 2005b, p. 5). Ce processus peut amener à des formes d'appropriation particulièrement saillantes, on pourrait dire à une

sur-appropriation, qui participe à un sentiment de « dépossession » de l'espace. Cette sur-appropriation, qui est notamment mise en avant dans le documentaire sur la dalle Kennedy, doit se comprendre dans une perspective de retournement du stigmaté par l'espace. Dans le cas des quartiers dits prioritaires, l'espace en lui-même est porteur du stigmaté et d'une valeur négative. Par l'espace, ce sont des caractéristiques sociales, mais aussi et surtout des places qui sont assignées à certains habitant·e·s. Face à cette assignation par l'espace, il se met alors en place un processus d'appropriation identitaire d'autant plus important. Schématiquement, le processus d'appropriation est proportionnel au processus d'assignation (qui renvoie ici une stigmatisation par l'espace). Ce retournement du stigmaté *par* l'espace devient alors une manière de mieux vivre la commune *ex-communication*. L'espace stigmatisé devient ainsi un emblème identitaire, une caractéristique du groupe, qui lui permet de se situer socialement, d'avoir une place qui est valorisée au sein de son propre groupe social, et surtout dans la société. L'espace stigmatisé devient alors porteur d'une valeur positive (Bourdieu, 1980).

Ces dynamiques socio-spatiales s'inscrivent dans une dynamique plus globale du vécu de la stigmatisation. En effet, les processus mis en lumière permettent de comprendre une contradiction apparente qui est souvent mise en avant par les professionnel·le·s : les habitant·e·s éprouvent un attachement fort vis-à-vis de leur quartier (appréciation positive), et dans le même temps, ils·elles peuvent exprimer l'envie de partir du quartier pour « s'en sortir » (appréciation négative). Cette contradiction peut se comprendre par le fait que l'espace permet une forme de sécurisation sociale qui peut déboucher sur ce que j'appelle une forme d'attachement par sécurité : le quartier est perçu positivement en termes de sociabilité et d'identification sociale. L'habitant·e possède par ailleurs les ressources (sociales, culturels, linguistiques, économiques) pour se sentir à l'aise dans cet espace. Dans le même temps, le quartier est aussi perçu négativement du fait de la stigmatisation par l'espace qui se met en place et qui empêche en dehors de celui-ci d'avoir une place dans l'espace (géographique et social) qui soit légitime. Il s'agit alors de se distancier de cet espace qui est lui-même mis à distance socialement et discursivement.

Dans la continuité de ces développements, je propose ensuite de « comprendre autrement l'insécurité ». L'idée est alors de proposer une grille de lecture complémentaire de l'insécurité, dans une perspective sociologique, qui n'exclut en rien, ni la réalité de certains « faits », ni la réalité d'un vécu d'insécurité (Mucchielli, 2012, p. 63). Au-delà de l'importance de l'appropriation cognitive dans la survenue ou non d'un sentiment de peur, je mets alors en évidence que les regroupements sur l'espace public tendent à favoriser un sentiment

d'insécurité. Ce sentiment semble d'ailleurs d'autant plus prégnant que les regroupements sont caractérisés par des marqueurs d'étrangeté (couleur de peau, langue parlée ou manière de parler, vêtements). Il est à noter que cette étrangeté est d'ailleurs renforcée par des marqueurs de pauvreté qui viennent se signaler par le stationnement sur l'espace public (qui renvoie à la « paresse du pauvre ») ou encore l'alcoolisation. Cet aspect insécurisant peut se comprendre à l'aune d'une « colonisation des imaginaires », mais aussi plus spécifiquement, des principes d'indifférenciation et d'intégration. Le principe d'indifférenciation amène à une construction politique qui ne reconnaît que les identités individuelles afin de garantir l'égalité de tous et de toutes. Seul l'individu peut être pensé. Dans le même temps, le principe d'intégration prône la conformation aux normes majoritaires où il s'agit de devenir commun afin de disparaître. Ce qui doit disparaître ici, ce sont notamment les identités spécifiques dues à une appartenance communautaire que le principe d'indifférenciation ne veut justement pas voir. On comprend ainsi que, dans le principe d'intégration, les regroupements sont considérés comme contraires à l'intégration individuelle, car ils favoriseraient notamment la persistance des identités spécifiques communautaires.

Il est un dernier point qui me semble particulièrement important à aborder dans l'optique de « comprendre autrement l'insécurité », mais aussi de manière plus générale les tensions socio-spatiales : ce point concerne la question de l'espace public. « Si l'on se réfère à une notion juridique, un espace public serait accessible, par n'importe qui, n'importe quand. La pratique sociale peut être autre et fluctuante. Ces appropriations dominantes peuvent créer chez certains le sentiment d'être envahis, alors que d'autres ont le sentiment d'être exclus » (Rémy, 1990, p. 6). Ce point est d'autant plus intéressant à interroger qu'il est au centre de nombreuses réflexions au sein de la collectivité sur le « partage de l'espace public » et le fait de favoriser une « occupation positive » de l'espace. Au vu des lignes précédentes notamment sur des dynamiques d'appropriations insécurisantes de l'espace, il est ici possible de mettre en évidence une double conception de l'espace public :

- D'un côté, il y a une conception de l'espace public qui est prônée et qui s'explique notamment à travers un principe d'indifférenciation et d'intégration républicain : l'espace doit être à personne pour qu'il puisse être à tout le monde. La présence sur l'espace public, *a fortiori* sous la forme de regroupements de personnes portant des marqueurs d'étrangeté (renforcés par d'autres marqueurs de pauvreté), tend ainsi à être perçue comme anormale voire menaçante pour la République.
- De l'autre, il y a une conception de l'espace public qui renvoie à l'interprétation de la caractérisation adjectivale « public » à travers une grille de lecture différente : si l'espace est à tout le monde, il peut être à moi. L'espace public est alors perçu comme un lieu de vie à ciel ouvert qui peut faire l'objet d'une appropriation. Deux choses

peuvent alors venir s'imbriquer pour comprendre cette conception : une grille de lecture culturellement différente et/ou un « besoin » d'appropriation saillante. Ce point ne doit en effet pas faire oublier les éléments mis en lumière précédemment et qui entrent également en jeu dans ce processus d'appropriation de l'espace public (ressources économiques, sociales, linguistiques, culturelles, appropriation cognitive et affective, retournement du stigmaté par l'espace).

Cette compréhension est essentielle, car le risque est que l'occupation « positive » prônée par la collectivité devienne essentiellement une « occupation normalisée » qui n'aboutirait qu'au déplacement de personnes identifiées comme trop dérangeantes, trop inquiétantes ou trop différentes. Le piège est d'autant plus grand que la notion « d'occupation positive » se laisse à voir comme une évidence. « L'effet de légitimation » tend en effet à jouer pleinement son rôle (Castells, 1972, p. 276) : il n'y aurait qu'une seule manière de s'approprier l'espace, celle qui est légitimée socialement eu égard à une conception de l'espace public qui est pensé comme partagée par tous·tes. Plusieurs professionnel·le·s semblent ainsi pris dans un prêt-à-penser fonctionnaliste de l'espace où il s'agit avant tout de « gérer » les appropriations selon certaines normes dominantes, et donc légitimées socialement..

Mon propos ici n'est pas dire que certaines appropriations ne posent aucun problème, mais bien plutôt d'inciter à chercher à comprendre les dynamiques sociales qui sont à l'origine aussi bien de ces appropriations que des grilles de lecture mobilisées pour les appréhender. Sans ces questionnements sur l'aspect fondamentalement social des rapports à l'espace, l'espace conçu semble alors condamné à ne pas pouvoir dialoguer avec l'espace vécu et l'action publique à répéter des aménagements urbains qui seront « mal appropriés ». Les médiations réalisées au sein de la collectivité (je pense particulièrement aux médiations filmiques) ont dans ce sens été l'occasion de proposer une réflexion collective qui permette de questionner la conception de l'espace public et les dynamiques de partage de cet espace. En dehors des enjeux de « normalisation » notamment, l'idée était ainsi d'amorcer un processus qui permette d'ouvrir la porte à des alternatives de pensées. Ces alternatives renvoyaient alors à une autre manière de penser et de concevoir les dynamiques d'appropriation de l'espace public, et plus globalement l'espace public lui-même.

Transition vers la Partie IV

Tout au long de cet écrit, j'ai tenté de montrer, à travers et à partir d'une démarche de recherche-médiation, la manière dont les quartiers dits prioritaires sont mis en mots et comment cette mise en mots induit une mise à distance sociale de ces espaces urbains, mais aussi et surtout de leurs habitant·e·s. L'idée de cette dernière partie n'est pas de revenir sur l'ensemble des points déjà énoncés, ni même de les résumer ou de déjà conclure ce travail. Il s'agit plutôt d'essayer de comprendre comment ces éléments tendent à s'articuler afin de gagner en intelligibilité quant aux implications, sociales et politiques, des représentations dominantes et des discours produits sur les quartiers dits prioritaires. Plus globalement, ce travail de recherche est organisé autour d'une démarche en « sablier » : il est parti d'une demande sociale relativement large de la part de la collectivité autour de l'image des « quartiers », il s'est ensuite poursuivi par une démarche empirico-inductive qui resserre nécessairement le cadre du propos, pour finalement s'élargir à nouveau dans un objectif de montée en généralité (Blanchet, 2012, p. 46). C'est cette montée en généralité que je propose maintenant dans la synthèse interprétative. Celle-ci cherchera alors à s'inscrire dans une double perspective en accord avec la posture épistémologique énoncée dans le début de cet écrit : une théorisation sociale et une théorisation politique. Je développerai ces deux dimensions à partir d'une conceptualisation de la notion de « marginalisation ».

Partie IV : Essai de synthèse interprétative

Chapitre 9. L'image « des quartiers » : comprendre sa construction et appréhender ses implications

« je trouve qu'on est un peu délaissé t'as capté [...] Jouais bah ça m'a un peu surpris de voir quelqu'un qui s'adresse un peu à nous tu vois [...], mais concrètement il y a / personne qui vient et qui et qui essaie de mettre de vraiment poser le problème sur la table tu vois / et qu'on essaie de comprendre les choses pour de vrai c'est quoi le problème c'est quoi qui va pas c'est quoi qui fonctionne c'est quoi qui fonctionne pas (Abdoul, 37')

Le principe hologrammatique de la pensée complexe pose que l'« on peut enrichir la connaissance des parties par le tout et du tout par les parties, dans un même mouvement producteur de connaissances » (Morin, 2005, p. 101). C'est ce principe, issu du cadre épistémologique qui a guidé cette recherche (cf. Point 1.1. « Penser la complexité »), que je souhaite maintenant mettre au travail. L'idée de ce chapitre est ainsi de chercher à mettre en lumière, non pas la simple juxtaposition de différents éléments, mais la manière dont ces derniers peuvent interagir et s'imbriquer entre eux dans un processus de complexité sociale. Il est important de souligner que ce travail de synthèse ne vise pour autant pas à inclure nécessairement tous les éléments mis en lumière jusqu'à présent dans cet écrit puisqu'ils ne participent pas tous avec la même intensité au processus global de marginalisation. « Le tout est à la fois plus et moins que la somme des parties » (Ibid, p. 114). Cette synthèse ne vise donc pas tant l'exhaustivité (le rappel de tous les éléments présents dans cet écrit) que la significativité (l'interaction signifiante et productrice de connaissances de différents éléments).

Par ailleurs, et dans la continuité de l'optique présentée ci-dessus, l'enjeu de cette synthèse est également de retrouver le programme scientifique que je me suis fixé au début de ce travail en explicitant ma posture épistémologique. Dans mon acception d'une recherche conçue comme un fait social total, le-la chercheur·se se doit en effet de développer une théorie sociale, mais aussi « une théorie politique (car derrière le projet scientifique et social, il y a un modèle de société) » (Bulot, 2008b, p. 6). C'est donc dans cette perspective, et à partir d'une conceptualisation de la notion de « marginalisation », que je propose dans ce chapitre :

- d'abord, une théorisation sociale de « la marginalisation comme processus de construction socio-discursive des espaces urbains », visant notamment à rendre compte de l'efficacité sociale des discours en lien avec mes questionnements de recherche sur les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales,

- puis une théorisation politique considérant « la marginalisation comme déconsidération sociale et politique » en posant notamment comme centrale la question de la reconnaissance sociale en termes de justice sociale.

1. La marginalisation comme processus de construction socio-discursive des espaces urbains

L'espace se construit socialement, mais aussi discursivement. Dans ce sens, la mise en mots de l'espace concourt à la mise en place de frontières. C'est ainsi à un processus de marginalisation qu'on assiste, c'est-à-dire à une mise à distance sociale, spatiale et discursive du reste de la société. Or, ce processus, il se met en place à travers la catégorisation et dépréciation de certains espaces urbains, associés métonymiquement à des individus, qui qualifient en retour ces mêmes espaces urbains. Afin de comprendre cette dynamique récursive, je me suis inscrit dès le début de cet écrit dans une approche interdisciplinaire qui cherche à penser la dialectique ternaire espace-social-langage. Dans ce sens, il s'agissait donc d'appréhender dans ce travail les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales à l'aune d'une conception du langage comme agent et producteur des rapports sociaux. Dans cette perspective, la théorisation sociale proposée ici a pour objectif de rendre compte de l'efficacité sociale des discours, c'est-à-dire de la manière dont ils contribuent à la production sociale des espaces urbains.

De manière plus spécifique, je me suis intéressé dans cette démarche de recherche à la production et la reproduction des quartiers dits prioritaires. La notion de « production » des espaces urbains renvoie ici à la conception de Lefebvre : « Elle veut dire que l'on ne considère pas l'espace comme une donnée *a priori* soit de la pensée (Kant), soit du monde (positivisme). On voit dans l'espace le déploiement d'une activité sociale » (Lefebvre, 1972, p. 46) Le fait de parler de *production des espaces urbains* est ainsi une manière pour moi de mettre l'accent sur le caractère fondamentalement social de l'espace (et dans cette recherche fondamentalement socio-discursif). Dans cette perspective, et modestement, la théorisation sociale que je vais développer dans cette partie vise à répondre, dans le cas des quartiers dits prioritaires, au questionnement posé par Lefebvre en 1972 : « Quel est le rapport entre l'espace mental (perçu, conçu, représenté) et l'espace social (construit, produit, projeté, donc notamment l'espace urbain), c'est-à-dire entre l'espace de représentation et la représentation de l'espace ? » (Lefebvre, 1972, p. 31). Pour ce faire, je propose dans les lignes qui suivent une conceptualisation sous une forme schématique qui permet de montrer dans une dynamique

réursive la manière dont les discours et les représentations participent à un processus de marginalisation des quartiers dits prioritaires.

Avant de s'attarder sur cet essai de conceptualisation, il est important de signaler que la proposition schématique ci-dessous s'inscrit dans un essai de formalisation d'une approche pensant la dialectique spatio-socio-discursive. Du fait d'une conceptualisation sous forme de schéma, il semble inévitable de perdre de la complexité des phénomènes sociaux en jeu. Si elle est donc indubitablement perfectible, et si elle mérite d'être mise à l'épreuve dans des recherches ultérieures, cette conceptualisation a l'ambition de susciter des questionnements et des critiques qui sont au fondement même d'une démarche scientifique s'inscrivant dans un paradigme de production de connaissances. Dans le même temps, c'est aussi au prix de cette perte de complexité que cette conceptualisation peut aussi trouver toute sa valeur heuristique. J'ai ainsi pu mettre cette proposition schématique à l'épreuve lors des différentes médiations réalisées au sein de Rennes Métropole. Elle a permis de sensibiliser les personnes présentes justement sur la complexité des processus à l'œuvre. Dans ce sens, et indirectement, l'approche schématique m'a également permis de mettre en avant le caractère nécessairement pluriel des « solutions » pouvant être envisagées et de sortir ainsi de l'illusion des solutions clés en main (implicitement ou explicitement demandées).

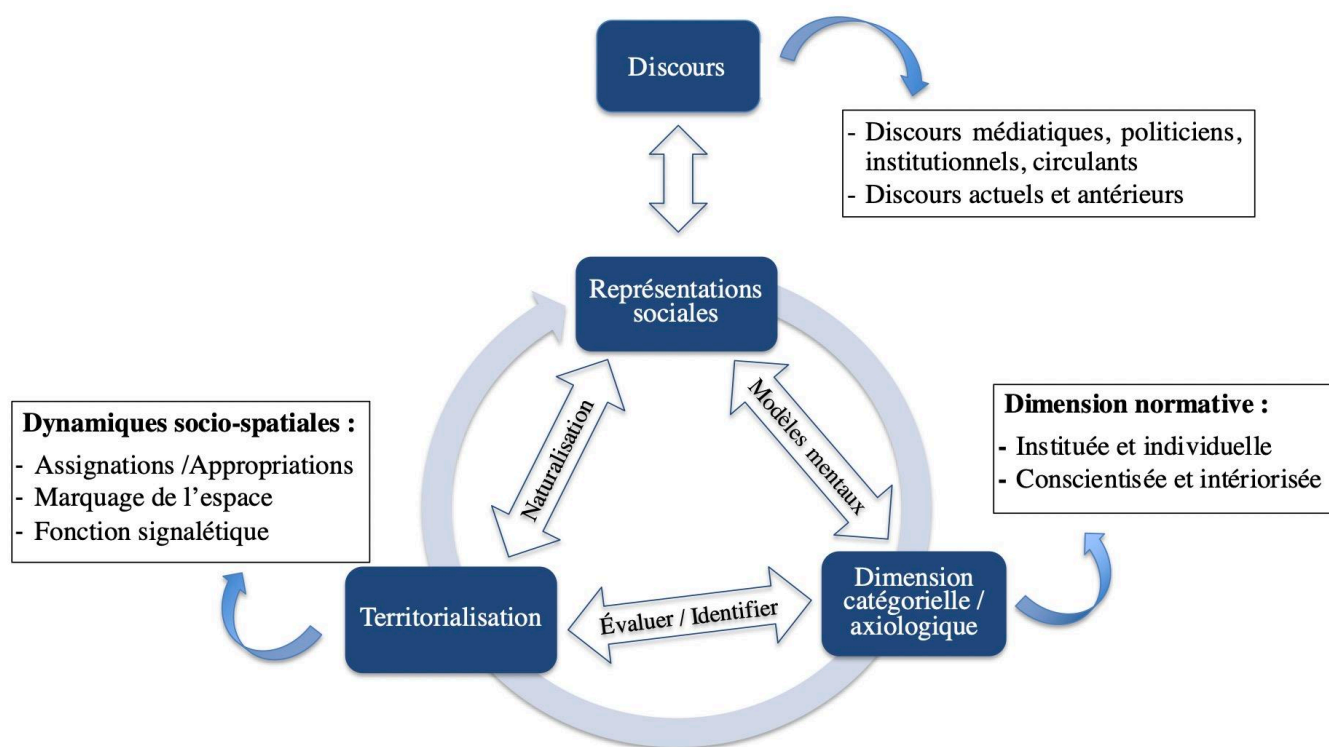


Figure 39. Essai de conceptualisation de la marginalisation comme processus de construction socio-discursive des espaces urbains.

Je propose maintenant d'expliciter cet essai de conceptualisation.

Tout d'abord, il s'agit de partir tout en haut du schéma. C'est en premier lieu l'importance de l'univers discursif entourant les quartiers dits prioritaires qui est mis en évidence. Cet univers discursif, il comprend aussi bien les discours médiatiques, les discours politiques que les discours institutionnels ou circulants. L'ensemble de ces discours qui interagissent à un moment donné sont particulièrement prégnants dans le cas de ces espaces urbains institués en tant que « problème de société » (Borrell, 2017, p. 8). Ce ne sont pas « seulement » des espaces géographiques, ils sont mobilisés à chaque fois qu'il s'agit d'exemplifier ou d'appuyer les discours sur diverses questions sociétales.

Dans ce sens, il s'agit aussi d'avoir à l'esprit qu'il est fondamental de s'intéresser à ce que les discours peuvent convoquer et ce qu'ils peuvent provoquer. Tout discours est nécessairement produit et interprété en fonction des discours antérieurement produits sur le même sujet. Les mots et les usages nous mettent alors dans une certaine disposition pour penser le monde social et agir dans celui-ci. « Les représentations, en tant qu'elles construisent une organisation du réel à travers des images mentales elles-mêmes portées par du discours [...] sont incluses dans le réel, voire sont données pour le réel lui-même » (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 503). On arrive ici au deuxième point de l'essai de conceptualisation.

Van Dijk explique en effet que les représentations sociales sont « contextualisées dans des modèles mentaux stockés dans la mémoire épisodique » (Van Dijk, 2006, p. 4). Cette conception permet de retrouver directement l'importance de la mémoire discursive puisque la mémoire épisodique fait référence en psychologie cognitive à la mémoire des événements vécus en lien avec leurs contextes d'apparition. Au vu de l'effet de « visibilisation » autour de ces espaces urbains, cet aspect est primordial et il amène à considérer la mémoire discursive comme une mémoire éminemment sociale. Cette mémoire se laisse notamment à voir dans le caractère performatif des dénominations ou de la morphologie urbaine. Les toponymes, qui renvoient à la manière de nommer ces espaces urbains, sont performatifs dans le sens où ils renvoient à la cristallisation « quasi-automatique » de discours sur l'insécurité, l'immigration ou encore la pauvreté.

Dans le même sens, j'ai également montré la présence d'une morphologie performative dans le cas des quartiers dits prioritaires. La morphologie urbaine sous forme de tours et de barres, du fait de leur localisation géographique, est en effet directement interprétée en lien avec une mémoire discursive sur ces espaces urbains. C'est ainsi à travers la mobilisation de cette mémoire (et des représentations) que l'individu donne un sens, dans son discours, à la ville qui l'entoure et pose ainsi des repères vis-à-vis de lui-même et des autres. Le concept de mémoire

sociolinguistique est parfaitement adapté ici. Ce concept renvoie à « la mise en mots de l'espace dévolu à la ville et assumé par le locuteur comme donnant sens à son identité (individuelle, sociale et, partant, linguistique) » (Bulot, Veschambre, 2006, p. 34).

Afin de comprendre justement comment cette mise en mots se met en place, il est nécessaire de revenir avant sur la manière dont les modèles mentaux vont amener l'individu à appréhender le monde social qui l'entoure. La grille de lecture mobilisée peut alors se comprendre à travers trois dimensions : la catégorisation, l'axiologisation et une dimension normative.

« On 'fait' des différences à travers des processus de catégorisation du monde » (Dhume, 2014, p. 5). Si la catégorisation permet de « faire des différences », l'axiologisation renvoie quant à elle au processus qui évalue et hiérarchise ces différences sur une échelle de valeurs. « Pour rendre intelligible l'hétérogénéité du monde, les locuteurs ont besoin de mobiliser des catégories de personnes, de lieux, de pratiques, de signes, renforçant ainsi l'homogénéisation d'un groupe de personnes ou de pratiques » (Canut et al., 2018, p. 187). Ces catégorisations peuvent ainsi être mobilisées afin d'évaluer et de hiérarchiser des personnes et des espaces. C'est ce phénomène que je nomme axiologisation. Ces deux processus doivent enfin quant à eux être compris en lien avec des normes qui sont construites institutionnellement, mais aussi individuellement. C'est cette dimension normative qui permet de comprendre le passage de la catégorisation à l'axiologisation.

La dimension langagière tient une place prépondérante dans les processus de normalisation « qui sont de l'ordre du discours collectif et donc d'une forme de conscientisation des normes » (Bulot, 2008a, p. 20). Si les normes sont parfois conscientisées, elles sont aussi selon mon expérience de terrain le plus souvent intériorisées. On touche ici à la construction idéologique des discours qui amène à la mise en place d'une forme de prêt-à-penser et prêt-à-parler sur ces espaces urbains. Cet aspect peut s'entrevoir à travers ce que j'ai appelé dans ce travail « les présupposés » de la politique de la ville qui prennent notamment la forme de plusieurs notions, se laissant à voir comme des évidences, et guidant l'action publique sur ces espaces urbains. Ces présupposés constituent alors « toujours un code à partir duquel la communication entre les sujets devient possible » : on touche ici à « l'effet de communication » propre au discours idéologique (Castells, 1972, p. 276).

Les discours produits autour des quartiers dits prioritaires sont ici exemplaires. La catégorisation de « quartiers » devient le point d'appui pour la production de discours idéologiques où il est possible de voir transparaître l'expression d'une dimension normative. *« L'enjeu c'est de normaliser alors quand on dit normaliser c'est un terme générique / normaliser un quartier c'est c'est le faire revenir au niveau de la ville [<enqNK> : hum] niveau*

imaginons une ville avec 3 quartiers qui sont en dessous des autres au niveau topographiques / c'est de les faire remonter au niveau de la ville, mais ça c'est c'est simplement une illustration /, mais c'est aussi de l'enjeu c'est de les faire se connecter entre eux entre les quartiers et de les faire connecter au centre-ville et au reste de la ville » (Charles_71). La normalisation souhaitée de ces espaces urbains est ainsi au centre de la politique de la ville où le « centre-ville », qui ne peut se comprendre comme uniquement géographique, joue le rôle de la référence à atteindre et la mixité sociale comme principe idéologique permettant d'y arriver. L'enjeu semble donc du côté d'une injonction à la « normalisation » qui vient notamment révéler le deuxième effet du discours idéologique déjà mis en évidence dans cet écrit : « l'effet de légitimation » qui « rationalise certains intérêts, afin de présenter leur domination comme expression de l'intérêt général » (Castells, 1972, p. 276).

À partir de cette manière de « faire des différences » et de les hiérarchiser en lien avec une dimension normative, il est maintenant possible de revenir à la mise en mots de l'espace. Pour cela, il peut être utile de mobiliser la notion de territorialisation dans une dynamique socio-discursive. Dans mon travail, il m'est apparu essentiel de m'intéresser dans une approche compréhensive à la manière dont les personnes construisent une intelligibilité de la ville, dans la ville et sur la ville, c'est-à-dire à la manière dont les personnes donnent un sens à l'espace urbain. Cette intelligibilité de la ville se construit à travers des effets de catégorisation et d'axiologisation (évaluation et identification) qui produisent des effets de sens (fonction signalétique). Il découle de ces processus une frontiérisation de l'espace urbain, une séparation de celui-ci en plusieurs espaces marqués par la territorialisation dont ils font l'objet.

La territorialisation, dans une perspective sociolinguistique, est un processus qui cherche à rendre compte de la production socio-discursive de l'espace. Les « habitants d'une ville ont conscience de leur appartenance à une entité qui est uniforme et isolable » (Bulot, 2008b, p. 4). Cet aspect est intéressant, car il permet ensuite à Bulot de souligner alors une tension inhérente à la construction de toute identité sociale, entre besoin d'appartenance à une communauté, et besoin de se différencier et de légitimer sa présence en rapport à autrui. Les personnes organisent ainsi continuellement l'espace urbain et posent des séparations en fonction des groupes sociaux associés à tel ou tel espace de la ville. Les discours produits sont ainsi pris dans « une constante construction/déconstruction des espaces sociaux ; ils savent y poser des distinctions socio-spatiales fortes pour eux-mêmes ou pour autrui » (Bulot, 2008b, p. 4).

Comment cette construction/déconstruction des espaces s'opère-t-elle ? On peut s'appuyer ici sur la territorialisation sociolinguistique telle qu'elle a été développée et conceptualisée par Bulot dans plusieurs de ses travaux. Je vais rendre compte ici de ma compréhension de celle-ci en ne m'arrêtant que sur les points qui me paraissent éclairants pour

la suite de mon propos. Afin que le·la lecteur·rice puisse se repérer, je précise que le processus de territorialisation que je propose de développer maintenant correspond sur le schéma proposé à la flèche portant les mentions « Évaluer/Identifier ».

Trois temps liés et systématiques sont à distinguer :

1. « **la circonscription** (la mise en place discursive des limites) ».
2. « **la définition** (la mise en mots des attributs définitoires) ».
3. « **la production** (la mise en place des frontières) ».

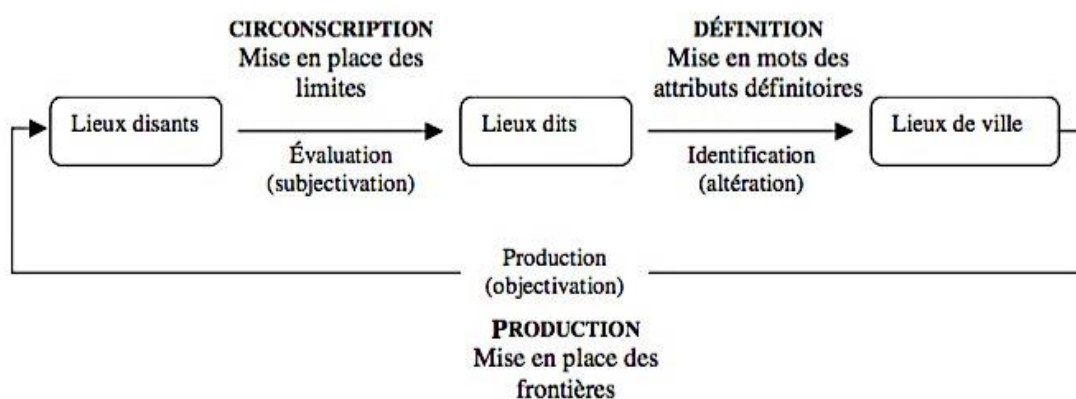


Figure 40. Conceptualisation du processus de territorialisation sociolinguistique (Bulot, 2002).

1. Le temps de **la circonscription** permet de poser dès le début une distinction entre lieux et espaces qu’il s’agit d’explicitier. Le lieu est « un objet bien réel, ancré dans la matérialité et auquel on attribue des valeurs, en opposition à l’espace (avec ou sans qualificatif pour le préciser) conçu comme concept » (Fournier, Raoulx, 2014, p. 362). La dalle Kennedy est bien en cela un lieu, qu’il est possible de circonscrire matériellement et de lui attribuer ensuite des valeurs. À une échelle plus grande, et dans le cas des quartiers prioritaires cependant, tout le quartier peut avoir tendance à jouer le rôle de lieu tant il est repérable et caractérisable morphologiquement. En revanche, ce travail de recherche s’intéresse essentiellement à « l’image » (Ledrut, 1973) dans une perspective de stigmatisation sociale : c’est donc le concept même de quartiers dits prioritaires qui est interrogé à travers des questionnements sur des lieux spécifiques. Cela justifie l’utilisation de termes d’espace que j’ai le plus souvent privilégié.

La circonscription s’opère donc à travers les lieux. Cela commence alors avec les « lieux disants » comme les appelle Bulot. Ces lieux disants ce sont les lieux tels qu’ils sont partagés par tous les locuteur·rice·s. Au « commencement » pourrait-on dire (car il faut bien commencer quelque part), tous les locuteur·rice·s catégorisent ainsi l’espace de la même manière (Bulot,

2008a, p. 15). Les locuteurs-rices évaluent alors les lieux disants afin de s'appropriier l'espace, ou au contraire de l'assigner, à travers notamment la redésignation (association référentielle occasionnelle) ou la redénomination (association référentielle durable) (Bulot, 2002, p. 102). Les lieux disants deviennent alors des lieux dits. C'est en écho à cette conceptualisation que je parle dans cet écrit de quartiers *dits* prioritaires. *Il y a « toujours un lexique spécial quartier populaire, la sémantique quartier : REP⁹⁶, ZSP⁹⁷, et tu rajoutes et tu rajoutes. Il faut ramener du normal entre guillemets, il n'y a pas de changement sémantique à faire par rapport à ces quartiers-là. Les gens en ont marre des annotations à côté de... » (Clément, ancien animateur socio-sportif et habitant de Maurepas).* Dans le cas de ces quartiers, un tel processus de redésignation et de redénomination fait directement écho à la quasi-classe d'équivalence mobilisée afin de nommer ces espaces urbains : quartiers sensibles, quartiers difficiles, quartiers d'habitat social, quartiers prioritaires, etc. Ce processus permet alors d'entrer dans un double processus.

- D'une part, un processus de « mise en place de limites » : ces quartiers sont délimités justement, circonscrits par des caractéristiques repérables morphologiquement ou statistiquement par exemple.
- D'autre part, un processus de « subjectivation » de l'espace, qui « engage à le rendre propre à un individu ou à une catégorie d'individus » (Bulot, 2002, p. 102). L'inscription des processus d'appropriation et d'assignations commence ici à jouer pleinement leurs rôles.

La circonscription permet ainsi de commencer à instituer un dedans et un dehors que j'ai mis en avant dans ce travail en parlant de la mise en place de frontières. La valeur axiologique différente entre le dedans et le dehors dépend alors essentiellement des attributs associés au quartier, et au groupe d'individus auquel celui-ci est associé.

2. Après la circonscription, il s'opère alors la « mise en mots des attributs définitoires ». C'est le temps de **la définition** dans la conceptualisation de Bulot. Les lieux ne sont alors plus uniquement circonscrits (lieux dits), mais aussi identifiés, c'est-à-dire qu'ils sont associés à des attributs qui les définissent. Les lieux dits deviennent des lieux de ville. Bulot parle alors de « dénominations urbanisées » (Bulot, 2008a, p. 18), c'est-à-dire renvoyant à la « confusion entre la distance géographique (qui semble ne pas être sujette à interprétation) et la distance sociale (qui paraît tout aussi objective, mais pas nécessairement valorisante pour celui qui la constate) » (Bulot, 2008a, p. 16). Autrement dit, les lieux de ville donnent à voir les lieux dits

⁹⁶ Réseau d'éducation prioritaire

⁹⁷ Zone de sécurité prioritaire

comme des données objectivées alors qu'ils renvoient à la mesure de la distance sociale. C'est pour cette raison que je parle notamment d'une mise à distance d'un centre qui ne peut se comprendre comme uniquement géographique. Les quartiers dits prioritaires, en plus d'être *dits* justement, sont associés à un certain nombre de caractéristiques qui tendent à les définir comme « le pire comme lieu d'habitation » et une menace pour l'unité de la ville, voire de la nation (Duarte, 2000, p. 30). On peut citer ici les grandes figures mises en avant dans cet écrit : la pauvreté, l'étrangeté ou l'insécurité. Ce processus a des implications fortes quant à l'espace vécu comme j'ai pu le montrer (dynamiques d'appropriations, fonction signalétique du marquage de l'espace, retournement du stigmaté par l'espace, etc.).

3. Enfin, il se met en place le temps de **la production**. « Par retournement idéologique, les lieux de ville deviennent les formes discursives (perçues alors comme objectives) qui produisent l'illusion opératoire que l'espace citadin ne donne à voir que l'occupation spatiale alors qu'il renvoie nécessairement à une dynamique de la ségrégation et de la discrimination sociale » (Bulot, 2002, p. 103). L'évaluation et l'identification faites en amont font l'objet d'une objectivation. La production socio-discursive ayant abouti à la mise en place des lieux de ville est alors présentée comme une donnée *objective*. Le caractère éminemment social du processus est ainsi invisibilisé. Les lieux de ville sont alors présentés comme des lieux disants qui sont partagés par tous les locuteur·rice·s. La mise en mots de l'espace donne ainsi à voir une réalité perçue comme objective alors qu'elle renvoie à une hiérarchisation sociale par l'espace et donc à un processus de marginalisation. Le dernier temps de la territorialisation est ainsi celui de la reproduction.

Ce troisième point est primordial et il se laisse à voir dans ma proposition de conceptualisation à travers la dernière flèche et la notion de « naturalisation ». C'est la naturalisation qui fait s'inscrire la construction socio-discursive de ces espaces urbains dans une dynamique récursive. Succinctement, on pourrait dire que tout ce que j'ai décrit jusqu'à présent relève d'une construction sociale, et plus spécifiquement d'une construction socio-discursive : de l'univers discursif aux représentations, des dimensions catégorielles et axiologiques à la territorialisation. Or, la naturalisation, c'est justement ce qui vient invisibiliser cette construction sociale et la faire apparaître comme relevant de l'ordre naturel des choses : il ne peut en être autrement.

On retrouve ici le lien avec mon acception de l'idéologie. Je rappelle en effet que l'idéologie s'appuie sur deux principes qui se laissent à voir derrière le prêt-à-penser et le prêt-à-parler qu'elle produit : d'une part, l'exclusion des alternatives de pensée, d'autre part, un

principe de naturalisation qui tend à instaurer l'idéologie comme relevant de l'ordre naturel des choses. L'espace et sa production sont ici pleinement idéologiques.

« L'espace est politique et idéologique. C'est une représentation littéralement peuplée d'idéologie. Il y a une idéologie de l'espace. Pourquoi ? parce que cet espace qui semble homogène, qui paraît donné d'un bloc dans son objectivité, dans sa forme pure, tel que nous le constatons, est un produit social » (Lefebvre, 1972, p. 53)

Ainsi, ce qui s'exprime à travers la dynamique hélicoïdale de ma proposition de conceptualisation, c'est l'idéologie considérée comme une « force illocutoire », c'est-à-dire comme une force qui guide cette construction socio-discursive et qui se traduit à travers elle. Cette idéologie est alors productrice, mais aussi et surtout reproductrice. À sa manière, c'est ce qu'exprime Berthaut dans son enquête ethnographique sur les discours médiatiques où il s'agit de montrer la réalité « objective » (c'est-à-dire extérieure à toute construction sociale) et attendue (car la seule qui puisse exister du fait du processus de naturalisation). (Berthaut, 2013, p. 215)

Les personnes ne sont pas pour autant déterminées par cette idéologie bien qu'elle fasse peser, en tant que force illocutoire, une contrainte indéniable sur celles-ci. Ce serait contradictoire à ma posture épistémologique, mais aussi avec mon expérience de terrain qui a mis en évidence la capacité réflexive et interrogeante aussi bien des habitant·e·s que des professionnel·le·s. Dans le même temps, cela n'empêche pas en effet ces mêmes personnes de « contre-interpeler » cette idéologie, c'est-à-dire de faire preuve d'une subjectivité qui leur est propre et qui leur permet de critiquer ces discours idéologiques et d'en produire de nouveaux. Elles ont ainsi une capacité de « contre-interpellation » (Lecerclé, 2019) quant à cette construction socio-discursive des quartiers dits prioritaires. Tout l'enjeu semble alors de créer des espaces propices à des ruptures dans les énoncés idéologiques, c'est-à-dire « des moments de fissuration des schémas idéologiques et de décomposition de leur cohérence antérieure sous le coup des paradoxes occasionnés par des disjonctions entre énoncés affirmatifs et pratiques effectives [qui peuvent être réflexives] » (Voirol, 2008, p. 75). Ce sont ces espaces que j'ai cherché modestement à ouvrir au sein de la collectivité à travers les médiations sociolinguistiques et les médiations filmiques entreprises à partir du documentaire. Il a alors été possible de repenser le regard porté sur les quartiers dits prioritaires, mais aussi la posture professionnelle ou encore les dynamiques sociales des apports à l'espace.

C'est à ce prix qu'il est possible d'interroger la naturabilité des quartiers dits prioritaires et le processus sous-jacent qui tend à décider de la légitimité de l'inscription dans l'espace de certaines pratiques sociales qui ne répondent pas (ou pas assez) à une norme qui est posée comme devant être le référentiel de tous·tes. Cette illégitimité participe alors pleinement au

processus de mise à distance sociale, géographique et discursive de ces espaces urbains et de leurs habitant·e·s. Je qualifie ainsi ces espaces urbains de marginalisés afin de rendre compte de cette triple mise à distance dans une perspective de théorisation sociale. Cette triple mise à distance induit cependant et également une déconsidération sociale et politique. C'est cette perspective de théorisation politique que je propose maintenant de développer.

2. La marginalisation comme déconsidération sociale et politique

En montrant que ces espaces urbains sont avant tout une construction sociale, et plus spécifiquement ici dans mon approche, une construction socio-discursive, il s'agissait de sortir de la naturalisation qui semble inhérente à ces espaces urbains et qui tend à « faire passer pour évidentes des catégories comme le 'quartier', la 'banlieue', etc. qui sont autant de constructions sociales » (Hambye, 2008, p. 39). Or, ces catégories renvoient implicitement à une délégitimation sociale qui prend de nombreuses formes et qui vient étayer et justifier la volonté de « normalisation » des quartiers dits prioritaires (et cela dès la nomination qui attribue quasi-automatiquement des traits spécifiques qui définissent ces espaces urbains, mais surtout leurs habitant·e·s). La mise à jour de cette construction socio-discursive est ainsi primordiale puisqu'elle induit un double processus de catégorisation et d'axiologisation qui tend à distribuer les places de chacun·e. « *c'est vrai qu'il y a une classification qui fait que on met des personnes d'une certaine catégorie dans une grille* » (Marie, habitante de Maurepas). Cette grille de lecture, elle se met en place en s'appuyant notamment sur l'espace en tant que produit et attribut du social. Dikeç écrit ainsi à propos de la construction discursive « des banlieues » :

« D'une part, on trouve certains groupes de la population qui vivent dans des quartiers dégradés des périphéries urbaines. D'autre part, ces quartiers, sous l'appellation générale de « banlieue », sont utilisés pour évoquer les problèmes de la société comme ressortissant de ces lieux de "manque" (manque d'ordre, manque de respect pour la loi, manque d'urbanité, etc.) ou de "surplus" (trop d'immigrés, trop de criminalité, etc.), comme outil de réification des peurs. Les habitants de tels lieux ne "restent" pas seulement spatialement dans ces quartiers stigmatisés, ils sont aussi socialement et politiquement déconsidérés (remaindered), comme groupes à gouverner d'en haut, à "intégrer", à "inclure", rejeter, ou contenir. Ils sont trop différents, trop pauvres, trop violents, pas assez intégrés, pas assez "français", pas assez urbains » (Dikeç, 2009, p. 3)

Dans la continuité de Dikeç, ce sont ainsi les implications sociales et politiques du processus de marginalisation conceptualisé précédemment que je souhaite mettre en avant dans les lignes qui suivent : je parlerai ainsi de déconsidération sociale et politique. Afin

d'appréhender cette déconsidération, je propose de m'appuyer notamment sur les réflexions de deux philosophes : celles portées par Honneth sur la reconnaissance sociale (Honneth, 2013) et celles portées par Fraser concernant la justice sociale (Fraser, 2005). La mobilisation de ces deux auteur·rice·s en fin d'écrit dans cette synthèse interprétative doit se comprendre au vu de la place que ces deux pensées occupent dans mon travail de recherche. En effet, la question de la reconnaissance sociale dans une perspective de justice sociale n'était pas un cadre de pensée que j'avais posé en amont de mon travail afin de penser mon objet de recherche, à l'instar par exemple de la dialectique socio-spatio-discursive.

L'importance de la reconnaissance sociale doit plutôt se comprendre ici comme l'aboutissement de ma pensée et des interprétations que je propose dans cet écrit. Les réflexions d'Honneth et de Fraser m'ont en effet permis de penser « après-coup » et de manière transversale les analyses produites. C'est bien en effet l'articulation et l'imbrication des éléments précédents dans cet écrit qui donnent toute la cohérence et la pertinence de venir mobiliser ces deux auteur·rice·s. Dans une manière peut-être moins linéaire d'écrire la recherche, il est donc tout naturel qu'ils apparaissent maintenant dans cette synthèse interprétative qui vise à donner à la fois un éclairage nouveau et une signification commune à des éléments présentés de manière éparse tout au long des chapitres précédents.

2.1. De la reconnaissance à la considération

La mise sur le devant de la scène de la notion de reconnaissance sociale est en grande partie redevable aux travaux d'Axel Honneth (Honneth, 2013 ; 2015). Dans son approche critique de la société, le chercheur propose une théorisation sociale et morale de la constitution des rapports sociaux. Ce qui est alors premier selon lui dans cette constitution des rapports sociaux, ce sont les blessures morales et les expériences subjectives d'un déni de reconnaissance (Renault, 2017, p. 13). « La théorie sociale que je propose a un fondement psychologique et moral parce qu'elle a pour point de départ les sentiments de mépris, d'humiliation et de déni de reconnaissance. Selon moi, nous sommes psychologiquement des personnes extrêmement sensibles et vulnérables à la manière dont la société nous traite » (Halpern, Honneth, 2011, p. 106). L'auteur distingue alors trois principes qui déterminent les attentes de reconnaissance de chaque personne. Ces principes sont eux-mêmes mis en lien avec trois sphères de reconnaissance qui peuvent interagir entre elles et qui permettent d'identifier les conséquences d'un manque de reconnaissance (Ibid) :

- « Le principe de l'amour dans la sphère de l'intimité. L'amour (ou la sollicitude) désigne ici tous les rapports affectifs forts qui nourrissent les rapports amicaux,

amoureux, familiaux. C'est grâce à l'expérience de l'amour que chacun peut accéder à la confiance en soi [...].

- Le principe de la solidarité dans la sphère de la collectivité. Pour pouvoir accéder au sentiment d'estime de soi, chacun, notamment dans le travail, doit pouvoir se sentir considéré comme utile à la collectivité, en lui apportant sa contribution.
- Le principe de l'égalité dans la sphère des relations juridiques. Chacun doit pouvoir sentir avoir les mêmes droits que les autres individus pour développer ainsi le sentiment de respect de soi ».

Le manque de reconnaissance peut ainsi impacter « la confiance en soi », le « respect de soi » ou encore « l'estime de soi » selon la sphère considérée (Honneth, 2013). Dans ce sens, l'expérience subjective d'un déni de reconnaissance peut avoir des conséquences importantes quant à la vision que l'on pourra développer de soi. On retrouve d'ailleurs la même perspective dans la pensée de Taylor lorsqu'il écrit que « La reconnaissance n'est pas simplement une politesse que l'on fait aux gens : c'est un besoin humain vital » (Taylor, 1994, p. 42). L'idée fondamentale sous-jacente tient à une conception de l'identité qui est nécessairement intersubjective et dialogique : la construction de sa propre identité passe par une reconnaissance mutuelle. Autrement dit, « la reconnaissance par les autres est [...] essentielle au développement d'une conscience de soi » (Fraser, 2005, p. 74) . La reconnaissance est donc bien *sociale* et elle est fondamentale au vu de son rôle prépondérant dans la construction identitaire des personnes. Et c'est une théorie de la reconnaissance sociale *réciproque* que propose Honneth puisque les attentes de reconnaissance doivent être comprises dans une perspective intersubjective. L'attente de pouvoir être traité d'égal à égal provient et préside à toute rencontre intersubjective. « Contrairement à la connaissance, qui est un acte cognitif non public, la reconnaissance dépend de médiums qui expriment le fait que l'autre personne est censée posséder une "valeur sociale" » (Honneth, 2015, p. 230). Le médium mis en avant dans cette recherche, c'est notamment celui du langage qui s'exprime à travers les discours produits vis-à-vis des quartiers dits prioritaires et de leurs habitant·e·s.

J'ai pu mettre en évidence à plusieurs reprises dans cet écrit l'expérience subjective d'un déni de reconnaissance qui vient notamment impacter l'« estime de soi ». Cette expérience s'exprime en effet, dans les entretiens ou le documentaire, à travers le vécu de la stigmatisation par des habitant·e·s qui « *reçoivent* » et « *vivent* » l'image de leur quartier, qui se sentent « *délaissés* » et qui veulent « *se barrer de leur quartier de merde* », « *un quartier de clando* » où « *il n'y a même plus de poubelles* ». « *Qu'est-ce qu'on fait des gens comme nous ? on a l'impression d'être des gouttes d'eau dans la mer* » (Amina, habitante de Villejean).

« Concluons donc par l'énoncé de la question qui demeure centrale : la reconnaissance sociale et politique des quartiers populaires. Le discours sur la mixité fait des quartiers populaires des espaces pathologiques. Ce faisant, la société renvoie aux habitants de ces quartiers une image d'eux-mêmes qui est d'une grande violence symbolique. Être constamment désignés comme les habitants de "quartiers difficiles" ou de "zones de non droit" n'aide pas à se sentir reconnus : on ressent plutôt le mépris » (Charmes, 2009, p. 13)

La pensée d'Honneth a un fondement psychologique et moral qui est une dimension essentielle puisqu'elle fait directement écho à plusieurs égards à mon expérience de recherche. Pour autant, je souhaite développer ici une théorisation politique autour de la perspective d'une reconnaissance sociale, qui impacte l'estime de soi au vu du « mépris » ressenti, mais aussi et surtout au vu de ses implications en termes de justice sociale et d'assignation des places dans la société. C'est ce que je vais maintenant mettre en évidence en m'appuyant notamment sur la pensée de Nancy Fraser. L'intérêt de cette pensée pour mon propos est double. D'une part, cette pensée garde l'idée de l'importance de la condition intersubjective de la reconnaissance qui se réalise avant tout par le langage. D'autre part, elle permet de sortir d'une perspective qui serait uniquement identitaire pour penser une perspective statutaire. L'autrice propose en effet de parler de déni de reconnaissance afin de faire référence au refus d'un « statut de partenaires à part entière dans l'interaction sociale ». Le déni de reconnaissance doit alors s'appréhender en termes de justice sociale puisque, ce qui est empêché, c'est le fait de pouvoir participer à la vie sociale et politique sur un strict pied d'égalité.

Ces deux pensées ne s'opposent pas, elles doivent plutôt être pensées dans une forme de complémentarité. Il semble d'ailleurs important de souligner ici que la question d'un traitement d'égal à égal est aussi au centre de la pensée d'Honneth, mais celui-ci semble la comprendre essentiellement dans une perspective d'autoréalisation individuelle. Par ailleurs, la question de la justice sociale n'est pas totalement absente non plus des réflexions du philosophe allemand. Pour celui-ci, c'est la déception des attentes de reconnaissances qui crée le sentiment d'injustice et c'est pour cela que les blessures morales doivent être le point de départ de toute approche critique de la société. Si la justice sociale est donc bien présente dans la pensée de cet auteur, celle-ci est avant tout pensée en termes de « pathologies sociales » et, à nouveau, d'autoréalisation individuelle. « Je décris comme des pathologies sociales les déficiences sociales au sein d'une société qui ne découlent pas d'une violation des principes de justice communément acceptés, mais des atteintes aux conditions sociales de l'autoréalisation individuelle » (Honneth, 2015, p. 35). Par ce déplacement, des principes de justice à l'expérience subjective d'injustice, Honneth met ainsi en avant le fait que l'injustice ne peut être construite de manière purement théorique à travers des principes posés en amont et qu'il est nécessaire de penser en premier lieu l'expérience subjective d'injustice et, donc les manquements et les empêchements à des dynamiques d'autoréalisation individuelles. Si c'est

bien à partir de l'expérience subjective que je pense la question de la justice sociale comme le propose Honneth, je m'attacherai cependant à penser dans cette synthèse le déni de reconnaissance dans la continuité de Fraser, c'est-à-dire non seulement comme « affaire de réalisation de soi » (bien que cette dimension soit importante), mais surtout comme injustice sociale.

« Deux philosophes de premier plan, Charles Taylor et Axel Honneth, considèrent la reconnaissance comme étant affaire de réalisation de soi. À cette conception j'oppose une idée de la reconnaissance qui relève de la justice. [...] Il faut plutôt déclarer injuste le fait que des individus et des groupes se voient dénier le statut de partenaires à part entière dans l'interaction sociale en conséquence de modèles institutionnalisés de valeurs culturelles dont ils n'ont pas participé à la construction sur un pied d'égalité, et qui déprécient leurs caractéristiques distinctives ou les caractéristiques distinctives qui leur sont attribuées. [...] Se voir dénier la reconnaissance de ce point de vue, ce n'est pas simplement être victime des attitudes, des croyances, des représentations méprisantes, dépréciatives ou hostiles des autres. C'est être empêché de participer en tant que pair à la vie sociale, en conséquence de modèles institutionnalisés de valeurs culturelles qui constituent certaines personnes en êtres ne méritant pas le respect ou l'estime » (Fraser, 2005, p. 50).

Je propose ainsi de parler de « considération » afin de référer à la reconnaissance sociale en termes de justice sociale, et afin de faciliter la distinction entre cette perspective et la perspective précédente d'une reconnaissance sociale en termes « d'estime de soi ». C'est bien dans ce sens que je parle également à la suite de Dikeç de (dé)considération sociale et politique pour conceptualiser la marginalisation dans une perspective de théorisation politique.

Au vu des éléments mis en avant dans cet écrit, la perspective politique que je propose ici tend à ré-interroger l'ordre social et discursif établi en proposant de considérer différemment les habitant·e·s des quartiers dits prioritaires. Car, ce qu'il se joue notamment à travers ce déni de considération, c'est un refus fait à aux habitant·e·s des quartiers dits prioritaires d'une « parité de participation », à savoir « [...] le fait que certains groupes et individus se voient refuser la possibilité de participer à l'interaction sociale sur un pied d'égalité avec les autres » (Fraser, 2005, p. 50). Tout au long de ma recherche-médiation, j'ai ainsi cherché à travers diverses médiations scientifiques à agir sur « l'ordre policier » telle que le conceptualise Rancière : la « police » renvoie à « l'activité qui organise le rassemblement des êtres humains en communauté et qui ordonne la société en termes de fonction, de places et de titres à occuper » (Rancière, 2009, p. 114). Or, cette « police », le philosophe la comprend nécessairement en corrélation avec la politique qui renvoie précisément à l'activité conflictuelle ré-interrogeant et ré-instituant continuellement les places de chacun·e (Rancière, 2009, p. 115-116). Dans cette acception, la politique est ainsi l'activité qui vient perturber l'ordre policier. Modestement, le travail de chercheur-médiateur que j'ai mené s'inscrit précisément dans cette activité politique.

On retrouve ainsi l'ambition émancipatrice de ce travail où l'émancipation renvoie, à la fois à la transgression et à la ré-interrogation d'un ordre qui assignent les places à chacun·e, et à la fois à l'idée d'un processus devant être continuellement réinterrogé, réamorcé, retravaillé (Poirier, 2009, p. 380).

Par le langage, on construit un ordre des choses, les places de chacun·e, mais aussi ceux·celles qui peuvent parler et être entendu·e·s et ceux·celles qui ne le peuvent pas, ceux·celles dont les pratiques sociales sont légitimées et ceux·celles dont ce n'est pas le cas. L'espace urbain est construit discursivement, mais toutes les instances de parole n'ont pas le même pouvoir, symbolique notamment, pour imposer leur représentation de l'objet. Si les discours médiatiques et politiques peuvent contraindre « à appréhender la catégorie créée comme objet du réel » (Canut et al., 2018, p. 197), les habitant·e·s peuvent plus difficilement construire discursivement l'espace urbain, car ces dernier·ère·s sont avant tout institué·e·s dans une position d'illégitimité (qui renvoie notamment à une position d'infériorité sociale et d'exclusion de l'intérieur). Il y a un ordre du discours comme le disent à leur manière Rancière ou Dikeç, et cet ordre du discours produit et est produit par des institutions. « Le langage n'est pas matériel seulement en ce qu'il exerce une force matérielle sur les corps [...], mais en ce qu'il participe de la matérialité des institutions » (Lecerle, 2004, p. 98). Les institutions sont dans ce sens des « agencements collectifs d'énonciation » [...] (bâiments et appareils, institutions et discours) » (Lecerle, 2019, p. 95), elles participent à l'attribution d'une identité, d'une place, d'un rôle à jouer sur la scène sociale.

Ces considérations donnent d'autant plus d'importance aux espaces de médiations scientifiques qui ont été mis en place dans cette recherche afin d'interroger le « prêt-à-parler » institutionnel concernant les quartiers dits prioritaires. Et ce sont bien ces institutions, ces modèles institutionnalisés d'interprétation et d'évaluation des valeurs culturelles qui sont centraux dans l'approche de Fraser. « Dans la mesure où ces modèles de mépris et de mésestime sont institutionnalisés, ils entravent la parité de participation, tout aussi sûrement que les inégalités de type distributives » (Fraser, 2005, p. 50). Les attentes de reconnaissance sont structurellement insatisfaites du fait de modèles institutionnalisés de dépréciation sociale. Mon propos ici n'est pas alors de prétendre que ces espaces urbains sont des espaces socialement égalitaires et que les habitant·e·s de ces espaces ne sont soumis à aucune difficulté. Il s'agit au contraire, à côté et non à la place des questions d'inégalités matérielles et financières, de mettre en lumière la logique des discours sur les quartiers dits prioritaires et leurs implications sociales (délégitimation) et politique (assignation à des places du fait d'une déconsidération).

2.2. *Entre infériorité sociale et exclusion de l'intérieur : des marqueurs d'altérité*

Cette perspective d'une déconsidération sociale et politique se laisse à voir de manière transversale dans le film et dans l'ensemble de cet écrit. Je pense notamment ici à la mise en évidence de l'organisation de la marginalité autour de deux figures sociologiques : « l'étranger » et le « pauvre ».

Pour « l'étranger », l'injonction à la normalisation peut se comprendre comme une « injonction à *devenir commun* en adoptant les normes dominantes pour *ressembler* et enfin *disparaître* » (Simon, 2005, p. 243). L'inscription d'une étrangeté dans l'espace, qui serait trop saillante et trop visible représenterait ainsi une menace pour « l'identité nationale ». Cette menace, j'ai alors pu la mettre en exergue à travers mon travail de médiation sociolinguistique visant à interroger les notions de « mixité sociale » et de « communautarisme ». À travers différents marqueurs d'étrangeté, c'est donc une séparation entre un « Eux » et un « Nous » qui s'instaure et qui ne fait que rappeler à certain·e·s habitant·e·s leur statut « d'éternel étranger » qui les met à distance socialement de la communauté nationale. Pour le « pauvre », l'idée sous-jacente tient ici au fait que les valeurs et les modèles sociaux transmis par le « pauvre » tendent à être considérés comme nécessairement néfastes. Or, puisque le pauvre ne peut être considéré que comme pauvre (« son malheur »), et que les modèles sociaux et les valeurs qu'il transmet sont néfastes, il doit nécessairement être aidé pour changer ses normes sociales. Il est alors uniquement vu et considéré sous le prisme du « besoin » et du « manque ». Le·la professionnel·le tend alors à mobiliser une posture de sachant·e qui renvoie au fait de savoir ce qui est bon ou non pour les habitant·e·s. Tous ces éléments ne sont pas pour autant nécessairement conscientisés par les professionnel·le·s, ils relèvent d'une forme d'imprégnation et d'intériorisation de modèles culturels institutionnalisés. Cet aspect est important, j'y reviendrai plus loin.

Ces éléments mis en évidence séparément, pour la figure de « l'étranger » et pour la figure du « pauvre », renvoient en réalité à des questions semblables autour de la légitimation sociale de certaines pratiques sociales et de l'injonction à la « normalisation » qui en découle. Dans le cas de ces deux figures, il serait ainsi possible de parler de condition « altéritaire » dans la continuité de ce que Pap Ndiaye appelle la « condition noire » (Ndiaye, 2009). Cette condition renvoie à l'idée qu'on ne peut pas échapper à l'expérience subjective d'être vu et considéré comme noir (et étranger), quand bien même les personnes peuvent rejeter cette caractéristique identitaire à laquelle elles sont, d'une manière ou d'une autre, constamment renvoyées. S'il est possible de parler d'une condition altéritaire, c'est-à-dire d'une expérience vécue commune au « pauvre » et à « l'étranger », c'est parce que ce sont les deux mêmes

opérateurs de sens qui sont mobilisés derrière ces figures sociologiques : une position d'exclu de l'intérieur à travers des normes légitimées qui ne s'accomplissent pas ou pas assez, et une position d'infériorité sociale. Ces deux caractéristiques mises en avant dans le chapitre 7 permettent ainsi de comprendre la facilité avec laquelle les figures du « pauvre » et de « l'étranger » peuvent interagir afin de distribuer les places de chacun·e. « L'étranger » et le « pauvre » sont de fait des catégories socio-spatiales qui permettent de penser l'habitant·e de ces espaces urbains.

75_<enqNK> : *et donc effectivement à ça tu rajoutes ce que tu expliquais avant moi en tout cas je te le traduis avec mes mots, mais c'est cette idée que l'habitant de cet espace urbain il ne peut être considéré que dans une position passive / c'est-à-dire jamais actif quoi /*

76_<Xavier> : *voilà c'est un bénéficiaire on attend ça de vous /*

77_<enqNK> : *y compris dans les projets il faut que*

78_<Xavier> : ***c'est limite pas un être pensant / c'est pas un être pensant on ne demande pas aux gens / en plus quand on leur demande on ne les écoute pas [...]***

Si on retrouve bien l'idée d'infériorité sociale dans l'extrait ci-dessus, on entrevoit également le lien entre cette position d'infériorité sociale et la possibilité ou non de pouvoir être considéré comme une personne à part entière dans l'interaction sociale qui puisse être entendue. Le langage, au-delà des représentations dominantes dépréciatives véhiculées par les discours, joue ici un rôle essentiel dans la possibilité de pouvoir être entendu et *in fine* dans la mise à distance sociale ressentie. Dans le film, Abdoul m'exprime ainsi son ressenti vis-à-vis des institutions :

« et puis tu vas dire un truc ils vont pas te prendre au sérieux et puis / ils vont ils vont / ils vont t'esquisser ils vont hop ok ils vont te mettre de côté tout doucement t'as capté / ou bien ils vont te rembarrer avec les mots / avec les meilleurs mots de la langue de Molière » (Abdoul, 27'17)

« La perte de la voix engendrée par la perte de l'audition achève le processus d'invisibilité sociale. Ne plus être entendu, c'est ne plus être vu du tout » (Le Blanc, 2009, p. 6). Dans le cas des quartiers dits prioritaires, le processus d'invisibilité sociale vient par ailleurs se combiner avec des formes de sur-visibilité notamment médiatique et politique. Je fais notamment référence ici à la construction « des lieux médiatiques » (Raoulx, 2006, p. 15). Dans

ce sens, il serait peut-être plus juste de parler de « dépréciation sociale » plutôt que « d'invisibilité sociale ». Or, si certaines catégories de personnes peuvent être dépréciées, elles le sont notamment à travers la dépréciation de certains espaces urbains qui sont associés métonymiquement à ces catégories de personnes. Le langage permet alors de délimiter ces espaces, de les circonscrire, de les évaluer et de les hiérarchiser socialement.

Il n'est ainsi pas anodin qu'Abdoul se sente « *délaissé* » dans son quotidien, et de fait « *surpris* » quant à ma démarche de vouloir réaliser un documentaire « avec » lui. Je suis un « vrai » parce que je retourne lui dire bonjour, parce que je le *considère*. Cette expérience fait d'ailleurs écho à différentes situations qui ont émaillé mon terrain de recherche et qui ne semble pas se limiter à la situation rennaise comme a pu me le faire remarquer une professionnelle d'une autre ville de France lors d'une projection-débat : « *ce que j'entends aussi de ce que vous dites de ce qui ressort quand un jeune dit "bah je suis content que vous m'avez calculé" quand vous êtes repassé bah c'est que d'habitude on le fait pas quoi [...] et pour moi ça fait écho à beaucoup beaucoup de choses qu'on peut retrouver dans plein d'autres quartiers en fait / vraiment* ». À côté de l'expérience subjective d'une infériorité sociale, c'est donc bien ici l'expérience subjective d'une exclusion sociale et spatiale qui se laisse entrevoir à travers le refus fait aux habitant·e·s de pouvoir participer à une interaction sociale sur un pied d'égalité.

À travers la figure du « pauvre » et de « l'étranger », ce sont des frontières qui se mettent ainsi en place dans la société, mais aussi dans l'espace (géographique et sociale) et par l'espace (car ces figures sont spatialisées). L'injustice sociale ressentie du fait de l'infériorité sociale vécue doit ainsi également se comprendre comme une injustice spatiale où l'espace est support et opérateur de l'injustice. Dans ce sens, il est possible de rejoindre de nouveau Dikeç lorsqu'il propose de penser la combinaison de deux processus : la « spatialité de l'injustice » et « l'injustice de la spatialité ».

- La « spatialité de l'injustice » renvoie à « l'idée que la justice a une dimension spatiale, et qu'on peut observer et analyser différentes formes d'injustice qui se manifestent dans l'espace. » (Dikeç, 2009, p. 1). Les figures de « l'étranger » et du « pauvre » rentrent parfaitement ici dans ce processus, puisque si elles ne sont pas exclusives aux quartiers dits prioritaires, elles se manifestent avec d'autant plus d'acuité dans ces espaces. Elles sont spatialisées.
- L'« injustice de la spatialité renvoie non aux manifestations spatiales de l'injustice, mais aux dynamiques structurelles qui produisent et reproduisent l'injustice par le biais de l'espace » (Dikeç, 2009, p. 1-2). C'est bien en prenant appui sur l'espace, en tant qu'attribut du social, qu'il se met en place un processus de stigmatisation par

l'espace. L'espace vient ici renforcer des dynamiques structurelles d'exclusion et de dépréciation sociales.

2.3. De la stigmatisation à la marginalisation

J'ai explicité au début de mon travail le fait que mes questionnements de recherche visaient notamment à appréhender les processus de stigmatisation vis-à-vis des quartiers dits prioritaires. Dans la continuité de Goffman, je comprends le processus de stigmatisation dans une perspective de mise à distance sociale puisqu'elle renvoie à la « situation de l'individu que quelque chose disqualifie et empêche d'être pleinement accepté par la société » (Goffman, 1975, p. 7). Assigné à une personne ou à groupe social, le stigmate inscrit la personne dans une forme d'infériorité sociale et d'exclusion vis-à-vis de la société.

Dans le cas des quartiers dits prioritaires, ce processus de stigmatisation doit nécessairement se comprendre à l'aune d'une dimension spatiale. J'ai ainsi voulu montrer dans cet écrit que ce qui se laisse à voir par l'analyse, c'est une assignation des places dans l'espace (géographique, mais aussi social) et par l'espace (considéré comme attribut du social). Ce point est essentiel, car la mise à distance sociale se voit ainsi compléter par une mise à distance spatiale. La combinaison de ces deux facteurs renvoie alors à ce que je pourrais appeler des espaces de relégation (sociaux et géographiques). Le vécu de cette stigmatisation par l'espace se laisse alors notamment apercevoir dans ses implications en termes d'appropriation de l'espace. Dans le chapitre 8, j'ai en effet pu mettre à jour une forme de retournement du stigmate par l'espace qui permet de garder « un rapport positif à soi » face à l'expérience d'un déni de reconnaissance sociale (Renault, 2017, p. 206). Dans ce sens, l'espace permet également une forme de sécurisation sociale qui n'est pas sans s'inscrire dans une forme d'ambivalence. Le quartier peut ainsi être perçu positivement du fait que l'habitant·e possède les ressources (sociales, culturels, linguistiques, économiques) pour se sentir à l'aise et légitime dans cet espace. Dans le même temps, le quartier est aussi perçu négativement du fait de la stigmatisation par l'espace qui se met en place et qui empêche, en dehors de celui-ci, d'avoir une place qui soit légitime dans l'espace public et dans la société.

« En ce sens, l'espace n'apparaît pas seulement comme un contenant dans lequel le contenu prend place ; il s'avère aussi être une ressource à partir de quoi recomposer les liaisons entre le psychique et le social, les modalités d'appropriation de cette ressource pouvant devenir un enjeu collectif important » (Rémy, Voyé, 1981, p. 122). Dans cette perspective de l'espace comme ressource et enjeu collectif, c'est également une dynamique récursive entre appropriation et stigmatisation qui se laisse à voir et que l'essai de conceptualisation du point précédent a déjà permis de mettre en lumière. L'appropriation saillante de l'espace peut être

comprise comme une manière de construire un « rapport positif à soi », mais aussi comme une forme de revendication d'une place légitimée dans l'espace et dans la société. Le paradoxe tient alors au fait que cette appropriation apparaît spontanément comme injustifiée et illégitime ce qui tend d'ailleurs à qualifier ces appropriations comme « non positives ». Cet aspect ne peut alors que renforcer la mise à distance sociale et spatiale dont ces habitant·e·s peuvent faire l'objet (par le sentiment d'insécurité que cette appropriation génère notamment). L'appropriation saillante les instaure donc dans une position d'illégitimité quant à leur revendication (Renault, 2017, p. 222-223) que le sentiment d'insécurité vis-à-vis de ces espaces urbains vient signifier. Elle vient alors également renforcer et alimenter le processus de mise à distance et de délégitimation sociale que la volonté de « normalisation » de ces quartiers vient cette fois signifier.

Dans cette compréhension des relations en rapports sociaux et dimensions spatiales, l'interrogation des discours produits et des représentations dominantes permet ainsi de mettre en lumière une dynamique récursive qui porte des implications sociales et politiques. C'est de fait une assignation des places dans la société qui se met en place à travers le processus de construction socio-discursives des quartiers dits prioritaires. En lien avec l'approche théorique mobilisée et la conceptualisation précédente (cf. point 1 du chapitre), le langage, en tant qu'agent et producteur des rapports sociaux, participe pleinement à ces phénomènes de mise à distance sociale et spatiale. La dimension langagière est en effet prépondérante puisqu'il est possible de rendre compte de la « mise en place des frontières par la mise en mots de l'espace » (Lounici, 2006, p. 124). Peu à peu, on voit ainsi que la pensée et la réflexion scientifique portée dans ce travail se complexifie : d'une mise à distance sociale, on arrive à également penser une mise à distance spatiale et discursive.

En cherchant à contribuer à une meilleure compréhension des relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales, ce travail s'est attaché à rendre compte de cette triple mise à distance que je conceptualise par le processus de marginalisation. Le processus de marginalisation renvoie alors à un processus de mise à distance sociale, spatiale et discursive.

Impliquant « une dimension spatiale forte » (Raoulx, 2002, p. 195), ce processus « contribue à une hiérarchisation en positionnant les individus dans un extérieur par rapport au point de vue de référence, le système de valeurs, c'est-à-dire en les privant de légitimité » (Raoulx, 2002, p. 197). Ce processus de hiérarchisation a notamment pu être mis en lumière par la déconstruction idéologique de certaines notions (« mixité sociale », « communautarisme ») et les analyses portées ultérieurement. Tous les développements de cet écrit visaient ainsi à mettre en évidence que, de manière sous-jacente, interroger les représentations dominantes et les discours produits sur les quartiers dits prioritaires, c'est nécessairement interroger un modèle de société. Ce dernier tend en effet à décider de la

légitimité de l'inscription dans l'espace de certaines pratiques sociales qui ne répondent pas (ou pas assez) à une norme qui est posée comme devant être le référentiel de tou·te·s. L'effet de légitimation en lien avec la dimension spatiale s'est d'ailleurs laissé entrevoir à plusieurs reprises, que ce soit à travers l'objectif de « mixité sociale » visant « à attirer de nouvelles populations » sur ces espaces urbains, ou encore la nécessité d'une occupation « positive » qui repose sur une forme d'implicite partagé quant à la manière légitime de s'approprier l'espace urbain.

En conceptualisant ainsi la marginalisation, l'idée est de mettre l'accent sur le fait que la marginalité renvoie au fait d'être extérieur à un espace, aussi bien matériel (espace géographique) que métaphorique (espace social), conçu comme légitime. « Le marginal est celui qui renvoie à la norme qu'il n'accomplit pas (Castel, 1996) » (Fournier, Raoulx, 2014, p. 368). Par la construction discursive de ces espaces urbains (et l'objectivation des caractéristiques associées à ces espaces), il se met en place une marginalisation qui distribue les places de chacun·e. Le langage permet ici de construire un ordre des choses en prenant notamment appui sur l'espace. L'assignation des places dans et par l'espace vient ainsi marquer du sceau de la délégitimation sociale des pratiques sociales, mais aussi plus concrètement peut-être, des individus. Dans ce sens, la mise en mots des espaces permet, et laisse à voir et à entendre, la mise en place de frontières (de légitimité). C'est un « seuil » qui est ainsi signifié (Berger, Charles, 2014), le seuil de la considération et de la possibilité de participer sur un pied d'égalité à une interaction sociale où il serait possible pour l'habitant·e de se *re-présenter* et d'interroger la place qui lui est assignée. À cet égard, la conceptualisation de la marginalisation comme un processus de construction socio-discursive des quartiers dits prioritaires doit se voir compléter d'une conceptualisation de la marginalisation dans une perspective de théorisation politique. La marginalisation renvoie alors à la mise à distance sociale et spatiale par le langage d'une norme qui ne s'accomplit pas ou pas assez, et *in fine*, à une déconsidération sociale et politique.

Conclusion : pour un changement de paradigme

Tout au long de ce travail, de ma posture épistémologique à mes analyses, j'ai insisté sur l'idée de complexité et de processus afin d'appréhender la construction socio-discursive des quartiers dits prioritaires. C'est d'ailleurs le fait de m'inscrire dans une « pensée complexe » (Morin, 2005), en appui sur une dimension empirico-inductive, qui m'a permis à plusieurs reprises de comprendre les contradictions, les imbrications et les rétroactions permanentes et inhérentes à la réalité sociale. L'idée de processus, qui renvoie à la production et la reproduction des espaces urbains marginalisés, vient ainsi signaler des dynamiques socio-spatiales qui s'entre-alimentent et s'entretiennent mutuellement. Les « remèdes » sont donc certainement multiples, aussi bien « correcteurs », pour « corriger les résultats inéquitables de l'organisation sociale », que « transformateurs » pour « corriger les effets injustes précisément en restructurant le cadre institutionnel sous-jacent » (Fraser, 2005, p. 31).

Modestement, c'est dans cette dernière voie transformatrice que je souhaite plutôt inscrire ce travail. Je ne sais pas si cette thèse, et plus globalement mon travail au sein de Rennes Métropole, vont changer le monde, en revanche, j'ai l'intime conviction au vu de mon expérience de recherche-médiation qu'il est possible de pousser les choses du bon côté. C'était d'ailleurs tout l'enjeu de ce travail, celui de signaler et de dévoiler un horizon des possibles dans un objectif de transformation sociale, et pour cela, il s'agissait notamment d'interroger ce qui tend à être considéré comme une évidence vis-à-vis des quartiers dits prioritaires (cf. chapitre 1. Point 1.2.2. « Une ambition critique et émancipatrice »).

« [...] il n'y a pas de pensée sans utopie. Ou bien on se contente de constater, d'entériner ce que l'on a sous les yeux ; on ne va pas plus loin, on reste les yeux fixés sur le réel comme on dit : on est réaliste... mais on ne pense pas ! Il n'y a pas de pensée qui n'explore une possibilité, qui essaie de trouver une orientation » (Lefebvre, 1972, p. 65)

Cet écrit est le résultat d'une pensée et donc, dans les pas de Lefebvre, d'une nécessaire utopie. Cette pensée m'a amené à questionner un modèle de société qui institue des modèles culturels dominants et en délégitime d'autres, mais également à penser un changement de paradigme. Je propose ainsi de conclure cet écrit en plaidant, non pas pour une ou deux « solutions miracles » ou « clé en main », mais pour un changement de paradigme qui ouvrirait me semble-t-il de nouvelles perspectives pour s'inscrire dans un réel processus de transformation social. Ce changement de paradigme, qui est plus spécifiquement un triple

changement de paradigme, peut se comprendre à l'aune d'un plaidoyer scientifique qui incite à repenser :

- La place des professionnel·le·s dans l'institution
- La place du·de la chercheur·se dans la société et les institutions
- La place des habitant·e·s des quartiers dits prioritaires dans la société

1. La place des professionnel·le·s dans l'institution

Je l'ai montré à plusieurs reprises dans cet écrit les professionnel·le·s sont pris·e·s dans un prêt-à-penser et un prêt-à-parler collectif qu'il s'agit de déconstruire et dont il faut interroger les implications. Pour autant, et comme j'ai également cherché à le signaler à plusieurs reprises, cet aspect ne signale pas un déterminisme total de l'individu, bien au contraire. Mon expérience de recherche-médiation tend à me laisser croire que la capacité de contre-interpellation de la politique de la ville par les professionnel·le·s eux·elles-mêmes est bien réelle. Ce sont des personnes « en recherche » pour un certain nombre d'entre elles (Bonny, 2015, p. 2) qui s'interrogent sur les actions menées et les discours produits. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, si j'ai constamment cherché à penser une « interpellation réciproque des savoirs » tout au long de ma recherche (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 23-24). C'est en prenant appui sur ces savoirs que se sont fondés les questionnements de recherche, mais aussi certaines perspectives analytiques.

La perspective critique chez les professionnel·le·s se laissent entrevoir dès lors qu'on les interroge sur la dénomination de « quartier prioritaire » qui est alors renvoyée le plus souvent à un « concept de l'institution ». La complexité de la « machine publique », et notamment dans sa dimension technico-administrative, est aussi mise en lumière par les professionnel·le·s et avec toutes les déconnexions que cela peut induire : une déconnexion temporelle entre les temps des projets de renouvellement urbain et les temps du vécu quotidien, une déconnexion entre l'espace conçu et l'espace vécu, ou encore une déconnexion langagière entre l'institution et des habitant·e·s qui se laisse percevoir dans les différentes interactions sociales. Les réflexions critiques des professionnel·le·s ne s'arrêtent pas seulement au fonctionnement même de la politique de la ville. Elles concernent également la posture professionnelle vis-à-vis de laquelle ils·elles tendent à chercher les marges de manœuvre possibles. Ce qui est critiqué par certain·e·s professionnel·le·s, c'est notamment une posture sachante en surplomb des habitant·e·s. Cette critique fait d'ailleurs directement écho au troisième point de cette conclusion sur la place des habitant·e·s.

Par ailleurs, et pour ce qui m'intéresse dans ce point sur la place des professionnel·le·s, les réflexions de ces dernier·ère·s ont permis de mettre en avant un manque d'espaces de

discussions et de débat au sein de la collectivité. Ce manque d'espaces empêche d'élaborer une réflexion collective sur diverses problématiques sociales, faute de temps et d'espaces dédiés à des discussions à « bâton rompu ». Dans le même sens, le risque de ce fonctionnement institutionnel est de voir tendre la posture professionnelle au sein de l'institution vers ce que je pourrais appeler une posture « désubjectivante » : il empêche en effet de pouvoir exprimer une subjectivité, une réflexion qui serait propre à chaque personne, et qui pourrait pourtant nourrir la réflexion collective. Comme je l'ai signalé, ma présence et mon travail sont d'ailleurs venus légitimer ce que certaines personnes pouvaient penser « tout bas » sans oser et pouvoir le dire « tout haut ». Les professionnel·le·s rencontré·e·s ont « le nez dans le guidon » comme ils·elles ont pu me le dire, mais ils·elles sont aussi pour nombre d'entre eux·elles animé·e·s d'une perspective critique déjà présente qu'il s'agit d'entendre et de déplier.

Il semble donc impératif pour la collectivité, et peut-être plus largement pour la politique de la ville, de repenser la place des professionnel·le·s dans l'institution, et de tous·te·s les professionnel·le·s. Comme dans toute structure hiérarchique, il apparaît que seules quelques personnes (les plus hautes dans la hiérarchie des services ou de la collectivité) sont réellement invitées à échanger et débattre, et *in fine* à prendre des décisions sur les actions publiques. Les personnes « d'en bas » ont aussi des choses à dire et des interrogations pertinentes du fait de leur contact au terrain souvent plus conséquent : il s'agirait ainsi d'ouvrir des espaces pour qu'elles puissent être entendues et valorisées dans ce qu'elles font au quotidien. De là, il n'y a d'ailleurs qu'un pas à franchir pour penser que de tels espaces pourraient également donner *plus de sens* à ce qu'elles font.

2. La place du·de la chercheur·se dans la société et les institutions

Dès le début de cet écrit, j'ai souhaité poser une posture épistémologique qui s'inscrivait dans une démarche de recherche-action avec l'ambition de « faire une recherche qui serve à quelque chose ». Dans une perspective qui ne distingue plus recherche fondamentale et recherche appliquée (Souhard, Bonny, 2015, p. 11), le·la chercheur·ses était alors pensé·e comme co-acteur·rice du changement social. Dans cette idée d'une recherche à visée « interventionniste », mais aussi médiatrice, je souhaite souligner ici les apports d'un chercheur dans une collectivité en insistant notamment sur le fait que ces apports ne se limitent pas à la seule production de connaissances.

Tout au long de mon travail, j'ai cherché à répondre à une demande sociale implicite de la part des professionnel·le·s : ouverture d'espaces de débats, légitimation et développement d'une perspective critique, apport de contenu réflexif et scientifique, travail de médiation entre habitant·e·s et professionnel·le·s, etc. Il est toujours difficile d'évaluer à court terme et

quantitativement l'impact *réel* d'un tel travail. Pour autant, plusieurs indices (dont j'essaie d'ailleurs de rendre compte dans cet écrit) me poussent à penser que ce travail a été apprécié, mais aussi et surtout « productif » en termes de transformation sociale. Je reprends ici sciemment le terme « productif », car il renvoie à l'injonction qui est faite aux chercheur·se·s en sciences humaines et sociales dans une perspective capitaliste. Je l'ai notamment vécu lors de ma recherche de financement pour un doctorat. Or, la productivité, s'il faut reprendre ce référentiel, doit se comprendre à l'aune des processus réflexifs et de remise en question amorcés chez le·la chercheur·se lui·elle-même, mais aussi dans la structure dans laquelle celui·celle-ci intervient. C'est cette mise en mouvement mutuelle qui marque selon moi la « réussite » d'une telle démarche de recherche bien plus que des résultats qui prendraient la forme d'un énième rapport final (d'étude, de diagnostic, etc.) pour la structure. Dans cette perspective d'une mise en mouvement mutuelle, je ne peux qu'encourager les chercheur·se·s à s'engager dans une démarche de recherche-action tant une telle démarche ouvre nécessairement de nouvelles réflexions sur la manière d'écrire, de faire et de parler de la recherche.

Il est possible de remettre en lumière ici au moins deux aspects qui me semblent fondamentaux dans la perspective de conduire une telle démarche de recherche où la mise en mouvement mutuelle est centrale :

- la nécessité d'une capacité « hétérolingue » (notes de recherche, travail de vulgarisation et de décentrement sur sa propre manière d'écrire et de parler) (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 22),
- l'adoption d'une posture qui s'inscrit sur un « plan de réciprocité » (qui évite les pièges de la position surplombante du chercheur·se et donne l'opportunité de « l'interpellation réciproque des savoirs ») (Nicolas-Le Strat, 2003, p. 327).

S'il est d'ailleurs possible de dégager une constante de ce travail mené sur trois ans, elle tient certainement à l'accueil positif de mon travail par la grande majorité des personnes rencontrées. Dans ma compréhension, cela rend compte du réel « besoin » auquel venaient répondre ma mission et la manière dont je l'ai menée. Je pense ici notamment à la mise en place d'espaces de médiation scientifique, que ce soit à travers la réalisation de médiations sociolinguistiques ou de médiations filmiques. En proposant de repenser la situation des quartiers dits prioritaires et de leurs habitant·e·s, en proposant un pas de côté vis-à-vis de présupposés implicitement partagés, il s'agissait aussi d'agir de concert, sur la « déconnexion » entre l'espace conçu et l'espace vécu, et sur la posture désobjectivante de l'institution. Le processus de compréhension vient nourrir et amorcer un processus de transformation sociale. Voilà le postulat de base sous-jacent à mon travail et défendu tout au long de cette démarche de recherche.

Une telle démarche de recherche-action incite aussi le·la chercheur·se à repenser ses « outils » pour faire de la recherche et mettre en place des espaces de médiation scientifique. Cette démarche trouvera toute sa pertinence heuristique aussi bien pour le·la chercheur·se, qui peut ainsi nourrir sa réflexion et la remettre en question, que pour les personnes de l'institution, qui peuvent trouver un espace pour interroger leurs présupposés et leurs pratiques. Ces médiations scientifiques, qui étaient essentiellement des ateliers de réflexion collective, sont ainsi, j'en suis persuadé, une expérience à reconduire.

Enfin, je ne peux finir ce point sur la place du·de la chercheur·se dans la société et ses « outils » sans écrire quelques lignes sur la mobilisation des méthodes visuelles, et plus spécifiquement du film de recherche. Le documentaire en sciences humaines et sociales n'est évidemment pas qu'un simple « outil ». C'est une formidable méthode pour faire du terrain, se questionner sur son expérience vécue, ce qu'elle peut révéler et ce qu'elle peut faire avancer dans sa réflexion scientifique. Si la méthode audiovisuelle permet un autre rapport au terrain, elle permet aussi de (se) poser différemment des questionnements de recherche et de rendre compte d'une dimension sensible difficilement transmissible par l'écrit. En plus de tous ces aspects heuristiques pour une recherche, la particularité de ma démarche filmique tient certainement aussi à son utilisation en tant que « support d'intervention sociale ». Par cette perspective que j'ai pensée dès le début de ce travail, je m'inscrivais dans une forme d'expérimentation sociale. Tout l'enjeu était ainsi d'interroger « l'utilité » d'une telle démarche, ce qu'elle peut provoquer et ce qu'elle peut révéler. Au vu des retours des projections-débats, qui mettent notamment en avant le côté « bousculant » et « interrogeant » du documentaire, cette expérience de recherche tend à encourager son renouvellement dans d'autres contextes et selon d'autres modalités. Le·la chercheur·se « doit être de son temps et contribuer à la prise de conscience collective et à la solution des problèmes de sociétés » (Frémont et al., 1984, p. 125). La mobilisation de l'approche filmique peut à n'en pas douter l'aider dans cette voie.

Ces « outils » ne sont qu'une pierre à l'édifice des « sciences en société » (Souchard, Bonny, 2015, p. 11), et cette pierre mérite assurément d'être recouverte par bien d'autres. Au vu de mon expérience, qui est nécessairement située, il me semble que le·la chercheur·se a toute sa place, et doit trouver toute sa place, dans la société et dans les institutions. Mais pour ce faire, le·la chercheur·se doit aussi se « réinventer », ou tout du moins repenser son travail de chercheur·se justement. Plusieurs auteur·rice·s le font déjà, et la multiplication des questionnements autour du lien entre le·la chercheur·se et la société prouvent toute l'actualité des démarches qui visent à inscrire plus profondément le·la chercheur·se dans la société. Ici encore, je n'ai pas l'ambition de révolutionner ce champ déjà largement défraîchi par d'autres personnes. Pour autant, en explicitant au mieux les processus de recherche mis en place, les

apports, mais aussi les erreurs d'un tel travail, j'espère que ce travail pourra contribuer à un réengagement des réflexions et des méthodes mobilisées dans d'autres recherches à venir.

« [...] pour que les interactions se développent et que la coopération s'amorce, les processus de recherche doivent être explicités, rendus visibles et lisibles. Cette explicitation est le gage que l'expérience pourra être, non pas reproduite à l'identique, mais reconduite dans un contexte différent, par d'autres acteurs qui pourront tirer profit de cette antériorité » (Nicolas-Le Strat, 2018, p. 27)

3. La place des habitant·e·s des quartiers dits prioritaires dans la société

Dans la perspective d'une sociologie émancipatrice, le·la chercheur·se peut pleinement trouver sa place dans la société et les institutions en participant à « replacer l'usager·ère, le ou la citoyen·ne, le ou la locuteur·trice dans le champ d'expertise, dans la production d'intelligibilité sociale, dans le processus menant sinon à son bien-être, du moins à son mieux-être » (Bulot, 2008b, p. 6). Il s'agit donc aussi de repenser la place des habitant·e·s des quartiers dits prioritaires dans la société. Cette place des habitant·e·s à repenser fait directement écho à la deuxième partie de la synthèse interprétative (cf. chapitre 9. Point 2. « La marginalisation comme déconsidération sociale et politique »).

Dans cet écrit, j'ai voulu mettre en lumière, à travers la dimension langagière, une assignation des places dans l'espace (géographique, mais aussi et surtout social) et par l'espace (considéré comme un attribut du social). Les quartiers dits prioritaires sont en effet marqués du sceau de la délégitimation eu égard à une culture dominante valorisée et légitimée socialement. Ce sont dans ce sens des quartiers « à normaliser ». Or, métonymiquement, ce sont bien les habitant·e·s de ces espaces urbains qui semblent véritablement visé·e·s. « *on continue de / de considérer qu'il y a deux sortes de citoyens il y a les normaux et il y a ceux des quartiers / on continue à faire de la ségrégation [<enqNK> : hum] / alors c'est de la ségrégation de population, mais c'est de la ségrégation spatiale on continue à faire les 2 en même temps [...] donc ça ça renvoie à des des situations de constitution des villes comment les villes ont été constituées au fur et à mesure et comment on a traité des populations soit immigrées soit des zones rurales soit / en gros des sous-citoyens quoi* » (Charles_70). La qualification de « sous-citoyens » met bien ici en avant la double caractérisation de l'habitant·e mise en exergue dans ce travail à travers la figure de « l'étranger » et celle du « pauvre » : l'infériorité sociale et l'exclusion de l'intérieur.

Ce manque de reconnaissance sociale a des impacts en termes « d'estime de soi » (Honneth, 2013), mais aussi et surtout dans ma compréhension en termes de justice sociale. Je propose alors de parler de (dé)considération. Or, ce qui se joue notamment à travers ce déni de

considération, c'est un refus fait à ces habitant·e·s d'une « parité de participation », à savoir « [...] le fait que certains groupes et individus se voient refuser la possibilité de participer à l'interaction sociale sur un pied d'égalité avec les autres » (Fraser, 2005, p. 50). On comprend ainsi que ré-interroger les représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires, c'est aussi ré-interroger le modèle de société sous-jacent. Sans cette considération et la parité de participation qui lui est associée, les habitant·e·s sont ainsi également mis à distance d'une interlocution politique que je comprends comme la capacité à pouvoir se (re)présenter et à être entendu et entendable. Dans ma conceptualisation, c'est donc un processus de marginalisation qui se met en place vis-à-vis de ces espaces urbains et de leurs habitant·e·s. La marginalisation renvoie alors à la mise à distance sociale et spatiale par le langage d'une norme qui ne s'accomplit pas ou pas assez, et *in fine*, à une déconsidération sociale et politique. Fraser et Rancière nous propose une direction qui permet de repenser la place des habitant·e·s : l'égalité entre les personnes ne doit plus être pensée comme un objectif à atteindre (des actions publiques notamment), mais comme le point de départ de toute interaction sociale (Rancière, 2009, p. 119 ; Fraser, 2015, p. 238). Cette direction n'est pas anodine et porte en elle des implications fortes.

En posant l'égalité comme point de départ, ce renversement proposé par Fraser et Rancière redonne toute la capacité réflexive aux habitant·e·s sur leur vie quotidienne, mais aussi sur leur possibilité de se (re)présenter. On retrouve ici notamment l'un des ambitions du film documentaire réalisé. Dans ce sens, « l'enjeu porte ici sur la réhabilitation de la place des citoyens dans le débat démocratique et dans les lieux de décision, individuellement et collectivement » (Bacqué, Mechmache, 2013, p. 25). L'objet de recherche de ce travail, qui vise à interroger les représentations dominantes et les discours produits sur les quartiers dits prioritaires, ainsi que leurs implications sociales et politiques, a ici toute sa place dans cet objectif de réhabilitation. Les discours sur les quartiers dits prioritaires, à travers leur capacité réfractive (Voloshinov, Bakhtin, 1977, p. 37), participent en effet pleinement à un processus de marginalisation qui met à distance socialement et spatialement les habitant·e·s de ces espaces. C'est alors une injustice sociale qui est ressentie du fait de l'expérience subjective d'une infériorité sociale et d'une exclusion de l'intérieur. Dans le cas des quartiers dits prioritaires, l'injustice sociale est par ailleurs également une injustice spatiale puisque c'est l'espace qui est le support et l'opérateur de la mise à distance.

En réinterrogeant les discours produits et les représentations dominantes sur les espaces urbains marginalisés, la démarche de recherche-médiation entreprise a permis d'ouvrir des espaces de discussion et de réflexion collective au sein de la collectivité. L'objectif était alors d'interroger ce processus de mise à distance sociale et spatiale afin de « passer de la mise en accusation mutuelle à la reconnaissance mutuelle pour engager des transformations

relationnelles et institutionnelles [...] » (Bacqué, Mehmache, 2013, p. 50). L'enjeu de ces espaces, et plus largement de ma démarche de recherche, était ainsi d'ouvrir la possibilité de questionner un modèle de société qui institue des modèles culturels dominants et en délégitime d'autres. Il s'agissait ainsi d'inciter à (re)penser le regard porté sur les habitant·e·s et les places assignées à chacun·e.

Pour passer des quartiers à « normaliser » aux habitant·e·s à « considérer ».

Bibliographie

ABELES M., 2004, « Le terrain et le sous-terrain. », dans *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux.*, Paris, Armand Colin, p. 35-44.

ALTHUSSER L., 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'État. », *Les classiques des sciences sociales*, p. 60.

AMPHOUX P., 2003, « Ambiances urbaines et espaces publics. », dans CAPRON G. et HASCHAR-NOE N. (éd.), *L'espace public en question : usages, ambiances et participation citoyenne.*, Toulouse, Université Toulouse Le Mirail, p. 50-56.

APRAS., 2018, *Indice de vulnérabilité des moins de 18 ans*. 8 p.

APRAS *et al.*, 2017, *Observatoire des données sociales*, 79 p.

ARON P., 2007, « L'idéologie », *COntEXTES*, 2.

ASSOCIATION DES RESIDENTS DE VILLEJEAN, 2001, *Villejean. 30 ans d'histoire.*, Rennes, Association des Résidents de Villejean, 273 p.

AUDIAR, 2017, *Les espaces de ressourcement de Villejean à Rennes. Résultats de l'étude.*, 34 p.

AUDIAR, 2020b, *Atlas du parc locatif social. Rennes-QPV.*, Audiar, Rennes, 14 p.

AUDIAR, 2020a, *Atlas du parc locatif social. Rennes-Quartiers.*, Audiar, Rennes, 18 p.

AUDIAR, 2013, *PLU de Rennes. Portrait socio-démographique. 12 monographies des quartiers rennais. Quartier « Maurepas Bellangerais » n°5.*, Rennes, 8 p.

AUDIAR et INSEE, 2019, « Quartiers prioritaires de la politique de la ville : des mobilités résidentielles aussi fréquentes que dans l'ensemble de Rennes Métropole », *INSEE Analyses*, 83, 4 p.

AVENEL C., 2005, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles. Entre mythe social et instrument politique. », *Informations sociales*, 5, 125, p. 62-71.

AVENEL C., 2006, « Les adolescents et leur cité, dans les « quartiers » », *Enfances & Psy*, 33, 4, p. 124-139.

BACQUE M.-H. *et al.*, 2018, « Qui a peur de la participation ? », *Projet*, 363, 2, p. 44-51.

BACQUE M.-H. et MECHMACHE M., 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*, Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la ville, 98 p.

BAERT P. et SHIPMAN A., 2015, « L'avènement de l'intellectuel enraciné. Nouvelles formes de critique et d'engagement publics. », dans FRERE B. (éd.), *Le tournant de la théorie critique*, Paris, DDB, Desclée de Brouwer, p. 115-149.

BAGGIONI D., 1998, « Langue nationale », dans *Sociolinguistique. Concepts de base.*, Paris, Flammarion, p. 189-192.

- BALTEAU E., 2019, *Rénovation urbaine et continuités populaires. Une recherche socio-filmique en ville moyenne*, Université D'Evry-Val-D'Essonne, Évry, 335 p.
- BANCEL N. *et al.*, 2005, « Introduction », dans *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 9-31.
- BANCEL N. et BLANCHARD P., 2005, « Les origines républicaines de la fracture coloniale. », dans *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 35-45.
- BANTIGNY L., 2016, « L'appel des Minguettes. Vénissieux, ses habitants et le président. », *Hommes & Migrations*, 1983, le tournant médiatique, 1313, p. 6-10.
- BARDIN L., 2007, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- BEAUD S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, 9, 35, p. 226-257.
- BEAUD S. et MASCLET O., 2006, « Des “marcheurs” de 1983 aux “meutiers” de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés. », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 4, p. 809-843.
- BEAUD S. et WEBER F., 2010, *Guide de l'enquête de terrain.*, Paris, La Découverte, 334 p.
- BECKER H.S., 2009, *Comment parler de la société: artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales.*, Paris, La Découverte.
- BERGER M. et CHARLES J., 2014, « Persona non grata. Au seuil de la participation », *Participations*, 9, 2, p. 5-36.
- BERTHAUT J., 2013, *La banlieue du « 20 heures »: ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Marseille, Agone, 430 p.
- BLANCHARD P., 2005, « La France, entre deux immigrations », dans *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 177-186.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et JEANJEAN C., 1987, *Le français parlé.*, Paris, Didier Érudition, 264 p.
- BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie: une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes (Ille-et-Vilaine), Presses universitaires de Rennes, 194 p.
- BLANCHET P., 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, 192 p.
- BLANCHET P., 2011c, « Nécessité d'une réflexion épistémologique », dans *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Editions des Archives contemporaines, p. 9-20.
- BLANCHET P., 2011b, « Les principales méthodes et leurs techniques de construction des observables. », dans *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Editions des Archives contemporaines, p. 73-76.
- BLANCHET P. et CHARDENET P., 2011a, « Cadre épistémologique et principes théoriques », dans *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, Editions des Archives contemporaines, p. 5-8.

BLANCHET P. et COSTE D., 2010, *Regards critiques sur la notion d'"interculturalité". Pour une didactique de la pluralité linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan., Paris, 196 p.

BOISSON M. et COLLOMBET C., 2010, *Des « ghettos » français : abus de langage ou réalité ? Le débat sur la ségrégation à l'heure de la réforme de la politique de la ville*, La note de Veille, Centre d'analyse stratégique, Paris, 14 p.

BOLTANSKI L., 2009, *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 294 p.

BONNAFOUS S. et KRIEG-PLANQUE A., 2013, « L'analyse du discours », *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*.

BONNY Y., 2015, « Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire », dans LES CHERCHEURS IGNORANTS, *Les recherches-actions collaboratives : Une révolution de la connaissance*, Paris, Presses de l'EHESP, p. 6.

BORRELL A., 2017, *Des grands ensembles à la banlieue, histoire d'une actualité. L'imaginaire national au 20 heures (1954-1981)*., Paris, Institut universitaire Varenne, n° 140, 922 p.

BORRELL A., 2019, « Quartiers, banlieues, cités : sens commun, sens unique et variation des usages dans le lexique présidentiel sous la Ve République », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, N°30, 3, p. 47-80.

BOULDOIRES A., 2015, « À propos des méthodes visuelles », *Carnet des méthodes visuelles*.

BOURDIEU P., 1980, « L'identité et la représentation [Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région]: Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, 1, p. 63-72.

BOURDIEU P., 1993, « Effets de lieu », dans *La misère du monde*, Paris, Points, p. 249-262.

BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points, 423 p.

BOURDIEU P. et WACQUANT L., 1992, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 267 p.

BOURDIN A., 2008, « Gentrification : un « concept » à déconstruire », *Espaces et sociétés*, 132-133, 1, p. 23-37.

BOYER I., 2012, « Entre discrimination et valorisation : représentation du jeune de banlieue ou franchir ou pas les "murs" de la cité », dans *Ségrégation, Normes et discrimination(s) (Sociolinguistique urbaine et migration)*, Fernelmont, Editions Modulaires Européennes & intercommunications, p. 43-59.

BRIGARD (DE) É., 1979, « Historique du Film ethnographique », dans CLAUDINE F. (de), *Pour une anthropologie visuelle*, Paris, Mouton Éditeur/ École des Hautes Études en Siences Sociales, p. 21-51.

BRODIEZ-DOLINO A., 2015, « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, 188, 2, p. 10-18.

BRODIEZ-DOLINO A., 2019, « La pauvreté comme stigmat social. Constructions et déconstructions. », *Métropolitiques*, 5 p.

- BRUN J. et CHAUVIRE Y., 1983, « La ségrégation sociale: questions de terminologie et de méthode », *Espace, populations, sociétés*, 1, 1, p. 75-85.
- BULOT T., 2002, « La double articulation de la spatialité urbaine : “espaces urbanisés” et “lieux de villes” en sociolinguistique », *Marges linguistiques*, 3, p. 91-105.
- BULOT T., 2004, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques. », dans *Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas.*, Udine, Forum Editrice Universitaria Udinese srl, p. 110-125.
- BULOT T., 2005, « Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine », *Revue de l'Université de Moncton*, 36, 1, p. 219-253.
- BULOT T., 2007, « De la matérialité discursive des murailles urbaines », dans *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique (Mélanges offerts à Jacques Billiez)*, Paris, L'Harmattan, p. 187-194.
- BULOT T., 2009, « Pour une gestion durable des rapports entre le local et le glocal (intervention et sociolinguistique urbaine) », dans KLAEGER S., THÖRLE B., *Sprache(n), Identität, Gesellschaft.*, Stuttgart, Ibidem, p. 63-72.
- BULOT T., 2008b, « Une sociolinguistique prioritaire. Prolégomènes à un développement durable urbain et linguistique », *Agir ET penser - Les Rencontres de Bellepierre*.
- BULOT T., 2008a, « Normes et identités en rupture : la fragmentation des espaces », dans BASTIAN S. et BURR E. (éd.), *Mehrsprachigkeit in frankophonen Räumen*, München, Martin Meidenbauer Verlag, p. 11-25.
- BULOT T. et VESCHAMBRE V., 2006, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces. », dans VESCHAMBRE V. et SECHET R. (éd.), *Penser et faire la géographie sociale : contribution à une épistémologie de la géographie sociale* ., Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BUTLER J., 2008, « Considérer le problème plus que l'identité. Entretien avec Judith Butler. », dans *Pensées critiques : dix itinéraires de la revue Mouvements 1998-2008.*, Paris, La Découverte, p. 118-130.
- CANUT C., 2017, « Anthropographie filmique. Vers une sociolinguistique politique », *Langage et société*, 160-161, 2, p. 319.
- CANUT C. et al., 2018, *Le langage, une pratique sociale : éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 388 p.
- CARREL M., 2013, *Faire participer les habitants ? citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS, coll. « Gouvernement en question(s) », 276 p.
- CASTEL R., 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, 22, p. 11.
- CASTELLS M., 1972, *La question urbaine*, Paris, Edition Maspero, 451 p.
- CELINAIN C., 2013, « 1983, une année charnière pour l'immigration en France. », *Journal officiel des banlieues*.

- CESARI J., 1994, « De l'immigré au minoritaire: les Maghrébins de France », *Revue européenne des migrations internationales*, 10, 1, p. 109-126.
- CESARO P., « Les stratégies de réalisation documentaire », dans *Penser le cinéma documentaire*, épisode n°7.
- CHAMAYOU G., 2012, *Qu'est-ce que la critique ? Carnet du séminaire "Pensées critiques contemporaines"*.
- CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, 11, 1, p. 3-33.
- CHARAUDEAU P., 1997, *Le discours d'information médiatique: la construction du miroir social*, Paris, Nathan [u.a.], coll. « Collection Médias-recherches », 286 p.
- CHARAUDEAU P., 2006, « Discours journalistique et positionnement énonciatifs. Frontières et dérives. », *Semen*, 22, .
- CHARAUDEAU P., 2011, *Les médias et l'information: l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck ; INA, 255 p.
- CHARAUDEAU P., 2013, « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat », *Argumentation et analyse du discours*, 11, p. 1-15.
- CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 661 p.
- CHARMES E., 2009, « Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », *La vie des idées*, p. 1-13.
- CHARON J.-M., 2014, *Les médias en France*, Nouvelle édition., Paris, La Découverte, n° 374, 128 p.
- CHENET M., 2019, « Pour une géographie incarnée et singulière. De la pratique du cinéma documentaire en géographie. », *Revue Française des Méthodes visuelles*, 3, p. 19-32.
- CLEMENT E. et DELATTRE M., 2009, *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier.
- [COLLECTIF], 1992, *Les Grands ensembles.*, Rennes, Editions Ouest-France, 47 p.
- COLLECTIF MANOUCHIAN, 2012, « Culture et culturalisme. Quelques précisions terminologiques. », *Les mots sont importants*.
- COQUIO C. (éd.), 2008, *Retours du colonial ? disculpation et réhabilitation de l'histoire coloniale française*, Nantes, Atalante, coll. « Comme un accordéon », 380 p.
- CORCUFF P., 2012, *Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Collection Bibliothèque du MAUSS », 317 p.
- COSTA-LASCOUX J., 1996, « Immigration : de l'exil à l'exclusion », dans *L'exclusion. L'état des savoirs.*, Paris, La Découverte, p. 158-171.
- COSTANTINI D., 2008, *Mission civilisatrice : le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, Éd. La Découverte, 286 p.

- COULOMB-GULLY M., 2002, « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *Mots*, 70, p. 103-113.
- CYRULNIK N., 2015, « Le documentaire, un espace de liberté pour une nouvelle communauté. », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 7 .
- DAQUIN A., 2019, « « Avoir un local à soi » : Enjeux de territoire entre jeunes de rue et institutions d'un quartier populaire », *Agora débats/jeunesses*, N°83, 3, p. 71-88.
- DAVID J., 2001, « Politique de la ville : chronologie », *Revue française des affaires sociales*, 3, p. 15-22.
- DAVID C., 2020, « Une histoire des HLM en banlieue populaire. Politique sous contrainte et genèse de discriminations ethno-raciales (1950-1990). Entretien avec Cédric David. », *Métropolitiques*, 8 p.
- DE LATOUR E., 2018, « La fausse bataille de l'art et de la science. Mise en scène cinématographique en ethnologie. », *Revue Française des Méthodes visuelles*, 2, p. 167-191.
- DELTOMBE T. et RIGOUSTE M., 2005, « L'ennemi intérieur : la construction médiatique de l'«Arabe». », dans *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 195-202.
- DESHAYES T. et VETIER T., 2017, « Qu'est-ce que la sociolinguistique urbaine ? », dans GUDRUN L. (éd.), *Sociolinguistique urbaine, sociolinguistique d'intervention : apports et innovations. Hommage scientifique à Thierry Bulot.*, Paris, L'Harmattan, p. 49-62.
- DEVEREUX G., 2002, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 474 p.
- DEVRIENDT E. *et al.*, 2018, « Analyse du discours et catégories "raciales" : problèmes, enjeux et perspectives. », *Mots. Les langages du politique*, 116 .
- DEWEY J., 2010, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 336 p.
- DHUME F., 2007, « "Communautarisme" : l'imaginaire nationaliste. Entre catégorisation ethnique et prescription identitaire. », *VEI-Diversité*, communauté éducative, 150, p. 10 pages.
- DHUME F., 2014, « Le concept de discrimination : éléments de repères et de clarification. », *Le Réseau de lutte contre les discriminations*, 19 p.
- DI MEO G., 2002, « Que faire du territoire ? », dans JEAN Y. et CALENGE C. (éd.), *Lire les territoires*, Presses universitaires François-Rabelais, p. 289-293.
- DIKEÇ M., 2009, « Space, politics and (in)justice [L'espace, le politique et l'injustice] », *justice spatiale / spatial justice*, 1 .
- DONZELOT J. *et al.*, 2003, *Faire société : la politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Seuil, 362 p.
- DONZELOT J., 2006, « Refonder la cohésion sociale », *Esprit*, Décembre, 12, p. 5-23.
- DONZELOT J. (éd.), 2012, *A quoi sert la rénovation urbaine ?* Paris, Presses universitaires de France, coll. « La ville en débat », 237 p.
- DORLIN E. et MBEMBE A., 2007, « Décoloniser les structures psychiques du pouvoir : Érotisme raciste et postcolonie dans la pensée d'Achille Mbembe », *Mouvements*, 51, 3, p. 142-151.

- DU M. et MEYER M., 2008, « Photographier les paysages sociaux urbains. Itinéraires visuels dans la ville. », *ethnographiques.org*, 17, 14 p.
- DUARTE P., 2000, « Les représentations de la dévalorisation urbaine. », *Les Annales de la recherche urbaine*, 88, p. 30-38.
- DUEZ D. et SIMONNEAU D., 2018, « Repenser la notion de frontière aujourd'hui. Du droit à la sociologie », *Droit et société*, 98, 1, p. 37-52.
- DUFAUX F. et FOURCAUT A. (éd.), 2004, *Le monde des grands ensembles*, Grâne, Éd. Créaphis, 251 p.
- DUFOIX S., 2016, « Nommer l'autre. L'émergence du terme communautarisme dans le débat français. », *Socio*, 7, p. 163-186.
- DUFOUR F., 2010, *De l'idéologie coloniale à celle du développement (une analyse du discours France-Afrique)*, Paris, L'Harmattan, 278 p.
- DUMONT I., 2007, *Tapecul, squat, soleil. Vivre la détresse sociale en centre-ville : Essai de géographie sociale*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 135 p.
- DUVOUX N. et PAPUCHON A., 2019, « Les dynamiques contemporaines de la pauvreté : de l'exclusion à l'insécurité sociale. », *Métropolitiques*, 6 p.
- ELIAS N., 1993, *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 258 p.
- EPSTEIN R., 2013, *La Rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État.*, Paris, Presses de Sciences Po, 384 p.
- EPSTEIN R. et KIRSZBAUM T., 2019, « Ces quartiers dont on préfère ne plus parler : les métamorphoses de la politique de la ville (1977-2018) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 30, 3, p. 23-46.
- ETIEMBLE A. et MORILLON A., « Histoire et mémoire de l'immigration en Bretagne - Synthèse. »
- EVANS J. et JONES P., 2010, « The walking interview: Methodology, mobility and place », *Applied Geography*, p. 849-858.
- ÉVENO P., 2010, *La presse*, 1. éd., Paris, Presses Universitaires de France, n° 414, 128 p.
- FAGUER J.-P., 2006, « « Creuser l'intime » [Les implications relationnelles d'un entretien filmé] : Les implications relationnelles d'un entretien filmé », *Communications*, 80, 1, p. 89-102.
- FANON F., 2015, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 225 p.
- FASSIN D., 2010, « Ni race, ni racisme. Ce que racialiser veut dire. », dans *Les nouvelles frontières de la société française.*, Paris, La Découverte, p. 147-172.
- FELDER D., 2007, *Sociologues dans l'action : la pratique professionnelle de l'intervention*, Paris, Harmattan, 281 p.

- FLEURY A., 2007, *Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul.*, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, Paris, 685 p.
- FLEURY A., 2010, « Espace public », *HYPERGEO*.
- FOURCAUT A., 2007, « Les banlieues populaires ont aussi une histoire », *Projet*, 299, 4, p. 7.
- FOURNIER J.-M. et RAOULX B., 2014, « Les dimensions spatiales des injustices sociales : des effets sociaux localisés », *Rivista Geografica Italiana*, 121, p. 359-372.
- FRASER N., 2005, *Qu'est-ce que la justice sociale ? reconnaissance et redistribution*, Paris, Éd. la Découverte, 182 p.
- FRASER N. et CURTY G., 2018, « Repenser le capitalisme, la crise et la critique. Entretien avec Nancy Fraser. », *Revue du MAUSS*, 51, 1, p. 349-360.
- FREMONT A. *et al.*, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 387 p.
- FREMONT A., 1999, *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 288 p.
- GARNIER J.-P., 2011, « “urbaniser” pour dépolitiser. La rhétorique du spatialisme et du localisme. », *infokiosques.net*.
- GASTAUT Y., 2016, « 1983, le tournant médiatique de l’immigration en France », *Hommes & Migrations*, 1313, p. 6-10.
- GAUDIN S., 2013, *Villes moyennes et rénovation urbaine : discours et actions d’une transaction spatiale : exemples pris en Bretagne*, Université Rennes 2, Rennes, 857 p.
- GENESTIER P. et JACQUENOD-DESFORGES C., 2017, « Agir sur et par l’espace : la banlieue mise en récit (1995-2010). », dans ROTH H. (éd.), *Espaces fragiles. Construction scientifique, dynamiques territoriales et action publique.*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, p. 17-32.
- GHASARIAN C. (éd.), 2002, *De l’ethnographie à l’anthropologie réflexive : nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Colin, 248 p.
- GHIGLIONE R. (éd.), 1989, *Je vous ai compris ou L’analyse des discours politiques*, Paris, Colin, 172 p.
- GILBERT P., 2011, « “Ghetto”, “relégation”, “effets de quartier”. Critique d’une représentation des cités. », *Métropolitiques*, p. 6.
- GIRIN J., 1988, « Nous et les autres : la gestion des appartenances dans un témoignage », *Langage et société*, 45, 1, p. 5-34.
- GOETSCHEL P. et GRANGER C., 2011, « Faire l’événement, un enjeu des sociétés contemporaines », *Sociétés & Représentations*, 32, 2, p. 7-23.
- GOFFMAN E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux du handicap.*, Paris, Les Editions de Minuit, 180 p.
- GOSSELIN C., 2015, « La rénovation urbaine et le modèle de “l’espace défendable” : la montée en puissance des enjeux sécuritaires dans l’aménagement. », *Métropolitiques*, p. 6.

- GRELL P. et WERY A., 1977, « Le concept de pauvreté : les diverses facettes institutionnelles de la pauvreté ou les différentes naturalisations de ce concept », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 771, 25, p. 1-25.
- GRIGNON C. et PASSERON J.C., 1989, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard : Seuil, coll. « Hautes études », 260 p.
- GROSDÉMOUGE P., 2015, « Participation, empowerment, activation, contribution. », *Site internet Corpus des Fabriques*.
- GUESPIN L., 1976, « Introduction : types de discours ou fonctionnements discursifs ? », *Langages*, 10, 41, p. 3-12.
- GUESPIN L. et MARCELLES J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », *Langages*, 21, 83, p. 5-34.
- GUILLAUMIN C., 2002, *L'ideologie raciste: genese et langage actuel*, Paris, Gallimard, 378 p.
- HAICAULT M., 2010, « La méthodologie de l'image peut-elle être utile à la recherche en Sciences Sociales ? », *HAL archives-ouvertes*, p. 1-21.
- HAIJAT A., 2012, *Les frontières de « l'identité nationale »: l'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, Découverte, 337 p.
- HALPERN C. et HONNETH A., 2011, « Les luttes pour la reconnaissance », dans *Philosophies et pensées de notre temps*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 101-109.
- HAMBYE P., 2008, « Des banlieues au ghetto : La métaphore territoriale comme principe de division du monde social », *Cahiers de sociolinguistique*, 13, 1, p. 31.
- HANCOCK C., 2009, « La justice au risque de la différence : faire une « juste place » à l'Autre », *Annales de géographie*, 665-666, 1, p. 61-75.
- HANCOCK C., 2011a, « Le corps féminin, enjeu géopolitique dans la France postcoloniale », *L'Espace Politique*, 1, 13 .
- HANCOCK C., 2011b, « Genre, identités sexuelles et justice spatiale », *justice spatiale / spatial justice*, 3, .
- HAUT CONSEIL A L'INTEGRATION, 2011, *La France sait-elle encore intégrer ses immigrés ?*, La Documentation française.
- HEMONT F. et PATRASCU M., 2016, « Panorama de méthodologies audiovisuelles en SHS », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 9, p. 20.
- HOARAU-BEAUVAL C., 2019, *Urbanisme de dalle : urbanisme vertical: entre utopies et réalités*, Antony, Moniteur, 197 p.
- HOARE M., 1984, *Problème de la participation des personnes filmées à la mise en scène : la réalisation d'un film sur l'atelier populaire d'urbanisme d'Alma Gare*, Roubaix, Université Paris X Nanterre, Paris, 194 p.
- HONNETH A., 2013, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Gallimard, 352 p.
- HONNETH A., 2015, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte, 350 p.

- INSEE, 2015, *Les immigrés en Bretagne*, 44 p.
- JEUDEVY, 2017, *Recherche-Action. L'action publique de proximité face aux évolutions sociales et culturelles dans le quartier du Blosne à Rennes. Quels impacts sur le quotidien des agents ? Quels besoins en accompagnements professionnels ?*, 31 p.
- KAUFMANN J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1997, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p.
- KIPFER S., 2019, *Le temps et l'espace de la (dé)-colonisation: dialogue entre Frantz Fanon et Henri Lefebvre*, Paris, Eteropia France, 257 p.
- KIRSZBAUM T., 2006, « La mixité comme critère d'une stratégie d'intégration dans et par le logement ? », *Hommes & Migrations*, 1264, p. 91-102.
- KIRSZBAUM T., 2010, *La rénovation urbaine est-elle une politique de justice sociale ?*, Synthèse du petit-déjeuner du Pôle de Ressources du 8 octobre 2009, Pôle de Ressources Départementales Ville et Développement, Sarcelles, 12 p.
- KIRSZBAUM T., 2013, « La rénovation urbaine comme politique de peuplement. Les États-Unis et la France entre classe et "race" », *Métropoles*, 13, 27 p.
- KORKUT E. et ONURSAL I., 2009, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Paris, L'Harmattan, 246 p.
- KRIEG-PLANQUE A., 2017a, *Analyser les discours institutionnelles*, Paris, Armand Colin, 240 p.
- KRIEG-PLANQUE A., 2017b, « Langue de bois », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*.
- KRIEG-PLANQUE A. et BERTHIER A., 2018, « Lutter au sujet du langage fait partie du langage idéologique », *Agir par la culture. Magazine politique et culturel.*, 53, p. 14-17.
- KÜHL N., 2018, *Ségrégations spatiales et discursives en contexte postcolonial. Rapports à l'altérité et construction socio-discursive de l'espace urbain. Le cas d'un quartier dit « prioritaire » à Rennes.*, Rennes 2, Rennes, 251 p.
- LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 2010, *La politique de la ville à l'épreuve des violences urbaines de 2005.*, Dossier, La Documentation Française, Paris.
- LABURTHE-TOLRA P., 1998, *Critiques de la raison ethnologique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Ethnologies-controverses », 125 p.
- LACROIX J., 2007, « Communautarisme et pluralisme dans le débat français. Essai d'élucidation », *Éthique publique*, 9, 1 .
- LAFARGUES (DE) S., 2006, « Distribution et représentation du terme quartier dans les discours de la politique de la ville », dans *Mots, traces et marques*, Paris, L'Harmattan, p. 37-62.
- LALLIER C., 2011, « L'observation filmante. Une catégorie de l'enquête ethnographique », *L'Homme*, 198-199, 2-3, p. 105-130.
- LAMIZET B., 2002, « Qu'est-ce qu'un lieu de ville ? », *Marges linguistiques*, 3, p. 179-200.

- LAPLANTINE F., 2007, « Penser en images », *Ethnologie française*, 37, 1, p. 47-56.
- LE BLANC G., 2009, *L'invisibilité sociale*, 1. éd., Paris, Presses universitaires de France, 197 p.
- LEBART L. et SALEM A., 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 342 p.
- LECERCLE J.-J., 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, 1. éd., Paris, Presses Universitaires de France, 206 p.
- LECERCLE J.-J., 2019, *De l'interpellation : sujet, langage, idéologie*, Paris, Éditions Amsterdam, 289 p.
- LEDROUT R., 1973, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 388 p.
- LEDROUT R., 1979, *Sociologie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, n° 13, 231 p.
- LEFEBVRE H., 1972, *Espace et politique. Le droit à la ville II.*, Paris, Anthropos, 174 p.
- LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, 4. éd., Paris, Anthropos, 485 p.
- LEFEBVRE H., 2018, *Le marxisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- LEGRAND T., « Séparatisme... Plutôt que communautarisme », dans *L'édito politique*.
- LEGRAND T., « Emmanuel Macron et le Communautarisme : en attendant le discours... », dans *L'édito politique. France Inter*.
- LEHMAN-FRISCH S., 2009, « La ségrégation : une injustice spatiale ? Questions de recherche », *Annales de géographie*, 665-666, 1, p. 94-115.
- LEPOUTRE D., 2001, *Coeur de banlieue : codes, rites et langages*, Paris, Jacob, n° 70, 459 p.
- LESERVOISIER O. (éd.), 2005, *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales : retour réflexif sur la situation d'enquête*, Paris, Karthala, 327 p.
- LIAUZU C., 2000, « Immigration, colonisation et racisme : pour une histoire liée », *Hommes & Migrations*, 5, 1228, p. 5-14.
- LOCHARD G., 2002, « La « question de la banlieue » à la télévision française. Mise en place et évolution d'un conflit de représentations », dans *Images et discours sur la banlieue*, Toulouse, Érès, p. 31-41.
- LOUNICI A., 2006, « Précarité et ségrégation socio-langagière », dans VESCHAMBRE V. et BULOT T. (éd.), *Mots, traces et marques*, Paris, L'Harmattan, p. 123-142.
- MAINGUENEAU D., 1992, « Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours », *Langages*, 26, 105, p. 114-125.
- MAINGUENEAU D., 1993, *L'énonciation en linguistique française : embrayeurs, temps, discours rapporté*, 2. éd., Paris, Hachette, 127 p.
- MANSOURI M., 2013, *Révoltes postcoloniales au coeur de l'hexagone*, Paris (France), Presses Universitaires de France, 193 p.
- MARCEL J.-C. et MUCCHIELLI L., 1999, « Un fondement du lien social : la mémoire collective selon Maurice Halbwachs », *Technologies. Idéologies. Pratiques. Revue d'anthropologie des connaissances.*, 13, 2 .

- MARCHAND P. et RATINAUD P., 2012, « L'analyse de similitude appliquée aux corpus textuels : les primaires socialistes pour l'élection présidentielle française (septembre-octobre 2011) », dans *Actes des 11eme Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Bruxelles, Université de Liège/Facultés Universitaires Saint-Louis, p. 687-699.
- MARGIER A., 2017, *Cohabiter l'espace public : Conflits d'appropriation et rapports de pouvoir à Montréal et Paris*, Presses universitaires de Rennes.
- MAUGER G., 2019, « Jeunesses populaires et jeunesses de rue », *Agora débats/jeunesses*, N°83, 3, p. 55-69.
- MAURIN L., 2007 p., « Fin de partie pour les statistiques "ethniques" ? », 264, 12, p. 44-44.
- MBEMBE A., 2005, « La République et l'impensé de la race », dans *La Fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 143-157.
- MBEMBE A. et al., 2006, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, Décembre, 12, p. 117-133.
- MBEMBE A., 2013, *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, n° 389, 254 p.
- MINISTERE DE LA COHESION DES TERRITOIRES, 2018, *Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.*, Dossier de presse., 32 p.
- MOIRAND S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre.*, Paris, Presses Universitaires de France, 186 p.
- MONDADA L., 2000, *Décrire la ville: la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, 284 p.
- MONDADA L., 2002, « La ville n'est pas peuplée d'être anonymes : processus de catégorisation et espace urbain », *Marges linguistiques*, 3, p. 72-90.
- MORILLON A., 2011, « Comment les artistes contribuent au dépassement des frontières entre « Eux » et « Nous » », *Correspondances citoyennes en Europe*.
- MORIN E., 1962, « Préface », dans *Cinéma et sciences sociales. Panorama du film ethnographique et sociologique*, Paris, Unesco, coll.« Rapports et documents de sciences sociales », n° 16, p. 4-6.
- MORIN E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Points, 160 p.
- MORIN E., 2006, *La méthode. 6. Ethique*, Paris, Seuil, 271 p.
- MUCCHIELLI R., 2006, *L'analyse de contenu : des documents et des documentations*, Paris, ESF éditeur, 223 p.
- MUCCHIELLI L. (éd.), 2008, *La frénésie sécuritaire : retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte, 138 p.
- MUCCHIELLI L., 2012, « Insécurité et sentiment d'insécurité. 1er mai 2011 », dans MUCCHIELLI L. (éd.), *Vous avez dit sécurité ?*, Nîmes, Champ social, coll. « Questions de société », p. 60-63.

- MUCCHIELLI L. et AÏT-OMAR A., 2007, « Les émeutes de l'automne 2005 dans les banlieues françaises du point de vue des émeutiers », *Revue internationale de psychosociologie*, XIII, 30, p. 137-155.
- NDIAYE P., 2009, *La condition noire: essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard, coll.« Folio actuel », n° 140, 521 p.
- NEGURA L., 2006, « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS*.
- NICOLAS-LE STRAT P., 2003, *La relation de consultance: une sociologie des activités d'étude et de conseil*, Paris, Ed. L'Harmattan, 251 p.
- NICOLAS-LE STRAT P., 2016, *Le travail du commun*, Saint-Germain-sur-Ille, Editions du Commun, 308 p.
- NICOLAS-LE STRAT P., 2017, « Une recherche conduite "en réciprocité". Quelques orientations épistémopolitiques », *Site des Fabriques de sociologie*, p. 6.
- NICOLAS-LE STRAT P., 2018, *Quand la sociologie entre dans l'action : la recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique*, Paris, Editions du Commun, 232 p.
- NINEY F., 2009, *Le documentaire et ses faux-semblants*, Paris, Klincksieck, 208 p.
- NOIRIEL G., 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 128 p.
- OGER C. et OLLIVIER-YANIV C., 2003, « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots*, 71, p. 125-145.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, « La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1, p. 71-109.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1996, « La violence faite aux données: De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, 3, p. 31-59.
- ORIV, 2012, *La politique de la ville en France : fondements, évolutions et enjeux*, ORIV, Strasbourg, 46 p.
- ORS, 2018, *La santé dans la ville de Rennes*, 24 p.
- PAN KE SHON J.-L., 2011, « La ségrégation des immigrés en France : état des lieux », *Population & Sociétés*, 477, p. 4.
- PAQUOT T., 2015, « Introduction », dans, Paris, La Découverte, p. 3-10.
- PAUGAM S. (éd.), 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Editions de La Découverte, 582 p.
- PAUGAM S., 2009, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, 256 p.
- PAUGAM S. et DUVOUX N., 2013, *La régulation des pauvres*, Presses Universitaires de France, 132 p.
- PETONNET C., 1982, « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. », *L'Homme*, 22, 4, p. 37-47.

- PIKETTY T., 2019, *Capital et idéologie*, Paris XIXe, Éditions du Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 1197 p.
- PINK S., 2006, *The future of visual anthropology: engaging the senses*, London, New York, Routledge, 180 p.
- PINK S., 2013, *Doing visual ethnography: images, media, and representation in research*, London, Thousand Oaks, Calif, Sage, 238 p.
- POIRIER N., 2009, « Espace public et émancipation chez Castoriadis », *Revue du MAUSS*, 34, 2, p. 368-384.
- QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 256 p.
- RABATEL A., 2013, « L'engagement du chercheur, entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité » », *Argumentation et analyse du discours*, 11, p. 1-17.
- RANCIERE J., 2008, « Les hommes comme animaux littéraires. Entretien avec Jacques Rancière. », dans *Pensées critiques : dix itinéraires de la revue Mouvements 1998-2008.*, Paris, La Découverte, p. 49-68.
- RANCIERE J. (éd.), 2009, *Et tant pis pour les gens fatigués : entretiens*, Paris, Éd. Amsterdam, 699 p.
- RAOULX B., 2002, « De la marginalité au coeur des sociétés : une réflexion de géographie sociale », dans *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Caen, Presses universitaires de Caen, n° 14, p. 195-204.
- RAOULX B., 2006, « De l'espace-miroir à l'espace-écran : un effet médiatique ? », dans *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 149-172.
- RAOULX B., 2009, « Le film documentaire : une méthode pour rendre audiovisible la marginalité (essai sur la démarche "géodocumentaire") », dans *Sociolinguistique urbaine et développement urbain (enjeux et pratiques dans les sociétés francophones et non francophones)*, München, Martin Meidenbauer Verlag, p. 245-269.
- RAOULX B., 2018, « L'interdisciplinarité par la création en cinéma documentaire. Retour sur l'expérience du programme FRESH. », *Revue Française des Méthodes visuelles*, 2.
- RAOULX B. et CHOURIO G., 2012, « La démarche géodocumentaire : de l'idée au film et à sa diffusion. L'expérience du film Las Playitas (Venezuela) », *Amato (F.), ed., Spazio e Societa : geogra e, pratica, interazioni, Napoli : Alfredo Guida Editore*, p. 223-239.
- REGNARD C., 2016, « Le meurtre du Bordeaux-Vintimille », *Hommes & Migrations*, 1313, p. 6-10.
- REMY J., 1990, « Présentation », *Espaces et sociétés*, 2. "Espace public et complexité sociale", 62, p. 5-8.
- REMY C., 2014, « Accepter de se perdre. Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada. », *SociologieS*.
- REMY J. et VOYE L., 1981, *Ville, ordre et violence : formes spatiales et transaction sociale*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, 238 p.

- RENAULT E., 2017, *Reconnaissance, conflit, domination*, Paris, CNRS Éditions, 282 p.
- RENNES METROPOLE, 2015a, *Plan d'actions territorial du Blosne. Contrat de ville de la Métropole Rennaise 2015-2020*, Direction Associations Jeunesse Egalité / Mission Egalité.
- RENNES METROPOLE, 2015b, *Plan d'actions territorial de Villejean. Contrat de ville de la Métropole Rennaise 2015-2020*, Direction Associations Jeunesse Egalité / Mission Egalité.
- RENNES METROPOLE, 2015c, *Plan d'actions territorial de Maurepas. Contrat de ville de la Métropole Rennaise 2015-2020*, Direction Associations Jeunesse Egalité / Mission Egalité.
- RENNES METROPOLE, 2016a, *Convention intercommunale des attributions*.
- RENNES METROPOLE, 2016b, *Convention pluriannuelle 2016-2026 du projet de renouvellement urbain de Rennes métropole*.
- RENNES METROPOLE, « Lettre d'info d'octobre 2016 - Le Blosne ».
- REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, 263 p.
- RICŒUR P., 1974, « Science et idéologie », *Revue Philosophique de Louvain*, 72, 14, p. 328-356.
- RIPOLL F., 2006, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », dans *Mots, traces et marques*, Paris, L'Harmattan, p. 15-36.
- RIPOLL F. et VESCHAMBRE V., 2002, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », dans JEAN Y. et CALENGE C. (éd.), *Lire les territoires*, Presses universitaires François-Rabelais, p. 261-287.
- RIPOLL F. et VESCHAMBRE V. (éd.), 2005a, *L'appropriation de l'espace: sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, Rennes, Presses Universitaires, 118 p.
- RIPOLL F. et VESCHAMBRE V., 2005b, « Introduction. L'appropriation de l'espace comme problématique », *Noroi*, 2, 195, p. 7-15.
- ROBERT A.D. et BOUILLAGUET A., 1997, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROUCH J., 1979, « La caméra et les hommes », dans CLAUDINE F. (de), *Pour une anthropologie visuelle*, Paris, Mouton Éditeur/ École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 53-71.
- SABATIER B., 2012, « A Rennes. Au temps des Habitations à bon marché et des Zup », *Place publique*, Spécial congrès de l'USH, p. 51-55.
- SAFI M., 2006, « Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation », *Revue française de sociologie*, 47, 1, p. 3-48.
- SAFI M., 2007, *Le devenir des immigrés en France. Barrières et inégalités.*, EHESS, Paris, 464 p.
- SAINT-OUEN F., 1984, « De la matérialité du discours aux espaces discursifs », *Revue française de science politique*, 34, 3, p. 428-448.

- SARFATI G.E., 2012, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, 124 p.
- SARR F., 2016, *Afrotopia*, Paris, Editions Philippe Rey, 154 p.
- SAUVAGE A., 2013, *Le Blosne. Du grand ensemble au vivre ensemble.*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 192 p.
- SCHINZ O., 2002, « Pourquoi les anthropologues s'établissent-ils en enfer ? Maitrise de soi, maitrise de son terrain. », *ethnographiques.org*, 1, p. 19.
- SCHNAPPER D., 2007, « Statistiques ethniques », *Commentaire*, Numéro 117, 1, p. 119-122.
- SIMMEL G., 1998, *Les pauvres*, Paris, Presses universitaires de France, 102 p.
- SIMON P., 2005, « La République face à la diversité : comment décoloniser les imaginaires ? », dans *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 241-250.
- SOJA E.W., 2010, *Seeking spatial justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press, coll. « Globalization and community series », 280 p.
- SOUCHARD N. et BONNY Y., 2015, « La recherche-action coopérative, une voie contributive aux productions de la société civile ? », *GIS Démocratie et Participation*, Actes du Colloque "Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses", p. 14 pages.
- STORA B., 2003, « Guerre d'Algérie : 1999-2003, les accélérations de la mémoire », *Hommes & Migrations*, 1244, p. 83-95.
- STORA B., 2005, « Quand une mémoire (de guerre) peut en cacher une autre (coloniale) », dans *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 59-67.
- STORA B., 2011b, *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954 - 1962*, Paris, La Découverte, coll.« Repères », n° 115, 122 p.
- SUSEN S., 2015, « Une réconciliation entre Pierre Bourdieu et Luc Boltanski est-elle possible ? Pour un dialogue entre la sociologie critique et la sociologie pragmatique de la critique. », dans FRERE B. (éd.), *Le tournant de la théorie critique*, Paris, DDB, Desclée de Brouwer, p. 151-186.
- TAYLOR C., 1994, *Multiculturalisme: différence et démocratie*, Paris, Aubier, 142 p.
- TEVANIAN P. et TISSOT S., 2010, « La langue des médias, pourquoi la critiquer, comment la critiquer ? », *Mouvements*, 61, 1, p. 45-59.
- TILMAN A., 2014, *Aux confins du travail industriel, les free parties. Réflexion socio-filmique sur une déviance temporaire.*, Université D'Evry-Val-D'Essonne, 269 p.
- TILMAN A., 2018, « CADENCES. Retour sur la fabrique d'un film documentaire dans le cadre d'une thèse de sociologie. », *Revue Française des Méthodes visuelles*, 2.
- TISSOT S., 2004, « Identifier ou décrire les « quartiers sensibles » ? : Le recours aux indicateurs statistiques dans la politique de la ville », *Genèses*, 54, 1, p. 90.
- TISSOT S., 2007a, *L'état et les quartiers : genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 300 p.

- TISSOT S., 2007b, « Comment la question sociale est dénaturée. L'invention des "quartiers sensibles" », *Le Monde Diplomatique*, numéro du mois d'octobre 2007, p. 6.
- TISSOT S. et POUPEAU F., 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 4, p. 4-9.
- VAN DEN AVENNE C., 2017, *De la bouche même des indigènes : échanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, 268 p.
- VAN DIJK T.A., 2006, « Politique, Idéologie et Discours », *Semen*, 21, p. 22 pages.
- VETIER T., 2018, *Discours de (dé)légitimation spatiolangagiers de la migration en espace urbain*, Rennes 2, Rennes, 392 p.
- VIEILLARD-BARON H., 2011, « Banlieue, quartier, ghetto : de l'ambiguïté des définitions aux représentations », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 12, 2, p. 27-40.
- VILLE DE RENNES, 2005, *Programme de rénovation urbaine*, Ville de Rennes, Rennes, 33 p.
- VILLE DE RENNES, 2006, *Programme de rénovation urbaine. Cadrage général.*, Ville de Rennes, Rennes.
- VILLE DE RENNES et RENNES METROPOLE, 2015, *Le nouveau programme de renouvellement urbain de Rennes. 2015-2025.*, Ville de Rennes/Rennes Métropole, Rennes.
- VOIROL O., 2008, « Idéologie : concept culturaliste et concept critique », *Actuel Marx*, 43, 1, p. 62-78.
- VOLOSHINOV V.N. et BAKHTIN M.M., 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 233 p.
- WACQUANT L., 1992, « Pour en finir avec le mythe des "cités-ghettos" : Les différences entre la France et les Etats-Unis », *Les Annales de la recherche urbaine*, 54, 1, p. 21-30.
- WACQUANT L., 2005, « Les deux visages du ghetto : Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160, 5, p. 4-21.
- WIEVIORKA M., 2005, « La république, la colonisation. Et après... », dans *La fracture coloniale*, Paris, La Découverte, p. 117-123.
- YANG K.-H., 2012, « Reflexivity, participation, and video », dans *Handbook of participatory video*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, Inc, p. 100-114.

Discographie

IAM, 2006., *La fin de leur monde*, 361 Records.

KERY JAMES., 2012, *Lettre à la République*, Believe Recordings.

YOUSSEUPHA., 2015, *Entourage*, Bomayé Musik.

Filmographie

BALTEAU E., 2017, *Bonjour Bonsoir*, France/Belgique.

Benguigui Y. 2008. *9/3, mémoire d'un territoire*.

BRETON S., 2001, *Eux et moi*, Les films d'ici – Arte France.

CHEVET B., 2017, *Les rumeurs de Babel*.

GHEERBRANT D., 2009, *La République Marseille*, Éditions Montparnasse.

LAGARDE L., 2010, *Sur la dalle*.

MILANO H. 2011. *Les roses noires*. Art Cinefeel.

RAOULX B., 2003, *Traplines in Vancouver*, MRSH Caen.

RAOULX B., 2007, *Las playitas*, MRSH Caen.

ROUCH J. et MORIN E., 1961, *Chronique d'un été*, Sigmadis.

TILMAN A., 2014. *Cadences*.

WISEMAN F., 2016, *In Jackson Heights*, Sophie Dulac Distribution

Sitographie

ÉLYSEE., 2018, « La France, une chance pour chacun » : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/23/la-france-une-chance-pour-chacun>

Dernière consultation le 25 aout 2021

INSEE., [non daté], « IRIS. Définition » : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1523>

Dernière consultation le 25 aout 2021

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL., 1966, « Edgar Morin, À Propos de Cinéma Vérité » : <https://www.ina.fr/video/I08015623>

Dernière consultation le 25 aout 2021

RENNES METROPOLE., [non daté], « Ce que fait Rennes Métropole pour le logement » : <https://metropole.rennes.fr/ce-que-fait-rennes-metropole-pour-le-logement>

Dernière consultation le 25 aout 2021

RENNES MAUREPAS., [non daté], « Le quartier. Une histoire... » : <https://www.rennes-maurepas.fr/>

Dernière consultation le 25 aout 2021

RENNES METROPOLE., 2012, « Le Blosne demain » : <https://metropole.rennes.fr/le-blosne-demain-0>

Dernière consultation le 25 aout 2021

RENNES METROPOLE., 2019, « 100 ans de logement social à Rennes » : <https://metropole.rennes.fr/100-ans-de-logement-social-rennes>

Dernière consultation le 25 aout 2021

RESOVILLES., 2019, « PNRU, NPNRU, ANRU ? Comprendre les politiques de renouvellement urbain des quartiers prioritaires. » : <https://www.resovilles.com/pnru-npnru-anru-comprendre-politiques-de-renouvellement-urbain-quartiers-prioritaires/>

Dernière consultation le 25 aout 2021

Table des illustrations et des tableaux

1. Table des tableaux

TABLEAU 1.	TYPOLOGIE DES ENTRETIENS LIBRES	65
TABLEAU 2.	LISTE DE QUELQUES « POINTS FAIBLES ET DE VIGILANCE » IDENTIFIES DANS LES PAT DU BLOSNE ET DE MAUREPAS (RENNES METROPOLE, 2015A, P. 11 ; 2015B, P. 13)	123
TABLEAU 3.	REPARTITION PAR « TYPE » DES PROJECTIONS-DEBATS ORGANISEES	296
TABLEAU 4.	COMPOSITION DES CORPUS POUR L'ANALYSE LEXICOMETRIQUE DES DISCOURS MEDIATIQUES	344
TABLEAU 5.	SPECIFICITES POSITIVE ET NEGATIVE DU JOURNAL <i>LE MONDE</i> .	355
TABLEAU 6.	SPECIFICITES POSITIVE ET NEGATIVE DU JOURNAL <i>LIBERATION</i> .	356
TABLEAU 7.	SPECIFICITES POSITIVE ET NEGATIVE DU JOURNAL <i>LE FIGARO</i>	357

2. Table des figures

FIGURE 1.	1 ^{ERE} TENSION D'UNE RECHERCHE-MEDIATION	45
FIGURE 2.	2 ^{EME} TENSION D'UNE RECHERCHE-MEDIATION	46
FIGURE 3.	ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DE RENNES METROPOLE METTANT EN EVIDENCE LES SERVICES AVEC LESQUELS J'AI PU ETRE EN LIEN DURANT MA MISSION.	54
FIGURE 4.	MODELE BINAIRE AUTOUR DE LA DIALECTIQUE SOCIO-DISCURSIVE.	72
FIGURE 5.	MODELE BINAIRE AUTOUR DE LA DIALECTIQUE SOCIO-SPATIALE.	77
FIGURE 6.	MODELE TERNAIRE DE L'APPROCHE SOCIO-SPATIO-DISCURSIVE	78
FIGURE 7.	RECAPITULATIF DES ENJEUX ET OBJECTIFS IDENTIFIES PAR LE CONTRAT DE VILLE (RENNES METROPOLE, 2016, P. 16)	116
FIGURE 8.	LOCALISATION DES « QUARTIERS PRIORITAIRES » DE LA VILLE DE RENNES (VILLE DE RENNES, 2015)	118
FIGURE 9.	TAUX DE PAUVRETE MONETAIRE EN 2013. SELON LES IRIS ET LES QPV DE RENNES (ORS, 2018, P. 8)	119
FIGURE 10.	DELIMITATIONS DU « TERRITOIRE PRIORITAIRE » DE MAUREPAS (RENNES METROPOLE, 2015)	127
FIGURE 11.	DELIMITATIONS DU « TERRITOIRE PRIORITAIRE » DE VILLEJEAN (RENNES METROPOLE, 2015)	133
FIGURE 12.	DELIMITATIONS DU « TERRITOIRE PRIORITAIRE » DE BLOSNE (RENNES METROPOLE, 2015)	140
FIGURE 13.	CHAINE D'INTERPELLATION ET DE CONTRE-INTERPELLATION DE L'IDEOLOGIE SELON LECERCLE	201
FIGURE 14.	« DE L'IDEE DU FILM A L'INTENTION »(RAOULX, CHOURIO, 2012, P. 225)	258
FIGURE 15.	PHOTOGRAPHIE AERIENNE DE LA DALLE KENNEDY A VILLEJEAN (RENNES METROPOLE, 2007)	265
FIGURE 16.	CAPTURE D'ECRAN DU FILM MONTRANT UNE SEQUENCE « EN GROUPE » (30'57)	275
FIGURE 17.	CAPTURE D'ECRAN MONTRANT UNE SEQUENCE DU SOIR (41'51)	276
		559

FIGURE 18.	CAPTURE D'ECRAN MONTRANT LA SCENE D'OUVERTURE DU FILM A LA PREMIERE PERSONNE.	285
FIGURE 19.	CAPTURE D'ECRAN DU FILM MONTRANT LA DALLE KENNEDY « PRESQUE ENCLAVEE » DERRIERE LES IMMEUBLES.	286
FIGURE 20.	CAPTURE D'ECRAN DU FILM MONTRANT LA DALLE KENNEDY « PRESQUE ENCLAVEE » DERRIERE LES IMMEUBLES (SEQUENCE SUIVANT LA PRECEDENTE)	287
FIGURE 21.	CAPTURE D'ECRAN DU FILM LORSQU'ABDOUL FAIT PART DE SON HISTOIRE DE VIE EN LIEN AVEC LA DALLE	288
FIGURE 22.	CAPTURE D'ECRAN DU FILM LORS D'UNE DEAMBULATION AVEC ABDOUL (38'57)	290
FIGURE 23.	CAPTURE D'ECRAN DU FILM QUI REND COMPTE DU CHOIX ESTHETIQUE DE NE PAS MONTRER CERTAINS VISAGES	293
FIGURE 24.	DEMARCHE DU CHERCHEUR-CINEASTE SELON LA TERMINOLOGIE DE WAGNER (2006).	309
FIGURE 25.	RESULTAT DE L'ANALYSE « NUAGE DE MOTS » APPLIQUEE AU 1 ^{ER} CORPUS PAR LE LOGICIEL IRAMUTEQ.	346
FIGURE 26.	CLASSES THEMATIQUES EXTRAITES DU CORPUS NATIONAL (1 ^{ER} CORPUS) A PARTIR DE LA METHODE REINERT SUR IRAMUTEQ.	347
FIGURE 27.	CHI2 PAR CLASSE DU MOT « DJIHADISTES » PAR LE LOGICIEL IRAMUTEQ	349
FIGURE 28.	ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES SUR LE 1 ^{ER} CORPUS PAR LE LOGICIEL IRAMUTEQ	351
FIGURE 29.	PLAN FACTORIEL DES JOURNAUX SUR LES FORMES DANS LE 1 ^{ER} CORPUS REALISE SUR IRAMUTEQ.	353
FIGURE 30.	RESULTAT DE L'ANALYSE « NUAGE DE MOTS » APPLIQUEE AU 2 ^{EME} CORPUS PAR LE LOGICIEL IRAMUTEQ.	360
FIGURE 31.	CLASSES THEMATIQUES EXTRAITES DU CORPUS <i>OUEST-FRANCE</i> (2018-2020) A PARTIR DE LA METHODE REINERT SUR IRAMUTEQ.	361
FIGURE 32.	CHI2 DU MOT « POLICIER » PAR CLASSE CALCULE PAR LE LOGICIEL IRAMUTEQ.	362
FIGURE 33.	PLAN FACTORIEL SUR LES FORMES ACTIVES DANS LE 2 ^{EME} CORPUS REALISE SUR IRAMUTEQ.	363
FIGURE 34.	CLASSES THEMATIQUES EXTRAITES DU SOUS-CORPUS « <i>BLOSNE</i> » A PARTIR DE LA METHODE REINERT SUR IRAMUTEQ.	365
FIGURE 35.	CLASSES THEMATIQUES EXTRAITES DU SOUS-CORPUS « <i>MAUREPAS</i> » A PARTIR DE LA METHODE REINERT SUR IRAMUTEQ.	366
FIGURE 36.	CLASSES THEMATIQUES EXTRAITES DU SOUS-CORPUS « <i>VILLEJEAN</i> » A PARTIR DE LA METHODE REINERT SUR IRAMUTEQ.	367
FIGURE 37.	PHOTOGRAPHIE DES TOURS ALLEE DE BRNO A MAUREPAS (SOURCE : KÜHL, 2020)	387
FIGURE 38.	PHOTOGRAPHIE DES MAISONS DU QUARTIER SAINTE-ÉLISABETH (SOURCE : KÜHL, 2020)	461
FIGURE 39.	ESSAI DE CONCEPTUALISATION DE LA MARGINALISATION COMME PROCESSUS DE CONSTRUCTION SOCIO-DISCURSIVE DES ESPACES URBAINS.	509
FIGURE 40.	CONCEPTUALISATION DU PROCESSUS DE TERRITORIALISATION SOCIOLINGUISTIQUE (BULOT, 2002).	513

Index de la thèse

1. Index des notions

A

Appropriation (de l'espace) : 21, 56, 69, 75, 76, 78, 89, 102, 124, 125, 126, 149, 180, 181, 182, 183, 187, 219, 234, 241, 252, 262, 263, 266, 268, 269, 270, 274, 286, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 330, 331, 428, 449, 450, 451, 452, 453, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 480, 481, 482, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 514, 515, 526, 527

Assignment : 155, 240, 390, 393, 398, 444, 446, 451, 452, 453, 456, 457, 462, 464, 465, 466, 471, 472, 473, 474, 480, 499, 514, 520, 522, 526, 527, 528, 534

Axiologisation : 78, 511, 512, 517

C

Catégorisation : 15, 78, 79, 86, 154, 156, 162, 211, 232, 367, 395, 450, 472, 498, 508, 511, 512, 517

Complexité : 19, 27, 28, 29, 30, 36, 37, 39, 48, 71, 77, 87, 114, 157, 158, 159, 163, 165, 174, 181, 185, 200, 233, 241, 263, 273, 291, 324, 374, 375, 388, 412, 426, 430, 452, 466, 465, 507, 509, 529, 530

Communautarisme : 14, 20, 101, 103, 104, 123, 124, 149, 184, 193, 194, 201, 206, 210, 220, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 243, 244, 245, 247, 248, 298, 350, 378, 380, 385, 399, 400, 412, 418, 419, 445, 495, 523, 527

Construction socio-discursive : 14, 20, 21, 78, 117, 369, 476, 507, 508, 509, 515, 516, 517, 528, 529

D

Dénomination : 15, 49, 51, 70, 79, 80, 84, 90, 92, 114, 130, 146, 152, 153, 159, 161, 185, 306, 345, 385, 393, 413, 414, 418, 455, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 490, 510, 514, 530

Dialogisme interdiscursif : 239, 337, 388, 391

Discours médiatiques : 20, 63, 80, 83, 90, 96, 98, 156, 181, 239, 324, 337, 338, 339, 340, 342, 344, 350, 359, 364, 368, 369, 370, 371, 372, 375, 377, 378, 383, 391, 400, 421, 510, 516, 522

E

Effet de sédimentation : 375, 376, 377, 476

Empirico-inductive (méthode) : 30, 31, 36, 48, 55, 87, 88, 254, 266, 371, 503, 529

Épistémologie : 16, 27, 28, 29, 30, 34, 35, 36, 37, 38, 44, 45, 48, 49, 55, 67, 76, 82, 87, 88, 169, 195, 198, 199, 252, 253, 259, 279, 402, 503, 507, 516, 529, 531

Espace conçu : 152, 161, 163, 164, 166, 259, 318, 323, 330, 370, 464, 495, 497, 501, 530, 532

Espace public : 124, 165, 183, 210, 263, 268, 274, 320, 322, 325, 326, 327, 330, 374, 408, 428, 441, 457, 468, 475, 481, 484, 485, 486, 488, 489, 490, 491, 492, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 526

Espace vécu : 13, 16, 21, 22, 46, 55, 56, 57, 67, 77, 79, 124, 152, 161, 163, 164, 176, 180, 185, 249, 252, 253, 254, 256, 257, 259, 260, 263, 267, 295, 313, 314, 323, 328, 329, 330, 331, 370, 449, 450, 451, 452, 458, 460, 464, 495, 497, 498, 501, 515, 530, 532

Essentialisation : 74, 75, 76, 232, 242, 273, 319, 396, 429, 431, 436, 438, 447, 466, 472

Étranger (figure de l') : 21, 22, 98, 121, 184, 187, 240, 243, 319, 338, 346, 350, 352, 357, 358, 364, 368, 369, 377, 378, 380, 381, 382, 390, 393, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 404, 406, 410, 413, 414, 423, 426, 427, 428, 436, 446, 447, 449, 452, 453, 465, 482, 483, 485, 523, 524, 525, 534

F

Film (documentaire) : 9, 15, 16, 17, 20, 40, 44, 46, 48, 55, 56, 57, 60, 65, 67, 70, 88, 89, 122, 163, 174, 176, 177, 183, 187, 191, 194, 204, 207, 220, 221, 232, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 344, 387, 390, 399, 400, 407, 414, 442, 444, 450, 454, 466, 467, 468, 469, 472, 473, 474, 487, 490, 501, 516, 523, 524, 532, 533, 535

I

Idéologie : 71, 81, 100, 101, 193, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 221, 233, 236, 245, 342, 346, 348, 350, 357, 358, 368, 378, 380, 403, 404, 407, 409, 410, 412, 416, 421, 446, 447, 479, 497, 515, 516

Indifférenciation (principe d') : 125, 229, 231, 247, 415, 482, 483, 489, 492, 500

Intégration (principe d') : 231, 247, 406, 415, 418, 482, 483, 492, 500

Interpellation réciproque : 47, 48, 52, 61, 68, 69, 169, 199, 201, 245, 259, 260, 310, 330, 331, 530, 532

Iramuteq : 342, 343, 345, 346, 347, 349, 351, 353, 354, 359, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 367

J

Justice/Injustice : 14, 21, 33, 103, 152, 173, 223, 378, 409, 427, 428, 435, 444, 447, 448, 508, 518, 520, 521, 525, 534, 535

L

Légitimité / Illégitimité (sociale) : 246, 272, 280, 302, 447, 464, 472, 481, 516, 522, 527, 528

M

Marginalisation/Marginalité : 22, 37, 98, 121, 125, 170, 184, 240, 241, 243, 256, 261, 266, 268, 271, 275, 281, 295, 312, 352, 386, 395, 396, 397, 505, 507, 508, 509, 515, 519, 521, 523, 526, 527, 528, 534, 535

Médiation : 16, 17, 18, 19, 20, 46, 47, 48, 55, 58, 65, 66, 69, 88, 151, 163, 176, 186, 187, 191, 193, 194, 195, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 209, 210, 245, 249, 250, 257, 259, 262, 263, 271, 294, 296, 298, 299, 300, 301, 303, 305, 307, 308, 309, 310, 313, 314, 315, 316, 317, 320, 321, 322, 323, 324, 327, 328, 329, 330, 331, 344, 445, 459, 473, 476, 495, 498, 505, 518, 521, 522, 531, 532, 535

Mémoire discursive : 376, 377, 384, 393, 412, 476, 479, 484, 510

Mixité (sociale) : 14, 20, 49, 95, 101, 102, 103, 104, 105, 114, 122, 124, 125, 126, 143, 145, 147, 149, 166, 174, 176, 178, 184, 193, 194, 202, 204, 206, 208, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 232, 234, 240, 243, 244, 244, 246, 247, 248, 292, 300, 348, 383, 385, 386, 387, 393, 400, 421, 430, 446, 447, 460, 490, 496, 512, 520, 523, 527, 528

O

Observation filmante : 57, 267, 274

Observation flottante : 55, 56, 58, 60, 88, 89, 267, 286, 457

Observation participante : 56, 57, 58, 59, 60, 89, 267

P

Pauvre (figure du) : 21, 98, 121, 182, 183, 184, 187, 220, 273, 319, 352, 386, 390, 393, 395, 396, 397, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 442, 446, 447, 448, 449, 450, 453, 464, 466, 483, 486, 491, 497, 516, 523, 524, 525, 534

Politique de la ville : 16, 19, 66, 75, 91, 92, 94, 93, 94, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 110, 114, 115, 117, 120, 121, 125, 126, 145, 147, 148, 149, 152, 155, 157, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 169, 162, 173, 174, 182, 185, 186, 211, 212, 216, 217, 218, 225, 227, 239, 241, 244, 246, 248, 259, 262, 271, 301, 305, 313, 359, 360, 363, 364, 367, 371, 388, 398, 399, 422, 423, 430, 431, 437, 440, 441, 450, 452, 453, 463, 468, 511, 512, 530

Postcolonial/ Postcolonialité : 395, 401, 402, 403, 417

R

Recherche-action : 12, 13, 17, 35, 41, 43, 46, 47, 48, 52, 88, 89, 151, 161, 169, 179, 185, 186, 187, 194, 202, 207, 209, 237, 245, 248, 249, 278, 294, 295, 298, 300, 304, 310, 315, 317, 328, 330, 331, 333, 396, 467, 531, 532, 533

Recherche-intervention : 44, 50, 51, 52

Recherche-médiation : 17, 18, 19, 20, 23, 25, 27, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 55, 61, 87, 88, 177, 185, 189, 193, 195, 202, 207, 209, 249, 259, 283, 503, 521, 529, 530, 535

Reconnaissance (sociale) : 14, 21, 29, 36, 41, 68, 203, 229, 247, 253, 275, 302, 312, 411, 444, 447, 468, 481, 497, 508, 518, 519, 520, 521, 521, 529, 534, 535

Récurtivité/Récurif (principe) : 29, 62, 73, 159, 311, 389, 449, 466, 467, 471, 481, 498, 508, 509, 515, 526, 527

S

Stigmatisation : 11, 34, 36, 77, 173, 181, 204, 228, 232, 240, 253, 266, 268, 270, 278, 298, 309, 310, 311, 313, 320, 322, 331, 340, 342, 371, 372, 373, 376, 383, 384, 386, 389, 393, 402, 414, 450, 464, 470, 471, 472, 473, 474, 481, 499, 513, 519, 525, 526

Subjectivité : 27, 32, 37, 38, 39, 40, 60, 67, 87, 151, 183, 186, 198, 200, 245, 251, 261, 281, 282, 285, 289, 306, 307, 329, 442, 444, 516, 531

T

Tensions socio-identitaires : 122, 125, 126, 142, 239, 243, 302, 382, 399, 402, 419, 420, 446, 457

2. Index des auteur·rice·s

- Abélès M. : 267, 328
Althusser L. : 197, 198, 199
Amphoux P. : 494
Aron P. : 198
Avenel C. : 95, 214, 220, 227, 228, 338, 375
Bacqué M. : 431, 441, 535
Baert P. : 49
Baggioni D. : 404
Balteau E. : 309
Bancel N. : 402, 405, 409, 414, 445
Bantigny L. : 378, 379
Bardin L. : 85, 86, 90, 179, 187
Beaud S. : 56, 59, 64, 95, 269, 277, 379, 380
Becker H-S. : 203, 239, 283, 341
Berger M. : 442, 443, 528
Berthaut J. : 341, 373, 385, 386, 516
Blanchard P. : 402, 405, 406, 409
Blanche-Benveniste C. : 64
Blanchet P. : 23, 28, 30, 37, 40, 56, 58, 60, 62, 65, 74, 225, 237, 247, 403, 404, 405, 408, 417, 503
Boisson L. : 238, 244
Boltanski L. : 152
Bonnafous S. : 81, 82, 369
Bonny Y. : 17, 34, 35, 37, 49, 50, 52, 88, 151, 202, 530, 531, 533
Borrell A. : 14, 92, 358, 373, 379, 381, 384, 392, 510
Boulidoires A. : 296
Bourdieu P. : 39, 97, 218, 219, 246, 337, 385, 404, 470, 499
Bourdin A. : 241
Breton S. : 285
Brigard (de) É. : 250, 251
Brodiez-Dolino A. : 396, 424, 426, 428
Brun J. : 221
Bulut T. : 15, 17, 21, 27, 32, 33, 72, 76, 78, 79, 80, 84, 85, 87, 190, 195, 201, 236, 340, 384, 393, 453, 456, 461, 470, 507, 511, 512, 513, 514, 515, 534
Butler J. : 437
Canut C. : 31, 35, 64, 67, 68, 78, 87, 260, 270, 282, 409, 476, 511, 522
Carrel M. : 439, 440, 444
Castel R. : 396, 428, 528
Castells M. : 193, 441, 496, 501, 511, 512
Césaro P. : 257
Chamayou G. : 34, 87
Chamboredon J-C. : 218, 219
Charaudeau P. : 32, 34, 40, 43, 81, 171, 186, 195, 209, 217, 220, 239, 337, 339, 340, 342, 343, 349, 370, 374, 377, 391, 413, 436, 478, 510
Charmes E. : 221, 433, 520
Charon J-M. : 340
Chenet J-M. : 261
Collectif Manouchian. : 225, 226
Coquio C. : 411, 412
Corcuff P. : 27, 36, 39, 45, 55, 156, 401
Costa-Lascoux J. : 381
Costantini D. : 381, 409, 410, 411, 416
Coulomb-Gully M. : 85
Cyrulnik N. : 260, 278, 289
Daquin A. : 468
David J. : 98, 100, 101, 102
David C. : 239
De Latour E. : 254
Deltombe T. : 358, 380, 381, 420
Deshayes T. : 73, 79, 211
Devereux G. : 40
Devriendt E. : 232
Dewey J. : 229
Dhume F. : 228, 231, 233, 245, 247, 400, 401, 418, 511
Di Méo G. : 450, 451
Dikeç M. : 99, 100, 101, 102, 146, 369, 374, 517, 521, 522, 525
Donzelot J. : 16, 91, 94, 99, 100, 101, 104, 234, 239, 248, 441
Dorlin E. : 410
Du M. : 308
Duarte P. : 515
Duez D. : 461, 462
Dufaux F. : 91, 92, 100, 337, 379, 395, 445
Dufoix S. : 228, 235
Dumont I. : 396, 397
Duvoux N. : 425, 427, 429, 436, 448
Elias N. : 30, 97
Epstein R. : 16, 91, 92, 94, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 147, 220, 432
Etiemble A. : 107, 109, 121, 399
Evans J. : 289
Éveno P. : 340
Faguer J-P. : 268
Fanon F. : 398, 445
Fassin D. : 232, 398, 445
Felder D. : 35, 41, 42, 88, 176, 177, 207
Fleury A. : 486, 489
Fourcaut A. : 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 100, 337, 379, 395, 399, 445
Fournier J-M. : 379, 513, 528
Fraser N. : 14, 424, 518, 519, 520, 521, 522, 529, 535
Frémont A. : 33, 74, 76, 77, 252, 449, 458, 498, 533

Garnier J-P. : 75, 174, 382
 Gastaut Y. : 380
 Gaudin S. : 389
 Genestier P. : 16, 388
 Ghasarian C. : 39, 57, 89
 Ghiglione R. : 69
 Gilbert P. : 222, 239, 432
 Girin J. : 64
 Goetschel P. : 377
 Goffman E. : 470, 526
 Gosselin C. : 494
 Grell P. : 423, 424
 Grignon C. : 36
 Grosdemouge P. : 229, 238
 Guespin L. : 72, 391
 Guillaumin C. : 406, 483
 Haicault M. : 250, 252, 253
 Hajjat A. : 402, 407, 416
 Halpern C. : 518
 Hancock C. : 418, 419, 452
 Hémont F. : 15, 257, 288, 328
 Hoarau-Beauval C. : 265
 Hoare M. : 277
 Honneth A. : 14, 518, 519, 520, 521, 534
 Kaufmann J-C. : 58, 62, 63, 89, 269
 Kerbrat-Orecchioni C. : 217
 Kipfer S. : 76, 405, 496
 Kirszbaum T. : 16, 91, 103, 105, 106, 211, 220, 223, 246
 Korkut E. : 81, 171, 349, 384
 Krieg-Planque A. : 68, 71, 81, 82, 169, 211, 436
 Kühl N. : 11, 344
 Laburthe-Tolra P. : 56, 62
 Lacroix J. : 228
 Lafargues (de) S. : 369
 Lallier C. : 57, 267, 278
 Lamizet B. : 342, 456
 Laplantine F. : 309
 Le Blanc G. : 398, 524
 Lebart L. : 342, 343, 346
 Lecercle J-J. : 71, 72, 194, 199, 201, 245, 516, 522
 Ledrut R. : 79, 99, 146, 494, 513
 Lefebvre H. : 73, 75, 196, 508, 516, 529
 Lehman-Frisch S. : 222, 421, 431, 447, 472
 Lepoutre D. : 474
 Leservoisière O. : 56
 Liauzu C. : 406
 Lochard G. : 375
 Lounici A. : 527
 Maingueneau D. : 40, 43, 81, 82, 171, 186, 195, 217, 220, 239, 337, 342, 343, 391, 413, 436, 488, 510
 Mansouri M. : 414
 Marcel J-C. : 222, 376
 Marchand P. : 350, 424
 Margier A. : 497
 Mauger G. : 97
 Maurin L. : 408
 Mbembe A. : 229, 247, 398, 401, 402, 403, 406, 407, 410, 414, 445
 Moirand S. : 376, 391
 Mondada L. : 63, 67, 68, 78, 223, 252
 Morillon A. : 107, 109, 121, 233, 399
 Morin E. : 28, 30, 31, 36, 38, 56, 73, 86, 87, 89, 181, 252, 253, 261, 294, 314, 507, 529
 Mucchielli L. : 85, 376, 382, 477, 499
 Ndiaye P. : 523
 Negura L. : 86
 Nicolas-Le Strat P. : 11, 31, 36, 37, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 52, 67, 68, 71, 89, 154, 193, 195, 203, 208, 209, 210, 231, 245, 438, 457, 530, 532, 534
 Niney F. : 254, 282, 283, 328, 329, 374
 Noiriël G. : 401, 426
 Oger C. : 81
 Olivier de Sardan J-P. : 31, 38, 39, 56, 60, 61, 62, 454
 Pan Ké Shon J-L. : 399
 Paquot T. : 486
 Paugam S. : 396, 428, 435
 Pétonnet C. : 55, 88, 457
 Piketty T. : 196
 Pink S. : 250, 252, 254, 259, 279, 281, 309, 330
 Poirier N. : 350, 522
 Quivy R. : 62
 Rabatel A. : 34, 39
 Rancière J. : 37, 48, 203, 521, 522, 535
 Raoulx B. : 16, 33, 74, 170, 251, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 266, 277, 279, 283, 284, 285, 286, 290, 291, 295, 306, 307, 317, 328, 329, 331, 338, 373, 378, 379, 382, 513, 524, 527, 528
 Regnard C. : 379
 Rémy J. : 80, 326, 453, 454, 455, 456, 461, 479, 492, 495, 497, 500, 526
 Rémy C. : 31, 268, 275
 Renault E. : 481, 518, 526, 527
 Reynaud A. : 75
 Ricœur P. : 197, 198, 199, 200
 Ripoll F. : 75, 238, 384, 393, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 483, 486, 498

Robert A-D. : 85
Rouch J. : 252, 290
Sabatier B. : 106, 107, 108
Safi M. : 416, 418
Saint-Ouen F. : 424
Sarfati G-E. : 82
Sarr F. : 156
Sauvage A. : 94, 109
Schinz O. : 267
Schnapper D. : 408
Simmel G. : 423, 425, 447
Simon P. : 237, 398, 403, 406, 413, 445, 523
Soja E-W. : 74, 230
Souchard N. : 34, 35, 37, 531, 533
Stora B. : 380, 410, 412, 413
Susen S. : 68
Taylor C. : 519, 521
Tévenian P. : 435
Tilman A. : 254, 255, 256, 273, 274
Tissot S. : 16, 91, 146, 155, 156, 185, 423, 429, 435
Van Den Avenne C. : 404
Van Dijk T-A. : 195, 510
Vétier T. : 79, 211, 369
Vicillard-Baron H. : 240, 244
Voirol O. : 196, 200, 516
Voloshinov V-N. : 72, 369, 456, 535
Wacquant L. : 39, 100, 238, 239
Wieviorka M. : 95, 96, 338, 404
Yang K-H. : 278

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	7
AVANT-PROPOS SUR LE FILM DOCUMENTAIRE	9
INTRODUCTION	11
TRANSITION VERS LA PARTIE I	23
PARTIE I : CONTEXTUALISATION D'UNE DEMARCHE DE RECHERCHE-MEDIATION	25
CHAPITRE 1. FAIRE UNE RECHERCHE QUI « SERVE A QUELQUE CHOSE »	27
1. <i>Réflexions épistémologiques autour d'une posture de recherche</i>	28
1.1. Penser et appréhender la complexité sociale	28
1.2. Une sociolinguistique et une géographie d'intervention	32
1.2.1. La recherche comme fait social total	32
1.2.2. Une ambition critique et émancipatrice	34
1.2.3. Donner un statut scientifique à la subjectivité	37
2. <i>Un chercheur-médiateur à Rennes Métropole</i>	40
2.1. La question de la demande sociale	41
2.2. Entre recherche collaborative et recherche-intervention	44
3. <i>Méthodes de recherche et d'écriture</i>	55
3.1. Une approche résolument ethnographique	55
3.1.1. Observation « flottante » et participante	55
3.2. Des entretiens libres et enregistrés	58
3.2.1. De simples conversations ?	58
3.2.2. Tour d'horizon des entretiens	63
3.3. Penser une écriture polyphonique	67
4. <i>Cadre général de pensée et d'analyse</i>	71
4.1. Un cadre théorique interdisciplinaire	71
4.1.1. 1 ^{er} temps : une approche sociolinguistique pour appréhender la dialectique socio-discursive	71
4.1.2. 2 ^{ème} temps : une approche de géographie sociale pour appréhender la dialectique socio-spatiale	74
4.1.3. 3 ^{ème} temps : une approche interdisciplinaire pour appréhender la dialectique spatio-socio-discursive	77
4.2. Penser les discours et les analyser : de l'analyse du discours à l'analyse de contenu	80
4.2.1. Une conception issue de l'analyse du discours	81
4.2.2. Une méthode d'analyse de contenu thématique	85
<i>Résumé du chapitre</i>	87
CHAPITRE 2. TROIS QUARTIERS « PRIORITAIRES » DE LA VILLE DE RENNES : ENTRE DYNAMIQUES NATIONALES ET SPECIFICITES LOCALES	91
1. <i>Des « grands ensembles » aux « Quartiers Politique de la Ville »</i>	92
1.1. La « solution » des grands ensembles	93
1.2. Une (géographie de la) Politique de la ville	98
2. <i>Maurepas, Villejean, le Blosne : une recherche située à Rennes</i>	106
2.1. La construction de trois grands ensembles	106
2.2. Le début de la politique de la ville à Rennes	110
2.3. Une « politique de renouvellement urbain »	114
2.4. Le NPNRU dans les quartiers : les Plans d'Actions Territoriaux	122
3. <i>Parcours photographique des quartiers</i>	126
3.1. Maurepas	126
3.2. Villejean	133
3.3. Le Blosne	139
<i>Résumé du chapitre</i>	146
CHAPITRE 3. PRENDRE APPUI SUR LE DISCOURS DES PROFESSIONNEL·LE·S : ENTRE DEMANDE SOCIALE IMPLICITE ET PERSPECTIVE CRITIQUE DEJA PRESENTE	151
1. <i>« Quartiers prioritaires » : un « concept de l'institution »</i>	152
1.1. Une définition institutionnelle statistique	152
1.2. Un espace conçu déconnecté de l'espace vécu	161
2. <i>« Tenir » une posture professionnelle et chercher les marges de manœuvre possibles</i>	168
2.1. Une posture de « sachant-e-s » critiquée	168
2.2. Des convictions personnelles parfois en tension avec la posture professionnelle	170
2.3. Un manque d'espaces de débats et de discussions	175
3. <i>Des récurrences discursives à interroger</i>	178
3.1. Une image « extérieure » négative	179

3.2.	Une image « intérieure » positive	180
3.3.	Des dynamiques d'appropriation qui interrogent	181
3.4.	Un profil « socio-démographique » commun : entre pauvreté et étrangeté	183
	<i>Résumé du chapitre</i>	185
	TRANSITION VERS LA PARTIE II	189
	PARTIE II : INTERROGER LE REGARD PORTE SUR « LES QUARTIERS » : MEDIATIONS SOCIOLINGUISTIQUES ET FILMIQUES	191
	CHAPITRE 4. DERANGER ET INTERROGER L'INSTITUTION : MEDIATIONS SOCIOLINGUISTIQUES AUTOUR DE QUELQUES NOTIONS NATURALISEES	193
1.	<i>La construction idéologique des discours : l'idéologie comme « force illocutoire »</i>	194
1.1.	L'idéologie : entre médiation et illusion	195
1.2.	Interpellation et contre-interpellation de l'idéologie	199
2.	<i>« Cafés sociolinguistiques » et autres espaces de médiations scientifiques</i>	202
2.1.	Dispositifs de discussions et de réflexions collectives mis en place au sein de la collectivité	203
2.2.	Savoir-faire du chercheur-médiateur : progressivité, réciprocité et capacité hétérolingue	207
3.	<i>Interroger des notions naturalisées</i>	210
3.1.	La « mixité sociale » : un « pari » idéologique	211
3.1.1.	Trop ou pas assez de « mixité » ?	211
3.1.2.	Une « mixité sociale » nécessairement bonne à questionner	218
3.1.3.	« Interculturalité » et « vivre ensemble » plutôt que « mixité ethnique » ?	224
3.2.	La menace du « communautarisme »	227
3.2.1.	« La France ne reconnaît pas les communautés, mais nous traite comme telles »	228
3.2.2.	« Un sentiment d'appartenance » supérieur à « l'appartenance nationale » ?	231
3.2.3.	Des regroupements (pas tous) qualifiés de communautaires	234
3.2.4.	Et le « ghetto » dans tout ça ?	238
	<i>Résumé du chapitre</i>	245
	CHAPITRE 5. DONNER A VOIR ET A ENTENDRE L'ESPACE VECU : UN FILM REALISE « ENTRE 4 TOURS »	249
1.	<i>Une autre manière de faire de la recherche</i>	250
1.1.	La démarche filmique et les SHS	250
1.2.	L'évocation de l'espace vécu	253
1.3.	Un support d'intervention sociale et de médiation	257
2.	<i>« Travail sur » et « travail avec » le réel</i>	261
2.1.	La dalle Kennedy : un choix évident ?	261
2.2.	Du « sous-terrain » au « sous-film »	266
2.3.	Le film est un récit	282
3.	<i>De la proposition cinématographique à la médiation scientifique</i>	294
3.1.	Organisation des projections-débats	295
3.1.1.	Les projections universitaires	296
3.1.2.	Les projections de travail	297
3.1.3.	Les projections documentaires	302
3.1.4.	Les projections publiques	303
3.2.	Lectures et réceptions différenciées du film documentaire	305
3.2.1.	L'impasse de la représentativité	305
3.2.2.	La nature polysémique de l'image	308
3.3.	Le film apporte une dimension sensible	310
3.3.1.	Une déstigmatisation par l'esthétique ?	310
3.3.2.	Se sentir « avec » le(s) personnage(s)	312
3.4.	Le film comme support de médiation habitant·e-s / professionnel·le-s	315
3.4.1.	Un lien aux institutions questionné et questionnant	315
3.4.2.	Vers un changement de posture professionnelle ?	317
3.5.	Le film comme support d'interrogations des dynamiques socio-spatiales	321
3.5.1.	Des dynamiques d'appropriation « contre-intuitives »	321
3.5.2.	Tout espace est nécessairement approprié	325
	<i>Résumé du chapitre</i>	328
	TRANSITION VERS LA PARTIE III	333
	PARTIE III : DE LA MISE EN MOTS DE L'ESPACE A LA MISE EN PLACE DE FRONTIERES	335
	CHAPITRE 6. CE QUE LES DISCOURS CONVOQUENT ET PROVOQUENT : L'UNIVERS DISCURSIF MEDIATIQUE	337
1.	<i>La construction de « lieux médiatiques »</i>	338
1.1.	De l'enjeu d'information à l'enjeu de captation	338
1.2.	Une analyse lexicométrique des discours médiatiques	342
1.2.1.	Essai d'analyse du corpus national : pour une vue d'ensemble du traitement médiatique « des quartiers »	344
1.2.1.1.	Approche globale du corpus	345
1.2.1.2.	Mise en lumière des thèmes dominants dans le corpus national	346
1.2.1.3.	Positionnements journalistiques : la thématique socio-identitaire centrale dans les journaux nationaux	353

1.2.2.	Essai d'analyse du corpus <i>Ouest-France</i> : pour une approche locale d'un traitement médiatique souvent décrit dans les discours circulants	359
1.2.2.1.	Un positionnement journalistique marqué par les aspects « sécuritaires »	359
1.2.2.2.	Un positionnement « sécuritaire » commun aux trois quartiers	364
2.	<i>Une responsabilité sociétale des médias</i>	369
2.1.	De la constitution des imaginaires	370
2.1.1.	Des discours médiatiques qui donnent un « sens particulier au monde »	370
2.1.2.	De la mémoire discursive médiatique à l'effet de sédimentation	375
2.2.	« Ça fait banlieue de Paris ou de Marseille » ou l'effet de « visibilisation »	378
2.3.	La morphologie urbaine comme support de l'imaginaire	384
	<i>Résumé du chapitre</i>	391
CHAPITRE 7.	UNE MARGINALITE ORGANISEE AUTOUR DE DEUX FIGURES : « L'ETRANGER » ET LE « PAUVRE »	395
1.	<i>Le « noir » n'est pas devenu « blanc »</i>	398
1.1.	Une approche critique de l'historicité de notre société	398
1.1.1.	Pourquoi s'intéresser à la figure de « l'étranger » ?	398
1.1.2.	Penser la postcolonialité et ses implications	401
1.2.	De la colonisation à la nécessaire « décolonisation des imaginaires »	403
1.2.1.	Esquisse d'une construction idéologique	403
1.2.2.	Un « passé qui ne passe pas »	409
1.2.3.	De l'assimilation à l'impératif de l'intégration	415
2.	<i>Le malheur du pauvre</i>	422
2.1.	Une notion faussement évidente	423
2.2.	Une essentialisation implicitement partagée	429
2.3.	Une injonction à la participation	438
	<i>Résumé du chapitre</i>	445
CHAPITRE 8.	L'ESPACE VECU : ENTRE DYNAMIQUES D'APPROPRIATIONS ET RESENTI D'INSECURITE	449
1.	<i>« On est chez nous » ou l'importance des dynamiques d'appropriation</i>	450
1.1.	Les deux faces d'une même pièce : appropriation et assignation de l'espace	450
1.2.	De la compréhension de l'espace à la définition par l'espace	456
1.2.1.	Entre acquisition de « codes » spatiaux et investissement affectif	456
1.2.2.	Une frontiérisation des espaces urbains	460
1.2.3.	Un retournement du stigmaté par l'espace	466
2.	<i>Comprendre autrement l'insécurité</i>	474
2.1.	Insécurité ou ambiance insécurisante ?	475
2.2.	Des appropriations insécurisantes de l'espace	479
2.3.	Des espaces publics pas vraiment « publics » ?	485
2.3.1.	Une conception de l'espace public à interroger	486
2.3.2.	Occupation « positive » ou occupation normalisée ?	492
	<i>Résumé du chapitre</i>	498
TRANSITION VERS LA PARTIE IV		503
PARTIE IV : ESSAI DE SYNTHESE INTERPRETATIVE		505
CHAPITRE 9.	L'IMAGE « DES QUARTIERS » : COMPRENDRE SA CONSTRUCTION ET APPREHENDER SES IMPLICATIONS	507
1.	<i>La marginalisation comme processus de construction socio-discursive des espaces urbains</i>	508
2.	<i>La marginalisation comme déconsidération sociale et politique</i>	517
2.1.	De la reconnaissance à la considération	518
2.2.	Entre infériorité sociale et exclusion de l'intérieur : des marqueurs d'altérité	523
2.3.	De la stigmatisation à la marginalisation	526
CONCLUSION : POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME		529
BIBLIOGRAPHIE		537
DISCOGRAPHIE		555
FILMOGRAPHIE		555
SITOGRAPHIE		557
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX		559
1.	<i>Table des tableaux</i>	559
2.	<i>Table des figures</i>	559
INDEX DE LA THESE		561
1.	<i>Index des notions</i>	561
2.	<i>Index des auteur·rice·s</i>	564
TABLE DES MATIERES		567
TABLE DES ANNEXES (VOLUME II)		571
		569

Table des annexes (volume II)

ANNEXE 1.	PROJET DE RECHERCHE INITIAL
ANNEXE 2.	CONVENTION DE TRANSCRIPTION
ANNEXE 3.	TRANSCRIPTIONS DES ENTRETIENS
ANNEXE 4.	NOTES REALISEES POUR RENNES METROPOLE
ANNEXE 5.	AUTORISATION A L'IMAGE SIGNEE PAR ABDOUL
ANNEXE 6.	AFFICHE POUR LA PROJECTION PUBLIQUE INITIALEMENT PREVUE A LA MAISON DE QUARTIER DE VILLEJEAN

Titre : Interroger les discours et représentations dominantes sur les quartiers dits prioritaires : l'apport d'une recherche-médiation au sein de Rennes Métropole. Approche ethnographique et filmique des relations entre dimensions spatiales et dimensions sociolinguistiques.

Mots clés : quartiers dits prioritaires, géographie sociale, sociolinguistique, marginalisation, film documentaire, espace vécu

Résumé : L'espace se construit socialement mais aussi discursivement. Dans le cas des quartiers dits prioritaires, la mise en mots de ces espaces participe à leur construction sociale en les instituant comme « problème de société ». À travers et à partir d'une recherche-médiation au sein d'une collectivité, cette thèse vise à appréhender les implications de cette construction socio-discursive en interrogeant les discours et les représentations dominantes sur ces espaces urbains. Ce sont alors les implications sur l'espace conçu par les professionnel·le·s qui sont appréhendées en lien avec l'espace vécu des habitant·e·s. L'approche proposée dans ce travail est ainsi résolument interdisciplinaire (sociolinguistique et géographie sociale) puisqu'elle vise à interroger les relations entre rapports sociaux et dimensions spatiales à l'aune

d'une perspective langagière. Cette recherche s'appuie sur un travail ethnographique réalisé au sein de Rennes Métropole et sur trois quartiers dits prioritaires de Rennes. Une approche filmique a aussi été mobilisée avec la réalisation d'un documentaire qui correspond au deuxième volet de cette thèse écrite. Le film a été envisagé comme une méthode de recherche à part entière mais également comme un support de médiation. Ce sont d'ailleurs plusieurs espaces de médiations scientifiques qui ont été mis en place tout au long de ce travail et qui ont permis d'apporter une dimension réflexive aux professionnel·le·s. Le croisement de tous ces éléments permet de mettre notamment en lumière un processus de marginalisation, qui renvoie à une mise à distance sociale, spatiale et discursive des habitant·e·s de ces espaces urbains.

Title : Questioning the prevailing discourses and representations on the so-called "priority districts": the contribution of research-mediation within Rennes Métropole. Ethnographic and cinematic approach of the relations between spatial and sociolinguistic dimensions.

Keywords : so-called priority districts, social geography, sociolinguistics, marginalization, documentary film, lived space

Abstract : Space is constructed socially but also discursively. In the case of the so-called "priority districts", putting these spaces into words contributes to their social construction by establishing them as a "social problem". Through research-mediation carried out within a local authority, this Ph.D thesis provides an insight into the effects of the socio-discursive construction by questioning the prevailing discourses and representations on these urban spaces. Thus, the implications on the space conceived by the professionals are analyzed in connection with the resident's lived space. The approach proposed in this work is thus resolutely interdisciplinary (sociolinguistics and social geography) since it aims to question the links between social relations and spatial dimensions from a language

perspective. This research is based on ethnographic work carried out within Rennes Métropole (the local authority) and in three priority districts in the city of Rennes. The second part of this thesis proposes a cinematic approach through the making of a documentary film. The film was considered as a research method in its own right, but also as a mediation medium. Several spaces for scientific mediation were set up throughout this work, furthermore, presenting a new reflective dimension for professionals. The multidisciplinary aspects connecting all these components allow to highlight a process of marginalization which refers to the social, spatial and discursive distancing of the inhabitants who live in these deprived urban spaces.